Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

OPCVM de droit français (SICAV) à 5 compartiments

RAPPORT ANNUEL - MAI 2025

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous délégataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
DELOITTE & ASSOCIÉS

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Sommaire

Pages

La SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING est constitué au 30 mai 2025 de 5 compartiments :

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND

Rapport sur le gouvernement d'entreprise **8**

Certification du Commissaire aux comptes **27**

Règles et méthodes comptables **34**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Sommaire

Pages

Compartiment : AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD **35**
Compte rendu d'activité **36**
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue **51**
Informations spécifiques **52**
Informations réglementaires **53**
Comptes annuels **61**
Bilan Actif 63
Bilan Passif 64
Compte de résultat 65
Annexes aux comptes annuels **67**
Informations générales 68
Evolution des capitaux propres et passifs de financement 80
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés 84
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat 90
Inventaire des actifs et passifs 102
Annexe(s) **147**
Caractéristiques de l'OPC 148
Information SFDR 169

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Sommaire

	Pages
Compartiment : AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT	**180**
Compte rendu d'activité	**181**
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	**197**
Informations spécifiques	**198**
Informations réglementaires	**199**
Comptes annuels	**207**
Bilan Actif	210
Bilan Passif	211
Compte de résultat	212
Annexes aux comptes annuels	**214**
Informations générales	215
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	227
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	234
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	241
Inventaire des actifs et passifs	259
Annexe(s)	**315**
Caractéristiques de l'OPC	316
Information SFDR	355
Loi Energie Climat (LEC)	367

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Sommaire

	Pages
Compartiment : AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND	**377**
Compte rendu d'activité	**378**
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	**396**
Informations spécifiques	**397**
Informations réglementaires	**398**
Comptes annuels	**406**
Bilan Actif	410
Bilan Passif	411
Compte de résultat	412
Annexes aux comptes annuels	**414**
Informations générales	415
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	433
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	442
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	449
Inventaire des actifs et passifs	479
Annexe(s)	**549**
Caractéristiques de l'OPC	550
Information SFDR	619
Loi Energie Climat (LEC)	630

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Sommaire

Pages

Compartiment : AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE **640**

Compte rendu d'activité **641**

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue **659**

Informations spécifiques **660**

Informations réglementaires **661**

Comptes annuels **669**

Bilan Actif 672

Bilan Passif 673

Compte de résultat 674

Annexes aux comptes annuels **676**

Informations générales 677

Evolution des capitaux propres et passifs de financement 692

Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés 700

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat 707

Inventaire des actifs et passifs 730

Annexe(s) **789**

Caractéristiques de l'OPC 790

Information SFDR 838

Loi Energie Climat (LEC) 849

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Sommaire

Pages

Compartiment : AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND **859**

Compte rendu d'activité **860**

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue **870**

Informations spécifiques **871**

Informations réglementaires **872**

| 872

Comptes annuels **880**

Bilan Actif 882

Bilan Passif 883

Compte de résultat 884

Annexes aux comptes annuels **886**

Informations générales 887

Evolution des capitaux propres et passifs de financement 896

Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés 899

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat 905

Inventaire des actifs et passifs 913

Annexe(s) **921**

Caractéristiques de l'OPC 922

Information SFDR 970

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE)

Liste des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice par les mandataires sociaux

Eddy Arnaud

Société	Fonction	Représente
PLURI-INVESTISSEMENTS	Président Directeur Général	
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING	Administrateur	
AMUNDI SMALL CAP EURO	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Jean-Yves Barnavon

Société	Fonction	Représente
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING *	Administrateur	
AGRICA *	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Bernard, François CARAYON

Société	Fonction	Représente
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Isaure Chabannes-Wright

Société	Fonction	Représente
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING	Président du Conseil d'administration	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Alban De Faÿ

Société	Fonction	Représente
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING	Directeur Général	
CAISSE LOCALE DU SOISSONNAIS DE LA CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST	Administrateur	
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Frédérique Dugeny

Société	Fonction	Représente
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Angelique Szkulnik

Société	Fonction	Représente
AMUNDI ACTIONS FRANCE SELECT (AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT)	Président du Conseil d'administration	
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Laurence Laplane-Rigal

Société	Fonction	Représente
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS	Directeur Général Délégué et Dirigeant Responsable	
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING	Administrateur	
AMUNDI ACTIONS EURO RESPONSABLE (AMUNDI ACTIONS EURO ISR)	Administratrice	
FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT (FAI)	Administrateur	AMUNDI ASSET MANAGEMENT
CASTALIE SAS	Administrateur	AMUNDI ASSET MANAGEMENT
SOLIFAP SAS	Administrateur	AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE OPC
HOMNIA SAS	Administrateur	AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE OPC
RESIDSOCIAL SAS	Administrateur	AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE OPC
EHD - Entreprendre pour Humaniser la Dépendance	Administrateur	AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE OPC
FAIR - FINANCIER ACCOMPAGNER IMPACTER RASSEMBLER (ex Finansol)	Administrateur	AMUNDI ASSET MANAGEMENT
SIDI - (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement)	Membre du Conseil de Surveillance	AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE OPC
FRANCE BEGUINAGES	Représentant permanent	AMUNDI FINANCE ET SOLIDARITE OPC

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

David Benmussa

Société	Fonction	Représente
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING *	Président Exécutif	
SCI LES GLYCINES *	Co-gérant	
SOCIETE IMMOBILIERE MARBEUF BOCCADOR *	Co-gérant	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice 18/07/2024

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Bertrand Pujol

Société	Fonction	Représente
BFT INVESTMENT MANAGERS *	Administrateur	
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING *	Administrateur	
AMUNDI IBERIA SGIIC, SA	Administrateur	
AMUNDI IBERIA SGIIC, SA	Membre du Comité d'Audit	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice le 12/09/2024

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Conventions règlementées

Aucune convention relevant de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Délégations accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital

Non applicable

Modalités d'exercice de la Direction Générale (article L. 225-51-1 du Code de commerce)

Le Conseil d'Administration a fait le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Par conséquent, la Direction Générale de la Société est assumée par un Directeur Général, jusqu'à décision contraire.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Composition du Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice

Président du Conseil d'Administration

Madame Isaure Chabannes-Wright

Directeur Général

Monsieur Alban de Faÿ

Administrateurs

Madame Laurence Laplane-Rigal
Monsieur Bernard, François Carayon
Monsieur Alban de Faÿ
Monsieur Eddy Arnaud
Madame Frédérique Dugeny
Madame Angelique Szkulnik

Commissaire aux Comptes

Cabinet DELOITTE & ASSOCIES
Représenté par Monsieur Jean-Marc Lecat

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Présentation des travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice :

Votre Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois, notamment sur les points suivants :

Conseil d'Administration du 18 juillet 2024

- ✓ Administration de la Société :
  - o Démission du Président et d'Administrateur du Conseil (Monsieur David Benmussa)
  - o Cooptation d'un nouvel Administrateur (Madame Isaure Chabannes-Wright)
  - o Nomination d'un nouveau Président (Madame Isaure Chabannes-Wright)
  - o Arrivée à échéance du mandat de 6 Administrateurs
  - o Proposition de renouvellement du mandat de 5 Administrateurs
  - o Renouvellement du Président du Conseil d'Administration, sous condition suspensive de l'approbation par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du renouvellement de son mandat d'Administrateur
  - o Proposition de nomination d'un nouvel Administrateur (Madame Angélique Szkulni
  - o Renouvellement du mandat du Directeur Général
  - o Proposition de répartition de la rémunération des 2 Administrateurs indépendants
  - o Arrivée à échéance et renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
  - o Fonctions et Mandats des mandataires sociaux
- ✓ Exposé macro-économique
- ✓ Exposé de la politique de gestion de la SICAV :
  - o Revue succincte des 4 compartiments actifs
  - o Point de situation sur la création du nouveau compartiment d'ARI : IMPACT EURO CORPORATE GREEN BONDS et politique d'investissement
- ✓ Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2024
- ✓ Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Conseil d'Administration du 1er octobre 2024

- ✓ Création d'un nouveau compartiment : ARI - EURO CREDIT BIODIVERSITY

Conseil d'Administration du 12 décembre 2024

- ✓ Approbation de 2 projets des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 18 juillet 2024 et du 01 octobre 2024
- ✓ Revue des 5 compartiments d'ARI :
  - o Contexte Fund Numing de l'Esma
  - o Repositionnement de la gamme de fonds d'AMUNDI (Standard, Select, Responsible, Climate)
  - o Scope sur le changement de noms des 5 compartiments (Marketing) (avt et après esma / gamme Amundi)
- ✓ Revue des 5 compartiments d'ARI :
  - o Focus sur les encours, le nombre de titres et les performances au 30 novembre 2024
- ✓ Point sur les évolutions des compartiments d'ARI au 20 décembre 2024 ainsi que les projets à venir au T1 2025
  - o Création d'une part pour les compartiments EURO CORPORATE BOND CLIMATE et EUROPEAN CREDIT SRI. Parts réservée UC - France Assureurs (FA)
  - o Création d'une part I2 – CHF hedgée sur le compartiment IMPACT EURO CORPORATE GREEN BONDS

  Projet reporté au T1 (Février 2025)
  - o Création du nouveau compartiment EURO CREDIT BIODIVERSITY

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Conseil d'Administration du 1er avril 2025

- ✓ Lecture et approbation du précédent procès-verbal du 12 décembre 2024 ;
- ✓ Environnement économique ;
- ✓ Gestion financière des compartiments d'ARI :
  - Focus sur le **projet du nouveau compartiment ARI EURO CREDIT BIODIVERSITY** (sous réserve de l'agrément de l'AMF qui ne devrait plus tarder).
  - Détail des performances des autres compartiments
  - Détail des encours et du nombre de titres
  - Création d'une part Australienne compartiment Ari Impact euro Corporate green bond
- ✓ Modification corrélative des statuts à l'article 15 portant sur l'âge en fonction des Administrateurs et le renouvellement du conseil
- ✓ Mise en harmonie des statuts de la SICAV selon la promulgation de la loi d'attractivité du 13 juin 2024 et adoption des nouveaux statuts selon la mise en conformité avec la réglementation
  - Suppression du Règlement intérieur du Conseil d'Administration
  - Modification corrélative des articles 17 et 25 des statuts de la Société
  - Adoption des nouveaux statuts dans leur ensemble
- ✓ Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire

Depuis la clôture de l'exercice :

Conseil d'Administration du 17 juillet 2025

- ✓ Lecture et approbation du précédent procès-verbal du Conseil d'Administration du 1ER avril 2025
- ✓ Administration de la Société :
  - Arrivée à échéance du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Yves BARNAVON ;
  - Proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire son renouvellement en qualité d'Administrateur ;
  - Répartition de la rémunération des membres du Conseil d'Administration ;
  - Fonctions et Mandats des mandataires sociaux.
- ✓ Exposé macro-économique
- ✓ Exposé de la politique de gestion de la SICAV :
  - Revue succincte des 5 compartiments actifs
    - ARI - Euro Corporate Bond Climate
    - ARI - European High Yield SRI
    - ARI - Impact Green Bonds
    - ARI - Impact Euro Corporate Green Bonds
    - ARI - European Credit
- ✓ Examen et Arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 mai 2025
- ✓ Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

CHAPEAU MACROECONOMIQUE

Synthèse 2024

1. Macro économie

Résumé
En 2024, la croissance économique mondiale a ralenti, atteignant 3,1 % du PIB, contre 3,3 % en 2023. Les économies émergentes continuent de croître plus rapidement (4,1 %), alors que les économies développées affichent une croissance modeste (1,6 %). L'économie américaine a surpris par sa résilience tandis que l'Europe et plus encore la Chine ont connu une croissance plus faible qu'attendu. L'inflation dans les économies développées a connu une baisse significative, passant de 4,7 % à 2,6 %, mais elle est restée stable dans les économies émergentes passant en moyenne de 5,7 % à 5,3 %.
La politique monétaire a marqué un tournant avec des baisses des taux directeurs des principales banques centrales des zones développées. La Banque centrale européenne (BCE) a d'abord initié cette tendance en réduisant ses taux en juin, suivie en septembre par la Réserve Fédérale (Fed) et d'autres banques centrales durant l'été. En revanche, la Banque du Japon a augmenté ses taux pour la première fois depuis 2007, normalisant ainsi sa politique monétaire. Les banques centrales des économies émergentes ont retrouvé des marges de manœuvre avec la baisse des taux Fed mais ont néanmoins suivi des stratégies différentes en fonction de leurs conditions domestiques.

Zone euro
La croissance réelle du PIB s'établit à 0.8% sur l'année, principalement grâce à la reprise du secteur des services. Cependant, le secteur manufacturier reste faible, entraînant des disparités économiques entre les pays. Le taux de chômage demeure historiquement bas, mais des signes de ralentissement apparaissent sur le marché du travail. L'Espagne et la France affichent les meilleures performances avec des croissances de 3,1 % et 1,1 %, tandis que l'Italie progresse seulement 0,5 %. L'économie française a bénéficiée du succès des Jeux Olympiques mais la dynamique de croissance a été freinée par l'incertitude politique. Le modèle allemand reste sous pression et l'économie s'est contractée de -0,1 % sur l'année.
L'inflation dans la zone euro continue de diminuer, notamment pour les biens, mais les prix des services sont restés élevés. Les indicateurs de la dynamique des prix, ajustés des fluctuations volatiles, montrent une baisse significative, conséquence d'une politique monétaire restrictive et de l'atténuation des chocs d'offre post Covid et de la crise énergétique de 2022. En 2024, l'inflation a chuté en Allemagne (de 6,1 % en 2023 à 2,4 %), en Italie (de 5,9 % à 1,1 %) et en France (de 5,7 % à 2,3 %). En Espagne qui bénéficie d'une croissance économique plus forte, l'inflation reste un peu plus élevée passant à 2,9 %. Cette baisse de l'inflation en zone euro combinée à une hausse des salaires a amélioré le revenu net disponible et stimulé la demande intérieure.
La BCE a maintenu ses taux d'intérêt inchangés jusqu'à sa réunion de juin 2024, où elle a annoncé une première baisse de 25 points de base (pdb). Après une pause en juillet, la BCE a procédé à trois nouvelles baisses de 25pdb lors des réunions de septembre à décembre, accélérant ainsi son assouplissement monétaire et ramenant le taux de dépôt à 3%. Cette décision a été motivée par des données économiques, notamment une baisse de l'inflation, plus marquées que prévu et un ralentissement de la croissance, surtout en Allemagne et, dans une moindre mesure, en France. La BCE a clôturé en parallèle les programmes de soutien au système financier (LTRO et PEPP).

Etats-Unis
L'économie américaine a maintenu un rythme de croissance élevé (2.7% en 2024), avec une accélération du PIB réel au cours des deuxième et troisième trimestres de 2024, après une dynamique plus modeste au premier trimestre. Les dépenses de consommation sont restées robustes, malgré un léger ralentissement du marché du travail, le taux de chômage passant de 3,7 % à 4,2 %. Les créations d'emplois ont diminué par rapport à 2023, mais soutiennent toujours la demande intérieure. Les ménages ont consommé l'essentiel de l'épargne accumulée pendant le Covid, et l'effet de richesse ainsi que l'évolution positive des salaires réels ont compensé la contrainte des taux d'intérêt élevés. Les entreprises ont bénéficiée d'un marché domestique dynamique et la dépense publique (déficit budgétaire de 6.4%) a soutenu la demande globale. Les investissements productifs ont continué d'être porté par l'IRA. Cette année électorale aura été marquée par le retrait de Joe Biden et le retour de Donald Trump et une victoire sans appel des Républicains qui remportent la majorité au Congrès.

L'inflation globale américaine a baissé passant de 4.1% à 2,4 % en moyenne sur l'année, tandis que l'inflation de base s'établissait à 3,3 %. Mais l'inflation qui reste instable et baisse par phases avec des pauses (fin du 1er trimestre et 4eme trimestre) donnait des signes de rebond en fin d'année. Alors que les prix des biens ne progressent plus et que les prix de l'énergie se sont stabilisés, l'inflation des services et de l'alimentaire est restée élevée (4.5% et 2.5% resp.).
La Fed a maintenu les taux d'intérêt inchangés au premier semestre avant de commencer un cycle de normalisation avec une première baisse de 50pbd en septembre, suivie de deux baisses de 25pdb lors des réunions suivantes ramenant la fourchette des Fed Funds à [4.25% - 4.5%]. Devant la bonne dynamique de l'économie et un ralentissement de l'inflation moins net que prévu, avec une inflation PCE cœur a 2.8 i.e. au-dessus de son objectif de 2%, le FOMC s'est montré prudent sur la poursuite des baisses de taux directeurs.

Japon
L'économie japonaise a connu une contraction du PIB de -0,2 % en 2024. Après un début d'année faible et une reprise limitée au deuxième trimestre, la croissance au troisième trimestre est restée modeste. L'inflation s'est maintenue à 2.6% au-dessus de l'objectif de la Banque du Japon qui a décidé de mettre fin à la longue période de taux négatifs. La BoJ a monté ses taux directeurs en mars pour la première fois depuis 2007, puis ensuite en juillet les ramenant à +0.25%, tout en normalisant sa stratégie de contrôle de la courbe des rendements.

Pays émergents
Si la croissance des pays émergents était à 4,1 % cette année contre 4,3 % en 2023, on note d'importantes différences entre les régions. L'Asie est resté le moteur principal. En Amérique latine, la croissance brésilienne était globalement stable à 3,1 % contre 3,2 % l'année dernière, tandis que la croissance mexicaine s'est ralentie à 1,5 % contre 3,3 % en 2023. Les pays d'Europe de l'Est restaient sur des trajectoires de croissance relativement modérées. L'inflation était en moyenne au-dessus de 5% avec de fortes disparités.
En Chine, la croissance est passée sous la barre des 5% et continue d'être freinée par un marché de l'immobilier et un secteur de la construction en grande difficulté. Les autorités ont d'abord poursuivi une politique favorable aux exportations afin de maintenir l'activité alors que la demande intérieure restait déprimée. Cependant, face à une consommation en berne, à la hausse du chômage et au retour potentiel de Donald Trump, les autorités ont annoncé des mesures fortes à partir du mois de septembre. La baisse des taux de la PBoC ainsi que l'assainissement des bilans des banques ont permis de stabiliser les perspectives. Mais en fin d'année beaucoup d'annonce n'étaient pas encore suivi d'effet. L'inflation chinoise était très faible avec une déflation sur les prix à la production du fait des surcapacités et des aides publiques.
En Inde, la croissance est restée forte à 6,4 %, même si elle a ralenti par rapport aux 7,8 % de 2023. Le déficit public est resté proche de 5% du PIB, l'inflation était en moyenne de 5% et la banque centrale n'a pas modifié son principal taux à 6.5%. Le secteur immobilier et les investissements en infrastructures ont progressés moins vite cette année, mais la demande des consommateurs reste un facteur de croissance.

2. Marchés financiers

Actions
La performance des actions a été très positive en 2024 avec une hausse de l'indice MSCI ACWI de +17.5% en USD avec une performance de 18.7% des marchés développés mais seulement 7.5% pour les émergents[1].
La perspective d'assouplissement monétaire puis les premières baisses de taux directeurs des banques centrales alors que la croissance restait positive et que l'inflation se résorbait, ont constitué des conditions très favorables aux marchés. La percée de l'Intelligence Artificielle a donné une nouvelle thématique porteuse aux valeurs de technologie, entrainant une hausse des valorisations du secteur.
La performance agrégée des marchés développés masque en réalité une surperformance notable des actions américaines et en particulier un groupe limité de valeurs surnommée les « 7 Magnifiques » qui représentaient fin décembre 35% de l'indice S&P500 et expliquaient près de la moitié de la performance de Wall Street. L'élection de Donald Trump sur un programme de baisse des taxes sur les entreprises et de dérégulation a été le catalyseur d'une dernière phase de hausse des actions américaines avec des flux internationaux très importants. Les indices américains ont atteint des sommets historiques malgré deux phases de consolidation pendant l'année liées au S1 à des doutes sur la politique monétaire, et au S2 des prises de profits. Les secteurs technologies et télécommunications ont enregistré les meilleures performances, tandis que les matières premières et l'énergie ont sous-performé.

[1] Performance nette des Indices MSCI ACWI, World et Emerging Markets en USD sur l'année 2024

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Les actions européennes ont eu plus de mal et terminent l'année a seulement 2.4% pour le MSCI Europe en USD. Une croissance des bénéfices par actions plus faibles avec une sous-représentation des valeurs technologiques, la faiblesse de l'euro et un risque (géo)politique toujours prégnant expliquent cette sous-performance. La crise politique en France après la dissolution de l'assemblée nationale concomitante à des résultats décevant des valeurs du secteur du luxe ont entrainé un décrochage notable du CAC40 qui termine l'année inchangée.
Le marché d'action chinois a connu une forte volatilité avec une baisse au premier semestre sur fonds de déception économique, suivi d'un rebond massif en septembre suite aux annonces des autorités. Malgré une nette consolidation en fin d'année, le MSCI China en USD termine l'année en hausse d'environ 20%. L'Inde a poursuivi sa progression avec une hausse de +15.5% (MSCI India brut USD) après une hausse de 22% en 2023.

Obligations
Les marchés des obligations d'État ont été marqués par une forte volatilité dans un contexte d'instabilité de l'inflation et d'incertitude sur les trajectoires de finances publiques alors que les banques centrales ont à la fois initié des baisses de taux et poursuivi la réduction de leurs bilans. Les courbes de taux d'intérêt se sont globalement re-pentifiées. L'année s'est terminé avec des taux courts plus bas mais des taux longs en forte hausse essentiellement dû à la remontée des taux américains et la reconstitution de la prime de terme.
La **courbe des rendements aux États-Unis** s'est pentifiée avec une hausse des rendements à moyen-long terme et une baisse à court terme. Le taux à 2 ans a atteint 5 % fin avril, influencé par des données économiques solides et des déclarations *hawkish* de la Fed. Après cette phase de hausse due à des doutes sur le pivot de la Fed, la baisse des taux courts a suivi les -50pdb de septembre. Avant les élections, les rendements des emprunts de long terme ont de nouveau augmenté. Les données économiques ont incité à réévaluer les anticipations sur la Fed puis la victoire de Donald Trump sur un programme jugé inflationniste ont entrainé une nouvelle phase de hausse des taux longs (Trump trade). En décembre, les propos prudents de Powell ont entrainé un ajustement à la hausse du taux terminal pour 2025. Le taux à 2 ans a terminé 2024 à 4,24 % et le UST 10 ans a 4.6%.

En **zone euro**, les taux à court terme ont d'abord monté suite au report de la première baisse de taux de la BCE. Les taux allemands à 2 ans, qui était de 2,4 % à la fin de 2023, a progressivement dépassé 3 % entre avril et mai. Le mouvement s'est inversé à partir de juin avec la première baisse des taux de la BCE puis une détérioration des perspectives économique, faisant chuter le taux à environ 2 % fin septembre. Les baisses successives de taux directeur, ont eu une faible influence puisque les taux All 2 ans ont terminé l'année à 1.95%. La volatilité a été beaucoup plus forte sur les taux longs qui ont oscillé tout au long de l'année, passant de 2.7% a 2.1% entre juin et octobre marquant un plus bas a 2% début décembre pour remonter à 2.3% en fin d'année. Ces mouvements s'expliquent par l'incertitude politique en particulier en France et en Allemagne alors que la BCE a progressivement réduit ses achats d'emprunt d'état.
Les rendements des emprunts d'État italiens ont suivi la même évolution que les rendements allemands sur le segment à deux ans passant de 2,99 % à 2,42 %. Le taux à dix ans, à 3,70 % fin 2023, a clôturé l'année à 3,52 %. Le spread BTP-Bund 10 ans s'est nettement resserré passant de 168 pdb fin 2023 à 115 bénéficiant de la progression des fondamentaux du pays et de la stabilité de la demande des investisseurs.
Le deuxième semestre a été marqué par le décrochage de la dette française avec un spreads OAT-Bund10 ans qui s'est écarté de 30pdb à 80bp suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale ouvrant une crise politique inédite sous la V République et une dégradation de la note souveraine.

Les **obligations d'entreprise** en USD ont affiché un resserrement des écarts, en particulier dans le segment de moindre solvabilité. Les obligations IG ont vu leur rendement augmenter de 5,14 % fin 2023 à 5,36 % fin 2024 (21 points de base), l'écart passant de 104 à 82 (-22 points de base). Pour les émissions HY, le rendement moyen a baissé de 7,65 % à 7,47 % (-18 pb), l'écart se réduisant de 334 à 292 (-42 pb). Sur la période, la performance IG euros a été de 9,6 %, et la performance HY de 15,4 %. Sur le marché des obligations d'entreprises, la demande des investisseurs est restée forte. Le rendement moyen des obligations EUR IG a baissé de 3,52 % à 3,19 % pour un resserrement important des spreads passant de -34bp. La surperformance a été plus nette sur le HY avec un resserrement de -78bp sur l'année.
2024 a été marquée par une performance positive de la dette émergente en devise forte (indice JPM EMBI Global Diversified +6,5% en USD, +13,9% en EUR), soutenue par le différentiel de croissance EM-DM.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Devises et matières premières
Le dollar a connue deux phases en 2024 ; d'abord une période d'oscillation et de légère dépréciation, puis il s'est renforcé dans un contexte de hausse du différentiel de taux américain par rapport à l'Europe et au Japon. La résilience de l'économie américaine puis la baisse tardive des taux Fed, et enfin l'afflux massif de capitaux après la victoire de Donald Trump ont entrainé une hausse de +7% de l'indice DXY. L'euro est passé de 1,10 à 1,03, le Sterling de 1.27 à 1.22. Le Yen est resté volatil oscillant entre 140 et 160.

L'or a été le grand gagnant d'une année de nouveau marquée par des tensions géopolitiques fortes et une incertitude sur la soutenabilité des dettes publiques. Malgré la hausse du dollar, l'once d'or a progressé de 30% touchant des plus haut historiques à $2800 et affichant une des meilleures performances de l'année.

La tendance était globalement négative pour les prix de l'énergie et des matières premières dans un contexte de ralentissement de la demande chinoise et de perspectives d'augmentation de la production de brut en 2025 (Arabie Saoudite et Etats-Unis). Cependant les conflits au Proche Orient et les sanctions contre la Russie ont été source de volatilité, le Brent oscillant entre $70 et $90. Les minerais connu une volatilité similaire sans réelle tendance.

T3/2024
Le troisième trimestre s'est terminé par une baisse marquée de l'inflation, des signes de ralentissement économique et des changements dans les politiques monétaires des grandes banques centrales. L'économie américaine qui avait surpris par sa résilience depuis plusieurs trimestres, a commencé à donner des signes de faiblesse. Le marché a réintégré le risque d'une récession. L'Europe, notamment l'Allemagne, commence à décevoir avec un manque de dynamisme se traduisant par une croissance particulièrement molle. Les marchés financiers, malgré une forte volatilité au mois d'août, ont su rebondir en fin de période, alimentés par l'anticipation de baisse des taux d'intérêt et le plan de relance économique chinois. Ce trimestre a également été marqué par des incertitudes politiques, notamment les élections américaines à venir, la poursuite du conflit en Ukraine et le risque d'embrasement du Moyen Orient. L'or a atteint des records dépassant la barre des 2600$ l'once.

États-Unis
L'économie américaine a montré des signes de ralentissement et l'inflation a continué de ralentir. L'indice des prix à la consommation (IPC) est retombé de 3% en juin à 2.5% en août en variation annuelle et la mesure d'inflation PCE utilisée par la Reserve Fédérale (Fed) est descendu à 2.2% (2.7% pour l'indice cœur). Les projections indiquent un retour à l'objectif de 2% en 2025. Le principal changement est venu du marché du travail avec des chiffres du chômage moins bons qu'attendus en août et des signes de fragilité persistants en septembre. Les créations d'emplois ont ralenti, tandis que les inscriptions au chômage ont légèrement augmenté, créant une incertitude autour de la robustesse de l'économie américaine. Par ailleurs, le secteur manufacturier continue de se contracter, avec un indice ISM tombé à 47,2 en août, marquant ainsi le cinquième mois consécutif de contraction de l'activité. Enfin, la consommation des ménages montre également des signes de ralentissement, notamment en raison de la baisse de confiance des consommateurs, impactée par les craintes d'un retournement du marché du travail.
La tendance baissière de l'inflation associée à une détérioration du marché du travail a convaincu la Fed de changer de cap. Son président Jerome Powell a préparé les esprits lors du Symposium de Jackson Hole. En septembre, la Fed a réduit ses taux directeurs de 50 points de base, passant de 5,25 % à 4,75 %, confirmant sa volonté de soutenir l'économie et d'assurer le plein emploi.
Les élections américaines du 5 novembre ajoutent une dose d'incertitude supplémentaire. Kamala Harris a réussi la transition avec Joe Biden. Elle a su donner une nouvelle impulsion à la campagne démocrate et est désormais au coude à coude avec Donald Trump. L'ancien président a été victime de deux tentatives d'assassinat exacerbant les tensions dans un pays déjà fortement divisé. Les propositions des candidats, notamment sur la fiscalité, la régulation économique et la politique environnementale, sont scrutées de près par les investisseurs. Les politiques environnementales proposées par Harris et les promesses de réduction des impôts de Trump pourraient influencer fortement la trajectoire économique du pays.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Zone Euro
En Europe, le troisième trimestre a vu une consolidation de la reprise amorcée au printemps. Cependant, la croissance est restée modeste. Le PIB de la zone euro n'a augmenté que de 0,6 % en août, avec des divergences notables entre les principales économies. Les enquêtes prospectives (PMI HCOB) indiquent désormais une contraction de l'activité avec une bascule négative des services. L'Allemagne, première économie de la zone euro, a continué de montrer des signes de faiblesse, avec une croissance proche de zéro et un secteur industriel en berne. La Bundesbank considère que l'économie est proche de la récession. L'indice PMI manufacturier allemand a continué de se détériorer en août passant de 42.4 à 40,3. La situation est plus positive en France et en Espagne, où la consommation intérieure a soutenu la croissance, notamment dans les secteurs du tourisme et de la consommation (avec un effet Jeux Olympiques pour la France).
L'inflation en zone euro a poursuivi sa baisse, avec un taux moyen de 2,2 % en août, contre 2,6 % en juillet. L'inflation sous-jacente reste stable à 2,8 % et le secteur des services demeure la principale source de pressions inflationnistes, tandis que les biens manufacturés et l'énergie connaissent contribuent à la baisse. Fin septembre les chiffre d'inflation pour la France était largement en dessous des attentes a 1.5% en variation annuelle contre 2% prévu par les économistes (mesure européenne).
Dans ce contexte d'une croissance faible et d'une inflation qui continue de baisser, la Banque centrale européenne a procédé à une nouvelle baisse de ses taux directeurs en septembre, réduisant le taux de dépôt de 3,75 % à 3,5 %. Toutefois, Christine Lagarde a précisé que l'ampleur future des réductions dépendrait de l'évolution de l'inflation et de la dynamique salariale.

Émergents
En Chine, les données ont été en dessous des attentes au troisième trimestre, notamment la production industrielle en croissance de 4.5% contre 4.7% attendu au mois d'aout et des ventes de détails décevantes. Le marché immobilier reste le cœur du problème, avec des prix en baisse et des volumes de transactions en déclin. Cette situation pèse sur la consommation et l'emploi. Pour relancer une demande intérieure déprimée, Pékin a annoncé plusieurs mesures fortes fin septembre, destinées à stimuler le crédit hypothécaire, la consommation, et à soutenir le marché d'action chinois.
En Inde, l'activité reste dynamique avec une croissance de 6,7 % entre avril en juin et une trajectoire attendue supérieure à 6% cette année, mais inférieure à l'année précédente. Les réformes économiques et la demande intérieure soutiennent cette dynamique, bien que les pressions inflationnistes persistent, notamment dans le secteur alimentaire. Le reste des marchés émergents affiche des résultats contrastés, notamment en Amérique latine, où l'inflation reste un sujet de préoccupation majeur. Au Brésil, la banque centrale souhaite restreindre les conditions financières contre l'avis du gouvernement.

Taux
Le troisième trimestre 2024 a marqué un tournant pour les marchés obligataires avec le démarrage du cycle de baisse des taux des banques centrales. Aux États-Unis, les rendements obligataires ont reculé, avec un taux à 10 ans qui était d'abord remonté à 4.5% pour redescendre en ligne droite autour de 3,75 %. Les rendements des bons du Trésor à 2 ans, qui sont plus sensibles aux décisions de la Fed, sont passé de 4.8% à 3.6% entre juin et septembre. Ce mouvement s'est accéléré avec les données de l'emploi décevante et la réapparition du risque de récession, le marché intégrant plus de baisse de taux de la Fed. On note en conséquence une repentification des courbes de taux américaines au fur et à mesure que la Fed réduit son bilan et que le marché anticipe des baisses de ses taux directeurs.
En Europe, le mouvement de baisse des taux a été moins violent mais la tendance reste la même. Le taux à 10 ans allemand est redescendu aux alentours de 2.1% rejoint par le rendement à 2 ans, tandis que le taux français a oscillé en dessous des 3 %, pénalisé par la dégradation de la note de crédit du pays, une détérioration notable du déficit 2024 approchant les 6,3% du PIB et une forte incertitude sur le budget en l'absence de majorité. Les écarts de taux entre les pays européens sont restés relativement stables, mais le spread France contre Allemagne a bondi, autour de 80 points de base. Les marchés du crédit restent volatils mais les performances ont été positives, les investisseurs portant une attention particulière sur la qualité des bilans et l'évolution des marges dans un contexte économique désormais plus incertain.

Actions
Sur les marchés actions, la période a été marqué par une volatilité accrue, notamment sur le segment technologique. Début août, les marchés ont connu une courte période de correction suite à la hausse non anticipé des taux de la Banque du Japon et des statistiques du chômage américain décevantes. Le secteur des semi-conducteurs a par ailleurs subi une correction sévère après les résultats perçus comme décevants de Nvidia en août, pilier du secteur. Par ailleurs des doutes s'installent quant à la rentabilité des

investissements massifs dans l'IA. Néanmoins, le S&P 500 (en USD) poursuit sa progression soutenue par les secteurs de la santé et de la consommation de base (+20% depuis le début de l'année). On assiste à un rééquilibrage des performances au sein des secteurs et des styles.
En Europe, l'indice Euro Stoxx 50 a connu une nette hausse, grâce à un fort rebond des valeurs du luxe, entrainées en fin de trimestre par le plan de relance économique chinois qui laisse présager de meilleures données en termes de consommation. Le secteur bancaire continue sa progression sur le trimestre dans un contexte de repentification de la courbe des taux. Le CAC 40 rattrape légèrement son retard sur la fin de la période encouragé par le secteur du luxe. L'indice allemand Dax 30 et l'indice britannique FTSE 100 finissent la période dans le vert.
Au Japon, les indices actions plombés par la revalorisation rapide du Yen et le mini-krach boursier du début du mois d'août suite à la hausse des taux surprise de la Banque du Japon, ont fini la période en nette baisse. Apres des mois de sous-performance et des indices aux plus bas depuis 5 ans, les actions chinoises ont très fortement rebondi fin septembre gagnant 20% en quelques séances suite aux annonces de la banque centrale et les mesures de soutien aux marchés. De son côté, l'Inde ne cesse de battre des records avec une hausse significative du NIFTY 50, principal indice boursier indien gagnant +7.5% sur le trimester.

T4/2024
Le quatrième trimestre 2024 a été marqué par la victoire de Donald Trump et des Républicains aux Etats-Unis et la poursuite de la croissance américaine. Ce dynamisme contraste avec la faiblesse de l'Europe et de la Chine. Les banques centrales ont poursuivi leur cycle de baisse de taux mais restent vigilantes face au risque de reprise de l'inflation. Les risques géopolitiques sont toujours très présents. Les marchés financiers ont globalement poursuivi leurs tendances positives, et 2024 sera finalement une bonne année pour les investisseurs.

1. Macroéconomie

États-Unis : alternance politique et résilience économique
L'économie américaine s'est montrée à nouveau résiliente au 4ème trimestre, même si certaines fragilités persistent. La croissance du PIB est ressortie en hausse de 2,8% au troisième trimestre confirmant sa tendance positive pour 2024. Les indicateurs avancés, comme l'ISM manufacturier, sont restés en zone de contraction à 48,4 en novembre, reflétant un manque de dynamisme de l'industrie, mais s'est amélioré en décembre (49,3). Cependant, le secteur des services, qui avait bien résisté jusque-là, donne des signes de faiblesse : l'ISM services s'est établi à 52,1 en novembre, en baisse par rapport aux 56 enregistrés en octobre, décevant un consensus fixé à 55,5. La consommation, moteur clé de l'économie, reste solide grâce à des revenus des ménages stables, mais elle est confrontée à des pressions inflationnistes persistantes. Le moral des consommateurs demeure élevé comme le montre l'indice Michigan Consumer Sentiment en progression de 2,8 points en décembre par rapport à novembre. Sur le marché du travail, les créations d'emplois ont nettement dépassé les attentes, atteignant 227 000 postes en novembre, témoignant d'une résilience remarquable et contribuant au perspectives de consommation positives. Cependant, le taux de chômage a légèrement augmenté, atteignant 4,2 % (+0,1 % sur la période) mais reste sous contrôle.
L'indice des prix à la consommation a cessé de baisser en fin d'année, passant à 2,6% en octobre puis 2.7% en décembre, et les pressions sous-jacentes demeurent élevées (Néanmoins, la Réserve Fédérale (Fed) a poursuivi sa politique de réduction graduelle des taux d'intérêt, abaissant son taux directeur de 0,5 point pour le fixer à 4,5 % sur le trimestre. La Fed considère que le marché du travail n'est plus un facteur inflationniste et que la contribution du logement est un effet retardé qui va s'estomper. Mais elle garde une posture prudente car sa mesure d'inflation favorite l'indice PCE Core reste à 2,8%. La Fed cherche à revenir au taux neutre tout en surveillant le risque d'un retour de l'inflation avec la mise en place des politiques douanières et migratoires de la nouvelle administration Trump.

Europe : croissance faible et instabilité politique
L'Europe continue de naviguer dans un environnement économique morose, marqué par une demande extérieure affaiblie, des tensions commerciales croissantes, des divergences économiques internes et une relative instabilité politique. La dynamique de croissance s'est améliorée avec la publication du PIB de la zone euro du 3ème trimestre confirmé à +0.9% en rythme annualisé. Le marché du travail poursuit son amélioration avec un taux de chômage à 6.3% en zone euro. Les indicateurs avancés (HCOB) pour le secteur manufacturier de la zone euro sont restés dans la zone de contraction et publiés en fin d'année en dessous des attentes. La déception est également venue des services, qui s'orientent vers un ralentissement à court

terme. L'Allemagne reste en récession pour la deuxième année consécutive, avec une contraction du PIB de -0,3 % en variation annuelle au T3. Le secteur industriel, pilier de l'économie allemande, fait face à une demande en berne, exacerbée par les tensions commerciales avec la Chine et les États-Unis. Le secteur automobile, particulièrement touché, voit des suppressions d'emplois se multiplier. Le gouvernement d'Olaf Scholz a perdu sa majorité entrainant de nouvelles élections législatives le 23 février 2025. En France, l'effet des Jeux Olympiques s'est estompé laissant place aux incertitudes politiques. Les prévisions de déficits publics continuent de se détériorer, atteignant 6,1 % du PIB en 2024. Le gouvernement Barnier, qui n'a pas réussi à faire passer le budget 2025, a été censuré. La dette de la France a été finalement dégradée par Moody's quelques heures apres la nomination de F. Bayrou au poste de premier ministre.
Alors que l'inflation est passée de 2% en octobre à 2.3% en novembre (indice des prix harmonisé en variation annuelle), la Banque centrale européenne (BCE) a baissé ses taux directeurs de 50 points de base sur le trimestre ramenant le taux de dépôt à 3,00% . La Banque d'Angleterre a baissé son principal taux directeur de 25pdb à 4.75%.

Pays émergents
En Chine, le gouvernement a poursuivi ses annonces de soutien au secteur immobilier, en concentrant ses efforts sur l'assainissement des bilans bancaires et des finances publiques locales. Cependant, la faiblesse du secteur immobilier continue de peser sur la confiance des ménages. La Chine est par ailleurs confrontée à un risque de déflation (inflation 0.3% en octobre puis 0.2% en novembre en variation annuelle) alors que la dynamique des exportations s'essouffle et pourrait se détériorer avec la hausse des tarifs douaniers américains avec le retour au pouvoir de Donald Trump. Cet environnement continue de freiner la croissance qui sera probablement inférieure à l'objectif de 5 %.
En Inde, la dynamique économique globale reste positive (soutenue par des investissements massifs dans les infrastructures) malgré une publication décevante du PIB T3 2024 à 5.4% contre 6.5% attendu. Des tensions sur le marché de l'emploi et un ralentissement dans certains secteurs stratégiques, comme la technologie, tempèrent les perspectives de croissance.
Au Brésil, la croissance se poursuit sur un rythme soutenu, entrainant une révision à la hausse des prévisions du FMI pour 2024 de 2,1% à 3%. La banque centrale qui doit faire face à une reprise de l'inflation, a remonté ses taux d'intérêt de 50 points pour amener les Selic à 12%.

2. Marchés Financiers

Marchés obligataires : Des tendances divergentes entre les États-Unis et l'Europe
Aux États-Unis, les rendements des bons du Trésor ont poursuivi leur progression pour atteindre 4,58 % en fin de période. Cette tendance s'explique par la résilience de l'économie américaine, et les anticipations d'un creusement du déficit budgétaire, lié aux annonces de baisses d'impôts du futur président Donald Trump ainsi qu'aux risque d'une reprise de l'inflation en 2025. Les taux courts à 2 ans ont suivi une trajectoire similaire, grimpant jusqu'à 4,36 % en décembre, reflétant les attentes d'un environnement inflationniste persistant, limitant le cycle de baisse de la Fed.
En Europe, le contraste est notable, avec un contexte de baisse plus rapide que prévu de l'inflation et de croissance faible, laissant présager des baisses de taux supplémentaires de la BCE. Les rendements des obligations allemandes à 10 ans ont reculé à 2,1 %, tandis que ceux des obligations françaises (OAT) ont atteint 2,90 %, avant de remonter à 3,20 % en fin de période. L'écart entre les obligations françaises et allemandes s'est creusé, dépassant les 80 pdb après le vote de la censure du gouvernement Barnier. À l'inverse, l'écart de taux des obligations souveraines de l'Italie et de l'Espagne vis-à-vis de l'Allemagne s'est resserré, entrainant un décalage de la dette française. Les taux courts de l'euro zone ont été volatils : en Allemagne, ils ont fluctué le long du trimestre pour s'établir à 2.09 % en décembre, tandis que les taux français finissent le trimestre à 2,28 %. Ces mouvements reflètent des ajustements face aux divergences économiques entre les états membres, et à la politique accommodante de la BCE.

Marchés actions : des performances contrastées à travers le monde
Aux États-Unis, les indices boursiers ont atteint de nouveaux sommets, portés par les anticipations d'une politique fiscale et une dérégulation favorable aux entreprises américaines et la performance des valeurs technologiques. Le S&P 500 a franchi le seuil des 6 000 points avant de redescendre, enregistrant une hausse de +3,03 % sur le trimestre (en USD). Les Méga Caps ont progressé de plus de 14% tirant fortement le marché. Le Nasdaq, particulièrement exposé aux *Big Tech* et à l'Intelligence Artificielle, a surperformé avec une progression de +6,27 % (en USD). La victoire des Républicains aux élections a entrainé des flux internationaux très importants vers les actions américaines. Ces performances illustrent la poursuite le « Trump Trade » et

une confiance renouvelée dans l'économie américaine ainsi que l'attrait des investisseurs pour les valeurs de croissance.
En Europe, les indices ont été pénalisés par des incertitudes politiques et des données économiques décevantes. L'Eurostoxx 50 a terminé le trimestre en baisse de -1,17 % (en EUR). Les divergences sectorielles sont marquées et les géants européens (les Granolas) ont chuté de -7,6 %. Le CAC 40 a clôturé en baisse de -2,55 % sur le trimestre, affecté par les performances décevantes des secteurs du luxe et de l'automobile combinée à une décote liée à l'incertitude politique. Le DAX allemand plus exposé à la technologie et aux financières s'est distingué avec une performance notable de 3,8 %.
En Asie, le Nikkei 225 a baissé de -5,6 % (en USD) au 4ème trimestre suite à la volatilité du Yen et à l'incertitude sur les choix de la Banque du Japon. Le rebond des actions chinoises initié fin septembre après l'annonce de mesures importantes pour stabiliser l'immobilier, s'est poursuivi début octobre puis s'est estompé. Les investisseurs attendent désormais des éléments concrets. Ce rebond illustre néanmoins un regain de confiance dans la capacité de Pékin à stabiliser son économie après plusieurs trimestres de ralentissement.

3. Perspectives 2025

Le début de 2025 sera façonné par les premières politiques de Donald Trump. Selon qu'il privilégie un axe fiscal (baisses d'impôts massives) et la dérèglementation de certains secteurs, ou des politiques protectionnistes et migratoires renforcées, les implications économiques pourraient être très différentes. Dans ce contexte, les banques centrales et en particulier la Fed resteront prudentes, tandis que les investisseurs devront composer avec des perspectives économiques incertaines et une volatilité accrue des marchés financiers.

S1/2025
Le premier semestre 2025 a été marqué par une succession de tensions commerciales et d'évènements politiques et géopolitiques influençant substantiellement les marchés financiers. Le lancement d'une guerre commerciale par les États-Unis début avril a ravivé les craintes inflationnistes, provoquant une baisse des actions, une appréciation de l'or, un rebond des taux longs, une nette dépréciation du dollar et des flux importants en direction de l'Europe. Malgré la pression de D. Trump, la Réserve Fédérale a maintenu ses taux directeurs inchangés entre 4,25 % et 4,5 % craignant une reprise de l'inflation. La BCE, au contraire, a progressivement abaissé son taux de dépôt à 2%. Les négociations budgétaires américaines et le plan de relance allemand ont été source de volatilité des marchés obligataires avec sur la période une baisse de taux longs américains et une hausse des taux longs allemands. Enfin, la guerre entre l'Iran et Israël a entrainé une hausse puis une chute brutale du prix du pétrole. Dans ce contexte incertain et des marchés cahoteux, l'or a progressé de 26%.

Évolution macroéconomique

États-Unis
Le premier semestre 2025 a été profondément marqué par la prise de fonction de Donald Trump et ses premières décisions visant à réduire le déficit commercial américain. Après les annonces surprises concernant le Mexique et le Canada, le président a présenté le 2 avril (Libération Day), une augmentation substantielle des droits de douanes visant les partenaires économiques des Etats-Unis et en particulier la Chine, l'Union européenne, le Japon et la Corée. Une escalade avec la Chine s'en est suivi qui se termina par une pause de 90 jours et des négociations bilatérales à rebondissement. Le protectionnisme américain et l'instabilité politique ont assombri les perspectives de croissance de l'économie américaine et fait craindre une reprise de l'inflation, provoquant une chute du dollar et des actions ainsi qu'une hausse des taux d'intérêts. C'est ensuite la négociation au Congrès de la « One Big Beautiful Bill » qui a été source d'incertitude avec des baisses d'impôts et une hausse des déficits publics.
Le PIB s'est contracté de -0.5% au premier trimestre et l'indice ISM est passé de 50,9 en janvier à 49 en mars. La confiance des consommateurs a également été érodée. Au second trimestre, la tendance s'est confirmée : l'ISM manufacturier chute à 48,5, et l'indice non-manufacturier descend à 49,5, indiquant une détérioration généralisée de l'activité et le risque d'une nouvelle contraction de l'activité. Les ventes de détails ont baissé de -0.9% en mai par rapport à avril. La Réserve fédérale (Fed) a révisé ses perspectives de croissance du PIB réel américain de 2,1 % à 1,7 % pour 2025. La Fed et la Banque mondiale ont révisé leur prévision annuelle de croissance à +1,4 % pour 2025, Amundi prévoit 1.6%.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

La tendance baissière de l'inflation semble s'être arrêtée avec l'arrivée de D. Trump au pouvoir. Au premier trimestre, l'inflation PCE globale était de +2,3 % en glissement annuel, et l'inflation cœur PCE restait à +2,7 %. Au second trimestre, les signaux deviennent contradictoires : l'indice cœur des prix à la consommation ressort à 2,4 % en mai, légèrement en dessous des attentes (2,5 %), tandis que l'inflation cœur PCE reste à +2,7 %, au lieu des 2,6 % attendus par le consensus. Cela montre que l'inflation ne faiblit plus pour le moment, malgré le ralentissement économique. Constatant le risque d'une reprise de l'inflation et l'incertitude sur la politique budgétaire, et malgré la forte pression de la Maison Blanche, la Fed a maintenu ses taux directeurs inchangés entre 4,25 % et 4,50 % sur le semestre.

Zone euro
Le virage protectionniste américain et l'avenir de l'OTAN ainsi que le risque de désengagement des Etats-Unis en Ukraine ont été au centre des préoccupations des européens. Les élections allemandes du 23 févier ont amené au pouvoir une coalition déterminée à faire bouger les lignes budgétaires, initiant un plan d'investissement en infrastructure de 500 milliards d'euros, dont 100 milliards destinés à la défense. Ce tournant budgétaire devrait soutenir la croissance potentielle de l'Allemagne et par extension de la zone-euro. Au premier trimestre 2025, la croissance de zone euro était de +1,5 % en rythme annuel, au-dessus des attentes. Les signes de résilience observés au 1er trimestre ont été progressivement contrebalancés par les effets de la guerre commerciale et la faiblesse industrielle persistante au second trimestre. L'industrie reste faible, mais les perspectives s'améliorent en Allemagne, où l'investissement public va s'accélérer. L'indice ZEW en Allemagne bondit à +47,5, et l'indice IFO confirme l'amélioration des attentes. Cependant, le PMI Composite zone euro de mars s'établit à 50,9 et se stabilisent a 50,2 en mai et en juin. La France stagne, et les perspectives y restent plus faibles qu'en Allemagne.
L'inflation a progressivement diminué en zone euro de 2,4 % en janvier à 1,9 % en mai. La BCE a révisé la croissance attendue pour 2025 à 0,9 % et revu à la baisse ses prévisions d'inflation pour 2026 (1,6 %) et 2027 (2 %). Constatant la baisse de l'inflation et la détérioration des perspectives à court terme, la BCE a poursuivi ses baisses de taux. Le taux de dépôt est passé de 3% en janvier à 2% en juin.

Royaume-Uni
La croissance du PIB du R.U. était de +0.7% au 1er trimestre, tiré par la production industrielle (+1.3%) et les services (+0.7%). Le gouvernement de K Starmer a trouvé un accord commercial avec les Etats-Unis considéré comme plutôt défavorable aux britanniques. La décélération des prix de l'immobilier ainsi que la faiblesse de la confiance des consommateurs limitent la croissance du 2ème trimestre. L'indice des prix à la consommation a progressé de 3,4 % en variation annuelle en mai largement au-dessus de l'objectif de la Banque d'Angleterre qui a maintenu son taux directeur inchangés à 4,25%.

Japon
L'économie japonaise a stagné au premier trimestre et la faiblesse de l'activité s'est confirmée au second dans un contexte de faiblesse des exportations, sans que les effets des droits de douane américains ne soient encore pleinement intégrés. En effet, les négociations avec Washington n'ont pas abouti et le secteur automobile japonais est en ligne de mire du président américain. L'inflation s'établissait à 3.7% en fin de période. La Banque du Japon a maintenu ses taux directeurs inchangés à 0,5 %, en raison du ralentissement de l'économie malgré le niveau de l'inflation. En 2ème trimestre, la BoJ a confirmé l'absence de changement de cap et n'anticipe pas de hausse de taux avant 2026, sauf si la reprise économique se confirmait. De plus, afin de limiter la volatilité des taux à long terme, la BoJ a décidé de réduire moins rapidement son bilan. Enfin, le ministère des Finances annonce réduction des émissions de maturités très longues pour limiter la volatilité des taux JGBs à 30 ans.

Chine
Au premier trimestre 2025, les autorités ont annoncé un « plan d'action spécial » visant à relancer la consommation et la demande intérieure. Mais le secteur immobilier a continué de décélérer malgré les efforts du gouvernement. L'économie a montré quelques signaux de reprise : la production industrielle progresse de 6 % sur un an, et les ventes au détail étaient en hausse à +6,4 % en mai, tandis que l'excédent commercial restait inchangé (750 milliards de yuans). Les prévisions de croissance ont été revues à la hausse (Amundi : 4,1 % à 4,4 % pour 2025), mais elles restent inférieures à l'objectif gouvernemental de 5 %. Néanmoins, les effets de la guerre commerciale avec les États-Unis assombrissent les perspectives de l'économie chinoise. L'indice Caixin du secteur manufacturier est tombé à 48,9, signalant une contraction à venir de l'activité. Le chômage est en baisse depuis le début de l'année, atteignant 5 % en mai. Le pays s'est fixé deux objectifs :

d'une part maintenir le chômage urbain autour de 5 % – 5,5 %, et d'autre part créer 12 millions d'emplois d'ici la fin de l'année.
L'économie chinoise reste en situation déflationniste : les chiffres de mars montrent que les prix à la production baissent de -2.2 %, les prix à la consommation de -0,7 %. La déflation s'amplifie au deuxième semestre : en mai, on observe -3,3 % sur les prix à la production, -0,1 % sur les prix à la consommation. En conséquence, la banque centrale chinoise (PBoC) a repris son assouplissement monétaire, en abaissant ses taux à 1 an à 3 %, et ceux à 5 ans à 3,5 %.

Inde
La tendance est resté positive pour l'économie indienne avec une amélioration des perspectives de croissance et une baisse de l'inflation. L'enquête HSBC PMI composite était à 57,5 en janvier, et atteint 61 en juin, bien au-dessus des attentes (59,4), reflétant une activité robuste, en particulier dans les services. L'inflation en glissement annuel a fortement ralentit au 1er trimestre 1 : 3,6 % en février, contre 4,3 % en janvier. Cette baisse est principalement due à la décélération des prix alimentaires. La désinflation s'est poursuivi au second trimestre : 2,8 % en mai, soit son plus bas niveau depuis 6 ans, contre 3,2 % en avril. La banque centrale (RBI) a logiquement baissé son taux directeur de 50 points de base.

Marchés financiers

Actions
Les marchés actions ont traversé une période de forte volatilité au début du mois d'avril, à la suite de l'annonce de nouveaux tarifs douaniers, puis de leur report. Malgré ce contexte agité, les performances boursières sur l'ensemble du semestre étaient globalement positives mais la baisse du dollar a un effet important sur la performance en devise. C'est particulièrement le cas lorsqu'on ramène les performances des actions américaines en euro du fait de la hausse d'environ 14% de l'euro-dollar.
L'indice MSCI ACWI a progressé de 9% sur le semestre avec une surperformance des marchés émergents (MSCI EM +14%, MSCI World +8.6%). Au sein des marchés développés, le fait marquant a été la surperformance de l'Europe par rapport aux Etats-Unis avec des flux très nettement favorables au Vieux Continent, et qui coïncident avec les décisions de D. Trump en particulier les tarifs douaniers et la pression mise sur le président de la Fed. En Europe, l'Eurostoxx 50 a progressé de 8,3 %, mais seulement 3.9% pour le CAC 40. L'Allemagne a connu la plus forte variation (DAX30 +20%) suite aux annonces du plan de relance du gouvernement Merz et aux flux sur le secteur de la défense. Aux États-Unis, l'indice S&P 500 a progressé de 5,5 % depuis le début de l'année et termine sur des nouveaux plus hauts malgré une forte baisse début avril. Le Nasdaq 100, grâce au rebond des valeurs technologiques, a enregistré une hausse de 7,9 %. En Asie, le Nikkei 225 modestement progressé de 1,5 % et +2.4% pour le TOPIX, tandis que le HSCEI chinois s'est distingué par une forte progression de 19%. La mesure de volatilité VIX a chuté de 6 points sur le semestre terminant à 17% après un passage proche de 50 début avril.
Obligations
Semestre contrasté sur les taux souverains avec une baisse des taux courts de chaque côté de l'Atlantique mais une divergence sur les taux longs. Le taux allemand à 2 ans a reculé de -22 pb (points de base) depuis fin décembre, atteignant 1,86% fin juin dans le sillage des baisses de taux de la BCE (taux de dépôt à 2% fin juin), tandis que le taux Bund 10 ans a augmenté de +24 pb depuis fin décembre, atteignant 2,61% fin juin. Cette remontée des taux longs s'explique par la perspective d'une augmentation de l'offre suite aux annonces de déficits publiques allemands importants. Les courbes de taux se sont donc nettement pentifiées. Mais la hausse des taux allemands s'est accompagnée d'un resserrement des spreads cœur-périphérie. L'écart sur les taux d'intérêt à 10 ans OAT – Bund s'est réduit de 15bp mais le mouvement le plus important concerne les taux italiens qui se sont rapprochés de l'Allemagne de près de 30bp.
Aux États-Unis, le taux Treasuries à 2 ans a reculé de -52 pb atteignant 3,72% alors que le marché anticipe des baisses de taux directeurs de la Fed au deuxième semestre et un ralentissement de la croissance nominale. Le taux UST à 10 ans a baissé de -34 pb, atteignant 4,23% fin juin. Les taux longs américains ont néanmoins été volatils par suite du choc des tarifs douaniers et surtout la négociation au Congrès du déficit budgétaire américain.
Les obligations d'entreprises ont maintenu une performance positive en particulier sur les obligations à haut rendement. Le crédit a performé sur la période avec une resserrement de -3bp sur l'Itraxx Main et -31bp sur le Crossover.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Devises, or et pétrole

Les chocs successifs liés aux décisions de D. Trump ont grevé la confiance des investisseurs internationaux entrainant une chute du dollar. Les relations historiques entre le dollar, les actions et les taux américains ont temporairement disparu, et le greenback a perdu son statut de valeur refuge. L'Euro en a profité s'appréciant de 13,8 % face au billet vert et s'établit à EURUSD@1.18 fin juin. Le Yen s'est également apprécié de 8.4% (USD/JPY@144) et la livre sterling est restée relativement stable et en hausse de 3,7 % face au dollar (GBPUSD@1.36).

Dans ce contexte de forte incertitude géopolitique et de chute du dollar américain, l'or s'est envolé de 25,9 %, traduisant une forte demande pour les actifs de protection.

Le prix du baril de Brent a chuté de -9,4 % sur le semestre mais a été très volatil à partir de juin du fait de la guerre entre Israël/Etats-Unis et l'Iran ($80 début juin). La baisse du pétrole s'explique par la dérérioration des perspectives économiques mais surtout l' augmentation des quotas de production de l'OPEP (en particulier de l'Arabie Saoudite).

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 mai 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 mai 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 juillet 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

91-93, boulevard Pasteur
75015 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2025

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Paris La Défense, le 23 juillet 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING (SICAV)

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :
- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING est constitué de 5 compartiments :

- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD
- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT
- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND
- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE
- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND

Compartiments ouverts au cours de l'exercice :

- AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND créé le 25/10/2024.

Compartiments fermés au cours de l'exercice : Néant.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Compartiment :

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Compte rendu d'activité

Juin 2024
Le marché du HY européen BB (indice ICE HE10) a encore progressé de 0.36% en Juin, malgré un écartement de spread de 21bp. Cela tient à la fois au portage ainsi qu'à la baisse des taux allemands sur la période, dont -23 bp sur le 5 ans. Par comparaison, l'indice Eurostoxx 50 a baissé de -1.74%.

Le 9 Juin dernier, le président français E. Macron a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale, dans la foulée des élections européennes marquées par la montée des extrêmes, provoquant une forte hausse des taux français et une baisse des taux allemands, dans un mouvement de fuite vers la qualité. Le spread 0AT - Bund 10 ans a atteint plus de 80bp contre 47bp en début de mois, traduisant les craintes de dérapage budgétaire de la France.

Si le risque politique a été au centre de l'attention ce mois-ci, il n'a pas occulté les incertitudes concernant l'inflation et les politiques des banques centrales. Aux Etats-Unis, les données macro-économiques ont été particulièrement contrastées avec, d'un côté, un ISM manufacturier plus bas que prévu et des chiffres d'inflation (CPI) inférieurs aux attentes et, de l'autre côté, un indice ISM services bien plus fort qu'anticipé et des créations d'emplois surprenant nettement à la hausse. La Fed n'a pas baissé ses taux, attendant de voir davantage de signes de ralentissement de l'inflation. A l'inverse, la BCE a baissé ses taux directeurs de 25bp pour la première fois depuis Septembre 2019, sans toutefois signaler d'autres baisses à venir dans les prochains mois compte tenu du risque d'inflation sur les salaires.

Les fondamentaux des sociétés HY sont restés stables, les taux de défaut à fin Mai étant en ligne avec le mois précédent à 3.76% contre 3.73% selon Moody's. L'agence de notation a révisé en baisse son taux de défaut à 12 mois de 2.65% contre 2.80% fin Avril. Notons qu'au cours du mois, les CCC ont enregistré une performance de 1.93% contre 0.36% pour les BB et 0.63% pour les B, traduisant une absence de remontée du risque idiosyncratique après le pic du mois de Mars.

Contrairement au mois précédent, les flux ont été très légèrement négatifs en Juin, portant le total annuel à près de +6.8% des actifs sous gestion. Cela n'a pas empêché le marché HY d'absorber une importante quantité d'émissions primaires, soit 15md€ dont 11.5md€ d'émissions d'entreprises et 3.5md€ de bancaires.

Le fonds a enregistré une performance inférieure à celle de son indice de référence sur le mois. Cela tient à un élément non récurrent lié à la modification des sources de prix de l'indice ICE au 03/06 (soit -23bp). Au cours du mois, nous avons notamment participé aux émissions KPN, A2A (hybrides) et Sunrise Medical. Nous avons également réduit notre exposition à certains émetteurs français dans l'attente des élections législatives fin Juin – début Juillet, tout en maintenant le risque du fonds en ligne avec le marché.

Après, l'écartement des spreads sur le mois, le spread du marché HY (CCC inclus) ressort à 358bp, toujours inférieur à la médiane historique (autour de 450bp). Néanmoins, le rendement du marché HY est quasiment inchangé à 6.7%, en ligne avec la médiane de long terme et bien supérieur à celle de ces 12 dernières années (4.2%). De ce fait, le rendement de la classe d'actif reste toujours attractif dans un scénario de croissance modérée et de baisse attendue des taux d'intérêt à horizon 12 mois, malgré le risque de volatilité lié aux évènements politiques / géopolitiques en particulier.

Juilllet 2024
Le marché du HY européen (indice ICE HE10) a progressé de +1.28% en juillet, inscrivant ainsi sa plus forte performance mensuelle depuis le début de l'année. Il a bénéficié à la fois d'un mouvement général de baisse des taux (-25bp sur le Bund 5y) et du portage. A l'instar du marché du crédit, les actifs risqués ont en effet été portés en début de mois par l'issue relativement bénigne des élections législatives françaises, et par des anticipations croissantes de baisses des taux directeurs américains.

Aux Etats-Unis en effet, la publication de chiffres d'inflation en baisse (CPI à 3.0% contre 3.1% attendu) a été interprétée comme laissant une certaine marge de manoeuvre à la Fed, d'autant que les ISM du mois de juin (48.5 pour le manufacturier et 48.8 pour les services) pointent vers un ralentissement de l'activité, et que le chômage est en hausse de +0.4ppt à 4.3%. La croissance du PIB est néanmoins restée solide à +2.8%. Sur

cette base, la Fed a laissé ses taux inchangés. En Europe, les données publiées sur le mois ont été mitigées avec des enquêtes de conjoncture pointant vers un ralentissement de l'activité (PMI composite en baisse à 50.1 après 50.9) alors que la croissance du PIB est ressortie légèrement supérieure aux attentes à +0.6% y/y contre 0.5% attendu. Sans surprise, la BCE a laissé ses taux inchangés.

En ce qui concerne les fondamentaux des entreprises, les publications de résultats du deuxième trimestre ont laissé transparaître certaines faiblesses, principalement dans les secteurs touchant à la consommation (auto, aérien, luxe). Quoiqu'il en soit, Moody's calculait en juin un taux de défaut réalisé sur les 12 derniers mois en légère baisse à 3.53%, et établissait une prévision à 12 mois à 2.86%.

La demande pour la classe d'actifs a été relativement forte sur la période, les fonds HY européens ayant enregistré des souscriptions nettes à hauteur de +1.6% des actifs sous gestion, portant à +8.6% les entrées depuis le début de l'année (JPM). Profitant de cet appétit de la part des investisseurs, le marché primaire a été particulièrement actif avec l'équivalent de 12.2Md€ de nouvelles émissions, dont une part significative libellées en GBP.

La performance du fonds est en ligne avec celle de son indice de référence sur la période. Au cours du mois, nous avons participé aux émissions primaires Phoenix Pharma, Rossini et Banco BPM.

En dépit des incertitudes géopolitiques et d'un environnement macro envoyant des signaux mitigés, notre scenario central reste celui d'une croissance modérée accompagnée d'une baisse des taux d'intérêt à horizon 12 mois. Avec un rendement de 6.5% (CCC inclus), et dans un contexte où les taux de défaut devraient rester contenus, nous pensons que la classe d'actifs devrait continuer de bénéficier de l'appétit des investisseurs à la recherche de produits de portage.

Aout 2024
Le marché du HY européen (indice ICE HE10) a terminé le mois d'août en hausse de 0,94%, après un mois de juillet à +1,26%, portant la performance depuis le début de l'année à +5,47%. Il a bénéficié à la fois d'une appréciation des prix (+0,60% avec une baisse des taux 4bp sur le Bund 5ans et un resserrement des spread de crédit de -7bp) et du portage (+0,34%).

La performance mensuelle du HY se compare à des marchés d'actifs risqués globalement en hausse : MSCI ACWI (+2,57%), Hybrides corporates (+2,0%), S&P500 (+2,43%), Eurostoxx50 (+1,80%), HY US (+1,38%), Cocos (+1,35%), Xover (+0,89%) et Crédit IG (+0,29%). Le Nikkei (-1,09%) et le Shangaï Composite (-3,11%) font figure d'exception avec des performances absolues négatives.

Ces performances masquent cependant un épisode de volatilité sur la première semaine du mois engendrée par d'importants débouclages de positions spéculatives de carry trade au Japon avec le relèvement surprise des taux directeurs de la Banque du Japon (+15bp à 0,25%) et de nouvelles craintes de récession de l'économie américaine. Le retour de l'appétit pour le risque sur les marchés financiers s'est opéré progressivement après le 7 Août, notamment à la faveur de commentaires rassurants de la part de banquiers centraux, à la fois de la part de la Fed (minimisant le risque de récession aux Etats-Unis) et de la part de la Banque du Japon se montrant un cran plus accommodante.

Ainsi, le discours de Jérôme Powell, le 23 août, a davantage renforcé les perspectives d'une baisse de taux à la prochaine réunion du FOMC du 18 septembre. Il a indiqué qu'il était temps d'ajuster la politique monétaire et que la direction était claire, compte tenu de la diminution des risques haussiers sur l'inflation et de l'augmentation des risques baissiers sur l'emploi. La Fed devrait donc baisser ses taux courant septembre, l'incertitude réside dans son ampleur (25bp ou 50bp). En Zone Euro, après deux mois de déception les indicateurs d'activité PMI préliminaires publiés en aout en zone euro ont envoyé un message rassurant avec le rebond de l'indice composite en août (51,2). Si à l'échelle européenne l'activité progresse, des disparités persistent entre les différentes économies de la zone en particulier en France (effet Jeux Olympiques) et en Allemagne (une industrie toujours en difficulté en raison de la faiblesse de la demande). Quant à l'inflation, elle est en baisse sur le mois d'août avec +2.2% sur un an, contre 2.6% le mois précédent. Cette baisse est principalement liée à la chute des prix de l'énergie de l'ordre de 3%. Comme la Fed, la BCE devrait, comme attendu, baisser ses taux lors de la prochaine réunion du 12 septembre, confortée par ces données macroéconomiques. Le marché anticipe une baisse de 100bp aux Etats-Unis et de 50bp pour la zone euro avant la fin 2024.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Coté microéconomique, les publications de résultats ont globalement été en ligne avec les attentes dans l'univers HY. Elles ont alimenté la performance des entreprises télécoms et les foncières nordiques en août. Quelques entreprises ont déçu les attentes du marché (House of HR, Merlin, Progroup et Altice France). Coté notation, Jaguar Land Rover et Warner Music Group ont vu leur rating rehaussé en IG , alors que ELO (BB), Ineos Quattro (B1) et Styrolution (B1) ont été dégradés d'un cran par une agence.

La demande pour la classe d'actifs est restée positive sur la période, avec des souscriptions nettes de 280 M$ pour les fonds HY européens, soit près de 7 Mds$ début de l'année selon JP Morgan. Face à cette demande incrémentale, le marché primaire a particulièrement été atone en août, avec deux émissions en GBP: Ocado Group (10,5%, Aout 2029, 532 M£) et Aston Martin (10,375%, 2029, tap de 65 M£) et Accor Hybride (4,875%, c2030, 500 M€). Le fonds n'a participé qu'au primaire Accor.

Le fonds a surperformé son indice de référence sur la période, ce qui s'explique notamment par (i) la surpondération des dettes hybrides (financières et corporates) et des médias; et (ii) une sélection favorable au sein des foncières. Au cours du mois, le fonds a neutral son positionnement en duration. Au 30/08/24, le fonds affiche un rendement légèrement supérieur à celui de son indice.

Notre scenario central reste celui d'une croissance modérée dans un environnement d'incertitudes géopolitiques et de campagnes électorales aux Etats-Unis. En conséquence, avec un rendement de 6,30% (CCC inclus) et des taux de défaut plutôt contenus (proche de 3% selon Moody's), le marché HY devrait continuer de bénéficier de l'appétit des investisseurs à la recherche de produits de portage. Celui-ci pourrait être davantage stimulé par les baisses de taux des banques centrales dans les prochains mois. Nous anticipons, toutefois, une plus grande dispersion entre les secteurs et/ou les émetteurs ce qui devrait favoriser notre stratégie de gestion active des risques crédit.

Septembre 2024
Après une hausse de 0.94% en Août, le marché du HY européen BB (indice ICE HE10) a encore progressé de 0.88% en Septembre. Cela s'explique par le portage ainsi que par la baisse des taux. Le Bund 5 ans a en effet reculé de 24bp sur la période à 1.95%, compensant nettement l'écartement des spreads (+17bp).

Le mois de Septembre avait pourtant mal commencé pour les actifs risqués, pénalisés par les inquiétudes sur la croissance mondiale. Aux Etats-Unis en particulier, les craintes d'une récession se sont intensifiées suite à la publication d'indicateurs économiques décevants concernant les créations d'emplois (ADP) et le secteur manufacturier (ISM). Ce dernier a également montré des signes de faiblesse en Chine, comme en Europe. Néanmoins, la poursuite du recul de l'inflation en Zone Euro comme aux Etats-Unis (à 2.2% et 2.5% en Août contre 2.6% et 2.9% précédemment) a été favorablement accueillie par les investisseurs, conduisant la BCE et la Fed à baisser leurs taux directeurs au cours du mois. Si la BCE a opté pour -25bp, en ligne avec le mois de Juin, la Fed a amorcé son cycle de baisse des taux par une réduction relativement inattendue de -50bp. Cette décision a davantage été interprétée comme un réajustement de la politique de la Fed que comme la perception d'un risque accru de récession. Enfin, l'annonce par la Chine de mesures de soutien à l'économie a également porté les actifs risqués sur la fin du mois.

Sur le plan fondamental, l'endettement des entreprises High Yield reste maîtrisé et les niveaux de liquidités élevés. Néanmoins, un secteur a fait l'objet de plusieurs avertissements sur les résultats, tant côté IG que HY : le secteur automobile. BMW, Volkswagen, Stellantis, Faurecia, ZF ou encore Aston Martin ont revu en baisse leurs perspectives de croissance en raison d'une réduction générale de la demande, liée au ralentissement de l'économie chinoise notamment. Les ventes plus faibles qu'attendu de véhicules électriques de même que des problèmes d'approvisionnement ont également été évoqués. Cela n'a pas empêché la dispersion au sein du marché HY Européen de continuer à se réduire. Fin Septembre, les émetteurs dits « distressed » ne représentaient plus que 5.7% du marché contre 6.5% le mois précédent et 11.2% en Novembre 2023.

Pour le 3ème mois consécutif, la demande pour la classe d'actifs est restée positive, les souscriptions représentant 1.3% de la classe d'actifs, soit 10.7% depuis le début de l'année (source : JP Morgan). Après un mois d'Août atone, le marché primaire a été actif avec plus de 19md€ d'émissions dont 13.5md€ sur les obligations d'entreprises et 6md€ sur les financières. Nous avons participé aux émissions Accor Invest et CPI Property.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Le fonds a enregistré une performance quasiment en ligne avec son indice de référence sur la période. La surperformance du secteur bancaire a compensé la sous-exposition au secteur de l'énergie. Au cours du mois, nous avons maintenu l'exposition au marché du portefeuille autour de la neutralité. Nous avons opéré des arbitrages sur le secteur bancaire et réduit l'exposition au secteur automobile.

Nous tablons toujours sur un scénario de croissance modérée en Europe, tirée par les services plutôt que par l'activité industrielle. La baisse des taux amorcée par les banques centrales pourrait soutenir la demande. Malgré le risque de volatilité lié aux évènements géopolitiques (Moyen-Orient, élections américaines), le marché HY européen pourrait continuer à bénéficier de l'appétit pour le rendement (de l'ordre de 6%, CCC inclus) mis en évidence par les flux positifs au sein de la classe d'actifs depuis le début de l'année, d'autant que les fondamentaux restent bons. La dispersion pourrait toutefois être amenée à augmenter après avoir atteint un niveau relativement bas, favorisant la sélection crédit.

Octobre 2024
Le mois d'octobre a été marqué par une bonne performance du marché High Yield Européen, l'indice HE10 enregistrant une hausse de +0,59% dans un resserrement des spreads de 27bp illustrant la résilience du marché face aux incertitudes géopolitiques.
Les États-Unis ont affiché une croissance du PIB de +2.8% au troisième trimestre, accompagnée d'une légère hausse de l'inflation de nature à étayer une trajectoire de remontée des taux. En revanche, la croissance en Europe est restée modeste (+0,4%), et accompagnée d'une inflation modérée, entretenant un certain optimisme quant à la poursuite d'une politique monétaire accommodante de la part de la BCE.
Cependant, la menace d'un élargissement du conflit régional au Moyen-Orient demeure un facteur de risque, notamment en raison de son impact potentiel sur les prix du pétrole. Les élections présidentielles américaines constituent également une source d'incertitude importante ayant entraîné un regain de volatilité sur les marchés actions ainsi qu'une nette remontée des taux d'intérêt gouvernementaux (Allemagne 5 ans en hausse de 32bp).
Dans ce contexte le crédit a montré une résilience notable marquée par une surperformance des segments les plus risqués - généralement moins sensibles aux variations de taux - avec respectivement : IG à -0,4%, Hybrides à +0,5%, HY BB à +0,56%, HY B à +0,61%, et HY CCC à +0,91%.
Sur le mois, nous avons observé une poursuite des flux entrants sur la classe d'actifs, avec une augmentation de +3,8% des actifs sous gestion en Octobre, portant le total à +14,5% depuis le début de l'année 2024 (source JPM). Le marché primaire est resté actif, avec 15,5 milliards d'euros d'émissions d'entreprises, incluant celles de Fressnapf, Iliad, Neinor, AccorInvest, Belron, Stada et IHO. De plus, 1,5 milliard d'euros d'émissions financières High Yield ont également été placés.
La performance du fonds ressort en léger retrait par rapport à son indice de référence sur la période notamment en raison de sa sous-pondération sur certains émetteurs stressés (ELO, Eutelsat…) ou dont la notation ESG est faible (PEMEX, Teva) ayant bénéficié du momentum positif du marché.
Nous continuons de tabler sur un scénario de croissance modérée en Europe, principalement tirée par le secteur des services plutôt que par l'activité industrielle. Dans ce contexte, la baisse graduelle des taux de la BCE devrait contribuer à soutenir la demande. Les résultats des entreprises restent globalement robustes, avec plus de 50% de surprises positives et un taux de défaut anticipé à 12 mois toujours bas (2,79% selon Moody's). Nous pensons donc qu'en dépit du risque de volatilité lié aux événements géopolitiques (Moyen-Orient, élections américaines), le rendement du marché High Yield BB européen, à environ 5.2%, devrait continuer d'attirer les investisseurs en quête de portage. Toutefois la dispersion des performances entre émetteurs pourrait augmenter progressivement et nous incite à souligner l'importance de la sélection crédit.

Novembre 2024
Le marché du HY européen (indice Ice HE10) a progressé de +0.64% en novembre, poursuivant sa dynamique positive. Il a bénéficié d'un mouvement général de baisse des taux (-24bp pour le Bund à 5 ans) et du portage, alors que le spread de crédit s'est écarté de +17bp.

Dans le même temps, le spread du marché High Yield américain s'est resserré de -16bp, le S&P500 a progressé de +8.8% (en euro), et l'Eurostoxx50 a reculé de -0.37%. L'élection de Donald Trump, assortie de la victoire totale du Parti Républicain au Congrès, semble en effet avoir renforcé les perspectives de découplage entre les économies européenne et américaine. Le président nouvellement élu aura les mains libres pour dérouler son programme de soutien à la croissance domestique, alors que l'économie européenne marque certains signes de faiblesse et que deux de ses principaux pays sont maintenant entrés dans une période d'incertitude politique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

De fait, aux Etats-Unis, le PMI composite est ressorti en hausse à 55.3, la confiance des consommateurs est au plus haut depuis 16 mois, et le marché de l'emploi continue de faire preuve de dynamisme. A contrario, en Zone Euro, le PMI flash de novembre est sorti en baisse à 48.1, et plusieurs indices de confiance publiés sur le mois dépeignent une certaine morosité. Dans ce contexte, et alors que l'inflation européenne continue de montrer des signes de ralentissement, il semble que la BCE n'ait d'autre choix que de poursuivre sa politique monétaire accommodante.

Pour ce qui est des fondamentaux des entreprises, les publications de résultats du troisième trimestre montrent des performances globalement supérieures aux attentes, avec notamment une performance solide des banques, principal moteur de cette tendance. En revanche, les entreprises cycliques ont dans l'ensemble affiché des résultats décevants, notamment dans les secteurs de la consommation et de l'énergie. Mais les bilans restent généralement sains et à cet égard, Moody's estime un taux de défaut réalisé annuel de 3.3% à fin octobre, avec une prévision en baisse à 2.7% d'ici 12 mois.

En ce qui concerne les facteurs techniques, ils ont été favorables en novembre, dans la continuité des mois précédents. Du fait des élections américaines, le marché primaire n'a vraiment été actif que deux semaines. Les volumes émis ont donc été modérés, avec 4.9MdE d'émissions d'entreprises et 5.7MdE d'émissions de financières. Dans le même temps, les Fonds HY européens ont continué d'enregistrer des souscriptions nettes à hauteur de +1.0% des actifs sous gestion (JPM), portant les entrées sur la classe d'actifs à +16.3% des AuM depuis le début de l'année.

Le fonds a surperformé son indice de référence sur la période. Cela s'explique principalement par sa surexposition aux subordonnées bancaires, par sa sélection crédit sur les entreprises non financières. Au cours du mois, nous avons participé aux nouvelles émissions Asmodée, Roquette Frères et BPER Banca AT1. Par ailleurs, nous avons réduit nos expositions à plusieurs émetteurs ne présentant plus de valeur au regard de leur profil de crédit selon nous.

Malgré les incertitudes politiques, nous anticipons une croissance modérée en Europe, soutenue par une action accommodante de la BCE. Dans ce contexte, les fondamentaux généralement sains des entreprises et des taux de défaut qui devraient rester bas offrent un cadre favorable pour le marché du High Yield européen. Aussi, avec un rendement de 6% (CCC inclus), nous pensons que la classe d'actifs demeure un choix pertinent pour les investisseurs en quête de portage. Nous soulignons toutefois l'importance de la sélection crédit.

Decembre 2024
Le marché HY européen (indice ICE HE10) a progressé de 0,65% en décembre, terminant ainsi l'année à +8,44%. Sur le mois, il a bénéficié à la fois d'une appréciation des prix (+0,28%, le resserrement des spreads de 25bp ayant surcompensé la hausse du Bund 5ans de 23bp) et du portage (+0,38%). Le marché HY a profité d'un rally de fin d'année porté par les émetteurs notés B (+0,95%) et des situations spéciales.

La performance mensuelle intervient dans un environnement d'aversion pour le risque : S&P500 (-2,4%), MSCI ACWI (-2,3%), IG US (-2,0%), HY US (-0,55%), IG Euro (-0,50%) et le Xover (-0,13%). Quelques actifs risqués affichent cependant des performances positives: le Topix (+3,9%), les AT1 (+0,82%) et les hybrides IG (+0,60%) et HY (+0,75%).

La Fed a baissé sa cible de taux Fed Funds de 25bp en décembre (à 4,25-4,50%), soit -100bp depuis le début du cycle d'assouplissement monétaire en septembre. Elle a aussi signalé qu'elle attendait moins de baisses de taux en 2025 (~50bp, contre un consensus à 100bp). Jerome Powell a indiqué que la réduction de l'ampleur des baisses de taux attendues par le FOMC en 2025 s'explique par une inflation sensiblement plus élevée qu'anticipée (2,5% contre 2,1% prévu en septembre) et un marché de l'emploi plus robuste. Ce discours moins accommodant de la Fed a surpris le marché et engendré une hausse des niveaux de taux d'intérêt US10Y (+40bp) et du Bund (+31bp), de la volatilité des taux et une appréciation du dollar (+2,6% sur le Dollar Index). Si la Fed s'appuie sur des données économiques robustes, la BCE fait de son côté face à des signaux d'activité contrastés. En zone euro, les enquêtes PMI flash de décembre ont surpris favorablement dans l'ensemble.

Le PMI composite est remonté à 49,5 (vs 48,2 attendu), tiré par la composante Services (51,4 vs 49,5 attendu) alors que le PMI manufacturier est resté stable à 45,2 (contre 45,3 attendu). En dehors des PMI, les enquêtes nationales de climat des affaires publiées en France et en Allemagne ont envoyé des signaux plus décevants

sur les perspectives d'activité. Ces enquêtes intègrent, au moins partiellement, des craintes associées à la politique économique de la nouvelle administration Trump et ses impacts (négatifs) pour la croissance du reste du monde.

Côté microéconomique, les migrations de notations se sont multipliées en décembre dans le secteur automobile (ZF Friedrichshafen, Standard Profil, Mahle et Antolin) et les banques françaises dont les notes ont été réduites à la suite de la baisse de la note de la France par Moody's (à Aa3). Le marché privé a encore une fois permis de réduire le risque de refinancement offrant une alternative à l'émission de dette publique cotée d'un émetteur sous pression (Grifols, le placement privé de 1,3 Md€, 7,125% 2030 en décembre après 1,3Md€ 7,5% 2030 en avril). Cette optionalité est un bon support technique pour les émetteurs.

Ce mois-ci, la collecte des fonds européens est négative de 166M$ (dont -498M$ pour les ETFs). Sur l'année, les souscriptions ont atteint 12,5Mds$ (source: JP Morgan), soit environ 15% du stock. Face à cette demande, l'offre de primaire a été moins active avec 4 émissions sur le mois: Motor Fuel (8,625% 2029, tap de 310M£), Virgin Media (7,875%, 2032, 400M£), Domestic & General (8,125%, 2029, 350M£) et Flos B&B Italia (E+388bp, 2029, 550M€). Le fonds n'a pas participé au primaire en décembre.

Le fonds a surperformé son indice de référence sur la période. Cela s'explique principalement par (i) sa surexposition à la dette subordonnée (bancaire et hybride) et au secteur télécom; et (ii) par un effet sélection favorable au sein des secteurs immobilier et automobiles. Au cours du mois, nous avons réduit nos expositions à plusieurs émetteurs offrant un couple rendement-risque moins attractif (notamment Constellium et PlayTech).

Pour l'année 2025, nous anticipons une performance d'environ 5% en total return pour le HY européen. Dans un contexte de taux relativement hauts et de primes de risque faibles, le HY reste selon nous une poche d'allocation attractive pour son rendement. Nous envisageons cependant des phases de volatilité accrue courant 2025 que nous mettrons à profit pour gérer activement le béta du fonds et pour capitaliser sur notre capacité de sélection crédit.

Janvier 2025
Le marché HY euro BB (indice ICE HE10) a progressé de 0,46% en Janvier, soit un resserrement de spread de -10bp. Cela a permis de compenser la hausse du Bund 5 ans, de l'ordre de +8bp sur le mois. Notons que les émetteurs B et CCC ont enregistré des hausses respectives de 0,73% et 2,26% contre 0,47% pour les BB. Les Cocos ont également continué à surperformer le marché du crédit dans son ensemble avec une progression de +1,31%. Le HY US a fait mieux que le HY Européen avec une progression de 1,25% (couvert en Euros). Enfin, l'Eurostoxx 50 a fini en hausse de +8,1% contre 2,7% pour le S&P 500, traduisant un certain appétit pour le risque.

Le mois avait pourtant mal commencé, le marché du HY européen reculant d'environ -0,6% en milieu de mois. Cela a davantage tenu à la hausse des taux (Bund 5Y : +31bp sur les 2 premières semaines de l'année à 2,46%) qu'à l'écartement des spreads en raison de craintes concernant l'inflation, tant aux Etats-Unis (création d'emplois plus forte qu'attendu) qu'en Zone Euro (hausse des prix de l'énergie) ou encore au Royaume-Uni. A cela se sont ajoutées les menaces de hausse des droits de douane par la nouvelle administration Trump. La situation s'est toutefois apaisée sur la 2ème partie du mois avec la publication d'indicateurs plus favorables concernant l'inflation cœur aux Etats-Unis et des décisions sans surprise des banques centrales, à savoir une nouvelle baisse des taux de 25bp de la BCE et un statu quo de la Fed, mettant en évidence la divergence entre les deux. Notons enfin une nouvelle source de volatilité : l'émergence de DeepSeek, le groupe chinois qui est venu concurrencer les géants de l'IA aux Etats-Unis, ce qui a toutefois davantage impacté les marchés actions que crédits.

Sur le plan fondamental, peu de publications sont à signaler, les résultats des entreprises au T4 étant attendues à partir de février. Les taux de défaut attendus par Moody's à 12 mois restent inférieurs à 3% (2,94% en Europe). Concernant les éléments techniques, les flux ont été positifs sur le mois, représentant 0,2% des actifs sous gestion (source : JP), malgré 2 semaines de rachats en début de mois. Le marché primaire, qui avait démarré doucement, s'est élevé à 11md€ environ dont 7md€ d'obligations d'entreprises.

Sur le mois, le fonds a enregistré une performance légèrement inférieure à celle de son indice. La bonne performance des Banques et des Télécoms a été compensée par la contribution négative du secteur de la Pharmacie et de la Distribution Alimentaire. Sur le mois, nous avons participé aux émissions primaires Kiloutou,

OVH ou Elior et légèrement renforcé notre exposition au secteur auto. Nous avons dans le même temps réduit des noms défensifs serrés ainsi que des noms plus « high beta » pour des raisons fondamentales.

Dans les prochaines semaines, les annonces de Trump concernant les droits de douane et/ou les enjeux géopolitiques (guerres en Ukraine et au Moyen Orient) devraient créer de la volatilité, plus encore au niveau des taux que des spreads. Nous n'anticipons pas de resserrement de ces derniers compte tenu de leur niveau historiquement serré. Néanmoins, le marché HY devrait rester soutenu par un niveau de taux attractif (HPC0 : 5,6%, CCC inclus), des fondamentaux solides et des facteurs techniques favorables.

Fevrier 2025
Le marché High Yield européen BB a enregistré une bonne performance en février, avec +0,86 % (Indice ICE BAML HPC4) et un resserrement des spreads de 13 bp, malgré un environnement marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques.
Les États-Unis ont manifesté leur réticence à maintenir un soutien financier à l'Ukraine face à la Russie, appelant à des négociations rapides avec le Kremlin, au prix de concessions potentiellement significatives. Cette situation a engendré un climat d'inquiétude et de tension parmi les dirigeants européens, qui peinent à afficher un front uni face au conflit. Parallèlement, les élections législatives en Allemagne, remportées par les conservateurs, ont vu l'extrême droite atteindre un score record, soulevant des questions sur la cohésion européenne. De plus, Donald Trump a réitéré ses menaces d'imposer des tarifs douaniers de 25 % sur les produits européens, ce qui pourrait peser sur les secteurs de l'automobile et de la chimie.
L'inflation a légèrement décéléré en zone euro, passant de 2,5 % à 2,4 %, ce qui a renforcé les anticipations de baisse du taux directeur de la BCE et entraîné un retrait des taux allemands (Bund 5 ans -11 points de base). Aux États-Unis, l'inflation demeure proche de 3 %, bien au-dessus de l'objectif de 2 % de la FED. Le marché de l'emploi reste robuste, et l'impact de la politique douanière demeure difficile à évaluer. Dans ce contexte, Jérôme Powell a indiqué que la politique monétaire devrait rester restrictive, incitant les marchés à repousser leurs anticipations de baisse des taux à la seconde moitié de 2025.
Le crédit européen, et en particulier le High Yield, soutenu par des fondamentaux d'entreprises solides, continue d'être perçu comme un refuge. Les flux ont été positifs ce mois-ci, avec une augmentation de +1,2 % des actifs sous gestion (source JPM), marquant une accélération par rapport à janvier.
L'activité primaire High Yield est restée modeste, avec 6 milliards d'euros émis, dont 3,3 milliards d'euros d'émissions d'entreprises (incluant Loxam et Dovalue, auxquelles nous avons participé) et 2,7 milliards d'euros d'émissions financières (notamment Unicredit AT1 et CCF T2).
Les segments les plus risqués du crédit ont surperformé durant cette période, avec +0,6 % pour l'investment grade, +0,86 % pour les BB, +1,16 % pour les B, +2,6 % pour les CCC et +0,89 % pour les Cocos.
Le fonds affiche un léger retrait par rapport à son indice de référence, principalement en raison de sa sous-exposition à certains émetteurs en situation tendue (Auchan, SES, Eramet) ou au profil ESG négatif (Pemex), qui ont bénéficié de ce momentum de marché.
Le contexte géopolitique devrait continuer à être un vecteur de volatilité, avec un impact potentiel plus marqué sur les taux que sur le crédit. Malgré des niveaux de spreads historiquement serrés, le marché High Yield BB devrait rester soutenu par un niveau de rendement attractif (HE10 : 4.18 %), des fondamentaux solides (taux de défaut prévu à 12 mois : 2,7 %) et des facteurs techniques (offre/demande) favorables.

Mars 2025
Le marché du High Yield Européen (indice Ice HE10) a reculé de -0.84% en mars, ayant subi les effets conjugués de deux phénomènes bien distincts. Premièrement, le spread de crédit s'est significativement écarté (+35bp), en raison des inquiétudes croissantes relatives aux droits de douane qui seront annoncés par Donald Trump le 2 avril. Deuxièmement, les rendements des emprunts d'Etat allemands ont connu la hausse la plus importante depuis la réunification allemande (+0.19% sur le Bund à 5y), poussés par des anticipations d'expansion fiscale massive en Europe, après qu'un plan de relance historique visant à stimuler l'investissement public en infrastructures et dépenses de défense ait été acté en début de mois en Allemagne.

En ce qui concerne les données macro publiées sur le mois, en Zone Euro, le PMI Composite reflète une activité en expansion, s'affichant à 50.4 en mars, soit le niveau le plus haut atteint depuis sept mois. En ce qui concerne l'inflation, les derniers chiffres indiquent qu'elle semble sous contrôle, les chiffres d'inflation globale et sous-jacente étant tous les deux en recul par rapport au mois précédent à 2.3% et 2.6% respectivement. Sur cette base, la BCE a décidé de réduire ses taux directeurs de 25 points de base, portant le taux de la facilité de dépôt à 2.50%. Aux Etats-Unis, les données publiées sur le mois ont été mitigées, certaines

alimentant même les craintes d'un ralentissement de la croissance provoqué par l'instauration de droits de douane à venir. Notamment, la confiance des consommateurs est au plus bas depuis janvier 2021, à 92.9, et le taux de chômage est ressorti en hausse et supérieur aux attentes à 4.1% contre 4.0% attendu. Dans ce contexte, si la Fed a laissé ses taux inchangés, elle a cependant révisé ses perspectives de croissance à la baisse pour 2025 à +1.7% contre 2.1% auparavant, et elle anticipe désormais une accélération de l'inflation à 2.7% contre 2.5% précédemment.

Pour ce qui est des fondamentaux des entreprises, les résultats du 4e trimestre ont très légèrement dépassé les attentes, et les disparités entre secteurs ont été assez fortes. Les banques ont notamment affiché de solides performances, alors que le secteur automobile continue de rencontrer des difficultés. Les taux de défaut ont baissé pour le troisième mois consécutif à 2.48% à fin janvier, et Moody's calcule une prévision de taux de défaut de 2.70% à fin janvier 2026. Notons qu'à cet égard, la proportion d'obligations traitant à des niveaux 'distressed' est au plus bas depuis avril 2022 à 4.7%.

En ce qui concerne les facteurs techniques, ils ont été plutôt défavorables sur le mois. Les émetteurs ont en effet préféré devancer les annonces du Président Trump concernant les tarifs douaniers pour venir se refinancer. Ainsi, l'activité du marché primaire a significativement accéléré avec 9.7Md€ d'émissions d'entreprises et 3.6Md€ d'émissions financières. Dans le même temps, les fonds HY européens ont enregistré des sorties nettes sur le mois (-0.2% des AuM selon JPM). Sur le premier trimestre, la classe d'actifs a toutefois enregistré de souscriptions nettes (+1.2% des AuM).

Le fonds a sous-performé son indice de référence sur la période. Cela s'explique principalement par sa légère surexposition au marché et aux dettes subordonnées bancaires. Au cours du mois nous avons participé aux nouvelles émissions d'émetteurs notés BB, FNAC, Séché Environnement et Shaeffler notamment.

A l'approche de la mise en place de droits de douanes américains d'une part, et en l'attente de l'implémentation du plan de relance allemand historique d'autre part, nous nous attendons à des épisodes de volatilité. Toutefois, nous continuons de tabler sur une croissance modérée en Europe, et, alors que le ralentissement de l'inflation en zone euro semble bien orienté, nous pensons que la BCE devrait donc être en mesure de continuer de baisser ses taux, rendant les conditions financières favorables au crédit. Les taux de défaut devraient donc rester modérés et nous pensons donc qu'avec un rendement de 6.05% (CCC inclus), le HY européen devrait bénéficier de l'appétit des investisseurs.

Avril 2025
Le marché HY européen (indice ICE HE10) a terminé le mois d'Avril en hausse de 0,42%, après un 1er trimestre à +0,46%, portant la performance depuis le début de l'année à +0,88%. Il a essentiellement bénéficié du portage (+0,36%) alors que la baisse du Bund 5ans de 35bp a surpassé l'écartement des spreads de 30bp (soit un effet prix de +0,06%).

La performance mensuelle du HY intervient dans un environnement d'aversion pour le risque généralisée : S&P500 (-5,44% en €), MSCI ACWI (-3,88%), MSCI Emergent (-3,51%), MSCI Europe (-0,68%), AT1 (-0,38%), HY US (-0,16%) et XOVER (-0,13%). Cela a également touché les matières premières (-13%, dont -23% pour le pétrole), et le Dollar index (-4.5%). Quelques actifs risqués affichent cependant des performances positives: IG € (+0,91%), le Topix (+0,35%) et les hybrides HY (+0,18%).

Ces performances masquent cependant des épisodes de volatilité et des journées de corrections boursières historiques entre le 2 et 8 avril sur fond d'annonces relatives à la politique de droits de douanes réciproques de l'Administration Trump et de tensions commerciales sino-américaines. Le retour de l'appétit pour le risque sur les marchés financiers s'est opéré progressivement après le 9 avril à la faveur de l'annonce d'une pause de 90 jours sur lesdits droits de douanes. En dépit de ce contexte de forte aversion pour le risque, les marchés de taux ont enregistré des performances plus contrastées sur la même période. L'incertitude sur les perspectives économiques (croissance et inflation) reste forte, de même que les risques d'instabilité des anticipations de politique monétaire des principales banques centrales. La Fed a encore confirmé courant avril qu'elle n'était pas pressée de baisser ses taux, au vu des incertitudes sur la croissance et sur l'inflation. Pour sa part, La BCE a baissé ses taux directeurs de 25bp comme anticipé. Elle a accompagné son action par un message particulièrement mitigé sur les risques inflationnistes liés à cette guerre commerciale.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Coté microéconomique, les publications de résultats sont globalement en ligne avec les attentes dans l'univers HY. A l'exception de Cerba Healthcare, les résultats publiés en avril n'ont eu que peu d'impact la performance des émetteurs. Coté notation, Fitch a relevé la note de les 4 principales banques grecques d'un cran mettant en avant aussi l'amélioration de la qualité de leurs actifs que l'environnement opérationnel de la Grèce. S&P a dégradé Progroup (d'un cran à BB-) et ZF Friedrichshafen (2 crans à BB-). L'agence a également a relevé la note de 15 banques italiennes suite à l'upgrade de l'Italie d'un cran à BBB+. Pour sa part, Moody's a dégradé Foncia et ams-OSRAM d'un cran à respectivement Caa1 et B3 citant des détériorations opérationnelles plus marquées qu'attendu.

La demande pour la classe d'actifs a été légèrement négative sur la période, avec des rachats nets de 262 M€ pour les fonds HY européens (-0,3%), soit près de 933 M€ début de l'année selon JP Morgan (-1,1%). A contrario, après 3 semaines sans nouvelle émission en avril, le marché primaire a été dynamique avec 7,5 Mds€ placés en quelques jours (dont Lottomatica Group, Advanz Pharma et Stada). Le fonds a participé activement à ces primaires.

Le fonds a surperformé son indice de référence sur la période, ce qui s'explique notamment par (i) une sélection favorable au sein des obligations notées Bs, (ii) une sous-exposition à certains secteurs mal notés en ESG (chimie, pétrole et santé) et (iii) une sélection favorable au sein des télécoms. Au 30/04/24, le fonds affiche un rendement légèrement supérieur à celui de son indice pour une duration comparable.

Ce contexte d'incertitude devrait continuer à être un vecteur de volatilité, avec un impact potentiel plus marqué sur les actifs risqués sensibles à la croissance mondiale. Cela induira sans doute de la dispersion entre les secteurs et/ou les émetteurs sans toutefois remettre en cause la thèse d'investissement sur la classe d'actifs pour l'année 2025. Le marché HY devrait continuer de bénéficier de l'appétit des investisseurs à la recherche de produits de portage.

Mai 2025
Le marché HY européen BB (indice ICE HE10) a enregistré une progression de +1,16% en Mai. Celle-ci tient à un resserrement de spread de -36bp, effaçant totalement l'écartement de +30bp du mois dernier. Cette performance s'inscrit dans un contexte de hausse modérée des taux en Europe, soit +8bp sur le 5 ans allemand, à l'inverse du marché américain (+24bp sur le 5 ans). Par notation, les émetteurs CCC et B, en hausse de 2,25% et 1,32% respectivement, ont surperformé les obligations BB, en progression de +1,15%. Cela traduit un fort appétit pour le risque, comme en témoigne également la hausse des marchés actions, soit + 6,1% sur le S&P 500 et +5,1% sur l'Euro Stoxx 50.

L'optimisme qui a caractérisé le mois de Mai s'explique par la publication de données macro-économiques favorables. En effet, aux Etats-Unis, les créations d'emplois se sont avérées plus fortes que prévu, le taux de chômage est resté stable à 4,2% et l'ISM services est ressorti bien au-dessus des attentes, soulignant la solidité de l'économie américaine malgré les hausses attendues des droits de douane. L'inflation a également reculé à 2,3% en données annuelles contre 2,4% attendu. En Europe, la légère amélioration de l'ISM manufacturier et du climat des affaires en Allemagne (indice IFO) notamment ont été des signaux encourageants. Aussi, l'espoir d'une désescalade dans la guerre commerciale entre les Etats-Unis et ses partenaires, suite à l'annonce d'un accord avec le Royaume Uni et de discussions constructives avec la Chine, ont soutenu les marchés. Dans ce contexte positif, notons toutefois la dégradation de la note des Etats-Unis par Moody's de Aaa à Aa+ en raison des craintes concernant la trajectoire budgétaire du pays, qui ont poussé les taux américains à la hausse.

Côté micro-économique, de nombreux résultats trimestriels ont été publiés. Ils sont pour la plupart ressortis en ligne (Forvia, Lottomatica, Advanz), voire supérieurs aux attentes (Teva, Shaeffler, Motor Fuel), à l'exception de certains émetteurs (Ziggo, Avis Budget, Sappi). Les notations de plusieurs groupes pharmaceutiques dont Stada et Teva ont été revues en hausse par Moody's alors que Altice France Holdings a été dégradé en D par S&P. Le défaut de cet émetteur était attendu suite à la confirmation d'un accord de restructuration entre le groupe et ses créditeurs, incluant la conversion d'une partie de la dette en actions. A fin Avril, Moody's tablait sur un taux de défaut à 12 mois de 2,9% contre 2,1% aujourd'hui.

La demande pour la classe d'actifs a été largement positive sur le mois, les souscriptions représentant environ 2,4% des encours (source : JP Morgan), effaçant ainsi les rachats du mois précédent. Dans le même temps,

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

les émissions primaires ont atteint 27md€, dont 20md€ d'obligations d'entreprises et 7md€ d'obligations bancaires, niveau proche des records de 2021. Le fonds a été sélectif, participant aux émissions Valeo, Abertis Hybride et Commerzbank en particulier.

Le fonds a enregistré une performance quasiment en ligne avec son indice de référence sur la période. En termes relatifs, le secteur bancaire a contribué positivement à la performance, à l'inverse du secteur pétrolier auquel le fonds n'est pas exposé. Au cours du mois, le fonds a notamment renforcé son exposition aux secteurs de l'automobile et de l'emballage et pris profit sur des obligations subordonnées d'entreprise et bancaires.

Après le rebond observé depuis mi-Avril, le marché HY européen BB a retrouvé les niveaux de fin Mars en termes de spread, soit près de 215bp, environ 10bp au-dessus du point bas de Février. Le potentiel de resserrement pourrait toutefois être limité, la menace d'augmentation des droits de douane aux Etats-Unis étant toujours susceptible de peser sur la croissance mondiale et l'inflation. Les facteurs techniques restent néanmoins forts en raison du rendement offert par le HY Européen BB (4,3%), d'autant que les fondamentaux des sociétés High Yield sont solides.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - I (C) en devise EUR : 7,00% / 7,63% avec une Tracking Error de 0,58%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - I2 (C) en devise EUR : 7,23% / 7,63% avec une Tracking Error de 0,58%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - M (C) en devise EUR : 7,52% / 7,63% avec une Tracking Error de 0,59%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - O (C) en devise EUR : 7,48% / 7,63% avec une Tracking Error de 0,59%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - P (C) en devise EUR : 6,33% / 7,63% avec une Tracking Error de 0,59%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - PM (C) en devise EUR : 6,54% / 7,63% avec une Tracking Error de 0,59%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - R (C) en devise EUR : 6,84% / 7,63% avec une Tracking Error de 0,58%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	50 274 204,11	48 944 121,14
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	42 952 534,58	54 350 661,28
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	51 915 565,17	44 699 335,79
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	6 426 175,51	5 229 055,88
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15-04-31	4 876 534,78	3 611 268,76
ZF EUROPE FINANCE BV 4.75% 31-01-29	5 432 540,70	2 529 701,92
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125% 13-03-29	3 444 759,43	2 173 474,32
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	3 243 353,00	2 357 597,00
EDF 3.375% PERP	2 214 484,17	1 270 485,65
BBVA 6.875% PERP	2 624 824,98	803 000,00

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 22 701 584,50

o Change à terme : 21 391 044,50
o Future : 1 310 540,00
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE
	CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG
	SOCIETE GENERALE PAR
	STATE STREET BANK MUNICH

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement
Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 7,62%.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :
- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :
- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :
- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».
Les objectifs de ces comités sont les suivants :
- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS* V»). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires[2]) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

[2] Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :
- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relativedes stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP…)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères *qualitatifs :*
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :
- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :
- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :
- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde[3], selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité[4] .Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

[3] Sources Amundi Décembre 2024
[4] Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG[5] :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,

- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la règlementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- **mines anti-personnel et bombes à sous-munitions**[6],
- **armes chimiques et biologiques**[7],
- **violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies**[8].

Exclusions sectorielles :

- **armement nucléaire**,
- **armes à uranium appauvri**,
- **charbon thermique**[9],
- **hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)**[10],
- **tabac** *(produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).*

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- *Charbon thermique*

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction, Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

[5] Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi
[6] Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).
[7] Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972
[8] Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles
[9] Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté
[10] Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante[11].

- *Hydrocarbures non conventionnels*

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aiguës. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- *Tabac*

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- *Armement nucléaire*

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

- *Armes à uranium appauvri*

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

[11] Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur https://legroupe.amundi.com (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie
Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR
Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus financiers nets et les autres produits dont sont déduits les autres charges, pour dégager les revenus nets avant compte de régularisation de **9 931 374,95 EUROS**.

Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les revenus distribuables au titre de l'exercice clos : **10 779 804,13 EUROS**.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

4 524 151,81 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C
4 831 700,86 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C
4,43 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M
4,45 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C
366 773,98 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C
951 869,85 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C
105 298,75 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C

Le montant des plus ou moins-values réalisées nettes est de : 1 398 648,11 EUROS et se décompose comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C : Capitalisation : 595 908,84 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C : Capitalisation : 590 593,45 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M : Capitalisation : 0,48 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C : Capitalisation : 0,50 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C : Capitalisation : 57 520,77 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C : Capitalisation : 140 307,04 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C : Capitalisation : 14 317,03 EUROS

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Bilan Actif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	**283 506 482,10**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	283 506 482,10
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**12 471 895,06**
OPCVM	12 471 895,06
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	**76 820,03**
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**296 055 197,19**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 115 251,02**
Comptes financiers	**1 150 598,34**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**2 265 849,36**
Total de l'actif I+II	**298 321 046,55**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Bilan Passif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Capitaux propres :	
Capital	276 074 246,84
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	19 385 063,52
Capitaux propres I	**295 459 310,36**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**295 459 310,36**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	**114 388,12**
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**114 388,12**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 747 348,07
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	**2 747 348,07**
Total Passifs : I+II+III+IV	**298 321 046,55**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	11 105 609,68
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	52 847,34
Sous-total produits sur opérations financières	**11 158 457,02**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-1 051,73
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 051,73**
Total revenus financiers nets (A)	**11 157 405,29**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 225 537,09
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	-493,25
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 226 030,34**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**9 931 374,95**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**848 429,18**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**10 779 804,13**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 504 312,50
Frais de transactions externes et frais de cession	-228 558,10
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 275 754,40**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**122 893,71**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**1 398 648,11**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	6 365 227,41
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-17 856,87
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**6 347 370,54**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**859 240,74**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**7 206 611,28**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**19 385 063,52**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L’objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer, après prise en compte des frais courants, l’indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10), en investissant dans une sélection d’obligations privées de catégorie « haut rendement » de l’OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Actif net Global en EUR	**237 352 002,48**	**355 934 770,32**	**212 364 035,18**	**241 548 550,58**	**295 459 310,36**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C en EUR					
Actif net	48 950 915,18	118 944 260,00	73 039 832,73	82 899 707,36	125 964 408,28
Nombre de titres	4 742,039	12 509,480	7 789,204	8 024,361	11 370,525
Valeur liquidative unitaire	10 322,7567	9 508,3296	9 377,0599	10 331,0042	11 078,1523
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,92	-95,15	-890,34	-334,24	52,40
Capitalisation unitaire sur revenu	241,24	261,34	263,23	345,24	424,93
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C en EUR					
Actif net	154 698 773,95	138 499 401,23	93 628 240,78	109 507 056,78	124 751 134,44
Nombre de titres	140 381,562	136 643,426	93 839,421	99 813,033	106 271,719
Valeur liquidative unitaire	1 101,9878	1 013,5826	997,7495	1 097,1218	1 173,8883
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,83	-10,14	-94,82	-35,54	5,55
Capitalisation unitaire sur revenu	23,84	26,29	26,21	34,66	42,57
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M en EUR					
Actif net	100,99	93,44	92,36	102,10	109,78
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	100,9900	93,4400	92,3600	102,1000	109,7800
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,24	-0,87	-8,73	-3,30	0,48
Capitalisation unitaire sur revenu	0,67	2,65	2,75	3,59	4,43

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C en EUR					
Actif net		16 429 857,43	9 894 935,93	14 248 980,36	107,70
Nombre de titres		179 013,020	109 013,020	142 193,711	1,000
Valeur liquidative unitaire		91,7802	90,7683	100,2082	107,7000
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,98	-8,60	-3,23	0,50
Capitalisation unitaire sur revenu		1,63	2,79	3,54	4,45
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C en EUR					
Actif net	2 948 472,25	1 382 373,79	1 281 848,97	2 402 113,54	12 125 503,62
Nombre de titres	27 557,848	14 121,819	13 377,799	22 932,676	108 872,381
Valeur liquidative unitaire	106,9921	97,8892	95,8191	104,7463	111,3735
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,08	-0,98	-9,13	-3,40	0,52
Capitalisation unitaire sur revenu	1,74	1,98	1,99	2,73	3,36
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C en EUR					
Actif net	27 946 861,92	73 285 464,01	31 830 221,99	30 085 904,59	29 595 384,71
Nombre de titres	259 358,476	741 958,968	328 578,025	283 535,017	261 793,042
Valeur liquidative unitaire	107,7538	98,7729	96,8726	106,1100	113,0487
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,25	-0,98	-9,22	-3,44	0,53
Capitalisation unitaire sur revenu	1,82	2,20	2,19	2,96	3,63

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C en EUR					
Actif net	2 806 878,19	7 393 320,42	2 688 862,42	2 404 685,85	3 022 661,83
Nombre de titres	25 755,254	73 842,517	27 309,629	22 236,158	26 161,864
Valeur liquidative unitaire	108,9827	100,1228	98,4584	108,1430	115,5369
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,17	-1,00	-9,36	-3,50	0,54
Capitalisation unitaire sur revenu	2,56	2,47	2,48	3,30	4,02

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au

même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPCVM à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à OPCVM		Assiette	Taux Barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Action I-C : 0,68% TTC maximum Action R-C : 0,58% TTC maximum Action P-C : 1,08% TTC maximum Action I2-C : 0,21% TTC maximum Action PM-C : 1,08% TTC maximum Action O-C : 0,05% TTC maximum Action M-C : 0,63% TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Action I-C : 0,12% TTC Action R-C :0,17% TTC Action P-C : 0,17% TTC Action I2-C : 0,09% TTC Action PM-C : 0,17% TTC Action O-C : 0,05% TTC Action M-C : 0,17% TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

P5	Commission de surperformance	Actif net	Action I-C : 20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence
			Action O-C : 20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence
			Action R-C : 20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence
			Action P-C : 20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence
			Action I2-C : 20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence
			Action PM-C : 20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence
			Action M-C : 20% annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM
- Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

Les frais de gestion financière et les frais de fonctionnement et autres services sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Liste des frais de fonctionnement et autres services :

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement

Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)

- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPCVM
- Frais et coûts liés au respect d'obligations règlementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client
- Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPCVM et/ou de la classe d'action considérée.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance)
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence (ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10)

Ainsi, à compter du 1er juin 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mai. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er juin2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de l'action, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif ;
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre d'actions rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de l'action sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptionsrachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.
En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/05/2025
Capitaux propres début d'exercice	**241 548 550,58**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	79 202 735,96
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-42 846 476,07
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 931 374,95
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 275 754,40
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	6 347 370,54
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**295 459 310,36**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C		
Actions souscrites durant l'exercice	3 346,164	36 000 003,35
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	3 346,164	36 000 003,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 370,525	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C		
Actions souscrites durant l'exercice	24 369,485	27 933 967,69
Actions rachetées durant l'exercice	-17 910,799	-20 293 796,47
Solde net des souscriptions/rachats	6 458,686	7 640 171,22
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	106 271,719	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-142 192,711	-14 749 177,01
Solde net des souscriptions/rachats	-142 192,711	-14 749 177,01
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C		
Actions souscrites durant l'exercice	111 640,798	12 225 859,09
Actions rachetées durant l'exercice	-25 701,093	-2 838 907,04
Solde net des souscriptions/rachats	85 939,705	9 386 952,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	108 872,381	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C		
Actions souscrites durant l'exercice	19 427,555	2 154 359,31
Actions rachetées durant l'exercice	-41 169,530	-4 533 921,70
Solde net des souscriptions/rachats	-21 741,975	-2 379 562,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	261 793,042	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C		
Actions souscrites durant l'exercice	7 758,376	888 546,52
Actions rachetées durant l'exercice	-3 832,670	-430 673,85
Solde net des souscriptions/rachats	3 925,706	457 872,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	26 161,864	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C FR0013472503	Capitalisation	Capitalisation	EUR	125 964 408,28	11 370,525	11 078,1523
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C FR0013340932	Capitalisation	Capitalisation	EUR	124 751 134,44	106 271,719	1 173,8883
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M FR0014001O11	Capitalisation	Capitalisation	EUR	109,78	1,000	109,7800
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C FR0014005U92	Capitalisation	Capitalisation	EUR	107,70	1,000	107,7000
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C FR0013340916	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12 125 503,62	108 872,381	111,3735
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C FR0013521192	Capitalisation	Capitalisation	EUR	29 595 384,71	261 793,042	113,0487
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C FR0013340908	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 022 661,83	26 161,864	115,5369

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	283 506,48	281 779,24	1 727,24		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 150,60				1 150,60
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	1 310,54			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**283 089,78**	**1 727,24**		**1 150,60**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	1 652,44	1 657,30	2 281,62	42 978,74	72 533,09	60 946,11	101 457,18
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 150,60						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures					1 310,54		
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**2 803,04**	**1 657,30**	**2 281,62**	**42 978,74**	**73 843,63**	**60 946,11**	**101 457,18**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	11 269,79				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	13,24	703,48			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	4 048,56	1 126,89			
Devises à livrer	-14 828,89	-1 426,22			
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**502,70**	**404,15**			

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	22 048,32	261 070,63	387,53
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**22 048,32**	**261 070,63**	**387,53**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	50,27	
STATE STREET BANK MUNICH	22,48	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		89,78
SOCIETE GENERALE PAR		9,89
BNP PARIBAS FRANCE		10,65
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/05/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	859 446,19
	Dépôts de garantie en espèces	12 252,50
	Coupons et dividendes en espèces	243 552,33
Total des créances		**1 115 251,02**
Dettes		
	Achats à règlement différé	2 424 931,54
	Frais de gestion fixe	224 840,49
	Autres dettes	97 576,04
Total des dettes		**2 747 348,07**
Total des créances et des dettes		**-1 632 097,05**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	309 163,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,29
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	574 258,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,01
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 351,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	43 528,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,14
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	280 503,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	15 731,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,66
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/05/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/05/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/05/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			12 471 895,06
	FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	7 346 787,93
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	5 125 107,13
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**12 471 895,06**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**10 779 804,13**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**10 779 804,13**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**10 779 804,13**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**4 524 151,81**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4 524 151,81**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 524 151,81**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4 524 151,81
Total	**4 524 151,81**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**4 831 700,86**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4 831 700,86**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 831 700,86**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4 831 700,86
Total	**4 831 700,86**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**4,43**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4,43**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4,43**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4,43
Total	**4,43**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**4,45**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4,45**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4,45**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4,45
Total	**4,45**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**366 773,98**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**366 773,98**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**366 773,98**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	366 773,98
Total	**366 773,98**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**951 869,85**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**951 869,85**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**951 869,85**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	951 869,85
Total	**951 869,85**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**105 298,75**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**105 298,75**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**105 298,75**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	105 298,75
Total	**105 298,75**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 398 648,11**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 398 648,11**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 398 648,11**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**590 593,45**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**590 593,45**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**590 593,45**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	590 593,45
Total	**590 593,45**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**595 908,84**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**595 908,84**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**595 908,84**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	595 908,84
Total	**595 908,84**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**0,48**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**0,48**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**0,48**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	0,48
Total	**0,48**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**0,50**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**0,50**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**0,50**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	0,50
Total	**0,50**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**57 520,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**57 520,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**57 520,77**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	57 520,77
Total	**57 520,77**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**140 307,04**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**140 307,04**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**140 307,04**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	140 307,04
Total	**140 307,04**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**14 317,03**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**14 317,03**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**14 317,03**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	14 317,03
Total	**14 317,03**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**283 506 482,10**	**95,96**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**283 506 482,10**	**95,96**
Banques commerciales			**48 378 774,72**	**16,36**
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	800 000	816 328,68	0,28
ALPHA SERVICES AND 6.0% 13-09-34	EUR	2 000 000	2 211 772,35	0,75
BANCA POPOLARE DELL EMILIA ROMAGNA 3.875% 25-07-32	EUR	1 400 000	1 451 436,50	0,49
BANCO BPM 3.25% 14-01-31 EMTN	EUR	1 000 000	1 011 546,31	0,34
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	1 300 000	1 396 668,99	0,47
BANCO BPM 5.0% 18-06-34 EMTN	EUR	1 500 000	1 630 890,69	0,55
BANCO BPM 6.0% 14-06-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 121 474,24	0,38
BANCO BPM 7.25% PERP	EUR	790 000	857 474,36	0,29
BANCO BPM AUTRE R PERP	EUR	800 000	804 894,30	0,27
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	3 200 000	3 198 160,03	1,08
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	EUR	200 000	205 118,80	0,07
BANCO DE BADELL 6.5% PERP	EUR	400 000	406 319,94	0,14
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	1 200 000	1 369 140,53	0,46
BBVA 6.875% PERP	EUR	1 800 000	1 907 918,33	0,65
BELFIUS SANV 6.125% PERP	EUR	800 000	803 377,99	0,27
BK IRELAND GROUP 6.375% PERP	EUR	1 200 000	1 241 156,71	0,42
BPER BANCA 6.5% PERP	EUR	1 000 000	1 034 534,46	0,35
CAIXABANK 6.25% PERP	EUR	200 000	201 795,44	0,07
CAIXABANK 8.25% PERP	EUR	2 000 000	2 250 804,54	0,76
CMZB FRANCFORT 4.0% 05-12-30	EUR	700 000	715 903,50	0,24
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.875% 16-10-34	EUR	900 000	964 813,91	0,33
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.875% PERP	EUR	600 000	662 438,64	0,22
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT AUTRE V PERP	EUR	400 000	402 874,53	0,14
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.375% PERP	EUR	800 000	808 763,66	0,27
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	1 200 000	1 205 464,52	0,41
EFG EUROBANK 5.875% 28-11-29	EUR	1 500 000	1 677 130,17	0,57
EFG EUROBANK 6.25% 25-04-34	EUR	1 000 000	1 083 694,68	0,37
EFG EUROBANK 6.625% PERP	EUR	1 400 000	1 399 079,20	0,47
INTE 5.5% PERP EMTN	EUR	250 000	257 945,90	0,09
INTE 6.375% PERP	EUR	200 000	209 676,14	0,07
INTE 9.125% PERP	EUR	600 000	702 805,11	0,24
INTE AUTRE R PERP	EUR	1 200 000	1 215 180,12	0,41
KBC GROUPE 6.25% PERP	EUR	1 000 000	1 029 444,35	0,35
KBC GROUPE 8.0% PERP	EUR	600 000	672 306,26	0,23
NATL BANK OF GREECE 4.5% 29-01-29	EUR	1 600 000	1 690 865,05	0,57
NATL BANK OF GREECE 5.875% 28-06-35	EUR	2 000 000	2 236 570,27	0,76
NCG BAN 4.625% 11-12-36 EMTN	EUR	1 500 000	1 558 664,11	0,53
NCG BAN 8.375% 23-09-33 EMTN	EUR	600 000	714 465,67	0,24

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RCI BANQUE 4.75% 24-03-37 EMTN	EUR	1 500 000	1 515 822,19	0,51
UNICREDIT 4.45% PERP EMTN	EUR	100 000	98 900,20	0,03
UNICREDIT 5.375% 16-04-34 EMTN	EUR	1 400 000	1 491 350,88	0,50
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	900 000	900 132,17	0,30
UNICREDIT 6.5% PERP EMTN	EUR	1 200 000	1 243 670,30	0,42
Biens de consommation durables			**425 829,84**	**0,14**
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	500 000	425 829,84	0,14
Biotechnologie			**3 201 637,11**	**1,08**
CIDRON AIDA FINCO SARL 7.0% 27-10-31	EUR	3 100 000	3 201 637,11	1,08
Compagnies aériennes			**4 733 222,38**	**1,60**
AIR FR KLM 5.75% PERP	EUR	1 700 000	1 691 577,61	0,57
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 041 002,93	0,35
AIR FR KLM 8.125% 31-05-28	EUR	600 000	674 887,53	0,23
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 5.25% 15-01-55	EUR	1 300 000	1 325 754,31	0,45
Composants automobiles			**24 066 366,38**	**8,15**
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	1 500 000	1 543 175,54	0,52
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	1 700 000	1 770 778,05	0,60
FORVIA 2.375% 15-06-27	EUR	2 900 000	2 850 453,09	0,96
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	4 200 000	4 180 324,92	1,42
FORVIA 5.125% 15-06-29	EUR	200 000	205 856,49	0,07
FORVIA 5.5% 15-06-31	EUR	700 000	715 193,57	0,24
FORVIA 5.625% 15-06-30	EUR	800 000	815 013,34	0,28
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	1 000 000	1 047 824,01	0,35
IHO VERWALTUNGS 7.0% 15-11-31	EUR	1 000 000	1 054 938,70	0,36
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	300 000	315 910,24	0,11
SCHAEFFLER AG 3.375% 12-10-28	EUR	500 000	501 320,43	0,17
SCHAEFFLER AG 4.25% 01-04-28	EUR	2 300 000	2 329 861,24	0,79
SCHAEFFLER AG 4.5% 28-03-30	EUR	1 000 000	1 009 075,10	0,34
SCHAEFFLER AG 4.75% 14-08-29	EUR	300 000	315 080,63	0,11
VALEO 1.0% 03-08-28 EMTN	EUR	500 000	461 005,44	0,16
VALEO 4.5% 11-04-30 EMTN	EUR	800 000	799 994,48	0,27
VALEO 5.125% 20-05-31 EMTN	EUR	1 000 000	1 004 678,59	0,34
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 800 000	1 867 411,29	0,63
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	1 200 000	1 278 471,23	0,43
Construction et ingénierie			**3 856 219,19**	**1,31**
ABERTIS FINANCE BV 2.625% PERP	EUR	700 000	691 811,72	0,23
ABERTIS FINANCE BV 4.746% PERP	EUR	2 300 000	2 323 847,50	0,80
ASSEMBLIN GROUP AB 6.25% 01-07-30	EUR	800 000	840 559,97	0,28
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 644 732,36**	**0,56**
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31-10-31	EUR	1 600 000	1 644 732,36	0,56

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Divertissement			**4 132 229,28**	**1,40**
PINEWOOD FIN 6.0% 27-03-30	GBP	1 700 000	2 027 688,95	0,69
WMG ACQUISITION 2.75% 15-07-28	EUR	2 100 000	2 104 540,33	0,71
Electricité			**21 128 317,26**	**7,15**
EDF 2.875% PERP	EUR	2 000 000	1 980 255,68	0,67
EDF 3.375% PERP	EUR	2 400 000	2 315 642,72	0,78
EDF 5.125% PERP EMTN	EUR	1 800 000	1 881 093,22	0,64
EDF 5.625% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 075 724,58	0,36
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	2 000 000	2 278 073,05	0,77
EDP 4.5% 27-05-55 EMTN	EUR	900 000	895 235,49	0,30
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 02-08-81	EUR	600 000	599 818,22	0,20
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 14-03-82	EUR	1 600 000	1 485 643,47	0,50
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.625% 16-09-54	EUR	800 000	814 946,75	0,28
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.75% 29-05-54	EUR	1 000 000	1 022 262,62	0,35
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	1 800 000	1 917 511,61	0,65
ORSTED 5.125% 14-03-24	EUR	1 400 000	1 443 667,23	0,49
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	3 300 000	3 418 442,62	1,16
Emballage et conditionnement			**5 704 780,43**	**1,93**
BALL 1.5% 15-03-27	EUR	2 200 000	2 167 395,34	0,73
BALL 4.25% 01-07-32	EUR	1 200 000	1 223 359,28	0,41
HUHTAMAKI OYJ 4.25% 09-06-27	EUR	300 000	319 065,15	0,11
HUHTAMAKI OYJ 5.125% 24-11-28	EUR	700 000	759 196,01	0,26
TRIVIUM PACKAGING FINANCE BV 6.625% 15-07-30	EUR	1 200 000	1 235 764,65	0,42
Epargne et prêts hypothécaires			**4 545 304,66**	**1,54**
Cellnex Finance Company SAU 1.5% 08-06-28	EUR	2 700 000	2 645 380,58	0,89
CROWN EU HLD 4.5% 15-01-30	EUR	1 000 000	1 052 717,05	0,36
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	800 000	847 207,03	0,29
Equipements électriques			**2 259 038,26**	**0,76**
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	1 600 000	1 723 389,21	0,58
NEXANS 5.5% 05-04-28	EUR	500 000	535 649,05	0,18
Equipements et instruments électroniques			**613 132,96**	**0,21**
EUTELT 1.5% 13-10-28	EUR	700 000	613 132,96	0,21
Gestion et promotion immobilière			**5 756 993,84**	**1,95**
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	1 000 000	1 057 196,64	0,36
CPI PROPERTY GROUP 3.75% PERP	EUR	1 500 000	1 348 517,47	0,46
CPI PROPERTY GROUP 6.0% 27-01-32	EUR	1 900 000	1 963 214,75	0,66
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	1 300 000	1 388 064,98	0,47
Gestion immobilière et développement			**1 372 881,84**	**0,46**
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	1 400 000	1 372 881,84	0,46

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Hôtels, restaurants et loisirs			**7 425 276,94**	**2,51**
ACCOR 4.875% PERP	EUR	1 500 000	1 579 032,76	0,53
ACCOR 7.25% PERP	EUR	500 000	559 185,17	0,19
ALLWYN ENTERTAINMENT FINANCING UK 7.25% 30-04-30	EUR	2 500 000	2 733 649,06	0,92
IGT LOTTERY HOLDINGS BV 4.25% 15-03-30	EUR	500 000	514 086,42	0,17
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	EUR	1 000 000	1 078 932,78	0,37
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	643 000	643 000,00	0,22
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	300 000	317 390,75	0,11
Logiciels			**6 494 521,17**	**2,20**
BM EUROPEAN VALUE RETAIL 8.125% 15-11-30	GBP	880 000	1 116 378,49	0,38
CONSTELLIUM SE 3.125% 15-07-29	EUR	600 000	586 307,76	0,20
CONSTELLIUM SE 5.375% 15-08-32	EUR	300 000	307 896,92	0,10
FNAC DARTY 4.75% 01-04-32	EUR	1 200 000	1 244 010,76	0,42
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	900 000	958 308,68	0,32
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	2 300 000	2 281 618,56	0,78
Logiciels et services internet			**1 657 295,86**	**0,56**
IRON MOUNTAIN UK 3.875% 15-11-25	GBP	1 400 000	1 657 295,86	0,56
Machines			**1 010 646,22**	**0,34**
INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 15-01-28	EUR	1 000 000	1 010 646,22	0,34
Marchés de capitaux			**25 181 094,82**	**8,52**
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	1 500 000	1 548 633,48	0,52
ABN AMRO BK 6.375% PERP	EUR	1 200 000	1 244 368,19	0,42
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	1 000 000	997 425,93	0,34
AIB GROUP 6.0% PERP	EUR	600 000	604 946,31	0,20
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	1 100 000	1 160 252,03	0,39
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	1 600 000	1 685 485,74	0,57
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	EUR	1 600 000	1 716 656,63	0,58
GTCR W DUTW2 MERGER SU 8.5% 15-01-31	GBP	1 000 000	1 314 041,44	0,44
IM GROUP SAS 8.0% 01-03-28	EUR	300 000	178 271,03	0,06
INPOST 2.25% 15-07-27	EUR	1 500 000	1 485 828,52	0,50
OVH GROUPE SAS 4.75% 05-02-31	EUR	2 200 000	2 275 042,35	0,77
PLT VII FINANCE SA RL 6.0% 15-06-31	EUR	1 700 000	1 809 127,29	0,61
QPARK HOLDING I BV 2.0% 01-03-27	EUR	600 000	592 057,59	0,20
QPARK HOLDING I BV 5.125% 01-03-29	EUR	1 300 000	1 357 665,49	0,46
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	600 000	652 983,52	0,22
VERISURE HOLDING AB 5.5% 15-05-30	EUR	1 200 000	1 255 241,05	0,42
VIRGIN MEDIA SECURED FINANCE 4.25% 15-01-30	GBP	2 500 000	2 736 867,47	0,95
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 5.994% PERP	EUR	1 200 000	1 209 857,53	0,41
X3G MERGE 7.0% 15-05-30	EUR	400 000	387 528,26	0,13
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	968 814,97	0,33

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Médias			**5 639 319,02**	**1,91**
BER 3.5% 23-04-75 EMTN	EUR	2 500 000	2 509 622,62	0,85
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	2 300 000	2 014 627,38	0,68
ZIGGO BOND COMPANY BV 6.125% 15-11-32	EUR	1 200 000	1 115 069,02	0,38
Ordinateurs et périphériques			**863 086,81**	**0,29**
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	1 500 000	863 086,81	0,29
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**2 745 766,20**	**0,93**
IQVIA 2.25% 15-01-28	EUR	2 800 000	2 745 766,20	0,93
Papier et industrie du bois			**1 297 825,06**	**0,44**
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	EUR	800 000	802 832,30	0,27
SAPPI PAPIER 4.5% 15-03-32	EUR	500 000	494 992,76	0,17
Produits alimentaires			**2 260 838,45**	**0,77**
NOMAD FOODS BOND 2.5% 24-06-28	EUR	2 300 000	2 260 838,45	0,77
Produits chimiques			**2 533 970,51**	**0,86**
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	1 200 000	1 225 480,25	0,42
SYENSQO SANV 2.5% PERP	EUR	600 000	597 431,95	0,20
SYNTHOMER 3.875% 01-07-25	EUR	108 000	109 309,02	0,04
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	600 000	601 749,29	0,20
Produits pharmaceutiques			**5 574 560,08**	**1,89**
DUFRY ONE BV 4.5% 23-05-32	EUR	600 000	607 122,86	0,21
DUFRY ONE BV 4.75% 18-04-31	EUR	2 300 000	2 377 493,41	0,81
GRUENENTHAL 4.125% 15-05-28	EUR	800 000	807 472,95	0,27
GRUENENTHAL 6.75% 15-05-30	EUR	900 000	956 018,36	0,32
ITM ENTREPRISES 4.125% 29-01-30	EUR	800 000	826 452,50	0,28
Produits pour l'industrie du bâtiment			**1 024 389,70**	**0,35**
DOMETIC GROUP AB 2.0% 29-09-28	EUR	1 100 000	1 024 389,70	0,35
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**502 295,94**	**0,17**
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.625% PERP	EUR	500 000	502 295,94	0,17
Services aux collectivités			**6 713 042,83**	**2,27**
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	1 500 000	1 601 112,26	0,54
NEINOR HOMES 5.875% 15-02-30	EUR	650 000	678 483,44	0,23
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.25% PERP	EUR	500 000	496 244,57	0,17
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	3 500 000	3 329 468,77	1,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	EUR	600 000	607 733,79	0,21
Services aux entreprises			**11 951 721,98**	**4,05**
AUCHAN 3.25% 23-07-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 508 247,59	0,51
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	600 000	632 152,00	0,21
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	500 000	490 236,91	0,17
ELIOR GROUP SCA 5.625% 15-03-30	EUR	600 000	624 970,18	0,21

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	1 400 000	1 357 023,16	0,46
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	2 300 000	2 322 857,68	0,80
LORCA TELECOM BONDCO SAU 5.75% 30-04-29	EUR	1 200 000	1 269 409,46	0,43
RAY FINANCING LLC 6.5% 15-07-31	EUR	1 200 000	1 280 521,28	0,43
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	1 600 000	1 536 890,07	0,52
SECHE ENVIRONNEMENT 4.5% 25-03-30	EUR	900 000	929 413,65	0,31
Services aux professionnels			**936 543,54**	**0,32**
LOTTOMATICA 5.375% 01-06-30	EUR	900 000	936 543,54	0,32
Services clientèle divers			**5 639 406,35**	**1,91**
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	EUR	2 200 000	2 168 143,82	0,73
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	1 700 000	1 729 828,30	0,59
KAPLA 5.0% 30-04-31	EUR	1 700 000	1 741 434,23	0,59
Services de télécommunication diversifiés			**19 919 267,77**	**6,74**
BRITISH TEL 8.375% 20-12-83	GBP	600 000	789 357,51	0,27
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	1 700 000	1 746 720,52	0,59
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15-04-31	EUR	1 300 000	1 400 281,11	0,47
KPN 4.875% PERP	EUR	700 000	746 520,03	0,25
KPN 6.0% PERP	EUR	1 000 000	1 090 194,95	0,37
OPTICS BID 6.875% 15-02-28	EUR	248 000	272 601,03	0,09
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.625% 18-01-29	EUR	600 000	573 977,29	0,19
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	452 000	502 302,10	0,17
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	1 000 000	1 155 654,67	0,39
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	1 800 000	1 793 416,65	0,61
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	1 500 000	1 560 875,98	0,53
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	1 700 000	1 814 511,32	0,61
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	2 000 000	2 284 306,52	0,77
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	3 700 000	4 188 548,09	1,43
Services de télécommunication mobile			**3 266 272,62**	**1,11**
VODAFONE GROUP 2.625% 27-08-80	EUR	900 000	913 702,14	0,31
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	900 000	869 292,88	0,29
VODAFONE GROUP 4.2% 03-10-78	EUR	1 420 000	1 483 277,60	0,51
Services financiers diversifiés			**26 375 181,57**	**8,93**
ARAMARK INTL FINANCE SARL 4.375% 15-04-33	EUR	1 500 000	1 486 417,72	0,50
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 2.0% 01-09-28	EUR	300 000	281 671,10	0,10
AVIS BUDGET FINANCE 7.0% 28-02-29	EUR	300 000	309 174,06	0,10
AVIS BUDGET FINANCE 7.25% 31-07-30	EUR	200 000	207 869,25	0,07
BANCO DE CREDITO SOCIAL 5.25% 27-11-31	EUR	2 700 000	2 814 285,30	0,96
CCF 5.0% 27-05-35	EUR	800 000	800 777,20	0,27
DOVALUE 7.0% 28-02-30	EUR	2 000 000	2 157 479,87	0,73
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	1 100 000	1 092 233,23	0,37
LOTTOMATICA GROUP 4.875% 31-01-31	EUR	2 340 000	2 405 121,28	0,81
ORGANON CO ORGANON FOREIGN DEBT COI 2.875% 30-04-28	EUR	1 800 000	1 742 926,70	0,59

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Piraeus Financial Holdings Societe Anony 5.375% 18-09-35	EUR	1 000 000	1 076 455,14	0,36
Piraeus Financial Holdings Societe Anony 7.25% 17-04-34	EUR	1 400 000	1 559 748,55	0,53
PREMIER FOODS FINANCE 3.5% 15-10-26	GBP	1 100 000	1 304 302,82	0,44
SOGECAP 4.125% PERP	EUR	1 100 000	1 118 381,09	0,38
SPACE4 GUALA CLOSURES 3.25% 15-06-28	EUR	800 000	788 242,84	0,27
VMED O2 UK FINANCING I 4.5% 15-07-31	GBP	300 000	323 856,26	0,11
VMED O2 UK FINANCING I 5.625% 15-04-32	EUR	500 000	520 020,49	0,18
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	EUR	1 100 000	1 197 630,26	0,41
ZF EUROPE FINANCE BV 2.5% 23-10-27	EUR	1 500 000	1 453 530,61	0,49
ZF EUROPE FINANCE BV 4.75% 31-01-29	EUR	2 800 000	2 723 037,13	0,92
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125% 13-03-29	EUR	1 000 000	1 012 020,67	0,34
Sociétés commerciales et de distribution			**5 829 578,90**	**1,97**
LOXAM SAS 4.25% 15-02-30	EUR	1 300 000	1 330 371,40	0,45
LOXAM SAS 4.5% 15-02-27	EUR	700 000	713 557,95	0,24
LOXAM SAS 6.375% 15-05-28 EMTN	EUR	700 000	727 529,31	0,25
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	1 100 000	1 183 069,53	0,40
REXEL 2.125% 15-12-28	EUR	1 600 000	1 556 292,22	0,52
REXEL 5.25% 15-09-30	EUR	300 000	318 758,49	0,11
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**2 542 624,96**	**0,86**
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.625% PERP	EUR	800 000	751 392,32	0,25
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.0% PERP	EUR	400 000	372 592,13	0,13
HEIMSTADEN BOSTAD AB 6.25% PERP	EUR	1 400 000	1 418 640,51	0,48
Soins et autres services médicaux			**2 239 815,56**	**0,76**
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.375% 23-10-30	EUR	1 200 000	1 231 358,62	0,42
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG E3R+3.75% 23-10-30	EUR	1 000 000	1 008 456,94	0,34
Transport routier et ferroviaire			**2 062 678,73**	**0,70**
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25% 01-06-29	EUR	1 000 000	1 024 993,41	0,35
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 037 685,32	0,35
TITRES D'OPC			**12 471 895,06**	**4,22**
OPCVM			**12 471 895,06**	**4,22**
Gestion collective			**12 471 895,06**	**4,22**
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	EUR	6,767	7 346 787,93	2,49
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	47,37	5 125 107,13	1,73
Total			**295 978 377,16**	**100,18**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A GBP EUR 12/06/25		-9 886,08	GBP	1 887 744,51	EUR	-1 897 630,59
A GBP EUR 12/06/25	790,45		GBP	1 163 515,48	EUR	-1 162 725,03
A GBP EUR 12/06/25	21 689,34		GBP	997 298,98	EUR	-975 609,64
A USD EUR 12/06/25		-10 649,07	USD	1 126 890,89	EUR	-1 137 539,96
V GBP EUR 12/06/25		-89 782,97	EUR	14 739 103,12	GBP	-14 828 886,09
V USD EUR 12/06/25	50 270,24		EUR	1 476 491,52	USD	-1 426 221,28
Total	**72 750,03**	**-110 318,12**		**21 391 044,50**		**-21 428 612,59**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0625	11	4 070,00		1 310 540,00
Sous-total 1.		**4 070,00**		**1 310 540,00**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**4 070,00**		**1 310 540,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures Sous-total 1. 2. Options Sous-total 2. 3. Swaps Sous-total 3. 4. Autres instruments Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures Sous-total 1. 2. Options Sous-total 2. 3. Swaps Sous-total 3. 4. Autres instruments Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	295 978 377,16
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-37 568,09
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	4 070,00
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 265 849,36
Autres passifs (-)	-2 751 418,07
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**295 459 310,36**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I2-C	EUR	11 370,525	11 078,1523
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD I-C	EUR	106 271,719	1 173,8883
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD M	EUR	1,000	109,7800
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD O-C	EUR	1,000	107,7000
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD P-C	EUR	108 872,381	111,3735
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD PM-C	EUR	261 793,042	113,0487
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD R-C	EUR	26 161,864	115,5369

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI

COMPTES ANNUELS
31/05/2024

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le RESULTAT NET de **7 186 625,05 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **7 711 772,24 EUROS**.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

2 770 334,47 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C
3 460 333,14 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C
3,59 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M
503 588,27 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O
62 653,42 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C
841 410,56 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C
73 448,79 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : -7 823 462,90 EUROS et se décompose comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C : Capitalisation : -2 682 066,71 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C : Capitalisation : -3 547 658,45 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M : Capitalisation : -3,30 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O : Capitalisation : -460 342,25 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C : Capitalisation : -78 133,29 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C : Capitalisation : -977 291,81 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C : Capitalisation : -77 967,09 EUROS

BILAN ACTIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**242 011 432,17**	**212 006 397,66**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**227 126 103,70**	**199 401 175,16**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	227 126 103,70	199 401 175,16
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**14 883 688,47**	**12 454 454,71**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 883 688,47	12 454 454,71
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**1 640,00**	**150 767,79**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 640,00	108 100,00
Autres opérations	0,00	42 667,79
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**17 909 693,78**	**9 958 768,24**
Opérations de change à terme de devises	17 698 465,68	8 919 694,47
Autres	211 228,10	1 039 073,77
COMPTES FINANCIERS	**1 404 079,99**	**1 344 176,61**
Liquidités	1 404 079,99	1 344 176,61
TOTAL DE L'ACTIF	**261 325 205,94**	**223 309 342,51**

BILAN PASSIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	241 660 241,24	226 912 334,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-7 823 462,90	-20 180 213,86
Résultat de l'exercice (a,b)	7 711 772,24	5 631 914,41
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**241 548 550,58**	**212 364 035,18**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**1 640,00**	**878 078,61**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	1 640,00	878 078,61
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 640,00	108 100,00
Autres opérations	0,00	769 978,61
DETTES	**19 775 015,36**	**10 067 228,72**
Opérations de change à terme de devises	17 796 625,35	9 143 028,09
Autres	1 978 390,01	924 200,63
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**261 325 205,94**	**223 309 342,51**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0623	0,00	4 016 760,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S39	0,00	21 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0924	9 461 980,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
RENAULT 3.125 050321	0,00	300 000,00
RENAULT 3.125 050321	0,00	200 000,00
ARCE MI 1.0 05-23_20	0,00	500 000,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	47 031,68	35 465,12
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	8 028 927,44	8 153 154,16
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	9 087,37	2 235,81
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**8 085 046,49**	**8 190 855,09**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	305,89
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	19 965,33
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**0,00**	**20 271,22**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**8 085 046,49**	**8 170 583,87**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	898 421,44	1 111 571,21
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**7 186 625,05**	**7 059 012,66**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	525 147,19	-1 427 098,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**7 711 772,24**	**5 631 914,41**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0013472503 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C : Taux de frais maximum de 0.30% TTC

FR0013521192 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C : Taux de frais maximum de 1,25% TTC

FR0013340916 - Action ARI - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C : Taux de frais maximum de 1,25% TTC
FR0013340908 - Action ARI - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0013340932 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC
FR0014001O11 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M : Taux de frais maximum de 0,80 % TTC
FR0014005U92 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O : Taux de frais maximum de 0,10 % TTC

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptionsrachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.
En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.
Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de l'action (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence (ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10)

Ainsi, à compter du 1er juin 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mai. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er juin2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de l'action, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- en cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;
- en cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif ;
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre d'actions rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de l'action sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**212 364 035,18**	**355 934 770,32**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	57 685 337,15	63 668 300,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-48 703 720,79	-197 178 776,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 580 892,96	734 853,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 232 448,16	-25 940 102,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	852 233,49	4 185 759,80
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 411 395,82	-4 515 368,50
Frais de transactions	-134 992,23	-216 046,07
Différences de change	110 544,99	-899 573,28
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	19 417 667,94	10 857 360,44
Différence d'estimation exercice N	*-568 380,80*	*-19 986 048,74*
Différence d'estimation exercice N-1	*19 986 048,74*	*30 843 409,18*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	833 770,82	-1 326 155,74
Différence d'estimation exercice N	*-1 640,00*	*-835 410,82*
Différence d'estimation exercice N-1	*835 410,82*	*-490 744,92*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 186 625,05	7 059 012,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**241 548 550,58**	**212 364 035,18**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	205 522,05	0,09
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 075 677,67	0,85
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	224 844 903,98	93,09
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**227 126 103,70**	**94,03**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	9 461 980,00	3,92
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**9 461 980,00**	**3,92**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	225 050 426,03	93,17	0,00	0,00	2 075 677,67	0,86	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 404 079,99	0,58
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	9 461 980,00	3,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 103 461,76	0,46	34 184 698,02	14,15	63 309 328,27	26,21	128 528 615,65	53,21
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 404 079,99	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 461 980,00	3,92	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 USD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	14 267 844,00	5,91	2 979 568,39	1,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	621 393,68	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	352 702,79	0,15	756 642,07	0,31	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	13 834 802,62	5,73	3 342 560,76	1,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	621 393,68
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	17 077 072,00
	Dépôts de garantie en espèces	117 690,60
	Coupons et dividendes en espèces	93 537,50
TOTAL DES CRÉANCES		**17 909 693,78**
DETTES		
	Vente à terme de devise	17 177 363,38
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	619 261,97
	Achats à règlement différé	1 800 000,00
	Frais de gestion fixe	113 299,92
	Autres dettes	65 090,09
TOTAL DES DETTES		**19 775 015,36**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-1 865 321,58**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C		
Actions souscrites durant l'exercice	1 090,330	10 463 633,24
Actions rachetées durant l'exercice	-855,173	-8 276 966,34
Solde net des souscriptions/rachats	235,157	2 186 666,90
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 024,361	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C		
Actions souscrites durant l'exercice	38 710,531	41 171 065,59
Actions rachetées durant l'exercice	-32 736,919	-33 552 056,03
Solde net des souscriptions/rachats	5 973,612	7 619 009,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	99 813,033	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O		
Actions souscrites durant l'exercice	33 180,691	3 249 406,76
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	33 180,691	3 249 406,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	142 193,711	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C		
Actions souscrites durant l'exercice	12 096,754	1 240 170,09
Actions rachetées durant l'exercice	-2 541,877	-256 820,18
Solde net des souscriptions/rachats	9 554,877	983 349,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 932,676	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C		
Actions souscrites durant l'exercice	14 919,828	1 518 202,25
Actions rachetées durant l'exercice	-59 962,836	-6 054 103,35
Solde net des souscriptions/rachats	-45 043,008	-4 535 901,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	283 535,017	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C		
Actions souscrites durant l'exercice	408,000	42 859,22
Actions rachetées durant l'exercice	-5 481,471	-563 774,89
Solde net des souscriptions/rachats	-5 073,471	-520 915,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 236,158	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	201 366,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,26
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	403 251,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,02
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 702,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	16 967,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	256 904,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 229,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2024
Actions			0,00
Obligations			2 294 882,17
	FR001400N2U2	CA 6.5% PERP	1 336 299,38
	FR001400F067	CA 7.25% PERP EMTN	958 582,79
TCN			0,00
OPC			14 883 688,47
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	3 670 829,27
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI PART Z C	11 212 859,20
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**17 178 570,64**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	7 711 772,24	5 631 914,41
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**7 711 772,24**	**5 631 914,41**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 770 334,47	2 050 393,68
Total	**2 770 334,47**	**2 050 393,68**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 460 333,14	2 460 298,80
Total	**3 460 333,14**	**2 460 298,80**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3,59	2,75
Total	**3,59**	**2,75**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	503 588,27	304 777,20
Total	**503 588,27**	**304 777,20**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	62 653,42	26 627,16
Total	**62 653,42**	**26 627,16**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	841 410,56	721 843,73
Total	**841 410,56**	**721 843,73**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	73 448,79	67 971,09
Total	**73 448,79**	**67 971,09**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 823 462,90	-20 180 213,86
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-7 823 462,90**	**-20 180 213,86**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 682 066,71	-6 935 086,88
Total	**-2 682 066,71**	**-6 935 086,88**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 547 658,45	-8 898 217,50
Total	**-3 547 658,45**	**-8 898 217,50**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3,30	-8,73
Total	**-3,30**	**-8,73**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-460 342,25	-938 364,94
Total	**-460 342,25**	**-938 364,94**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-78 133,29	-122 169,34
Total	**-78 133,29**	**-122 169,34**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-977 291,81	-3 030 689,27
Total	**-977 291,81**	**-3 030 689,27**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-77 967,09	-255 677,20
Total	**-77 967,09**	**-255 677,20**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Actif net Global en EUR	**96 791 428,01**	**237 352 002,48**	**355 934 770,32**	**212 364 035,18**	**241 548 550,58**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C en EUR					
Actif net	12 968 888,04	48 950 915,18	118 944 260,00	73 039 832,73	82 899 707,36
Nombre de titres	1 376,075	4 742,039	12 509,480	7 789,204	8 024,361
Valeur liquidative unitaire	9 424,5502	10 322,7567	9 508,3296	9 377,0599	10 331,0042
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-111,61	7,92	-95,15	-890,34	-334,24
Capitalisation unitaire sur résultat	129,83	241,24	261,34	263,23	345,24
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C en EUR					
Actif net	80 401 827,22	154 698 773,95	138 499 401,23	93 628 240,78	109 507 056,78
Nombre de titres	79 780,200	140 381,562	136 643,426	93 839,421	99 813,033
Valeur liquidative unitaire	1 007,7917	1 101,9878	1 013,5826	997,7495	1 097,1218
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-9,50	0,83	-10,14	-94,82	-35,54
Capitalisation unitaire sur résultat	27,48	23,84	26,29	26,21	34,66
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M en EUR					
Actif net	0,00	100,99	93,44	92,36	102,10
Nombre de titres	0,00	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	100,9900	93,4400	92,3600	102,1000
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,24	-0,87	-8,73	-3,30
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,67	2,65	2,75	3,59

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O en EUR					
Actif net	0,00	0,00	16 429 857,43	9 894 935,93	14 248 980,36
Nombre de titres	0,00	0,00	179 013,020	109 013,020	142 193,711
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	91,7802	90,7683	100,2082
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-0,98	-8,60	-3,23
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,63	2,79	3,54
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C en EUR					
Actif net	3 420 613,27	2 948 472,25	1 382 373,79	1 281 848,97	2 402 113,54
Nombre de titres	34 756,066	27 557,848	14 121,819	13 377,799	22 932,676
Valeur liquidative unitaire	98,4177	106,9921	97,8892	95,8191	104,7463
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,92	0,08	-0,98	-9,13	-3,40
Capitalisation unitaire sur résultat	2,14	1,74	1,98	1,99	2,73
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C en EUR					
Actif net	0,00	27 946 861,92	73 285 464,01	31 830 221,99	30 085 904,59
Nombre de titres	0,00	259 358,476	741 958,968	328 578,025	283 535,017
Valeur liquidative unitaire	0,00	107,7538	98,7729	96,8726	106,1100
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,25	-0,98	-9,22	-3,44
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	1,82	2,20	2,19	2,96

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C en EUR					
Actif net	99,48	2 806 878,19	7 393 320,42	2 688 862,42	2 404 685,85
Nombre de titres	1,000	25 755,254	73 842,517	27 309,629	22 236,158
Valeur liquidative unitaire	99,4800	108,9827	100,1228	98,4584	108,1430
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,89	0,17	-1,00	-9,36	-3,50
Capitalisation unitaire sur résultat	3,22	2,56	2,47	2,48	3,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BER 3.5% 23-04-75 EMTN	EUR	2 000 000	1 957 121,94	0,81
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15-05-30	EUR	1 300 000	1 385 522,91	0,57
CMZB FRANCFORT 4.0% 05-12-30	EUR	600 000	608 002,55	0,25
CMZB FRANCFORT 6.125% PERP	EUR	1 000 000	1 003 328,55	0,41
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	600 000	653 248,17	0,27
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	EUR	2 300 000	2 257 836,18	0,93
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	1 100 000	1 067 796,45	0,44
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11-02-28	EUR	1 000 000	1 004 153,69	0,42
GRUENENTHAL 3.625% 15-11-26	EUR	700 000	689 222,90	0,29
GRUENENTHAL 4.125% 15-05-28	EUR	800 000	784 932,73	0,33
GRUENENTHAL 6.75% 15-05-30	EUR	700 000	740 595,14	0,30
IHO VERWALTUNGS 3.75% 15-09-26	EUR	600 000	592 277,92	0,25
IHO VERWALTUNGS AUTRE V+0.0% 15-05-28	EUR	800 000	864 267,70	0,36
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% PERP	EUR	800 000	793 872,04	0,32
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.625% PERP	EUR	400 000	390 220,34	0,16
NOVELIS SHEET INGOT 3.375% 15-04-29	EUR	1 700 000	1 621 700,81	0,68
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	EUR	400 000	413 526,73	0,17
SCHAEFFLER AG 3.375% 12-10-28	EUR	600 000	596 151,16	0,25
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	400 000	410 278,11	0,17
SCHAEFFLER AG 4.5% 28-03-30	EUR	700 000	697 894,94	0,29
SCHAEFFLER VERWALTUNG ZWEI GMBH 3.875% 15-05-27	EUR	900 000	882 690,60	0,37
TOTAL ALLEMAGNE			**19 414 641,56**	**8,04**
AUTRICHE				
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	EUR	700 000	676 056,66	0,28
TOTAL AUTRICHE			**676 056,66**	**0,28**
BELGIQUE				
KBC GROUPE 4.25% PERP	EUR	600 000	586 183,90	0,24
KBC GROUPE 8.0% PERP	EUR	600 000	653 746,18	0,27
SYENSQO SANV 2.5% PERP	EUR	500 000	485 599,57	0,20
TOTAL BELGIQUE			**1 725 529,65**	**0,71**
DANEMARK				
ORSTED 5.125% 14-03-24	EUR	1 400 000	1 431 066,67	0,59
TOTAL DANEMARK			**1 431 066,67**	**0,59**
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	600 000	594 657,49	0,25
ABANCA CORPORACION BANCARIA 8.375% 23-09-33	EUR	500 000	587 316,63	0,24
BANC DE 5.625% 06-05-26 EMTN	EUR	400 000	414 771,89	0,17
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	2 700 000	2 616 758,95	1,08
BANCO DE BADELL 5.125% 27-06-34	EUR	800 000	813 371,80	0,34
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	1 000 000	1 123 349,31	0,47
BANCO DE CREDITO SOCIAL 1.75% 09-03-28	EUR	400 000	374 903,54	0,16
BANCO DE CREDITO SOCIAL 7.5% 14-09-29	EUR	700 000	817 972,21	0,34
BANCO DE CREDITO SOCIAL 8.0% 22-09-26	EUR	1 000 000	1 105 758,65	0,46
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH AUTRE V PERP	EUR	1 200 000	1 211 409,97	0,50

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANKINTER 7.375% 31-12-99	EUR	800 000	830 390,62	0,34
BBVA 8.375% PERP	EUR	2 000 000	2 183 397,71	0,90
CAIXABANK 8.25% PERP	EUR	1 600 000	1 746 540,74	0,73
CELLNEX FINANCE 1.25% 15-01-29	EUR	1 800 000	1 612 623,90	0,67
CELLNEX FINANCE 1.5% 08-06-28	EUR	2 400 000	2 228 730,98	0,93
CELLNEX TELECOM 1.75% 23-10-30	EUR	900 000	797 004,26	0,33
CELLNEX TELECOM 1.875% 26-06-29	EUR	500 000	461 951,19	0,19
GRIFOLS 2.25% 15-11-27	EUR	500 000	447 189,40	0,18
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 2.75% 25-03-25	EUR	400 000	397 804,54	0,16
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 3.75% 25-03-29	EUR	1 100 000	1 086 463,24	0,45
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	2 000 000	1 975 859,14	0,81
TOTAL ESPAGNE			**23 428 226,16**	**9,70**
ETATS-UNIS				
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 2.0% 01-09-28	EUR	300 000	264 908,85	0,11
BALL 1.5% 15-03-27	EUR	1 900 000	1 802 362,35	0,75
FORD MOTOR CREDIT 4.535% 06-03-25	GBP	600 000	705 657,22	0,29
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	1 200 000	1 271 314,73	0,53
FORD MOTOR CREDIT 5.125% 16-06-25	USD	400 000	374 471,53	0,15
GTCR W DUTW2 MERGER SU 8.5% 15-01-31	GBP	520 000	691 195,56	0,28
ORGANON FINANCE 1 LLC 2.875% 30-04-28	EUR	2 100 000	1 985 026,64	0,82
QUINTILES IMS 2.25% 15-01-28	EUR	3 400 000	3 191 652,15	1,32
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	500 000	561 768,76	0,23
WMG ACQUISITION 2.75% 15-07-28	EUR	1 800 000	1 720 559,80	0,72
TOTAL ETATS-UNIS			**12 568 917,59**	**5,20**
FINLANDE				
HUHTAMAKI OY 4.25% 09-06-27	EUR	300 000	312 810,05	0,14
HUHTAMAKI OYJ 5.125% 24-11-28	EUR	600 000	634 871,90	0,26
TOTAL FINLANDE			**947 681,95**	**0,40**
FRANCE				
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	800 000	777 530,94	0,33
ACCOR 7.25% PERP	EUR	300 000	331 985,68	0,14
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	400 000	399 401,56	0,16
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	900 000	949 225,57	0,39
AIR FR KLM 8.125% 31-05-28	EUR	500 000	559 304,24	0,23
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	800 000	810 110,53	0,33
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	300 000	317 666,80	0,13
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	500 000	510 829,24	0,21
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	EUR	300 000	304 315,92	0,12
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	1 800 000	1 936 141,88	0,80
BNP PAR 8.0% PERP	USD	809 000	772 300,41	0,32
BNP PAR 8.5% PERP	USD	270 000	266 221,02	0,11
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	1 000 000	935 019,88	0,39
CA 6.5% PERP	EUR	1 300 000	1 336 299,38	0,55
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	900 000	958 582,79	0,39
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	1 300 000	1 315 345,48	0,55
CROWN EU HLD 2.875% 01-02-26	EUR	800 000	794 588,29	0,33
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	700 000	720 414,46	0,30
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	400 000	372 299,80	0,15

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDF 2.875% PERP	EUR	1 600 000	1 518 333,81	0,63
EDF 3.375% PERP	EUR	1 400 000	1 275 827,34	0,53
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	1 600 000	1 813 119,62	0,75
ELECTRICITE DE FRANCE TF/TV PERP	GBP	1 300 000	1 536 226,69	0,64
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	1 700 000	1 568 490,78	0,65
ELO 5.875% 17-04-28 EMTN	EUR	1 100 000	1 105 718,54	0,46
FAURECIA 2.375% 15-06-27	EUR	2 500 000	2 398 090,32	1,00
FAURECIA 7.25% 15-06-26	EUR	205 000	221 867,58	0,09
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	800 000	840 197,52	0,35
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	3 400 000	3 301 916,29	1,37
FORVIA 5.125% 15-06-29	EUR	200 000	205 522,05	0,09
FORVIA 5.5% 15-06-31	EUR	400 000	415 019,06	0,17
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	EUR	800 000	838 372,00	0,35
IM GROUP SAS 8.0% 01-03-28	EUR	300 000	212 595,78	0,09
LA POSTE 3.125% PERP	EUR	1 700 000	1 675 983,37	0,69
LOXAM SAS 4.5% 15-02-27	EUR	600 000	605 234,35	0,25
LOXAM SAS 6.375% 15-05-28 EMTN	EUR	800 000	837 428,81	0,35
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	700 000	749 659,79	0,31
NEXANS 5.5% 05-04-28	EUR	400 000	422 132,88	0,17
RENAULT 2.0% 28-09-26 EMTN	EUR	1 800 000	1 745 607,14	0,73
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	1 800 000	1 744 822,86	0,72
RENAULT 2.5% 01-04-28 EMTN	EUR	700 000	665 914,64	0,27
REXEL 2.125% 15-06-28	EUR	116 000	108 192,60	0,04
REXEL 2.125% 15-12-28	EUR	1 400 000	1 294 718,81	0,53
REXEL 5.25% 15-09-30	EUR	600 000	624 624,23	0,26
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	1 800 000	1 662 867,81	0,69
SOGECAP SA 4.125% 29-12-49	EUR	1 000 000	1 003 907,30	0,42
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP	EUR	700 000	639 047,04	0,27
VALEO 4.5% 11-04-30 EMTN	EUR	200 000	197 237,66	0,08
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	2 400 000	2 478 646,61	1,03
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	1 400 000	1 484 408,09	0,61
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.25% PERP	EUR	400 000	384 077,57	0,16
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	2 800 000	2 537 171,91	1,05
TOTAL FRANCE			**52 480 564,72**	**21,73**
GRECE				
ALPHA BANK AE 2.5% 23-03-28	EUR	200 000	190 797,47	0,07
ALPHA BANK AE 6.875% 27-06-29	EUR	2 200 000	2 529 701,47	1,05
EFG EUROBANK 5.875% 28-11-29	EUR	1 300 000	1 409 194,53	0,59
EFG EUROBANK 7.0% 26-01-29	EUR	1 000 000	1 113 325,67	0,46
NATL BANK OF GREECE 4.5% 29-01-29	EUR	1 900 000	1 929 295,05	0,80
NATL BANK OF GREECE 5.875% 28-06-35	EUR	900 000	921 372,49	0,38
Piraeus Financial Holdings Societe Anony 7.25% 17-04-34	EUR	700 000	737 976,44	0,31
TOTAL GRECE			**8 831 663,12**	**3,66**
ILE DE MAN				
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	1 300 000	1 301 338,16	0,54
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	800 000	823 386,29	0,34
TOTAL ILE DE MAN			**2 124 724,45**	**0,88**
IRLANDE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	700 000	676 590,83	0,28
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	400 000	404 865,38	0,17
FLUTTER TREASURY DAC 5.0% 29-04-29	EUR	470 000	479 400,63	0,20
TOTAL IRLANDE			**1 560 856,84**	**0,65**
ITALIE				
BANCA POPOLARE DELL EMILIA ROMAGNA 3.875% 25-07-32	EUR	1 200 000	1 212 367,42	0,50
BANCA POPOLARE DELL EMILIA ROMAGNA 8.625% 20-01-33	EUR	700 000	816 343,32	0,34
BANCO BPM 3.25% 14-01-31 EMTN	EUR	2 600 000	2 566 609,49	1,07
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	1 100 000	1 144 977,81	0,47
BANCO BPM 5.0% 18-06-34 EMTN	EUR	800 000	806 993,27	0,34
BANCO BPM 6.0% 14-06-28 EMTN	EUR	1 350 000	1 494 533,30	0,61
BPER BANCA 5.75% 11-09-29 EMTN	EUR	750 000	820 717,76	0,34
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	600 000	666 230,36	0,28
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	700 000	800 266,11	0,34
FONDIARIA SAI 5.75% 31-12-99	EUR	1 600 000	1 689 848,05	0,70
GAMENET GROUP 7.125% 01-06-28	EUR	1 400 000	1 482 297,77	0,62
INTE 2.925% 14-10-30 EMTN	EUR	1 000 000	939 488,98	0,39
INTE 5.5% PERP EMTN	EUR	500 000	489 150,14	0,20
INTE 9.125% PERP	EUR	1 000 000	1 136 057,39	0,47
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	200 000	210 012,94	0,08
LOTTOMATICA 5.375% 01-06-30	EUR	800 000	806 647,63	0,33
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	2 000 000	1 911 898,16	0,79
NEXI 2.125% 30-04-29	EUR	1 700 000	1 546 429,94	0,64
SAIPEM FINANCE INTL BV 4.875% 30-05-30	EUR	800 000	801 518,06	0,33
SOFIMA HOLDING S.P.A	EUR	900 000	869 510,33	0,36
SPACE4 GUALA CLOSURES 3.25% 15-06-28	EUR	800 000	754 684,72	0,31
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	600 000	640 700,08	0,26
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	1 300 000	1 299 758,54	0,54
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 4.375% 12-07-29	EUR	1 000 000	1 039 324,76	0,43
UNICREDIT 2.0% 23-09-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 005 223,36	0,42
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	700 000	674 519,75	0,28
UNICREDIT 4.45% PERP EMTN	EUR	100 000	92 665,81	0,04
UNICREDIT 5.375% 16-04-34 EMTN	EUR	1 000 000	1 039 398,81	0,43
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	900 000	894 304,55	0,37
TOTAL ITALIE			**29 652 478,61**	**12,28**
JERSEY				
ASTON MARTIN CAPITAL 10.375% 31-03-29	GBP	240 000	282 261,67	0,11
TOTAL JERSEY			**282 261,67**	**0,11**
LUXEMBOURG				
CIDRON AIDA FINCO SARL 5.0% 01-04-28	EUR	900 000	873 916,58	0,36
CPI PROPERTY GROUP 3.75% PERP	EUR	1 300 000	725 131,50	0,30
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	700 000	463 133,17	0,19
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	400 000	386 080,92	0,16
DANA FINANCING LUX SARL 8.5% 15-07-31	EUR	600 000	674 661,70	0,28
EPHIOS SUBCO SA RL 7.875% 31-01-31	EUR	1 200 000	1 309 362,28	0,55
INPOST 2.25% 15-07-27	EUR	1 300 000	1 232 247,89	0,51
PLT VII FINANCE SA RL 6.0% 15-06-31	EUR	1 500 000	1 497 000,35	0,61
SES 2.875% PERP	EUR	750 000	726 606,29	0,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL LUXEMBOURG			**7 888 140,68**	**3,26**
PAYS-BAS				
ABERTIS FINANCE BV 2.625% PERP	EUR	600 000	566 213,18	0,23
ABERTIS FINANCE BV 3.248% PERP	EUR	2 500 000	2 458 540,61	1,02
CONSTELLIUM SE 3.125% 15-07-29	EUR	800 000	757 613,73	0,31
CONSTELLIUM SE 4.25% 15-02-26	EUR	1 000 000	1 010 864,26	0,42
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.375% PERP	EUR	600 000	587 329,80	0,24
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	1 200 000	1 160 483,36	0,48
KPN 2.0% PERP	EUR	400 000	396 213,67	0,16
KPN 6.0% PERP	EUR	900 000	970 807,69	0,40
NATURGY FINANCE BV 2.374% PERP	EUR	2 000 000	1 908 218,92	0,79
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25% 01-06-29	EUR	500 000	505 102,97	0,21
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	900 000	938 214,73	0,39
QPARK HOLDING I BV 2.0% 01-03-27	EUR	500 000	474 119,60	0,20
QPARK HOLDING I BV 5.125% 01-03-29	EUR	800 000	820 275,44	0,34
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	700 000	701 092,78	0,29
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	1 600 000	1 544 328,06	0,64
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	700 000	734 398,65	0,30
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	1 100 000	1 241 230,09	0,51
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	3 200 000	3 602 629,23	1,49
TENNET HOLDING BV 4.875% PERP	EUR	400 000	402 391,07	0,17
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 2.4985% PERP	EUR	1 400 000	1 338 387,25	0,55
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 3.5% PERP	EUR	900 000	808 564,38	0,34
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	1 500 000	1 277 495,09	0,53
ZIGGO BV 2.875% 15-01-30	EUR	800 000	710 135,60	0,30
TOTAL PAYS-BAS			**24 914 650,16**	**10,31**
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 02-08-81	EUR	1 000 000	960 684,53	0,39
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 14-03-82	EUR	1 500 000	1 315 147,02	0,55
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.75% 29-05-54	EUR	700 000	694 291,56	0,29
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	2 300 000	2 413 845,84	1,00
TOTAL PORTUGAL			**5 383 968,95**	**2,23**
ROYAUME-UNI				
ALLWYN ENTERTAINMENT FINANCING UK 7.25% 30-04-30	EUR	1 900 000	2 061 275,43	0,86
AVIS BUDGET FINANCE 7.0% 28-02-29	EUR	200 000	203 057,91	0,09
AVIS BUDGET FINANCE 7.25% 31-07-30	EUR	800 000	816 102,32	0,34
BELLIS ACQUISITION 8.125% 14-05-30	GBP	2 100 000	2 471 423,41	1,02
BM EUROPEAN VALUE RETAIL 8.125% 15-11-30	GBP	1 380 000	1 741 163,92	0,72
BRITISH TEL 1.874% 18-08-80	EUR	500 000	493 142,65	0,20
BRITISH TEL 8.375% 20-12-83	GBP	500 000	646 385,83	0,27
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	1 000 000	974 356,71	0,40
INEOS FINANCE 6.375% 15-04-29	EUR	1 600 000	1 682 112,93	0,70
INEOS QUATTRO FINANCE 2 2.5% 15-01-26	EUR	1 000 000	980 863,05	0,41
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	EUR	1 900 000	1 794 848,04	0,74
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	1 500 000	1 506 341,49	0,63
IRON MOUNTAIN UK PLC 3.875% 15-11-25	GBP	1 200 000	1 378 611,72	0,57
NOMAD FOODS BOND 2.5% 24-06-28	EUR	2 000 000	1 874 004,78	0,77
PINEWOOD FIN 6.0% 27-03-30	GBP	1 300 000	1 519 199,48	0,63

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PREMIER FOODS FINANCE 3.5% 15-10-26	GBP	1 600 000	1 809 491,16	0,75
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	500 000	524 444,39	0,22
VIRGIN MEDIA SECURED FINANCE 4.25% 15-01-30	GBP	1 500 000	1 486 227,34	0,61
VODAFONE GROUP 2.625% 27-08-80	EUR	800 000	785 108,28	0,32
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	1 600 000	1 489 901,46	0,62
VODAFONE GROUP 4.2% 03-10-78	EUR	1 220 000	1 239 376,90	0,51
VODAFONE GROUP 6.25% 03-10-78	USD	1 633 000	1 566 575,43	0,64
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	108 000	109 078,26	0,05
TOTAL ROYAUME-UNI			**29 153 092,89**	**12,07**
SUEDE				
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	700 000	619 186,74	0,26
DOMETIC GROUP AB 2.0% 29-09-28	EUR	1 000 000	912 694,26	0,38
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.625% PERP	EUR	1 900 000	1 188 920,52	0,49
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.0% PERP	EUR	700 000	435 081,42	0,18
VERISURE HOLDING AB 5.5% 15-05-30	EUR	700 000	711 236,34	0,29
TOTAL SUEDE			**3 867 119,28**	**1,60**
SUISSE				
JULIUS BAER GRUPPE AG 6.625% PERP	EUR	800 000	794 462,09	0,33
TOTAL SUISSE			**794 462,09**	**0,33**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**227 126 103,70**	**94,03**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**227 126 103,70**	**94,03**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	35,005	3 670 829,27	1,52
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI PART Z C	EUR	10,662	11 212 859,20	4,64
TOTAL FRANCE			**14 883 688,47**	**6,16**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**14 883 688,47**	**6,16**
TOTAL Organismes de placement collectif			**14 883 688,47**	**6,16**
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0924	EUR	82	-1 640,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-1 640,00**	**0,00**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-1 640,00**	**0,00**
TOTAL Instruments financier à terme			**-1 640,00**	**0,00**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	1 640	1 640,00	0,00
TOTAL Appel de marge			**1 640,00**	**0,00**
Créances			**17 909 693,78**	**7,42**
Dettes			**-19 775 015,36**	**-8,19**
Comptes financiers			**1 404 079,99**	**0,58**
Actif net			**241 548 550,58**	**100,00**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI R-C	**EUR**	**22 236,158**	**108,1430**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI PM-C	**EUR**	**283 535,017**	**106,1100**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I-C	**EUR**	**99 813,033**	**1 097,1218**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI M	**EUR**	**1,000**	**102,1000**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI I2-C	**EUR**	**8 024,361**	**10 331,0042**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI O	**EUR**	**142 193,711**	**100,2082**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI P-C	**EUR**	**22 932,676**	**104,7463**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD (SICAV)

Annexe(s)

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - R (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013340908 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises de l'OCDE, et sélectionnées selon des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).
L'objectif est la recherche d'une performance nette, sur un horizon de placement de 3 ans, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.
Au sein de l'univers d'investissement, la société de gestion sélectionne les titres selon un processus d'investissement qui se déroule en trois étapes successives : 1° constitution d'un univers d'émetteurs éligibles selon des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ; 2° évaluation du risque de crédit des émetteurs éligibles en s'appuyant sur deux types d'analyse menées en parallèle : l'analyse « bottom up » qui s'attache à évaluer les fondamentaux des émetteurs eux-mêmes et l'analyse « top down » afin de minimiser le risque systématique et optimiser le portefeuille ; 3° construction du portefeuille qui passe par la sélection des titres, leur calibrage par rapport à l'indice de référence et l'arbitrage, tout en s'assurant du respect des règles ISR d'Amundi.
Le Compartiment met en œuvre une stratégie ISR fondée sur les règles suivantes :
- approche en « amélioration de note »: la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 % ;
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
Le Compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE et jusqu'à 30% dans des obligations privées ou publiques non OCDE émises en euro.
Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.
La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.
Le Compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 500	€8 180
	Rendement annuel moyen	-25,0%	-6,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 350	€8 840
	Rendement annuel moyen	-16,5%	-4,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 390	€10 550
	Rendement annuel moyen	3,9%	1,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 720	€11 470
	Rendement annuel moyen	17,2%	4,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 28/02/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€100	€320
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,82% avant déduction des coûts et de 1,80% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,66% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	66,45 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	32,19 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	1,50 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - P (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013340916 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises de l'OCDE, et sélectionnées selon des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).
L'objectif est la recherche d'une performance nette, sur un horizon de placement de 3 ans, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.
Au sein de l'univers d'investissement, la société de gestion sélectionne les titres selon un processus d'investissement qui se déroule en trois étapes successives : 1° constitution d'un univers d'émetteurs éligibles selon des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ; 2° évaluation du risque de crédit des émetteurs éligibles en s'appuyant sur deux types d'analyse menées en parallèle : l'analyse « bottom up » qui s'attache à évaluer les fondamentaux des émetteurs eux-mêmes et l'analyse « top down » afin de minimiser le risque systématique et optimiser le portefeuille ; 3° construction du portefeuille qui passe par la sélection des titres, leur calibrage par rapport à l'indice de référence et l'arbitrage, tout en s'assurant du respect des règles ISR d'Amundi.
Le Compartiment met en œuvre une stratégie ISR fondée sur les règles suivantes :
- approche en « amélioration de note »: la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 % ;
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
Le Compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE et jusqu'à 30% dans des obligations privées ou publiques non OCDE émises en euro.
Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.
La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.
Le Compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 430	€8 090
	Rendement annuel moyen	-25,7%	-6,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 230	€8 580
	Rendement annuel moyen	-17,7%	-5,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 190	€10 260
	Rendement annuel moyen	1,9%	0,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 500	€11 200
	Rendement annuel moyen	15,0%	3,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 28/02/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€245	€557
Incidence des coûts annuels**	2,5%	1,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,68% avant déduction des coûts et de 0,86% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,14% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	113,31 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	31,87 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - I (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013340932 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises de l'OCDE, et sélectionnées selon des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).
L'objectif est la recherche d'une performance nette, sur un horizon de placement de 3 ans, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.
Au sein de l'univers d'investissement, la société de gestion sélectionne les titres selon un processus d'investissement qui se déroule en trois étapes successives : 1° constitution d'un univers d'émetteurs éligibles selon des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ; 2° évaluation du risque de crédit des émetteurs éligibles en s'appuyant sur deux types d'analyse menées en parallèle : l'analyse « bottom up » qui s'attache à évaluer les fondamentaux des émetteurs eux-mêmes et l'analyse « top down » afin de minimiser le risque systématique et optimiser le portefeuille ; 3° construction du portefeuille qui passe par la sélection des titres, leur calibrage par rapport à l'indice de référence et l'arbitrage, tout en s'assurant du respect des règles ISR d'Amundi.
Le Compartiment met en œuvre une stratégie ISR fondée sur les règles suivantes :
- approche en « amélioration de note »: la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 % ;
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
Le Compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE et jusqu'à 30% dans des obligations privées ou publiques non OCDE émises en euro.
Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.
La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.
Le Compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 480	€8 180
	Rendement annuel moyen	-25,2%	-6,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 360	€8 810
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-4,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 360	€10 540
	Rendement annuel moyen	3,6%	1,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 680	€11 550
	Rendement annuel moyen	16,8%	4,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 28/02/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€84	€269
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,63% avant déduction des coûts et de 1,77% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,51% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	51,45 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	32,19 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	0,90 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - I2 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013472503 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises de l'OCDE, et sélectionnées selon des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).
L'objectif est la recherche d'une performance nette, sur un horizon de placement de 3 ans, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.
Au sein de l'univers d'investissement, la société de gestion sélectionne les titres selon un processus d'investissement qui se déroule en trois étapes successives : 1° constitution d'un univers d'émetteurs éligibles selon des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ; 2° évaluation du risque de crédit des émetteurs éligibles en s'appuyant sur deux types d'analyse menées en parallèle : l'analyse « bottom up » qui s'attache à évaluer les fondamentaux des émetteurs eux-mêmes et l'analyse « top down » afin de minimiser le risque systématique et optimiser le portefeuille ; 3° construction du portefeuille qui passe par la sélection des titres, leur calibrage par rapport à l'indice de référence et l'arbitrage, tout en s'assurant du respect des règles ISR d'Amundi.
Le Compartiment met en œuvre une stratégie ISR fondée sur les règles suivantes :
- approche en « amélioration de note »: la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 % ;
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
Le Compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE et jusqu'à 30% dans des obligations privées ou publiques non OCDE émises en euro.
Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.
La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.
Le Compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 510	€8 180
	Rendement annuel moyen	-24,9%	-6,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 370	€8 850
	Rendement annuel moyen	-16,3%	-4,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 370	€10 600
	Rendement annuel moyen	3,7%	2,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 710	€11 600
	Rendement annuel moyen	17,1%	5,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 28/02/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€62	€200
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,60% avant déduction des coûts et de 1,96% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	29,40 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	32,19 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	1,20 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - PM (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013521192 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises de l'OCDE, et sélectionnées selon des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).
L'objectif est la recherche d'une performance nette, sur un horizon de placement de 3 ans, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.
Au sein de l'univers d'investissement, la société de gestion sélectionne les titres selon un processus d'investissement qui se déroule en trois étapes successives : 1° constitution d'un univers d'émetteurs éligibles selon des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ; 2° évaluation du risque de crédit des émetteurs éligibles en s'appuyant sur deux types d'analyse menées en parallèle : l'analyse « bottom up » qui s'attache à évaluer les fondamentaux des émetteurs eux-mêmes et l'analyse « top down » afin de minimiser le risque systématique et optimiser le portefeuille ; 3° construction du portefeuille qui passe par la sélection des titres, leur calibrage par rapport à l'indice de référence et l'arbitrage, tout en s'assurant du respect des règles ISR d'Amundi.
Le Compartiment met en œuvre une stratégie ISR fondée sur les règles suivantes :
- approche en « amélioration de note »: la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 % ;
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
Le Compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE et jusqu'à 30% dans des obligations privées ou publiques non OCDE émises en euro.
Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.
La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.
Le Compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 720	€7 360
	Rendement annuel moyen	-32,8%	-9,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 500	€7 830
	Rendement annuel moyen	-25,0%	-7,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 280	€9 370
	Rendement annuel moyen	-7,2%	-2,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 460	€10 240
	Rendement annuel moyen	4,6%	0,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 28/02/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 113	€1 360
Incidence des coûts annuels**	11,3%	4,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,64% avant déduction des coûts et de -2,15% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,94% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	85,00 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	28,97 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - M (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014001O11 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises de l'OCDE, et sélectionnées selon des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).
L'objectif est la recherche d'une performance nette, sur un horizon de placement de 3 ans, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.
Au sein de l'univers d'investissement, la société de gestion sélectionne les titres selon un processus d'investissement qui se déroule en trois étapes successives : 1° constitution d'un univers d'émetteurs éligibles selon des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ; 2° évaluation du risque de crédit des émetteurs éligibles en s'appuyant sur deux types d'analyse menées en parallèle : l'analyse « bottom up » qui s'attache à évaluer les fondamentaux des émetteurs eux-mêmes et l'analyse « top down » afin de minimiser le risque systématique et optimiser le portefeuille ; 3° construction du portefeuille qui passe par la sélection des titres, leur calibrage par rapport à l'indice de référence et l'arbitrage, tout en s'assurant du respect des règles ISR d'Amundi.
Le Compartiment met en œuvre une stratégie ISR fondée sur les règles suivantes :
- approche en « amélioration de note »: la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 % ;
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
Le Compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE et jusqu'à 30% dans des obligations privées ou publiques non OCDE émises en euro.
Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.
La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.
Le Compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 090	€7 770
	Rendement annuel moyen	-29,1%	-8,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 980	€8 370
	Rendement annuel moyen	-20,2%	-5,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850	€10 030
	Rendement annuel moyen	-1,5%	0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 030	€10 870
	Rendement annuel moyen	10,3%	2,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 28/02/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€602	€827
Incidence des coûts annuels**	6,1%	2,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,92% avant déduction des coûts et de 0,10% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,59% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	56,48 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,58 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	15,30 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD - O (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014005U92 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD, vous investissez dans des obligations à haut rendement de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, libellés en devises de l'OCDE, et sélectionnées selon des critères de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).
L'objectif est la recherche d'une performance nette, sur un horizon de placement de 3 ans, supérieure à celle de l'indice ICE BofAML BB Euro High Yield (HE10) (cours de clôture - coupons réinvestis), en investissant dans une sélection d'obligations privées de catégorie « haut rendement » de l'OCDE, dont principalement des marchés européens, tout en intégrant des critères de responsabilité en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.
Au sein de l'univers d'investissement, la société de gestion sélectionne les titres selon un processus d'investissement qui se déroule en trois étapes successives : 1° constitution d'un univers d'émetteurs éligibles selon des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ; 2° évaluation du risque de crédit des émetteurs éligibles en s'appuyant sur deux types d'analyse menées en parallèle : l'analyse « bottom up » qui s'attache à évaluer les fondamentaux des émetteurs eux-mêmes et l'analyse « top down » afin de minimiser le risque systématique et optimiser le portefeuille ; 3° construction du portefeuille qui passe par la sélection des titres, leur calibrage par rapport à l'indice de référence et l'arbitrage, tout en s'assurant du respect des règles ISR d'Amundi.
Le Compartiment met en œuvre une stratégie ISR fondée sur les règles suivantes :
- approche en « amélioration de note »: la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 % ;
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
Le Compartiment investit dans des obligations privées de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE. Par ailleurs, le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif dans des obligations publiques de l'OCDE (principalement européennes) libellées en devises OCDE et jusqu'à 30% dans des obligations privées ou publiques non OCDE émises en euro.
Les titres obligataires sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion peut recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres "haut rendement" ayant une notation allant de BB+ à D sur l'échelle de Standard & Poor's et/ou Fitch et/ou allant de Ba1 à C sur l'échelle de Moody's et/ou jugées équivalentes par la société de gestion.
La fourchette de sensibilité varie entre 0 et 10. Le compartiment est couvert du risque de change.
Le Compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de l'actif net.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 090	€7 780
	Rendement annuel moyen	-29,1%	-8,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 980	€8 430
	Rendement annuel moyen	-20,2%	-5,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 880	€10 080
	Rendement annuel moyen	-1,2%	0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 110	€11 080
	Rendement annuel moyen	11,1%	3,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 28/02/2019

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€540	€627
Incidence des coûts annuels**	5,4%	2,2%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,42% avant déduction des coûts et de 0,27% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	5,18 EUR
Coûts de transaction	0,32% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,58 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.**	4,28 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD

Identifiant d'entité juridique :
549300C0VN6QB1XBGE48

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- ☐ **Oui**
- ☒ **Non**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: _____**

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **60,58 %** d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ **ayant un objectif social**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: _____**

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par . Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,913 (C).**
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est **: 0,381 (D).**

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des

droits de l'homme en général ;

- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

- ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,994 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,384 (D).

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de

des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

  Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :
  Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :
  - avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
  - avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
  - être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
  - être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

  Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

  Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la

situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

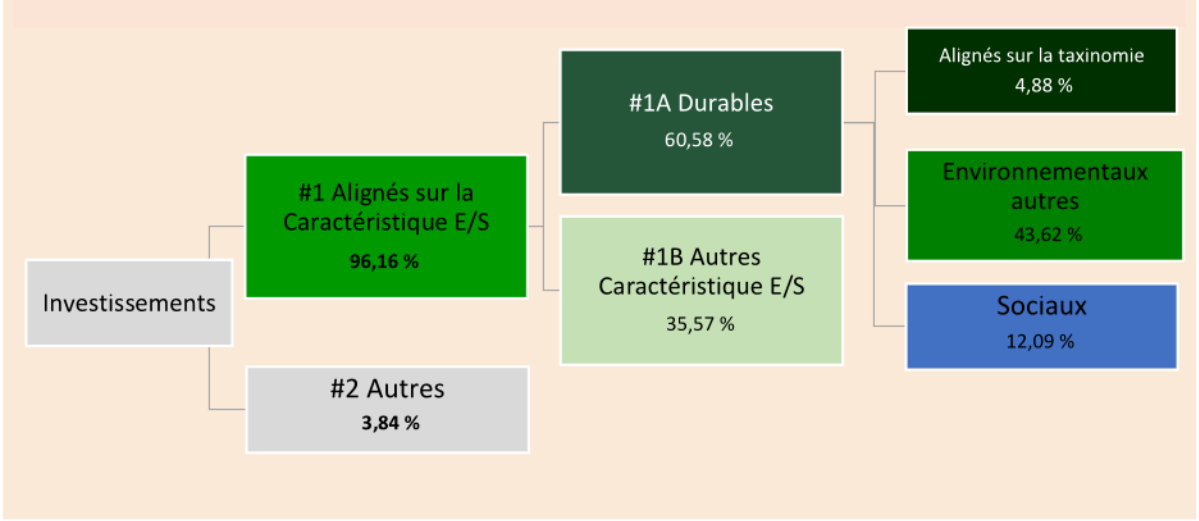
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/06/2024 au 31/05/2025**

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AM EURO LIQUIDITY-RATED RESP - Z (C)	Finance	Fonds	France	2,48 %
AM EURO LIQUIDITY S-T RESP - Z (C)	Finance	Fonds	France	1,73 %
TELEFO VAR PERP	Corporates	Communications	Pays-Bas	1,42 %
EOFP 2.75% 02/27	Corporates	Consommation Discrétionnaire	France	1,41 %
TRNIM VAR PERP	Corporates	Électricité	Italie	1,16 %
VIEFP VAR PERP .	Corporates	Autres services aux collectivités	France	1,13 %
ADVZCN 7% 10/31 REGS	Corporates	Biens de Consommation de Base	Luxembourg	1,08 %
SABSM VAR 04/31 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	1,08 %
EOFP 2.375% 06/27	Corporates	Consommation Discrétionnaire	France	0,96 %
CAJAMA VAR 11/31 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	0,95 %
IQV 2.25% 01/28 REGS	Corporates	Biens de Consommation de Base	États-Unis	0,93 %
VMED 4.25% 01/30 REGS	Corporates	Communications	Royaume-Uni	0,93 %
SAZKAG 7.25% 04/30 REGS	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Royaume-Uni	0,92 %
ZFFNGR 4.75% 01/29 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Pays-Bas	0,92 %
CLNXSM 1.5% 06/28 EMTN	Corporates	Communications	Espagne	0,89 %

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?***

Secteur	*Sous-Secteur*	*% d'actifs*
Corporates	*Consommation Discrétionnaire*	*20,95 %*
Corporates	*Bancaire*	*19,62 %*
Corporates	*Communications*	*16,19 %*
Corporates	*Biens d'équipement*	*8,52 %*
Corporates	*Biens de Consommation de Base*	*7,72 %*
Corporates	*Électricité*	*7,69 %*
Corporates	*Transport*	*4,85 %*
Finance	*Fonds*	*4,22 %*
Corporates	*Autres institutions financières*	*3,82 %*
Corporates	*Technologie*	*2,72 %*
Corporates	*Autres services aux collectivités*	*1,50 %*

Corporates	*Industrie de base*	*1,40 %*
Corporates	*Fonds de placement immobilier (FPI)*	*0,46 %*
Corporates	*Assurance*	*0,38 %*
Corporates	*Autres secteurs industriels*	*0,28 %*
Emprunts d'Etats	*Emprunts d'Etats*	*0,00 %*
Forex	*Forex*	*-0,01 %*
Liquidités	*Liquidités*	*-0,07 %*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 4,88 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

○ ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE[1] ?***

[X] Oui:

[X] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

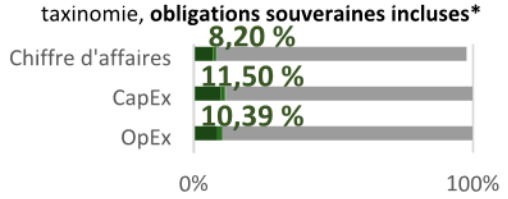
[ ] Non

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

produit financier a investi.

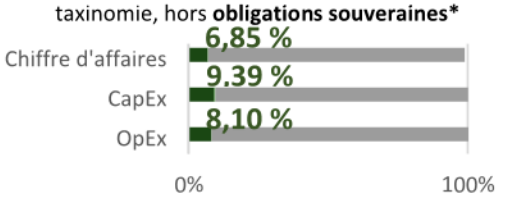
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



	OpEx	*CapEx*	*Chiffre d'affaires*
■ Autres investissements	89,61 %	88,5 %	91,8 %
■ Alignés sur la taxinomie : gaz fossile	*0,06 %*	*0,24 %*	*0,07 %*
■ Alignés sur la taxinomie : nucléaire	*1,77 %*	*1,41 %*	*1,19 %*
■ Alignés sur la taxinomie [hors gaz & nucléaire]	*8,55 %*	*9,85 %*	*6,94 %*

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines***



	OpEx	*CapEx*	*Chiffre d'affaires*
■ Autres investissements	91,9 %	90,61 %	93,15 %
■ Alignés sur la taxinomie : gaz fossile	*0,07 %*	*0,25 %*	*0,08 %*
■ Alignés sur la taxinomie : nucléaire	*0,00 %*	*0,13 %*	*0,13 %*
■ Alignés sur la taxinomie [hors gaz & nucléaire]	*8,03 %*	*9,01 %*	*6,65 %*

Ce graphique représente 95,3 % des investissements totaux.

** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

- ***Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

Au 31/05/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 1,35 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,89 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie était de 1.53%

Le symbole représente des investissements

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **43,62 %** à la fin de la période.

durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **12,09 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Compartiment :

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Compte rendu d'activité

Juin 2024
En juin 2024, le président français Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée nationale et a convoqué des élections législatives anticipées après que son alliance centriste ait subi des pertes importantes face au Rassemblement national d'extrême droite lors des élections au Parlement européen. Ce mouvement politique, motivé par la montée des sentiments nationalistes, a accru l'incertitude en France, impactant les marchés financiers comme en témoigne le spread entre les OAT françaises à 10 ans et les Bunds allemands à 10 ans qui s'est écarté de 30 bps. Parallèlement, la BCE a réduit ses taux d'intérêt de 25 bps, conformément aux attentes du marché, tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation à 2,5 % pour 2024 et 2,2 % pour 2025, soulignant la persistance des pressions inflationnistes. La zone euro a vu son taux d'inflation annuel (IPC) augmenter à 2,6 % en juin contre 2,4 % en mai, sous l'effet de la hausse des prix des services et d'une modeste reprise des prix de l'énergie. Parallèlement, l'indice PMI de la zone euro est tombé à 50,8 contre 52,2 en mai, signalant une stagnation économique et des défis persistants.

Dans ce contexte, le marché des obligations Euro Investment Grade a affiché un rendement total de 0,71 % sur le mois, le Bund à 5 ans s'est resserré de -26 bps, passant de 2,71 % au début du mois à 2,45 %, tandis que les spreads de crédit se sont élargis de 13 bps, terminant le mois à 121 bps et oscillant dans une fourchette comprise entre 108 et 124 bps. Cet élargissement a été influencé par les inquiétudes entourant les élections françaises, qui ont affecté les émetteurs d'entreprise et accru la volatilité du marché. Les actifs à haut bêta ont sous-performé les actifs plus sûrs ; en fait, les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de -0,10 % sur le mois, suivis par les obligations hybrides avec un rendement total de 0,08 % tandis que les obligations High Yield ont affiché un rendement total de 0,50 % sur la même période.

Le marché européen du crédit en juin a connu des niveaux d'activité variés. Les émissions Euro Investment Grade ont été importantes, mais le total des émissions pour le mois s'est élevé à environ 42,3 milliards d'euros, marquant le mois le plus faible de l'année. Cela a porté le volume cumulé depuis le début de l'année à 393,3 milliards d'euros, légèrement en deçà du rythme record de 2020, qui était de 417 milliards d'euros. Le mois a commencé avec des volumes hebdomadaires élevés mais a connu un ralentissement à la mi-juin en raison des événements géopolitiques et des réunions des banques centrales. De plus, les fonds Euro Investment Grade ont enregistré des flux de capitaux totalisant 2 297 millions d'euros (1,41 % de l'actif sous gestion) au cours du mois, contre 743 millions d'euros en mai (0,46 % de l'actif sous gestion).

Sur le mois de juin, le portefeuille a affiché une performance totale de 0,46%, en dessous de son indice de référence qui se situe à 0.66%. Le portefeuille a souffert de l'écartement des spreads de crédit résultant de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale française, bien que nous ayons réduit le bêta de 1.56 à 1.25. Même si nous restons optimistes à l'égard du crédit, nous adoptons une approche plus prudente à l'égard du risque. Nous avons cédé quelques titres et également mis en place une couverture en futures OAT pour 50bps, augmentée par la suite de 25bps. En termes de positionnement de courbe, nous avons maintenu la sur sensibilité (à 4.62 vs 4.27 pour le benchmark) et nous exprimons toujours notre vision de la normalisation de la courbe des taux avec notre stratégie de pentification, surpondérée sur le 2Y et sous-pondérée sur le 5 et 10 ans. Cette stratégie a bénéficié au portefeuille compte tenu du léger steepening de la courbe (-27bps sur 2Y contre en moyenne -20bps sur le long). le marché primaire est néanmoins resté actif. En restant sélectif, nous avons notamment investi sur Redeia 2032, CMA CGM 2029 ou British Tel 2034. Nous avons vendu en face les primaires des mois précédents qui avaient bien performé ou des émissions comme Bank of Nova Scotia 2029 ou BNP VAR 2032.

Les perspectives pour le marché européen du crédit en juillet restent globalement positives. Certaines émissions initialement prévues en juin devraient être reportées en juillet, ce qui pourrait stimuler l'activité. L'activité économique reste résiliente, l'inflation diminue et nous anticipons encore plusieurs baisses de taux d'ici la fin de l'année. L'environnement global devrait favoriser une activité saine sur le marché primaire, bien que les risques politiques restent des facteurs cruciaux à surveiller.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Evolution des données extra-financières
Rating ESG : C
Score : 1.06 vs 0.89 pour le bench
Intensité Carbone : 111.70 vs 143.46
Conditions de travail : 0.904 vs 0.621

Juilllet 2024
Le mois de juillet a été marqué par une divergence durable des données économiques et une tension politique accrue des deux côtés de l'Atlantique. La zone euro montre des signes d'amélioration dans l'ensemble, avec toutefois des disparités entre les pays, grâce à de bonnes données macroéconomiques sur l'inflation et l'activité. La réunion de la BCE a été un non-événement puisqu'elle a laissé ses taux inchangés et, bien qu'elle ne se soit pas engagée à l'avance sur une trajectoire de taux particulière, le scénario de base reste celui d'une baisse en septembre. Au lendemain des élections françaises, dont le résultat a été surprenant, la coalition de gauche du NFP ayant remporté le plus grand nombre de sièges, le président dispose d'une faible marge de manœuvre pour mettre en œuvre sa politique. Les États-Unis ont montré des signes de faiblesse avec les PMIs de l'industrie manufacturière et des services en baisse. Le rythme de croissance de l'emploi s'est ralenti, avec des gains d'emplois de 206 000 en juin et un taux de chômage qui a légèrement augmenté, passant de 4% à 4.1%. Les données d'inflation de juin aux États-Unis ont baissé à 3.0% et 3.3%, respectivement, ce qui laisse présager une première baisse de taux de la part de la FED en septembre, avec une probabilité de 70 % pour le marché. Sur le plan politique, l'élection présidentielle a été marquée par une série d'événements clés : la tentative d'assassinat ratée de Donald Trump, suivie de la démission de Joe Biden et de l'intronisation de la vice-présidente Kamala Harris pour lui succéder lors de la campagne électorale.
Sur le marché du crédit, les spreads sont revenus sur les niveaux pré-élections au début du mois et se sont même resserrés dans certains secteurs, le marché accueillant positivement le résultat des élections en France et au Royaume-Uni, au moins à court terme. Les spreads se sont écartés sur la deuxième quinzaine de juillet en raison d'une poussée d'aversion pour le risque et de signaux mitigés sur les résultats des entreprises, en particulier dans le secteur technologique, ce qui a légèrement affecté les titres à bêta élevé et à haut rendement.
Dans ce contexte, le Bund allemand se resserre de 20bps et l'OAT termine le mois à 3.01%, en baisse de 28bps par rapport au mois précédent (compression du spread OAT-bund pour atterrir autour de 65bps). Le marché Euro Investment Grade a affiché une performance absolue de 1.72% sur le mois, entrainant un excess return de 53bps. Les spreads de crédit se sont resserrés de 7bps, l'ince termine le mois avec un spread moyen contre Allemagne à 110bps. Les financières surperforment les les industrielles (excess return de 60 bps et 48 bps respectivement), les AT1 profitent de la forte composante de portage. Pour finir les spreads à haut rendement se sont réduits de 7bps sur la période.
Le marché primaire a été relativement calme en juillet en raison de l'effet saisonnier à l'approche de l'été. Le total des émissions d'obligations de qualité pour le mois a été d'environ 24.9 milliards d'euros, marquant pour la deuxième fois consécutive le mois le plus faible de l'année. Depuis le début de l'année, les volumes sont toujours très élevés (486.8 milliards d'euros) et correspondent au deuxième meilleur montant jamais enregistré à ce stade de l'année, à seulement 12 milliards d'euros des chiffres observés en 2020. En outre, la classe d'actifs semble toujours très attrayante, les fonds Euro Investment grade ayant enregistré une collecte de 1,1 milliard d'euros (0,4 % des actifs sous gestion) dans la dernière semaine de Juillet, dans la continuité du très bon mois de juin.
Entrant dans la période estivale, nous restons confiants pour la classe d'actifs Euro Credit même si la volatilité pourrait être exacerbée durant cette période en raison de la fin de la saison des résultats, des incertitudes autour de la création du nouveau gouvernement français qui a été mis en attente durant les Jeux Olympiques ou de toute position inattendue de la BCE liée à la prochaine réunion de septembre. Les nouvelles émissions devraient rester à un faible niveau jusqu'à la fin du mois d'août, mais la trajectoire pour la fin de l'année est toujours à la hausse et la demande ne s'estompe pas, ce qui conforte notre opinion positive sur la classe d'actifs.

Le fonds affiche sur le mois une performance supérieure à son indice de référence. Suite aux résultats politiques français, nous avons rajouté de manière progressive, notamment grâce au primaire, du risque dans nos portefeuilles et le bêta est passé de 1.25 à 1.40. Nous restons optimistes à l'égard du crédit et maintenons une position de duration longue (34 cts au-dessus de l'indice). En outre, nous maintenons notre position de normalisation de la courbe des taux par le biais de notre stratégie de pentification, en surpondérant le 2Y et en sous-pondérant le segment 5-10Y.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Evolution des données extra-financières
Rating ESG : C
Score : 1.05 vs 0.89 pour le bench
Intensité Carbone : 111 vs 144
Conditions de travail : 0.85 vs 0.60
La position avec contribution relative ESG la plus importante est la banque Postale au travers notamment de la détention en AT1 suivi de Westfield et Orsted.
Enfin le secteur ayant le score le plus élevé est celui de l'Immobilier.

Aout 2024
En août 2024, les marchés financiers ont connu une volatilité significative, notamment au cours de la première moitié du mois. Cela a débuté par une forte baisse, les principaux indices chutant en raison d'une combinaison de données économiques faibles aux États-Unis et de développements mondiaux inattendus. Les inquiétudes concernant un ralentissement de l'économie américaine, mises en évidence par des données décevantes sur l'emploi, ont suscité des craintes que la Réserve fédérale ait tardé à réduire les taux, risquant ainsi de pousser l'économie vers une récession. Cette incertitude a été exacerbée par une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon, qui a déclenché un débouclage rapide du carry trade sur le yen et a contribué à la vente massive sur les marchés mondiaux. Le S&P 500 a perdu plus de 6 % au cours des premiers jours d'août, effaçant près de 3 000 milliards de dollars de valeur marchande. Cependant, au fil du mois, le sentiment du marché a commencé à s'améliorer. La Fed, sous la direction de Jerome Powell, a signalé sa volonté de baisser les taux, alors que l'inflation montrait des signes de modération—l'indice des prix à la consommation (IPC) des États-Unis s'établissait à 3,2 % et le PCE core a également diminué. Powell a souligné la volonté de la Fed d'ajuster ses politiques pour soutenir la reprise économique, ce qui a contribué à calmer les marchés et à une reprise des prix des actions plus tard dans le mois. En Europe, la BCE a fait face à des pressions similaires, l'inflation dans la zone euro étant tombée à 2,2 %, son plus bas niveau depuis 2021, ce qui a alimenté les spéculations sur de futures baisses de taux malgré la prudence de la BCE. Les tensions géopolitiques, notamment le conflit en cours en Ukraine et les troubles au Moyen-Orient, ont encore alimenté la volatilité des marchés, ces conflits posant des risques pour la stabilité économique mondiale. À la fin du mois d'août, malgré un début difficile, les principaux indices ont réussi à terminer le mois en hausse, mais le parcours a été marqué par des fluctuations importantes, reflétant la sensibilité du marché aux données économiques et aux communications des banques centrales.

En août 2024, les émissions d'obligations Investment Grade en Europe se sont élevées à 39,4 milliards d'euros, soit un montant inférieur à celui des mois plus actifs du début de l'année, tels que mars et mai. Cette baisse des émissions est typique du mois d'août en raison de la période des vacances d'été, qui entraîne traditionnellement un ralentissement de l'activité du marché. Malgré cette baisse saisonnière, les émissions cumulées depuis le début de l'année 2024 ont atteint 505,1 milliards d'euros, dépassant légèrement les niveaux records observés en 2020. À l'avenir, le marché s'attend à une augmentation significative des émissions en septembre, avec des projections d'environ 70 milliards d'euros, à mesure que l'activité reprend après la pause estivale.

Dans ce contexte, le marché des obligations IG en euros a enregistré une performance totale de 0,30 % sur le mois et les spreads crédit se sont écartés de 7 points de base, terminant le mois à 117 points de base. Le Bund à 5 ans s'est resserré de -4 points de base, passant de 2,23 % au début du mois à 2,19 %. Les actifs risqués ont surperformé les actifs plus sûrs, en effet, les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de 1,47 % sur le mois, suivis par les obligations hybrides avec un rendement total de 1,15 %, tandis que les obligations High Yield ont enregistré un rendement total de 1,15 % sur la même période.

Sur le mois d'aout, le portefeuille a affiché une performance totale de 0.54%, au-dessus de son indice de référence qui se situe à 0.30%. Bien que le portefeuille ait souffert de l'écartement des spreads de crédit, avec un béta stable aux alentours de 1.40, celui-ci surperforme son benchmark grâce à une bonne allocation sectorielle, et notamment grâce à sa surpondération des immobilières et des subordonnées, qui affichent une bonne performance sur le mois. La modified duration a baissé, celle-ci passant de 4.51 à 4.20, et le portefeuille est désormais neutre par rapport au benchmark. Nous maintenons notre position de normalisation de la courbe des taux avec notre stratégie de pentification, surpondérant le 2Y et sous-pondérant les maturités longues. Cette stratégie a bénéficié au portefeuille compte tenu du bull steepening de la courbe (-14bps sur 2Y, stable sur 10Y). Nous sommes restés très sélectifs sur le marché primaire. Parmi les émissions primaires nous avons notamment investi sur BNP FRN 2034, Federation des Caisses Desjardins 2029 et IMCD 2030. Nous avons

vendu en face de ces achats les primaires des mois précédents qui avaient bien performé ou des émissions comme CMA CGM 2029 et Icade 2027.

Les perspectives futures du marché du crédit européen restent positives avec la baisse de l'inflation et les baisses de taux prévues par la BCE soutenant les valorisations des obligations. Les obligations IG à court et moyen terme sont particulièrement privilégiées en raison de la baisse anticipée des rendements. La solidité des bilans des entreprises et les faibles taux de défaut renforcent encore l'attrait des obligations IG, bien que des risques tels qu'une inflation persistante ou des tensions géopolitiques peuvent resurgir. Dans l'ensemble, les obligations IG devraient offrir des rendements solides dans un environnement économique en voie de stabilisation.

Evolution des données extra-financières
Rating ESG : C
Score : 1.06 vs 0.89 pour le bench
Intensité Carbone : 116 vs 145
Conditions de travail : 0.88 vs 0.60

Septembre 2024
Le mois de septembre a marqué le début d'une nouvelle phase du cycle de la politique monétaire américaine et d'un flux de données décrivant une situation économique qui ralentit mais ne s'affaiblit pas. La volatilité des taux a été élevée au cours du mois, les marchés anticipant une action agressive de la part de la FED, ce qui s'est confirmé le 19 septembre lorsque la banque centrale a réduit ses taux directeurs de 50 points de base, ramenant le taux des Fed funds dans une fourchette de 4,75% à 5% et mettant fin à une période de pause de 14 mois. Cette décision, associée à une baisse de l'inflation, a entraîné une reprise des marchés obligataires et une pentification notable de la courbe des rendements du Trésor américain. Les rendements des bons du Trésor à 10 ans et à 2 ans sont tombés respectivement en clôture de Septembre à 3,64% et 3,78%. Plus tard dans le mois, la croissance du PIB américain au deuxième trimestre est sortie à un taux annuel de 3%, ce qui contredit l'idée selon laquelle les données sont beaucoup plus faibles et que cela nécessitera des réductions de taux plus importantes au cours des prochains mois. Les données du JOLTS ont fourni de nouvelles preuves du ralentissement du marché du travail, les offres d'emploi tombant à un niveau inférieur aux prévisions. L'économie américaine a créé moins d'emplois que prévu en Août, tandis que le taux de chômage a baissé. De plus, la publication légèrement plus ferme de l'indice des prix à la consommation (CPI) américain sur l'inflation sous-jacente avec un taux de base inchangé à 3,2%, même si le taux global continue de tendre à la baisse.

De l'autre côté de l'Atlantique, la BCE a baissé ses taux pour la deuxième fois consécutive de 25 points de base, ramenant le taux de dépôt à 3,5%. Cette décision a été motivée par une forte baisse de l'inflation, qui est passée de 2,6% à 1,8% en septembre. Cela maintient la pression sur la BCE pour qu'elle continue à réduire ses taux en octobre, car elle craint un affaiblissement de la croissance économique, notamment en Allemagne. Néanmoins, le taux de chômage dans la zone euro s'établit à 6,4 %, soit le niveau le plus bas depuis 25 ans que ces données sont collectées. Le rendement du Bund allemand à 10 ans est passé de 2,30% à 2,12%.

En ce qui concerne le crédit, les spreads Euro IG se sont temporairement élargis au début du mois avant de se résorber. Les spreads ont culminé à 123 points de base en raison des inquiétudes concernant la croissance aux États-Unis et en Europe et d'un sentiment négatif dans le secteur automobile, avant de redescendre à 117 points de base. L'annonce de diverses mesures d'assouplissement monétaire en Chine et les indices que des mesures de relance budgétaire pourraient suivre vont dans la bonne direction avec un léger mouvement positif pour les spreads européens à la fin du mois. La situation politique morose en France et l'imprévisibilité de la résolution du budget français continuent d'exacerber les pressions sur le spread OAT-Bund, qui a atteint 79 points de base et a ajouté de la volatilité aux obligations d'entreprises françaises. Sur le plan sectoriel, l'industrie automobile a subi une forte pression avec de sévères avertissements sur les bénéfices, les spreads se creusant de 17 points de base en Europe, sous l'effet d'un sentiment négatif à l'égard d'émetteurs clés tels que BMW, Volkswagen ou Stellantis.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Après un ralentissement saisonnier pendant l'été, les émissions d'obligations européennes de qualité (IG) se sont élevées à 74,6 milliards d'euros, retrouvant ainsi les sommets atteints au début de l'année. Cela nous donne un total pour l'année de 624,4 milliards d'euros, le plus haut niveau jamais atteint à ce stade de l'année et déjà supérieur à la dernière meilleure année en 2020. Pour l'avenir, le marché s'attend à un ralentissement en octobre avec le début de la saison des bénéfices du troisième trimestre, mais il est très probable qu'il atteigne la barre des 700 milliards d'euros d'ici la fin de l'année. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 1,23% sur la période et les écarts de crédit ont été faibles, terminant la période à 117 points de base. Le Bund à 5 ans s'est resserré de 25 points de base, passant de 2,19% au début de la période à 1,95%. Les actifs à bêta élevé ont été en ligne avec les actifs plus sûrs, les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de 1,33% sur la période, suivis par les obligations hybrides avec un rendement de 1,18% tandis que les obligations HY ont affiché un rendement de 1,06% sur la même période.

Sur le mois, le portefeuille a affiché une performance totale de 1.48%, au-dessus de son benchmark, qui affiche une performance de 1.23%. La modified duration s'établit à 4.38, en hausse de 0.14, et le portefeuille est désormais en légère sur sensibilité de 0.14 par rapport au benchmark. Alors que son béta, en légère baisse de 1.38 à 1.33, n'a pas impacté significativement la performance du portefeuille en raison de la stabilité des spreads de crédit, le portefeuille a bénéficié de sa surexposition aux taux courts, ceux-ci baissant de manière plus importante que les taux longs auxquels le portefeuille est sous-exposé (-30pdb sur le 2Y, -18pdb sur le 10Y). Le portefeuille affiche par ailleurs une performance supérieure à celle de son benchmark grâce à une bonne allocation sectorielle, et notamment grâce à sa surexposition aux immobilières, qui affichent une bonne performance sur le mois (+0.39pdb d'excess return) et une sous exposition au secteur automobile, qui affiche une mauvaise performance (-73pdb d'excess return). Nous sommes restés très sélectifs sur le marché primaire. Parmi les émissions primaires nous avons notamment investi sur Proximus Hybride Call 2031, Segro 2032 et HSBC Call 2029. Nous avons vendu en face de ces achats les primaires des mois précédents qui avaient bien performé ou des émissions comme La Banque Postale T2 Call 2028 ou OMV AG 2036.
À l'aube du dernier trimestre de l'année, les incertitudes restent élevées, après même les réductions de taux initiées par les banques centrales. Les pressions inflationnistes semblent être contenues, mais nous devons surveiller attentivement les données manufacturières qui montrent une certaine fragilité, exerçant une pression élevée sur la croissance. Le scénario de base reste un scénario d'atterrissage en douceur avec une croissance positive, même à un faible niveau et, à l'exception des secteurs cycliques, les bilans des entreprises sont toujours en bon sante. Par conséquent, nous considérons qu'il s'agit là de bons catalyseurs pour que le crédit européen se comporte bien dans ce contexte.

Evolution des données extra-financières
Rating ESG : C
Score : 1.06 vs 0.90 pour le bench
Intensité Carbone : 105 vs 141
Conditions de travail : 0.88 vs 0.60

Octobre 2024
Le mois d'octobre a été marqué par un contexte mondial complexe, les marchés du crédit ayant fait preuve de résilience malgré les incertitudes géopolitiques et économiques persistantes. Sur le plan économique, la croissance du PIB américain au troisième trimestre a été forte (3 %), celle de la zone euro est restée modeste (0,2 %). Les données relatives à l'inflation ont reflété des signaux mitigés : Le CPI américain a légèrement augmenté, renforçant les attentes d'une trajectoire de taux plus élevés, tandis que l'inflation de la zone euro est restée modérée, permettant un certain optimisme quant à la possibilité pour la BCE de poursuivre des politiques monétaires accommodantes. Les élections américaines ont contribué à une volatilité accrue avec les investisseurs spéculant sur les changements potentiels de politique et les tarifs douaniers qui pourraient affecter les entreprises européennes exposées au marché américain.

Sur le marché du crédit IG, le mois d'octobre a été marqué par une tendance au resserrement des spreads, soutenue par des conditions techniques favorables. De faibles volumes de nouvelles émissions, environ 20 milliards d'euros, tout au long du mois ont contribué à soutenir la demande sur le marché secondaire. Sur le plan sectoriel, les secteurs de la finance, des services publics et de l'immobilier ont continué à surperformer tandis que des secteurs tels que l'automobile et l'industrie ont connu une sous-performance relative en raison de leur sensibilité aux cycles économiques et aux préoccupations géopolitiques. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché une performance totale de -0,31% sur la période et les spreads de crédit se sont resserrés de -13 points de base, terminant la période à 104 points de base. Les actifs risqués ont surperformé les actifs

plus sûrs, en fait, les AT1 bancaires ont affiché une performance de -0,07% sur la période, les obligations hybrides de 0,46% tandis que les obligations à haut rendement ont progressé de 0,61% sur la même période. Les flux du marché euro IG sont restés importants, les investisseurs s'orientant vers des actifs de haute qualité dans le cadre d'un positionnement défensif.

Sur le mois, le portefeuille a affiché une performance totale de -0.29%, au-dessus de son benchmark, qui affiche une performance de -0.31%. Le portefeuille a légèrement sur performé son benchmark, notamment dû à notre stratégie d'allocation sectorielle. La surexposition aux « Immobilières » s'est prouvée être légèrement avantageuse, ces dernières ayant produites un excess return de +70 bps sur le mois tout comme notre sous exposition aux biens de consommation. Le bêta du portefeuille est resté stable aux alentours de 1.32. Le portefeuille est long duration par rapport au benchmark : 4.57 vs 4.32 pour le benchmark. Il a bénéficié de sa sous-exposition sur les taux longs (ceux-ci augmentant de 27 bps en moyenne), néanmoins nous avons sous performé sur le 2Y en raison de notre surexposition. Nous sommes restés très sélectifs sur le primaire. Parmi les émissions primaires nous avons notamment investi sur Verallia 2032, Erste Group Bank 2035 et Banco Comercial Portugues 2029.

À l'avenir, les perspectives pour le crédit IG restent constructives, avec des attentes de resserrement progressif des spreads jusqu'à la fin de l'année, grâce à des fondamentaux de crédit résistants, des pressions limitées sur l'offre et des facteurs techniques favorables. La saison des résultats étant bien entamée, l'attention se portera sur les prévisions des entreprises, car toute révision à la baisse pourrait tempérer l'optimisme des investisseurs. Si les risques liés aux élections américaines et à une éventuelle escalade géopolitique demeurent, la toile de fond du crédit IG est solide.

Novembre 2024
Le mois de novembre a commencé par l'un des événements les plus scrutés de l'année avec les élections américaines, suivi d'une période d'attentisme, les marchés digérant l'ampleur potentielle des politiques de Trump sur les différentes économies. Le marché du crédit a de nouveau fait preuve d'une certaine résilience, tandis que la volatilité s'est manifestée principalement sur le segment des taux, malgré les tensions politiques qui se sont à nouveau manifestées en France à la fin du mois.

En ce qui concerne l'Europe, le niveau d'inflation est proche de l'objectif, même si nous avons observé une légère hausse ce mois-ci, à 2,3% contre 2% le mois dernier, et une inflation sous-jacente stable à 2,9%. Sur le front de l'activité, de nouveaux signaux négatifs nous parviennent de la zone euro, le PMI manufacturier tombant à 45,2, ce qui indique une contraction plus importante entraînée par les pays du Nord tels que la France ou l'Allemagne. De plus, l'activité économique étant très sensible au commerce international (les exportations représentent 20% du PIB), les politiques protectionnistes de Trump pourraient peser encore plus sur l'Europe. En plus des inquiétudes sur la croissance et d'une inflation contenue, le paysage politique s'annonce sombre, notamment avec la montée des tensions en France. Le Premier ministre Michel Barnier a eu recours à l'article 49.3 de la Constitution pour faire passer le projet de loi, mais au risque d'une motion de censure. Le Bund allemand a terminé le mois à 2,09% (-30 bps) tandis que le spread OAT-Bund a atteint 88bps, un niveau jamais vu depuis 2012. Aux Etats-Unis, la situation est différente de celle de l'Europe avec une croissance solide de 2,8% en rythme annuel au 3ème trimestre, le marché du travail américain reste stable et l'inflation remonte à 2,6% en octobre après un point bas à 2,4% en septembre qui était le taux le plus bas depuis février 2021. Le marché a revu à la hausse ses prévisions de taux d'intérêt de la Fed, qui étaient auparavant très pessimistes, et le taux final a été revu à la hausse à 3,75%. Après les élections, le taux américain à 10 ans a atteint un pic à 4,45 % avant de se rebaisser à 4,17% (10 points de base de moins que le mois précédent).

Sur le marché du crédit IG, la vague républicaine aux US a d'abord entraîné un resserrement des spreads de crédit avant de les voir s'écarter de nouveau à la fin du mois. D'un mois sur l'autre, les spreads se sont élargis de 1 point de base par rapport aux gouvernements, avec des divergences entre les pays, en particulier les banques françaises qui ont sous-performé. Les fondamentaux restent relativement sains, même si les marges d'EBITDA ont diminué par rapport au sommet atteint pendant la crise. Les volumes ont été relativement faibles ce mois-ci en raison des résultats des élections américaines, étant principalement concentrés sur deux semaines et ont fortement diminué à la fin du mois. Les nouvelles émissions se sont élevées à 44 milliards d'euros, ce qui est nettement inférieur à la moyenne historique. Le mois de décembre devrait être léger en termes d'émissions et l'année se terminera à un niveau record de plus de 730 milliards d'euros. Sur le plan sectoriel, les valeurs financières (hors France), les transports et la technologie ont surperformé, tandis que les

secteurs tels que l'automobile et l'énergie ont connu une sous-performance relative en raison de leur sensibilité aux cycles économiques et à la montée des tensions en Ukraine. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 1,56% sur la période et les spreads de crédit ont terminé la période à 106 points de base. Le Bund à 5 ans s'est resserré de 34 points de base, passant de 2,27% au début de la période à 1,93%. Les actifs à bêta élevé ont sous-performé les actifs plus sûrs, les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de 0,66% sur la période, les obligations hybrides ont affiché un rendement total de 0,62% tandis que les obligations à haut rendement ont affiché un rendement total de 0,50% sur la même période.

Sur le mois, le portefeuille a affiché une performance totale de 1.64%, au-dessus de son benchmark, qui affiche une performance de 1.56%. Le portefeuille a sur performé son benchmark, notamment dû à notre stratégie d'allocation sectorielle. La surexposition aux « Immobilières » et aux « Financières » s'est prouvée être légèrement avantageuse, ces dernières ayant produites un excess return de +16 bps et +14bps respectivement sur le mois tout comme notre sous exposition au secteur automobile. Le bêta du portefeuille a légèrement diminuer pour atteindre 1.25. Le portefeuille est long duration par rapport au benchmark : 4.63 vs 4.32 pour le benchmark. Il a bénéficié de sa surexposition sur le 2Y (celui-ci diminuant de 33 bps), néanmoins nous avons sous performé sur le long en raison de notre sous-exposition. Nous sommes restés très sélectifs sur le primaire. Parmi les émissions primaires nous avons notamment investi sur Abanca Call 2031, Athora Netherlands Perp Call 2031 Citigroup Inc Call 2029, de Volksbank N.V. 2030, Heimstaden Bostad AB Perp Call 2030, Roquette Freres SA 2031 et Worldline SA 2029.

Pour l'avenir, la classe d'actifs du crédit reste solide et ne semble pas affectée par le paysage politique ou économique en Europe ou aux États-Unis, ce qui laisse présager un nouveau resserrement d'ici la fin de l'année. La confiance des investisseurs ne s'est pas évanouie, car la demande pour la classe d'actifs reste soutenue et une réduction saisonnière des émissions en décembre serait également favorable. Des risques peuvent survenir, avec la poursuite des avertissements sur résultats dans les secteurs cycliques, ou l'instabilité politique affectant les entreprises françaises, c'est pourquoi la sélectivité est primordiale.

Decembre 2024
En décembre 2024, la macroéconomie mondiale a été considérablement marquée par les actions des banques centrales et des événements géopolitiques notables. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a procédé à sa troisième réduction consécutive des taux d'intérêt, abaissant les taux directeurs de 25 points de base pour atteindre une fourchette cible de 4,25 % à 4,5 %. Cette décision a été largement motivée par une modération de l'inflation. Parallèlement, dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne a réduit ses taux directeurs de 25 points de base à 3,00 % le 12 décembre, attribuant cette décision à une baisse de l'inflation à 2,2 % en novembre. Ces ajustements de la politique monétaire ont été conçus pour favoriser la croissance économique dans un contexte de diminution des pressions inflationnistes. Sur le plan géopolitique, l'Europe a connu des incertitudes politiques, notamment avec la chute du gouvernement Barnier en France suite à une motion de censure votée par l'Assemblée nationale, ce qui a conduit à un écratement du spread OAT-Bund, et donc à la sous-performance des banques françaises.

En ce qui concerne le marché du crédit, les émissions primaires ont été limitées à la fin du mois en raison des fêtes de fin d'année ; toutefois, les émissions primaires annuelles ont atteint un niveau historique d'environ 630 milliards d'euros. Une part importante de ces émissions a été sursouscrite, ce qui souligne l'appétit du marché pour cette classe d'actifs. En termes de flux de capitaux vers les fonds ouverts, le mois de décembre a été marqué par des entrées positives s'élevant à 330 millions d'euros, contribuant à un total de 21 milliards d'euros pour l'année, ce qui représente 11,6 % des actifs sous gestion de la classe d'actifs. Cette tendance a conduit de nombreuses personnes à qualifier l'année d'« année de l'obligation ». Les investisseurs ont été particulièrement attirés par les obligations d'entreprises, qui ont offert des rendements supérieurs à ceux de la dette publique, les entreprises ayant fait preuve de résilience dans la gestion de leurs coûts d'emprunt. Au cours du mois, les spreads de crédit se sont resserrés de 6 points de base, pour finir à 102 points de base. Toutefois, le marché a enregistré un rendement total négatif de -0,38 % en raison de la hausse des taux d'intérêt. Les actifs à bêta élevé ont surperformé leurs homologues plus sûrs ; en particulier, les titres bancaires AT1 ont réalisé un rendement total de 0,89%, suivis par les obligations à haut rendement avec un rendement total de 0,65%, et les obligations hybrides à 0,61%. D'un point de vue sectoriel, les secteurs les plus performants ont été l'assurance-vie et l'immobilier, tandis que les secteurs les moins performants ont été les banques et les industries chimiques.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Sur le mois, le portefeuille a affiché une performance totale de -0.04 %, au-dessus de son benchmark, qui affiche une performance de -0.38 %. La modified duration reste stable à 4.6, et le portefeuille est en légère sur sensibilité de 38 bps par rapport au benchmark. Le portefeuille a bénéficié de sa sous-exposition aux taux longs, ceux-ci augmentant en moyenne de 33 bps. Le portefeuille affiche par ailleurs une performance supérieure à celle de son benchmark grâce à une bonne allocation sectorielle, et notamment grâce à sa surexposition aux immobilières et aux financières, qui affichent une bonne performance sur le mois (+71pdb d'excess return pour les immobilières et +30pdb pour les financières). Nous sommes restés très sélectifs sur le marché primaire. Parmi les émissions primaires nous avons notamment investi sur Eurobank SA Call 2029 et Commerzbank AG Call 2027.

À l'avenir, le marché européen Investment Grade devrait bénéficier de l'intérêt confirmé des investisseurs, soutenu par des politiques monétaires accommodantes, des rendements attrayants et des fondamentaux d'entreprise solides. Néanmoins, plusieurs risques persistent, en particulier sur les marchés exposés à l'instabilité politique, comme la France, où une incertitude prolongée pourrait entraîner un élargissement des spreads bancaires nationaux. En outre, l'imprévisibilité entourant les politiques tarifaires potentielles du président Trump et leurs implications pour le commerce mondial, ainsi que les mesures de relance fiscale susceptibles de raviver les pressions inflationnistes, ajoute à la complexité du paysage.

Janvier 2025
L'année 2025 a commencé sur la même tendance qu'elle a fini l'année 2024, avec des incertitudes concernant les tarifs commerciaux qui commencent à se matérialiser, une instabilité politique et des banques centrales qui tracent leur propre voie.

En commençant par la politique monétaire, nous avons assisté à une réduction largement attendue de 25 points de base de la part de la BCE. Une décision motivée principalement par le risque concernant la croissance, avec une situation économique morose pour les principaux pays européens et une inflation relativement maîtrisée. Sur celle-ci, bien qu'elle ait augmenté de 2,2% à 2,4% en décembre, Mme Lagarde reste confiante. Le processus de désinflation est en bonne voie et devrait revenir à l'objectif de 2 % à moyen terme dans le courant de l'année. Il y a également eu peu de réactions lorsque la FED a maintenu ses taux inchangés, le marché l'ayant déjà anticipé. Une économie forte, une inflation soutenue (de 2,7% à 2,9% en décembre) et une meilleure évaluation de l'impact des politiques de Donald Trump sont les principales raisons pour lesquelles la FED fait une pause et réduirait le nombre de baisses cette année, seulement deux étant évaluées par le marché à l'heure actuelle, contre quatre en Europe.
Sur le front de l'activité, l'indice PMI manufacturier a progressé à 46,1 en janvier contre 45,1 le mois précédent en Europe et, inversement, l'indice PMI pour le secteur des services a légèrement reculé à 51,4 contre 51,6 le mois précédent, conformément aux prévisions. L'activité économique devrait rester faible à court terme, la confiance des consommateurs étant encore fragile, mais les conditions d'une reprise restent réunies. Aux États-Unis, le PMI manufacturier est passé en territoire positif à 50,1, en hausse par rapport au mois précédent (49,4) et supérieur aux attentes (49,7). Cette amélioration est principalement due à une augmentation de la production industrielle et à la solidité du marché du travail, soulignée par une baisse de 0,1 % du taux de chômage.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 0,44% sur la période et les spreads de crédit se sont resserrés de 11 points de base, terminant à 93 points de base. Le Bund à 5 ans s'est élargi de 20 points de base, passant de 2,15 % au début de la période à 2,35 %. Les actifs à bêta élevé ont surperformé leurs homologues plus sûrs ; plus précisément, les titres bancaires AT1 ont réalisé un rendement total de 1,31%, suivis par les obligations hybrides à 0,71% et les obligations à haut rendement avec un rendement total de 0,65%. D'un point de vue sectoriel, les secteurs les plus performants ont été l'assurance et l'automobile, tandis que les secteurs les moins performants ont été l'immobilier et la technologie.

Sur le mois, le portefeuille a affiché une performance totale de 0.39 %, en-dessous de son benchmark, qui affiche une performance de 0.44 %. La modified duration reste stable à 4.8, et le portefeuille est en légère sur sensibilité de 56 bps par rapport au benchmark. Le portefeuille a bénéficié de sa sous-exposition aux taux longs, ceux-ci augmentant en moyenne de 10 bps mais a pâti de sa surexposition sur le 2Y (+4bps). Le portefeuille affiche tout de même une bonne performance grâce à une bonne allocation sectorielle, et notamment grâce à sa surexposition aux financières, qui affichent une bonne performance sur le mois (+68pdb pour les financières). Ce mois a été très conséquent en terme d'émissions primaires. Parmi les émissions primaires nous avons notamment investi sur BPCE T2 2035 Call 2030, Enel Hybride PNC 2030, General

Motors 2031, AIB AT1 PNC 2032, BPER Banca SNP 2031 Call 2030, BNP SNP Call 2030, BNP T2 Call 2030, SELP Finance 2032, Banque Stellantis 2028, PKO Bank Polski Call 2027, Teleperformance 2030, Eni Hybrid PNC 2034, Sixt 2030, Motability 2033, Ipsos 2030, Norsk Hydro 2032, Goldman Sachs Call 2032, Nippon Life Insurance T2 Call 2035, Achmea RT1 PNC 2035, Hamburg Commercial Bank 2030, Bayerische Landesbank 2032 et Bankinter Call 2032.

À l'avenir, les perspectives pour le marché européen Investment Grade semblent dégagées, la classe d'actifs étant toujours privilégiée par les investisseurs à la recherche de rendements et les fondamentaux des entreprises ne montrent aucun signe de contraction dans un contexte de croissance faible mais positive. Néanmoins, plusieurs risques persistent avec l'instabilité politique en France et plus particulièrement en Allemagne, avec les élections fédérales qui auront lieu fin février. Ensuite, à court terme, un risque existe concernant l'application potentielle de tarifs douaniers sur l'UE par les États-Unis, après un premier coup sur le Canada, le Mexique et la Chine. Enfin, la situation difficile de la croissance et de la compétitivité de l'UE pourrait exercer une pression sur les spreads si elle n'est pas bien gérée.

Fevrier 2025
Les conditions macroéconomiques ont été marquées par des tendances divergentes de l'inflation aux États-Unis et dans la zone euro, tandis que les tensions géopolitiques élevées, en particulier autour du conflit en Ukraine, ont accru la complexité du paysage économique et influencé le sentiment du marché et les anticipations politiques.

Malgré ces incertitudes macroéconomiques et géopolitiques, le marché du crédit en euros a continué de se montrer résistant, bénéficiant de solides facteurs techniques. Les fonds Investment-grade ont enregistré 2,1 milliards d'euros de flux (1,16 % des actifs sous gestion de la classe d'actif), les investisseurs privilégiant les actifs liquides de haute qualité dans un contexte d'incertitude économique mondiale. Les émissions primaires sont restées importantes, avec un montant de 97,1 milliards d'euros et des carnets de commandes affichant un taux de sursouscription moyen de 2,9x, signe d'une forte demande. Les fondamentaux restent solides, les bilans des entreprises étant bien positionnés pour faire face à l'environnement actuel. La demande de la classe d'actif a été soutenue par son statut perçu de valeur refuge, d'autant plus que les alternatives telles que les dépôts bancaires et les actifs libellés en dollars américains sont devenues moins attractives en raison des coûts de couverture de change. On a observé une remontée de la volatilité des marchés en raison des incertitudes sur les droits de douane. Un scénario d'escalade des tensions commerciales aurait des implications mitigées pour les banques centrales dans un contexte où l'incertitude sur les taux neutres d'équilibre est déjà très élevée. Une hausse des droits de douane américains sur l'UE pourrait retirer 0.3pt à la croissance en zone euro. L'impact sur l'inflation serait plus incertain et dépendrait d'éventuelles mesures de représailles. La prise en compte d'une possible hausse des besoins de financement liés aux dépenses dans la défense a pesé sur la performance des obligations souveraines européennes. L'évolution incertaine de la politique budgétaire en Europe ajoute une autre source d'aléa pour la BCE.

Dans ce contexte, le marché des obligations IG en euros a enregistré un rendement total de 0,60 % sur le mois, tandis que les spreads de crédit sont restés au même niveau qu'à la fin du mois de janvier, soit 91 points de base. Le Bund à 5 ans s'est resserré de -9 points de base, passant de 2,24 % au début de la période à 2,15 %. Les obligations hybrides ont sous-performé le marché IG de la zone euro avec un rendement total de 0,54 %, tandis que d'autres actifs risqués ont surperformé les actifs plus sûrs. En effet, les obligations à haut rendement ont affiché un rendement total de 1,06 % sur la même période, suivies par les AT1 bancaires qui ont affiché un rendement total de 0,98 % sur le mois.

Le marché primaire fut encore animé en février, nous avons participé à un nombre important de primaires tout en restant sélectifs. Nous avons vendu en face de ces achats les primaires des mois précédents qui avaient bien performé ou des émissions dans lesquelles nous ne voyions plus de valeur. Ce mois-ci, la sensibilité du fonds est restée stable aux alentours de 30 points de base au dessus du benchmark ainsi que le beta du fonds aux alentours de 1.5.

À l'avenir, les anticipations pour le marché du crédit restent positives. Avec la poursuite de la baisse de l'inflation dans la zone euro et la poursuite attendue du cycle d'assouplissement de la BCE cet été, les conditions financières devraient rester favorables au crédit. La stabilité des marchés primaires, associée à des fondamentaux d'entreprise robustes, suggère que les spreads de crédit pourraient rester résilients même face aux incertitudes géopolitiques et macroéconomiques. Si la volatilité reste une source de risque, en particulier

si les frictions commerciales s'intensifient ou si la croissance économique ralentit plus que prévu, les investisseurs semblent de plus en plus à l'aise pour investir dans le crédit en euros à des fins défensives. La combinaison d'une forte demande, d'une politique monétaire accommodante et d'un potentiel de désescalade géopolitique crée un contexte constructif pour les marchés du crédit à l'approche du deuxième trimestre 2025.

Mars 2025
Le mois de mars a été marqué par l'annonce de l'Allemagne à propos d'une expansion fiscale historique comprenant un fonds d'investissement de 500 milliards d'euros (à dépenser sur 10 ans) et une réforme du frein à l'endettement pour stimuler l'investissement public et les dépenses de défense.
Cela a provoqué une forte hausse des rendements du bund (+20bp sur le 2Y, +34bps sur le 5Y, +40bps sur le 10Y) et entrainant dans le même temps une pentification de la courbe. La réunion de la BCE et la baisse de 25bps de son taux directeur n'ont pas vraiment eu d'impact et la volatilité a persisté.
En 2e partie du mois, la probabilité d'une baisse de la croissance américaine a augmenté, exacerbée par l'instauration de droits de douane. Les craintes de récession et de stagflation ont émergé, provoquant du stress sur les marchés du crédit. L'annonce de la banque centrale américaine a été contrebalancée par la situation volatile du marché mondial et la Fed a maintenu ses taux inchangés, annonçant deux réductions supplémentaires cette année et deux l'année prochaine.
Initialement, les spreads de crédit Euro IG ont réagi positivement à l'annonce allemande, mais la baisse du sentiment américain a conduit à un élargissement des spreads (+5bps sur le mois). Sur le mois, marché Euro IG affiche une performance de -1,04%, notamment en raison de la hausse des taux. Le taux 5Y termine le mois avec une hausse de 17bps.
Les obligations hybrides ont surperformé le marché Euro IG avec une performance de -0,59%, tandis que les autres actifs à bêta élevé ont été presque en ligne avec le crédit. Le HY poste une performance de -0,96% sur la même période et les AT1 bancaires de -0,88% sur le mois.
Le marché primaire est resté animé en mars mais avec encore moins de New Issue Premium que les mois précédents. Nous avons été encore plus sélectifs et avons participé à : Credit Agricole Assurances RT1 Call 2035, banque cantonale de Genève 2030, BCEE 2031, SAGAX 2032, VARNO 2031, VGP 2031 et SIG Combi Bloc 2030.
Nous avons vendu en face de ces achats les primaires des mois précédents qui avaient bien performés ou des émissions sans grand potentiel additionnel selon nous.
La sensibilité du fonds a été réduite de 4.60 à 4.20, tout comme le beta de 1.55 à 1.40 autour.
Les perspectives du marché du crédit en Europe sont positives, avec un processus de désinflation en cours. Les risques à court terme incluent l'impact des tarifs douaniers de Trump et l'incertitude sur la croissance européenne. Cela pourrait créer une certaine volatilité au cours du prochain trimestre.
Nous restons confiants sur la classe d'actifs. La réduction du Beta s'est traduit par la baisse de notre exposition financière à bêta élevé pour des raisons de valorisation. Nous avons augmenté notre exposition à l'immobilier en raison de la normalisation de la courbe et de la surprise à la hausse de la croissance. Nous continuons à privilégier une surpondération du segment à 5 ans de la courbe de crédit tout en anticipant une normalisation de la courbe des rendements grâce à notre stratégie de pentification des taux d'intérêt. Cette stratégie comprend une surpondération du segment 1-3 ans et une sous-pondération des échéances plus longues.

Avril 2025
Avril 2025 a été un mois charnière pour les marchés mondiaux, les investisseurs s'adaptant aux nouvelles politiques tarifaires américaines visant leurs principaux partenaires commerciaux, en particulier la Chine. L'annonce de l'entrée en vigueur de droits de douane sur les produits importés a initialement provoqué d'importantes turbulences, l'indice S&P 500 enregistrant sa pire performance sur deux jours depuis la Seconde Guerre mondiale, avec une chute de plus de 10 %, tandis que le marché des obligations européennes de qualité investment grade voyait son spread s'écarter de 30 points de base. Toutefois, la suspension de certains droits de douane pendant 90 jours a redonné confiance aux investisseurs, entraînant un rebond notable de 9,5 % du S&P 500. L'incertitude plane toutefois à l'approche de l'expiration de cette suspension, le 8 juillet, les investisseurs attendant avec impatience l'évolution des négociations tarifaires. Le climat géopolitique reste tendu et l'inflation continue d'être une préoccupation majeure, alimentée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la hausse des prix des matières premières. Aux États-Unis, les anticipations d'inflation des ménages ont bondi à 6,7 % en glissement annuel, leur plus haut niveau depuis 1981, tandis que la zone euro a connu un environnement d'inflation plus stable, les anticipations s'étant modérées à environ 2,2 % en mars.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Dans l'ensemble, alors que les États-Unis sont confrontés à d'importantes pressions inflationnistes, la zone euro semble mieux maîtriser l'inflation, reflétant les différences entre les conditions économiques et les réponses politiques des deux régions. Alors que les pressions inflationnistes persistent, l'équilibre entre la stimulation de la croissance économique et le contrôle des prix devient de plus en plus délicat, ce qui pourrait avoir des implications sur les politiques monétaires dans les mois à venir.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a enregistré une performance totale de 0,99 % sur le mois, tandis que les spreads de crédit se sont écartés de 14 points de base, terminant le mois à 112 points de base. Le Bund 5 ans s'est resserré de 35 points de base, passant de 2,34 % en début de mois à 1,99 %. Certains actifs à forte volatilité ont sous-performé par rapport aux actifs plus sûrs ; en effet, les AT1 bancaires ont enregistré une performance totale de -0,38 % sur le mois, suivis par les obligations hybrides avec une performance totale de -0,15 %, tandis que les obligations à haut rendement ont enregistré une performance totale de 0,07 % sur la même période. Le marché primaire a connu un ralentissement en avril, avec 19,3 milliards d'euros d'émissions, en baisse de 75 % par rapport à l'année précédente, reflétant une baisse significative de l'activité après un début d'année record. Toutefois, l'amélioration du sentiment sur les marchés et les nouvelles plus conciliantes concernant la guerre commerciale ont contribué à une reprise des émissions au cours de la dernière semaine d'avril. Dans l'ensemble, malgré les difficultés rencontrées par les marchés primaires, un optimisme prudent s'est dégagé quant à une amélioration dans les semaines à venir, à condition qu'il n'y ait pas de détérioration brutale des conditions de marché.

Au cours du mois, le portefeuille a affiché un rendement total de 0,71%, sous-performant son indice de référence de -29 points de base. Le bêta de crédit du portefeuille a légèrement augmenté, passant de 1,42 le mois dernier à 1,47. La duration du portefeuille est neutre par rapport à l'indice de référence avec une duration modifiée de 4,27. Le fonds a réalisé une performance légèrement inférieure à celle de son indice de référence, principalement en raison d'une exposition élevée au crédit, qui a dépassé l'indice de référence. Cependant, le fonds a souffert de son allocation sectorielle stratégique et les secteurs en difficulté ce mois-ci, tels que la dette subordonnée financière ou l'assurance, ont affiché des rendements excédentaires négatifs de -136 points de base et -85 points de base, respectivement. En revanche, l'impact de la duration a été minime, car nous étions positionnés à un niveau proche de la neutralité.
À l'avenir, nous pourrions assister à un changement fondamental de la dynamique du marché, les États-Unis n'étant plus considérés comme une valeur refuge et la confiance dans les relations internationales s'amenuisant. Cette transition pourrait entraîner une hausse des primes de risque et inciter les marchés à ajuster leurs modèles d'évaluation. Dans ce contexte, les actifs obligataires européens pourraient en bénéficier, grâce à la résilience des institutions européennes et aux récents flux de rapatriement de capitaux en provenance des États-Unis, qui reflètent un regain d'intérêt des investisseurs. En outre, les mesures de relance budgétaire prévues par l'Allemagne devraient stimuler l'économie, positionnant le crédit européen comme une opportunité attractive malgré la volatilité à court terme. En termes de secteurs, les valeurs financières restent privilégiées en raison de leurs fondamentaux solides et de leur exposition limitée aux droits de douane, tandis que les secteurs cycliques tels que les métaux, les mines et les compagnies aériennes ont sous-performé, soulignant la nécessité de mettre en place des stratégies d'investissement sélectives.

Mai 2025
Le mois de mai a vu une évolution significative de marché vers un environnement favorable au risque, alimenté par des développements positifs concernant la désescalade des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine, ce qui a permis de regagner une grande partie de la performance perdue en avril et de revenir presque entièrement à un scénario de base sans récession. Toutefois, la volatilité politique actuelle aux États-Unis continue de dominer l'actualité, certains droits de douane sectoriels, tels que ceux sur les automobiles, étant toujours en vigueur. Récemment, l'annonce d'un droit de douane de 50 % sur les exportations européennes vers les États-Unis a été rapidement suivie d'une pause.
Le mois a été marqué par un ralentissement significatif de l'inflation dans la zone euro, qui s'est établie à 1,9%, en dessous de l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE). Cette baisse inattendue, par rapport à 2,2% en avril, renforce les attentes d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, avec une réduction de 25 points de base presque entièrement anticipée lors de la prochaine réunion de la BCE. Pendant ce temps, l'indice PMI manufacturier de la zone euro a montré des signes de stabilisation, atteignant 49,4 en mai, contre 49 en avril. Enfin, les prévisions de croissance du PIB pour la zone euro ont maintenant été révisées à la hausse, avec une augmentation projetée de 0,8% en 2025. La solidité du marché du travail, avec un taux de chômage à un niveau historiquement bas de 6,3 %, pourrait également stimuler la consommation, contribuant à soutenir la croissance économique. De l'autre côté de l'Atlantique, les perspectives sont préoccupantes, car

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

les prévisions de croissance du PIB américain en 2025 ont été systématiquement abaissées de 1,7 % à 1,6 %. Cependant, le marché du travail s'avère être étonnamment robuste. Cette résilience sur le marché du travail pourrait retarder les baisses de taux d'intérêt anticipées par la Réserve fédérale, tandis que les risques associés à l'économie et à l'inflation sont étroitement liés aux développements des politiques commerciales de Donald Trump.
Néanmoins, de nouvelles annonces pourraient émerger à tout moment, déclenchant probablement une réaction négative sur les marchés du crédit. Notre évaluation est que ces développements sont insuffisants pour plonger les économies américaine ou européenne en récession.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 0,54% au cours du mois, tandis que les spreads de crédit se sont resserrés de 14 points de base, terminant le mois à 97 points de base. Le Bund à 5 ans s'est élargi de 8 points de base, passant de 1,99% au début du mois à 2,06%. Les actifs à bêta élevé ont surperformé les actifs plus sûrs ; les AT1 bancaires ont réalisé un rendement total de 1,58% au cours du mois. Il convient de noter que ce segment a mieux réagi le mois dernier en % d'élargissement par rapport à d'autres types de dettes et a rebondi en ligne ce mois-ci. Il a été suivi par les obligations à haut rendement avec un rendement total de 1,28%, tandis que les obligations hybrides ont affiché un rendement total de 1,06% pendant la même période. Le marché primaire était dynamique avec 101 milliards d'euros de nouvelles émissions, marquant le plus grand mois jamais enregistré pour le marché primaire. Un rythme rapide qui porte le total depuis le début de l'année à 365 milliards d'euros, dépassant les chiffres record de l'année dernière. Ainsi, le ralentissement d'avril a été complètement compensé. Malgré cette forte pression d'offre, les investisseurs continuent de montrer un vif intérêt pour cette classe d'actifs, attirés par sa performance résiliente, soulignant l'appétit durant le mois.

Au cours du mois, le portefeuille a affiché un rendement total de 0,66%, dépassant son indice de référence de 12 points de base. Le bêta de crédit du portefeuille a augmenté, passant de 1,47 le mois dernier à 1,55. La duration du portefeuille est plus courte que celle de l'indice de référence, avec une modified duration de 4,08, soit -0,21 en dessous du niveau du benchmark. Le fonds a surperformé son indice de référence, bénéficiant d'une dynamique favorable sur le marché du crédit au cours du mois de mai. Ce succès est également attribué à son allocation sectorielle stratégique, en particulier dans les secteurs qui ont généré des rendements excédentaires substantiels, comme le secteur bancaire, qui a enregistré des rendements excédentaires de 77 points de base. Le fonds est actuellement surexposé à ce secteur, avec un DTS excédentaire de 120 points de base. En outre, le fonds a bénéficié du maintien d'une position de duration courte par rapport à son indice de référence, les rendements allemands à 2 ans s'étant élargis de 9 points de base au cours du mois.

Pour l'avenir, les perspectives du marché du crédit restent optimistes. Le discours évolue pour suggérer que les effets des politiques de Trump sur la croissance et l'inflation ne seront probablement pas significatifs ou durables. Les données récentes sur l'inflation dans la zone euro indiquent que la BCE devrait poursuivre son cycle d'assouplissement cet été, ce qui devrait maintenir des conditions financières favorables au crédit. Étant donné que la BCE dispose d'une capacité de réduction des taux bien plus importante que celle des États-Unis, nous considérons qu'il s'agit d'un catalyseur positif pour les fondamentaux des entreprises, les risques de baisse provenant principalement de la hausse des tarifs douaniers et des préoccupations liées à la croissance. En outre, les prochaines mesures de relance budgétaire en Allemagne devraient stimuler l'économie, ce qui fait du crédit européen une opportunité attrayante à moyen terme, même en cas de volatilité à court terme.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - FA (C) en devise EUR : 1,28% / 1,53%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - I (C) en devise EUR : 7,14% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,93%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - I (D) en devise EUR : 7,14% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,93%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - I2 (C) en devise EUR : 7,60% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,94%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - M (C) en devise EUR : 7,85% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,93%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - O (C) en devise EUR : 7,84% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,93%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - OPTIMUM (C) en devise EUR : 6,52% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,93%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - P (C) en devise EUR : 6,53% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,93%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - PM (C) en devise EUR : 6,87% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,93%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - R (C) en devise EUR : 6,84% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,94%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - R1 (C) en devise EUR : 7,98% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,94%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - S (C) en devise EUR : 7,72% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,94%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - S3 (C) en devise EUR : 7,31% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,93%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-25	81 168 599,29	81 283 814,12
SG MONETAIRE PLUS 3DEC	53 633 347,04	61 820 158,12
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM GOVIES IC	30 265 920,94	35 224 272,72
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.9% 18-06-26	30 198 630,51	30 541 362,00
NETH GOVE 0.5% 15-07-26	28 779 372,12	28 985 769,84
CA 6.5% PERP EMTN	16 457 404,17	25 115 731,35
SANTANDER UK 3.125% 12-05-31	20 069 068,48	20 695 232,86
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.064% 01-02-34	20 218 004,36	20 378 959,56
SPAREBANK 1 BOLIGKREDITT 3.0% 15-05-34	19 824 578,08	19 690 350,60
LANDESBANK LAND BADEN WUERT 6.75% PERP	19 194 486,30	19 216 782,05

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 854 724 943,14

o Change à terme : 449 550 821,59
o Future : 561 243 506,54
o Options : 210 994 608,00
o Swap : 632 936 007,01

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BARCLAYS BANK IRELAND PLC
	BNP PARIBAS FRANCE
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3
	CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG
	CREDIT AGRICOLE CIB
	HSBC FRANCE EX CCF
	J.P.MORGAN AG FRANCFORT
	NATIXIS
	ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION)
	STATE STREET BANK MUNICH
	TD GLOBAL FINANCE UNLIMITED COMPANY

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	4 300 000,00
Total	**4 300 000,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement
Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 245,40%.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :
- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :
- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :
- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».
Les objectifs de ces comités sont les suivants :
- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS* V»). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires[12]) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

[12] Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :
- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relativedes stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP…)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères *qualitatifs :*
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :
- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :
- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :
- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde[13], selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité[14] .Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG[15] :
– Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,

– Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la règlementation.

[13] Sources Amundi Décembre 2024

[14] Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

[15] Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :
- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions[16],
- armes chimiques et biologiques[17],
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies[18].

Exclusions sectorielles :
- **armement nucléaire**,
- **armes à uranium appauvri**,
- **charbon thermique**[19],
- **hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)**[20],
- **tabac** *(produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).*

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- *Charbon thermique*

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

– Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,

Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

– Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,

– Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

– Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,

– Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante[21].

- *Hydrocarbures non conventionnels*

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aiguës. Cette politique est applicable à l'ensemble

[16] Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

[17] Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

[18] Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

[19] Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

[20] Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

[21] Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

– Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- *Tabac*

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

– Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- *Armement nucléaire*

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

- *Armes à uranium appauvri*

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur https://legroupe.amundi.com (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie
Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.
Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus financiers nets et les autres produits dont sont déduits les autres charges, pour dégager les revenus nets avant compte de régularisation de **39 720 819,22 EUROS**.

Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les revenus distribuables au titre de l'exercice clos : **36 201 045,22 EUROS**.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D
- allouer un dividende net de 17,76 EUROS par action, soit un total de 27 988,00 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 7,77 EUROS.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

1 056 547,90 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C
7 896 142,87 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C
649 268,05 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C
393 317,01 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C
8 119 977,77 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C
2,48 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M
14 481 633,76 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O
1 440,10 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C
1 053 234,32 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C
81 174,86 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C
1 473 297,01 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1
967 013,32 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3

Le montant des plus ou moins-values réalisées nettes est de : 56 926 924,74 EUROS et se décompose comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C : Capitalisation : 996 753,19 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C : Capitalisation : 12 900 842,01 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C : Capitalisation : 769 385,56 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D : Capitalisation : 54 291,58 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M : Capitalisation : 3,72 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O : Capitalisation : 20 826 286,55 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C : Capitalisation : 4 063,55 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C : Capitalisation : 2 971 822,40 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C : Capitalisation : 2 373 183,93 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1 : Capitalisation : 2 199 144,33 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C : Capitalisation : 185 775,39 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3 : Capitalisation : 1 724 664,24 EUROS

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C : Capitalisation : 11 920 708,29 EUROS

Le dividende sera décomposé comme suit :

Décomposition du coupon : Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D

Action	**Net global**
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	17,76
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
Total	**17,76**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Bilan Actif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	**1 409 855 527,34**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 409 855 527,34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**137 048 010,56**
OPCVM	137 048 010,56
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	**11 844 275,40**
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**1 558 747 813,30**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**17 600 850,05**
Comptes financiers	**117 592 624,01**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**135 193 474,06**
Total de l'actif I+II	**1 693 941 287,36**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Bilan Passif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Capitaux propres :	
Capital	1 551 756 425,18
Report à nouveau sur revenu net	3,62
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	113 374 147,90
Capitaux propres I	**1 665 130 576,70**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**1 665 130 576,70**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	**7 839 166,10**
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**7 839 166,10**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	20 971 544,56
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	**20 971 544,56**
Total Passifs : I+II+III+IV	**1 693 941 287,36**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	42 372 905,93
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	1 643 438,91
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	2 211 875,72
Sous-total produits sur opérations financières	**46 228 220,56**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	-523 521,11
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-78 208,88
Sous-total charges sur opérations financières	**-601 729,99**
Total revenus financiers nets (A)	**45 626 490,57**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-5 905 671,35
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-5 905 671,35**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**39 720 819,22**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-3 519 777,62**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**36 201 041,60**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	64 699 892,38
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 051 590,93
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**61 648 301,45**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-4 721 376,71**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**56 926 924,74**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	24 770 743,73
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-30 794,63
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**24 739 949,10**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-4 493 767,54**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**20 246 181,56**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**113 374 147,90**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate, en investissant dans une sélection d'obligations non gouvernementales libellées en euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du compartiment.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Actif net Global en EUR	**1 211 333 021,86**	**1 266 622 119,20**	**1 582 526 881,89**	**1 821 144 102,19**	**1 665 130 576,70**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C en EUR					
Actif net					74 835 804,40
Nombre de titres					739 394,652
Valeur liquidative unitaire					101,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					1,34
Capitalisation unitaire sur revenu					0,87
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C en EUR					
Actif net	308 087 289,43	420 714 594,75	382 054 205,93	373 298 560,86	367 054 427,17
Nombre de titres	3 037,938	4 539,454	4 295,150	3 940,989	3 601,511
Valeur liquidative unitaire	101 413,29	92 679,55	88 950,14	94 722,05	101 916,78
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	830,27	-2 785,69	-8 178,99	-747,81	3 582,06
Capitalisation unitaire sur revenu	1 161,61	1 031,74	1 297,29	1 840,83	2 254,60
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C en EUR					
Actif net	37 574 031,95	24 576 829,83	21 495 320,97	25 693 386,14	21 850 703,37
Nombre de titres	22 536,076	16 191,376	14 815,346	16 697,269	13 254,322
Valeur liquidative unitaire	1 667,28	1 517,89	1 450,88	1 538,77	1 648,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	13,68	-45,63	-133,76	-12,11	58,04
Capitalisation unitaire sur revenu	12,48	10,37	15,27	23,89	29,67

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D en EUR					
Actif net	16 352 941,86	2 555 789,73	2 257 917,42	1 508 242,16	1 538 127,43
Nombre de titres	15 906,668	2 751,347	2 562,115	1 630,901	1 575,901
Valeur liquidative unitaire	1 028,05	928,92	881,27	924,79	976,03
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	8,44				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-19,45	-73,12	-7,43	34,45
Distribution unitaire sur revenu	7,71	6,38	9,30	14,41	17,76
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M en EUR					
Actif net	100,13	2 657 830,85	87,85	93,69	101,04
Nombre de titres	1,000	28 995,559	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	100,13	91,66	87,85	93,69	101,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,20	-2,63	-8,12	-0,67	3,72
Capitalisation unitaire sur revenu	0,38	1,19	1,09	2,05	2,48
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O en EUR					
Actif net	9 436 374,60	108 304 272,41	322 124 920,96	596 461 898,40	593 131 596,67
Nombre de titres	90 001,613	1 128 068,111	3 489 759,634	6 056 058,238	5 584 045,039
Valeur liquidative unitaire	104,84	96,00	92,30	98,49	106,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,74	-2,88	-8,47	-0,77	3,72
Capitalisation unitaire sur revenu	1,25	1,27	1,53	2,10	2,59

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C en EUR					
Actif net	24 109,30	128 040,24	104 384,78	104 176,54	115 127,61
Nombre de titres	241,000	1 414,000	1 213,000	1 148,000	1 191,000
Valeur liquidative unitaire	100,03	90,55	86,05	90,74	96,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,86	-2,72	-7,96	-0,72	3,41
Capitalisation unitaire sur revenu	0,27	0,08	0,43	0,92	1,20
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C en EUR					
Actif net	213 752 818,78	79 197 880,73	135 474 132,48	153 200 700,45	84 196 556,04
Nombre de titres	1 633 760,814	668 729,289	1 203 520,043	1 290 476,314	665 768,192
Valeur liquidative unitaire	130,83	118,43	112,56	118,71	126,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,07	-3,56	-10,41	-0,94	4,46
Capitalisation unitaire sur revenu	0,26	0,10	0,57	1,20	1,58
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C en EUR					
Actif net	46 650 588,37	43 671 868,23	142 335 323,16	134 493 570,96	67 329 797,91
Nombre de titres	447 584,401	461 173,376	1 575 766,660	1 406 942,909	659 017,000
Valeur liquidative unitaire	104,22	94,69	90,32	95,59	102,16
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,74	-2,84	-8,33	-0,76	3,60
Capitalisation unitaire sur revenu	0,62	0,48	0,79	1,30	1,60

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1 en EUR					
Actif net				100,59	61 452 583,14
Nombre de titres				1,000	565 740,000
Valeur liquidative unitaire				100,59	108,62
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				-0,05	3,88
Capitalisation unitaire sur revenu				0,19	2,60
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C en EUR					
Actif net	7 143 477,67	4 542 216,36	12 072 637,41	10 532 567,71	5 269 899,86
Nombre de titres	67 001,008	46 927,545	130 843,046	107 910,221	50 534,211
Valeur liquidative unitaire	106,61	96,79	92,26	97,60	104,28
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,87	-2,90	-8,52	-0,77	3,67
Capitalisation unitaire sur revenu	0,53	0,40	0,74	1,27	1,60
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3 en EUR					
Actif net			100,06	62 184 857,93	49 016 642,57
Nombre de titres			1,000	583 069,932	428 243,524
Valeur liquidative unitaire			100,06	106,65	114,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-0,28	-0,83	4,02
Capitalisation unitaire sur revenu			0,05	2,08	2,25

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C en EUR					
Actif net	572 311 289,77	580 272 796,07	564 607 850,87	463 665 946,76	339 339 209,49
Nombre de titres	565 205,395	626 019,123	633 727,244	488 010,469	331 547,268
Valeur liquidative unitaire	1 012,57	926,92	890,93	950,11	1 023,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	8,28	-27,85	-81,84	-3,70	35,95
Capitalisation unitaire sur revenu	13,09	11,80	14,32	19,12	23,81

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à

l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

A ces frais peuvent s'ajouter :
- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des frais lies aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Action I-C : 0,63% TTC maximum Action I-D : 0,63% TTC maximum Action P-C : 1,13% TTC maximum Action R-C : 0,83% TTC maximum Action I2-C : 0,26% TTC maximum Action OPTIMUM-C : 1,13% TTC maximum Action S-C : 0,08% TTC maximum Action PM-C : 1,03% TTC maximum Action O-C : 0,05% TTC maximum Action M-C : 0,63% TTC maximum Action S3-C : 0,50% TTC maximum Action R1-C : 0,50% TTC maximum Action FA-C : 0,74% TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Action I-C : 0,12% TTC Action I-D : 0,12% TTC Action P-C : 0,17% TTC Action R-C : 0,17% TTC Action I2-C : 0,09% TTC Action OPTIMUM-C : 0,17% TTC Action S-C : 0,12% TTC Action PM-C : 0,17% TTC Action O-C : 0,05% TTC Action M-C : 0,17% TTC Action S3-C : 0,05% TTC Action R1- C : 0,07% TTC Action FA-C : 0,17% TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :
Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;
Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

Les frais de gestion financière et les frais de fonctionnement et autres services sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Liste des frais de fonctionnement et autres services :

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPCVM
- Frais et coûts liés au respect d'obligations règlementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPCVM et/ou de la classe d'action considérée.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.
En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/05/2025
Capitaux propres début d'exercice	**1 821 144 102,19**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	377 389 567,12
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-659 488 661,10
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	39 720 819,22
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	61 648 301,45
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	24 739 949,10
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-23 501,28
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**1 665 130 576,70**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C		
Actions souscrites durant l'exercice	789 294,674	78 625 285,67
Actions rachetées durant l'exercice	-49 900,022	-5 006 804,81
Solde net des souscriptions/rachats	739 394,652	73 618 480,86
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	739 394,652	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C		
Actions souscrites durant l'exercice	1 059,759	106 721 951,82
Actions rachetées durant l'exercice	-1 399,237	-139 902 229,76
Solde net des souscriptions/rachats	-339,478	-33 180 277,94
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 601,511	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C		
Actions souscrites durant l'exercice	21 059,187	33 747 509,70
Actions rachetées durant l'exercice	-24 502,134	-39 850 435,07
Solde net des souscriptions/rachats	-3 442,947	-6 102 925,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	13 254,322	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-55,000	-52 722,80
Solde net des souscriptions/rachats	-55,000	-52 722,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 575,901	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O		
Actions souscrites durant l'exercice	381 143,154	39 462 707,00
Actions rachetées durant l'exercice	-853 156,353	-88 197 466,88
Solde net des souscriptions/rachats	-472 013,199	-48 734 759,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 584 045,039	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C		
Actions souscrites durant l'exercice	48,000	4 533,84
Actions rachetées durant l'exercice	-5,000	-480,13
Solde net des souscriptions/rachats	43,000	4 053,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 191,000	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C		
Actions souscrites durant l'exercice	22 187,775	2 753 765,70
Actions rachetées durant l'exercice	-646 895,897	-80 398 998,14
Solde net des souscriptions/rachats	-624 708,122	-77 645 232,44
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	665 768,192	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C		
Actions souscrites durant l'exercice	58 700,600	5 849 191,93
Actions rachetées durant l'exercice	-806 626,509	-80 905 492,96
Solde net des souscriptions/rachats	-747 925,909	-75 056 301,03
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	659 017,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1		
Actions souscrites durant l'exercice	565 739,000	60 622 675,19
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	565 739,000	60 622 675,19
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	565 740,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C		
Actions souscrites durant l'exercice	8 542,898	862 898,49
Actions rachetées durant l'exercice	-65 918,908	-6 750 745,26
Solde net des souscriptions/rachats	-57 376,010	-5 887 846,77
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	50 534,211	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3		
Actions souscrites durant l'exercice	45 578,889	5 093 537,53
Actions rachetées durant l'exercice	-200 405,297	-22 672 034,15
Solde net des souscriptions/rachats	-154 826,408	-17 578 496,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	428 243,524	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C		
Actions souscrites durant l'exercice	44 225,651	43 645 510,25
Actions rachetées durant l'exercice	-200 688,852	-195 751 251,14
Solde net des souscriptions/rachats	-156 463,201	-152 105 740,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	331 547,268	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1 Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3 Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C FR001400SZK7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	74 835 804,40	739 394,652	101,21
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C FR0013455359	Capitalisation	Capitalisation	EUR	367 054 427,17	3 601,511	101 916,78
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C FR0010035162	Capitalisation	Capitalisation	EUR	21 850 703,37	13 254,322	1 648,57
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D FR0010111146	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	1 538 127,43	1 575,901	976,03
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M FR0014001O03	Capitalisation	Capitalisation	EUR	101,04	1,000	101,04
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O FR0013521218	Capitalisation	Capitalisation	EUR	593 131 596,67	5 584 045,039	106,21
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C FR0013460193	Capitalisation	Capitalisation	EUR	115 127,61	1 191,000	96,66
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C FR0010749853	Capitalisation	Capitalisation	EUR	84 196 556,04	665 768,192	126,46
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C FR0013521200	Capitalisation	Capitalisation	EUR	67 329 797,91	659 017,000	102,16
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1 FR001400N8T1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	61 452 583,14	565 740,000	108,62

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C FR0013334570	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 269 899,86	50 534,211	104,28
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3 FR001400HDO9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	49 016 642,57	428 243,524	114,45
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C FR0013472479	Capitalisation	Capitalisation	EUR	339 339 209,49	331 547,268	1 023,50

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	1 409 855,53	1 391 009,11	18 846,42		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	117 592,62				117 592,62
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	326 450,42			
Options	NA	-51 019,19			
Swaps	NA	95 363,99	-95 363,99		
Autres instruments financiers	NA				
Total		**1 761 804,33**	**-76 517,57**		**117 592,62**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations			9 845,38	87 078,08	320 266,22	603 461,21	389 204,65
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	117 592,62						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				436 131,72	-74 384,24	-32 743,88	-2 553,18
Options						-51 019,19	
Swaps	-95 363,99			200 000,00	-268 786,01	115 850,00	48 300,00
Autres instruments							
Total	**22 228,63**		**9 845,38**	**723 209,80**	**-22 904,03**	**635 548,14**	**434 951,47**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	111 610,35	54 179,82			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	213,38	862,11			
Comptes financiers	695,42	517,04			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-175,41	-4 932,83			
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	50 909,74	93 347,06			
Devises à livrer	-159 876,53	-141 810,86			
Futures options swaps	927,86				
Autres opérations					
Total	**4 304,81**	**2 162,34**			

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	1 283 964,90	125 890,63	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**1 283 964,90**	**125 890,63**	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	6,01	
BNP PARIBAS FRANCE	4 209,94	
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	306,64	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	3 799,95	
CREDIT AGRICOLE CIB	8,58	
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	965,36	
NATIXIS	37,62	
STATE STREET BANK MUNICH	119,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
HSBC FRANCE EX CCF	300,00	
ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION)	290,00	
STATE STREET BANK MUNICH	280,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION)		283,15
STATE STREET BANK MUNICH		365,60
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		831,50
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		2 191,45
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3		294,12
CREDIT AGRICOLE CIB		1,04
TD GLOBAL FINANCE UNLIMITED COMPANY		6,42
HSBC FRANCE EX CCF		329,54
BARCLAYS BANK IRELAND PLC		17,26
BNP PARIBAS FRANCE		1 127,91
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE		3 090,00
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		1 210,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/05/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	14 487 406,19
	Dépôts de garantie en espèces	2 242 911,90
	Collatéraux	870 000,00
	Autres créances	531,96
Total des créances		**17 600 850,05**
Dettes		
	Achats à règlement différé	15 808 242,85
	Frais de gestion fixe	828 732,23
	Collatéraux	4 300 000,00
	Autres dettes	34 569,48
Total des dettes		**20 971 544,56**
Total des créances et des dettes		**-3 370 694,51**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	233 559,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,91
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 180 874,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	296 632,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 318,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	360 864,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 434,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 668 117,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 075 430,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	16 324,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	87 513,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	329 810,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	643 791,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/05/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/05/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/05/2025
Actions			
Obligations			35 810 097,92
	FR001400SH54	CA 5.75% 09-11-34 EMTN	6 187 346,37
	FR001400ZSF7	CA 6.0% 22-10-35 EMTN	10 000 225,31
	FR001400N2U2	CA 6.5% PERP EMTN	5 292 194,31
	FR001400KSZ7	CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	9 249 966,15
	FR001400Y7R4	CASA ASSURANCES 6.25% PERP	5 080 365,78
TCN			
OPC			137 048 010,56
	LU2247576205	AF QUANT GBL ABSO RETURN BD Z HDG EUR C	4 768 650,00
	FR001400KGM0	AMUNDI ABS AAA Part I C	18 610 345,80
	FR001400APW1	AMUNDI ABS RESPONSIBLE PART MD	17 624 979,50
	FR0013350212	AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR PART I-C	14 666 435,16
	LU0907331259	AMUNDI FUNDS EURO HIGH YIELD SHORT TERM BOND O EUR C	15 195 180,00
	LU2132230389	AMUNDI FUNDS European Sub Bd ESG Z EUR	29 808 000,00
	FR0013340932	AMUNDI RESP INV - EUROPEAN HIGH YIELD IC	17 555 413,50
	FR001400SFM5	AMUNDI RESP INV - IMPACT EURO CORP GREEN BOND I2 C	18 819 006,60
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**172 858 108,48**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**36 201 041,60**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**36 201 041,60**
Report à nouveau	3,62
Sommes distribuables au titre du revenu net	**36 201 045,22**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**1 056 547,90**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 056 547,90**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 056 547,90**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 056 547,90
Total	**1 056 547,90**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**7 896 142,87**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**7 896 142,87**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 896 142,87**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	7 896 142,87
Total	**7 896 142,87**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**649 268,05**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**649 268,05**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**649 268,05**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	649 268,05
Total	**649 268,05**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**393 317,01**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**393 317,01**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**393 317,01**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	393 317,01
Total	**393 317,01**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**27 992,15**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**27 992,15**
Report à nouveau	3,62
Sommes distribuables au titre du revenu net	**27 995,77**
Affectation :	
Distribution	27 988,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	7,77
Capitalisation	
Total	**27 995,77**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	1 575,901
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	17,76
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,01

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**8 119 977,77**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**8 119 977,77**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**8 119 977,77**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	8 119 977,77
Total	**8 119 977,77**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**2,48**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2,48**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2,48**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2,48
Total	**2,48**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**14 481 633,76**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**14 481 633,76**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**14 481 633,76**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	14 481 633,76
Total	**14 481 633,76**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**1 440,10**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 440,10**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 440,10**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 440,10
Total	**1 440,10**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**1 053 234,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 053 234,32**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 053 234,32**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 053 234,32
Total	**1 053 234,32**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**81 174,86**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**81 174,86**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**81 174,86**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	81 174,86
Total	**81 174,86**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**1 473 297,01**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 473 297,01**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 473 297,01**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 473 297,01
Total	**1 473 297,01**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**967 013,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**967 013,32**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**967 013,32**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	967 013,32
Total	**967 013,32**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**56 926 924,74**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**56 926 924,74**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**56 926 924,74**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 373 183,93**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 373 183,93**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 373 183,93**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	2 373 183,93
Total	**2 373 183,93**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**11 920 708,29**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**11 920 708,29**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**11 920 708,29**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	11 920 708,29
Total	**11 920 708,29**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**996 753,19**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**996 753,19**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**996 753,19**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	996 753,19
Total	**996 753,19**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**769 385,56**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**769 385,56**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**769 385,56**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	769 385,56
Total	**769 385,56**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**54 291,58**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**54 291,58**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**54 291,58**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	54 291,58
Total	**54 291,58**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**12 900 842,01**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**12 900 842,01**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**12 900 842,01**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	12 900 842,01
Total	**12 900 842,01**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3,72**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**3,72**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3,72**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	3,72
Total	**3,72**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**20 826 286,55**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**20 826 286,55**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**20 826 286,55**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	20 826 286,55
Total	**20 826 286,55**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 063,55**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 063,55**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 063,55**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	4 063,55
Total	**4 063,55**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 971 822,40**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 971 822,40**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 971 822,40**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	2 971 822,40
Total	**2 971 822,40**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**185 775,39**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**185 775,39**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**185 775,39**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	185 775,39
Total	**185 775,39**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 199 144,33**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 199 144,33**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 199 144,33**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	2 199 144,33
Total	**2 199 144,33**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 724 664,24**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 724 664,24**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 724 664,24**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	1 724 664,24
Total	**1 724 664,24**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**1 409 855 527,34**	**84,67**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**1 409 855 527,34**	**84,67**
Assurance			**88 391 363,72**	**5,31**
ACHMEA BV 5.625% 02-11-44 EMTN	EUR	5 000 000	5 469 965,78	0,33
AGEAS NV EX FORTIS 3.875% PERP	EUR	4 000 000	3 864 697,08	0,23
ALLIANZ SE 5.824% 25-07-53	EUR	3 000 000	3 517 188,14	0,21
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	10 000 000	12 013 884,84	0,71
ATHORA NETHERLANDS NV 6.75% PERP	EUR	5 000 000	5 132 590,31	0,31
AXA AUTRE V PERP EMTN	EUR	4 500 000	4 543 197,11	0,27
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	8 000 000	9 249 966,15	0,56
CASA ASSURANCES 6.25% PERP	EUR	5 000 000	5 080 365,78	0,31
LA MONDIALE 0.75% 20-04-26	EUR	10 000 000	9 845 378,47	0,59
LA MONDIALE 4.375% PERP	EUR	4 800 000	4 754 751,49	0,29
LA MONDIALE 6.75% 31-12-49	EUR	5 000 000	5 308 302,68	0,32
NN GROUP NV 6.375% PERP	EUR	7 810 000	8 189 735,96	0,49
SRENVX 5 5/8 08/15/52	USD	7 000 000	6 427 587,44	0,39
VIENNA INSURANCE GROUP 4.625% 02-04-45	EUR	4 900 000	4 993 752,49	0,30
Automobiles			**2 025 696,53**	**0,12**
General Motors Financial Co Inc 3.7% 14-07-31	EUR	2 000 000	2 025 696,53	0,12
Banques commerciales			**580 183 551,85**	**34,83**
BANCO BPM 3.875% 09-09-30 EMTN	EUR	3 300 000	3 467 228,24	0,21
BANCO BPM AUTRE R PERP	EUR	6 770 000	6 811 418,00	0,41
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 3.125% 21-10-29	EUR	5 000 000	5 123 429,50	0,31
BANCO DE BADELL 5.5% 08-09-29	EUR	2 000 000	2 235 909,33	0,13
BANCO DE BADELL 6.5% PERP	EUR	4 200 000	4 262 650,16	0,26
BANKINTER 3.625% 04-02-33 EMTN	EUR	7 500 000	7 609 437,58	0,46
BARCLAYS 3.543% 14-08-31 EMTN	EUR	8 200 000	8 258 890,21	0,50
BARCLAYS 4.506% 31-01-33	EUR	3 400 000	3 629 453,49	0,22
BARCLAYS 8.375% PERP	GBP	3 600 000	4 336 048,12	0,26
BBVA 4.375% 29-08-36 EMTN	EUR	6 400 000	6 736 632,68	0,40
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	1 500 000	1 596 357,74	0,10
BBVA 6.875% PERP	EUR	3 600 000	3 812 473,88	0,23
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	EUR	1 300 000	1 418 223,74	0,09
BK AMERICA 3.261% 28-01-31	EUR	6 700 000	6 825 542,54	0,41
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	2 550 000	2 872 431,81	0,17
BNP PAR 2.588% 12-08-35	USD	10 000 000	7 715 415,92	0,46
BNP PAR 3.583% 15-01-31 EMTN	EUR	10 000 000	10 275 122,30	0,62
BNP PAR 4.1986% 16-07-35 EMTN	EUR	6 300 000	6 513 748,91	0,39
BNP PAR 6.3175% 15-11-35 EMTN	GBP	10 000 000	12 323 133,35	0,74
BPCE 5.125% 25-01-35 EMTN	EUR	10 000 000	10 753 505,97	0,65

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BPCE 5.876% 14-01-31	USD	7 000 000	6 477 136,37	0,39
BPER BANCA 4.25% 20-02-30 EMTN	EUR	2 300 000	2 423 967,70	0,15
BPER BANCA 6.5% PERP	EUR	2 000 000	2 067 302,63	0,12
BQ POSTALE 5.5% 05-03-34	EUR	10 000 000	10 820 002,04	0,65
CA 5.75% 09-11-34 EMTN	GBP	5 000 000	6 187 346,37	0,37
CA 6.0% 22-10-35 EMTN	GBP	8 400 000	10 000 225,31	0,60
CA 6.5% PERP EMTN	EUR	5 000 000	5 292 194,31	0,32
CAIXABANK 4.125% 09-02-32 EMTN	EUR	6 000 000	6 316 326,85	0,38
CAIXABANK 6.875% 25-10-33 EMTN	GBP	8 000 000	9 925 646,10	0,60
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.625% 17-01-31	EUR	12 000 000	12 869 032,61	0,77
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.875% 16-10-34	EUR	2 300 000	2 464 099,59	0,15
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	5 000 000	5 377 937,31	0,32
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.81% 15-05-35	EUR	4 500 000	4 698 171,42	0,28
CRELAN 5.25% 23-01-32	EUR	6 000 000	6 650 988,92	0,40
CRELAN 5.375% 30-04-35 EMTN	EUR	6 500 000	6 929 502,51	0,42
DEUTSCHE BK 3.375% 13-02-31	EUR	2 500 000	2 524 425,93	0,15
DEUTSCHE BK 7.125% PERP	EUR	4 200 000	4 206 600,72	0,25
DE VOLKSBANK NV 4.125% 27-11-35	EUR	15 000 000	15 391 913,38	0,83
EFG EUROBANK 3.25% 12-03-30	EUR	6 500 000	6 514 034,10	0,39
EFG EUROBANK 4.0% 24-09-30	EUR	9 750 000	10 262 714,17	0,62
EFG EUROBANK 6.625% PERP	EUR	6 200 000	6 195 922,16	0,37
ERSTE GR BK 4.0% 07-06-33 EMTN	EUR	5 000 000	5 256 824,37	0,32
ERSTE GR BK 4.0% 15-01-35	EUR	4 500 000	4 610 496,72	0,28
ERSTE GR BK 6.375% PERP EMTN	EUR	7 000 000	7 020 486,94	0,42
FORD MOTOR CREDIT 4.066% 21-08-30	EUR	10 700 000	10 765 197,42	0,65
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 3.5% 31-01-30	EUR	10 500 000	10 664 950,75	0,64
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.5% 24-07-28	EUR	6 000 000	6 437 604,42	0,39
HSBC 3.313% 13-05-30 EMTN	EUR	10 100 000	10 169 431,65	0,61
HSBC 3.445% 25-09-30	EUR	14 000 000	14 464 752,73	0,87
HSBC 4.191% 19-05-36 EMTN	EUR	9 000 000	9 100 444,60	0,55
HSBC 7.05% PERP	USD	5 600 000	4 945 011,06	0,30
HSBC 8.201% 16-11-34	GBP	10 000 000	13 429 047,60	0,81
IBERCAJA 4.125% 18-08-36	EUR	1 800 000	1 810 231,21	0,11
ING GROEP NV 3.375% 19-11-32	EUR	3 500 000	3 572 378,64	0,21
ING GROEP NV 4.25% 26-08-35	EUR	2 400 000	2 527 581,81	0,15
INTE 3.85% 16-09-32 EMTN	EUR	10 000 000	10 457 733,48	0,63
INTE 5.148% 10-06-30 EMTN	GBP	5 500 000	6 487 390,82	0,39
INTE AUTRE R PERP	EUR	7 400 000	7 491 809,08	0,45
JYSKE BANK DNK 3.5% 19-11-31	EUR	4 100 000	4 104 355,89	0,25
KBC GROUPE 6.0% PERP	EUR	10 000 000	10 010 104,87	0,60
KBC GROUPE 6.151% 19-03-34	GBP	5 000 000	6 115 264,52	0,37
KBC GROUPE 6.25% PERP	EUR	2 600 000	2 674 749,76	0,16
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 06-11-30	EUR	5 000 000	5 229 615,84	0,31
LLOYDS BANKING GROUP 4.0% 09-05-35	EUR	7 100 000	7 160 723,11	0,43

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LLOYDS BANKING GROUP 6.625% 02-06-33	GBP	3 000 000	3 772 001,51	0,23
LLOYDS BANKING GROUP 6.75% PERP	USD	5 000 000	4 317 092,55	0,26
LLOYDS BANKING GROUP 7.5% PERP	GBP	5 600 000	6 672 710,68	0,40
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.0% 30-07-35	EUR	4 700 000	4 753 505,58	0,29
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 5.532% 13-01-33	GBP	4 000 000	4 858 569,72	0,29
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 7.5% PERP	GBP	5 000 000	6 128 174,22	0,37
NATL BANK OF GREECE 3.5% 19-11-30	EUR	5 000 000	5 131 062,22	0,31
NATWEST GROUP 3.24% 13-05-30	EUR	9 100 000	9 147 695,09	0,55
NATWEST GROUP 3.575% 12-09-32	EUR	2 500 000	2 588 239,99	0,16
NATWEST GROUP 3.723% 25-02-35	EUR	1 650 000	1 658 161,10	0,10
NATWEST GROUP 7.5% PERP	GBP	7 200 000	8 410 278,89	0,51
NCG BAN 5.875% 02-04-30 EMTN	EUR	10 000 000	11 089 560,48	0,67
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 3.5% 21-01-29	EUR	7 000 000	7 096 467,21	0,43
PIRAEUS BANK 4.625% 17-07-29	EUR	3 000 000	3 247 165,15	0,20
PKO Bank Polski 3.375% 16-06-28	EUR	7 000 000	7 135 212,92	0,43
RAIFFEISENBANK AUSTRIA DD 3.625% 21-05-29	EUR	2 500 000	2 497 008,43	0,15
RCI BANQUE 4.5% 06-04-27 EMTN	EUR	10 000 000	10 344 816,72	0,62
SG 3.375% 14-05-30 EMTN	EUR	11 200 000	11 247 296,04	0,68
SG 3.653% 08-07-35	USD	8 000 000	6 435 918,20	0,39
SG 5.512% 22-05-31	USD	6 000 000	5 334 941,28	0,32
STANDARD CHARTERED 4.874% 10-05-31	EUR	5 000 000	5 376 122,37	0,32
UNICREDIT 4.3% 23-01-31 EMTN	EUR	3 000 000	3 184 526,04	0,19
VGP 4.25% 29-01-31	EUR	9 600 000	9 617 891,24	0,58
VOLKSBANK WIEN AG 5.5% 04-12-35	EUR	10 000 000	10 513 658,75	0,63
VOLKSBANK WIEN AG 5.75% 21-06-34	EUR	4 500 000	4 946 744,21	0,30
Biens de consommation durables			**11 999 937,34**	**0,72**
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	12 000 000	11 999 937,34	0,72
Compagnies aériennes			**16 296 115,50**	**0,98**
AIR FR KLM 5.75% PERP	EUR	7 600 000	7 556 360,64	0,45
EASYJET 3.75% 20-03-31 EMTN	EUR	8 500 000	8 739 754,86	0,53
Composants automobiles			**8 445 119,22**	**0,51**
MAGNA INTL 3.625% 21-05-31	EUR	3 500 000	3 525 634,21	0,21
VALEO 5.125% 20-05-31 EMTN	EUR	4 900 000	4 919 485,01	0,30
Construction et ingénierie			**8 412 751,04**	**0,51**
ARCADIS NV 4.875% 28-02-28	EUR	8 000 000	8 412 751,04	0,51
Crédit à la consommation			**14 009 401,86**	**0,84**
AMEX 3.433% 20-05-32	EUR	9 800 000	9 919 167,90	0,59
CAIXA CENTRAL DE CREDITO AGRICOLA MUTUO 3.625% 29-01-30	EUR	4 000 000	4 090 233,96	0,25
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**9 780 585,21**	**0,59**
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	6 500 000	7 455 678,96	0,45
WOOLWORTHS GROUP LIMITED EX 3.75% 25-10-32	EUR	2 300 000	2 324 906,25	0,14

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Eau			**2 653 395,31**	**0,16**
ALLIANDER 4.5% PERP	EUR	2 500 000	2 653 395,31	0,16
Electricité			**46 938 325,77**	**2,82**
EDF 4.125% 17-06-31 EMTN	EUR	7 900 000	8 591 982,37	0,52
EDF 4.25% 25-01-32 EMTN	EUR	5 000 000	5 348 396,98	0,32
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 21-07-31	EUR	7 000 000	7 211 827,75	0,43
ENEL 1.375% PERP	EUR	3 100 000	3 002 127,89	0,18
ENEL 4.5% PERP	EUR	9 000 000	9 006 788,00	0,55
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	7 000 000	8 174 667,57	0,49
ORANO 4.0% 12-03-31 EMTN	EUR	2 000 000	2 077 247,67	0,12
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	3 500 000	3 525 287,54	0,21
Emballage et conditionnement			**4 293 725,13**	**0,26**
SIG COMBIBLOC PURCHASECO SARL 3.75% 19-03-30	EUR	4 200 000	4 293 725,13	0,26
Equipement et services pour l'énergie			**2 214 663,28**	**0,13**
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-31	EUR	2 050 000	2 214 663,28	0,13
Equipements électriques			**5 203 701,40**	**0,31**
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	5 000 000	5 203 701,40	0,31
FPI de détail			**19 080 062,13**	**1,15**
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	10 000 000	10 163 045,48	0,61
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	5 000 000	4 485 622,69	0,27
KLEPIERRE 0.875% 17-02-31 EMTN	EUR	5 000 000	4 431 393,96	0,27
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			**4 582 549,44**	**0,28**
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	4 500 000	4 582 549,44	0,28
FPI Industrielles			**3 572 828,34**	**0,21**
SEGRO 3.5% 24-09-32 EMTN	EUR	3 500 000	3 572 828,34	0,21
Gestion et promotion immobilière			**12 243 262,09**	**0,74**
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 0.375% 15-11-26	EUR	5 000 000	4 839 602,28	0,30
GEWOBAG WOHNUNGSBAUAG BERLIN 0.125% 24-06-27	EUR	4 300 000	4 074 462,35	0,24
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	3 000 000	3 329 197,46	0,20
WEA FINNANCE LLC 2.875% 15-01-27	USD	500	431,11	0,00
Gestion immobilière et développement			**60 139 012,23**	**3,61**
AB SAGAX 4.0% 13-03-32 EMTN	EUR	3 650 000	3 728 521,59	0,22
AB SAGAX 4.375% 29-05-30 EMTN	EUR	6 000 000	6 241 117,91	0,37
AROUNDTOWN 4.8% 16-07-29 EMTN	EUR	6 000 000	6 486 597,50	0,39
AROUNDTOWN 5.375% 21-03-29	USD	5 000 000	4 338 004,65	0,26
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	18 800 000	19 966 292,74	1,21
GRAND CITY PROPERTIES 4.375% 09-01-30	EUR	4 000 000	4 207 225,59	0,25
KOJAMO OYJ 3.875% 12-03-32	EUR	6 100 000	6 048 227,46	0,36
VONOVIA SE 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	5 000 000	4 599 064,31	0,28

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VONOVIA SE 0.5% 14-09-29 EMTN	EUR	5 000 000	4 523 960,48	0,27
Infrastructure de transports			**7 374 648,12**	**0,44**
AEROPORTI DI ROMA 3.625% 15-06-32	EUR	7 400 000	7 374 648,12	0,44
Logiciels			**15 554 457,14**	**0,93**
BPOST SA DE DROIT PUBLIC 3.29% 16-10-29	EUR	3 500 000	3 609 834,89	0,22
FISERV FUNDING ULC 3.5% 15-06-32	EUR	7 900 000	7 866 447,61	0,47
NEXI 3.875% 21-05-31 EMTN	EUR	4 000 000	4 078 174,64	0,24
Machines			**16 062 150,35**	**0,96**
CNH INDUSTRIAL NV 3.75% 11-06-31	EUR	8 500 000	8 960 181,40	0,53
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.625% 27-05-36	EUR	7 000 000	7 101 968,95	0,43
Marchés de capitaux			**137 213 797,29**	**8,24**
ABN AMRO BK 4.375% 16-07-36	EUR	3 800 000	4 033 495,51	0,24
ABN AMRO BK 6.875% PERP	EUR	7 000 000	7 554 823,53	0,45
AIB GROUP 6.0% PERP	EUR	5 000 000	5 037 075,56	0,30
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY FINANCING B 1.125% 11-01-29	EUR	8 000 000	7 439 350,42	0,45
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	10 000 000	11 153 649,45	0,67
CESKA SPORITELNA AS 4.824% 15-01-30	EUR	8 000 000	8 534 823,00	0,51
CITIGROUP 3.75% 14-05-32 EMTN	EUR	5 000 000	5 122 849,62	0,31
DXC CAPITAL FUNDING 0.45% 15-09-27	EUR	10 000 000	9 446 469,47	0,57
ELM BV FOR JULIUS BAER GROUP 3.875% 13-09-29	EUR	8 500 000	8 954 458,57	0,54
ERSTESTEIERMAERKISCHE BANKA DD 4.875% 31-01-29	EUR	10 000 000	10 571 674,03	0,63
JAB HOLDINGS BV 4.375% 19-05-35	EUR	4 300 000	4 371 976,97	0,26
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 3.0% 15-01-31	EUR	8 000 000	8 092 783,47	0,49
NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE 5.625% 23-08-34	EUR	7 600 000	8 182 384,20	0,49
PERSHING SQUARE 4.25% 29-04-30	EUR	11 000 000	11 087 201,81	0,67
PHOENIX GROUP 4.375% 24-01-29	EUR	10 000 000	10 352 126,44	0,62
RAIFFEISEN BANK INTL AG 3.5% 18-02-32	EUR	3 200 000	3 235 194,65	0,19
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	1 300 000	1 284 147,91	0,08
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 5.994% PERP	EUR	6 200 000	6 246 801,39	0,38
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 7.875% PERP	EUR	5 500 000	6 512 511,29	0,39
Media			**5 244 396,54**	**0,31**
IPSOS 3.75% 22-01-30	EUR	3 000 000	3 081 089,95	0,18
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	2 000 000	2 163 306,59	0,13
Métaux et minerais			**18 636 326,82**	**1,12**
ANGLO AMER CAP 4.125% 15-03-32	EUR	7 500 000	7 774 682,27	0,47
NORSK HYDRO AS 3.625% 23-01-32	EUR	3 000 000	3 051 044,20	0,18
SILFIN NV 5.125% 17-07-30	EUR	7 100 000	7 810 600,35	0,47
Produits alimentaires			**3 251 112,61**	**0,20**
BARRY CAL 3.75% 19-02-28	EUR	3 200 000	3 251 112,61	0,20

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits chimiques			**14 591 817,06**	**0,88**
ARKEMA 4.25% PERP EMTN	EUR	5 200 000	5 237 827,36	0,31
ARKEMA 4.8% PERP EMTN	EUR	9 000 000	9 353 989,70	0,57
Produits pharmaceutiques			**2 020 342,19**	**0,12**
IPSEN 3.875% 25-03-32	EUR	2 000 000	2 020 342,19	0,12
Services aux collectivités			**10 336 362,71**	**0,62**
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.247% PERP	EUR	10 000 000	10 336 362,71	0,62
Services aux entreprises			**5 296 334,28**	**0,32**
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	5 000 000	5 296 334,28	0,32
Services aux professionnels			**8 609 539,84**	**0,52**
TELEPERFORMANCE SE 4.25% 21-01-30	EUR	4 000 000	4 155 252,26	0,25
TELEPERFORMANCE SE 5.75% 22-11-31	EUR	4 000 000	4 454 287,58	0,27
Services clientèle divers			**16 106 389,11**	**0,97**
EDENRED 3.25% 27-08-30	EUR	4 600 000	4 651 787,96	0,28
LEASYS 3.875% 01-03-28 EMTN	EUR	7 000 000	7 257 375,11	0,44
LEASYS 3.875% 12-10-27 EMTN	EUR	4 000 000	4 197 226,04	0,25
Services de télécommunication diversifiés			**14 913 343,54**	**0,90**
ORANGE 4.5% PERP	EUR	6 000 000	6 212 925,72	0,38
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	5 000 000	5 348 241,15	0,32
TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21-07-28	EUR	3 000 000	3 352 176,67	0,20
Services de télécommunication mobile			**13 840 500,62**	**0,83**
AMERICAN TOWER 4.625% 16-05-31	EUR	8 000 000	8 578 541,70	0,51
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	5 000 000	5 261 958,92	0,32
Services financiers diversifiés			**134 726 527,29**	**8,09**
A1 TOWERS 5.25% 13-07-28	EUR	5 000 000	5 529 123,24	0,33
AAREAL BK 9.875% PERP	USD	5 000 000	4 604 422,22	0,28
BANCO DE CREDITO SOCIAL 4.125% 03-09-30	EUR	8 700 000	9 236 849,78	0,55
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.0% 15-01-35	EUR	5 000 000	5 115 418,30	0,31
BANQUE STELLANTIS FRANCE 3.125% 20-01-28	EUR	7 500 000	7 656 358,78	0,46
BAWAG GROUP 6.75% 24-02-34	EUR	10 000 000	11 130 814,75	0,67
BAWAG GROUP 7.25% PERP	EUR	5 000 000	5 236 405,84	0,31
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU 3.25% 25-02-31	EUR	5 600 000	5 600 391,09	0,34
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.5% 15-03-30	EUR	2 500 000	2 316 981,35	0,14
DVI DEUTSCHE VERMOEGENS IMMOBILIENVER 4.875% 21-08-30	EUR	2 900 000	2 915 540,46	0,18
ETHIAS VIE 4.75% 07-05-35	EUR	2 900 000	2 953 767,87	0,18
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 4.0% 12-03-30	EUR	1 500 000	1 516 968,92	0,09
IWG US FINANCE 6.5% 28-06-30	EUR	10 000 000	11 354 190,18	0,68
ORIX 3.447% 22-10-31 EMTN	EUR	4 000 000	4 069 380,46	0,24
SANTANDER HOLDINGS USA INC 1 5.473% 20-03-29	USD	3 994 000	3 583 871,39	0,22
SEGRO CAPITAL SARL 0.5% 22-09-31	EUR	2 500 000	2 106 116,32	0,13

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN	EUR	2 500 000	2 794 616,39	0,17
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 3.75% 14-01-31	EUR	4 900 000	5 020 655,62	0,30
UPJOHN FINANCE BV 1.362% 23-06-27	EUR	5 000 000	4 916 110,09	0,30
VIA OUTLETS BV 1.75% 15-11-28	EUR	5 000 000	4 818 548,60	0,29
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.25% 19-05-27	EUR	8 000 000	8 090 908,56	0,49
WENDEL 1.0% 01-06-31	EUR	3 500 000	3 130 721,63	0,19
WENDEL 4.5% 19-06-30	EUR	5 000 000	5 473 338,88	0,33
WESTFIELD AMERICA MANAGEMENT 2.625% 30-03-29	GBP	12 000 000	12 964 510,60	0,75
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	2 500 000	2 590 515,97	0,16
Services liés aux technologies de l'information			**4 567 179,66**	**0,27**
TDC NET AS 5.0% 09-08-32 EMTN	EUR	4 500 000	4 567 179,66	0,27
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			**20 755 009,68**	**1,25**
NYKREDIT 3.875% 09-07-29 EMTN	EUR	10 000 000	10 649 996,38	0,64
NYKREDIT 4.0% 24-04-35	EUR	10 000 000	10 105 013,30	0,61
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**40 983 440,69**	**2,46**
CITYCON TREASURY BV 5.375% 08-07-31	EUR	2 900 000	2 971 146,50	0,18
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	3 000 000	3 324 547,56	0,20
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.875% 05-11-29	EUR	6 900 000	7 062 155,85	0,42
HEIMSTADEN BOSTAD AB 6.25% PERP	EUR	4 800 000	4 859 800,75	0,29
ICADE 1.0% 19-01-30	EUR	10 000 000	9 036 826,43	0,54
ICADE PROMOTION 4.375% 22-05-35	EUR	7 000 000	7 029 057,64	0,42
SELP FINANCE SARL 3.75% 16-01-32	EUR	5 000 000	5 093 109,15	0,31
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	EUR	1 600 000	1 606 796,81	0,10
Soins et autres services médicaux			**4 029 011,57**	**0,24**
CENCORA 3.625% 22-05-32	EUR	4 000 000	4 029 011,57	0,24
Transport routier et ferroviaire			**15 276 361,73**	**0,92**
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	3 500 000	3 647 292,87	0,22
SIXT SE 3.25% 22-01-30 EMTN	EUR	4 000 000	4 068 272,54	0,24
TRANSDEV GROUP 3.845% 21-05-32	EUR	7 500 000	7 560 796,32	0,46
TITRES D'OPC			**137 048 010,56**	**8,23**
OPCVM			**137 048 010,56**	**8,23**
Gestion collective			**137 048 010,56**	**8,23**
AF QUANT GBL ABSO RETURN BD Z HDG EUR C	EUR	5 000	4 768 650,00	0,29
AMUNDI ABS AAA Part I C	EUR	90	18 610 345,80	1,12
AMUNDI ABS RESPONSIBLE PART MD	EUR	170	17 624 979,50	1,06
AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR PART I-C	EUR	12 350	14 666 435,16	0,88
AMUNDI FUNDS EURO HIGH YIELD SHORT TERM BOND O EUR C	EUR	11 000	15 195 180,00	0,91
AMUNDI FUNDS European Sub Bd ESG Z EUR	EUR	25 000	29 808 000,00	1,79
AMUNDI RESP INV - EUROPEAN HIGH YIELD IC	EUR	15 000	17 555 413,50	1,05
AMUNDI RESP INV - IMPACT EURO CORP GREEN BOND I2 C	EUR	1 850	18 819 006,60	1,13
Total			**1 546 903 537,90**	**92,90**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A GBP EUR 12/06/25	37 618,80		GBP	1 270 368,94	EUR	-1 232 750,14
A GBP EUR 12/06/25	6 915,96		GBP	6 304 354,29	EUR	-6 297 438,33
A GBP EUR 12/06/25	6 006,20		GBP	33 753 821,58	EUR	-33 747 815,38
A GBP EUR 12/06/25	96 468,02		GBP	8 108 990,55	EUR	-8 012 522,53
A GBP EUR 12/06/25		-3 989,50	GBP	605 502,95	EUR	-609 492,45
A GBP EUR 12/06/25	1 049,44		GBP	866 700,31	EUR	-865 650,87
A USD EUR 12/06/25		-138 549,93	USD	3 820 864,43	EUR	-3 959 414,36
A USD EUR 12/06/25		-281 403,65	USD	6 629 287,82	EUR	-6 910 691,47
A USD EUR 12/06/25		-283 146,21	USD	8 081 920,61	EUR	-8 365 066,82
A USD EUR 12/06/25		-1 616,01	USD	8 037 901,43	EUR	-8 039 517,44
A USD EUR 12/06/25		-38 889,38	USD	1 100 479,39	EUR	-1 139 368,77
A USD EUR 12/06/25		-171 632,98	USD	18 162 311,78	EUR	-18 333 944,76
A USD EUR 12/06/25		-76 264,20	USD	5 502 396,93	EUR	-5 578 661,13
A USD EUR 12/06/25		-190 890,19	USD	6 981 441,22	EUR	-7 172 331,41
A USD EUR 12/06/25	4 420,45		USD	5 854 550,33	EUR	-5 850 129,88
A USD EUR 12/06/25		-422 030,93	USD	10 406 133,07	EUR	-10 828 164,00
A USD EUR 12/06/25	5 083,94		USD	1 250 144,58	EUR	-1 245 060,64
A USD EUR 12/06/25		-231 755,15	USD	9 596 180,24	EUR	-9 827 935,39
A USD EUR 12/06/25		-65 941,35	USD	7 923 451,58	EUR	-7 989 392,93
V GBP EUR 12/06/25	1 500,96		EUR	417 042,20	GBP	-415 541,24
V GBP EUR 12/06/25		-133 843,71	EUR	6 799 758,75	GBP	-6 933 602,46
V GBP EUR 12/06/25		-11 493,48	EUR	700 862,94	GBP	-712 356,42
V GBP EUR 12/06/25		-815 450,72	EUR	133 867 402,59	GBP	-134 682 853,31
V GBP EUR 12/06/25	9 484,16		EUR	4 580 437,84	GBP	-4 570 953,68
V GBP EUR 12/06/25		-7 200,77	EUR	384 595,26	GBP	-391 796,03
V GBP EUR 12/06/25		-1 038,36	EUR	224 541,17	GBP	-225 579,53
V GBP EUR 12/06/25		-9 956,54	EUR	429 329,92	GBP	-439 286,46
V GBP EUR 12/06/25	7 080,29		EUR	1 313 067,06	GBP	-1 305 986,77
V GBP EUR 12/06/25		-6 424,89	EUR	717 804,13	GBP	-724 229,02
V GBP EUR 12/06/25		-4 758,00	EUR	9 469 582,35	GBP	-9 474 340,35
V USD EUR 12/06/25	434 799,01		EUR	11 518 827,38	USD	-11 084 028,37
V USD EUR 12/06/25	4 205 519,26		EUR	122 775 570,21	USD	-118 570 050,95
V USD EUR 12/06/25		-17 340,41	EUR	4 648 692,19	USD	-4 666 032,60
V USD EUR 12/06/25		-26 286,03	EUR	4 375 631,51	USD	-4 401 917,54
V USD EUR 12/06/25		-3 314,21	EUR	516 112,06	USD	-519 426,27
V USD EUR 12/06/25		-14 646,10	EUR	2 554 762,00	USD	-2 569 408,10
Total	**4 815 946,49**	**-2 957 862,70**		**449 550 821,59**		**-447 692 737,80**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0625	-226		-68 520,00	-26 925 640,00
EURO BUND 0625	-263		-230 910,00	-34 508 230,00
EURO SCHATZ 0625	3 988	1 262 460,00		428 091 860,00
FV CBOT UST 5 0925	-498		-122 570,75	-47 458 599,43
LONG GILT FUT 0925	71	33 046,27		7 715 246,18
TU CBOT UST 2 0925	44	4 135,93		8 039 859,06
US 10YR NOTE 0925	-61		-20 989,32	-5 950 891,87
XEUR FGBX BUX 0625	-21		-66 540,00	-2 553 180,00
Sous-total 1.		**1 299 642,20**	**-509 530,07**	**326 450 423,94**
2. Options				
EUREX EURO BUND 06/2025 CALL 132.5	-1 650	99 000,00		-47 992 626,00
EUREX EURO BUND 06/2025 CALL 134	1 650		-70 890,00	16 862 274,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 126	1 650		-82 500,00	-2 594 196,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 128.5	-1 650	313 500,00		20 537 385,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 129.5	-1 650	539 610,00		42 588 051,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 130.5	1 650		-806 930,00	-80 420 076,00
Sous-total 2.		**952 110,00**	**-960 320,00**	**-51 019 188,00**
3. Swaps				
FIX/1.9708/OISEST/0.	25 000 000		-820 006,11	25 000 000,00
FIX/2.141/OISEST/0.0	200 000 000	1 235 527,78		200 000 000,00
FIX/2.4085/OISEST/0.	30 000 000		-425 685,80	30 000 000,00
FIX/2.4173/OISEST/0.	40 000 000	317 225,16		40 000 000,00
FIX/2.617/OISEST/0.0	50 850 000	1 319 345,81		50 850 000,00
FIX/2.7403/OISEST/0.	18 300 000	530 563,89		18 300 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.112	150 000 000		-950 312,75	150 000 000,00
SONIO/0.0/FIX/3.6935	118 786 007,01	927 855,08		118 786 007,01
Sous-total 3.		**4 330 517,72**	**-2 196 004,66**	**632 936 007,01**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**6 582 269,92**	**-3 665 854,73**	**908 367 242,95**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 CALL 2.5	195 000 000	4 818,45		
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 CALL 2.75	-195 000 000		-54 239,25	
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 3.375	195 000 000	267 850,05		
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 3.625	-195 000 000		-150 777,90	
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 3.875	-195 000 000		-89 105,25	
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 4.375	195 000 000	33 967,05		
Sous-total 2.		**306 635,55**	**-294 122,40**	
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**306 635,55**	**-294 122,40**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 546 903 537,90
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	1 858 083,79
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	2 916 415,19
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	12 513,15
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	135 332 897,50
Autres passifs (-)	-21 892 870,83
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**1 665 130 576,70**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT FA-C	EUR	739 394,652	101,21
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I2-C	EUR	3 601,511	101 916,78
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-C	EUR	13 254,322	1 648,57
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT I-D	EUR	1 575,901	976,03
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT M	EUR	1,000	101,04
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT O	EUR	5 584 045,039	106,21
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT OPTIMUM-C	EUR	1 191,000	96,66
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT P-C	EUR	665 768,192	126,46
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT PM-C	EUR	659 017,000	102,16
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R1	EUR	565 740,000	108,62
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT R-C	EUR	50 534,211	104,28
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT S3	EUR	428 243,524	114,45
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT S-C	EUR	331 547,268	1 023,50

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI

COMPTES ANNUELS
31/05/2024

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le RESULTAT NET de **32 215 801,85 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **34 532 378,98 EUROS**.

Nous vous proposons de répartir les sommes distribuables de la façon suivante :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D
- allouer un dividende net de 14,41 EUROS par action, soit un total de 23 501,28 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 3,73 EUROS.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

7 254 701,41 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C
399 003,18 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C
2,05 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M
12 773 647,18 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O
1 060,99 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C
1 559 950,22 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C
1 832 839,14 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C
137 853,10 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C
1 216 737,02 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI S3
9 333 085,11 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C
0,19 EUROS pour l'action EUROPEAN CREDIT SRI R1

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : -12 524 682,82 EUROS et se décompose comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C : Capitalisation : -2 947 138,69 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C : Capitalisation : -202 223,22 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D : Capitalisation : -12 118,08 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M : Capitalisation : -0,67 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O : Capitalisation : -4 692 149,61 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C : Capitalisation : -829,85 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C : Capitalisation : -1 216 227,69 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C : Capitalisation : -1 074 642,68 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C : Capitalisation : -83 513,75 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI S3 : Capitalisation : -489 226,15 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C : Capitalisation : -1 806 612,38 EUROS
Action EUROPEAN CREDIT SRI R1 : Capitalisation : -0,05 EUROS

Le dividende sera décomposé comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D	**Net**
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	14,41
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Revenus non déclarables et non imposables	0,00
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00
Total	**14,41**

BILAN ACTIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**1 831 350 435,15**	**1 581 784 457,40**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**1 684 729 349,74**	**1 492 522 763,04**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 684 729 349,74	1 492 522 763,04
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**141 469 965,92**	**86 427 549,99**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	141 469 965,92	86 427 549,99
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**5 151 119,49**	**2 834 144,37**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 151 119,49	2 506 507,99
Autres opérations	0,00	327 636,38
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**272 548 569,59**	**187 997 013,34**
Opérations de change à terme de devises	247 851 440,29	104 280 404,84
Autres	24 697 129,30	83 716 608,50
COMPTES FINANCIERS	**1 224 747,17**	**3 267 699,50**
Liquidités	1 224 747,17	3 267 699,50
TOTAL DE L'ACTIF	**2 105 123 751,91**	**1 773 049 170,24**

BILAN PASSIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 799 136 400,41	1 705 796 013,06
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	21 646,96
Report à nouveau (a)	5,62	3,29
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-12 524 682,82	-145 574 419,05
Résultat de l'exercice (a,b)	34 532 378,98	22 283 637,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**1 821 144 102,19**	**1 582 526 881,89**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**8 146 161,87**	**4 639 923,92**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	4 641,03
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	8 146 161,87	4 635 282,89
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 151 125,21	1 402 423,72
Autres opérations	2 995 036,66	3 232 859,17
DETTES	**275 528 010,49**	**185 882 364,43**
Opérations de change à terme de devises	248 795 183,69	106 845 254,08
Autres	26 732 826,80	79 037 110,35
COMPTES FINANCIERS	**305 477,36**	**0,00**
Concours bancaires courants	305 477,36	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**2 105 123 751,91**	**1 773 049 170,24**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0923	0,00	162 977 519,09
LIFFE LG GILT 0923	0,00	4 950 895,14
EURO BOBL 0623	0,00	246 912 600,00
US 10YR NOTE 0923	0,00	2 684 287,36
EURO BUND 0624	83 682 980,00	0,00
EURO-OAT 0624	56 881 440,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0624	36 914 640,00	0,00
LIFFE LG GILT 0924	26 320 952,33	0,00
EURO BOBL 0924	461 790 780,00	0,00
FV CBOT UST 5 0924	87 709 273,67	0,00
TU CBOT UST 2 0924	186 890 487,75	0,00
US 10YR NOTE 0924	19 742 984,87	0,00
EURO SCHATZ 0924	1 202 051 280,00	0,00
US 10Y ULT 0924	17 130 791,73	0,00
Options		
ITRX XOVER CDSI S39 06/2023 PUT 4.5	0,00	854 000,00
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 135.5	5 199 200,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 134.5	10 138 440,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 PUT 130	140 118 440,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 133	22 356 560,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 139.5	2 079 680,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 PUT 127.5	32 754 960,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
ITRX XOVER CDSI S39 06/2023 PUT 7.5	0,00	0,00
ITRX XOVER CDSI S39 06/2023 CALL 3.5	0,00	4 000,00
ITRX XOVER CDSI S39 06/2023 PUT 5	0,00	330 000,00
ITRX XOVER CDSI S39 06/2023 CALL 4	0,00	248 000,00
ITRX XOVER CDSI S39 06/2023 PUT 4.875	0,00	418 000,00
Swaps de taux		
FIX/3.516/E6R/0.0	0,00	400 000 000,00
FIX/3.166/OISEST/0.0	0,00	100 000 000,00
FIX/2.912/OISEST/0.0	400 000 000,00	0,00
FIX/3.209/OISEST/0.0	150 000 000,00	0,00
Credit Default Swaps		
BASGR 1 3/4 03/11/25	0,00	9 500 000,00
ENI 1.75 01-24_20122	0,00	10 000 000,00
UNIC 2.125 10-26_201	0,00	5 700 000,00
ENER DE 1.625 04-27_	0,00	8 500 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		

HORS-BILAN AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0623	0,00	180 715 820,00
FGBL BUND 10A 0623	0,00	140 811 750,00
TU CBOT UST 2 0923	0,00	210 828 546,66
XEUR FGBX BUX 0623	0,00	6 102 800,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
EDF 5.625% 02/33_200	0,00	15 000 000,00
ENER DE 1.625 04-27_	0,00	15 000 000,00
AKZO NOBE FIX 071124	0,00	10 000 000,00
ENEL 5,25%24_200628	0,00	6 400 000,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 366 857,12	298 458,73
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	38 616 347,33	21 470 461,93
Produits sur titres de créances	6 488,76	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	89 015,07	13 026,70
Produits sur instruments financiers à terme	1 629 686,46	3 234 118,29
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**41 708 394,74**	**25 016 065,65**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	38 305,95	38 038,21
Charges sur instruments financiers à terme	4 447 556,30	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	58 858,01
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**4 485 862,25**	**96 896,22**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**37 222 532,49**	**24 919 169,43**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 006 730,64	3 962 847,44
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**32 215 801,85**	**20 956 321,99**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 316 577,13	1 327 315,64
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**34 532 378,98**	**22 283 637,63**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.
L'engagement hors bilan pour les options Itraxx est calculé de la manière suivante:
Nominal x Delta x Taux de change (si la devise du nominal est différente de la devise portefeuille).

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0010111146 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D : Taux de frais maximum de 0.70% TTC

FR0013521218 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O : Taux de frais maximum de 0.10% TTC
FR0013521200 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC
FR0013460193 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C : Taux de frais maximum de 1,30% TTC
FR0013472479 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C : Taux de frais maximum de 0,20% TTC
FR0013455359 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C : Taux de frais maximum de 0,35% TTC
FR0013334570 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C : Taux de frais maximum de 1,00% TTC
FR0010749853 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C : Taux de frais maximum de 1,30% TTC
FR0010035162 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0014001O03 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M : Taux de frais maximum de 0.80% TTC
FR001400HDO9 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI S3 : Taux de frais maximum de 0.55% TTC
FR001400N8T1 - Action EUROPEAN CREDIT SRI R1 : Taux de frais maximum de 0,57% TTC

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.
En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en oeuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI S3	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C	Capitalisation	Capitalisation
Action EUROPEAN CREDIT SRI R1	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**1 582 526 881,89**	**1 266 622 119,20**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	473 839 601,08	840 075 658,61
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-333 660 697,20	-469 351 307,77
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	48 668 235,14	12 720 492,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-46 020 165,25	-87 688 146,79
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	88 862 093,64	159 363 204,94
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-98 788 013,34	-212 520 233,51
Frais de transactions	-3 127 606,05	-3 400 877,79
Différences de change	-2 176 824,87	544 353,77
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	78 500 876,54	35 551 015,54
Différence d'estimation exercice N	*23 661 403,99*	*-54 839 472,55*
Différence d'estimation exercice N-1	*54 839 472,55*	*90 390 488,09*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	323 160,53	19 671 834,33
Différence d'estimation exercice N	*-2 081 674,94*	*-2 404 835,47*
Différence d'estimation exercice N-1	*2 404 835,47*	*22 076 669,80*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-19 241,77	-17 553,58
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	32 215 801,85	20 956 321,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**1 821 144 102,19**	**1 582 526 881,89**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	4 476 622,63	0,25
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 680 252 727,11	92,26
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**1 684 729 349,74**	**92,51**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	2 941 762 890,35	161,53
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**2 941 762 890,35**	**161,53**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 684 729 349,74	92,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 224 747,17	0,07
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 477,36	0,02
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	2 391 762 890,35	131,33	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000 000,00	30,20
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	4 873 726,94	0,27	87 677 610,72	4,81	332 059 310,87	18,23	1 260 118 701,21	69,19
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 224 747,17	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	305 477,36	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	1 938 941 767,75	106,47	549 500 053,67	30,17	453 321 068,93	24,89
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	68 141 932,64	3,74	61 694 425,19	3,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	59 910 246,80	3,29	1 861 499,64	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	444 384,04	0,02	780 363,13	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	126 529 276,56	6,95	63 733 887,27	3,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	311 473 538,02	17,10	26 320 952,33	1,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	58 480 524,39
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	189 370 915,90
	Ventes à règlement différé	10 449 453,55
	Dépôts de garantie en espèces	10 057 675,75
	Collatéraux	4 190 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**272 548 569,59**
DETTES		
	Vente à terme de devise	190 263 163,83
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	58 532 019,86
	Achats à règlement différé	23 277 724,69
	Frais de gestion fixe	663 178,78
	Collatéraux	40 000,00
	Autres dettes	2 751 923,33
TOTAL DES DETTES		**275 528 010,49**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-2 979 440,90**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C		
Actions souscrites durant l'exercice	213,967	20 147 102,36
Actions rachetées durant l'exercice	-568,128	-52 193 160,64
Solde net des souscriptions/rachats	-354,161	-32 046 058,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 940,989	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C		
Actions souscrites durant l'exercice	7 604,853	11 592 043,64
Actions rachetées durant l'exercice	-5 722,930	-8 606 690,28
Solde net des souscriptions/rachats	1 881,923	2 985 353,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	16 697,269	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D		
Actions souscrites durant l'exercice	55,000	50 396,15
Actions rachetées durant l'exercice	-986,214	-865 279,51
Solde net des souscriptions/rachats	-931,214	-814 883,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 630,901	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O		
Actions souscrites durant l'exercice	3 209 836,469	310 674 236,85
Actions rachetées durant l'exercice	-643 537,865	-62 729 611,82
Solde net des souscriptions/rachats	2 566 298,604	247 944 625,03
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 056 058,238	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C		
Actions souscrites durant l'exercice	113,000	10 163,30
Actions rachetées durant l'exercice	-178,000	-16 124,05
Solde net des souscriptions/rachats	-65,000	-5 960,75
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 148,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C		
Actions souscrites durant l'exercice	371 051,391	42 964 304,77
Actions rachetées durant l'exercice	-284 095,120	-32 734 897,82
Solde net des souscriptions/rachats	86 956,271	10 229 406,95
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 290 476,314	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C		
Actions souscrites durant l'exercice	118 126,070	10 960 917,08
Actions rachetées durant l'exercice	-286 949,821	-26 619 373,48
Solde net des souscriptions/rachats	-168 823,751	-15 658 456,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 406 942,909	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C		
Actions souscrites durant l'exercice	5 174,156	490 130,48
Actions rachetées durant l'exercice	-28 106,981	-2 663 761,28
Solde net des souscriptions/rachats	-22 932,825	-2 173 630,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	107 910,221	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI S3		
Actions souscrites durant l'exercice	596 527,322	63 239 705,07
Actions rachetées durant l'exercice	-13 458,390	-1 431 845,91
Solde net des souscriptions/rachats	583 068,932	61 807 859,16
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	583 069,932	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C		
Actions souscrites durant l'exercice	14 722,519	13 710 501,38
Actions rachetées durant l'exercice	-160 439,294	-145 799 952,41
Solde net des souscriptions/rachats	-145 716,775	-132 089 451,03
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	488 010,469	
Action EUROPEAN CREDIT SRI R1		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI S3	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action EUROPEAN CREDIT SRI R1	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	972 547,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,26
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	141 742,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 998,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,66
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	245 249,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 303,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,22
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 707 415,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,22
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 186 569,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,86
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	103 527,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI S3	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	88 772,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	548 606,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action EUROPEAN CREDIT SRI R1	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2024
Actions			0,00
Obligations			43 102 158,84
	US22536PAJ03	CA 6.316% 03-10-29	7 671 146,23
	FR001400N2U2	CA 6.5% PERP	13 659 624,69
	FR001400KSZ7	CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	11 330 773,45
	FR0013203734	CRED AGRI ASS 4.75% 27-09-48	10 440 614,47
TCN			0,00
OPC			133 699 959,66
	FR001400APW1	AMUNDI ABS Part MD	18 175 974,25
	LU0907331259	AMUNDI BD EURO HI YLD S/T OE	25 824 200,00
	FR0010628644	AMUNDI CREDIT EURO Part I2	13 680 341,51
	FR0007493549	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM GOVIES - I C	4 787 135,75
	FR0013350212	AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR PART I-C	18 595 080,15
	LU2247576205	AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	5 075 100,00
	LU0945151495	AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND OR EUR C	6 434 242,00
	LU2330497780	AMUNDI FUNDS GCESG IB - Z EUR Hgd (C)	1 783 040,00
	LU2132230389	Amundi Funds Total Hybrid Bond Z EURC	26 104 320,00
	FR0013340932	EUROPEAN HIGH YIELD ISR PART IC	10 971 276,00
	IE00BN2B2D83	SELECT INVESTMENT GRADE BOND QI3 EUR ACC	2 269 250,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**176 802 118,50**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	5,62	3,29
Résultat	34 532 378,98	22 283 637,63
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**34 532 384,60**	**22 283 640,92**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 254 701,41	5 572 056,84
Total	**7 254 701,41**	**5 572 056,84**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	399 003,18	226 300,60
Total	**399 003,18**	**226 300,60**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D		
Affectation		
Distribution	23 501,28	23 827,67
Report à nouveau de l'exercice	3,73	8,84
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**23 505,01**	**23 836,51**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 630,901	2 562,115
Distribution unitaire	14,41	9,30
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**0,04**	**0,00**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2,05	1,09
Total	**2,05**	**1,09**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	12 773 647,18	5 339 914,51
Total	**12 773 647,18**	**5 339 914,51**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 060,99	530,34
Total	**1 060,99**	**530,34**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 559 950,22	687 311,18
Total	**1 559 950,22**	**687 311,18**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 832 839,14	1 258 132,57
Total	**1 832 839,14**	**1 258 132,57**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	137 853,10	97 630,84
Total	**137 853,10**	**97 630,84**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI S3		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 216 737,02	0,05
Total	**1 216 737,02**	**0,05**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 333 085,11	9 077 926,39
Total	**9 333 085,11**	**9 077 926,39**

	31/05/2024	31/05/2023
Action EUROPEAN CREDIT SRI R1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,19	0,00
Total	**0,19**	**0,00**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	21 646,96
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-12 524 682,82	-145 574 419,05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-12 524 682,82**	**-145 552 772,09**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 947 138,69	-35 130 007,16
Total	**-2 947 138,69**	**-35 130 007,16**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-202 223,22	-1 981 716,00
Total	**-202 223,22**	**-1 981 716,00**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-12 118,08	-187 355,58
Total	**-12 118,08**	**-187 355,58**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-0,67	-8,12
Total	**-0,67**	**-8,12**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 692 149,61	-29 586 398,36
Total	**-4 692 149,61**	**-29 586 398,36**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-829,85	-9 659,30
Total	**-829,85**	**-9 659,30**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 216 227,69	-12 535 314,18
Total	**-1 216 227,69**	**-12 535 314,18**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 074 642,68	-13 140 374,92
Total	**-1 074 642,68**	**-13 140 374,92**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-83 513,75	-1 114 958,70
Total	**-83 513,75**	**-1 114 958,70**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI S3		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-489 226,15	-0,28
Total	**-489 226,15**	**-0,28**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 806 612,38	-51 866 979,49
Total	**-1 806 612,38**	**-51 866 979,49**

	31/05/2024	31/05/2023
Action EUROPEAN CREDIT SRI R1		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-0,05	0,00
Total	**-0,05**	**0,00**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Actif net Global en EUR	**711 899 046,56**	**1 211 333 021,86**	**1 266 622 119,20**	**1 582 526 881,89**	**1 821 144 102,19**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C en EUR					
Actif net	248 606 987,90	308 087 289,43	420 714 594,75	382 054 205,93	373 298 560,86
Nombre de titres	2 596,990	3 037,938	4 539,454	4 295,150	3 940,989
Valeur liquidative unitaire	95 728,89	101 413,29	92 679,55	88 950,14	94 722,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 492,15	830,27	-2 785,69	-8 178,99	-747,81
Capitalisation unitaire sur résultat	803,56	1 161,61	1 031,74	1 297,29	1 840,83
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C en EUR					
Actif net	73 821 493,14	37 574 031,95	24 576 829,83	21 495 320,97	25 693 386,14
Nombre de titres	46 715,709	22 536,076	16 191,376	14 815,346	16 697,269
Valeur liquidative unitaire	1 580,22	1 667,28	1 517,89	1 450,88	1 538,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-24,27	13,68	-45,63	-133,76	-12,11
Capitalisation unitaire sur résultat	9,81	12,48	10,37	15,27	23,89
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D en EUR					
Actif net	25 834 248,24	16 352 941,86	2 555 789,73	2 257 917,42	1 508 242,16
Nombre de titres	26 354,839	15 906,668	2 751,347	2 562,115	1 630,901
Valeur liquidative unitaire	980,24	1 028,05	928,92	881,27	924,79
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	8,44	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-15,05	0,00	-19,45	-73,12	-7,43
Distribution unitaire sur résultat	6,09	7,71	6,38	9,30	14,41
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 (*)

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M en EUR					
Actif net	0,00	100,13	2 657 830,85	87,85	93,69
Nombre de titres	0,00	1,000	28 995,559	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	100,13	91,66	87,85	93,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,20	-2,63	-8,12	-0,67
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,38	1,19	1,09	2,05
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O en EUR					
Actif net	0,00	9 436 374,60	108 304 272,41	322 124 920,96	596 461 898,40
Nombre de titres	0,00	90 001,613	1 128 068,111	3 489 759,634	6 056 058,238
Valeur liquidative unitaire	0,00	104,84	96,00	92,30	98,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,74	-2,88	-8,47	-0,77
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	1,25	1,27	1,53	2,10
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C en EUR					
Actif net	95,27	24 109,30	128 040,24	104 384,78	104 176,54
Nombre de titres	1,000	241,000	1 414,000	1 213,000	1 148,000
Valeur liquidative unitaire	95,27	100,03	90,55	86,05	90,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,26	0,86	-2,72	-7,96	-0,72
Capitalisation unitaire sur résultat	0,43	0,27	0,08	0,43	0,92

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C en EUR					
Actif net	124 770 154,90	213 752 818,78	79 197 880,73	135 474 132,48	153 200 700,45
Nombre de titres	1 000 080,404	1 633 760,814	668 729,289	1 203 520,043	1 290 476,314
Valeur liquidative unitaire	124,76	130,83	118,43	112,56	118,71
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,91	1,07	-3,56	-10,41	-0,94
Capitalisation unitaire sur résultat	0,38	0,26	0,10	0,57	1,20
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C en EUR					
Actif net	0,00	46 650 588,37	43 671 868,23	142 335 323,16	134 493 570,96
Nombre de titres	0,00	447 584,401	461 173,376	1 575 766,660	1 406 942,909
Valeur liquidative unitaire	0,00	104,22	94,69	90,32	95,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,74	-2,84	-8,33	-0,76
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,62	0,48	0,79	1,30
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C en EUR					
Actif net	47 244,15	7 143 477,67	4 542 216,36	12 072 637,41	10 532 567,71
Nombre de titres	466,000	67 001,008	46 927,545	130 843,046	107 910,221
Valeur liquidative unitaire	101,38	106,61	96,79	92,26	97,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,49	0,87	-2,90	-8,52	-0,77
Capitalisation unitaire sur résultat	0,57	0,53	0,40	0,74	1,27

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI S3 en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	100,06	62 184 857,93
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,000	583 069,932
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	100,06	106,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-0,28	-0,83
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,05	2,08
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C en EUR					
Actif net	238 818 822,96	572 311 289,77	580 272 796,07	564 607 850,87	463 665 946,76
Nombre de titres	250 216,857	565 205,395	626 019,123	633 727,244	488 010,469
Valeur liquidative unitaire	954,44	1 012,57	926,92	890,93	950,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-13,82	8,28	-27,85	-81,84	-3,70
Capitalisation unitaire sur résultat	6,47	13,09	11,80	14,32	19,12
Action EUROPEAN CREDIT SRI R1 en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	100,59
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	100,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,05
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	5 600 000	5 649 725,37	0,31
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.625% 17-01-31	EUR	3 400 000	3 532 939,95	0,20
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	10 000 000	10 537 000,66	0,57
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11-02-28	EUR	5 000 000	5 018 206,96	0,27
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 4.0% 21-05-30	EUR	6 200 000	6 163 545,12	0,34
GEWOBAG WOHNUNGSBAUAG BERLIN 0.125% 24-06-27	EUR	4 300 000	3 823 035,54	0,21
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.75% 02-05-29	EUR	5 930 000	5 974 223,41	0,32
HEIDELBERGCEMENT AG 3.75% 31-05-32	EUR	6 600 000	6 550 101,29	0,36
HOCHTIEF AG 4.25% 31-05-30	EUR	5 900 000	5 868 965,71	0,33
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	EUR	10 600 000	10 428 345,86	0,57
NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE 5.625% 23-08-34	EUR	5 600 000	5 562 857,60	0,31
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 3.75% 27-09-29	EUR	10 000 000	9 863 199,36	0,54
SANTANDER CONSUMER BANK 4.375% 13-09-27	EUR	6 000 000	6 285 958,80	0,35
VOLKSWAGEN LEASING 4.0% 11-04-31	EUR	7 000 000	7 022 669,02	0,39
VONOVIA SE 0.5% 14-09-29 EMTN	EUR	15 000 000	12 518 825,29	0,69
VONOVIA SE 4.25% 10-04-34 EMTN	EUR	3 400 000	3 343 385,74	0,18
TOTAL ALLEMAGNE			**108 142 985,68**	**5,94**
AUSTRALIE				
MACQUARIE GROUP 4.7471% 23-01-30	EUR	4 500 000	4 756 022,51	0,27
WESTFIELD AMERICA MANAGEMENT 2.625% 30-03-29	GBP	17 000 000	17 365 395,31	0,95
TOTAL AUSTRALIE			**22 121 417,82**	**1,22**
AUTRICHE				
A1 TOWERS 5.25% 13-07-28	EUR	5 000 000	5 428 368,99	0,30
BAWAG GROUP 6.75% 24-02-34	EUR	10 000 000	10 727 145,84	0,59
ERSTE GR BK 4.0% 07-06-33 EMTN	EUR	10 000 000	10 224 604,23	0,56
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	7 000 000	7 633 284,40	0,42
ERSTESTEIERMAERKISCHE BANKA DD 4.875% 31-01-29	EUR	5 000 000	5 149 445,47	0,28
OMV AG 2.875% PERP	EUR	10 000 000	9 364 805,72	0,51
VOLKSBANK WIEN AG 5.75% 21-06-34	EUR	5 900 000	5 942 407,79	0,33
TOTAL AUTRICHE			**54 470 062,44**	**2,99**
BELGIQUE				
AGEAS NV 3.875% PERP	EUR	5 000 000	4 486 060,48	0,25
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	EUR	5 400 000	5 520 010,49	0,30
CRELAN 5.25% 23-01-32	EUR	6 100 000	6 472 925,93	0,35
CRELAN 5.375% 30-04-35 EMTN	EUR	6 500 000	6 624 139,01	0,37
KBC GROUPE 4.25% 28-11-29 EMTN	EUR	5 000 000	5 191 920,75	0,28
KBC GROUPE 4.875% 25-04-33	EUR	10 000 000	10 201 345,69	0,56
KBC GROUPE 8.0% PERP	EUR	5 000 000	5 442 450,07	0,30
SOLVAY 4.25% 03-10-31	EUR	5 000 000	5 015 005,16	0,28
TOTAL BELGIQUE			**48 953 857,58**	**2,69**
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA 3.5% 17-04-29	EUR	5 000 000	4 968 580,04	0,27
TOTAL CANADA			**4 968 580,04**	**0,27**
DANEMARK				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AP MOELLER MAERSK AS 3.75% 05-03-32	EUR	2 000 000	1 997 074,31	0,11
DANSKE BK 4.625% 14-05-34 EMTN	EUR	10 000 000	10 049 785,30	0,55
NORDJYSKE BANK AS 5.125% 01-05-34	EUR	1 500 000	1 535 110,83	0,08
ORSTED 1.75% 09-12-19	EUR	10 000 000	9 077 075,72	0,50
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	3 500 000	3 399 600,62	0,19
ORSTED 5.125% 14-03-24	EUR	18 000 000	18 386 826,14	1,01
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-31	EUR	6 000 000	6 160 979,61	0,34
TOTAL DANEMARK			**50 606 452,53**	**2,78**
ESPAGNE				
ABERTIS INFRA 4.125% 31-01-28	EUR	5 000 000	5 094 504,83	0,28
AMADEUS CM 3.5% 21-03-29 EMTN	EUR	5 800 000	5 769 199,44	0,31
BANCO DE BADELL 4.0% 15-01-30	EUR	5 000 000	5 110 740,14	0,28
BANCO DE BADELL 4.25% 13-09-30	EUR	3 700 000	3 757 377,52	0,21
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	3 000 000	3 210 507,32	0,18
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	5 000 000	5 610 307,66	0,31
BANCO NTANDER 0.5% 24-03-27	EUR	10 000 000	9 417 969,57	0,52
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	10 000 000	10 879 831,39	0,59
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	5 000 000	5 415 770,95	0,30
BANKINTER 4.375% 03-05-30	EUR	2 000 000	2 052 330,03	0,11
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	5 000 000	5 130 003,50	0,28
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	7 500 000	8 146 806,98	0,45
BBVA 8.375% PERP	EUR	5 000 000	5 452 804,74	0,30
CAIXABANK 4.125% 09-02-32 EMTN	EUR	8 800 000	8 931 938,14	0,49
CAIXABANK 5.875% PERP	EUR	3 000 000	2 983 854,02	0,16
CAIXABANK 6.125% 30-05-34 EMTN	EUR	10 000 000	10 596 792,58	0,58
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	10 000 000	10 710 531,03	0,59
CAIXABANK 7.5% PERP	EUR	8 000 000	8 488 420,06	0,46
CEP FINANCE 4.125% 11-04-31	EUR	4 900 000	4 811 962,17	0,26
COLSM 2 1/2 11/28/29	EUR	9 000 000	8 446 729,16	0,47
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 16-07-30	EUR	5 000 000	4 980 061,87	0,27
IBERCAJA 4.375% 30-07-28	EUR	5 000 000	5 114 064,42	0,28
NCG BAN 5.875% 02-04-30 EMTN	EUR	10 000 000	10 827 423,45	0,59
NT CONS FIN 3.75% 17-01-29	EUR	8 300 000	8 411 096,14	0,47
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	10 400 000	10 961 781,31	0,61
TOTAL ESPAGNE			**170 312 808,42**	**9,35**
ETATS-UNIS				
AIR LEASE 3.7% 15-04-30 EMTN	EUR	5 500 000	5 392 796,17	0,30
AMERICAN TOWER 4.625% 16-05-31	EUR	8 400 000	8 662 698,95	0,48
CITIGROUP 3.75% 14-05-32 EMTN	EUR	11 400 000	11 272 020,92	0,62
DOW CHEMICAL COMPANY 0.5% 15-03-27	EUR	7 000 000	6 407 441,70	0,35
FORD MOTOR CREDIT 4.165% 21-11-28	EUR	7 600 000	7 564 844,44	0,42
FORD MOTOR CREDIT 5.125% 20-02-29	EUR	12 250 000	12 848 702,08	0,70
General Motors Financial Co Inc 3.9% 12-01-28	EUR	4 300 000	4 355 750,33	0,24
General Motors Financial Co Inc 4.0% 10-07-30	EUR	8 000 000	7 986 867,70	0,44
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 6.5% 10-03-28	USD	5 000 000	4 788 814,66	0,26
IHG FINANCE LLC 4.375% 28-11-29	EUR	3 900 000	4 049 702,40	0,22
JPM CHASE 3.761% 21-03-34 EMTN	EUR	5 000 000	4 987 520,64	0,27
JPM CHASE 4.457% 13-11-31 EMTN	EUR	6 000 000	6 375 110,17	0,35

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 4.0% 05-05-34	EUR	7 300 000	7 252 041,09	0,40
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 4.25% 31-01-43	EUR	2 200 000	2 180 731,34	0,12
VF 0.25% 25-02-28	EUR	8 000 000	6 700 115,02	0,37
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	2 100 000	2 022 143,59	0,11
WEA FINNANCE LLC 2.875% 15-01-27	USD	4 500 500	3 877 285,81	0,21
WEA FINNANCE LLC 2.875% 15-01-27	USD	10 000 000	8 615 233,43	0,47
TOTAL ETATS-UNIS			**115 339 820,44**	**6,33**
FRANCE				
ACCOR 3.875% 11-03-31	EUR	6 600 000	6 610 421,96	0,36
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	4 000 000	4 047 346,10	0,23
ARKEMA 4.25% 20-05-30 EMTN	EUR	8 000 000	8 176 677,94	0,45
ARKEMA 4.8% PERP EMTN	EUR	9 200 000	9 321 691,61	0,52
AXA 3.25% 28-05-49 EMTN	EUR	5 000 000	4 778 400,12	0,26
AXA 6.375% PERP EMTN	EUR	8 000 000	8 491 412,81	0,47
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.875% 16-06-32	EUR	10 000 000	10 240 922,71	0,56
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 4.0% 21-11-29	EUR	10 000 000	10 384 060,77	0,57
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	15 000 000	14 323 210,29	0,79
BNP PAR 4.042% 10-01-32 EMTN	EUR	5 000 000	5 083 137,43	0,27
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	8 000 000	8 597 561,37	0,48
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	10 000 000	10 998 833,30	0,60
BNP PAR 8.0% PERP	USD	5 000 000	4 769 085,34	0,27
BPCE 4.625% 02-03-30	EUR	3 000 000	3 120 755,67	0,18
BPCE 5.125% 25-01-35 EMTN	EUR	13 800 000	14 383 201,25	0,79
BPCE ISSUER 0.5% 15-09-27	EUR	5 000 000	4 649 728,71	0,26
BPCE ISSUER 1.625% 02-03-29	EUR	3 000 000	2 772 514,56	0,15
BQ POSTALE 4.0% 03-05-28 EMTN	EUR	8 000 000	8 106 130,67	0,44
BQ POSTALE 5.5% 05-03-34	EUR	10 000 000	10 569 250,79	0,58
CA 6.316% 03-10-29	USD	8 000 000	7 671 146,23	0,42
CA 6.5% PERP	EUR	13 300 000	13 659 624,69	0,75
CARMILA 5.5% 09-10-28 EMTN	EUR	4 800 000	5 203 826,58	0,28
CARREFOUR 4.375% 14-11-31 EMTN	EUR	3 000 000	3 164 862,29	0,17
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	10 000 000	11 330 773,45	0,62
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.875% 29-11-30	EUR	2 500 000	2 574 291,84	0,14
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	4 700 000	4 867 985,66	0,27
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	7 100 000	6 956 665,55	0,38
CRED AGRI ASS 4.75% 27-09-48	EUR	10 000 000	10 440 614,47	0,57
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.125% 01-02-34	EUR	4 000 000	4 162 968,16	0,23
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.81% 15-05-35	EUR	7 600 000	7 703 437,92	0,43
DANONE 1.0% PERP	EUR	10 000 000	9 268 174,82	0,51
EDF 4.25% 25-01-32 EMTN	EUR	5 000 000	5 154 660,74	0,28
ELIS EX HOLDELIS 3.75% 21-03-30	EUR	4 200 000	4 189 834,45	0,23
ENGIE 4.25% 11-01-43 EMTN	EUR	3 200 000	3 231 504,51	0,17
GROUPE DES ASSURANCES CREDIT MUTUEL 5.0% 30-10-44	EUR	6 700 000	6 726 686,85	0,37
ICADE 1.5% 13-09-27	EUR	11 300 000	10 601 035,92	0,58
ICADE SANTE SAS 5.5% 19-09-28	EUR	5 000 000	5 351 955,11	0,30
INDIGO GROUP 4.5% 18-04-30	EUR	8 700 000	8 941 195,75	0,49
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	2 000 000	2 122 921,75	0,11
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	7 000 000	5 828 329,70	0,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LAMON 5.05 12/17/49	EUR	10 000 000	10 316 984,52	0,56
LA MONDIALE 0.75% 20-04-26	EUR	10 000 000	9 420 546,06	0,51
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	10 000 000	9 070 292,14	0,50
ORANGE 4.5% PERP	EUR	9 400 000	9 466 260,51	0,52
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	10 000 000	10 513 914,82	0,57
ORANO 4.0% 12-03-31 EMTN	EUR	6 100 000	6 101 248,69	0,33
SG 4.25% 06-12-30 EMTN	EUR	3 200 000	3 286 431,74	0,18
SG 4.875% 21-11-31	EUR	11 000 000	11 735 490,37	0,64
SG 6.446% 10-01-29	USD	8 200 000	7 903 799,98	0,44
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	3 400 000	3 659 510,93	0,21
SG 8.5% PERP	USD	6 000 000	5 489 961,21	0,31
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	10 000 000	10 950 321,73	0,60
SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN	EUR	6 300 000	6 867 525,01	0,38
TDF INFRASTRUCTURE SAS 5.625% 21-07-28	EUR	5 000 000	5 430 907,73	0,30
TELEPERFORMANCE SE 5.75% 22-11-31	EUR	4 000 000	4 262 262,08	0,23
TOTALENERGIES SE 2.0% PERP	EUR	5 000 000	4 418 490,19	0,24
UNIBAIL RODAMCO SE FIX 31-12-99	EUR	5 000 000	5 517 585,71	0,30
WENDEL 1.0% 01-06-31	EUR	3 500 000	2 955 636,10	0,16
WENDEL 4.5% 19-06-30	EUR	5 000 000	5 336 673,42	0,29
WORLDLINE 4.125% 12-09-28 EMTN	EUR	5 000 000	5 069 257,69	0,28
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	5 000 000	5 045 501,27	0,28
TOTAL FRANCE			**431 395 441,74**	**23,68**
IRLANDE				
AIB GROUP 2.25% 04-04-28 EMTN	EUR	5 000 000	4 790 189,34	0,27
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	5 000 000	5 055 950,43	0,28
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	10 000 000	10 520 444,14	0,58
BK IRELAND GROUP 4.75% 10-08-34	EUR	3 790 000	3 781 824,33	0,21
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	2 550 000	2 802 867,80	0,15
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	10 000 000	10 360 579,90	0,57
CRH SMW FINANCE DAC 4.25% 11-07-35	EUR	2 350 000	2 489 358,36	0,13
DXC CAPITAL FUNDING 0.45% 15-09-27	EUR	7 000 000	6 201 328,04	0,34
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	12 000 000	12 303 931,43	0,67
TOTAL IRLANDE			**58 306 473,77**	**3,20**
ITALIE				
ASTM 1.0% 25-11-26 EMTN	EUR	5 000 000	4 685 416,61	0,26
BANCA POPOLARE DI SONDRIO 4.125% 04-06-30	EUR	6 900 000	6 857 084,97	0,38
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	10 000 000	10 458 345,46	0,57
BPER BANCA 4.0% 22-05-31 EMTN	EUR	7 500 000	7 428 073,96	0,41
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	7 000 000	7 996 325,73	0,44
ENI 2.0% PERP	EUR	8 250 000	7 650 290,26	0,42
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	3 500 000	3 563 184,69	0,19
FINEBANK BANCA FINE 7.5% PERP	EUR	6 000 000	6 291 684,97	0,35
ICCREA BANCA 4.25% 05-02-30	EUR	12 200 000	12 390 503,68	0,68
INTE 3.625% 16-10-30 EMTN	EUR	6 000 000	5 953 873,30	0,33
INTE 4.75% 06-09-27 EMTN	EUR	5 000 000	5 302 057,15	0,29
INTE 5.875% PERP	EUR	5 000 000	4 866 332,57	0,27
LEASYS 3.875% 01-03-28 EMTN	EUR	11 000 000	11 010 159,26	0,61
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 3.875% 04-07-30	EUR	15 000 000	14 944 571,78	0,82

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.375% 01-02-30	EUR	10 800 000	11 227 126,25	0,62
SNAM 3.875% 19-02-34 EMTN	EUR	6 000 000	5 960 638,68	0,32
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	5 500 000	5 646 813,14	0,31
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	5 000 000	4 995 817,90	0,27
UNICREDIT 4.3% 23-01-31 EMTN	EUR	3 450 000	3 521 144,55	0,19
TOTAL ITALIE			**140 749 444,91**	**7,73**
LUXEMBOURG				
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY FINANCING B 1.125% 11-01-29	EUR	8 000 000	6 867 372,13	0,38
AXA LOGISTICS EUROPE MASTER SCA 0.375% 15-11-26	EUR	5 000 000	4 560 476,79	0,25
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	2 300 000	2 217 759,80	0,12
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.75% 06-09-30	EUR	5 000 000	5 348 899,50	0,29
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 3.75% 27-03-30	EUR	7 000 000	6 953 170,30	0,39
TOTAL LUXEMBOURG			**25 947 678,52**	**1,43**
NORVEGE				
DNB BANK A 4.625% 01-11-29	EUR	12 500 000	13 258 363,72	0,73
DNB BANK A 7.375% PERP EMTN	USD	11 762 000	10 839 373,38	0,59
TOTAL NORVEGE			**24 097 737,10**	**1,32**
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 3.875% 15-01-32	EUR	5 500 000	5 566 425,49	0,30
ABN AMRO BK 4.375% 20-10-28	EUR	10 000 000	10 496 895,66	0,58
ABN AMRO BK 5.5% 21-09-33 EMTN	EUR	7 000 000	7 531 872,92	0,41
ABN AMRO BK 6.875% PERP	EUR	7 200 000	7 482 581,00	0,41
ACHMEA BV 5.625% 02-11-44 EMTN	EUR	6 300 000	6 367 084,59	0,35
ARCADIS NV 4.875% 28-02-28	EUR	5 400 000	5 606 754,69	0,31
BRENNTAG FINANCE BV 3.875% 24-04-32	EUR	5 300 000	5 189 397,86	0,29
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	8 000 000	7 554 803,95	0,41
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	6 500 000	6 636 138,23	0,36
CTP NV 0.5% 21-06-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 831 770,02	0,26
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	12 000 000	12 240 209,58	0,68
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.5% 15-03-30	EUR	2 500 000	2 179 418,13	0,12
ELM BV 2.6% PERP	EUR	12 000 000	11 924 901,27	0,65
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.25% 13-10-24	EUR	5 000 000	4 873 726,94	0,27
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	10 000 000	9 573 404,41	0,52
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	8 000 000	7 947 666,47	0,43
ING GROEP NV 8.0% PERP	USD	5 000 000	4 695 271,38	0,26
JDE PEET S BV 0.5% 16-01-29	EUR	5 000 000	4 303 591,62	0,24
MERCEDESBENZ INTL FINANCE BV 3.25% 15-11-30	EUR	16 350 000	16 049 376,88	0,88
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	12 600 000	11 951 357,10	0,66
NIBC BANK NV 6.0% 16-11-28	EUR	7 000 000	7 699 097,29	0,43
NN GROUP NV 6.375% PERP	EUR	6 000 000	6 167 993,61	0,34
NN GROUP NV FIX 13-01-48 EMTN	EUR	5 000 000	5 169 482,30	0,28
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	5 000 000	5 110 611,95	0,28
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	2 000 000	2 100 218,55	0,11
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.25% 05-04-29	EUR	10 000 000	10 104 044,68	0,56
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.625% 22-02-44	EUR	1 500 000	1 464 833,53	0,08
SRENVX 5 5/8 08/15/52	USD	10 000 000	9 491 961,22	0,52
STELLANTIS NV 3.75% 19-03-36	EUR	2 700 000	2 639 918,82	0,14
UPJOHN FINANCE BV 1.362% 23-06-27	EUR	5 000 000	4 689 255,24	0,26

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES NV 5.875% 23-05-29	GBP	5 000 000	5 989 998,55	0,33
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 7.5% PERP	EUR	10 000 000	11 366 131,83	0,63
TOTAL PAYS-BAS			**224 996 195,76**	**12,35**
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.75% 29-05-54	EUR	7 700 000	7 632 196,91	0,42
NOVO BAN 9.875% 01-12-33	EUR	3 000 000	3 634 251,81	0,19
TOTAL PORTUGAL			**11 266 448,72**	**0,61**
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CESKA SPORITELNA AS 4.824% 15-01-30	EUR	8 000 000	8 240 062,95	0,46
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			**8 240 062,95**	**0,46**
ROYAUME-UNI				
AMCOR UK FINANCE 3.95% 29-05-32	EUR	5 200 000	5 147 259,72	0,28
ANGLO AMER CAP 4.125% 15-03-32	EUR	2 500 000	2 504 592,31	0,14
ANGLO AMER CAP 4.5% 15-09-28	EUR	5 000 000	5 248 120,36	0,29
BARCLAYS 4.347% 08-05-35	EUR	4 800 000	4 827 375,58	0,27
BARCLAYS 4.506% 31-01-33	EUR	3 000 000	3 106 861,98	0,17
BARCLAYS 4.973% 31-05-36 EMTN	EUR	7 300 000	7 324 818,10	0,40
BARCLAYS 8.875% PERP	GBP	5 000 000	6 097 754,95	0,33
EASYJET 3.75% 19-03-31	EUR	8 500 000	8 372 280,33	0,46
HSBC 3.755% 20-05-29	EUR	10 000 000	9 967 446,14	0,55
HSBC 4.599% 22-03-35	EUR	10 000 000	10 099 035,80	0,55
HSBC 8.201% 16-11-34	GBP	15 000 000	19 880 553,94	1,09
HSBC HOLDINGS PLC 4.75% PERP	EUR	10 000 000	9 618 850,57	0,53
ITV 1.375% 26-09-26	EUR	8 300 000	7 899 808,36	0,43
LLOYDS BANKING GROUP 4.375% 05-04-34	EUR	10 000 000	10 003 351,79	0,55
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	5 000 000	6 061 793,74	0,33
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.375% 16-04-34	EUR	10 000 000	10 017 651,96	0,55
NATWEST GROUP 5.763% 28-02-34	EUR	5 000 000	5 307 207,19	0,29
NATWEST GROUP 7.416% 06-06-33	GBP	5 000 000	6 298 928,70	0,35
OMNICOM FINANCE 3.7% 06-03-32	EUR	2 500 000	2 479 548,32	0,14
STANDARD CHARTERED 1.2% 23-09-31	EUR	6 000 000	5 592 458,45	0,31
STANDARD CHARTERED 4.196% 04-03-32	EUR	2 700 000	2 745 993,56	0,15
STANDARD CHARTERED 4.874% 10-05-31	EUR	5 000 000	5 229 297,00	0,29
VIRGIN MONEY UK 4.0% 18-03-28	EUR	2 500 000	2 516 503,07	0,14
TOTAL ROYAUME-UNI			**156 347 491,92**	**8,59**
SUEDE				
AB SAGAX 4.375% 29-05-30 EMTN	EUR	5 700 000	5 684 467,25	0,31
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	10 000 000	10 112 970,22	0,56
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	2 000 000	1 926 455,98	0,10
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	5 000 000	5 136 081,26	0,29
VOLVO CAR AB 4.75% 08-05-30	EUR	5 600 000	5 606 414,69	0,31
TOTAL SUEDE			**28 466 389,40**	**1,57**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**1 684 729 349,74**	**92,51**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**1 684 729 349,74**	**92,51**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AMUNDI ABS Part MD	EUR	175	18 175 974,25	1,00
AMUNDI CREDIT EURO Part I2	EUR	150	13 680 341,51	0,75
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM GOVIES - I C	EUR	19,77	4 787 135,75	0,26
AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR PART I-C	EUR	16 498,692	18 595 080,15	1,02
EUROPEAN HIGH YIELD ISR PART IC	EUR	10 000	10 971 276,00	0,60
SG MONETAIRE PLUS 3D	EUR	314,6673	7 770 006,26	0,43
TOTAL FRANCE			**73 979 813,92**	**4,06**
IRLANDE				
SELECT INVESTMENT GRADE BOND QI3 EUR ACC	EUR	2 500	2 269 250,00	0,13
TOTAL IRLANDE			**2 269 250,00**	**0,13**
LUXEMBOURG				
AMUNDI BD EURO HI YLD S/T OE	EUR	20 000	25 824 200,00	1,42
AMUNDI FUNDS ARGO BOND DYNAM Z HDG EUR C	EUR	5 000	5 075 100,00	0,28
AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND OR EUR C	EUR	200	6 434 242,00	0,35
AMUNDI FUNDS GCESG IB - Z EUR Hgd (C)	EUR	2 000	1 783 040,00	0,10
Amundi Funds Total Hybrid Bond Z EURC	EUR	24 000	26 104 320,00	1,43
TOTAL LUXEMBOURG			**65 220 902,00**	**3,58**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**141 469 965,92**	**7,77**
TOTAL Organismes de placement collectif			**141 469 965,92**	**7,77**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0924	EUR	-4 002	-84 940,00	0,00
EURO BUND 0624	EUR	647	-1 570 020,00	-0,09
EURO-OAT 0624	EUR	-456	1 141 590,00	0,06
EURO SCHATZ 0924	EUR	11 422	739 760,00	0,04
FV CBOT UST 5 0924	USD	-900	-25 007,77	0,00
LIFFE LG GILT 0924	GBP	-233	135 155,10	0,00
TU CBOT UST 2 0924	USD	996	3 275,31	0,00
US 10YR NOTE 0924	USD	-197	56 708,27	0,00
US 10Y ULT 0924	USD	-166	90 790,81	0,01
XEUR FGBX BUX 0624	EUR	-292	1 903 840,00	0,11
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**2 391 151,72**	**0,13**
TOTAL Engagements à terme fermes			**2 391 151,72**	**0,13**
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 133	EUR	2 000	-1 357 790,00	-0,07
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 134.5	EUR	-2 000	580 000,00	0,03
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 135.5	EUR	-2 000	340 000,00	0,02
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 139.5	EUR	2 000	-40 000,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 PUT 127.5	EUR	2 000	160 000,00	0,01
EUREX EURO BUND 06/2024 PUT 130	EUR	-2 000	-1 160 000,00	-0,07
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**-1 477 790,00**	**-0,08**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**-1 477 790,00**	**-0,08**
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
FIX/2.912/OISEST/0.0	EUR	400 000 000	-2 977 606,66	-0,16
FIX/3.209/OISEST/0.0	EUR	150 000 000	-17 430,00	-0,01
TOTAL Swaps de taux			**-2 995 036,66**	**-0,17**
TOTAL Autres instruments financiers à terme			**-2 995 036,66**	**-0,17**
TOTAL Instruments financier à terme			**-2 081 674,94**	**-0,12**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-136 538,45	-125 772,34	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-652 440	-652 440,00	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-115 240	-135 155,10	-0,01
TOTAL Appel de marge			**-913 367,44**	**-0,05**
Créances			**272 548 569,59**	**14,97**
Dettes			**-275 528 010,49**	**-15,13**
Comptes financiers			**919 269,81**	**0,05**
Actif net			**1 821 144 102,19**	**100,00**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-D	**EUR**	**1 630,901**	**924,79**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI M	**EUR**	**1,000**	**93,69**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT - SRI	**EUR**	**583 069,932**	**106,65**

S3

Action EUROPEAN CREDIT SRI R1	EUR	1,000	100,59
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI OPTIMUM-C	EUR	1 148,000	90,74
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI O	EUR	6 056 058,238	98,49
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I-C	EUR	16 697,269	1 538,77
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI S-C	EUR	488 010,469	950,11
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI I2-C	EUR	3 940,989	94 722,05
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI R-C	EUR	107 910,221	97,60
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI P-C	EUR	1 290 476,314	118,71
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING-EUROPEAN CREDIT SRI PM-C	EUR	1 406 942,909	95,59

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT (SICAV)

Annexe(s)

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - I (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010035162 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 360	€8 350
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-5,8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 360	€8 440
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-5,5%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 160	€10 210
	Rendement annuel moyen	1,6%	0,7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 980	€10 910
	Rendement annuel moyen	9,8%	2,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 28/02/2025
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€220	€476
Incidence des coûts annuels**	2,2%	1,6%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,26% avant déduction des coûts et de 0,70% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,74% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	73,75 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,41 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - I (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010111146 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 360	€8 350
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-5,8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 360	€8 440
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-5,5%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 160	€10 210
	Rendement annuel moyen	1,6%	0,7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 980	€10 910
	Rendement annuel moyen	9,8%	2,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 28/02/2025
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€220	€476
Incidence des coûts annuels**	2,2%	1,6%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,26% avant déduction des coûts et de 0,70% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,74% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	73,75 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,41 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - P (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010749853 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 310	€8 300
	Rendement annuel moyen	-16,9%	-6,0%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 310	€8 300
	Rendement annuel moyen	-16,9%	-6,0%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 110	€10 040
	Rendement annuel moyen	1,1%	0,1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 910	€10 720
	Rendement annuel moyen	9,1%	2,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 28/02/2025
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€276	€646
Incidence des coûts annuels**	2,8%	2,1%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,26% avant déduction des coûts et de 0,13% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,31% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	130,18 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,41 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - R (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013334570 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 420	€8 440
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-5,5%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 420	€8 460
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-5,4%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 230	€10 230
	Rendement annuel moyen	2,3%	0,8%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€11 050	€10 930
	Rendement annuel moyen	10,5%	3,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 28/02/2025
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€148	€462
Incidence des coûts annuels**	1,5%	1,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,26% avant déduction des coûts et de 0,76% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,01% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	101,49 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,88 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - I2 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013455359 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 480	€8 440
	Rendement annuel moyen	-15,2%	-5,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 480	€8 630
	Rendement annuel moyen	-15,2%	-4,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 290	€10 410
	Rendement annuel moyen	2,9%	1,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 130	€11 020
	Rendement annuel moyen	11,3%	3,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2017 et le 31/08/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€78	€246
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,14% avant déduction des coûts et de 1,35% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,31% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	31,49 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,88 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - OPTIMUM (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013460193 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 310	€8 320
	Rendement annuel moyen	-16,9%	-5,9%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 310	€8 320
	Rendement annuel moyen	-16,9%	-5,9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 090	€10 020
	Rendement annuel moyen	0,9%	0,1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 930	€10 600
	Rendement annuel moyen	9,3%	2,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2022 et le 31/03/2025
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€276	€645
Incidence des coûts annuels**	2,8%	2,1%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,19% avant déduction des coûts et de 0,07% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,31% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	130,18 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,41 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - S (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013472479 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 640	€7 600
	Rendement annuel moyen	-23,6%	-8,7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 640	€7 790
	Rendement annuel moyen	-23,6%	-8,0%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 280	€9 400
	Rendement annuel moyen	-7,2%	-2,0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 030	€9 950
	Rendement annuel moyen	0,3%	-0,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2017 et le 31/08/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 059	€1 188
Incidence des coûts annuels**	10,7%	4,2%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,13% avant déduction des coûts et de -2,04% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	17,54 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	42,19 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - PM (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013521200 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 590	€7 590
	Rendement annuel moyen	-24,1%	-8,8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 590	€7 610
	Rendement annuel moyen	-24,1%	-8,7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 200	€9 170
	Rendement annuel moyen	-8,0%	-2,8%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 950	€9 720
	Rendement annuel moyen	-0,5%	-0,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2017 et le 31/08/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 130	€1 405
Incidence des coûts annuels**	11,5%	4,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,09% avant déduction des coûts et de -2,85% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,98% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	88,64 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	42,19 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - O (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013521218 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 060	€8 010
	Rendement annuel moyen	-19,4%	-7,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 070	€8 210
	Rendement annuel moyen	-19,3%	-6,4%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 800	€9 930
	Rendement annuel moyen	-2,0%	-0,2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 570	€10 530
	Rendement annuel moyen	5,7%	1,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2017 et le 31/08/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€551	€662
Incidence des coûts annuels**	5,5%	2,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,04% avant déduction des coûts et de -0,23% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	7,12 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	44,54 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - M (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014001O03 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 050	€8 020
	Rendement annuel moyen	-19,5%	-7,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 050	€8 100
	Rendement annuel moyen	-19,5%	-6,8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 740	€9 710
	Rendement annuel moyen	-2,6%	-1,0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 540	€10 420
	Rendement annuel moyen	5,4%	1,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2017 et le 31/08/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2022 et le 22/05/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€601	€813
Incidence des coûts annuels**	6,1%	2,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,80% avant déduction des coûts et de -0,98% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,59% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	56,52 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	44,54 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - S3 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400HDO9 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 580	€7 610
	Rendement annuel moyen	-24,2%	-8,7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 580	€7 610
	Rendement annuel moyen	-24,2%	-8,7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 230	€9 260
	Rendement annuel moyen	-7,7%	-2,5%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 970	€9 830
	Rendement annuel moyen	-0,3%	-0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2017 et le 31/08/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 093	€1 290
Incidence des coûts annuels**	11,0%	4,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,00% avant déduction des coûts et de -2,53% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,56% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,84 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	42,19 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - R1 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400N8T1 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 620	€7 610
	Rendement annuel moyen	-23,8%	-8,7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 620	€7 740
	Rendement annuel moyen	-23,8%	-8,2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 270	€9 390
	Rendement annuel moyen	-7,3%	-2,1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 000	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,0%	0,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2017 et le 31/07/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 047	€1 148
Incidence des coûts annuels**	10,5%	4,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,96% avant déduction des coûts et de -2,08% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	4,95 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	42,19 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - FA (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SZK7 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 30/04/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT , vous investissez principalement dans des titres obligataires privés libellés en euro, en tenant compte notamment de critères "socialement responsables".
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, de surperformer l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate (cours de clôture et coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du Compartiment.
Cet indice est composé de titres obligataires émis en Euro par des émetteurs privés (industriels, financiers et utilities) appartenant à la catégorie de notation "Investment Grade". La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) combinés avec une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, basé sur 2 axes de performance: la gestion du risque de taux (analyse économique et sectorielle) et la gestion du risque de crédit (sélection des émetteurs et des titres).
L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques et repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. De plus, le Compartiment pratique une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :
- approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %);
- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d''exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à E.
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le Compartiment peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Compartiment applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français .
Le Compartiment est investi au minimum à 90% de son actif en obligations privées ou publiques de la zone OCDE et libellées en euros, dont 50 % minimum émis par des émetteurs privés. Le Compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres bénéficiant d'une notation allant de AAA à BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent. La fourchette de sensibilité est de 2 à 8.
Le Compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le Compartiment bénéficie du Label ISR.
L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 310	€8 300
	Rendement annuel moyen	-16,9%	-6,0%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 310	€8 300
	Rendement annuel moyen	-16,9%	-6,0%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 090	€10 050
	Rendement annuel moyen	0,9%	0,2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 910	€10 720
	Rendement annuel moyen	9,1%	2,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2022 et le 28/02/2025
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€241	€538
Incidence des coûts annuels**	2,4%	1,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,94% avant déduction des coûts et de 0,17% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,97% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	95,54 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,41 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT

Identifiant d'entité juridique :
969500ZQM8ABUD0SO333

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- ☐ **Oui**
- ☒ **Non**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: _____**

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: _____**

☒ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **61,58 %** d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ **ayant un objectif social**

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E).** Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,921 (C).**
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est **: 0,565 (C).**

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;

- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

...et par rapport aux périodes précédentes?

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 1,014 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,541 (C).

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone

contre la corruption et les actes de corruption.

de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

  Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :
  Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :
  - avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
  - avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
  - être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
  - être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

  Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

  Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme.

Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

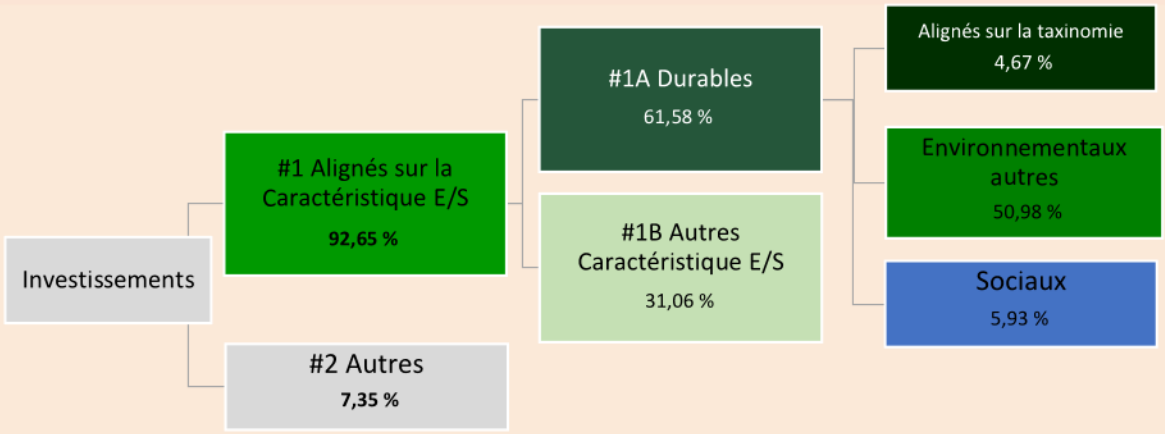
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/06/2024 au 31/05/2025**

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
A-F EURO SUB BD RESPONSIBLE-Z EUR-C	Finance	Fonds	Luxembourg	1,79 %
CTPNV 4.75% 02/30 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Pays-Bas	1,20 %
ARI - IMPACT EUR CORP GREEN BOND I2 C	Finance	Fonds	France	1,13 %
AMUNDI ABS AAA I	Finance	Fonds	France	1,12 %
AMUNDI ABS RESPONSIBLE - M (D)	Finance	Fonds	France	1,06 %
ARI - EUROPEAN HIGH YIELD - I (C)	Finance	Fonds	France	1,06 %
DEVOBA VAR 11/35 EMTN	Corporates	Bancaire	Pays-Bas	0,92 %
A-F EURO H-YLD SHT TERM BD-O EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	0,91 %
AMUNDI FRN CREDIT EURO VALUE FACTOR C	Finance	Fonds	France	0,88 %
HSBC VAR 09/30	Corporates	Bancaire	Royaume-Uni	0,87 %
HSBC VAR 11/34	Corporates	Bancaire	Royaume-Uni	0,81 %
WFDAU 2.625% 3/29	Corporates	Fonds de placement immobilier (FPI)	Australie	0,78 %
CMZB VAR 01/31 EMTN	Corporates	Bancaire	Allemagne	0,77 %
BNP VAR 11/35 EMTN	Corporates	Bancaire	France	0,74 %
ASRNED VAR 12/43	Corporates	Assurance	Pays-Bas	0,72 %

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier**.**

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?

Secteur	*Sous-Secteur*	*% d'actifs*
Corporates	*Bancaire*	*42,59 %*
Finance	*Fonds*	*8,23 %*
Corporates	*Autres institutions financières*	*7,21 %*
Corporates	*Assurance*	*6,56 %*

Corporates	*Fonds de placement immobilier (FPI)*	*5,41 %*
Corporates	*Consommation Discrétionnaire*	*4,64 %*
Corporates	*Électricité*	*3,89 %*
Corporates	*Transport*	*3,00 %*
Corporates	*Communications*	*2,80 %*
Corporates	*Industrie de base*	*2,25 %*
Corporates	*Technologie*	*2,08 %*
Corporates	*Autres secteurs industriels*	*1,33 %*
Corporates	*Biens de Consommation de Base*	*1,26 %*
Corporates	*Biens d'équipement*	*1,22 %*
Corporates	*BROKERAGE*	*0,67 %*
Corporates	*Autres services aux collectivités*	*0,17 %*
Autres	*Autres*	*0,12 %*
Forex	*Forex*	*0,11 %*
Emprunts d'Etats	*Emprunts d'Etats*	*0,00 %*
Liquidités	*Liquidités*	*6,87 %*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 4,67 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

○ ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE[1]?***

[X] Oui:

[X] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

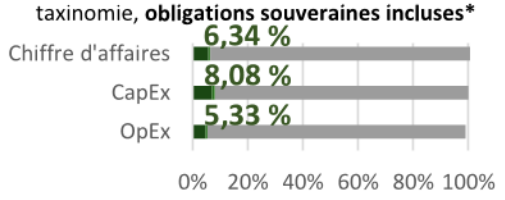
[ ] Non

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

produit financier a investi.

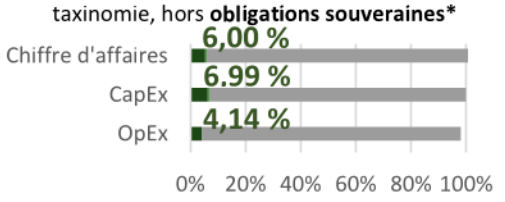
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



	OpEx	*CapEx*	*Chiffre d'affaires*
Autres investissements	94,67 %	91,92 %	93,66 %
Alignés sur la taxinomie : gaz fossile	*0,00 %*	*0,11 %*	*0,04 %*
Alignés sur la taxinomie : nucléaire	*0,73 %*	*1,03 %*	*0,64 %*
Alignés sur la taxinomie [hors gaz & nucléaire]	*4,59 %*	*6,94 %*	*5,66 %*

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines***



	OpEx	*CapEx*	*Chiffre d'affaires*
Autres investissements	95,86 %	93,01 %	94 %
Alignés sur la taxinomie : gaz fossile	*0,00 %*	*0,12 %*	*0,04 %*
Alignés sur la taxinomie : nucléaire	*0,00 %*	*0,50 %*	*0,47 %*
Alignés sur la taxinomie [hors gaz & nucléaire]	*4,13 %*	*6,37 %*	*5,49 %*

Ce graphique représente 98,1 % des investissements totaux.

** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

- ***Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

Au 31/05/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,40 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,99 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie était de 0.96%

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **50,98 %** à la fin de la période.
Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **5,93 %** à la fin de la période.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - I

Reporting annuel

31/05/2025

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier l'empreinte sur la biodiversité des actifs détenus ainsi que le score de température du portefeuille. Les informations, indicateurs et méthodologies décrits sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Bien que ce rapport ait été préparé et revu avec attention et vigilance, Amundi et ses fournisseurs de données déclinent toute responsabilité concernant de potentielles erreurs ou omissions contenues dans ce document et déclinent toute responsabilité si une tierce personne ou organisation utilise le contenu de ce rapport et subit une perte ou un préjudice direct ou en conséquence. Amundi a aussi intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet https://legroupe.amundi.com/documentation-esg.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.

Le fonds bénéficie du label ISR et publie un indicateur de performance sur l'environnement

Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère de l'Economie et des Finances, il a pour objectif de rendre plus visible les produits ISR pour les épargnants en France et en Europe. Le Label ISR constitue un repère unique pour les épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, et permet de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets. Le fonds reporte mensuellement sur quatre indicateurs de performance pour évaluer la qualité ESG du portefeuille, dont un indicateur de performance sur l'environnement, notamment en matière de mesure Carbone du portefeuille. Le fonds s'engage aussi à obtenir un meilleur résultat par rapport à l'indice de référence sur 2 des 4 indicateurs.

Le fonds a sélectionné l'indicateur environnement sur lequel il devra obtenir un meilleur résultat que l'indice de référence tout en gardant une couverture de 90% de l'univers d'investissement. Le fonds caractérise cette performance au travers de la production d'un indicateur sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes (scope 1) et indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (scope 2) de son portefeuille (en tonnes d'équivalents de CO_2), en valeur absolue ou relative (par référence, par exemple, à l'indice de référence ou aux encours).

Des reportings ESG sont publiés chaque mois pour les fonds ouverts ISR. Ils comparent notamment la note ESG du portefeuille à celle de son indice de référence ou univers d'investissement, qui doit obtenir un meilleur résultat par rapport à l'indice de référence / univers de départ. Des commentaires sur les performances ESG des émetteurs en portefeuille viennent compléter ces informations. Amundi répond également chaque année au Code de Transparence Européen. Ce code est conçu et approuvé par l'AFG, le FIR et l'EUROSIF (European Sustainable Investment Forum) et permet aux asset managers d'apporter des informations transparentes et précises sur la gestion des fonds ISR à destination de leurs clients.

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

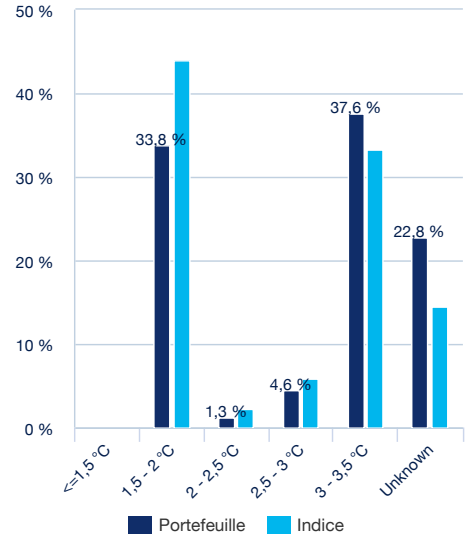
Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.

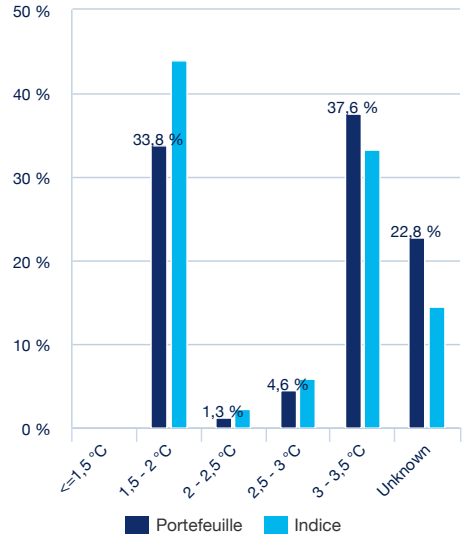
Méthode 1 - Température Iceberg Data Lab (°C)

	Portefeuille	Indice
Température (°C)	2,7	2,8



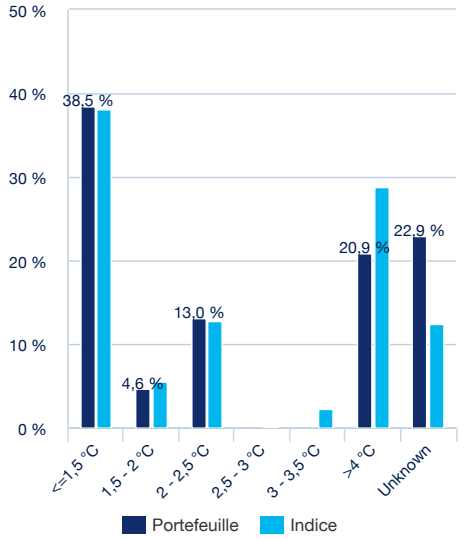
Méthode 2 - Température CDP (°C)

	Portefeuille	Indice
Température (°C)	2,6	2,5



Méthode 3 - Température Trucost (°C)

	Portefeuille	Indice
Trucost temperature c.	1,8	2,4



Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Politiques d'exclusion

Politique d'exclusion du charbon thermique

La combustion du charbon est le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine. En 2016, Amundi a mis en place une politique sectorielle dédiée au charbon thermique, déclenchant l'exclusion de certaines sociétés et émetteurs. Chaque année depuis cette date, Amundi a progressivement renforcé les règles et seuils de sa politique sur le charbon thermique.

Amundi exclut :

Les entreprises minières, les entreprises de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets charbon bénéficiant d'un statut autorisé et qui sont en phase de construction, tels que définis dans la liste des développeurs charbon établie par le groupe Crédit Agricole,
Les entreprises dont les projets relatifs au charbon sont au premier stade de développement, y compris annoncé, proposé, avec un statut pré-autorisé, font l'objet d'un suivi annuel.
Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir du charbon thermique est supérieur à 50 % du revenu total sans analyse ;
Toutes les sociétés de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil compris entre 20 % et 50 % du revenu total et présentant une trajectoire de transition insuffisante (Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan de sortie) ;
Les entreprises réalisant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon thermique ;
Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 70 MT ou plus, sans intention de réduction.

L'élimination progressive du charbon est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. C'est la raison pour laquelle Amundi s'est engagée à éliminer progressivement le charbon thermique de ses investissements d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici 2040 dans les autres pays. Conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et aux accords de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et recommandations du Comité scientifique du Crédit Agricole, qui prend en compte les scénarios conçus par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Rapport d'analyse du climat et les "*Science Based Targets*".

Champ d'application de la politique d'exclusion
Cette politique est applicable à toutes les sociétés mais elle affecte principalement les entreprises minières, les services publics et les sociétés d'infrastructure de transport. Cette politique s'applique à toutes les stratégies de gestion active et à toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion pour les entités suivantes du Groupe Amundi : Amundi Asset Management, BFT IM, CPR AM et SGG.

Utiliser notre position d'investisseur pour inciter les émetteurs à abandonner progressivement le charbon
Amundi a instauré un engagement auprès des sociétés exposées au charbon thermique. Nous leur demandons de publier publiquement une politique d'élimination du charbon thermique conforme au calendrier d'élimination 2030/2040 d'Amundi.

Pour les entreprises :
(i) Exclues de l'univers d'investissement actif d'Amundi, selon notre politique et celles
(ii) Dont les politiques de charbon thermique sont telles qu'Amundi les considère comme retardataires
La politique d'Amundi consiste à voter contre la décharge du Conseil ou de la Direction ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.

Politique d'exclusion des combustibles fossiles non conventionnels

Depuis le 31 décembre 2022, Amundi exclut également les entreprises dont l'activité est exposée à plus de 30% à l'exploration et à l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels (couvrant le "pétrole et le gaz de schiste" et les "sables bitumineux").

Cas des ETFs et des fonds indiciels ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent, dans la mesure du possible, la politique d'exclusion d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pout compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative,* à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 :
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO2e/€m de revenues) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille :
Augmentation significatives de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO* Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité 2050.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Indicateurs extra-financiers

La question de l'impact des entreprises sur la biodiversité est fondamentale. En 2022, Amundi a pu amorcer le déploiement de données qui lui permettront de calculer l'empreinte biodiversité de ses portefeuilles.

La métrique retenue pour afficher **l'empreinte biodiversité** est le **MSAppb* par bEUR** (1) . Celle-ci permet de quantifier l'impact des activités des entreprises et de leur chaîne de valeur sur leur environnement. L'empreinte biodiversité d'une entité s'obtient en divisant la valeur d'impact (**MSA.ppb***) par la valeur d'entreprise : on obtient le « **MSAppb*/EURb** ». Pour allouer l'impact d'une entreprise à un portefeuille, cette empreinte est multipliée par le montant détenu dans le portefeuille.

Pour quantifier les impacts biodiversité de chaque entreprise, les inventaires physiques amont nécessaires à la conduite de ses activités sont modélisés à partir du chiffre d'affaires régionalisé et sectorialisé, et ce grâce au modèle entrée-sortie EXIOBASE. Ces flux physiques génèrent des pressions sur la biodiversité, pressions modélisées via la suite d'outils Commotools (outil d'analyse des matières premières) développés par CDC Biodiversité. Enfin, le modèle **GLOBIO** (2) permet de traduire ces pressions en impacts, grâce à des données **MSA en %** (3) sur différents écosystèmes.

On obtient en sortie des impacts exprimés en **MSA.km²** (4), équivalent surfacique du MSA et métrique clé du modèle **GBS** (5). Ces impacts sont distingués en 4 "compartiments" selon le biome (terrestre, aquatique eau douce) et la temporalité de l'impact (statique, dynamique). Pour aboutir à une métrique agrégée, le **MSA.km²** subit une double normalisation :

la normalisation du différentiel entre surface terrestre (~130 millions de km²) et surface aquatique d'eau douce (~10 millions de km²), à l'issue de laquelle on obtient un **MSAppb - MSA.km²** traduit en parties par milliard ("parts per billion") et exprimé en fraction surfacique de leur biome respectif.
la normalisation du différentiel entre impacts statiques (produits depuis l'état initial jusqu'à aujourd'hui) et dynamiques (produits sur l'année d'exercice), à l'issue de laquelle on obtient le **MSAppb*** - métrique qui intègre ("time integrated ») l'impact statique dans l'empreinte de l'année d'analyse en l'amortissant sur le délai nécessaire à la reconstitution de la biodiversité sur la surface en question (6).

Cette double-normalisation permet d'avoir un indicateur prenant en compte toutes les dimensions de l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité.

	Portefeuille	Indice
Empreinte biodiversité (MSAppb* /Md€)	**30**	**53**

	Portefeuille	Indice
Notable (entreprises et états)	94,12%	99,73%
Noté	**78,67%**	**95,50%**

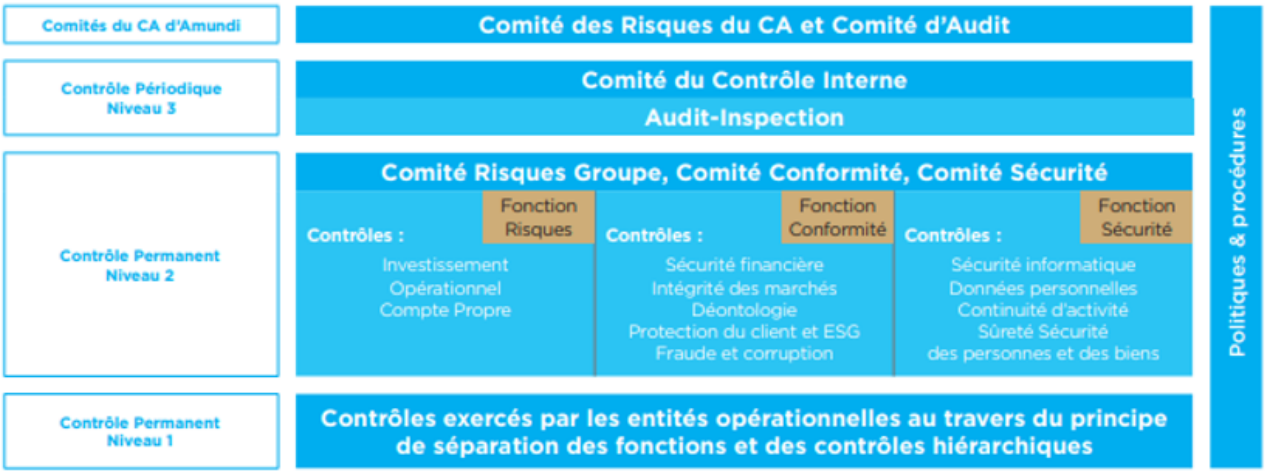
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs côtés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'Investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des éventements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son l'horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écarts types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. À la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans différents secteurs. Cette cartographie est présentée dans le rapport LEC 29 d'Amundi Asset Management.

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1ère matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2ème matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. A l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :
- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres. Un indice de référence, représentatif de l'univers d'investissement est défini à cet effet. L'objectif du portefeuille est d'avoir un score ESG moyen supérieur au score ESG moyen de son indice de référence. Par ailleurs, de nombreux produits individuels ou gammes de fonds bénéficient également d'une intégration ESG plus poussée, via une plus forte sélectivité, un niveau de notation ou des indicateurs extra-financiers plus élevés, ou encore une sélection thématique, etc. ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

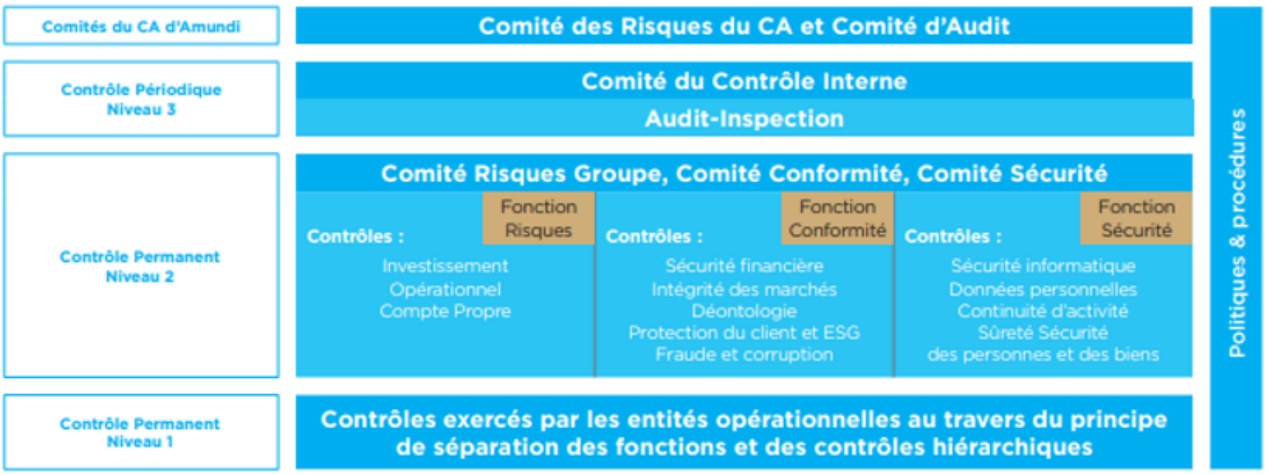
Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :
- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :
- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Compartiment :

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Compte rendu d'activité

Juin 2024
Conformément aux attentes, la BCE a baissé ses taux directeurs début juin tout en réaffirmant sa dépendance aux prochaines données économiques et particulièrement d'inflation. En conséquence, le marché scrute l'évolution des prix pour déterminer le moment et l'ampleur possible du prochain assouplissement de la politique monétaire. Les indicateurs d'activité PMI composites sont sortis à des niveaux plus faibles qu'attendus surtout dans le secteur des services (bien qu'ils restent en territoire expansifs avec 52.6 en juin contre 53.2 en mai). Les PMI plus faibles qu'attendus accréditent les anticipations de baisse de l'inflation et donc de nouvelles baisses des taux directeurs en septembre.

Les chiffres d'inflation aux États-Unis décélèrent : l'inflation totale stagne à 0% contre 0.1% attendu en rythme mensuel, soit 3.3% annuel, et l'inflation sous-jacente ralentit à 0.2% contre 0.3% attendu, soit 3.4% annuels. Cependant, le marché du travail américain reste dynamique : les créations d'emplois non agricoles sont sorties largement supérieures aux attentes à 272k contre 180k attendues en mai, témoignant que la trajectoire de normalisation du marché du travail reste lente. La Réserve fédérale a donc tout le loisir d'attendre d'avoir plus de certitudes sur le front des prix avant de baisser ses taux directeurs.

L'inquiétude des investisseurs réside donc toujours dans la capacité de la BCE à réaliser un assouplissement cohérent avec la décrue de l'inflation si la Réserve fédérale ne bouge pas. C'est pourquoi le marché ne prévoit plus que deux baisses et peut être une troisième, loin des quatre ou cinq envisagées au début de l'année.

La dissolution surprise de l'assemblée nationale suite au résultat des élections européennes a entraîné un élargissement du spread des OAT contre Bund jusqu'à 80bp contre un niveau oscillant entre 47-49bp en mai. Les investisseurs ont joué la sécurité en favorisant l'Allemagne dans leurs investissements. L'incertitude attachée au résultat de ce scrutin est grande alors que la France est désormais sous procédure de déficit excessif, limitant les marges de manœuvre budgétaires. L'écartement s'est propagé aux autres pays mais dans une moindre mesure.

En réaction, les taux allemands ont baissé en juin de 17 points de base (bp) à 2.50% pour le 10 ans et de 27bp à 2.83% pour le 2 ans, entrainant une augmentation de la pente 2-10 de 10 bp. Le taux à 10 ans français ressort fin juin à 3.30% (+16bp) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 4.07% (+10 bp) et 3.42% (+3 bp). Outre-Atlantique, on observe une baisse des taux, le taux à 10 ans américain termine le mois de juin à 4.40%, soit -10 bp par rapport au mois précédent.

Dans ce contexte, le marché des obligations Euro Investment Grade a affiché un rendement total de 0.71% sur le mois, tandis que les spreads de crédit se sont élargis de 13 bp, terminant le mois à 121 bp et oscillant dans une fourchette comprise entre 108 et 124 bp. Cet élargissement a été influencé par les inquiétudes entourant les élections françaises, qui ont affecté les émetteurs d'entreprise et accru la volatilité du marché. Les actifs à haut bêta ont sous-performé les actifs plus sûrs ; en fait, les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de -0.10% sur le mois, suivis par les obligations hybrides avec un rendement total de 0.08% tandis que les obligations High Yield ont affiché un rendement total de 0.50% sur la même période.

La performance du portefeuille a bien résisté grâce à ses positions longues sur la partie courte allemande, une exposition Crédit mesurée, et ses choix d'allocation en faveur des Agences et Supra qui ont bien résisté contre France.

Le marché des obligations vertes a atteint 25 milliards d'euros de nouvelles obligations vertes en juin, l'un des mois les plus bas de l'année à ce jour, derrière avril, en partie à cause de la volatilité du marché à l'approche des élections françaises. EDF a émis une triple tranche pour financer différents types de projets dans chaque tranche, tels que l'énergie renouvelable, l'énergie nucléaire, la transmission et la distribution. Heidelberg a émis sa première obligation verte inaugurale pour financer des projets liés à la prévention et au contrôle de la pollution, ainsi qu'à l'économie circulaire.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Au cours du mois, nous avons participé aux émissions A2A SpA Hybrid call 2029, CPPIB Capital 2029, Koninklijke KPN Hybrid call 2029, Alliander Hybrid call 2032, et Red Electrica 2032. La plupart d'entre eux financent des projets d'énergie renouvelable tels que des centrales photovoltaïques ou éoliennes.

Le fonds a une sensibilité plus élevée que celle de l'indice de référence de 10 pb (6,62 contre 6,49), avec une position plus marquée sur le 2-30 ans, et une position mesurée sur le crédit avec un bêta de 1,14.

En termes d'impact environnemental, le fonds a évité 172 tCO2 par million d'euros investi.

Juilllet 2024
Sans surprise, la BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés en juillet, tout en réitérant sa dépendance aux prochaines données économiques en soulignant les risques sur la croissance. De même, lors de sa dernière réunion de politique monétaire, la Réserve Fédérale a choisi de conserver ses taux inchangés. Powell souligne la normalisation du marché du travail et les progrès sur le front de l'inflation. L'emploi aux États-Unis continue de ralentir, avec des créations d'emplois non agricoles en juin en baisse à 206 000 et un taux de chômage en légère augmentation, à 4,1 %. Cette normalisation de l'emploi réduit la pression sur l'inflation, notamment dans le secteur des services. L'inflation décélère à 3 % en rythme annuel (contre 3,1 % attendu) et l'inflation sous-jacente atteint 3,3 % (contre 3,4 % attendu). De plus, les indices ISM manufacturiers et de services ont tous deux baissé en juin. Avec une inflation qui se modère enfin et un marché de l'emploi qui se détend, la probabilité d'une baisse des taux par la Fed en septembre se renforce.

En Europe, alors que la croissance du PIB au deuxième trimestre surprend positivement, à 0,6 % en rythme annuel contre 0,5 % attendu, les indicateurs d'activité PMI composites en juillet laissent présager quant à eux un ralentissement de l'activité européenne. En effet, ils sont ressortis à des niveaux plus faibles que prévu à 50,1 contre 50,9 anticipé, en raison d'une baisse dans le secteur manufacturier et des services, en particulier en Allemagne. Malgré une croissance qui peine à accélérer, l'inflation en zone euro a de nouveau augmenté en juillet, atteignant 2,6 % en rythme annuel après trois mois de stagnation à 2,5 %. L'inflation sous-jacente s'est stabilisée à 2,9 %, légèrement au-dessus des attentes. Le contexte économique reste celui d'une reprise progressive modérée, vulnérable à une politique monétaire encore restrictive avec une inflation qui peine à s'atténuer davantage. Néanmoins, le marché anticipe une baisse des taux en septembre, confortée par le discours de C. Lagarde selon lequel la politique monétaire actuelle restrictive était adaptée, soulignant les progrès déjà faits sur le front de l'inflation, tout en restant vigilant aux prochaines évolutions.

Dans ce contexte, les taux allemands ont baissé en juillet de 20 pdb à 2.3% pour le 10 ans et de 30pdb à 2.5% pour le 2 ans, entrainant une augmentation de la pente 2-10 de 11 pdb. Outre-Atlantique, le taux à 10 ans américain termine le mois de juillet à 4.03%, soit -37 pdb par rapport au mois précédent.

Le marché Euro Investment Grade a affiché un rendement absolu de 1.72% sur le mois, les spreads de crédit se sont resserrés de 7 points de base, terminant le mois à 110 points de base. Les rendements relatifs par rapport aux obligations d'État ont été légèrement plus élevés pour les financières que pour les industrielles (60 points de base et 48 points de base respectivement), les AT1 ont surperformé en raison de la forte composante de portage et les spreads à haut rendement se sont réduits de 7 points de base sur la période.

Le marché des obligations vertes en juillet a été relativement calme en raison de l'effet saisonnier à l'approche de l'été. Les émissions vertes pour le mois s'élèvent à 19 milliards d'euros, ce qui représente le mois le plus bas de l'année. Depuis le début de l'année, les volumes sont toujours très élevés (230 milliards d'euros) et correspondent au deuxième meilleur montant jamais enregistré à ce stade de l'année, à seulement 10 milliards d'euros des chiffres de 2023.

Les secteurs supranationaux et financiers ont mené la dynamique du marché, le premier avec les principales émissions de la BEI et de la BERD, suivi par les émissions des banques britanniques.

Nous avons participé aux émissions de Piraeus Bank 4,625% 2029, Lloyds 3,5% 2030, Natwest 3,673% 2031, et Iberdrola 3,625% 2034.

La performance absolue du portefeuille a été portée par la baisse généralisée des taux. Contre son indice de référence, le portefeuille affiche une nette surperformance grâce aux choix d'allocation : sur la courbe des taux (partie courte) et sur les sous-jacents (crédit, agences et supras), et à sa sous exposition en dette française.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Le fonds a une sensibilité légèrement supérieure à celle de l'indice de référence, de 5 points de base, avec une position plus marquée sur le 2-30 ans ; et il a diminué son exposition au crédit, le bêta passant de 1,14 à 1,07.

En termes d'impact environnemental, le fonds a évité 172 tCO2 par million d'euros investi.

Aout 2024
En août 2024, les marchés financiers ont connu une volatilité significative, notamment au cours de la première moitié du mois. Cela a débuté par une forte baisse, les principaux indices chutant en raison d'une combinaison de données économiques faibles aux États-Unis et de développements mondiaux inattendus. Les inquiétudes concernant un ralentissement de l'économie américaine, mises en évidence par des données décevantes sur l'emploi, ont suscité des craintes que la Réserve fédérale ait tardé à réduire les taux, risquant ainsi de pousser l'économie vers une récession. Cette incertitude a été exacerbée par une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon, qui a déclenché un débouclage rapide du carry trade sur le yen et a contribué à la vente massive sur les marchés mondiaux.

Les créations d'emplois ont déçu aux Etats-Unis en juillet, à 114k contre 175k attendu, et le taux de chômage a continué d'augmenter, à 4,3%. En parallèle, l'inflation américaine a poursuivi son recul, atteignant 2,9% en rythme annualisé, contre 3% le mois précédent et l'inflation sous-jacente a également baissé à 3,2%. La FED a pris acte de cette nouvelle balance des risques, J. Powell soulignant à Jackson Hole la priorité donnée à l'emploi. La FED devrait ainsi baisser ses taux dès le 18/09 prochain, avec une baisse de 25 pb voire même de 50 pb pour certains investisseurs.

En Europe, les indicateurs d'activité PMI montrent un rebond de l'activité en août, qu'il faut relativiser du fait d'un effet ponctuel lié aux Jeux Olympiques en France. En effet, les perspectives en Allemagne continuent de se détériorer… En parallèle, l'inflation a poursuivi son reflux, à 2,2% en glissement annuel, contre 2,6% en juillet, soit son plus bas niveau depuis juin 2021, et ce grâce à des effets de base sur les prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente atteint quant à elle 2,8%, en raison de la stabilité des prix dans les services. Dans cet environnement, marqué par une divergence économique et une inflation sous-jacente persistante dans les services, la BCE devrait poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire de manière graduelle : le marché anticipe ainsi une baisse des taux de 25 pb en septembre, ainsi que deux autres d'ici la fin de l'année 2024.

En conséquence, les acteurs du marché obligataire ont poussé les taux à la baisse : le 2 ans américain termine le mois en baisse de 34 pb, à 3,92%, tandis que le 10 ans atteint 3.91%, soit -12 pb, dans un mouvement de pentification de 22 pb. La tendance est identique en zone Euro, même si dans des proportions plus réduites : le 2 ans allemand termine le mois à 2.39%, en baisse de 14 pb, tandis que le 10 ans se maintient à 2.30%, dans un mouvement de pentification de 14 pb.

Le Crédit IG a également souffert, avec un écartement de 7 pb (à 117 pb), et cristallise une sous-performance mensuelle de 17 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 193 pb. Financières et Corporates ont évolué de concert, avec un écartement de 7 pb des Financières contre +6 pour les Corporates. Seul le High-Yield surperforme au sein des actifs les plus risqués, avec un resserrement de 13 pb. Les indices de crédit, avec le pic de volatilité, se sont fortement écartés au début du mois pour finir plus serrés que fin juillet. L'indice Ittraxx Main est passé de 55bp à 69bp pour revenir très vite et finir en fin de mois à 52.5bp. L'indice ittraxx CrossOver s'est quant à lui envolé en début de mois à 369bp puis est revenu très vite pour terminer le mois à 290bp.

Le marché des obligations vertes a été calme début août en raison de la période des vacances d'été. Cependant, au cours des deux dernières semaines du mois, le marché a été plus dynamique, avec un total de 27 milliards d'euros de nouvelles émissions d'obligations vertes. Le secteur des services publics a été en tête avec plusieurs émissions d'Amprion, E.ON et National Grid North America. EIB et KfW ont chacune émis des émissions vertes de 3 milliards. Le secteur industriel a suivi avec les émissions d'Equinix, East Japan Railways et UPM-Kymmene Oyj.

Nous avons participé aux émissions de Federation des Caisses Desjardins du Quebec 2029, EIB 2034, Mizuho Financial Group 2030, et National Grid N.A 2036.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

En août, la performance absolue du fonds a bénéficié de la baisse des taux. Sur une base relative, le fonds a affiché une légère sous-performance, impactée négativement par l'écartement des primes de risque crédit, qui a contrebalancé la contribution positive de la position à la pentification de la courbe allemande.

Le fonds a une sensibilité taux identique à celle de l'indice de référence, masquant la position longue sur l'exposition euro, et une position de pentification sur le 2-30 ans ; l'exposition sur crédit a été maintenue, avec un bêta à 1,11.
En termes d'impact environnemental, le fonds a évité 168 tCO2 par million d'euros investi.

Septembre 2024
Après 14 mois de stabilité, la FED a procédé à une première baisse de taux de 50 pb et donné le ton pour la fin d'année.
Ainsi, aux États-Unis, la Réserve Fédérale a acté sa première baisse des taux directeurs en réponse à la priorité donnée à l'emploi. En effet, le reflux de l'inflation se poursuit, atteignant 2.5% en rythme annualisé, contre 2.9% le mois précédent, et 3.2% pour l'inflation sous-jacente. En revanche, le marché de l'emploi américain confirme sa tendance à la normalisation, avec des créations d'emplois de 142k. Si les chiffres restent compatibles avec un scénario d'atterrissage en douceur de l'économie américaine, la FED a préféré marqué le coup, avec une baisse de 50 pb.

En Europe, les indices PMI de septembre montrent un ralentissement de l'activité : l'indice composite recule à 48,9 (contre 51 précédemment), en raison de la composante services, tombée à 50,5 (contre 52,9 auparavant), ainsi que d'une poursuite du recul du secteur manufacturier, avec un indice à 44,8 (contre 45,8 le mois précédent). En parallèle, la désinflation s'est accélérée, avec une inflation annuelle tombant à 1,8 % (contre 2,2% en août), sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

L'inflation sous-jacente, bien qu'en légère diminution (de 2,8% à 2,7%), montre encore des signes de persistance, notamment dans le secteur des services. Dans ces conditions, la Banque Centrale Européenne a baissé ses taux directeurs de 25 pb en septembre, poursuivant le cycle de baisse des taux entamé en juin. Et si a BCE a réitéré que l'assouplissement monétaire serait progressif et « data dependent »… le marché anticipe une baisse des taux de 25 pb en octobre, suivie de 25 pb supplémentaires en décembre.
En conséquence, les acteurs du marché obligataire ont poussé les taux à la baisse : le 2 ans américain termine le mois en baisse de 28 pb, à 3,64%, tandis que le 10 ans atteint 3.78%, soit -13 pb, dans un mouvement de pentification de 15 pb et une pente 2/10 dorénavant positive. La tendance est identique en zone Euro : le 2 ans allemand termine le mois à 2.07%, en baisse de 32 pb, tandis que le 10 ans atteint 2.12%, soit -18 pb, dans un mouvement de pentification de 14 pb et une pente 2/10 dorénavant positive.

Partagé entre les données économiques européennes en berne et le plan de soutien en Chine, le Crédit IG finit le mois inchangé (à 117 pb), mais cristallise une surperformance mensuelle de 11 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 206 pb. Le rattrapage des Financières reprend, avec un resserrement de 2 pb des Financières contre un écartement de 3 pb des Corporates. Quant au High-Yield, il affiche un resserrement limité de 1 pb.

Le marché des green bonds a été dynamique en septembre, totalisant 39 milliards d'euros de nouvelles émissions, et 404 milliards d'euros depuis le début de l'année. Le secteur financier a été l'un des plus actifs avec plusieurs émissions du Bawag et du Crédit Agricole, suivi par le secteur des services publics avec les émissions des dettes hybrides d'EDP et d'EDF. Le secteur immobilier reste actif ces derniers mois après une année 2022 calme, NEPI Property a émis sa troisième obligation green, et Unibail a émis deux tranches green.

Nous avons participé aux émissions de Unibail 2029, Bawag 2029, Île de France 2039 et KfW 2027. Île de France a déjà émis plusieurs obligations sustainability avec une allocation 100% vers projet green, et ils ont financé des projets comment l'acquisition de 71 trains électriques Réseau Express Régional Nouvelle Génération et l'achat de 68 bus électriques.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Au cours du mois de septembre, nous avons légèrement réduit la sensibilité aux taux du fonds, en particulier sur l'exposition dollar et euro, en conservant la préférence pour l'euro vs US. La position de pentification a ainsi été maintenue sur l'Euro tandis que nous n'avons plus de position de courbe sur les US. Sur le crédit, nous conservons une position positive sur le segment avec un bêta à 1,11.

En termes d'impact environnemental, le fonds a évité 160 tCO2 par million d'euros investi.

Octobre 2024
Le mois d'octobre a débuté avec les chiffres de l'inflation en zone euro, tombant pour la première fois sous la barre symbolique des 2%. Depuis juin 2021, c'est le niveau le plus bas constaté avec 1,8% sur un an contre 2,2% le mois précédent, en ligne avec les prévisions. Cette baisse est principalement liée à la chute des prix de l'énergie en septembre (-6% contre -3% le mois précédent). L'Allemagne et la France ont contribué de manière significative à cette baisse globale de l'inflation. En Allemagne, l'inflation faiblit à 1,6% sur un an contre 1,9% le mois précédent et en France, l'inflation sur un an passe à 1,1% contre 1,8%. Néanmoins, l'amélioration de l'inflation globale doit être relativisée car l'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, reste au-dessus des 2% avec 2.7% sur un an.

Les dernières données publiées ont conforté la BCE pour réduire à nouveau ses taux de -25 points de base (pdb) pour la troisième fois consécutive. Le rythme de baisse de taux semblait plus lent en juin dernier, avec un rythme que l'on estimait trimestriel. Désormais, on estime un fréquence d'une baisse de taux par mois pour faire face aux craintes de Christine Lagarde sur la croissance. Maintenant que l'inflation est passée sous la barre des 2%, les priorités des banques centrales changent et se tournent davantage sur la croissance économique.

Les derniers chiffres de croissance sont d'ailleurs encourageants avec un PIB en hausse de +0.4% sur le troisième trimestre pour la zone euro, porté principalement par l'Espagne qui affiche le taux de croissance le plus élevé avec +0.8%. La France affiche une croissance à +0.4% et l'Allemagne résiste mieux que prévu avec une croissance à +0.2% évitant ainsi la récession.

Outre-Atlantique, l'inflation baisse légèrement passant de 2,5% à 2,4% et ressort supérieure aux attentes (2,3%). En revanche, l'inflation sous-jacente est en légère augmentation à 3.3% contre 3.2% le mois précédent. Au regard de ces chiffres, nous verrons bien si les 6 et 7 novembre prochain la FED reste sur la voie d'une baisse de taux. Bien qu'elle ait réduit ses taux de 50 pdb le mois dernier, rien ne garantit que la FED continuera d'assouplir sa politique monétaire avec des baisses de taux massives. Cependant, la banque centrale américaine reste confiante sur le retour de l'inflation à 2% et pourrait envisager une nouvelle baisse de taux en novembre. Autre élément important qui clôture le mois d'octobre, les prochaines élections présidentielles américaines qui auront lieu le 5 novembre 2024. L'inflation étant l'une des principales préoccupations des ménages, les récentes données économiques pourraient avoir un impact sur le scrutin qui s'annonce déjà très serré.

Malgré l'assouplissement des banques centrales, les signaux contradictoires sur l'économie américaine et la probabilité accrue de l'élection de Donald Trump, perçu par le marché comme dispendieux, ont entraîné une hausse significative des taux des deux côtés de l'Atlantique. Aux États-Unis, le taux à 10 ans termine le mois d'octobre à 4.28%, soit +50 pdb par rapport au mois précédent. De même pour les taux courts avec le taux à 2 ans à 4.17% (+53 pdb). En zone euro, le Bund allemand finit le mois à 2.39% (+27 pdb), le taux 10 ans français termine à 3.12% (+21 pdb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.65% (+20 pdb) et 3.01% (+9 pdb).

Sur le marché du crédit IG, le mois d'octobre a été marqué par une tendance au resserrement des spreads, soutenue par des conditions techniques favorables. Sur le plan sectoriel, les secteurs de la finance, des services publics et de l'immobilier ont continué à surperformer, bénéficiant d'un intérêt soutenu de la part des investisseurs, tandis que des secteurs tels que l'automobile et l'industrie ont connu une sous-performance relative en raison de leur sensibilité aux cycles économiques et aux préoccupations géopolitiques. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché une performance totale de -0,31% sur la période et les spreads de crédit se sont resserrés de -13 points de base, terminant la période à 104 points de base.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Le marché des obligations vertes continue de croître à un rythme soutenu, avec 24 milliards d'euros de nouvelles émissions. Les services publics ont été à la tête de cette dynamique positive avec plusieurs émissions d'EuroGrid, d'Engie et d'Iberdrola, suivies par les obligations covered et quelques noms High Yield comme Iliad et Ziggo.

Nous avons participé aux émissions KBN 2031, Svenska T2 2031, EuroGrid 2027, Iliad 2029 et MunHyp covered 2031. La obligation verte d'Eurogrid sera alloué à la transmission et à la distribution d'énergie renouvelable au réseau européen. Iliad SA a émis une obligation verte inaugurale pour financer principalement des projets liés aux réseaux d'efficacité énergétique.

Au cours du mois d'octobre, nous avons légèrement augmenté la sensibilité aux taux du fonds, en particulier en ce qui concerne l'exposition à l'euro, en maintenant notre préférence pour l'euro vs US. La position de pentification a ainsi été maintenue sur l'Euro. En ce qui concerne le crédit, nous maintenons une position positive sur le segment, avec un bêta de 1,16.

Novembre 2024
Le mois de novembre a commencé par l'un des événements les plus scrutés de l'année avec les élections américaines, suivi d'une période d'attentisme, les marchés digérant l'ampleur potentielle des politiques de Trump sur les différentes économies. Le marché du crédit a de nouveau fait preuve d'une certaine résilience, tandis que la volatilité s'est manifestée principalement sur le segment des taux, malgré les tensions politiques qui se sont à nouveau manifestées en France à la fin du mois.

En ce qui concerne l'Europe, le niveau d'inflation est proche de l'objectif, même si nous avons observé une légère hausse ce mois-ci, à 2,3% contre 2% le mois dernier, et une inflation sous-jacente stable à 2,9%. Sur le front de l'activité, de nouveaux signaux négatifs nous parviennent de la zone euro, le PMI manufacturier tombant à 45,2, ce qui indique une contraction plus importante entraînée par les pays du Nord tels que la France ou l'Allemagne. De plus, l'activité économique étant très sensible au commerce international (les exportations représentent 20% du PIB), les politiques protectionnistes de Trump pourraient peser encore plus sur l'Europe. En plus des inquiétudes sur la croissance et d'une inflation contenue, le paysage politique s'annonce sombre, notamment avec la montée des tensions en France.

Aux Etats-Unis, la situation est différente de celle de l'Europe avec une croissance solide de 2,8% en rythme annuel au 3ème trimestre, le marché du travail américain reste stable et l'inflation remonte à 2,6% en octobre après un point bas à 2,4% en septembre qui était le taux le plus bas depuis février 2021. Le marché a revu à la hausse ses prévisions de taux d'intérêt de la Fed, qui étaient auparavant très pessimistes, et le taux final a été revu à la hausse à 3,75%.

Malgré une forte augmentation en milieu de mois, avec un taux à 4,45% impacté par l'élection de Donald Trump, le taux à 10 ans termine le mois à 4,18%, soit une baisse de 10 points de base par rapport au mois précédent. De son côté, le taux à 2 ans reste stable sur le mois à 4,16 % (-1 pdb).

En zone euro, le Bund allemand finit le mois à 2,09% (-30 pdb), le taux à 10 ans français termine à 2,89 % (-23 pdb) après avoir brièvement dépassé le taux à 10 ans de la Grèce au cours du mois. Les taux italien et espagnol s'établissent à respectivement 3,28% (-37 pdb) et 2,79% (-22 pdb). Les taux à 2 ans baissent également, avec le taux allemand qui finit le mois à 1,95% (-32 pdb) et le taux français à 2,17% (-32 pdb).

Sur le marché du crédit IG, la vague républicaine aux US a d'abord entraîné un resserrement des spreads de crédit avant de les voir s'écarter de nouveau à la fin du mois. D'un mois sur l'autre, les spreads se sont élargis de 1 point de base par rapport aux gouvernements, avec des divergences entre les pays, en particulier les banques françaises qui ont sous-performé. Les fondamentaux restent relativement sains, même si les marges d'EBITDA ont diminué par rapport au sommet atteint pendant la crise.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Sur le plan sectoriel, les valeurs financières (hors France), les transports et la technologie ont surperformé, tandis que les secteurs tels que l'automobile et l'énergie ont connu une sous-performance relative. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 1,56% sur la période et les spreads de crédit ont terminé la période à 106 points de base. Les actifs à bêta élevé ont sous-performé les actifs plus sûrs, les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de 0,66% sur la période, les obligations hybrides ont affiché un rendement total de 0,62% tandis que les obligations à haut rendement ont affiché un rendement total de 0,50% sur la même période.

Les volumes des obligations vertes ont été relativement faibles ce mois-ci en raison des résultats des élections américaines, étant principalement concentrés sur deux semaines et ont fortement diminué à la fin du mois. Les nouvelles émissions se sont élevées à 18 milliards d'euros. Les banques ont été à la tête de cette dynamique positive, avec plusieurs émissions de Danske Bank, Commerzbank, Banco Sabadell et SocGen. Le secteur industriel a également été très actif, avec Volkswagen et Smurfit Kappa qui qui ont émis plusieurs tranches dans différentes maturités et devises.

Nous avons participé aux émissions National Bank of Greece 2030, De Volksbank Tier 2 and Eurofima 2035. De Volksbank financera uniquement des bâtiments résidentiels écologiques qui répondent aux critères de sélection technique de la taxonomie de l'UE. L'obligation verte d'Eurofima finance des projets de transport propre, principalement du matériel roulant pour le transport de passagers.

Au cours du mois de novembre, nous avons maintenu la sensibilité du fonds, en particulier sur l'exposition à l'euro (+25bps), conservant ainsi notre préférence pour l'euro par rapport au USD. En conséquence, nous avons maintenu notre position pentifiée sur l'euro. Sur le crédit, nous maintenons une position positive sur le segment, avec un bêta de 1,17.

Decembre 2024
En décembre 2024, la macroéconomie mondiale a été considérablement marquée par les actions des banques centrales et des événements géopolitiques notables. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a procédé à sa troisième réduction consécutive des taux d'intérêt, abaissant les taux directeurs de 25 points de base pour atteindre une fourchette cible de 4,25 % à 4,5 %. Cette décision a été largement motivée par une modération de l'inflation. Parallèlement, dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne a réduit ses taux directeurs de 25 points de base à 3,00 % le 12 décembre, attribuant cette décision à une baisse de l'inflation à 2,2 % en novembre. Ces ajustements de la politique monétaire ont été conçus pour favoriser la croissance économique dans un contexte de diminution des pressions inflationnistes. Sur le plan géopolitique, l'Europe a connu des incertitudes politiques, notamment avec la chute du gouvernement Barnier en France suite à une motion de censure votée par l'Assemblée nationale, ce qui a conduit à un écartement du spread OAT-Bund, et donc à la sous-performance des banques françaises.

Au cours du mois, les spreads de crédit se sont resserrés de 6 points de base, pour finir à 102 points de base. Toutefois, le marché a enregistré un rendement total négatif de -0,38 % en raison de la hausse des taux d'intérêt. Les actifs à bêta élevé ont surperformé leurs homologues plus sûrs ; en particulier, les titres bancaires AT1 ont réalisé un rendement total de 0,89%, suivis par les obligations à haut rendement avec un rendement total de 0,65%, et les obligations hybrides à 0,61%. D'un point de vue sectoriel, les secteurs les plus performants ont été l'assurance-vie et l'immobilier, tandis que les secteurs les moins performants ont été les banques et les industries chimiques.

En ce qui concerne le marché green bonds, les émissions primaires ont été limitées à la fin du mois en raison des fêtes de fin d'année ; toutefois, les émissions primaires annuelles ont atteint un niveau d'environ 345 milliards d'euros. Les émissions d'obligations vertes en euros ont augmenté de 10% en glissement annuel, grâce à l'augmentation des émissions supranationales et des services aux collectivités, qui a compensé le déclin des obligations foncières et des émissions souveraines.

Au cours de l'année, des émetteurs sont venus pour la première fois sur le marché des obligations vertes, comme Iliad SA, AB Sagax, Brenntag Finance B.V., Saint-Gobain, ASR Nederland.

En décembre, nous avons participé à Achmea 2027, qui finance principalement des projets d'efficacité énergétique dans l'immobilier résidentiel et commercial.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Au cours du mois de décembre, nous avons maintenu la sensibilité du fonds neutral par rapport au benchmark (+4bps). Au cours du mois, nous avons réduite la surexposition sur la courbe euro de 20 à 10bps, et nous avons réduit la sous-exposition sur la courbe dollar de -20 à -10bps suite à la hausse significative de fin décembre. Nous avons conservé la position pentifiée sur l'euro. Sur le crédit, nous maintenons une position positive sur le segment, avec un bêta de 1,17.

Janvier 2025
L'année 2025 a commencé sur la même tendance qu'elle a fini l'année 2024, avec des incertitudes concernant les tarifs commerciaux qui commencent à se matérialiser, une instabilité politique et des banques centrales qui tracent leur propre voie.

En commençant par la politique monétaire, nous avons assisté à une réduction largement attendue de 25 points de base de la part de la BCE. Une décision motivée principalement par le risque concernant la croissance, avec une situation économique morose pour les principaux pays européens et une inflation relativement maîtrisée. Sur celle-ci, bien qu'elle ait augmenté de 2,2% à 2,4% en décembre, Mme Lagarde reste confiante. Le processus de désinflation est en bonne voie et devrait revenir à l'objectif de 2 % à moyen terme dans le courant de l'année. Il y a également eu peu de réactions lorsque la FED a maintenu ses taux inchangés, le marché l'ayant déjà anticipé. Une économie forte, une inflation soutenue (de 2,7% à 2,9% en décembre) et une meilleure évaluation de l'impact des politiques de Donald Trump sont les principales raisons pour lesquelles la FED fait une pause et réduirait le nombre de baisses cette année, seulement deux étant évaluées par le marché à l'heure actuelle, contre quatre en Europe.

Les signaux contradictoires des deux côtés de l'Atlantique ont entraîné des réactions différentes sur les niveaux de taux. On observe une légère baisse des taux aux Etats-Unis avec le taux à 10 ans qui termine le mois de janvier à 4.54%, soit -3 pdb par rapport au mois précédent et qui a atteint un pic à 4.79% à la mi-janvier. De même pour les taux courts avec le taux à 2 ans à 4.20% (-4 pdb).

A l'inverse, on observe des hausses de taux en Zone Euro avec le Bund allemand qui finit le mois à 2.46% (+10 pdb). Le taux 10 ans français termine à 3.20% (+1 pdb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.55% (+3 pdb) et 3.07% (+2 pdb). Les taux courts augmentent légèrement avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 2.10% (+3 pdb) et le taux français à 2.27% (+1 pdb).

Le marché du crédit a commencé l'année sur une bonne note, la classe d'actifs restant extrêmement stable et résistante à tous les chocs, et les spreads se resserrant encore. Le marché primaire a démarré en force les deux premières semaines de l'année, mais a fortement ralenti, en particulier la dernière semaine du mois, ce qui signifie que le volume global est légèrement inférieur à celui des années 2024 et 2023, mais qu'il s'élève tout de même à un total décent de 91,2 milliards d'euros. La saison des bénéfices a démarré en force, la plupart des entreprises dépassant les attentes dès les premiers jours, ce qui démontre que les fondamentaux sont toujours positifs pour les entreprises. En termes de flux dans la classe d'actifs, la demande ne faiblit pas et les investisseurs continuent d'injecter de l'argent, absorbant relativement bien les nouvelles émissions.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 0,44% sur la période et les spreads de crédit se sont resserrés de 11 points de base, terminant à 93 points de base. Le Bund à 5 ans s'est élargi de 20 points de base, passant de 2,15 % au début de la période à 2,35 %. Les actifs à bêta élevé ont surperformé leurs homologues plus sûrs ; plus précisément, les titres bancaires AT1 ont réalisé un rendement total de 1,31%, suivis par les obligations hybrides à 0,71% et les obligations à haut rendement avec un rendement total de 0,65%. D'un point de vue sectoriel, les secteurs les plus performants ont été l'assurance et l'automobile, tandis que les secteurs les moins performants ont été l'immobilier et la technologie.

En ce qui concerne le marché green bonds, les émissions primaires mensuelles ont atteint un niveau d'environ 28 milliards d'euros, majoritairement émises par des institutions financières, des supranationaux et des états (Italie). En comparaison avec le mois de Janvier 2024, les émissions d'obligations vertes ont été divisées par deux, notamment du à un niveau d'émissions moins élevé au niveau des états (la France avait émis 10 milliards d'euros en Janvier 2024), des industriels et des utilities.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

En Janvier, nous avons participé à BTP Green 2046, qui permet de financer des projets d'efficacité énergétique et de transport propre, Commerzbank 2032, qui finance principalement des projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique immobilière ainsi qu'à Jyske Bank 2031 et Inmobiliaria colonial 2030 qui financent majoritairement des bâtiments à haute efficacité énergétique.

Au cours du mois de janvier, nous avons augmenté la sensibilité du fonds par rapport au benchmark, de 5bps à 20bps . Au cours du mois, nous avons augmenté la surexposition sur la courbe euro de 10 à 25bps, et nous avons conservé la sous-exposition sur la courbe dollar à -10bps. Nous avons conservé la position pentifiée sur l'euro. Sur le crédit, nous maintenons une position positive sur le segment, avec un bêta de 1,19.

Fevrier 2025
En février, les relations entre les États-Unis et l'Europe ont été mises à rude épreuve en raison des discussions sur la guerre en Ukraine. Les États-Unis, sous l'administration Trump, ont exprimé leur réticence à continuer de financer l'Ukraine dans ce conflit, incitant les Européens à prendre une position plus autonome. Parallèlement, le président américain, Donald Trump, a continué de mettre en œuvre son programme en menaçant d'imposer des tarifs de 25% sur les biens en provenance d'Europe. Le mois de février a également été marqué par les élections législatives en Allemagne, où le parti conservateur a remporté les élections, tandis que le parti d'extrême-droite a obtenu un score record.

En zone euro, l'inflation sur un an a légèrement ralenti en février, passant de 2,5% en janvier à 2,4%, ce qui est légèrement supérieur aux attentes du marché. L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix de l'énergie et de l'alimentation, s'est établie à 2,6% en février, en baisse par rapport aux 2,7% de janvier, après avoir stagné pendant cinq mois. Les principales contributions à l'inflation annuelle de la zone euro provenaient des services (+3,7%), suivis de l'alimentation, alcool et tabac (+2,7%), des biens industriels non énergétiques (+0,6%) et de l'énergie (+0,2%). Ce ralentissement conforte les anticipations de baisses de taux du marché. Concernant l'activité, l'indice PMI manufacturier de la zone euro continue de rebondir, atteignant 47,3 en février contre 46,6 le mois précédent.

Outre-Atlantique, l'inflation a également augmenté à 3,0% sur un an, contre 2,9% en décembre, alors que les économistes prévoyaient un ralentissement. Cette hausse continue des prix à la consommation, attribuée par le président Donald Trump aux politiques de son prédécesseur, Joe Biden, marque le quatrième mois consécutif d'accélération. L'inflation sous-jacente a également augmenté à 3.3% sur un an.

Concernant l'activité économique, le PMI Manufacturier américain a grimpé à 52,7 en février, en nette augmentation par rapport au mois précédent (51,2) et supérieur aux attentes (51,6). Il s'agit du niveau le plus haut depuis juin 2022, montrant des signes de reprise dans le secteur. La production industrielle a été stimulée par des entreprises cherchant à renforcer leurs stocks en anticipation des hausses de prix et des difficultés d'approvisionnement dues aux nouveaux droits de douane.

Au vu des indicateurs économiques, la FED ne devrait pas modifier ses taux d'intérêt lors de sa prochaine réunion du 19 mars. L'inflation, qui s'élève à 3% en janvier, reste au-dessus de l'objectif de 2%, tandis que le marché de l'emploi demeure robuste. Jerome Powell, président de la Banque centrale américaine, a déclaré que tant que l'économie restait solide et que l'inflation ne se rapprochait pas durablement de 2%, la politique monétaire restera restrictive.

Les signaux contradictoires des deux côtés de l'Atlantique ont entraîné des réactions différentes sur les niveaux de taux. On observe une baisse des taux aux Etats-Unis avec le taux à 10 ans qui termine le mois de janvier à 4.24%, soit -30 pdb par rapport au mois précédent. De même pour les taux courts avec le taux à 2 ans à 4.02% (-18 pdb).

En zone euro, le Bund allemand termine le mois à 2,44% (-2 pdb). Les taux à court terme ont baissé plus fortement, avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 2,04% (-6 pdb) et le taux français à 2,15% (-12 pdb).

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Malgré ces incertitudes macroéconomiques et géopolitiques, le marché du crédit en euros a continué de se montrer résistant, bénéficiant de solides facteurs techniques. Les fonds Investment-grade ont enregistré 2,1 milliards d'euros de flux, les investisseurs privilégiant les actifs liquides de haute qualité dans un contexte d'incertitude économique mondiale. Les fondamentaux restent solides, les bilans des entreprises étant bien positionnés pour faire face à l'environnement actuel.

Dans ce contexte, le marché des obligations IG en euros a enregistré un rendement total de 0,60 % sur le mois, tandis que les spreads de crédit sont restés au même niveau qu'à la fin du mois de janvier, soit 91 points de base. Les obligations hybrides ont sous-performé le marché IG de la zone euro avec un rendement total de 0,54 %, tandis que d'autres actifs risqués ont surperformé les actifs plus sûrs.

En ce qui concerne le marché green bonds, les émissions primaires mensuelles ont atteint un niveau d'environ 25 milliards d'euros, majoritairement émises par des institutions financières, et des états (Canada et Austria). En comparaison avec le mois de Fevrier 2024, les émissions d'obligations vertes ont été divisées par deux, notamment du à un niveau d'émissions moins élevé au niveau des états, des industriels et des utilities.

En février 2025, ABN Amro a émis le premier green bond aligné avec les EU Green Bond Standards (EU GBS) dans le secteur bancaire. Les bâtiments verts et les projets d'énergie renouvelable sont entièrement alignés avec la taxonomie de l'UE et conformes aux critères DNSH et MSS.

Sur le marché primaire, nous avons participé à Sparebanken covered green bond, qui finance des bâtiments verts en Norvège, et à KfW green bond, qui finance des projets d'énergie renouvelable et de bâtiments verts.

En février, nous avons augmenté la sensibilité du fonds par rapport à l'indice de référence de 25 à 30 points de base. Au cours du mois, nous avons augmenté la surexposition sur la courbe de l'euro de 25 à 30 points de base, et maintenu la sous-exposition sur la courbe du dollar à -10 points de base. Sur le crédit, nous maintenons une position positive sur le segment, avec un beta de 1,19.

Mars 2025
Fidèle à son image, D. Trump poursuit sa politique de confrontation : les marchés devront composer avec ce risque politique et la volatilité qu'il génère.

L'annonce du plan de relance allemand, impliquant la levée du frein à l'endettement, a fait l'effet d'une bombe et entraîné une hausse historique de 30 pb du taux à 10 ans allemand. Ce plan, qui marque un véritable tournant budgétaire en Allemagne, devrait soutenir la croissance allemande et bénéficier à l'Europe, mais traduit un sentiment d'urgence, dans un contexte de tensions commerciales croissantes. En parallèle, la BCE a procédé à une nouvelle baisse des taux directeurs lors de sa réunion de mars : si Christine Lagarde estime que l'assouplissement monétaire est désormais entré dans une phase « sensiblement moins restrictive », la trajectoire d'inflation en Europe semble sous contrôle et l'activité demeure modérée.

Face à l'incertitude entourant la politique commerciale américaine, la Fed a maintenu ses taux directeurs inchangés lors de sa réunion de mars. Bien que les pressions inflationnistes aient ralenti en février, avec un taux annuel passant de 3% à 2.8%, ces chiffres n'intègrent pas encore les impacts potentiels des droits de douane déjà instaurés ou en cours de négociation par l'administration Trump… Dans ce contexte, les projections des membres de la Fed ont pris une orientation stagflationniste, en abaissant les prévisions de croissance et en révisant à la hausse l'inflation sous-jacente pour 2025.

La perspective de tarifs douaniers supplémentaires génère donc des interrogations quant au comportement du consommateur et des entreprises américaines, rendant la trajectoire des banquiers centraux plus incertaine. Et la crainte d'une possible récession aux États-Unis a poussé le taux à 2 ans américain à la baisse, de 11 pb, à 3.88%, tandis que le 10 ans restait stable à 4.21%, entraînant un mouvement de pentification de 11 pb. En Europe, à l'inverse, l'annonce du plan de relance budgétaire massif en Allemagne a favorisé une remontée de la partie longue de la courbe des taux. Ainsi, le taux 2 ans allemand termine le mois en légère hausse de 2 pb, à 2.05%, tandis que le taux 10 ans grimpe de 33 pb, dans un mouvement de pentification de 31 pb. Le mouvement est davantage marqué sur le segment 2-30 ans de la courbe, avec une pentification de 37 bps sur le mois.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Les Agences et Supra ont bénéficié d'une demande soutenue des investisseurs sur les émissions primaires, malgré une prime d'émission faible voire inexistante. Malgré cela, la prime de risque moyenne des Supra et Agences s'est élargie à la suite de l'annonce de la relance budgétaire allemande, avant de clôturer le mois inchangée contre Allemagne.

Sur les Covered, sur fond de primaire qui se poursuit sans excès, et d'un marché qui se normalise, la prime de risque moyenne s'est resserrée de 2 pb contre Allemagne et de 4 pb contre swap.

Les spreads de crédit Euro IG ont réagi très positivement dans un premier temps, le stimulus allemand pouvant être considéré comme un catalyseur positif pour la croissance européenne et les spreads se sont donc rapprochés de leurs niveaux les plus serrés de l'année le 10 mars, à 85 points de base. Cependant, la baisse de sentiment en provenance des États-Unis s'est propagé à l'Europe et le marché a souffert d'un élargissement des spreads important. La deuxième partie du mois a été plus stable, le marché digérant cette volatilité. Les fondamentaux restent solides, les bilans des entreprises étant bien positionnés pour faire face à l'environnement actuel.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de -1,04% sur le mois et les spreads de crédit se sont élargis à 95 points de base. Le Bund à 5 ans s'est élargi de +17 points de base, passant de 2,15% au début de la période à 2,32%. Les obligations hybrides ont surperformé le marché Euro IG avec un rendement total de -0,59%, tandis que les autres actifs à bêta élevé ont été presque en ligne avec le crédit plus sûr.

La performance absolue a souffert de l'orientation des taux d'intérêt, le portefeuille affichant une exposition au risque de taux supérieure à celle de l'indice de référence, et de sa surexposition au risque de Crédit. En relatif, le portefeuille a sous-performé son indice en raison de sa surexposition au crédit, malgré la contribution positive de la stratégie de pentification.

En ce qui concerne le marché des obligations vertes, les émissions primaires ont atteint 21 milliards d'euros en mars, principalement de la part d'institutions financières, de supranationales (BEI, BERD et NIB) et d'industriels. Par rapport à mars 2024, les nouvelles émissions sur le marché des obligations vertes ont été divisées par deux, principalement en raison de la baisse des émissions des agences, des industriels et des supranationaux.

Sur le marché primaire, nous avons participé à l'obligation verte Skandinaviska Enskilda 2030, qui finance principalement des projets d'énergie renouvelable (éolienne) et, dans une moindre mesure, des bâtiments écologiques, en particulier en Suède et en Finlande. Sur le secteur immobilière, nous avons participé à VGP 2031 et Sagax 2032 ; et Credit Agricola Home covered.

En mars, nous avons réduit la sensibilité du fonds par rapport à l'indice de référence de 25 à 15 points de base. Au cours du mois, nous avons réduit la surexposition sur la courbe de l'euro de 25 à 15 points de base, et maintenu la sous-exposition sur la courbe du dollar à -10 points de base. Sur le crédit, nous maintenons une position positive sur le segment, avec un beta de 1,19.

Avril 2025
Les investisseurs se sont adaptés aux nouvelles politiques tarifaires américaines visant leurs principaux partenaires commerciaux, en particulier la Chine. L'annonce de l'entrée en vigueur de droits de douane sur les produits importés a initialement provoqué d'importantes turbulences, l'indice S&P 500 enregistrant sa pire performance sur deux jours depuis la Seconde Guerre mondiale, avec une chute de plus de 10 %, tandis que le marché des obligations européennes de qualité Investment grade voyait son spread s'écarter de 30 points de base. Toutefois, la suspension de certains droits de douane pendant 90 jours a redonné confiance aux investisseurs, entraînant un rebond notable de 9,5 % du S&P 500. Il y a eu une bonne tenue des actifs refuges sauf pour le Dollar qui a été pénalisé par les craintes de récession américaine. L'incertitude plane toutefois à l'approche de l'expiration de cette suspension, le 8 juillet, les investisseurs attendant avec impatience l'évolution des négociations tarifaires. Le climat géopolitique reste tendu et l'inflation continue d'être une préoccupation majeure, alimentée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la hausse des prix des matières premières. Aux États-Unis, les anticipations d'inflation des ménages ont bondi à 6,7 % en glissement annuel, leur plus haut niveau depuis 1981, tandis que la zone euro a connu un environnement d'inflation plus stable, les anticipations s'étant modérées à environ 2,2 % en mars. Dans l'ensemble, alors que

les États-Unis sont confrontés à d'importantes pressions inflationnistes, la zone euro semble mieux maîtriser l'inflation, reflétant les différences entre les conditions économiques et les réponses politiques des deux régions. Alors que les pressions inflationnistes persistent, l'équilibre entre la stimulation de la croissance économique et le contrôle des prix devient de plus en plus délicat, ce qui pourrait avoir des implications sur les politiques monétaires dans les mois à venir.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a enregistré une performance totale de 0,99 % sur le mois, tandis que les spreads de crédit se sont écartés de 14 points de base, terminant le mois à 112 points de base. Le Bund 5 ans s'est resserré de 35 points de base, passant de 2,34 % en début de mois à 1,99 %. Certains actifs à forte volatilité ont sous-performé par rapport aux actifs plus sûrs ; en effet, les AT1 bancaires ont enregistré une performance totale de -0,38 % sur le mois, suivis par les obligations hybrides avec une performance totale de -0,15 %, tandis que les obligations à haut rendement ont enregistré une performance totale de 0,07 % sur la même période. Le marché primaire a connu un ralentissement en avril, avec 19,3 milliards d'euros d'émissions, en baisse de 75 % par rapport à l'année précédente, reflétant une baisse significative de l'activité après un début d'année record. Toutefois, l'amélioration du sentiment sur les marchés et les nouvelles plus conciliantes concernant la guerre commerciale ont contribué à une reprise des émissions au cours de la dernière semaine d'avril. Dans l'ensemble, malgré les difficultés rencontrées par les marchés primaires, un optimisme prudent s'est dégagé quant à une amélioration dans les semaines à venir, à condition qu'il n'y ait pas de détérioration brutale des conditions de marché.

Les indices de crédit se sont élargis fortement début avril avec les évènements de volatilité et d'incertitude pour revenir ensuite après le recul sur les décisions sur les tarifs. L'Ittraxx Main de 63bps à 90bps pour revenir à partir du 10 avril jusqu'à 68bps en fin de mois. l'Ittraxx CrossOver quant à lui s'est écarté de plus de 100bps de 328bps à 435bps pour revenir ensuite à 350bps.

En ce qui concerne le marché des obligations vertes, il y a eu quelques émissions par des corporates, principalement des utilities, menées par EDF, avec trois tranches (total de 2,25 milliards d'euros), et Alliander, avec deux tranches (total de 1 milliard d'euros). Du côté des SSA, l'Allemagne a émis une obligation verte de 3 milliards d'euros, et l'EIB a émis sa première obligation verte alignée sur GBS de l'UE pour le même montant. Nous avons été sélectifs et avons participé à : Achmea 2028, CAFFIL 2035, DZHYP 2029 et EIB 2037.

Ce mois-ci, la sensibilité du fonds a été augmentée à +50bps par rapport au benchmark. Le beta du fond a quant à lui été légèrement diminué de manière tactique à la fin du mois à 1.15.

À l'avenir, nous pourrions assister à un changement fondamental de la dynamique du marché, les États-Unis n'étant plus considérés comme une valeur refuge et la confiance dans les relations internationales s'amenuisant. Cette transition pourrait entraîner une hausse des primes de risque et inciter les marchés à ajuster leurs modèles d'évaluation. Dans ce contexte, les actifs obligataires européens pourraient en bénéficier, grâce à la résilience des institutions européennes et aux récents flux de rapatriement de capitaux en provenance des États-Unis, qui reflètent un regain d'intérêt des investisseurs. En outre, les mesures de relance budgétaire prévues par l'Allemagne devraient stimuler l'économie, positionnant le crédit européen comme une opportunité attractive malgré la volatilité à court terme. En termes de secteurs, les valeurs financières restent privilégiées en raison de leurs fondamentaux solides et de leur exposition limitée aux droits de douane, tandis que les secteurs cycliques tels que les métaux, les mines et les compagnies aériennes ont sous-performé, soulignant la nécessité de mettre en place des stratégies d'investissement sélectives.

Mai 2025
Le mois de mai a vu une évolution significative de marché vers un environnement favorable au risque, alimenté par des développements positifs concernant la désescalade des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine, ce qui a permis de regagner une grande partie de la performance perdue en avril et de revenir presque entièrement à un scénario de base sans récession. Toutefois, la volatilité politique actuelle aux États-Unis continue de dominer l'actualité, certains droits de douane sectoriels, tels que ceux sur les automobiles, étant toujours en vigueur. Récemment, l'annonce d'un droit de douane de 50 % sur les exportations européennes vers les États-Unis a été rapidement suivie d'une pause.

Le mois a été marqué par un ralentissement significatif de l'inflation en Zone Euro, qui s'est établie à 1,9 %, en dessous de l'objectif de 2 % fixé par la Banque centrale européenne (BCE). Cette baisse inattendue, par rapport à 2,2 % en avril, renforce les attentes d'une nouvelle réduction des taux d'intérêt, avec une baisse de

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

25 points de base presque entièrement anticipée lors de la prochaine réunion de la BCE. La baisse de l'inflation est en partie attribuée à un assouplissement des prix dans le secteur des services, qui a chuté à 3,2 % après avoir atteint 4,0 % le mois précédent. Parallèlement, les prix des biens durables continuent d'augmenter, mais à un rythme qui reste en deçà de l'objectif de la BCE, ce qui souligne la nécessité d'une politique monétaire accommodante.
Dans le même temps, l'indice PMI manufacturier de la zone euro a montré des signes de stabilisation, atteignant 49,4 en mai, contre 49 en avril. Les tensions commerciales, notamment celles liées aux tarifs imposés par les États-Unis, continuent de peser sur les perspectives économiques, mais certains analystes estiment que la situation pourrait s'améliorer si des accords sont atteints.

Outre-Atlantique, la situation reste préoccupante. Aux Etats-Unis, l'indice ISM manufacturier a montré des signes de faiblesse, s'établissant à 48,5 en mai, ce qui indique une contraction pour le troisième mois consécutif. Les entreprises américaines, confrontées à des coûts d'importation en hausse en raison des tarifs douaniers, réduisent leur production et leurs commandes, compliquant ainsi la tâche de la Fed. Pour ces raisons, les prévisions de croissance du PIB américain pour 2025 continuent d'être révisées à la baisse, passant de 1,7 % à 1,6 %. Néanmoins, le marché du travail demeure étonnamment résilient. La solidité du marché du travail pourrait retarder les anticipations de baisse des taux d'intérêt de la Fed, alors que les risques économiques et d'inflation demeurent étroitement liés à l'évolution des politiques commerciales de Donald Trump.

Les signaux contradictoires des deux côtés de l'Atlantique ont entraîné des réactions différentes sur les niveaux de taux. Aux États-Unis, le taux à 10 ans a augmenté de 24 pbd pour atteindre 4,40% sur le mois de mai. Le taux 2 ans a également augmenté et termine le mois à 3,90 %, soit +30 pdb par rapport au mois précédent. A l'inverse, en zone euro, on observe une stabilisation des taux sur le mois de mai. Le Bund allemand finit le mois à 2.5% (+6 pdb). Le taux 10 ans français termine à 3.16% (-1pdb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.48% (-8 pdb) et 3.01% (-2pdb). En revanche, sur les taux courts, on observe des mouvements de hausse de taux avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 1.77% (+9pdb) et le taux français à 2.01% (+23pdb).

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 0,54% au cours du mois, tandis que les spreads de crédit se sont resserrés de 14 points de base, terminant le mois à 97 points de base. Les actifs à bêta élevé ont surperformé les actifs plus sûrs ; les AT1 bancaires ont réalisé un rendement total de 1,58% au cours du mois. Il convient de noter que ce segment a mieux réagi le mois dernier en % d'élargissement par rapport à d'autres types de dettes et a rebondi en ligne ce mois-ci. Il a été suivi par les obligations à haut rendement avec un rendement total de 1,28%, tandis que les obligations hybrides ont affiché un rendement total de 1,06% pendant la même période. Le marché primaire était dynamique avec 101 milliards d'euros de nouvelles émissions, marquant le plus grand mois jamais enregistré pour le marché primaire.

Si le portefeuille a souffert de la hausse des rendements, la performance absolue est flat, le portefeuille ayant bénéficié d'une surexposition sur le Crédit. En relatif, le portefeuille a sous-performé son indice de référence, en raison de sa surpondération sur la sensibilité.

En ce qui concerne le marché des obligations vertes, les émissions primaires ont atteint 31 milliards d'euros en mai, se redressant après les faibles niveaux d'avril. Les émissions provenaient principalement d'institutions financières, d'agences, de sociétés de services publics et d'entreprises industrielles. Par rapport à mai 2024, les nouvelles émissions sur le marché des obligations vertes ont été réduites (54 milliards d'euros en mai de l'année dernière), principalement en raison de la baisse des émissions des trésors publics (l'Italie a émis une obligation verte souveraine de 14 milliards d'euros en mai 2024) et des institutions financières.

Iberdrola a émis sa première obligation verte EU GBS pour financer principalement la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne et solaire ainsi que le stockage de l'électricité au moyen de batteries.

Sur le marché primaire, nous avons participé à l'obligation verte Iberdrola 4,375 %, ICO 2,8 %, EDP 4,5 % hybride.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

En mai, nous avons réduit la sensibilité du fonds par rapport à l'indice de référence de 50 à 30 points de base. Au cours du mois, nous avons réduit la surexposition sur la courbe de l'euro de 45 à 30 points de base, et maintenu la surexposition sur la courbe du dollar à +8 points de base. Sur le crédit, nous maintenons une position positive sur le segment, avec un beta de 1,17.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - DP (C) en devise EUR : 4,98% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I (C) en devise EUR : 4,99% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I2 (C) en devise EUR : 5,34% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I CHF (C) en devise CHF : 2,23% / 2,05% avec une Tracking Error de 0,70%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I GBP (C) en devise GBP : 6,69% / 6,45% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I USD (C) en devise USD : 6,81% / 6,61% avec une Tracking Error de 0,72%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - M (C) en devise EUR : 4,96% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - O (C) en devise EUR : 5,51% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - OPTIMUM (C) en devise EUR : 4,44% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - OR (D) en devise EUR : 5,51% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - P (C) en devise EUR : 4,39% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - PM (C) en devise EUR : 4,95% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,70%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - P USD (C) en devise USD : 6,57% / 6,61% avec une Tracking Error de 0,71%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R (C) en devise EUR : 4,83% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R (D) (D) en devise EUR : 4,86% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R1 (C) en devise EUR : 5,29% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R2 (D) en devise EUR : 5,08% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R3 (C) en devise EUR : 5,58% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,68%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R4 (D) en devise EUR : 5,66% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,70%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R5 EUR (C) en devise EUR : 5,40% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R6 (C) en devise EUR : 5,58% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,70%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R USD (C) en devise USD : 6,54% / 6,61% avec une Tracking Error de 0,72%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - S2 (C) en devise EUR : 4,93% / 4,78% avec une Tracking Error de 0,69%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	37 064 169,18	29 405 424,49
UNITED KINGDOM GILT 0.875% 31-07-33	685 091,37	29 324 229,55
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	8 386 691,72	15 603 835,32
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 3.75% 14-02-33	985 177,50	19 623 860,98
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	8 382 448,95	10 464 550,21
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 15-05-30	1 179 477,81	16 972 405,71
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40		15 259 247,99
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	705 172,11	13 122 166,65
ENGIE 4.75% PERP	6 758 728,76	6 794 169,86
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 06-11-30	10 879 952,48	2 245 990,94

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 953 685 102,62

o Change à terme : 135 293 986,18
o Future : 818 391 116,44
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3
	CACEIS BANK LUXEMBOURG
	CREDIT AGRICOLE CIB
	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE
	HSBC FRANCE EX CCF
	J.P.MORGAN AG FRANCFORT
	MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT
	SOCIETE GENERALE PAR
	STATE STREET BANK MUNICH

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	2 190 000,00
Total	**2 190 000,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement
Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 69,64%.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :
- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :
- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :
- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».
Les objectifs de ces comités sont les suivants :
- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS* V»). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires[22]) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

[22] Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :
- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relativedes stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP…)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères *qualitatifs :*
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :
- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :
- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :
- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde[23], selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité[24] .Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

[23] Sources Amundi Décembre 2024

[24] Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG[25] :

– Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,

– Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la règlementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :
- **mines anti-personnel et bombes à sous-munitions**[26],
- **armes chimiques et biologiques**[27],
- **violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies**[28].

Exclusions sectorielles :
- **armement nucléaire**,
- **armes à uranium appauvri**,
- **charbon thermique**[29],
- **hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)**[30],
- **tabac** *(produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).*

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- *Charbon thermique*

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

– Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,

Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

– Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

[25] Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

[26] Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

[27] Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

[28] Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

[29] Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

[30] Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante[31].

- *Hydrocarbures non conventionnels*

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aiguës. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- *Tabac*

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- *Armement nucléaire*

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

[31] Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

- *Armes à uranium appauvri*

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur https://legroupe.amundi.com (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 9 - au titre de la Taxonomie
Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC peut investir dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental au sens de l'article 5 du Règlement sur la Taxonomie. Aussi, il est attendu que l'OPC puisse partiellement investir dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables au sens des articles 3 et 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.
Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 9 - au titre du SFDR
Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus financiers nets et les autres produits dont sont déduits les autres charges, pour dégager les revenus nets avant compte de régularisation de **26 644 343,52 EUROS**.

Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les revenus distribuables au titre de l'exercice clos : **27 083 470,54 EUROS**.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D
- allouer un dividende net de 2,20 EUROS par action, soit un total de 716 356,37 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 2 711,71 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D
- allouer un dividende net de 2,08 EUROS par action, soit un total de 5 717,92 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 26,61 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D
- allouer un dividende net de 1,95 EUROS par action, soit un total de 2 048 736,70 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 2 539,48 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D
- allouer un dividende net de 1,75 EUROS par action, soit un total de 1,75 EUROS ;

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

3 620 276,12 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C
18,81 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C
23,68 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C
21,09 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C
272 994,94 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C
12 229 797,73 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C
2 126 231,40 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C
286 929,84 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C
652,79 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C
1,50 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C
2 396 066,66 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C
1,56 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C
4 165,81 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C
124 424,49 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C
10 661,51 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C
2,12 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C
2 726 547,16 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C
2,82 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C
508 559,97 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Le montant des plus ou moins-values réalisées nettes est de : -751 547,71 EUROS et se décompose comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C : Capitalisation : -107 035,18 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C : Capitalisation : -310 324,43 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C : Capitalisation : -8 032,32 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C : Capitalisation : 12,82 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C : Capitalisation : 37,23 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C : Capitalisation : -14,07 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C : Capitalisation : -63 477,45 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C : Capitalisation : -6 824,64 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C : Capitalisation : -25,70 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D : Capitalisation : -15 190,70 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C : Capitalisation : -97 637,78 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C : Capitalisation : 0,01 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C : Capitalisation : -1,21 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C : Capitalisation : -276,15 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D : Capitalisation : -52 554,71 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C : Capitalisation : -0,05 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D : Capitalisation : -0,02 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C : Capitalisation : -67 496,76 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C : Capitalisation : -0,01 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C : Capitalisation : -3 966,08 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D : Capitalisation : -164,99 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C : Capitalisation : -3 167,92 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C : Capitalisation : -15 407,60 EUROS

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Le dividende sera décomposé comme suit :

Décomposition du coupon : Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D

Action	Net global
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,99
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,21
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
Total	**2,20**

Action	Net global
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,95
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
Total	**1,95**

Action	Net global
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,55
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,20
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
Total	**1,75**

Action	Net global
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2,08
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
Total	**2,08**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Bilan Actif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	**1 180 726 334,51**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 180 726 334,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**24 067 068,70**
OPCVM	24 067 068,70
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	**5 205 332,89**
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**1 209 998 736,10**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**5 954 873,45**
Comptes financiers	**36 606 955,67**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**42 561 829,12**
Total de l'actif I+II	**1 252 560 565,22**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Bilan Passif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Capitaux propres :	
Capital	1 175 237 007,70
Report à nouveau sur revenu net	9 778,52
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	59 912 373,80
Capitaux propres I	**1 235 159 160,02**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**1 235 159 160,02**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	**3 590 433,22**
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**3 590 433,22**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	13 810 744,80
Concours bancaires	227,18
Sous-total autres passifs IV	**13 810 971,98**
Total Passifs : I+II+III+IV	**1 252 560 565,22**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	30 878 998,24
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	1 379 061,20
Sous-total produits sur opérations financières	**32 258 059,44**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-21 226,77
Sous-total charges sur opérations financières	**-21 226,77**
Total revenus financiers nets (A)	**32 236 832,67**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-5 592 489,15
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-5 592 489,15**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**26 644 343,52**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**429 348,80**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**27 073 692,32**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	910 482,23
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 062 601,40
Frais de recherche	-45,43
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-152 164,60**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-599 383,11**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-751 547,71**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	35 604 825,76
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-169 780,38
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**35 435 045,38**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-1 844 815,89**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**33 590 229,49**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-0,30
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**-0,30**
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**59 912 373,80**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L’objectif du compartiment est d’offrir une performance liée à l’évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l’environnement.

L’impact environnemental est apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tC02e) évitées.

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Actif net Global en EUR	**746 233 400,33**	**766 077 706,80**	**1 114 094 167,74**	**1 243 931 291,28**	**1 235 159 160,02**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C en EUR					
Actif net	201 686 833,90	205 354 638,01	230 168 023,75	346 344 735,24	174 722 946,62
Nombre de titres	1 865 817,754	2 163 735,125	2 615 402,949	3 821 023,731	1 836 117,081
Valeur liquidative unitaire	108,0956	94,9074	88,0048	90,6418	95,1589
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,95	-4,23	-8,85	-1,69	-0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,69	0,59	0,65	1,65	1,97
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C en EUR					
Actif net	252 172 935,05	271 503 407,71	350 494 374,70	318 754 880,94	508 927 607,06
Nombre de titres	23 120,037	28 284,629	39 282,206	34 592,740	52 431,165
Valeur liquidative unitaire	10 907,1164	9 598,9736	8 922,4717	9 214,5022	9 706,5859
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	196,77	-428,62	-896,16	-172,11	-5,91
Capitalisation unitaire sur revenu	92,23	84,94	88,46	191,97	233,25
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C en EUR					
Actif net	66 862 327,90	43 418 135,84	44 834 921,82	16 829 921,24	13 113 674,74
Nombre de titres	63 199,711	46 761,281	52 095,847	18 992,928	14 095,153
Valeur liquidative unitaire	1 057,9530	928,5061	860,6237	886,1151	930,3676
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	19,13	-41,47	-86,62	-16,57	-0,56
Capitalisation unitaire sur revenu	6,30	5,37	6,07	15,85	19,36

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C en CHF					
Actif net en CHF		872,67	799,33	803,19	821,14
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en CHF		872,6685	799,3259	803,1943	821,1398
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		6,89	-35,36	-39,66	12,82
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		4,88	5,86	15,33	18,81
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C en GBP					
Actif net en GBP		879,84	827,15	863,64	921,40
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en GBP		879,8427	827,1511	863,6407	921,4048
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-21,45	-106,47	7,56	37,23
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		6,45	7,31	18,77	23,68
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C en USD					
Actif net en USD	1 011,14	891,68	851,28	989,99	1 057,42
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,111	1,111
Valeur liquidative unitaire en USD	1 011,1438	891,6764	851,2809	891,0811	951,7707
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	6,20	105,43	-96,07	8,34	-12,66
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	4,25	4,73	5,67	14,80	18,98

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C en EUR					
Actif net	99,72	43 885 931,96	119 373 012,65	107 678 599,04	103 591 562,21
Nombre de titres	1,000	499 388,619	1 465 378,494	1 283 645,535	1 176 539,013
Valeur liquidative unitaire	99,7200	87,8793	81,4622	83,8849	88,0477
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,36	-3,75	-8,19	-1,56	-0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,29	0,88	0,58	1,51	1,80
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C en EUR					
Actif net	3 129 967,85	5 623 070,65	8 001 332,35	10 313 782,55	11 216 288,03
Nombre de titres	31 824,480	64 884,269	99 202,140	123 659,476	127 459,541
Valeur liquidative unitaire	98,3509	86,6630	80,6568	83,4047	87,9988
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,30	-3,86	-8,09	-1,55	-0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,51	0,88	0,90	1,84	2,25
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C en EUR					
Actif net		87,63	15 919,30	99 651,03	41 743,09
Nombre de titres		1,000	196,500	1 200,500	481,500
Valeur liquidative unitaire		87,6300	81,0142	83,0079	86,6938
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-4,06	-8,12	-1,55	-0,05
Capitalisation unitaire sur revenu		0,20	0,32	1,08	1,35

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D en EUR					
Actif net	99,94	26 911 514,04	27 866 386,74	27 232 870,55	27 816 244,17
Nombre de titres	1,000	305 961,859	344 316,086	329 203,976	325 616,531
Valeur liquidative unitaire	99,9400	87,9570	80,9325	82,7233	85,4263
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,36	-3,89	-8,18	-1,55	-0,04
Distribution unitaire sur revenu	0,30	0,89	0,91	1,83	2,20
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C en EUR					
Actif net	51 457 924,38	36 282 498,49	100 556 753,37	146 693 439,33	158 174 913,41
Nombre de titres	487 356,566	393 500,169	1 182 656,319	1 684 613,169	1 740 103,822
Valeur liquidative unitaire	105,5857	92,2045	85,0261	87,0784	90,8996
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,94	-4,12	-8,59	-1,63	-0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,09	0,01	0,15	1,10	1,37
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C en EUR					
Actif net	99,60	87,32	80,81	83,02	87,13
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	99,6000	87,3200	80,8100	83,0200	87,1300
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,36	-3,77	-8,08	-1,50	0,01
Capitalisation unitaire sur revenu	0,17	0,38	0,36	1,18	1,56

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C en USD					
Actif net en USD	99,63	87,70	83,62	87,49	93,24
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD	99,6337	87,7032	83,6249	87,4885	93,2381
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,31	10,45	-9,40	0,84	-1,21
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,09	0,26	0,28	1,13	1,50
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C en EUR					
Actif net	106 171 688,09	95 029 558,73	79 334 844,80	69 137 854,29	452 855,13
Nombre de titres	9 753 751,000	9 921 426,000	8 912 392,000	7 522 440,579	46 798,350
Valeur liquidative unitaire	10,8852	9,5782	8,9016	9,1908	9,6767
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,19	-0,42	-0,89	-0,17	
Capitalisation unitaire sur revenu	0,09	0,08	0,08	0,18	0,22
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D en EUR					
Actif net	26 742 798,79	25 644 975,83	77 196 961,17	100 223 680,83	94 227 653,41
Nombre de titres	252 476,465	277 527,068	907 399,200	1 152 671,216	1 050 634,203
Valeur liquidative unitaire	105,9219	92,4053	85,0749	86,9490	89,6864
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,07	-4,12	-8,60	-1,63	-0,05
Distribution unitaire sur revenu	0,75	0,65	0,71	1,66	1,95
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C en EUR					
Actif net	99,52	87,72	81,61	84,39	89,10
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	99,5200	87,7200	81,6100	84,3900	89,1000
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,99	-3,77	-8,17	-1,52	-0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,79	0,91	0,85	1,77	2,12
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D en EUR					
Actif net	495 102,40	1 071 528,83	80,40	82,49	85,42
Nombre de titres	4 964,891	12 269,891	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	99,7206	87,3299	80,4000	82,4900	85,4200
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,38	-3,90	-8,13	-1,48	-0,02
Distribution unitaire sur revenu	0,30	0,90	0,70	1,70	2,05
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C en EUR					
Actif net			62 736 481,63	77 865 953,50	110 774 012,38
Nombre de titres			6 200,055	7 444,788	10 048,192
Valeur liquidative unitaire			10 118,6975	10 459,1230	11 024,2730
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-339,04	-195,26	-6,71
Capitalisation unitaire sur revenu			75,84	226,88	271,34

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C en EUR					
Actif net			101,24	104,71	110,55
Nombre de titres			1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire			101,2400	104,7100	110,5500
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-3,32	-1,85	-0,01
Capitalisation unitaire sur revenu			0,79	2,21	2,82
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C en EUR					
Actif net	37 471 729,57	10 667 404,12	7 627 227,83	6 500 542,62	6 461 294,88
Nombre de titres	340 842,971	110 668,824	85 457,808	70 819,520	67 150,890
Valeur liquidative unitaire	109,9383	96,3903	89,2513	91,7902	96,2205
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,99	-4,30	-8,99	-1,71	-0,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,54	0,45	0,53	1,54	1,85
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D en EUR					
Actif net			697 938,75	610 575,17	291 691,82
Nombre de titres			6 939,000	5 935,000	2 749,000
Valeur liquidative unitaire			100,5820	102,8770	106,1083
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-3,36	-1,93	-0,06
Distribution unitaire sur revenu			0,56	1,75	2,08
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C en USD					
Actif net en USD	49 865,93	43 921,12	41 881,88	97 822,35	235 710,44
Nombre de titres	491,000	491,000	491,000	1 097,000	2 481,000
Valeur liquidative unitaire en USD	101,5599	89,4523	85,2991	89,1726	95,0062
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,70	10,56	-9,65	0,81	-1,27
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,67	0,36	0,48	1,37	1,67
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C en EUR					
Actif net		640 980,78	5 147 700,97	15 551 515,78	25 135 683,75
Nombre de titres		7 311,704	63 358,301	185 921,146	286 380,168
Valeur liquidative unitaire		87,6650	81,2474	83,6457	87,7703
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-3,70	-8,17	-1,56	-0,05
Capitalisation unitaire sur revenu		0,64	0,56	1,48	1,77

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances

représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPCVM à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Frais facturés à OPCVM		Assiette	Taux Barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Action I2-C : 0,21% TTC maximum Action I-C : 0,68% TTC maximum Action DP-C : 0,63% TTC maximum Action P-C : 1,03% TTC maximum Action R-C : 0,73% TTC maximum Action R1-C : 0,18% TTC maximum Action R2-D : 0,63% TTC maximum Action R3-C : 0,13% TTC maximum Action R4-D : 0,63% TTC maximum Action I USD-C : 0,68% TTC maximum Action R USD-C : 0,73% TTC maximum Action P USD-C : 1,03% TTC maximum Action O-C : 0,05% TTC maximum Action M-C : 0,63% TTC maximum Action PM-C : 1,03% TTC maximum Action OR-D : 0,05% TTC maximum Action S2-C: 0,55% TTC maximum Action I-CHF-C: 0,68% TTC maximum Action I-GBP-C: 0,68% TTC maximum Action OPTIMUM-C : 1,03% TTC maximum Action R-D : 0,73% TTC maximum Action R5-C : 0,18% TTC maximum Action R6-C : 0,63% TTC maximum

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Action I2-C : 0,09% TTC Action I-C : 0,12% TTC Action DP-C : 0,17% TTC Action P-C : 0,17% TTC Action R-C : 0,17% TTC Action R1-C : 0,12% TTC Action R2-D : 0,17% TTC Action R3-C : 0,17% TTC Action R4-D : 0,17% TTC Action I USD-C : 0,12% TTC Action R USD-C : 0,17% TTC Action P USD-C : 0,17% TTC Action O-C : 0,05% TTC Action M-C : 0,17% TTC Action PM-C : 0,17% TTC Action OR-D : 0,05% TTC Action S2-C: 0,05% TTC Action I-CHF-C: 0,12% TTC Action I-GBP-C: 0,12% TTC Action OPTIMUM-C : 0,17% TTC Action R-D : 0,17% TTC Action R5-C : 0,12% TTC Action R6-C : 0,17% TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :
- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;
- Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

Les frais de gestion financière et les frais de fonctionnement et autres services sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Liste des frais de fonctionnement et autres services :

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPCVM
- Frais et coûts liés au respect d'obligations règlementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPCVM et/ou de la classe d'action considérée.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.
En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/05/2025
Capitaux propres début d'exercice	**1 243 931 291,28**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	404 519 542,66
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-472 770 322,65
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	26 644 343,52
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-152 164,60
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	35 435 045,38
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-2 448 575,27
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-0,30
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**1 235 159 160,02**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C		
Actions souscrites durant l'exercice	408 527,746	38 392 803,20
Actions rachetées durant l'exercice	-2 393 434,396	-225 092 606,49
Solde net des souscriptions/rachats	-1 984 906,650	-186 699 803,29
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 836 117,081	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C		
Actions souscrites durant l'exercice	25 990,707	248 445 178,83
Actions rachetées durant l'exercice	-8 152,282	-76 431 025,24
Solde net des souscriptions/rachats	17 838,425	172 014 153,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	52 431,165	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C		
Actions souscrites durant l'exercice	4 171,296	3 841 438,75
Actions rachetées durant l'exercice	-9 069,071	-8 362 752,88
Solde net des souscriptions/rachats	-4 897,775	-4 521 314,13
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	14 095,153	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,111	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C		
Actions souscrites durant l'exercice	163 907,090	14 215 758,61
Actions rachetées durant l'exercice	-271 013,612	-23 599 249,89
Solde net des souscriptions/rachats	-107 106,522	-9 383 491,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 176 539,013	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C		
Actions souscrites durant l'exercice	24 974,088	2 162 259,45
Actions rachetées durant l'exercice	-21 174,023	-1 831 119,02
Solde net des souscriptions/rachats	3 800,065	331 140,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	127 459,541	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C		
Actions souscrites durant l'exercice	222,000	18 906,52
Actions rachetées durant l'exercice	-941,000	-81 217,85
Solde net des souscriptions/rachats	-719,000	-62 311,33
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	481,500	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D		
Actions souscrites durant l'exercice	63 911,458	5 450 250,89
Actions rachetées durant l'exercice	-67 498,903	-5 699 308,34
Solde net des souscriptions/rachats	-3 587,445	-249 057,45
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	325 616,531	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C		
Actions souscrites durant l'exercice	411 611,256	36 884 967,85
Actions rachetées durant l'exercice	-356 120,603	-32 079 987,62
Solde net des souscriptions/rachats	55 490,653	4 804 980,23
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 740 103,822	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C		
Actions souscrites durant l'exercice	175 017,817	1 650 231,14
Actions rachetées durant l'exercice	-7 650 660,046	-73 339 316,36
Solde net des souscriptions/rachats	-7 475 642,229	-71 689 085,22
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	46 798,350	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D		
Actions souscrites durant l'exercice	141 492,342	12 585 645,16
Actions rachetées durant l'exercice	-243 529,355	-21 714 277,65
Solde net des souscriptions/rachats	-102 037,013	-9 128 632,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 050 634,203	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C		
Actions souscrites durant l'exercice	2 603,404	28 150 005,56
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	2 603,404	28 150 005,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 048,192	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C		
Actions souscrites durant l'exercice	23 432,727	2 228 951,85
Actions rachetées durant l'exercice	-27 101,357	-2 567 320,87
Solde net des souscriptions/rachats	-3 668,630	-338 369,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	67 150,890	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-3 186,000	-332 238,20
Solde net des souscriptions/rachats	-3 186,000	-332 238,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 749,000	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C		
Actions souscrites durant l'exercice	1 384,000	117 250,63
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1 384,000	117 250,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 481,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C		
Actions souscrites durant l'exercice	119 570,915	10 375 894,22
Actions rachetées durant l'exercice	-19 111,893	-1 639 902,24
Solde net des souscriptions/rachats	100 459,022	8 735 991,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	286 380,168	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C FR0013188745	Capitalisation	Capitalisation	EUR	174 722 946,62	1 836 117,081	95,1589
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C FR0013188737	Capitalisation	Capitalisation	EUR	508 927 607,06	52 431,165	9 706,5859
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C FR0013188729	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 113 674,74	14 095,153	930,3676
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C FR0014003QR8	Capitalisation	Capitalisation	CHF	821,14	1,000	821,1398
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C FR0014003QQ0	Capitalisation	Capitalisation	GBP	921,40	1,000	921,4048
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C FR0013521168	Capitalisation	Capitalisation	USD	1 057,42	1,111	951,7707
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C FR0014001O37	Capitalisation	Capitalisation	EUR	103 591 562,21	1 176 539,013	88,0477
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C FR0013526134	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 216 288,03	127 459,541	87,9988
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C FR0014005UB9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	41 743,09	481,500	86,6938
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D FR00140020P7	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	27 816 244,17	325 616,531	85,4263
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C FR0013411741	Capitalisation	Capitalisation	EUR	158 174 913,41	1 740 103,822	90,8996

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C FR0014001O29	Capitalisation	Capitalisation	EUR	87,13	1,000	87,1300
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C FR0014001O52	Capitalisation	Capitalisation	USD	93,24	1,000	93,2381
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C FR0013275245	Capitalisation	Capitalisation	EUR	452 855,13	46 798,350	9,6767
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D FR0013275252	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	94 227 653,41	1 050 634,203	89,6864
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C FR0013521150	Capitalisation	Capitalisation	EUR	89,10	1,000	89,1000
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D FR0014001O45	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	85,42	1,000	85,4200
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C FR001400CWV5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	110 774 012,38	10 048,192	11 024,2730
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C FR001400CWW3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	110,55	1,000	110,5500
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C FR0013332160	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 461 294,88	67 150,890	96,2205
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D FR001400CLZ9	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	291 691,82	2 749,000	106,1083
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C FR0013521176	Capitalisation	Capitalisation	USD	235 710,44	2 481,000	95,0062
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C FR0014003QP2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	25 135 683,75	286 380,168	87,7703

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	1 180 726,33	1 180 726,33			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	36 606,96				36 606,96
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	406 019,86			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**1 586 746,19**			**36 606,96**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations		3 661,59	8 309,84	101 330,73	276 739,18	535 991,99	254 693,01
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	36 606,96						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				400 876,76	-96 793,38	79 682,04	22 254,43
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**36 606,96**	**3 661,59**	**8 309,84**	**502 207,49**	**179 945,80**	**615 674,03**	**276 947,44**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CAD +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	51 095,64	35 413,78	7 615,44	4 109,75	4 949,05
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	2 381,56	1 643,89	330,23		346,89
Comptes financiers	1 793,55	990,91	411,83	9,20	695,68
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	7 398,56	1 959,97			50,29
Devises à livrer	-65 113,41	-40 399,12	-8 306,84	-4 137,51	-5 914,92
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**-2 444,10**	**-390,57**	**50,66**	**-18,56**	**126,99**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	1 117 098,96	63 627,37	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**1 117 098,96**	**63 627,37**	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	2 056,14	
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	48,51	
CREDIT AGRICOLE CIB	25,40	
HSBC FRANCE EX CCF	57,27	
SOCIETE GENERALE PAR	14,56	
STATE STREET BANK MUNICH	1,40	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)	270,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT		257,92
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE		12,37
STATE STREET BANK MUNICH		82,38
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		0,97
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3		81,58
CREDIT AGRICOLE CIB		95,77
HSBC FRANCE EX CCF		29,04
BNP PARIBAS FRANCE		25,05
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE		2 190,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/05/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	5 684 873,45
	Collatéraux	270 000,00
Total des créances		**5 954 873,45**
Dettes		
	Achats à règlement différé	10 651 416,06
	Frais de gestion fixe	842 788,82
	Collatéraux	2 190 000,00
	Autres dettes	126 539,92
Total des dettes		**13 810 744,80**
Total des créances et des dettes		**-7 855 871,35**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 404 359,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	823 718,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	76 408,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,49
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	616 415,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 506,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	977,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,07
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	14 139,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 827 491,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,12
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,62
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	60 691,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,26
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	454 887,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	144 859,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	47 472,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 705,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

	30/05/2025
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 258,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	111 583,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/05/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/05/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/05/2025
Actions			
Obligations			14 043 157,45
	FR001400M4O2	CA 4.375% 27-11-33 EMTN	12 420 170,32
	FR001400YPD1	CA HOME LOAN 3.0% 09-07-32	1 622 987,13
TCN			
OPC			24 067 068,70
	LU0945151495	AF IMP EU COR SHRT TRM GREEN BD OR EUR C	11 860 145,50
	FR001400SFM5	AMUNDI RESP INV - IMPACT EURO CORP GREEN BOND I2 C	12 206 923,20
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**38 110 226,15**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**27 073 692,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,30
Revenus de l'exercice à affecter	**27 073 692,02**
Report à nouveau	9 778,52
Sommes distribuables au titre du revenu net	**27 083 470,54**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**3 620 276,12**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 620 276,12**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 620 276,12**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3 620 276,12
Total	**3 620 276,12**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**18,81**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**18,81**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**18,81**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	18,81
Total	**18,81**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**23,68**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**23,68**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**23,68**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	23,68
Total	**23,68**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**21,09**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**21,09**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**21,09**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	21,09
Total	**21,09**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**272 994,94**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**272 994,94**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**272 994,94**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	272 994,94
Total	**272 994,94**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**12 229 797,73**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**12 229 797,73**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**12 229 797,73**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	12 229 797,73
Total	**12 229 797,73**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**2 126 231,40**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 126 231,40**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 126 231,40**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 126 231,40
Total	**2 126 231,40**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**286 929,84**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**286 929,84**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**286 929,84**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	286 929,84
Total	**286 929,84**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**652,79**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**652,79**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**652,79**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	652,79
Total	**652,79**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**715 829,72**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**715 829,72**
Report à nouveau	3 238,36
Sommes distribuables au titre du revenu net	**719 068,08**
Affectation :	
Distribution	716 356,37
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2 711,71
Capitalisation	
Total	**719 068,08**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	325 616,531
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,20
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**1,50**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1,50**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1,50**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1,50
Total	**1,50**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**2 396 066,66**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 396 066,66**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 396 066,66**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 396 066,66
Total	**2 396 066,66**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**1,56**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1,56**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1,56**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1,56
Total	**1,56**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**4 165,81**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4 165,81**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 165,81**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4 165,81
Total	**4 165,81**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**124 424,49**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**124 424,49**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**124 424,49**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	124 424,49
Total	**124 424,49**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**5 725,47**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**5 725,47**
Report à nouveau	19,06
Sommes distribuables au titre du revenu net	**5 744,53**
Affectation :	
Distribution	5 717,92
Report à nouveau du revenu de l'exercice	26,61
Capitalisation	
Total	**5 744,53**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	2 749,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,08
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**10 661,51**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**10 661,51**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**10 661,51**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	10 661,51
Total	**10 661,51**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**2 044 755,08**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 044 755,08**
Report à nouveau	6 521,10
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 051 276,18**
Affectation :	
Distribution	2 048 736,70
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2 539,48
Capitalisation	
Total	**2 051 276,18**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	1 050 634,203
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,95
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**2,12**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2,12**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2,12**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2,12
Total	**2,12**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**2,05**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,30
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1,75**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1,75**
Affectation :	
Distribution	1,75
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	
Total	**1,75**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,30
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,75
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**2 726 547,16**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 726 547,16**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 726 547,16**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 726 547,16
Total	**2 726 547,16**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**2,82**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2,82**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2,82**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2,82
Total	**2,82**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**508 559,97**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**508 559,97**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**508 559,97**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	508 559,97
Total	**508 559,97**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-751 547,71**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-751 547,71**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-751 547,71**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-107 035,18**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-107 035,18**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-107 035,18**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-107 035,18
Total	**-107 035,18**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**12,82**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**12,82**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**12,82**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	12,82
Total	**12,82**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**37,23**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**37,23**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**37,23**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	37,23
Total	**37,23**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-14,07**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-14,07**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-14,07**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-14,07
Total	**-14,07**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-8 032,32**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-8 032,32**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-8 032,32**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-8 032,32
Total	**-8 032,32**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-310 324,43**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-310 324,43**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-310 324,43**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-310 324,43
Total	**-310 324,43**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-63 477,45**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-63 477,45**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-63 477,45**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-63 477,45
Total	**-63 477,45**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-6 824,64**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-6 824,64**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-6 824,64**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-6 824,64
Total	**-6 824,64**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-25,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-25,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-25,70**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-25,70
Total	**-25,70**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-15 190,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-15 190,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-15 190,70**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-15 190,70
Total	**-15 190,70**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-1,21**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-1,21**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-1,21**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-1,21
Total	**-1,21**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-97 637,78**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-97 637,78**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-97 637,78**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-97 637,78
Total	**-97 637,78**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**0,01**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**0,01**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**0,01**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	0,01
Total	**0,01**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-3 167,92**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-3 167,92**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-3 167,92**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-3 167,92
Total	**-3 167,92**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-3 966,08**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-3 966,08**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-3 966,08**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-3 966,08
Total	**-3 966,08**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-164,99**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-164,99**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-164,99**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-164,99
Total	**-164,99**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-276,15**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-276,15**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-276,15**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-276,15
Total	**-276,15**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-52 554,71**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-52 554,71**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-52 554,71**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-52 554,71
Total	**-52 554,71**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-0,05**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-0,05**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-0,05**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-0,05
Total	**-0,05**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-0,02**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-0,02**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-0,02**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-0,02
Total	**-0,02**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-67 496,76**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-67 496,76**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-67 496,76**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-67 496,76
Total	**-67 496,76**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-0,01**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-0,01**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-0,01**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-0,01
Total	**-0,01**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-15 407,60**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-15 407,60**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-15 407,60**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	-15 407,60
Total	**-15 407,60**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**1 180 726 334,51**	**95,59**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**1 180 726 334,51**	**95,59**
Assurance			**22 616 919,85**	**1,83**
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	3 200 000	3 334 422,87	0,27
ASS GENERALI 3.547% 15-01-34	EUR	5 900 000	6 022 660,24	0,49
ASS GENERALI 5.399% 20-04-33	EUR	7 000 000	7 742 344,63	0,62
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	5 900 000	5 517 492,11	0,45
Automobiles			**2 766 221,03**	**0,22**
VOLVO CAR AB 4.75% 08-05-30	EUR	2 700 000	2 766 221,03	0,22
Banques commerciales			**385 318 789,86**	**31,20**
BANCA POPOLARE DI SONDRIO 4.125% 04-06-30	EUR	3 200 000	3 461 513,90	0,28
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	8 200 000	8 804 282,22	0,71
BANCO BPM 4.875% 18-01-27 EMTN	EUR	6 200 000	6 553 467,21	0,53
BANCO DE BADELL 4.25% 13-09-30	EUR	2 000 000	2 159 432,26	0,17
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	7 300 000	8 118 377,56	0,66
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	9 400 000	10 204 160,57	0,83
BBVA 3.5% 26-03-31 EMTN	EUR	4 700 000	4 881 474,32	0,40
BBVA 4.375% 14-10-29 EMTN	EUR	6 200 000	6 807 483,20	0,55
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	5 700 000	6 184 499,25	0,50
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	2 950 000	2 930 660,84	0,24
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	1 950 000	1 914 726,31	0,16
BK IRELAND GROUP 3.625% 19-05-32	EUR	3 400 000	3 433 904,00	0,28
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	5 100 000	5 517 049,42	0,45
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	1 950 000	2 124 903,88	0,17
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	7 700 000	8 673 617,62	0,70
BNP PAR 0.5% 30-05-28 EMTN	EUR	2 900 000	2 789 083,09	0,23
BNP PAR 1.675% 30-06-27	USD	3 500 000	3 004 259,06	0,24
BPCE SFH 1.75% 27-05-32	EUR	3 900 000	3 620 782,80	0,29
BPCE SFH 3.125% 22-05-34	EUR	2 200 000	2 219 773,32	0,18
BPER BANCA 4.0% 22-05-31 EMTN	EUR	5 850 000	6 061 009,12	0,49
BPIFRANCE 2.125% 29-11-27 EMTN	EUR	8 700 000	8 793 619,75	0,71
BQ POSTALE HOME LOAN SFH 1.625% 12-05-30	EUR	4 100 000	3 912 284,88	0,32
BQ POSTALE HOME LOAN SFH 3.125% 29-01-34	EUR	1 600 000	1 630 589,44	0,13
CA 4.375% 27-11-33 EMTN	EUR	11 500 000	12 420 170,32	0,95
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	3 400 000	3 211 370,29	0,26
CAIXABANK 1.25% 18-06-31 EMTN	EUR	5 000 000	4 984 736,35	0,40
CAIXABANK 4.125% 09-02-32 EMTN	EUR	3 500 000	3 684 524,00	0,30
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	EUR	10 400 000	11 684 750,11	0,95
CASA ITALIA 3.5% 15-07-33 EMTN	EUR	3 200 000	3 389 280,16	0,27
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 3.625% 14-01-32	EUR	2 800 000	2 858 288,05	0,23

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 20-02-37	EUR	1 300 000	1 313 707,54	0,11
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	4 700 000	5 055 261,07	0,41
DANSKE BK 3.5% 26-05-33 EMTN	EUR	6 500 000	6 512 893,91	0,53
DANSKE BK 4.75% 21-06-30 EMTN	EUR	1 950 000	2 172 976,15	0,18
DE VOLKSBANK NV 4.125% 27-11-35	EUR	8 400 000	8 619 471,49	0,70
DNB BANK A 4.625% 01-11-29	EUR	5 650 000	6 120 156,30	0,50
EFG EUROBANK 4.0% 24-09-30	EUR	7 100 000	7 473 361,09	0,61
EUROF 0.15 10/10/34	EUR	2 700 000	2 085 513,66	0,17
EUROFIMA EUROPAEISCHE GESELLSCHAFT FUER 3.125% 09-11-31	EUR	6 000 000	6 263 997,24	0,51
ING GROEP NV 3.375% 19-11-32	EUR	5 700 000	5 817 873,78	0,47
ING GROEP NV 4.125% 24-08-33	EUR	9 400 000	9 900 769,55	0,80
INTE 4.75% 06-09-27 EMTN	EUR	5 050 000	5 464 483,98	0,44
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	6 150 000	6 686 474,68	0,54
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	EUR	3 000 000	3 157 364,89	0,26
INTE 6.5% 14-03-29 EMTN	GBP	9 350 000	11 584 203,05	0,94
JYSKE BANK DNK 4.875% 10-11-29	EUR	4 600 000	4 992 031,72	0,40
KBC GROUPE 3.75% 27-03-32 EMTN	EUR	1 800 000	1 867 136,90	0,15
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.0% 15-09-31	EUR	8 000 000	6 847 558,47	0,55
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 1.0% 01-10-26	USD	7 850 000	6 657 015,09	0,54
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 1.375% 07-06-32	EUR	4 000 000	3 743 187,33	0,30
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 14-02-33	EUR	4 900 000	4 970 629,12	0,40
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 15-05-30	EUR	7 500 000	7 646 964,13	0,62
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.875% 31-03-32	EUR	9 600 000	9 825 028,34	0,80
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 3.875% 28-10-27	GBP	2 200 000	2 656 319,56	0,22
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 4.25% 15-02-30	GBP	7 800 000	9 364 029,68	0,76
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 4.375% 28-02-34	USD	9 000 000	8 011 365,10	0,65
LANDWIRTSCHAFTLICHE RENTENBANK 3.25% 26-09-33	EUR	2 200 000	2 331 092,47	0,19
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 06-11-30	EUR	8 650 000	9 047 235,40	0,73
MBANK SPOLKA AKCYJNA 4.034% 27-09-30	EUR	5 000 000	5 165 682,96	0,42
MIZUHO FINANCIAL GROUP 3.46% 27-08-30	EUR	2 500 000	2 606 561,73	0,21
MUENCHENER HYPOTHEKENBANK EG 2.625% 03-02-31	EUR	4 000 000	4 046 641,36	0,33
MUENCHENER HYPOTHEKENBANK EG 3.0% 01-02-34	EUR	1 640 000	1 675 801,32	0,14
NATL BANK OF GREECE 3.5% 19-11-30	EUR	4 100 000	4 207 471,02	0,34
NATLENEDERLANDEN BANK NV 1.875% 17-05-32	EUR	3 000 000	2 819 708,52	0,23
NATWEST GROUP 3.673% 05-08-31	EUR	8 800 000	9 274 391,37	0,75
PIRAEUS BANK 4.625% 17-07-29	EUR	2 350 000	2 543 612,70	0,21
SG 3.625% 13-11-30	EUR	5 500 000	5 688 234,99	0,46
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.375% 19-03-30	EUR	5 200 000	5 317 382,28	0,43
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.625% 04-11-36	EUR	2 000 000	2 038 565,63	0,17
UNICREDIT 4.6% 14-02-30 EMTN	EUR	2 700 000	2 904 625,59	0,24
UNICREDIT BANK AUSTRIA AG 1.5% 24-05-28	EUR	4 500 000	4 393 023,25	0,36
UNICREDIT BANK AUSTRIA AG 2.875% 10-11-28	EUR	3 300 000	3 401 819,88	0,28
VGP 4.25% 29-01-31	EUR	7 000 000	7 013 092,27	0,57

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Biens de consommation durables			**6 931 522,20**	**0,56**
NE PROPERTY BV 2.0% 20-01-30	EUR	2 950 000	2 777 172,11	0,22
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	EUR	4 000 000	4 154 350,09	0,34
Composants automobiles			**5 251 464,16**	**0,43**
FORVIA 2.375% 15-06-29	EUR	1 650 000	1 536 750,99	0,12
VALEO 5.125% 20-05-31 EMTN	EUR	3 700 000	3 714 713,17	0,31
Crédit à la consommation			**3 191 703,22**	**0,26**
TOYOTA MOTOR CREDIT 2.15% 13-02-30	USD	4 000 000	3 191 703,22	0,26
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**12 657 893,17**	**1,02**
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.5% 04-04-28	EUR	3 100 000	3 194 916,02	0,26
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	8 250 000	9 462 977,15	0,76
Electricité			**70 501 721,01**	**5,71**
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 5.125% 23-04-31	EUR	5 000 000	5 419 955,96	0,44
EDF 1.0% 29-11-33 EMTN	EUR	7 000 000	5 737 745,01	0,46
EDF 3.625% 13-10-25	USD	4 150 000	3 661 588,92	0,30
EDF 4.375% 17-06-36 EMTN	EUR	3 800 000	4 115 150,45	0,33
EDF 4.75% 12-10-34 EMTN	EUR	5 000 000	5 578 860,64	0,45
EDP 4.5% 27-05-55 EMTN	EUR	7 400 000	7 356 263,52	0,60
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 21-07-31	EUR	2 500 000	2 575 652,77	0,21
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 4.125% 04-04-29	EUR	2 000 000	2 099 791,15	0,17
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.625% 18-01-33	EUR	8 400 000	8 716 839,28	0,71
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	1 200 000	1 208 670,01	0,10
ORSTED 4.125% 01-03-35 EMTN	EUR	3 800 000	3 937 175,35	0,32
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	7 300 000	7 769 095,29	0,63
RTE EDF TRANSPORT 3.5% 07-12-31	EUR	9 400 000	9 768 737,98	0,78
SSE 2.875% 01-08-29 EMTN	EUR	2 500 000	2 556 194,68	0,21
Emballage et conditionnement			**2 141 180,01**	**0,17**
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	2 000 000	2 141 180,01	0,17
Epargne et prêts hypothécaires			**5 553 253,72**	**0,45**
DEUTSCHE GENOSSENSCHAFTS 2.5% 31-08-29	EUR	1 350 000	1 361 405,40	0,11
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 3.75% 23-11-27	EUR	4 000 000	4 191 848,32	0,34
Equipement et services pour l'énergie			**9 136 448,63**	**0,74**
EUROGRID GMBH 1 3.075% 18-10-27	EUR	2 800 000	2 887 886,75	0,23
EUROGRID GMBH 1 3.915% 01-02-34	EUR	6 000 000	6 248 561,88	0,51
Equipements et instruments électroniques			**11 040 908,08**	**0,89**
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	4 800 000	4 691 531,13	0,38
IBERDROLA INTL BV 1.825% PERP	EUR	4 800 000	4 437 307,92	0,36
NIDEC 0.046% 30-03-26	EUR	1 950 000	1 912 069,03	0,15

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FPI de détail			**6 199 457,74**	**0,50**
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	6 100 000	6 199 457,74	0,50
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			**4 073 377,28**	**0,33**
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	4 000 000	4 073 377,28	0,33
Gestion immobilière et développement			**13 268 891,07**	**1,07**
AB SAGAX 4.0% 13-03-32 EMTN	EUR	3 600 000	3 677 445,95	0,30
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	4 830 000	5 129 637,98	0,41
KOJAMO OYJ 3.875% 12-03-32	EUR	4 500 000	4 461 807,14	0,36
Immobilier			**1 963 507,93**	**0,16**
SPAREBANKEN VEST BOLIGKREDITT 0.01% 28-06-27	EUR	2 050 000	1 963 507,93	0,16
Logiciels			**10 055 528,75**	**0,81**
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	2 500 000	2 442 081,08	0,20
EVONIK INDUSTRIES 2.25% 25-09-27	EUR	900 000	910 527,83	0,07
GENERAL MOTORS 5.4% 15-10-29	USD	7 500 000	6 702 919,84	0,54
Marchés de capitaux			**51 547 044,50**	**4,17**
ABN AMRO BK 4.0% 16-01-28 EMTN	EUR	2 900 000	3 053 020,20	0,25
ABN AMRO BK 4.25% 21-02-30	EUR	8 000 000	8 508 286,17	0,69
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	10 920 000	11 311 696,37	0,91
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	3 000 000	3 278 578,15	0,27
BANK OF NOVA SCOTIA 3.5% 17-04-29	EUR	3 500 000	3 587 320,63	0,29
BAWAG BK 3.125% 03-10-29 EMTN	EUR	4 200 000	4 327 945,99	0,35
CESKA SPORITELNA AS 5.737% 08-03-28	EUR	800 000	847 666,48	0,07
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 3.467% 05-09-29	EUR	3 470 000	3 639 128,90	0,29
INTL FINA COR 2.125% 07-04-26	USD	5 000 000	4 342 121,20	0,35
NORDEA BKP 4.125% 29-05-35	EUR	4 800 000	4 935 827,49	0,40
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	3 500 000	3 715 452,92	0,30
Papier et industrie du bois			**1 322 485,68**	**0,11**
UPM KYMMENE OY 3.375% 29-08-34	EUR	1 300 000	1 322 485,68	0,11
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**3 935 448,91**	**0,32**
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 3.0% 17-01-34	EUR	4 000 000	3 935 448,91	0,32
Services aux collectivités			**408 556 800,99**	**33,08**
A2A EX AEM 4.375% 03-02-34	EUR	4 000 000	4 296 451,10	0,35
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	5 100 000	5 440 288,53	0,44
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.55% 31-10-31	EUR	2 700 000	2 324 631,02	0,19
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.95% 30-04-27	EUR	7 100 000	6 948 243,34	0,56
AUCKLAND COUNCIL 3.0% 18-03-34	EUR	4 350 000	4 344 903,25	0,35
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 4.25% 21-06-34	AUD	4 500 000	2 618 232,72	0,21
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.85% 23-05-49	EUR	9 250 000	6 940 504,35	0,56
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.9% 23-05-29	EUR	10 000 000	10 284 711,64	0,83
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.0% 15-11-27	EUR	5 450 000	5 187 600,30	0,42

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.01% 15-11-30	EUR	9 000 000	7 886 115,35	0,64
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	2 950 000	2 180 992,14	0,18
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.05% 15-11-29	EUR	15 900 000	14 378 631,84	1,16
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.625% 04-09-34	EUR	4 550 000	4 560 920,19	0,37
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.75% 16-01-34	EUR	3 250 000	3 277 988,45	0,27
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 3.125% 15-05-37	EUR	3 134 000	3 179 187,30	0,26
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	10 000 000	8 995 663,70	0,73
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.75% 22-04-39	EUR	6 500 000	6 100 627,09	0,49
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	EUR	5 000 000	5 026 842,12	0,41
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	8 050 000	6 992 749,94	0,57
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 29-01-40	EUR	3 500 000	2 452 708,42	0,20
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 25-01-50	USD	5 600 000	3 489 426,61	0,28
COMUNIDAD MADRID 2.822% 31-10-29	EUR	8 150 000	8 407 731,36	0,68
COMUNIDAD MADRID 3.362% 31-10-28	EUR	7 600 000	8 014 922,94	0,65
DEXIA MUN 3.125% 16-11-27 EMTN	EUR	1 700 000	1 762 713,35	0,14
DEXIA MUN 3.25% 17-04-35 EMTN	EUR	2 600 000	2 626 295,79	0,21
EDP FIN 1.71% 24-01-28	USD	3 900 000	3 203 022,51	0,26
EIB 0 1/2 11/13/37	EUR	10 850 000	7 954 712,32	0,64
ENGIE 1.75% 27-03-28 EMTN	EUR	2 200 000	2 160 325,25	0,17
ENGIE 1.875% PERP	EUR	11 500 000	10 315 285,23	0,84
EON SE 3.75% 01-03-29 EMTN	EUR	4 000 000	4 199 884,41	0,34
EON SE 3.875% 12-01-35 EMTN	EUR	4 000 000	4 188 262,02	0,34
EUROFIMA EUROPEAN COMPANY FOR THE FINANC 2.875% 31-01-35	EUR	1 892 000	1 879 827,33	0,15
EUROFIMA EUROPEAN COMPANY FOR THE FINANC 3.375% 21-05-40	EUR	2 400 000	2 401 599,07	0,19
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	EUR	7 720 000	5 702 650,32	0,46
EUROPEAN UNION 1.25% 04-02-43	EUR	5 000 000	3 544 116,78	0,29
EUROPEAN UNION 2.625% 04-02-48	EUR	9 975 000	8 532 520,72	0,69
EUROPEAN UNION 2.75% 04-02-33	EUR	24 600 000	24 864 434,84	2,00
EUROPEAN UNION 3.25% 04-02-50	EUR	9 710 000	9 144 972,44	0,74
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	EUR	15 200 000	8 784 974,30	0,71
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-06-49	EUR	2 150 000	1 950 959,48	0,16
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 05-06-35	EUR	2 200 000	1 744 319,12	0,14
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 4.875% 22-03-40	EUR	2 500 000	2 450 860,96	0,20
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.5% 16-05-35	EUR	4 300 000	4 320 176,09	0,35
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 18-07-34	EUR	5 300 000	5 575 421,23	0,45
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.871% PERP	EUR	6 200 000	6 491 859,39	0,53
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	4 800 000	5 176 703,70	0,42
ILEDEFRANCE MOBILITES 3.45% 25-06-49	EUR	3 300 000	3 161 655,64	0,26
ILEDEFRANCE MOBILITES 3.5% 04-10-39	EUR	1 500 000	1 509 602,88	0,12
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	6 000 000	5 703 780,00	0,46
IRELAND GOVERNMENT BOND 3.0% 18-10-43	EUR	3 350 000	3 317 055,96	0,27
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	23 000 000	24 401 704,84	1,98
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	EUR	16 964 000	18 187 838,78	1,47
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.05% 30-10-37	EUR	7 000 000	7 312 932,70	0,59

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 30-04-46	EUR	7 939 000	8 026 546,46	0,65
NOUVELLEZELANDE 4.25% 15-05-34	NZD	4 500 000	2 330 820,70	0,19
QUEBEC MONTREAL 2.1% 27-05-31	CAD	4 000 000	2 408 664,73	0,20
QUEBEC MONTREAL 3.65% 20-05-32	CAD	8 000 000	5 206 774,80	0,42
REGION WALLONNE 3.75% 22-04-39	EUR	5 400 000	5 452 942,19	0,44
SOCIE TE DES GRANDS PROJETS 0.0% 25-11-30	EUR	6 000 000	5 192 820,00	0,42
SOCIETE DES GRANDS PROJETS 3.5% 25-06-49	EUR	1 600 000	1 575 824,69	0,13
SOCIETE DU GRAND PARIS 3.5% 25-05-43	EUR	3 300 000	3 189 431,69	0,26
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	31 500 000	21 283 737,43	1,72
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.4% 28-05-31	EUR	4 700 000	4 079 703,01	0,33
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.675% 24-11-36	EUR	4 300 000	3 195 988,84	0,26
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 3.05% 03-02-33	EUR	2 400 000	2 420 455,56	0,20
TISSEO VOYAGEURS EPIC 4.0% 08-04-39	EUR	1 400 000	1 420 935,08	0,12
UNITED KINGDOM GILT 1.5% 31-07-53	GBP	22 000 000	11 809 230,46	0,96
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	EUR	5 000 000	5 062 384,20	0,41
Services de télécommunication diversifiés			**18 966 899,59**	**1,54**
ILIAD 4.25% 15-12-29	EUR	2 600 000	2 702 558,95	0,22
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	EUR	1 600 000	1 719 258,69	0,14
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	3 000 000	2 939 912,00	0,24
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	2 600 000	2 772 949,88	0,22
VERIZON COMMUNICATION 3.875% 08-02-29	USD	10 100 000	8 832 220,07	0,72
Services financiers diversifiés			**72 034 053,28**	**5,83**
AAREAL BK 0.75% 18-04-28	EUR	1 800 000	1 692 026,73	0,14
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	2 000 000	2 055 652,79	0,17
ACEF HOLDING SCA 1.25% 26-04-30	EUR	1 950 000	1 755 661,19	0,14
AIR LIQ FIN 3.375% 29-05-34	EUR	5 000 000	5 116 903,11	0,41
AIR LIQ FIN 3.5% 21-03-35 EMTN	EUR	5 700 000	5 880 196,03	0,48
BANCO DE CREDITO SOCIAL 7.5% 14-09-29	EUR	3 500 000	4 159 572,71	0,34
CA HOME LOAN 3.0% 09-07-32	EUR	1 600 000	1 622 987,13	0,13
CASSA DEP 3.875% 13-02-29	EUR	4 100 000	4 335 231,04	0,35
Instituto De Credito Oficial 2.8% 30-04-32	EUR	7 500 000	7 525 576,03	0,64
Instituto De Credito Oficial 3.05% 30-04-31	EUR	2 450 000	2 515 566,53	0,20
INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 3.05% 31-10-27	EUR	2 300 000	2 394 142,47	0,19
KBN 2.625% 05-11-31 EMTN	EUR	2 700 000	2 735 437,68	0,22
NORDISKA INVESTERINGSBANKEN NOR INV BK 2.375% 11-09-29	EUR	2 200 000	2 240 846,86	0,18
NORDISKA INVESTERINGSBANKEN NOR INV BK 2.5% 30-01-30	EUR	2 600 000	2 634 458,28	0,21
NORDISKA INVESTERINGSBANKEN NOR INV BK 2.625% 24-01-31	EUR	4 300 000	4 363 603,08	0,35
NRW BANK EX LANDESBANK NORDRHEINWESTF 0.0% 15-10-29	EUR	1 300 000	1 169 610,22	0,09
NRW BANK EX LANDESBANK NORDRHEINWESTF 0.625% 02-02-29	EUR	3 050 000	2 871 415,81	0,23
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL ZCP 23-11-28	EUR	6 500 000	5 986 045,00	0,48
SOR BOLIGKREDITT AS 2.625% 18-02-31	EUR	3 000 000	3 022 773,45	0,24
SWEDEN GOVERNMENT INTL BOND 0.125% 09-09-30	SEK	49 340 000	4 109 741,68	0,33
TENNET HOLDING BV 4.875% PERP	EUR	3 740 000	3 846 605,46	0,31

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**15 642 387,81**	**1,27**
ICADE PROMOTION 4.375% 22-05-35	EUR	5 000 000	5 020 755,46	0,41
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI 3.25% 22-01-30	EUR	900 000	914 921,97	0,07
PROLOGIS INTL FUND II 3.125% 01-06-31	EUR	2 000 000	2 038 222,46	0,17
UNIBAIL RODAMCO SE 3.5% 11-09-29	EUR	5 900 000	6 134 232,54	0,50
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	1 500 000	1 534 255,38	0,12
Transport routier et ferroviaire			**36 052 426,04**	**2,92**
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	2 500 000	2 297 509,08	0,19
RATP 0.875% 25-05-27 EMTN	EUR	4 900 000	4 781 125,33	0,39
SNCF EPIC 0.625% 17-04-30 EMTN	EUR	9 800 000	8 911 887,75	0,71
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	7 300 000	5 508 052,50	0,45
SNCF RESEAU 1.875% 30-03-34	EUR	5 400 000	4 839 823,23	0,39
SNCF RESEAU 2.25% 20-12-47	EUR	2 100 000	1 564 310,28	0,13
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	4 300 000	4 473 263,49	0,36
SOCIETE NATLE SNCF 3.375% 25-05-33	EUR	3 600 000	3 676 454,38	0,30
TITRES D'OPC			**24 067 068,70**	**1,95**
OPCVM			**24 067 068,70**	**1,95**
Gestion collective			**24 067 068,70**	**1,95**
AF IMP EU COR SHRT TRM GREEN BD OR EUR C	EUR	350	11 860 145,50	0,96
AMUNDI RESP INV - IMPACT EURO CORP GREEN BOND I2 C	EUR	1 200	12 206 923,20	0,99
Total			**1 204 793 403,21**	**97,54**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/AUD/20250612	48 507,41		EUR	3 617 348,93	AUD	-3 568 841,52
A/EUR/CAD/20250612		-64 227,39	EUR	8 242 614,35	CAD	-8 306 841,74
A/EUR/GBP/20250612		-972,61	EUR	652 350,43	GBP	-653 323,04
A/EUR/GBP/20250612		-24 519,00	EUR	1 198 976,87	GBP	-1 223 495,87
A/EUR/GBP/20250612		-257 918,62	EUR	37 587 303,21	GBP	-37 845 221,83
A/EUR/GBP/20250612		-1 260,83	EUR	675 819,41	GBP	-677 080,24
A/EUR/NZD/20250612		-17 356,11	EUR	2 328 720,94	NZD	-2 346 077,05
A/EUR/SEK/20250612		-12 368,33	EUR	4 125 142,20	SEK	-4 137 510,53
A/EUR/USD/20250612	25 305,17		EUR	1 276 130,98	USD	-1 250 825,81
A/EUR/USD/20250612	1 796 752,74		EUR	52 772 308,78	USD	-50 975 556,04
A/EUR/USD/20250612	227 687,97		EUR	9 476 752,05	USD	-9 249 064,08
A/EUR/USD/20250612	1 401,55		EUR	776 561,21	USD	-775 159,66
A/EUR/USD/20250612	57 265,36		EUR	2 188 954,42	USD	-2 131 689,06
A/EUR/USD/20250612	25 397,79		EUR	756 514,28	USD	-731 116,49
V/EUR/GBP/20250612	14 560,27		GBP	748 351,84	EUR	-733 791,57
V/EUR/GBP/20250612		-3 255,90	GBP	1 211 617,27	EUR	-1 214 873,17
V/EUR/NZD/20250612		-460,60	NZD	50 290,82	EUR	-50 751,42
V/EUR/USD/20250612		-2 004,33	USD	889 671,88	EUR	-891 676,21
V/EUR/USD/20250612	6 392,38		USD	1 118 003,79	EUR	-1 111 611,41
V/EUR/USD/20250612		-95 772,23	USD	2 713 058,80	EUR	-2 808 831,03
V/EUR/USD/20250612		-79 916,48	USD	1 761 726,49	EUR	-1 841 642,97
V/EUR/USD/20250612		-25 048,59	USD	916 097,78	EUR	-941 146,37
Total	**2 203 270,64**	**-585 081,02**		**135 084 316,73**		**-133 466 127,11**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
AUST 10Y BOND 0625	218	203 778,50		14 104 893,50
CBOT USUL 30A 0925	94	69 863,47		9 610 107,91
EURO BOBL 0625	-1 050		-813 140,00	-125 097 000,00
EURO BTP 0625	199	201 250,00		24 108 850,00
EURO BUND 0625	-503		-416 280,00	-65 998 630,00
EURO-OAT 0625	-120		-549 600,00	-15 090 000,00
EURO SCHATZ 0625	2 834	614 955,00		304 215 730,00
FV CBOT UST 5 0925	297	77 667,37		28 303 622,55
LONG GILT FUT 0925	547	397 481,74		59 439 995,25
MSE CANADA 10 0925	213	184 220,64		16 690 390,16
TU CBOT UST 2 0925	529	47 545,97		96 661 032,81
US 10YR NOTE 0925	357	198 999,39		34 827 350,80
US 10Y ULT 0925	117	43 478,86		11 599 193,46
XEUR FGBX BUX 0625	104	95 400,00		12 644 320,00
Sous-total 1.		**2 134 640,94**	**-1 779 020,00**	**406 019 856,44**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
Sous-total 4.				
Total		**2 134 640,94**	**-1 779 020,00**	**406 019 856,44**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/USD/EUR/250616		-3 282,72	USD	206 712,31	EUR	-209 995,03	FR0013521168 FR0013521176 FR0014001O52
G2/A/USD/EUR/250616		-14,65	USD	922,29	EUR	-936,94	FR0013521168 FR0013521176 FR0014001O52
G2/A/USD/EUR/250616		-1,30	USD	81,33	EUR	-82,63	FR0013521168 FR0013521176 FR0014001O52
G4/A/GBP/EUR/250616	1,08		GBP	1 083,43	EUR	-1 082,35	FR0014003QQ0
G5/A/CHF/EUR/250616	5,23		CHF	870,09	EUR	-864,86	FR0014003QR8
Total	**6,31**	**-3 298,67**		**209 669,45**		**-212 961,81**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 204 793 403,21
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	1 618 189,62
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	355 620,94
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-3 292,36
Autres actifs (+)	43 429 244,12
Autres passifs (-)	-15 034 005,51
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**1 235 159 160,02**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C	EUR	1 836 117,081	95,1589
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C	EUR	52 431,165	9 706,5859
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C	EUR	14 095,153	930,3676
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C	CHF	1,000	821,1398
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C	GBP	1,000	921,4048
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C	USD	1,111	951,7707
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C	EUR	1 176 539,013	88,0477
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C	EUR	127 459,541	87,9988
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C	EUR	481,500	86,6938
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D	EUR	325 616,531	85,4263
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C	EUR	1 740 103,822	90,8996
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C	EUR	1,000	87,1300
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C	USD	1,000	93,2381
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C	EUR	46 798,350	9,6767
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D	EUR	1 050 634,203	89,6864
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C	EUR	1,000	89,1000
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D	EUR	1,000	85,4200
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C	EUR	10 048,192	11 024,2730
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C	EUR	1,000	110,5500
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C	EUR	67 150,890	96,2205
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D	EUR	2 749,000	106,1083
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C	USD	2 481,000	95,0062
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C	EUR	286 380,168	87,7703

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS

COMPTES ANNUELS
31/05/2024

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le RESULTAT NET de **23 042 968,35 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **23 314 973,96 EUROS**.

Nous vous proposons de répartir les sommes distribuables de la façon suivante :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D
- allouer un dividende net de 1,83 EUROS par action, soit un total de 602 443,28 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 3 274,05 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D
- allouer un dividende net de 1,66 EUROS par action, soit un total de 1 913 434,22 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 7 154,38 EUROS.

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D
- allouer un dividende net de 1,40 EUROS par action, soit un total de 1,40 EUROS ;

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D
- allouer un dividende net de 1,75 EUROS par action, soit un total de 10 386,25 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 41,11 EUROS.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

6 311 465,63 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C
6 640 919,08 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C
301 192,23 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C
15,33 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C
18,77 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C
16,45 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C
1 939 478,43 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C
227 883,36 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C
1 307,23 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C
1 859 226,28 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C
1,18 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C
1,13 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C
1 425 865,05 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C
1,77 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C
1 689 122,35 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C
2,21 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C
109 105,39 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C
1 512,06 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C
276 829,07 EUROS pour l'action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : -23 270 201,66 EUROS et se décompose comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C : Capitalisation : -6 478 537,36 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C : Capitalisation : -5 953 790,86 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C : Capitalisation : -314 861,98 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C : Capitalisation : -39,66 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C : Capitalisation : 7,56 EUROS

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C : Capitalisation : 9,27 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C : Capitalisation : -2 014 413,40 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C : Capitalisation : -192 504,31 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C : Capitalisation : -1 866,76 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D : Capitalisation : -511 324,62 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C : Capitalisation : -2 752 272,67 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C : Capitalisation : -1,50 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C : Capitalisation : 0,84 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C : Capitalisation : -1 291 545,66 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D : Capitalisation : -1 882 103,24 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C : Capitalisation : -1,52 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D : Capitalisation : -1,48 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C : Capitalisation : -1 453 732,26 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C : Capitalisation : -1,85 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C : Capitalisation : -121 692,59 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D : Capitalisation : -11 462,03 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C : Capitalisation : 895,92 EUROS
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C : Capitalisation : -290 961,50 EUROS

Le dividende sera décomposé comme suit :

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D	Net
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,67
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,16
Revenus non déclarables et non imposables	0,00
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00
Total	**1,83**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D	Net
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,66
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Revenus non déclarables et non imposables	0,00
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00
Total	**1,66**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D	Net
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,24
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,16
Revenus non déclarables et non imposables	0,00
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00
Total	**1,40**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D	Net
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,75
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Revenus non déclarables et non imposables	0,00
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00
Total	**1,75**

BILAN ACTIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**1 236 062 157,49**	**1 062 349 922,70**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**1 221 096 129,53**	**1 048 553 396,32**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 221 096 129,53	1 048 553 396,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**11 259 923,50**	**10 705 936,50**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	11 259 923,50	10 705 936,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**3 706 104,46**	**3 090 589,88**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 706 104,46	3 090 589,88
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**175 487 909,81**	**145 225 757,77**
Opérations de change à terme de devises	165 292 567,12	132 097 285,38
Autres	10 195 342,69	13 128 472,39
COMPTES FINANCIERS	**8 989 512,94**	**55 138 172,40**
Liquidités	8 989 512,94	55 138 172,40
TOTAL DE L'ACTIF	**1 420 539 580,24**	**1 262 713 852,87**

BILAN PASSIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 243 880 795,25	1 213 020 349,06
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	5 723,73	9 692,19
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-23 270 201,66	-107 863 463,56
Résultat de l'exercice (a,b)	23 314 973,96	8 927 590,05
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**1 243 931 291,28**	**1 114 094 167,74**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**3 706 101,38**	**3 090 591,88**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	3 706 101,38	3 090 591,88
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 706 101,38	3 090 591,88
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**172 902 183,48**	**145 529 089,48**
Opérations de change à terme de devises	165 984 505,35	135 191 764,20
Autres	6 917 678,13	10 337 325,28
COMPTES FINANCIERS	**4,10**	**3,77**
Concours bancaires courants	4,10	3,77
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**1 420 539 580,24**	**1 262 713 852,87**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0623	0,00	32 742 200,00
XEUR FBTP BTP 0623	0,00	3 826 680,00
XEUR FOAT EUR 0623	0,00	7 571 320,00
EURO BOBL 0623	0,00	86 596 620,00
FGBL BUND 10A 0623	0,00	13 060 800,00
XEUR FGBX BUX 0623	0,00	6 102 800,00
EURO BUND 0624	130 374 720,00	0,00
EURO-OAT 0624	14 594 580,00	0,00
EURO BOBL 0924	11 308 220,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
MSE CANADA 10 0923	0,00	18 092 012,56
LIFFE LG GILT 0923	0,00	30 830 574,29
TU CBOT UST 2 0923	0,00	80 315 636,43
US 10YR NOTE 0923	0,00	63 241 810,10
CBOT USUL 30A 0923	0,00	14 379 514,12
LIFFE LG GILT 0924	38 295 291,15	0,00
CBOT USUL 30A 0924	6 992 561,72	0,00
TU CBOT UST 2 0924	131 724 017,82	0,00
US 10YR NOTE 0924	56 222 408,70	0,00
MSE CANADA 10 0924	15 906 365,73	0,00
EURO SCHATZ 0924	341 819 520,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 653 043,13	676 572,82
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	449,28
Produits sur obligations et valeurs assimilées	25 726 749,94	9 292 859,02
Produits sur titres de créances	197 300,80	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	28 451,42	6 085,59
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**27 605 545,29**	**9 975 966,71**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	20 391,73	23 243,18
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,22	86 682,72
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**20 391,95**	**109 925,90**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**27 585 153,34**	**9 866 040,81**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 542 184,99	2 663 547,71
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**23 042 968,35**	**7 202 493,10**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	272 005,91	1 725 097,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,30	0,30
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**23 314 973,96**	**8 927 590,05**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0013275252 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.

FR0013521176 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C : Taux de frais

maximum de 0.90% TTC.
FR0013521168 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.
FR0013521150 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C : Taux de frais maximum de 0.30% TTC.
FR0013411741 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.
FR0013188737 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C : Taux de frais maximum de 0.30% TTC.
FR0013188729 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.
FR0013332160 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C : Taux de frais maximum de 0.90% TTC.
FR0013275245 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C : Taux de frais maximum de 0.30% TTC.
FR0013188745 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.
FR0013526134 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C : Taux de frais maximum de 0.10% TTC.
FR00140020P7 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D : Taux de frais maximum de 0.10% TTC.
FR0014001O45 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.
FR0014001O52 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.
FR0014001O37 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.
FR0014001O29 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.
FR0014003QQ0 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC
FR0014003QR8 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC
FR0014003QP2 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C : Taux de frais maximum de 0,60% TTC
FR0014005UB9 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.
FR001400CLZ9 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D : Taux de frais maximum de 0,90% TTC
FR001400CWW3 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC
FR001400CWV5 - Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C : Taux de frais maximum de 0,30% TTC

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.
En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au

cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C	Capitalisation	Capitalisation

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C	Capitalisation	Capitalisation

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C	Capitalisation	Capitalisation
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**1 114 094 167,74**	**766 077 706,80**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	498 479 343,79	839 887 840,23
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-403 578 667,44	-434 267 809,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 613 435,50	1 311 716,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-16 211 661,04	-59 899 317,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	13 892 221,47	32 313 639,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-25 130 957,30	-52 898 054,48
Frais de transactions	-883 564,93	-876 689,54
Différences de change	14 121,32	1 632 090,64
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	31 491 901,22	6 361 360,40
Différence d'estimation exercice N	*-31 339 976,93*	*-62 831 878,15*
Différence d'estimation exercice N-1	*62 831 878,15*	*69 193 238,55*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 097 318,74	7 692 394,21
Différence d'estimation exercice N	*2 657 218,62*	*-440 100,12*
Différence d'estimation exercice N-1	*440 100,12*	*8 132 494,33*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-989 335,84	-443 201,88
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	23 042 968,35	7 202 493,10
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-0,30	-0,30
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**1 243 931 291,28**	**1 114 094 167,74**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 221 096 129,53	98,16
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**1 221 096 129,53**	**98,16**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	156 277 520,00	12,56
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**156 277 520,00**	**12,56**
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	590 960 165,12	47,51
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**590 960 165,12**	**47,51**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 221 096 129,53	98,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 989 512,94	0,72
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,10	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	156 277 520,00	12,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	590 960 165,12	47,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	26 078 141,83	2,10	82 335 877,16	6,62	223 916 286,62	18,00	888 765 823,92	71,45
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 989 512,94	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 308 220,00	0,91	144 969 300,00	11,65
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	473 543 537,82	38,07	0,00	0,00	117 416 627,30	9,44

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CAD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	96 985 356,02	7,80	34 210 893,78	2,75	2 349 088,88	0,19	5 085 781,27	0,41
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	8 029 471,81	0,65	4 084 499,70	0,33	456 077,17	0,04	828,00	0,00
Comptes financiers	868 972,53	0,07	756 194,85	0,06	398 041,77	0,03	115 383,87	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	111 366 985,98	8,95	39 805 312,85	3,20	4 047 757,42	0,33	3 638 822,16	0,29
Comptes financiers	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,87	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	194 938 988,24	15,67	38 295 291,15	3,08	15 906 365,73	1,28	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	7 046 860,07
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	158 245 707,05
	Ventes à règlement différé	1 018 430,68
	Dépôts de garantie en espèces	8 006 912,01
	Collatéraux	1 170 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**175 487 909,81**
DETTES		
	Vente à terme de devise	158 858 878,41
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	7 125 626,94
	Achats à règlement différé	5 876 518,00
	Frais de gestion fixe	627 713,13
	Autres dettes	413 447,00
TOTAL DES DETTES		**172 902 183,48**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**2 585 726,33**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C		
Actions souscrites durant l'exercice	2 843 879,976	254 756 420,68
Actions rachetées durant l'exercice	-1 638 259,194	-147 474 057,54
Solde net des souscriptions/rachats	1 205 620,782	107 282 363,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 821 023,731	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C		
Actions souscrites durant l'exercice	5 842,653	52 790 940,82
Actions rachetées durant l'exercice	-10 532,119	-94 684 697,76
Solde net des souscriptions/rachats	-4 689,466	-41 893 756,94
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	34 592,740	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C		
Actions souscrites durant l'exercice	5 278,987	4 515 156,81
Actions rachetées durant l'exercice	-38 381,906	-32 876 029,01
Solde net des souscriptions/rachats	-33 102,919	-28 360 872,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	18 992,928	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,222	183,18
Actions rachetées durant l'exercice	-0,111	-91,41
Solde net des souscriptions/rachats	0,111	91,77
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,111	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C		
Actions souscrites durant l'exercice	333 809,411	27 198 052,12
Actions rachetées durant l'exercice	-515 542,370	-42 886 346,90
Solde net des souscriptions/rachats	-181 732,959	-15 688 294,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 283 645,535	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C		
Actions souscrites durant l'exercice	35 089,861	2 869 466,10
Actions rachetées durant l'exercice	-10 632,525	-863 012,72
Solde net des souscriptions/rachats	24 457,336	2 006 453,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	123 659,476	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C		
Actions souscrites durant l'exercice	1 011,000	84 372,98
Actions rachetées durant l'exercice	-7,000	-579,90
Solde net des souscriptions/rachats	1 004,000	83 793,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 200,500	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D		
Actions souscrites durant l'exercice	44 851,574	3 592 058,59
Actions rachetées durant l'exercice	-59 963,684	-4 874 736,93
Solde net des souscriptions/rachats	-15 112,110	-1 282 678,34
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	329 203,976	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C		
Actions souscrites durant l'exercice	635 619,865	54 929 657,44
Actions rachetées durant l'exercice	-133 663,015	-11 423 821,71
Solde net des souscriptions/rachats	501 956,850	43 505 835,73
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 684 613,169	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C		
Actions souscrites durant l'exercice	638 872,579	5 754 034,47
Actions rachetées durant l'exercice	-2 028 824,000	-18 379 829,51
Solde net des souscriptions/rachats	-1 389 951,421	-12 625 795,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 522 440,579	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D		
Actions souscrites durant l'exercice	614 372,510	52 955 341,01
Actions rachetées durant l'exercice	-369 100,494	-32 009 180,80
Solde net des souscriptions/rachats	245 272,016	20 946 160,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 152 671,216	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C		
Actions souscrites durant l'exercice	1 244,733	12 629 992,50
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 244,733	12 629 992,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 444,788	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C		
Actions souscrites durant l'exercice	167 987,529	14 948 052,76
Actions rachetées durant l'exercice	-182 625,817	-16 865 268,16
Solde net des souscriptions/rachats	-14 638,288	-1 917 215,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	70 819,520	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D		
Actions souscrites durant l'exercice	1 642,000	166 229,00
Actions rachetées durant l'exercice	-2 646,000	-269 310,69
Solde net des souscriptions/rachats	-1 004,000	-103 081,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 935,000	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C		
Actions souscrites durant l'exercice	606,000	49 797,87
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	606,000	49 797,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 097,000	
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C		
Actions souscrites durant l'exercice	134 270,394	11 239 587,46
Actions rachetées durant l'exercice	-11 707,549	-971 704,40
Solde net des souscriptions/rachats	122 562,845	10 267 883,06
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	185 921,146	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 382 495,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	573 708,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,18
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	118 470,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,48
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,39
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	586 785,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 374,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	353,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,99
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	13 003,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 205 088,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	148 614,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	315 722,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,36
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	66 750,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	84 773,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,58
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 805,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	377,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	37 847,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2024
Actions			0,00
Obligations			18 000 453,17
	FR001400M4O2	CA 4.375% 27-11-33 EMTN	18 000 453,17
TCN			0,00
OPC			11 259 923,50
	LU0945151495	AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND OR EUR C	11 259 923,50
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**29 260 376,67**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versé au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaires
Acomptes	22/01/2024	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D	0,15	0,15	0,00	0,00
Acomptes	22/04/2024	AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D	0,15	0,15	0,00	0,00
Total acomptes			0,30	0,30	0,00	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	5 723,73	9 692,19
Résultat avant acompte(s)	23 314 974,26	8 927 590,35
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,30	0,30
Total	**23 320 697,69**	**8 937 282,24**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 311 465,63	1 719 472,85
Total	**6 311 465,63**	**1 719 472,85**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 640 919,08	3 475 041,54
Total	**6 640 919,08**	**3 475 041,54**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	301 192,23	316 387,46
Total	**301 192,23**	**316 387,46**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	15,33	5,86
Total	**15,33**	**5,86**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	18,77	7,31
Total	**18,77**	**7,31**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	16,45	5,67
Total	**16,45**	**5,67**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 939 478,43	854 303,81
Total	**1 939 478,43**	**854 303,81**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	227 883,36	89 511,77
Total	**227 883,36**	**89 511,77**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 307,23	64,52
Total	**1 307,23**	**64,52**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D		
Affectation		
Distribution	602 443,28	313 327,64
Report à nouveau de l'exercice	3 274,05	2 177,16
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**605 717,33**	**315 504,80**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	329 203,976	344 316,086
Distribution unitaire	1,83	0,91
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**0,00**	**0,00**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 859 226,28	188 019,23
Total	**1 859 226,28**	**188 019,23**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,18	0,36
Total	**1,18**	**0,36**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,13	0,28
Total	**1,13**	**0,28**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 425 865,05	775 757,34
Total	**1 425 865,05**	**775 757,34**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D		
Affectation		
Distribution	1 913 434,22	644 253,43
Report à nouveau de l'exercice	7 154,38	2 857,81
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**1 920 588,60**	**647 111,24**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 152 671,216	907 399,200
Distribution unitaire	1,66	0,71
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**0,00**	**0,00**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,77	0,85
Total	**1,77**	**0,85**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D		
Affectation		
Distribution	1,40	0,40
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**1,40**	**0,40**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	1,40	0,40
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**0,00**	**0,00**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 689 122,35	470 214,48
Total	**1 689 122,35**	**470 214,48**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2,21	0,79
Total	**2,21**	**0,79**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	109 105,39	45 926,64
Total	**109 105,39**	**45 926,64**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D		
Affectation		
Distribution	10 386,25	3 885,84
Report à nouveau de l'exercice	41,11	13,61
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**10 427,36**	**3 899,45**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	5 935,000	6 939,000
Distribution unitaire	1,75	0,56
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**0,00**	**0,00**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 512,06	237,69
Total	**1 512,06**	**237,69**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	276 829,07	35 807,90
Total	**276 829,07**	**35 807,90**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-23 270 201,66	-107 863 463,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-23 270 201,66**	**-107 863 463,56**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 478 537,36	-23 160 307,36
Total	**-6 478 537,36**	**-23 160 307,36**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 953 790,86	-35 203 163,09
Total	**-5 953 790,86**	**-35 203 163,09**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-314 861,98	-4 512 831,83
Total	**-314 861,98**	**-4 512 831,83**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-39,66	-35,36
Total	**-39,66**	**-35,36**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	7,56	-106,47
Total	**7,56**	**-106,47**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	9,27	-96,07
Total	**9,27**	**-96,07**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 014 413,40	-12 014 285,07
Total	**-2 014 413,40**	**-12 014 285,07**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-192 504,31	-802 887,87
Total	**-192 504,31**	**-802 887,87**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 866,76	-1 595,58
Total	**-1 866,76**	**-1 595,58**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-511 324,62	-2 817 471,14
Total	**-511 324,62**	**-2 817 471,14**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 752 272,67	-10 160 653,03
Total	**-2 752 272,67**	**-10 160 653,03**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1,50	-8,08
Total	**-1,50**	**-8,08**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,84	-9,40
Total	**0,84**	**-9,40**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 291 545,66	-7 969 367,13
Total	**-1 291 545,66**	**-7 969 367,13**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 882 103,24	-7 803 991,88
Total	**-1 882 103,24**	**-7 803 991,88**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1,52	-8,17
Total	**-1,52**	**-8,17**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1,48	-8,13
Total	**-1,48**	**-8,13**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 453 732,26	-2 102 077,29
Total	**-1 453 732,26**	**-2 102 077,29**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1,85	-3,32
Total	**-1,85**	**-3,32**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-121 692,59	-768 310,26
Total	**-121 692,59**	**-768 310,26**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-11 462,03	-23 351,45
Total	**-11 462,03**	**-23 351,45**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	895,92	-4 740,50
Total	**895,92**	**-4 740,50**

	31/05/2024	31/05/2023
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-290 961,50	-518 155,08
Total	**-290 961,50**	**-518 155,08**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Actif net Global en EUR	**384 834 999,30**	**746 233 400,33**	**766 077 706,80**	**1 114 094 167,74**	**1 243 931 291,28**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C en EUR					
Actif net	112 372 093,87	201 686 833,90	205 354 638,01	230 168 023,75	346 344 735,24
Nombre de titres	1 058 996,462	1 865 817,754	2 163 735,125	2 615 402,949	3 821 023,731
Valeur liquidative unitaire	106,1118	108,0956	94,9074	88,0048	90,6418
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,15	1,95	-4,23	-8,85	-1,69
Capitalisation unitaire sur résultat	0,81	0,69	0,59	0,65	1,65
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C en EUR					
Actif net	73 989 442,97	252 172 935,05	271 503 407,71	350 494 374,70	318 754 880,94
Nombre de titres	6 924,951	23 120,037	28 284,629	39 282,206	34 592,740
Valeur liquidative unitaire	10 684,4716	10 907,1164	9 598,9736	8 922,4717	9 214,5022
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	116,27	196,77	-428,62	-896,16	-172,11
Capitalisation unitaire sur résultat	99,68	92,23	84,94	88,46	191,97
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C en EUR					
Actif net	57 746 366,98	66 862 327,90	43 418 135,84	44 834 921,82	16 829 921,24
Nombre de titres	55 582,149	63 199,711	46 761,281	52 095,847	18 992,928
Valeur liquidative unitaire	1 038,9372	1 057,9530	928,5061	860,6237	886,1151
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,31	19,13	-41,47	-86,62	-16,57
Capitalisation unitaire sur résultat	7,55	6,30	5,37	6,07	15,85

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C en CHF					
Actif net en CHF	0,00	0,00	872,669	799,326	803,194
Nombre de titres	0,00	0,00	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	0,00	0,00	872,6685	799,3259	803,1943
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	6,89	-35,36	-39,66
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	4,88	5,86	15,33
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I GBP-C en GBP					
Actif net en GBP	0,00	0,00	879,843	827,151	863,641
Nombre de titres	0,00	0,00	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en GBP	0,00	0,00	879,8427	827,1511	863,6407
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	-21,45	-106,47	7,56
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	6,45	7,31	18,77
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C en USD					
Actif net en USD	0,00	1 011,144	891,676	851,281	989,991
Nombre de titres	0,00	1,000	1,000	1,000	1,111
Valeur liquidative unitaire en USD	0,00	1 011,1438	891,6764	851,2809	891,0811
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	6,20	105,43	-96,07	8,34
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	4,25	4,73	5,67	14,80

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C en EUR					
Actif net	0,00	99,72	43 885 931,96	119 373 012,65	107 678 599,04
Nombre de titres	0,00	1,000	499 388,619	1 465 378,494	1 283 645,535
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,7200	87,8793	81,4622	83,8849
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,36	-3,75	-8,19	-1,56
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,29	0,88	0,58	1,51
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C en EUR					
Actif net	0,00	3 129 967,85	5 623 070,65	8 001 332,35	10 313 782,55
Nombre de titres	0,00	31 824,480	64 884,269	99 202,140	123 659,476
Valeur liquidative unitaire	0,00	98,3509	86,6630	80,6568	83,4047
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,30	-3,86	-8,09	-1,55
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,51	0,88	0,90	1,84
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	87,63	15 919,30	99 651,03
Nombre de titres	0,00	0,00	1,000	196,500	1 200,500
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	87,6300	81,0142	83,0079
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-4,06	-8,12	-1,55
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,20	0,32	1,08

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D en EUR					
Actif net	0,00	99,94	26 911 514,04	27 866 386,74	27 232 870,55
Nombre de titres	0,00	1,000	305 961,859	344 316,086	329 203,976
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,9400	87,9570	80,9325	82,7233
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,36	-3,89	-8,18	-1,55
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,30	0,89	0,91	1,83
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C en EUR					
Actif net	1 336 194,47	51 457 924,38	36 282 498,49	100 556 753,37	146 693 439,33
Nombre de titres	12 821,960	487 356,566	393 500,169	1 182 656,319	1 684 613,169
Valeur liquidative unitaire	104,2114	105,5857	92,2045	85,0261	87,0784
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,14	1,94	-4,12	-8,59	-1,63
Capitalisation unitaire sur résultat	0,26	0,09	0,01	0,15	1,10
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C en EUR					
Actif net	0,00	99,60	87,32	80,81	83,02
Nombre de titres	0,00	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,6000	87,3200	80,8100	83,0200
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,36	-3,77	-8,08	-1,50
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,17	0,38	0,36	1,18

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C en USD					
Actif net en USD	0,00	99,634	87,703	83,625	87,489
Nombre de titres	0,00	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD	0,00	99,6337	87,7032	83,6249	87,4885
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	-0,31	10,45	-9,40	0,84
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,09	0,26	0,28	1,13
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C en EUR					
Actif net	98 911 262,28	106 171 688,09	95 029 558,73	79 334 844,80	69 137 854,29
Nombre de titres	9 277 256,000	9 753 751,000	9 921 426,000	8 912 392,000	7 522 440,579
Valeur liquidative unitaire	10,6616	10,8852	9,5782	8,9016	9,1908
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,11	0,19	-0,42	-0,89	-0,17
Capitalisation unitaire sur résultat	0,10	0,09	0,08	0,08	0,18
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D en EUR					
Actif net	8 560 258,52	26 742 798,79	25 644 975,83	77 196 961,17	100 223 680,83
Nombre de titres	81 718,063	252 476,465	277 527,068	907 399,200	1 152 671,216
Valeur liquidative unitaire	104,7535	105,9219	92,4053	85,0749	86,9490
+/- values nettes unitaire non distribuées	1,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	3,07	-4,12	-8,60	-1,63
Distribution unitaire sur résultat	0,88	0,75	0,65	0,71	1,66
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C en EUR					
Actif net	0,00	99,52	87,72	81,61	84,39
Nombre de titres	0,00	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,5200	87,7200	81,6100	84,3900
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,99	-3,77	-8,17	-1,52
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,79	0,91	0,85	1,77
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D en EUR					
Actif net	0,00	495 102,40	1 071 528,83	80,40	82,49
Nombre de titres	0,00	4 964,891	12 269,891	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,7206	87,3299	80,4000	82,4900
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,38	-3,90	-8,13	-1,48
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,30	0,90	0,70	1,70
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	62 736 481,63	77 865 953,50
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	6 200,055	7 444,788
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	10 118,6975	10 459,1230
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-339,04	-195,26
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	75,84	226,88

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	101,24	104,71
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	101,2400	104,7100
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-3,32	-1,85
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,79	2,21
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C en EUR					
Actif net	31 919 380,21	37 471 729,57	10 667 404,12	7 627 227,83	6 500 542,62
Nombre de titres	295 353,872	340 842,971	110 668,824	85 457,808	70 819,520
Valeur liquidative unitaire	108,0716	109,9383	96,3903	89,2513	91,7902
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,17	1,99	-4,30	-8,99	-1,71
Capitalisation unitaire sur résultat	0,81	0,54	0,45	0,53	1,54
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	697 938,75	610 575,17
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	6 939,000	5 935,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	100,5820	102,8770
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-3,36	-1,93
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,56	1,75
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C en USD					
Actif net en USD	0,00	49 865,927	43 921,122	41 881,877	97 822,352
Nombre de titres	0,00	491,000	491,000	491,000	1 097,000
Valeur liquidative unitaire en USD	0,00	101,5599	89,4523	85,2991	89,1726
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,70	10,56	-9,65	0,81
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,67	0,36	0,48	1,37
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	640 980,78	5 147 700,97	15 551 515,78
Nombre de titres	0,00	0,00	7 311,704	63 358,301	185 921,146
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	87,6650	81,2474	83,6457
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-3,70	-8,17	-1,56
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,64	0,56	1,48

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	3 800 000	3 833 742,21	0,31
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	4 600 000	4 847 020,30	0,40
EON SE 3.75% 01-03-29 EMTN	EUR	4 000 000	4 079 148,58	0,33
EON SE 3.875% 12-01-35 EMTN	EUR	4 000 000	4 064 209,66	0,32
EON SE 4.125% 25-03-44 EMTN	EUR	2 300 000	2 278 025,36	0,18
EUROGRID GMBH 1 3.915% 01-02-34	EUR	6 600 000	6 665 998,19	0,53
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	3 000 000	2 785 802,47	0,22
EVONIK INDUSTRIES 2.25% 25-09-27	EUR	1 000 000	971 062,93	0,08
ING DIBA AG 2.375% 13-09-30	EUR	3 700 000	3 595 861,56	0,29
KFW 0.01% 05-05-27 EMTN	EUR	10 000 000	9 151 223,23	0,74
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.0% 15-09-31	EUR	10 000 000	8 101 123,20	0,66
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 1.0% 01-10-26	USD	7 850 000	6 642 264,89	0,54
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 1.375% 07-06-32	EUR	8 200 000	7 410 719,27	0,60
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 14-02-33	EUR	11 000 000	10 904 228,14	0,87
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 15-05-30	EUR	23 000 000	22 783 055,94	1,83
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.875% 31-03-32	EUR	4 500 000	4 485 521,63	0,36
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 3.25% 24-03-31	EUR	10 000 000	10 252 657,05	0,82
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 4.375% 28-02-34	USD	9 014 000	8 258 500,20	0,67
LANDWIRTSCHAFTLICHE RENTENBANK 3.25% 26-09-33	EUR	5 000 000	5 215 810,34	0,42
LBBW 3.25% 27-09-27	EUR	7 000 000	7 151 487,42	0,58
MUENCHENER HYPOTHEKENBANK EG 3.0% 01-02-34	EUR	1 490 000	1 489 676,75	0,11
NRWBK 0 10/15/29	EUR	1 200 000	1 019 649,91	0,08
NRWBK 0 5/8 02/02/29	EUR	2 800 000	2 508 560,33	0,20
TOTAL ALLEMAGNE			**138 495 349,56**	**11,14**
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.85% 23-05-49	EUR	5 800 000	4 379 872,78	0,36
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.9% 23-05-29	EUR	3 000 000	2 991 256,85	0,24
BACA 1 1/2 05/24/28	EUR	4 100 000	3 819 710,76	0,31
UNICREDIT BANK AUSTRIA AG 2.875% 10-11-28	EUR	3 300 000	3 268 569,45	0,26
VERBUND AG 3.25% 17-05-31	EUR	2 900 000	2 872 793,26	0,23
TOTAL AUTRICHE			**17 332 203,10**	**1,40**
BELGIQUE				
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	9 380 000	8 085 753,38	0,65
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.75% 22-04-39	EUR	8 790 000	8 158 204,30	0,66
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.625% 18-01-33	EUR	5 000 000	5 038 846,04	0,40
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.75% 16-01-36	EUR	3 100 000	3 111 432,97	0,25
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	EUR	7 120 000	5 100 189,06	0,41
EUROPEAN UNION 1.25% 04-02-43	EUR	10 000 000	7 128 309,02	0,57
EUROPEAN UNION 2.625% 04-02-48	EUR	17 000 000	15 024 793,69	1,21
EUROPEAN UNION 2.75% 04-02-33	EUR	17 240 000	17 029 257,96	1,37
KBC GROUPE 3.75% 27-03-32 EMTN	EUR	2 000 000	2 006 738,64	0,16
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	EUR	2 000 000	2 098 860,57	0,17
REGION WALLONNE 3.75% 22-04-39	EUR	5 000 000	5 003 884,25	0,40
TOTAL BELGIQUE			**77 786 269,88**	**6,25**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA 3.5% 17-04-29	EUR	7 700 000	7 651 613,26	0,62
QUEBEC MONTREAL 3.65% 20-05-32	CAD	3 600 000	2 349 088,88	0,19
TOTAL CANADA			**10 000 702,14**	**0,81**
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	7 400 000	6 169 411,95	0,49
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 25-01-50	USD	1 900 000	1 268 310,87	0,10
TOTAL CHILI			**7 437 722,82**	**0,59**
COREE DU SUD				
REPUBLIQUE SUD KOREA 0.0% 15-10-26	EUR	2 600 000	2 385 409,00	0,19
TOTAL COREE DU SUD			**2 385 409,00**	**0,19**
DANEMARK				
DANSKE BK 4.75% 21-06-30 EMTN	EUR	2 000 000	2 161 625,46	0,17
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	1 300 000	1 262 708,80	0,11
ORSTED 4.125% 01-03-35 EMTN	EUR	3 800 000	3 915 982,03	0,31
ORSTED 5.125% 14-03-24	EUR	3 900 000	3 983 812,33	0,33
ORSTED 5.25% 08-12-22	EUR	5 000 000	5 218 418,45	0,41
TOTAL DANEMARK			**16 542 547,07**	**1,33**
ESPAGNE				
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.55% 31-10-31	EUR	2 500 000	2 017 652,05	0,16
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.95% 30-04-27	EUR	6 500 000	6 060 774,52	0,49
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	1 500 000	1 491 843,15	0,12
BANCO DE BADELL 4.25% 13-09-30	EUR	3 500 000	3 554 276,03	0,28
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	7 000 000	7 644 738,12	0,61
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	9 000 000	9 631 521,96	0,77
BBVA 3.5% 26-03-31 EMTN	EUR	4 600 000	4 579 320,18	0,36
BBVA 4.375% 14-10-29 EMTN	EUR	6 000 000	6 382 763,76	0,51
CAIXABANK 1.25% 18-06-31 EMTN	EUR	7 000 000	6 661 377,49	0,54
CAIXABANK 4.125% 09-02-32 EMTN	EUR	6 600 000	6 698 953,61	0,54
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	EUR	10 000 000	10 980 228,57	0,89
COMUNIDAD MADRID 2.822% 31-10-29	EUR	7 500 000	7 444 410,86	0,60
COMUNIDAD MADRID 3.362% 31-10-28	EUR	7 000 000	7 247 011,29	0,58
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 16-07-30	EUR	2 700 000	2 689 233,41	0,22
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 22-11-32	EUR	8 000 000	8 012 021,64	0,65
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	5 300 000	5 598 792,70	0,45
INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 1.3% 31-10-26	EUR	7 000 000	6 728 824,02	0,54
Instituto De Credito Oficial 3.05% 30-04-31	EUR	2 250 000	2 236 808,42	0,18
INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 3.05% 31-10-27	EUR	2 300 000	2 327 864,50	0,19
LAR ESPANA REAL ESTATE SOCOMI 1.843% 03-11-28	EUR	3 000 000	2 663 904,84	0,21
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	7 000 000	7 378 122,04	0,59
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 3.0% 17-01-34	EUR	4 000 000	3 889 274,30	0,31
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	12 680 000	8 246 382,91	0,67
UNICAJA BAN 4.5% 30-06-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 562 671,49	0,13
TOTAL ESPAGNE			**131 728 771,86**	**10,59**
ETATS-UNIS				
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	11 000 000	11 647 649,31	0,93
GENERAL MOTORS 5.4% 15-10-29	USD	8 000 000	7 357 214,96	0,59
INTL BK 2.125% 03-03-25 EMTN	USD	5 750 000	5 201 002,74	0,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.625% 22-11-27	EUR	3 800 000	3 511 474,10	0,29
INTL FINA COR 2.125% 07-04-26	USD	5 000 000	4 394 873,48	0,35
TOYOTA MOTOR CREDIT 2.15% 13-02-30	USD	8 000 000	6 365 850,18	0,51
VERIZON COMMUNICATION 3.875% 08-02-29	USD	10 000 000	8 843 651,01	0,71
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	1 700 000	1 636 973,38	0,13
TOTAL ETATS-UNIS			**48 958 689,16**	**3,93**
FINLANDE				
NORDEA BKP 4.125% 29-05-35	EUR	4 700 000	4 678 222,63	0,37
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	3 500 000	3 651 791,11	0,30
NORDISKA INVESTERINGSBANKEN NOR INV BK 0.25% 09-03-29	EUR	1 600 000	1 408 222,28	0,11
NORDISKA INVESTERINGSBANKEN NOR INV BK 2.5% 30-01-30	EUR	9 000 000	8 851 729,26	0,71
NORDISKA INVESTERINGSBANKEN NOR INV BK 2.625% 24-01-31	EUR	3 950 000	3 907 258,90	0,32
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	2 000 000	2 078 117,80	0,17
TOTAL FINLANDE			**24 575 341,98**	**1,98**
FRANCE				
AIR LIQ FIN 3.375% 29-05-34	EUR	7 700 000	7 633 306,00	0,62
ALD 4.0% 05-07-27 EMTN	EUR	3 000 000	3 123 802,72	0,25
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	1 000 000	835 332,51	0,07
BNP PAR 0.375% 14-10-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 850 477,49	0,15
BNP PAR 0.5% 30-05-28 EMTN	EUR	3 000 000	2 721 279,66	0,22
BNP PAR 1.675% 30-06-27	USD	5 000 000	4 288 330,63	0,35
BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	EUR	1 000 000	918 091,09	0,08
BPCE SFH 1.75% 27-05-32	EUR	3 600 000	3 233 933,61	0,26
BPCE SFH 3.125% 22-05-34	EUR	2 000 000	1 985 811,98	0,16
BPIFRANCE 2.125% 29-11-27 EMTN	EUR	8 000 000	7 786 104,48	0,63
BQ POSTALE HOME LOAN SFH 1.625% 12-05-30	EUR	3 800 000	3 482 313,09	0,28
BQ POSTALE HOME LOAN SFH 3.125% 29-01-34	EUR	3 100 000	3 115 306,53	0,25
CA 4.375% 27-11-33 EMTN	EUR	17 000 000	18 000 453,17	1,45
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	6 000 000	5 352 703,66	0,43
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	5 400 000	5 290 985,07	0,43
DEXIA MUN 3.125% 16-11-27 EMTN	EUR	1 600 000	1 616 400,57	0,13
EDF 3.625% 13-10-25	USD	4 000 000	3 610 507,56	0,29
EDF 4.75% 12-10-34 EMTN	EUR	13 000 000	14 147 203,85	1,13
ENGIE 1.375% 28-02-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 363 670,06	0,11
ENGIE 1.75% 27-03-28 EMTN	EUR	3 000 000	2 811 674,79	0,22
ENGIE 3.25% PERP	EUR	9 000 000	9 023 760,78	0,72
FAURECIA 2.375% 15-06-29	EUR	2 000 000	1 852 281,87	0,15
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	EUR	36 320 000	21 234 432,43	1,71
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-06-49	EUR	4 000 000	3 785 903,28	0,30
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	2 300 000	2 318 923,49	0,19
IDF 3.2% 25-05-34 EMTN	EUR	5 400 000	5 350 404,63	0,43
ILEDEFRANCE MOBILITES 3.45% 25-06-49	EUR	3 000 000	2 875 411,23	0,23
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	2 300 000	2 000 755,61	0,16
RATP 0.875% 25-05-27 EMTN	EUR	4 500 000	4 192 824,76	0,33
RTE EDF TRANSPORT 3.5% 07-12-31	EUR	9 000 000	9 094 521,34	0,73
SG 4.75% 28-09-29	EUR	9 200 000	9 754 500,56	0,78
SNCF EPIC 0.625% 17-04-30 EMTN	EUR	9 000 000	7 732 290,82	0,62
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	6 700 000	4 884 590,03	0,39

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SNCF RESEAU 1.875% 30-03-34	EUR	5 000 000	4 361 574,66	0,35
SNCF RESEAU 2.25% 20-12-47	EUR	1 900 000	1 442 689,93	0,12
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL ZCP 23-11-28	EUR	6 000 000	5 193 510,00	0,42
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.0% 25-11-30	EUR	1 000 000	813 705,00	0,06
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 22-10-28	EUR	2 000 000	1 843 497,54	0,15
SOCIETE DU GRAND PARIS 3.5% 25-05-43	EUR	3 000 000	2 898 466,03	0,23
SOCIETE DU GRAND PARIS 3.5% 25-06-49	EUR	1 500 000	1 462 279,30	0,12
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	4 000 000	4 035 922,84	0,32
SOCIETE NATLE SNCF 3.375% 25-05-33	EUR	3 600 000	3 602 915,26	0,29
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.4% 28-05-31	EUR	4 300 000	3 529 645,87	0,29
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.675% 24-11-36	EUR	4 000 000	2 862 342,62	0,23
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 3.05% 03-02-33	EUR	2 200 000	2 166 567,33	0,17
TISSEO VOYAGEURS EPIC 4.0% 08-04-39	EUR	1 300 000	1 278 658,18	0,10
VALEO 4.5% 11-04-30 EMTN	EUR	6 600 000	6 504 774,23	0,52
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	4 000 000	4 237 946,79	0,34
TOTAL FRANCE			**223 502 784,93**	**17,96**
HONG-KONG				
HONG KONG MONETARY AUTHORITY HONG 0.0% 24-11-26	EUR	6 400 000	5 852 480,00	0,48
HONG KONG MONETARY AUTHORITY HONG 3.875% 11-01-25	EUR	1 600 000	1 622 269,25	0,13
TOTAL HONG-KONG			**7 474 749,25**	**0,61**
HONGRIE				
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 1.75% 05-06-35	EUR	2 000 000	1 574 061,86	0,12
TOTAL HONGRIE			**1 574 061,86**	**0,12**
IRLANDE				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	7 500 000	7 246 233,73	0,59
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	3 820 000	3 789 021,73	0,31
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	5 000 000	5 386 596,61	0,43
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	3 000 000	2 855 672,65	0,23
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	2 000 000	1 870 963,37	0,15
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	5 000 000	5 260 222,07	0,42
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	2 000 000	2 142 133,12	0,17
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	7 500 000	8 243 728,81	0,66
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	7 440 000	6 767 066,78	0,54
IRELAND GOVERNMENT BOND 3.0% 18-10-43	EUR	3 800 000	3 762 625,44	0,31
TOTAL IRLANDE			**47 324 264,31**	**3,81**
ITALIE				
A2A EX AEM 2.5% 15-06-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 993 513,00	0,16
A2A EX AEM 4.375% 03-02-34	EUR	4 000 000	4 110 562,33	0,33
ASS GENERALI 3.547% 15-01-34	EUR	13 500 000	13 289 862,40	1,07
ASS GENERALI 5.399% 20-04-33	EUR	6 000 000	6 415 571,46	0,51
BANCA POPOLARE DI SONDRIO 4.125% 04-06-30	EUR	5 900 000	5 863 304,54	0,48
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	6 300 000	6 553 404,51	0,53
BANCO BPM 4.875% 18-01-27 EMTN	EUR	7 000 000	7 283 158,89	0,58
BANCO BPM 6.0% 21-01-28 EMTN	EUR	3 000 000	3 200 536,38	0,26
BPER BANCA 4.0% 22-05-31 EMTN	EUR	5 700 000	5 645 336,21	0,45
CASSA DEP 3.875% 13-02-29	EUR	4 100 000	4 156 557,15	0,33
CASSA RISPARMIO PARMA PIACENZA 3.5% 15-07-33	EUR	2 000 000	2 044 227,49	0,16
ERG SPA LANTERN 1.875% 11-04-25	EUR	7 000 000	6 893 047,09	0,56

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTE 3.625% 16-10-30 EMTN	EUR	6 700 000	6 648 491,86	0,54
INTE 4.0% 19-05-26 EMTN	EUR	5 000 000	5 025 597,64	0,41
INTE 4.75% 06-09-27 EMTN	EUR	8 750 000	9 278 600,02	0,75
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	8 000 000	8 450 647,36	0,68
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	EUR	4 250 000	4 416 819,04	0,35
INTE 6.5% 14-03-29 EMTN	GBP	5 000 000	6 030 128,56	0,48
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	3 250 000	2 027 254,10	0,17
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	16 647 000	16 780 142,34	1,35
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	EUR	23 930 000	24 528 081,97	1,97
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.05% 30-10-37	EUR	4 650 000	4 644 096,02	0,37
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	6 000 000	5 994 981,48	0,48
UNICREDIT 4.6% 14-02-30 EMTN	EUR	3 800 000	3 971 901,58	0,32
TOTAL ITALIE			**165 245 823,42**	**13,29**
JAPON				
EAST JAPAN RAILWAY 4.389% 05-09-43	EUR	3 000 000	3 183 139,35	0,26
NIDEC 0.046% 30-03-26	EUR	2 000 000	1 872 483,49	0,14
TOTAL JAPON			**5 055 622,84**	**0,40**
LUXEMBOURG				
ACEF HOLDING SCA 1.25% 26-04-30	EUR	2 000 000	1 686 341,20	0,13
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.0% 15-11-27	EUR	5 000 000	4 511 693,20	0,36
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.01% 15-11-30	EUR	12 690 000	10 515 565,56	0,85
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	7 100 000	5 004 496,83	0,40
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.05% 15-11-29	EUR	14 600 000	12 476 723,49	1,01
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 1.625% 09-10-29	USD	2 000 000	1 591 098,29	0,13
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 3.75% 14-02-33	USD	20 500 000	17 996 111,82	1,44
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.75% 16-01-34	EUR	9 900 000	9 751 840,06	0,79
EIB 0 1/2 11/13/37	EUR	10 000 000	7 157 305,00	0,57
PROLOGIS INTL FUND II 3.125% 01-06-31	EUR	1 000 000	968 505,25	0,08
TOTAL LUXEMBOURG			**71 659 680,70**	**5,76**
NORVEGE				
DNB BANK A 4.625% 01-11-29	EUR	5 500 000	5 833 680,04	0,47
KBN 2.875% 25-04-29 EMTN	EUR	2 200 000	2 182 511,36	0,17
SPAREBANKEN VEST BOLIGKREDITT 0.01% 28-06-27	EUR	1 900 000	1 718 088,57	0,14
SR BANK SPAREBANKEN ROGALAND 3.75% 23-11-27	EUR	4 000 000	4 087 152,89	0,33
TOTAL NORVEGE			**13 821 432,86**	**1,11**
NOUVELLE-ZELANDE				
AUCKLAND COUNCIL 3.0% 18-03-34	EUR	5 000 000	4 880 058,33	0,39
NOUVELLEZELANDE 4.25% 15-05-34	NZD	3 000 000	1 626 297,00	0,13
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			**6 506 355,33**	**0,52**
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 4.0% 16-01-28 EMTN	EUR	3 000 000	3 067 198,01	0,25
ABN AMRO BK 4.25% 21-02-30	EUR	10 000 000	10 341 089,52	0,83
ALLIANDER 3.25% 13-06-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 052 942,84	0,17
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	3 250 000	3 291 412,66	0,27
EDP FIN 1.71% 24-01-28	USD	4 000 000	3 281 410,94	0,26
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	5 000 000	4 653 024,74	0,37
IBERDROLA INTL BV 1.825% PERP	EUR	5 000 000	4 364 429,80	0,35
ING GROEP NV 4.125% 24-08-33	EUR	9 000 000	9 216 918,02	0,74

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.5% 04-04-28	EUR	5 000 000	5 030 352,87	0,41
NATLENEDERLANDEN BANK NV 1.875% 17-05-32	EUR	2 800 000	2 534 839,15	0,20
NATLENEDERLANDEN BANK NV 3.25% 28-05-27	EUR	4 000 000	3 985 681,17	0,32
NE PROPERTY BV 2.0% 20-01-30	EUR	2 900 000	2 520 562,45	0,20
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	EUR	4 000 000	3 991 629,81	0,32
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	20 690 000	14 327 857,79	1,15
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	8 000 000	8 928 296,48	0,72
STELLANTIS NV 3.75% 19-03-36	EUR	1 900 000	1 857 720,65	0,15
STELLANTIS NV 4.375% 14-03-30	EUR	7 500 000	7 776 852,11	0,62
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	3 000 000	2 834 651,63	0,23
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	8 800 000	9 225 044,50	0,75
TENNET HOLDING BV 4.875% PERP	EUR	3 740 000	3 759 858,86	0,30
TOTAL PAYS-BAS			**107 041 774,00**	**8,61**
PHILIPPINES				
ASIA DEV BK 0.0% 24-10-29	EUR	2 850 000	2 430 391,82	0,20
ASIA DEV BK 2.125% 19-03-25	USD	3 000 000	2 707 047,62	0,21
ASIA DEV BK 3.125% 26-09-28	USD	6 328 000	5 524 405,70	0,45
TOTAL PHILIPPINES			**10 661 845,14**	**0,86**
PORTUGAL				
CAIXA GEN 5.75% 31-10-28 EMTN	EUR	4 000 000	4 364 507,22	0,35
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.75% 29-05-54	EUR	5 200 000	5 154 210,90	0,41
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	1 800 000	1 887 631,35	0,15
TOTAL PORTUGAL			**11 406 349,47**	**0,91**
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CESKA SPORITELNA AS 5.737% 08-03-28	EUR	1 000 000	1 045 228,04	0,08
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			**1 045 228,04**	**0,08**
ROYAUME-UNI				
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	4 600 000	4 811 088,69	0,38
EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCT ET DEVEL 1.5% 13-02-25	USD	9 600 000	8 654 558,12	0,70
LLOYDS BANKING GROUP 3.875% 14-05-32	EUR	3 900 000	3 871 633,56	0,31
NATWEST GROUP 4.067% 06-09-28	EUR	5 000 000	5 189 144,24	0,42
SCOTTISH HYDRO ELECTRIC TRANSMISSION PLC 2.25% 27-09-35	GBP	1 000 000	885 062,92	0,07
SSE 2.875% 01-08-29 EMTN	EUR	5 000 000	4 926 622,61	0,40
UNITED KINGDOM GILT 0.875% 31-07-33	GBP	31 150 000	27 295 702,30	2,20
TOTAL ROYAUME-UNI			**55 633 812,44**	**4,48**
SINGAPOUR				
VENA ENERGY CAPITAL PTE 3.133% 26-02-25	USD	1 100 000	1 000 217,01	0,08
TOTAL SINGAPOUR			**1 000 217,01**	**0,08**
SUEDE				
KOMMUNINVEST I SVERIGE AB 0.875% 01-09-29	EUR	3 300 000	2 983 964,41	0,24
STADSHYPOTEK AB 3.125% 04-04-28	EUR	5 900 000	5 896 028,69	0,47
SWEDEN GOVERNMENT INTL BOND 0.125% 09-09-30	SEK	45 390 000	3 459 484,27	0,28
VOLVO CAR AB 4.75% 08-05-30	EUR	2 700 000	2 703 092,80	0,21
TOTAL SUEDE			**15 042 570,17**	**1,20**
SUISSE				
EUROF 0.15 10/10/34	EUR	2 500 000	1 856 551,19	0,15
TOTAL SUISSE			**1 856 551,19**	**0,15**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**1 221 096 129,53**	**98,16**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**1 221 096 129,53**	**98,16**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND OR EUR C	EUR	350	11 259 923,50	0,91
TOTAL LUXEMBOURG			**11 259 923,50**	**0,91**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**11 259 923,50**	**0,91**
TOTAL Organismes de placement collectif			**11 259 923,50**	**0,91**
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0924	USD	62	-44 172,01	-0,01
EURO BOBL 0924	EUR	-98	-980,00	0,00
EURO BUND 0624	EUR	-1 008	2 515 460,00	0,20
EURO-OAT 0624	EUR	-117	425 410,00	0,04
EURO SCHATZ 0924	EUR	3 248	241 280,00	0,01
LIFFE LG GILT 0924	GBP	339	-233 096,82	-0,02
MSE CANADA 10 0924	CAD	198	-50 844,71	0,00
TU CBOT UST 2 0924	USD	702	-30 311,58	0,00
US 10YR NOTE 0924	USD	561	-165 526,26	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**2 657 218,62**	**0,21**
TOTAL Engagements à terme fermes			**2 657 218,62**	**0,21**
TOTAL Instruments financier à terme			**2 657 218,62**	**0,21**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	260 558,04	240 012,93	0,02
APPEL MARGE CACEIS	CAD	75 240	50 844,71	0,00
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-3 181 170	-3 181 170,00	-0,25
APPEL MARGE CACEIS	GBP	198 750	233 096,82	0,02
TOTAL Appel de marge			**-2 657 215,54**	**-0,21**
Créances			**175 487 909,81**	**14,11**
Dettes			**-172 902 183,48**	**-13,90**
Comptes financiers			**8 989 508,84**	**0,72**
Actif net			**1 243 931 291,28**	**100,00**

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS S2-C	**EUR**	**185 921,146**	**83,6457**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R5-C	**EUR**	**7 444,788**	**10 459,1230**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OPTIMUM-C	**EUR**	**1 200,500**	**83,0079**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R4-D	**EUR**	**1,000**	**82,4900**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-D	**EUR**	**5 935,000**	**102,8770**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS OR-D	**EUR**	**329 203,976**	**82,7233**
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I	**GBP**	**1,000**	**863,6407**

GBP-C

Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R2-D	EUR	1 152 671,216	86,9490
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS PM-C	EUR	1,000	83,0200
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS O-C	EUR	123 659,476	83,4047
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS M-C	EUR	1 283 645,535	83,8849
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R1-C	EUR	7 522 440,579	9,1908
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P-C	EUR	1 684 613,169	87,0784
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I2-C	EUR	34 592,740	9 214,5022
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I-C	EUR	18 992,928	886,1151
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS DP-C	EUR	3 821 023,731	90,6418
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R3-C	EUR	1,000	84,3900
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R-C	EUR	70 819,520	91,7902
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I USD-C	USD	1,111	891,0811
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R USD-C	USD	1 097,000	89,1726
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS I CHF-C	CHF	1,000	803,1943
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS P USD-C	USD	1,000	87,4885
Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS R6-C	EUR	1,000	104,7100

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND (SICAV)

Annexe(s)

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013188729 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 890	€7 730
	Rendement annuel moyen	-21,1%	-8,2%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 020	€7 730
	Rendement annuel moyen	-19,8%	-8,2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 020	€10 040
	Rendement annuel moyen	0,2%	0,1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 930	€10 940
	Rendement annuel moyen	9,3%	3,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€77	€235
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,91% avant déduction des coûts et de 0,13% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,09 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I2 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013188737 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 900	€7 750
	Rendement annuel moyen	-21,0%	-8,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 050	€7 810
	Rendement annuel moyen	-19,5%	-7,9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 050	€10 130
	Rendement annuel moyen	0,5%	0,4%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 970	€11 040
	Rendement annuel moyen	9,7%	3,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€52	€160
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,96% avant déduction des coûts et de 0,43% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	29,09 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - DP (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013188745 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 820	€7 660
	Rendement annuel moyen	-21,8%	-8,5%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 940	€7 660
	Rendement annuel moyen	-20,6%	-8,5%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 920	€9 940
	Rendement annuel moyen	-0,8%	-0,2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 820	€10 830
	Rendement annuel moyen	8,2%	2,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€177	€336
Incidence des coûts annuels**	1,8%	1,1%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,92% avant déduction des coûts et de -0,20% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,54 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,24 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R1 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013275245 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 900	€7 750
	Rendement annuel moyen	-21,0%	-8,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 050	€7 800
	Rendement annuel moyen	-19,5%	-7,9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 050	€10 120
	Rendement annuel moyen	0,5%	0,4%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 960	€11 030
	Rendement annuel moyen	9,6%	3,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€49	€151
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,90% avant déduction des coûts et de 0,40% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,26% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	26,09 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R2 (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013275252 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 900	€7 750
	Rendement annuel moyen	-21,0%	-8,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 030	€7 750
	Rendement annuel moyen	-19,7%	-8,1%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 030	€10 060
	Rendement annuel moyen	0,3%	0,2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 940	€10 970
	Rendement annuel moyen	9,4%	3,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€69	€211
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,90% avant déduction des coûts et de 0,20% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,46% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	46,09 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013332160 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 890	€7 700
	Rendement annuel moyen	-21,1%	-8,3%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 010	€7 700
	Rendement annuel moyen	-19,9%	-8,3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 010	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,1%	0,0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 910	€10 900
	Rendement annuel moyen	9,1%	2,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€93	€283
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,94% avant déduction des coûts et de 0,00% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	70,09 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - P (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013411741 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 810	€7 520
	Rendement annuel moyen	-21,9%	-9,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 900	€7 520
	Rendement annuel moyen	-21,0%	-9,1%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 860	€9 770
	Rendement annuel moyen	-1,4%	-0,8%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 760	€10 640
	Rendement annuel moyen	7,6%	2,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€234	€502
Incidence des coûts annuels**	2,4%	1,7%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,91% avant déduction des coûts et de -0,77% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	110,97 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,24 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R3 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013521150 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 900	€7 750
	Rendement annuel moyen	-21,0%	-8,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 070	€7 850
	Rendement annuel moyen	-19,3%	-7,8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 070	€10 190
	Rendement annuel moyen	0,7%	0,6%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 980	€11 110
	Rendement annuel moyen	9,8%	3,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€53	€164
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,17% avant déduction des coûts et de 0,63% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,09 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I USD (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013521168 - Devise : USD
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 USD			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$7 930	$7 760
	Rendement annuel moyen	-20,7%	-8,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$8 190	$8 180
	Rendement annuel moyen	-18,1%	-6,5%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$10 200	$10 610
	Rendement annuel moyen	2,0%	2,0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$11 210	$11 750
	Rendement annuel moyen	12,1%	5,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 31/10/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	$77	$248
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,78% avant déduction des coûts et de 1,99% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,09 USD
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 USD
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R USD (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013521176 - Devise : USD
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 USD			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$7 930	$7 760
	Rendement annuel moyen	-20,7%	-8,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$8 170	$8 120
	Rendement annuel moyen	-18,3%	-6,7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$10 170	$10 520
	Rendement annuel moyen	1,7%	1,7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$11 180	$11 660
	Rendement annuel moyen	11,8%	5,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 31/10/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	$93	$298
Incidence des coûts annuels**	0,9%	1,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,66% avant déduction des coûts et de 1,70% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	70,09 USD
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 USD
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - O (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013526134 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 500	€7 370
	Rendement annuel moyen	-25,0%	-9,7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 660	€7 450
	Rendement annuel moyen	-23,4%	-9,3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 560	€9 670
	Rendement annuel moyen	-4,4%	-1,1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 430	€10 530
	Rendement annuel moyen	4,3%	1,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€527	€583
Incidence des coûts annuels**	5,3%	2,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,88% avant déduction des coûts et de -1,11% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	4,83 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	22,30 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - PM (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014001O29 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 810	€7 450
	Rendement annuel moyen	-21,9%	-9,3%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 870	€7 450
	Rendement annuel moyen	-21,3%	-9,3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 830	€9 670
	Rendement annuel moyen	-1,7%	-1,1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 760	€10 540
	Rendement annuel moyen	7,6%	1,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€227	€477
Incidence des coûts annuels**	2,3%	1,6%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,50% avant déduction des coûts et de -1,11% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,05% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	104,04 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,24 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - M (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014001O37 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 500	€7 340
	Rendement annuel moyen	-25,0%	-9,8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 620	€7 340
	Rendement annuel moyen	-23,8%	-9,8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 520	€9 530
	Rendement annuel moyen	-4,8%	-1,6%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 380	€10 380
	Rendement annuel moyen	3,8%	1,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€576	€732
Incidence des coûts annuels**	5,8%	2,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,91% avant déduction des coûts et de -1,59% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,57% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,23 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	22,30 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R4 (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014001O45 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 900	€7 750
	Rendement annuel moyen	-21,0%	-8,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 060	€7 830
	Rendement annuel moyen	-19,4%	-7,8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 060	€10 160
	Rendement annuel moyen	0,6%	0,5%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 990	€11 070
	Rendement annuel moyen	9,9%	3,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€40	€124
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,94% avant déduction des coûts et de 0,53% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	17,09 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - P USD (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014001O52 - Devise : USD
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 USD			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$7 850	$7 680
	Rendement annuel moyen	-21,5%	-8,4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$8 030	$7 860
	Rendement annuel moyen	-19,7%	-7,7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$10 000	$10 230
	Rendement annuel moyen	0,0%	0,8%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$10 990	$11 300
	Rendement annuel moyen	9,9%	4,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	$234	$521
Incidence des coûts annuels**	2,4%	1,7%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,47% avant déduction des coûts et de 0,76% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 USD). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	110,97 USD
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,24 USD
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - OR (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR00140020P7 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 500	€7 370
	Rendement annuel moyen	-25,0%	-9,7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 660	€7 450
	Rendement annuel moyen	-23,4%	-9,3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 560	€9 670
	Rendement annuel moyen	-4,4%	-1,1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 430	€10 530
	Rendement annuel moyen	4,3%	1,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€527	€583
Incidence des coûts annuels**	5,3%	2,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,88% avant déduction des coûts et de -1,11% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	4,83 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	22,30 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - S2 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014003QP2 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 110	€6 940
	Rendement annuel moyen	-28,9%	-11,5%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 210	€6 940
	Rendement annuel moyen	-27,9%	-11,5%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 010	€9 010
	Rendement annuel moyen	-9,9%	-3,4%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 830	€9 820
	Rendement annuel moyen	-1,7%	-0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 075	€1 227
Incidence des coûts annuels**	10,8%	4,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,87% avant déduction des coûts et de -3,42% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,08 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	21,13 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I GBP (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014003QQ0 - Devise : GBP
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 GBP			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	£7 860	£7 740
	Rendement annuel moyen	-21,4%	-8,2%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	£8 110	£8 010
	Rendement annuel moyen	-18,9%	-7,1%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	£10 130	£10 370
	Rendement annuel moyen	1,3%	1,2%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	£11 080	£11 320
	Rendement annuel moyen	10,8%	4,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 28/02/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 GBP sont investis.

Investissement 10 000 GBP		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	£77	£243
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,00% avant déduction des coûts et de 1,22% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 GBP
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 GBP
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,09 GBP
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 GBP
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 GBP

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I CHF (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014003QR8 - Devise : CHF
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF7 880	CHF7 550
	Rendement annuel moyen	-21,2%	-8,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 000	CHF7 550
	Rendement annuel moyen	-20,0%	-8,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF9 960	CHF9 870
	Rendement annuel moyen	-0,4%	-0,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF10 810	CHF10 820
	Rendement annuel moyen	8,1%	2,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	CHF77	CHF231
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,34% avant déduction des coûts et de -0,44% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,09 CHF
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 CHF
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - OPTIMUM (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014005UB9 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 810	€7 530
	Rendement annuel moyen	-21,9%	-9,0%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 900	€7 530
	Rendement annuel moyen	-21,0%	-9,0%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 870	€9 780
	Rendement annuel moyen	-1,3%	-0,7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 760	€10 650
	Rendement annuel moyen	7,6%	2,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€229	€488
Incidence des coûts annuels**	2,3%	1,6%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,89% avant déduction des coûts et de -0,74% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,07% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	106,02 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,24 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R (D) (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400CLZ9 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 890	€7 710
	Rendement annuel moyen	-21,1%	-8,3%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 020	€7 710
	Rendement annuel moyen	-19,8%	-8,3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 010	€10 000
	Rendement annuel moyen	0,1%	0,0%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 920	€10 900
	Rendement annuel moyen	9,2%	2,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€90	€274
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,91% avant déduction des coûts et de 0,00% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,67% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	67,09 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R5 EUR (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400CWV5 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 900	€7 750
	Rendement annuel moyen	-21,0%	-8,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 050	€7 820
	Rendement annuel moyen	-19,5%	-7,9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 060	€10 150
	Rendement annuel moyen	0,6%	0,5%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 970	€11 060
	Rendement annuel moyen	9,7%	3,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€38	€117
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,89% avant déduction des coûts et de 0,50% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	15,10 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - R6 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400CWW3 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Index Value Hedged EUR. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. L'analyse ESG se concentre sur deux aspects clés : attribuer aux émetteurs une notation ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec des sous-notations pour chacune des trois dimensions, afin d'exclure les émetteurs les plus controversés et prise en compte des sous-critères environnementaux et de transition énergétique afin d'évaluer la capacité de l'émetteur à s'engager dans le thème de la transition énergétique.
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra-financière.
La prise en compte de la note ESG de l'émetteur vise à limiter le risque de controverse sur les projets financés au travers des obligations vertes. A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.
Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.
Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.
La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 900	€7 750
	Rendement annuel moyen	-21,0%	-8,1%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 070	€7 850
	Rendement annuel moyen	-19,3%	-7,8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 070	€10 190
	Rendement annuel moyen	0,7%	0,6%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 990	€11 110
	Rendement annuel moyen	9,9%	3,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2015 et le 28/09/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€72	€223
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,36% avant déduction des coûts et de 0,63% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,49% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	49,09 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,47 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND

Identifiant d'entité juridique :
2138002NACS4HW7EIL33

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- [X] **Oui**
- [ ] **Non**

- [X] Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: 96.69 %**
  - [ ] dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [X] dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- [ ] Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: _____**
- [ ] Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____ d'investissements durables
  - [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [ ] **ayant un objectif social**
- [ ] Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **BLOOMBERG MSCI GLOBAL GREEN BOND HEDGED INDEX.** Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit a maintenu une proportion de son allocation, au moins égale à l'engagement mentionné dans le prospectus, investie dans des obligations vertes.

L'objectif des obligations vertes est de financer des projets qui génèrent un impact positif et mesurable sur l'environnement. L'indicateur clé mesurant l'impact des obligations vertes est le "Tonnes d'émissions de CO2 évitées par million d'euros investis en un an". Au-delà de l'analyse financière quantitative et qualitative des obligations susceptibles de composer le portefeuille, le processus de sélection comprend une évaluation de la stratégie ESG au niveau de l'émetteur et une évaluation des obligations vertes suivant plusieurs points d'analyse :

1. Amundi a développé un système de notation ESG propriétaire basé sur une échelle de sept notes, allant de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. Tout émetteur noté G est exclu de tous les portefeuilles gérés activement d'Amundi. Nous mettons en œuvre la vérification de la notation ESG de l'émetteur et vérifions la conformité de la note aux critères du fonds concerné. Comme indiqué ci-dessus, les émetteurs notés G sur l'échelle de notation ESG d'Amundi ne sont pas éligibles à l'investissement. En cas de faiblesses, l'équipe ESG Research recherchera plus en détail toute controverse sur le pilier concerné (E, S et G).
2. Évaluation des obligations vertes en termes de :
    i. Analyse du projet, via l'analyse de la localisation géographique des actifs, l'action sur les actifs, l'évaluation de tout impact supplémentaire du projet vert sur l'environnement, la biodiversité, les communautés locales ou d'autres aspects sociaux. (ne pas causer de préjudice important), l'alignement sur les normes de l'industrie (par exemple, l'alignement sur les principes des obligations vertes de l'Association internationale des marchés de capitaux, l'initiative des obligations climatiques, la taxinomie de l'UE).
    ii. Analyse des émetteurs au niveau de la stratégie ESG globale et des controverses,
    iii. Logique de financement vert (type de projets financés, allocation d'actifs verts, type d'instruments finançant des projets verts)
    iv. Transparence (rapport sur les obligations vertes, existance d'un deuxième avis)

3. Suivi continu (post investissement), qui comprend une revue régulière de l'allocation et du rapport d'impact de l'obligation verte, des controverses dans lesquelles l'émetteur est impliqué et de la stratégie environnementale de l'émetteur.

Enfin, toutes les obligations vertes sélectionnées doivent répondre aux critères et directives des principes des obligations vertes tels que publiés par l'International Capital Market Association.

Veuillez consulter la politique d'investissement responsable d'Amundi pour plus de détails sur ce qui précède.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,104 (C).**
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est **: 0,961 (C).**

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de

critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

A la fin de la période le portefeuille détenait 96.72 % d'obligations vertes.

...et par rapport aux périodes précédentes?

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 1,198 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,919 (C).

A la fin de la période précédente, le portefeuille détenait **98,73%** d'obligations vertes

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable?

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

  Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :
  Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :
  - avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
  - avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
  - être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
  - être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

  Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

  Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/06/2024 au 31/05/2025**

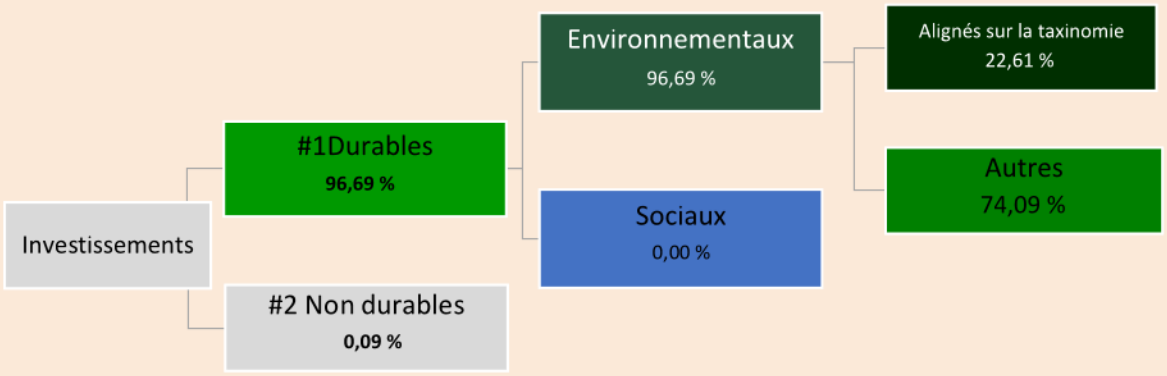
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
EU 2.75% 02/33 UFA	Quasi-Etats	Supranationaux		1,99 %
BTPS 4% 04/35 13Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	1,96 %
SPAIN 1% 07/42	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Espagne	1,70 %
BTPS 4% 10/31 8Y	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	1,46 %
EIB 0.05% 11/29	Quasi-Etats	Supranationaux		1,15 %
AUSTRIA 2.9% 05/29	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Autriche	1,07 %
ACAFP 4.375%	Corporates	Bancaire	France	1,00 %

11/33 EMTN				
ARI - IMPACT EUR CORP GREEN BOND I2 C	Finance	Fonds	France	0,98 %
A-F IMP EUR CORP SHRT TER BD OR EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	0,95 %
UK TSY 1.5% 07/53	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Royaume-Uni	0,94 %
CABKSM VAR 11/30 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	0,94 %
ISPIM VAR 03/29 EMTN	Corporates	Bancaire	Italie	0,93 %
AIB VAR 05/35 EMTN	Corporates	Bancaire	Irlande	0,91 %
ENGIFP VAR PERP	Corporates	Gaz naturel	France	0,83 %
SABSM VAR 11/28 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	0,82 %

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?***

Secteur	*Sous-Secteur*	*% d'actifs*
Corporates	*Bancaire*	*28,57 %*
Emprunts d'Etats	*Emprunts d'Etats*	*12,84 %*
Corporates	*Électricité*	*11,19 %*
Quasi-Etats	*Supranationaux*	*10,15 %*
Quasi-Etats	*Agences*	*8,46 %*
Quasi-Etats	*Autorités locales*	*3,98 %*
Sécurisé	*Actifs hypothécaires*	*3,28 %*
Corporates	*Fonds de placement immobilier (FPI)*	*2,63 %*
Corporates	*Assurance*	*2,57 %*
Finance	*Fonds*	*1,93 %*
Corporates	*Autres institutions financières*	*1,77 %*
Corporates	*Transport*	*1,70 %*
Corporates	*Communications*	*1,52 %*
Corporates	*Consommation Discrétionnaire*	*1,44 %*
Quasi-Etats	*Souverains*	*1,37 %*

Corporates	*Industrie de base*	*1,26 %*
Corporates	*Gaz naturel*	*1,00 %*
Corporates	*Autres services aux collectivités*	*0,41 %*
Corporates	*Biens de Consommation de Base*	*0,26 %*
Sécurisé	*Prêts au secteur public*	*0,21 %*
Corporates	*Biens d'équipement*	*0,17 %*
Corporates	*Technologie*	*0,15 %*
Forex	*Forex*	*0,13 %*
Liquidités	*Liquidités*	*3,01 %*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds a un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 22,61 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. . Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE[1]?

[X] Oui:

[X] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

[ ] Non

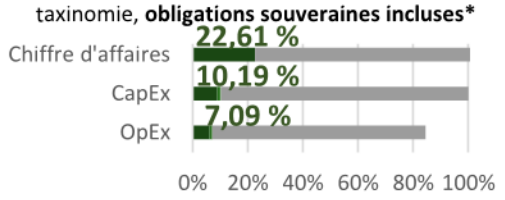
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de

opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

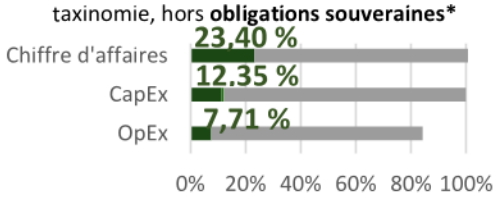
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



	OpEx	*CapEx*	*Chiffre d'affaires*
Autres investissements	92,91 %	89,81 %	77,39 %
Alignés sur la taxinomie : gaz fossile	*0,02 %*	*0,17 %*	*0,00 %*
Alignés sur la taxinomie : nucléaire	*0,91 %*	*1,11 %*	*0,00 %*
Alignés sur la taxinomie [hors gaz & nucléaire]	*6,16 %*	*8,92 %*	*22,61 %*

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines***



	OpEx	*CapEx*	*Chiffre d'affaires*
Autres investissements	92,29 %	87,65 %	76,6 %
Alignés sur la taxinomie : gaz fossile	*0,03 %*	*0,29 %*	*0,00 %*
Alignés sur la taxinomie : nucléaire	*0,10 %*	*0,85 %*	*0,00 %*
Alignés sur la taxinomie [hors gaz & nucléaire]	*7,58 %*	*11,21 %*	*23,40 %*

Ce graphique représente 56,6 % des investissements totaux.

** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

- ***Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

Au 31/05/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie était de 0.54%

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **74,09 %** à la fin de la période.
Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **0,00 %** à la fin de la période.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie« Non durables » , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BOND - I

Reporting annuel

31/05/2025

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier l'empreinte sur la biodiversité des actifs détenus ainsi que le score de température du portefeuille. Les informations, indicateurs et méthodologies décrits sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Bien que ce rapport ait été préparé et revu avec attention et vigilance, Amundi et ses fournisseurs de données déclinent toute responsabilité concernant de potentielles erreurs ou omissions contenues dans ce document et déclinent toute responsabilité si une tierce personne ou organisation utilise le contenu de ce rapport et subit une perte ou un préjudice direct ou en conséquence. Amundi a aussi intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet https://legroupe.amundi.com/documentation-esg.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, une trajectoire de réduction de réduction de l'empreinte carbone associée au portefeuille alignée avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique. Cependant le fonds a un objectif de financer des actifs qui comportent un bénéfice environnemental contribuant aux objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique. Le fonds a en effet pour objectif de sélectionner des obligations vertes dites « green bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur et se définissant selon certains critères définis par des standards internationaux comme « Green Bonds Principles » et/ou « Climate Bonds ». Il participe en ce sens à la transition vers une économie décarbonée d'ici 2050.

Objectif d'investissement

L'objectif du compartiment est d'offrir une performance liée à l'évolution du marché des obligations vertes dites "green bonds" en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le « Bloomberg MSCI Global Green Bond Index, Total Return Index, Value Hedged EUR ». Cet indice est représentatif des obligations vertes ("green bonds") de qualité « Investment Grade » et construit selon la méthodologie de MSCI ESG Research. Il est couvert du risque de change en euro et calculé coupons réinvestis.
L'impact environnemental est apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tCO2e) évitées

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

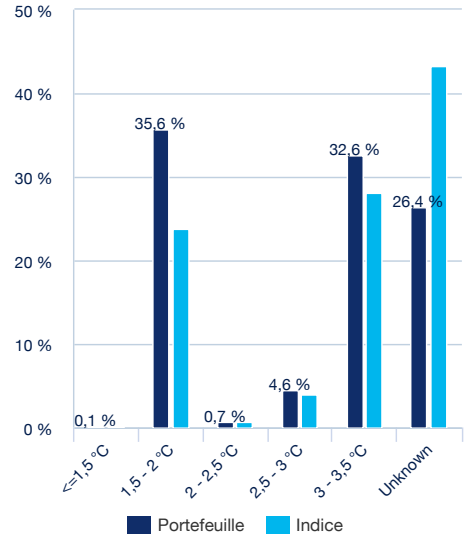
Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.

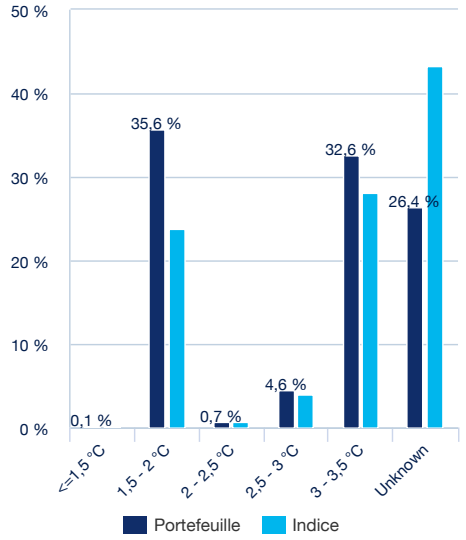
Méthode 1 - Température Iceberg Data Lab (°C)

	Portefeuille	Indice
Température (°C)	2,5	2,6



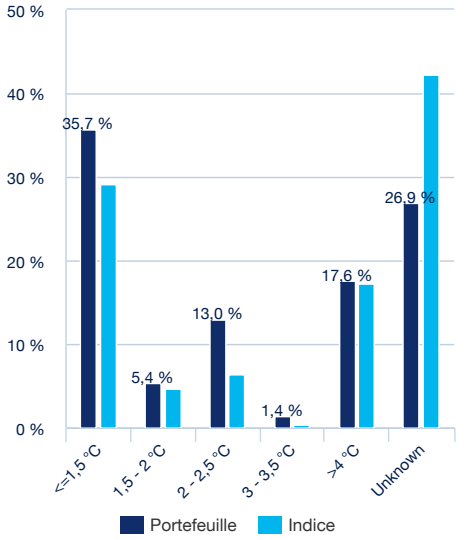
Méthode 2 - Température CDP (°C)

	Portefeuille	Indice
Température (°C)	2,6	2,7



Méthode 3 - Température Trucost (°C)

	Portefeuille	Indice
Trucost temperature c.	1,3	0,9



Politiques d'exclusion

Politique d'exclusion du charbon thermique

La combustion du charbon est le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine. En 2016, Amundi a mis en place une politique sectorielle dédiée au charbon thermique, déclenchant l'exclusion de certaines sociétés et émetteurs. Chaque année depuis cette date, Amundi a progressivement renforcé les règles et seuils de sa politique sur le charbon thermique.

Amundi exclut :

Les entreprises minières, les entreprises de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets charbon bénéficiant d'un statut autorisé et qui sont en phase de construction, tels que définis dans la liste des développeurs charbon établie par le groupe Crédit Agricole,
Les entreprises dont les projets relatifs au charbon sont au premier stade de développement, y compris annoncé, proposé, avec un statut pré-autorisé, font l'objet d'un suivi annuel.
Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir du charbon thermique est supérieur à 50 % du revenu total sans analyse ;
Toutes les sociétés de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil compris entre 20 % et 50 % du revenu total et présentant une trajectoire de transition insuffisante (Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan de sortie) ;
Les entreprises réalisant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon thermique ;
Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 70 MT ou plus, sans intention de réduction.

L'élimination progressive du charbon est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. C'est la raison pour laquelle Amundi s'est engagée à éliminer progressivement le charbon thermique de ses investissements d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici 2040 dans les autres pays. Conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et aux accords de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et recommandations du Comité scientifique du Crédit Agricole, qui prend en compte les scénarios conçus par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Rapport d'analyse du climat et les "*Science Based Targets*".

Champ d'application de la politique d'exclusion
Cette politique est applicable à toutes les sociétés mais elle affecte principalement les entreprises minières, les services publics et les sociétés d'infrastructure de transport. Cette politique s'applique à toutes les stratégies de gestion active et à toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion pour les entités suivantes du Groupe Amundi : Amundi Asset Management, BFT IM, CPR AM et SGG.

Utiliser notre position d'investisseur pour inciter les émetteurs à abandonner progressivement le charbon
Amundi a instauré un engagement auprès des sociétés exposées au charbon thermique. Nous leur demandons de publier publiquement une politique d'élimination du charbon thermique conforme au calendrier d'élimination 2030/2040 d'Amundi.

Pour les entreprises :
(i) Exclues de l'univers d'investissement actif d'Amundi, selon notre politique et celles
(ii) Dont les politiques de charbon thermique sont telles qu'Amundi les considère comme retardataires
La politique d'Amundi consiste à voter contre la décharge du Conseil ou de la Direction ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.

Politique d'exclusion des combustibles fossiles non conventionnels

Depuis le 31 décembre 2022, Amundi exclut également les entreprises dont l'activité est exposée à plus de 30% à l'exploration et à l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels (couvrant le "pétrole et le gaz de schiste" et les "sables bitumineux").

Cas des ETFs et des fonds indiciels ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent, dans la mesure du possible, la politique d'exclusion d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pout compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative,* à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 :
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO2e/€m de revenues) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille :
Augmentation significatives de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO* Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité 2050.

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Indicateurs extra-financiers

La question de l'impact des entreprises sur la biodiversité est fondamentale. En 2022, Amundi a pu amorcer le déploiement de données qui lui permettront de calculer l'empreinte biodiversité de ses portefeuilles.

La métrique retenue pour afficher **l'empreinte biodiversité** est le **MSAppb* par bEUR** (1) . Celle-ci permet de quantifier l'impact des activités des entreprises et de leur chaîne de valeur sur leur environnement. L'empreinte biodiversité d'une entité s'obtient en divisant la valeur d'impact (**MSA.ppb***) par la valeur d'entreprise : on obtient le « **MSAppb*/EURb** ». Pour allouer l'impact d'une entreprise à un portefeuille, cette empreinte est multipliée par le montant détenu dans le portefeuille.

Pour quantifier les impacts biodiversité de chaque entreprise, les inventaires physiques amont nécessaires à la conduite de ses activités sont modélisés à partir du chiffre d'affaires régionalisé et sectorialisé, et ce grâce au modèle entrée-sortie EXIOBASE. Ces flux physiques génèrent des pressions sur la biodiversité, pressions modélisées via la suite d'outils Commotools (outil d'analyse des matières premières) développés par CDC Biodiversité. Enfin, le modèle **GLOBIO** (2) permet de traduire ces pressions en impacts, grâce à des données **MSA en %** (3) sur différents écosystèmes.

On obtient en sortie des impacts exprimés en **MSA.km²** (4), équivalent surfacique du MSA et métrique clé du modèle **GBS** (5). Ces impacts sont distingués en 4 "compartiments" selon le biome (terrestre, aquatique eau douce) et la temporalité de l'impact (statique, dynamique). Pour aboutir à une métrique agrégée, le **MSA.km²** subit une double normalisation :

la normalisation du différentiel entre surface terrestre (~130 millions de km²) et surface aquatique d'eau douce (~10 millions de km²), à l'issue de laquelle on obtient un **MSAppb - MSA.km²** traduit en parties par milliard ("parts per billion") et exprimé en fraction surfacique de leur biome respectif.
la normalisation du différentiel entre impacts statiques (produits depuis l'état initial jusqu'à aujourd'hui) et dynamiques (produits sur l'année d'exercice), à l'issue de laquelle on obtient le **MSAppb*** - métrique qui intègre ("time integrated ») l'impact statique dans l'empreinte de l'année d'analyse en l'amortissant sur le délai nécessaire à la reconstitution de la biodiversité sur la surface en question (6).

Cette double-normalisation permet d'avoir un indicateur prenant en compte toutes les dimensions de l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité.

	Portefeuille	Indice
Empreinte biodiversité (MSAppb* /Md€)	**21**	**27**

	Portefeuille	Indice
Notable (entreprises et états)	96,68%	99,35%
Noté	**60,16%**	**47,48%**

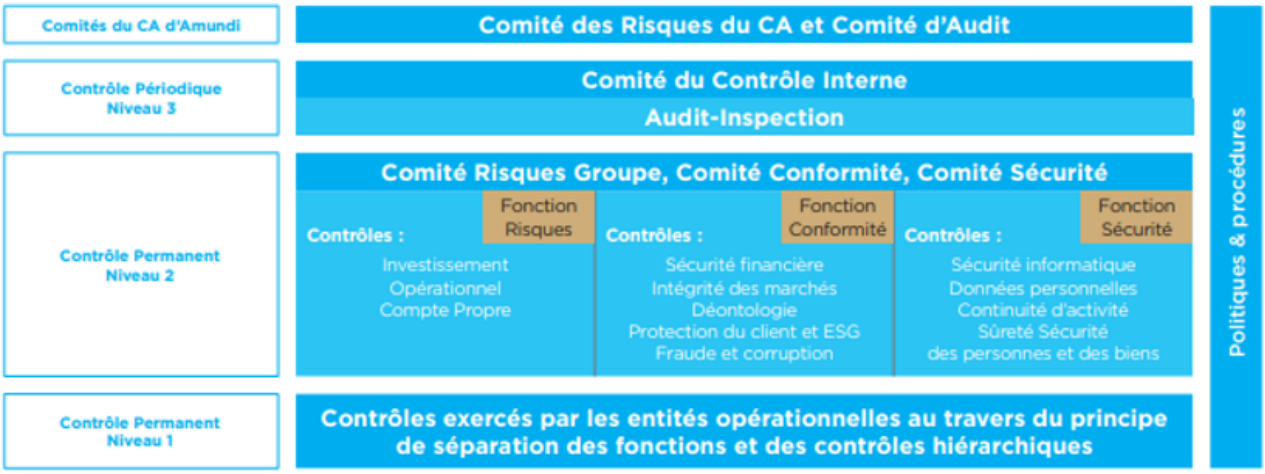
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs côtés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'Investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des éventements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son l'horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écarts types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. À la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans différents secteurs. Cette cartographie est présentée dans le rapport LEC 29 d'Amundi Asset Management.

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1ère matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2ème matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. A l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :
- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres. Un indice de référence, représentatif de l'univers d'investissement est défini à cet effet. L'objectif du portefeuille est d'avoir un score ESG moyen supérieur au score ESG moyen de son indice de référence. Par ailleurs, de nombreux produits individuels ou gammes de fonds bénéficient également d'une intégration ESG plus poussée, via une plus forte sélectivité, un niveau de notation ou des indicateurs extra-financiers plus élevés, ou encore une sélection thématique, etc. ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

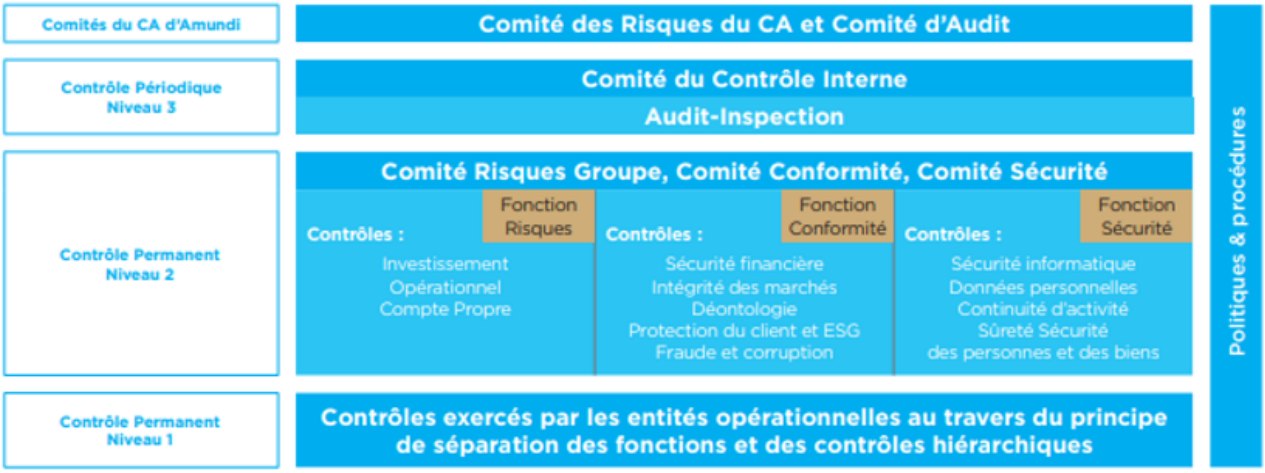
Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :
- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :
- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Compartiment :

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Compte rendu d'activité

Juin 2024
Conformément aux attentes, la BCE a baissé ses taux directeurs début juin tout en réaffirmant sa dépendance aux prochaines données économiques et particulièrement d'inflation. En conséquence, le marché scrute l'évolution des prix pour déterminer le moment et l'ampleur possible du prochain assouplissement de la politique monétaire. Les indicateurs d'activité PMI composites sont sortis à des niveaux plus faibles qu'attendus surtout dans le secteur des services (bien qu'ils restent en territoire expansifs avec 52.6 en juin contre 53.2 en mai). Les PMI plus faibles qu'attendus accréditent les anticipations de baisse de l'inflation et donc de nouvelles baisses des taux directeurs en septembre.

Les chiffres d'inflation aux États-Unis décélèrent : l'inflation totale stagne à 0% contre 0.1% attendu en rythme mensuel, soit 3.3% annuel, et l'inflation sous-jacente ralentit à 0.2% contre 0.3% attendu, soit 3.4% annuels. Cependant, le marché du travail américain reste dynamique : les créations d'emplois non agricoles sont sorties largement supérieures aux attentes à 272k contre 180k attendues en mai, témoignant que la trajectoire de normalisation du marché du travail reste lente. La Réserve fédérale a donc tout le loisir d'attendre d'avoir plus de certitudes sur le front des prix avant de baisser ses taux directeurs.

L'inquiétude des investisseurs réside donc toujours dans la capacité de la BCE à réaliser un assouplissement cohérent avec la décrue de l'inflation si la Réserve fédérale ne bouge pas. C'est pourquoi le marché ne prévoit plus que deux baisses et peut être une troisième, loin des quatre ou cinq envisagées au début de l'année.

La dissolution surprise de l'assemblée nationale suite au résultat des élections européennes a entraîné un élargissement du spread des OAT contre Bund jusqu'à 80bp contre un niveau oscillant entre 47-49bp en mai. Les investisseurs ont joué la sécurité en favorisant l'Allemagne dans leurs investissements. L'incertitude attachée au résultat de ce scrutin est grande alors que la France est désormais sous procédure de déficit excessif, limitant les marges de manœuvre budgétaires. L'écartement s'est propagé aux autres pays mais dans une moindre mesure.

En réaction, les taux allemands ont baissé en juin de 17 points de base (bp) à 2.50% pour le 10 ans et de 27bp à 2.83% pour le 2 ans, entrainant une augmentation de la pente 2-10 de 10 bp. Le taux à 10 ans français ressort fin juin à 3.30% (+16bp) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 4.07% (+10 bp) et 3.42% (+3 bp). Outre-Atlantique, on observe une baisse des taux, le taux à 10 ans américain termine le mois de juin à 4.40%, soit -10 bp par rapport au mois précédent.

Dans ce contexte, le marché des obligations Euro Investment Grade a affiché un rendement total de 0.71% sur le mois, tandis que les spreads de crédit se sont élargis de 13 bp, terminant le mois à 121 bp et oscillant dans une fourchette comprise entre 108 et 124 bp. Cet élargissement a été influencé par les inquiétudes entourant les élections françaises, qui ont affecté les émetteurs d'entreprise et accru la volatilité du marché. Les actifs à haut bêta ont sous-performé les actifs plus sûrs ; en fait, les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de -0.10% sur le mois, suivis par les obligations hybrides avec un rendement total de 0.08% tandis que les obligations High Yield ont affiché un rendement total de 0.50% sur la même période.

Le marché européen du crédit en juin a connu des niveaux d'activité variés. Les émissions Euro Investment Grade ont été importantes, mais le total des émissions pour le mois s'est élevé à environ 42,3 milliards d'euros, marquant le mois le plus faible de l'année. Cela a porté le volume cumulé depuis le début de l'année à 393,3 milliards d'euros, légèrement en deçà du rythme record de 2020, qui était de 417 milliards d'euros. Le mois a commencé avec des volumes hebdomadaires élevés mais a connu un ralentissement à la mi-juin en raison des événements géopolitiques et des réunions des banques centrales.

Au cours du mois, nous avons participé aux émissions Red Electrica 2032, KPN Hybrid 4.875 Call Jun29, Engie Hybrid 5.125 call 33; et K+S 4.25 2029.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

En raison du risque accru dans le contexte politique français, nous avons réduit le beta crédit du portefeuille de 1.4 à 1.3. Bien que nous restions optimistes quant au crédit, nous adoptons une approche plus prudente en matière de risque. Nous maintenons une position longue sur la sensibilité taux, autour de 40 bps au-dessus de l'indice de référence. De plus, nous continuons à anticiper une normalisation de la courbe des taux grâce à notre stratégie de pentification, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant le long terme.

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieures à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,57°C contre 2,79°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

Juilllet 2024
Le mois de juillet a été marqué par une divergence durable des données économiques et une tension politique accrue des deux côtés de l'Atlantique. La zone euro montre des signes d'amélioration dans l'ensemble, avec toutefois des disparités entre les pays, grâce à de bonnes données macroéconomiques sur l'inflation et l'activité. La réunion de la BCE a été un non-événement puisqu'elle a laissé ses taux inchangés et, bien qu'elle ne se soit pas engagée à l'avance sur une trajectoire de taux particulière, le scénario de base reste celui d'une baisse en septembre. Au lendemain des élections françaises, dont le résultat a été surprenant, la coalition de gauche du NFP ayant remporté le plus grand nombre de sièges, le président dispose d'une faible marge de manœuvre pour mettre en œuvre sa politique.

Les États-Unis ont montré des signes de faiblesse avec les PMIs de l'industrie manufacturière et des services en baisse. Le rythme de croissance de l'emploi s'est ralenti, avec des gains d'emplois de 206 000 en juin et un taux de chômage qui a légèrement augmenté, passant de 4% à 4.1%. Les données d'inflation de juin aux États-Unis ont baissé à 3.0% et 3.3%, respectivement, ce qui laisse présager une première baisse de taux de la part de la FED en septembre, avec une probabilité de 70 % pour le marché. Sur le plan politique, l'élection présidentielle a été marquée par une série d'événements clés : la tentative d'assassinat ratée de Donald Trump, suivie de la démission de Joe Biden et de l'intronisation de la vice-présidente Kamala Harris pour lui succéder lors de la campagne électorale.

Sur le marché du crédit, les spreads sont revenus sur les niveaux pré-élections au début du mois et se sont même resserrés dans certains secteurs, le marché accueillant positivement le résultat des élections en France et au Royaume-Uni, au moins à court terme. Les spreads se sont écartés sur la deuxième quinzaine de juillet en raison d'une poussée d'aversion pour le risque et de signaux mitigés sur les résultats des entreprises, en particulier dans le secteur technologique, ce qui a légèrement affecté les titres à bêta élevé et à haut rendement.

Dans ce contexte, le Bund allemand se resserre de 20bps et l'OAT termine le mois à 3.01%, en baisse de 28bps par rapport au mois précédent (compression du spread OAT-bund pour atterrir autour de 65bps). Le marché Euro Investment Grade a affiché une performance absolue de 1.72% sur le mois, entrainant un excess return de 53bps. Les spreads de crédit se sont resserrés de 7bps, l'indice termine le mois avec un spread moyen contre Allemagne à 110bps. Les financières surperforment les les industrielles (excess return de 60 bps et 48 bps respectivement), les AT1 profitent de la forte composante de portage. Pour finir les spreads à haut rendement se sont réduits de 7bps sur la période.

Le marché primaire a été relativement calme en juillet en raison de l'effet saisonnier à l'approche de l'été. Le total des émissions d'obligations de qualité pour le mois a été d'environ 24.9 milliards d'euros, marquant pour la deuxième fois consécutive le mois le plus faible de l'année. Depuis le début de l'année, les volumes sont toujours très élevés (486.8 milliards d'euros) et correspondent au deuxième meilleur montant jamais enregistré à ce stade de l'année, à seulement 12 milliards d'euros des chiffres observés en 2020.

Suite aux résultats politiques français, nous avons rajouté de manière progressive, notamment grâce au primaire, du risque dans nos portefeuilles et le bêta est passé de 1.28 à 1.34. Nous restons optimistes à l'égard du crédit et maintenons une position de duration longue (30 cts au-dessus de l'indice). En outre, nous maintenons notre position de normalisation de la courbe des taux par le biais de notre stratégie de pentification, en surpondérant le 2Y et en sous-pondérant le segment 5-10Y.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieures à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,58°C contre 2,80°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.
Le mois de juillet a été marqué par une divergence durable des données économiques et une tension politique accrue des deux côtés de l'Atlantique. La zone euro montre des signes d'amélioration dans l'ensemble, avec toutefois des disparités entre les pays, grâce à de bonnes données macroéconomiques sur l'inflation et l'activité. La réunion de la BCE a été un non-événement puisqu'elle a laissé ses taux inchangés et, bien qu'elle ne se soit pas engagée à l'avance sur une trajectoire de taux particulière, le scénario de base reste celui d'une baisse en septembre. Au lendemain des élections françaises, dont le résultat a été surprenant, la coalition de gauche du NFP ayant remporté le plus grand nombre de sièges, le président dispose d'une faible marge de manœuvre pour mettre en œuvre sa politique.

Les États-Unis ont montré des signes de faiblesse avec les PMIs de l'industrie manufacturière et des services en baisse. Le rythme de croissance de l'emploi s'est ralenti, avec des gains d'emplois de 206 000 en juin et un taux de chômage qui a légèrement augmenté, passant de 4% à 4.1%. Les données d'inflation de juin aux États-Unis ont baissé à 3.0% et 3.3%, respectivement, ce qui laisse présager une première baisse de taux de la part de la FED en septembre, avec une probabilité de 70 % pour le marché. Sur le plan politique, l'élection présidentielle a été marquée par une série d'événements clés : la tentative d'assassinat ratée de Donald Trump, suivie de la démission de Joe Biden et de l'intronisation de la vice-présidente Kamala Harris pour lui succéder lors de la campagne électorale.

Sur le marché du crédit, les spreads sont revenus sur les niveaux pré-élections au début du mois et se sont même resserrés dans certains secteurs, le marché accueillant positivement le résultat des élections en France et au Royaume-Uni, au moins à court terme. Les spreads se sont écartés sur la deuxième quinzaine de juillet en raison d'une poussée d'aversion pour le risque et de signaux mitigés sur les résultats des entreprises, en particulier dans le secteur technologique, ce qui a légèrement affecté les titres à bêta élevé et à haut rendement.

Dans ce contexte, le Bund allemand se resserre de 20bps et l'OAT termine le mois à 3.01%, en baisse de 28bps par rapport au mois précédent (compression du spread OAT-bund pour atterrir autour de 65bps). Le marché Euro Investment Grade a affiché une performance absolue de 1.72% sur le mois, entrainant un excess return de 53bps. Les spreads de crédit se sont resserrés de 7bps, l'indice termine le mois avec un spread moyen contre Allemagne à 110bps. Les financières surperforment les les industrielles (excess return de 60 bps et 48 bps respectivement), les AT1 profitent de la forte composante de portage. Pour finir les spreads à haut rendement se sont réduits de 7bps sur la période.

Le marché primaire a été relativement calme en juillet en raison de l'effet saisonnier à l'approche de l'été. Le total des émissions d'obligations de qualité pour le mois a été d'environ 24.9 milliards d'euros, marquant pour la deuxième fois consécutive le mois le plus faible de l'année. Depuis le début de l'année, les volumes sont toujours très élevés (486.8 milliards d'euros) et correspondent au deuxième meilleur montant jamais enregistré à ce stade de l'année, à seulement 12 milliards d'euros des chiffres observés en 2020.

Suite aux résultats politiques français, nous avons rajouté de manière progressive, notamment grâce au primaire, du risque dans nos portefeuilles et le bêta est passé de 1.28 à 1.34. Nous restons optimistes à l'égard du crédit et maintenons une position de duration longue (30 cts au-dessus de l'indice). En outre, nous maintenons notre position de normalisation de la courbe des taux par le biais de notre stratégie de pentification, en surpondérant le 2Y et en sous-pondérant le segment 5-10Y.

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieures à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,58°C contre 2,80°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Aout 2024
En août 2024, les marchés financiers ont connu une volatilité significative, notamment au cours de la première moitié du mois. Cela a débuté par une forte baisse, les principaux indices chutant en raison d'une combinaison de données économiques faibles aux États-Unis et de développements mondiaux inattendus. Les inquiétudes concernant un ralentissement de l'économie américaine, mises en évidence par des données décevantes sur l'emploi, ont suscité des craintes que la Réserve fédérale ait tardé à réduire les taux, risquant ainsi de pousser l'économie vers une récession. Cette incertitude a été exacerbée par une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon, qui a déclenché un débouclage rapide du carry trade sur le yen et a contribué à la vente massive sur les marchés mondiaux.

Les créations d'emplois ont déçu aux Etats-Unis en juillet, à 114k contre 175k attendu, et le taux de chômage a continué d'augmenter, à 4,3%. En parallèle, l'inflation américaine a poursuivi son recul, atteignant 2,9% en rythme annualisé, contre 3% le mois précédent et l'inflation sous-jacente a également baissé à 3,2%. La FED a pris acte de cette nouvelle balance des risques, J. Powell soulignant à Jackson Hole la priorité donnée à l'emploi. La FED devrait ainsi baisser ses taux dès le 18/09 prochain, avec une baisse de 25 pb voire même de 50 pb pour certains investisseurs.

En Europe, les indicateurs d'activité PMI montrent un rebond de l'activité en août, qu'il faut relativiser du fait d'un effet ponctuel lié aux Jeux Olympiques en France. En effet, les perspectives en Allemagne continuent de se détériorer… En parallèle, l'inflation a poursuivi son reflux, à 2,2% en glissement annuel, contre 2,6% en juillet, soit son plus bas niveau depuis juin 2021, et ce grâce à des effets de base sur les prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente atteint quant à elle 2,8%, en raison de la stabilité des prix dans les services. Dans cet environnement, marqué par une divergence économique et une inflation sous-jacente persistante dans les services, la BCE devrait poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire de manière graduelle : le marché anticipe ainsi une baisse des taux de 25 pb en septembre, ainsi que deux autres d'ici la fin de l'année 2024.

En conséquence, les acteurs du marché obligataire ont poussé les taux à la baisse : le 2 ans américain termine le mois en baisse de 34 pb, à 3,92%, tandis que le 10 ans atteint 3.91%, soit -12 pb, dans un mouvement de pentification de 22 pb. La tendance est identique en zone Euro, même si dans des proportions plus réduites : le 2 ans allemand termine le mois à 2.39%, en baisse de 14 pb, tandis que le 10 ans se maintient à 2.30%, dans un mouvement de pentification de 14 pb.

Le Crédit IG a également souffert, avec un écartement de 7 pb (à 117 pb), et cristallise une sous-performance mensuelle de 17 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 193 pb. Financières et Corporates ont évolué de concert, avec un écartement de 7 pb des Financières contre +6 pour les Corporates. Seul le High-Yield surperforme au sein des actifs les plus risqués, avec un resserrement de 13 pb. Les indices de crédit, avec le pic de volatilité, se sont fortement écartés au début du mois pour finir plus serrés que fin juillet. L'indice Ittraxx Main est passé de 55bp à 69bp pour revenir très vite et finir en fin de mois à 52.5bp. L'indice ittraxx CrossOver s'est quant à lui envolé en début de mois à 369bp puis est revenu très vite pour terminer le mois à 290bp.

Le marché primaire a été relativement calme en juillet en raison de l'effet saisonnier à l'approche de l'été. Le total des émissions d'obligations de qualité pour le mois a été d'environ 24.9 milliards d'euros, marquant pour la deuxième fois consécutive le mois le plus faible de l'année. Depuis le début de l'année, les volumes sont toujours très élevés (486.8 milliards d'euros) et correspondent au deuxième meilleur montant jamais enregistré à ce stade de l'année, à seulement 12 milliards d'euros des chiffres observés en 2020.

Tout au long du mois d'août, nous avons maintenu une position de duration plus longue que l'indice de référence, 40 points de base au-dessus du niveau de l'indice de référence. Cependant, compte tenu du récent resserrement des rendements souverains, nous pensons qu'ils ont atteint un plancher ce qui nous a amenés à basculer sur une position de duration neutre. Nous continuons d'anticiper la normalisation de la courbe des taux par le biais de notre stratégie de pentification, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant les segments plus longs. Nous restons optimistes à l'égard du crédit, ce qui se traduit par un bêta du crédit autour de 1,35.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieures à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,58°C contre 2,80°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

Septembre 2024
Après 14 mois de stabilité, la FED a procédé à une première baisse de taux de 50 pb et donné le ton pour la fin d'année.
Ainsi, aux États-Unis, la Réserve Fédérale a acté sa première baisse des taux directeurs en réponse à la priorité donnée à l'emploi. En effet, le reflux de l'inflation se poursuit, atteignant 2.5% en rythme annualisé, contre 2.9% le mois précédent, et 3.2% pour l'inflation sous-jacente. En revanche, le marché de l'emploi américain confirme sa tendance à la normalisation, avec des créations d'emplois de 142k. Si les chiffres restent compatibles avec un scénario d'atterrissage en douceur de l'économie américaine, la FED a préféré marqué le coup, avec une baisse de 50 pb.

En Europe, les indices PMI de septembre montrent un ralentissement de l'activité : l'indice composite recule à 48,9 (contre 51 précédemment), en raison de la composante services, tombée à 50,5 (contre 52,9 auparavant), ainsi que d'une poursuite du recul du secteur manufacturier, avec un indice à 44,8 (contre 45,8 le mois précédent). En parallèle, la désinflation s'est accélérée, avec une inflation annuelle tombant à 1,8 % (contre 2,2% en août), sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

L'inflation sous-jacente, bien qu'en légère diminution (de 2,8% à 2,7%), montre encore des signes de persistance, notamment dans le secteur des services. Dans ces conditions, la Banque Centrale Européenne a baissé ses taux directeurs de 25 pb en septembre, poursuivant le cycle de baisse des taux entamé en juin. Et si a BCE a réitéré que l'assouplissement monétaire serait progressif et « data dependent »… le marché anticipe une baisse des taux de 25 pb en octobre, suivie de 25 pb supplémentaires en décembre.

En conséquence, les acteurs du marché obligataire ont poussé les taux à la baisse : le 2 ans américain termine le mois en baisse de 28 pb, à 3,64%, tandis que le 10 ans atteint 3.78%, soit -13 pb, dans un mouvement de pentification de 15 pb et une pente 2/10 dorénavant positive. La tendance est identique en zone Euro : le 2 ans allemand termine le mois à 2.07%, en baisse de 32 pb, tandis que le 10 ans atteint 2.12%, soit -18 pb, dans un mouvement de pentification de 14 pb et une pente 2/10 dorénavant positive.

Partagé entre les données économiques européennes en berne et le plan de soutien en Chine, le Crédit IG finit le mois inchangé (à 117 pb), mais cristallise une surperformance mensuelle de 11 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 206 pb. Le rattrapage des Financières reprend, avec un resserrement de 2 pb des Financières contre un écartement de 3 pb des Corporates. Quant au High-Yield, il affiche un resserrement limité de 1 pb.

Sur le plan sectoriel, l'industrie automobile a subi une forte pression avec de sévères avertissements sur les bénéfices, les spreads se creusant de 17 points de base en Europe, sous l'effet d'un sentiment négatif à l'égard d'émetteurs clés tels que BMW, Volkswagen ou Stellantis.

Après un ralentissement saisonnier pendant l'été, les émissions d'obligations européennes de qualité (IG) se sont élevées à 74,6 milliards d'euros, retrouvant ainsi les sommets atteints au début de l'année. Cela nous donne un total pour l'année de 624,4 milliards d'euros, le plus haut niveau jamais atteint à ce stade de l'année et déjà supérieur à la dernière meilleure année en 2020.

Pour l'avenir, le marché s'attend à un ralentissement en octobre avec le début de la saison des bénéfices du troisième trimestre, mais il est très probable qu'il atteigne la barre des 700 milliards d'euros d'ici la fin de l'année.
Après les mouvements de volatilité et de baisse sur les taux au cours du mois, nous avons laissé la sensibilité autour de la neutralité par rapport au benchmark. Le beta du portefeuille est resté stable autour de 1.40.

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieures à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,50°C contre 2,69°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Octobre 2024
Le mois d'octobre a débuté avec les chiffres de l'inflation en zone euro, tombant pour la première fois sous la barre symbolique des 2%. Depuis juin 2021, c'est le niveau le plus bas constaté avec 1,8% sur un an contre 2,2% le mois précédent, en ligne avec les prévisions. Cette baisse est principalement liée à la chute des prix de l'énergie en septembre (-6% contre -3% le mois précédent). L'Allemagne et la France ont contribué de manière significative à cette baisse globale de l'inflation. En Allemagne, l'inflation faiblit à 1,6% sur un an contre 1,9% le mois précédent et en France, l'inflation sur un an passe à 1,1% contre 1,8%. Néanmoins, l'amélioration de l'inflation globale doit être relativisée car l'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, reste au-dessus des 2% avec 2.7% sur un an.

Les dernières données publiées ont conforté la BCE pour réduire à nouveau ses taux de -25 points de base (pdb) pour la troisième fois consécutive. Le rythme de baisse de taux semblait plus lent en juin dernier, avec un rythme que l'on estimait trimestriel. Désormais, on estime un fréquence d'une baisse de taux par mois pour faire face aux craintes de Christine Lagarde sur la croissance. Maintenant que l'inflation est passée sous la barre des 2%, les priorités des banques centrales changent et se tournent davantage sur la croissance économique. Les derniers chiffres de croissance sont d'ailleurs encourageants avec un PIB en hausse de +0.4% sur le troisième trimestre pour la zone euro, porté principalement par l'Espagne qui affiche le taux de croissance le plus élevé avec +0.8%. La France affiche une croissance à +0.4% et l'Allemagne résiste mieux que prévu avec une croissance à +0.2% évitant ainsi la récession.

Outre-Atlantique, l'inflation baisse légèrement passant de 2,5% à 2,4% et ressort supérieure aux attentes (2,3%). En revanche, l'inflation sous-jacente est en légère augmentation à 3.3% contre 3.2% le mois précédent. Au regard de ces chiffres, nous verrons bien si les 6 et 7 novembre prochain la FED reste sur la voie d'une baisse de taux. Bien qu'elle ait réduit ses taux de 50 pdb le mois dernier, rien ne garantit que la FED continuera d'assouplir sa politique monétaire avec des baisses de taux massives. Cependant, la banque centrale américaine reste confiante sur le retour de l'inflation à 2% et pourrait envisager une nouvelle baisse de taux en novembre. Autre élément important qui clôture le mois d'octobre, les prochaines élections présidentielles américaines qui auront lieu le 5 novembre 2024.

L'inflation étant l'une des principales préoccupations des ménages, les récentes données économiques pourraient avoir un impact sur le scrutin qui s'annonce déjà très serré. Malgré l'assouplissement des banques centrales, les signaux contradictoires sur l'économie américaine et la probabilité accrue de l'élection de Donald Trump, perçu par le marché comme dispendieux, ont entraîné une hausse significative des taux des deux côtés de l'Atlantique. Aux États-Unis, le taux à 10 ans termine le mois d'octobre à 4.28%, soit +50 pdb par rapport au mois précédent. De même pour les taux courts avec le taux à 2 ans à 4.17% (+53 pdb). En zone euro, le Bund allemand finit le mois à 2.39% (+27 pdb), le taux 10 ans français termine à 3.12% (+21 pdb) et les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.65% (+20 pdb) et 3.01% (+9 pdb).

Sur le marché du crédit IG, le mois d'octobre a été marqué par une tendance au resserrement des spreads, soutenue par des conditions techniques favorables. Sur le plan sectoriel, les secteurs de la finance, des services publics et de l'immobilier ont continué à surperformer, bénéficiant d'un intérêt soutenu de la part des investisseurs, tandis que des secteurs tels que l'automobile et l'industrie ont connu une sous-performance relative en raison de leur sensibilité aux cycles économiques et aux préoccupations géopolitiques. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché une performance totale de -0,31% sur la période et les spreads de crédit se sont resserrés de -13 points de base, terminant la période à 104 points de base.

Les émissions mensuelles d'obligations euro IG se sont élevées à environ 20 milliards d'euros, soit une baisse substantielle par rapport aux niveaux de septembre, en raison des périodes d'interdiction de publication des résultats et de la baisse de l'activité sur le marché primaire, les entreprises attendant une plus grande clarté sur les risques économiques et géopolitiques.

Après les mouvements de volatilité et de hausse de taux au cours du mois, nous avons légèrement augmenté la sensibilité du fonds par rapport au benchmark. Le beta du portefeuille a été réduit autour de 1.30.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieures à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,48°C contre 2,68°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

Novembre 2024
Le mois de novembre a commencé par l'un des événements les plus scrutés de l'année avec les élections américaines, suivi d'une période d'attentisme, les marchés digérant l'ampleur potentielle des politiques de Trump sur les différentes économies. Le marché du crédit a de nouveau fait preuve d'une certaine résilience, tandis que la volatilité s'est manifestée principalement sur le segment des taux, malgré les tensions politiques qui se sont à nouveau manifestées en France à la fin du mois.

En ce qui concerne l'Europe, le niveau d'inflation est proche de l'objectif, même si nous avons observé une légère hausse ce mois-ci, à 2,3% contre 2% le mois dernier, et une inflation sous-jacente stable à 2,9%. Sur le front de l'activité, de nouveaux signaux négatifs nous parviennent de la zone euro, le PMI manufacturier tombant à 45,2, ce qui indique une contraction plus importante entraînée par les pays du Nord tels que la France ou l'Allemagne. De plus, l'activité économique étant très sensible au commerce international (les exportations représentent 20% du PIB), les politiques protectionnistes de Trump pourraient peser encore plus sur l'Europe. En plus des inquiétudes sur la croissance et d'une inflation contenue, le paysage politique s'annonce sombre, notamment avec la montée des tensions en France.

Aux Etats-Unis, la situation est différente de celle de l'Europe avec une croissance solide de 2,8% en rythme annuel au 3ème trimestre, le marché du travail américain reste stable et l'inflation remonte à 2,6% en octobre après un point bas à 2,4% en septembre qui était le taux le plus bas depuis février 2021. Le marché a revu à la hausse ses prévisions de taux d'intérêt de la Fed, qui étaient auparavant très pessimistes, et le taux final a été revu à la hausse à 3,75%.

Malgré une forte augmentation en milieu de mois, avec un taux à 4,45% impacté par l'élection de Donald Trump, le taux à 10 ans termine le mois à 4,18%, soit une baisse de 10 points de base par rapport au mois précédent. De son côté, le taux à 2 ans reste stable sur le mois à 4,16 % (-1 pdb).

En zone euro, le Bund allemand finit le mois à 2,09% (-30 pdb), le taux à 10 ans français termine à 2,89 % (-23 pdb) après avoir brièvement dépassé le taux à 10 ans de la Grèce au cours du mois. Les taux italien et espagnol s'établissent à respectivement 3,28% (-37 pdb) et 2,79% (-22 pdb). Les taux à 2 ans baissent également, avec le taux allemand qui finit le mois à 1,95% (-32 pdb) et le taux français à 2,17% (-32 pdb).

Sur le marché du crédit IG, la vague républicaine aux US a d'abord entraîné un resserrement des spreads de crédit avant de les voir s'écarter de nouveau à la fin du mois. D'un mois sur l'autre, les spreads se sont élargis de 1 point de base par rapport aux gouvernements, avec des divergences entre les pays, en particulier les banques françaises qui ont sous-performé. Les fondamentaux restent relativement sains, même si les marges d'EBITDA ont diminué par rapport au sommet atteint pendant la crise.

Sur le plan sectoriel, les valeurs financières (hors France), les transports et la technologie ont surperformé, tandis que les secteurs tels que l'automobile et l'énergie ont connu une sous-performance relative. Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 1,56% sur la période et les spreads de crédit ont terminé la période à 106 points de base. Les actifs à bêta élevé ont sous-performé les actifs plus sûrs, les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de 0,66% sur la période, les obligations hybrides ont affiché un rendement total de 0,62% tandis que les obligations à haut rendement ont affiché un rendement total de 0,50% sur la même période. Les indices de crédit, dans ce contexte, se sont resserrés. L'Ittraxx Main de 59bp à 55bp et l'Ittraxx CrossOver de 314bp à 299bp.

Les volumes des émissions d'obligations européennes de qualité (IG) ont été relativement faibles ce mois-ci en raison des résultats des élections américaines, étant principalement concentrés sur deux semaines et ont fortement diminué à la fin du mois. Les nouvelles émissions se sont élevées à 44 milliards d'euros, ce qui est nettement inférieur à la moyenne historique. Le mois de décembre devrait être léger en termes d'émissions et l'année se terminera à un niveau record de plus de 730 milliards d'euros.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Après les mouvements de volatilité et de hausse de taux au cours du mois, nous avons légèrement augmenté la sensibilité du fonds par rapport au benchmark autour de +0.25. Le beta du portefeuille est resté stable autour de 1.25. En outre, nous préférons le segment 5 ans de la courbe de crédit, alors que nous continuons d'anticiper la normalisation de la courbe des taux grâce à notre stratégie de pentification des taux, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant la partie longue de la courbe.

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieures à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,49°C contre 2,68°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

Decembre 2024
En décembre 2024, la macroéconomie mondiale a été considérablement marquée par les actions des banques centrales et des événements géopolitiques notables. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a procédé à sa troisième réduction consécutive des taux d'intérêt, abaissant les taux directeurs de 25 points de base pour atteindre une fourchette cible de 4,25 % à 4,5 %. Cette décision a été largement motivée par une modération de l'inflation. Parallèlement, dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne a réduit ses taux directeurs de 25 points de base à 3,00 % le 12 décembre, attribuant cette décision à une baisse de l'inflation à 2,2 % en novembre. Ces ajustements de la politique monétaire ont été conçus pour favoriser la croissance économique dans un contexte de diminution des pressions inflationnistes. Sur le plan géopolitique, l'Europe a connu des incertitudes politiques, notamment avec la chute du gouvernement Barnier en France suite à une motion de censure votée par l'Assemblée nationale, ce qui a conduit à un écartement du spread OAT-Bund, et donc à la sous-performance des banques françaises.

En ce qui concerne le marché du crédit, les émissions primaires ont été limitées à la fin du mois en raison des fêtes de fin d'année ; toutefois, les émissions primaires annuelles ont atteint un niveau historique d'environ 630 milliards d'euros. Une part importante de ces émissions a été sursouscrite, ce qui souligne l'appétit du marché pour cette classe d'actifs. En termes de flux de capitaux vers les fonds ouverts, le mois de décembre a été marqué par des entrées positives s'élevant à 330 millions d'euros, contribuant à un total de 21 milliards d'euros pour l'année, ce qui représente 11,6 % des actifs sous gestion de la classe d'actifs. Les investisseurs ont été particulièrement attirés par les obligations d'entreprises, qui ont offert des rendements supérieurs à ceux de la dette publique, les entreprises ayant fait preuve de résilience dans la gestion de leurs coûts d'emprunt.

Au cours du mois, les spreads de crédit se sont resserrés de 6 points de base, pour finir à 102 points de base. Toutefois, le marché a enregistré un rendement total négatif de -0,38 % en raison de la hausse des taux d'intérêt. Les actifs à bêta élevé ont surperformé leurs homologues plus sûrs ; en particulier, les titres bancaires AT1 ont réalisé un rendement total de 0,89%, suivis par les obligations à haut rendement avec un rendement total de 0,65%, et les obligations hybrides à 0,61%. D'un point de vue sectoriel, les secteurs les plus performants ont été l'assurance-vie et l'immobilier, tandis que les secteurs les moins performants ont été les banques et les industries chimiques.

Après les mouvements de volatilité et de hausse de taux au cours du mois, nous avons légèrement augmenté la sensibilité du fonds par rapport au benchmark autour de +0. 35. Le beta du portefeuille est resté stable autour de 1.3. En outre, nous préférons le segment 5 ans de la courbe de crédit, alors que nous continuons d'anticiper la normalisation de la courbe des taux grâce à notre stratégie de pentification des taux, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant la partie longue de la courbe.

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieures à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,49°C contre 2,68°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Janvier 2025
L'année 2025 a commencé sur la même tendance qu'elle a fini l'année 2024, avec des incertitudes concernant les tarifs commerciaux qui commencent à se matérialiser, une instabilité politique et des banques centrales qui tracent leur propre voie.

En commençant par la politique monétaire, nous avons assisté à une réduction largement attendue de 25 points de base de la part de la BCE. Une décision motivée principalement par le risque concernant la croissance, avec une situation économique morose pour les principaux pays européens et une inflation relativement maîtrisée. Sur celle-ci, bien qu'elle ait augmenté de 2,2% à 2,4% en décembre, Mme Lagarde reste confiante. Le processus de désinflation est en bonne voie et devrait revenir à l'objectif de 2 % à moyen terme dans le courant de l'année. Il y a également eu peu de réactions lorsque la FED a maintenu ses taux inchangés, le marché l'ayant déjà anticipé. Une économie forte, une inflation soutenue (de 2,7% à 2,9% en décembre) et une meilleure évaluation de l'impact des politiques de Donald Trump sont les principales raisons pour lesquelles la FED fait une pause et réduirait le nombre de baisses cette année, seulement deux étant évaluées par le marché à l'heure actuelle, contre quatre en Europe.

Le marché du crédit a commencé l'année sur une bonne note, la classe d'actifs restant extrêmement stable et résistante à tous les chocs, et les spreads se resserrant encore. Le marché primaire a démarré en force les deux premières semaines de l'année, mais a fortement ralenti, en particulier la dernière semaine du mois, ce qui signifie que le volume global est légèrement inférieur à celui des années 2024 et 2023, mais qu'il s'élève tout de même à un total décent de 91,2 milliards d'euros. La saison des bénéfices a démarré en force, la plupart des entreprises dépassant les attentes dès les premiers jours, ce qui démontre que les fondamentaux sont toujours positifs pour les entreprises. En termes de flux dans la classe d'actifs, la demande ne faiblit pas et les investisseurs continuent d'injecter de l'argent, absorbant relativement bien les nouvelles émissions.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 0,44% sur la période et les spreads de crédit se sont resserrés de 11 points de base, terminant à 93 points de base. Le Bund à 5 ans s'est élargi de 20 points de base, passant de 2,15 % au début de la période à 2,35 %. Les actifs à bêta élevé ont surperformé leurs homologues plus sûrs ; plus précisément, les titres bancaires AT1 ont réalisé un rendement total de 1,31%, suivis par les obligations hybrides à 0,71% et les obligations à haut rendement avec un rendement total de 0,65%. D'un point de vue sectoriel, les secteurs les plus performants ont été l'assurance et l'automobile, tandis que les secteurs les moins performants ont été l'immobilier et la technologie.

Au cours du mois de Janvier, nous avons conservé une sensibilité supérieure à celle du benchmark (+0.6 à la fin du mois). En outre, nous préférons le segment 5 ans de la courbe de crédit, alors que nous continuons d'anticiper la normalisation de la courbe des taux grâce à notre stratégie de pentification des taux, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant la partie longue de la courbe.

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieurs à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,60°C contre 2,81°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

Fevrier 2025
Les conditions macroéconomiques ont été marquées par des tendances divergentes de l'inflation aux États-Unis et dans la zone euro, tandis que les tensions géopolitiques élevées, en particulier autour du conflit en Ukraine, ont accru la complexité du paysage économique et influencé le sentiment du marché et les anticipations politiques.

Malgré ces incertitudes macroéconomiques et géopolitiques, le marché du crédit en euros a continué de se montrer résistant, bénéficiant de solides facteurs techniques. Les fonds Investment-grade ont enregistré 2,1 milliards d'euros de flux (1,16 % des actifs sous gestion de la classe d'actif), les investisseurs privilégiant les actifs liquides de haute qualité dans un contexte d'incertitude économique mondiale. Les émissions primaires sont restées importantes, avec un montant de 97,1 milliards d'euros et des carnets de commandes affichant un taux de sursouscription moyen de 2,9x, signe d'une forte demande. Les fondamentaux restent solides, les bilans des entreprises étant bien positionnés pour faire face à l'environnement actuel. La demande de la classe d'actif a été soutenue par son statut perçu de valeur refuge, d'autant plus que les alternatives telles que les dépôts bancaires et les actifs libellés en dollars américains sont devenues moins attractives en raison des

coûts de couverture de change. On a observé une remontée de la volatilité des marchés en raison des incertitudes sur les droits de douane. Un scénario d'escalade des tensions commerciales aurait des implications mitigées pour les banques centrales dans un contexte où l'incertitude sur les taux neutres d'équilibre est déjà très élevée. Une hausse des droits de douane américains sur l'UE pourrait retirer 0.3pt à la croissance en zone euro. L'impact sur l'inflation serait plus incertain et dépendrait d'éventuelles mesures de représailles. La prise en compte d'une possible hausse des besoins de financement liés aux dépenses dans la défense a pesé sur la performance des obligations souveraines européennes. L'évolution incertaine de la politique budgétaire en Europe ajoute une autre source d'aléa pour la BCE.

Dans ce contexte, le marché des obligations IG en euros a enregistré un rendement total de 0,60 % sur le mois, tandis que les spreads de crédit sont restés au même niveau qu'à la fin du mois de janvier, soit 91 points de base. Le Bund à 5 ans s'est resserré de -9 points de base, passant de 2,24 % au début de la période à 2,15 %. Les obligations hybrides ont sous-performé le marché IG de la zone euro avec un rendement total de 0,54 %, tandis que d'autres actifs risqués ont surperformé les actifs plus sûrs. En effet, les obligations à haut rendement ont affiché un rendement total de 1,06 % sur la même période, suivies par les AT1 bancaires qui ont affiché un rendement total de 0,98 % sur le mois.

Au cours du mois de Février, nous avons conservé une sensibilité supérieure à celle du benchmark (+0.4 à la fin du mois). En outre, nous préférons le segment 5 ans de la courbe de crédit, alors que nous continuons d'anticiper la normalisation de la courbe des taux grâce à notre stratégie de pentification des taux, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant la partie longue de la courbe.

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieures à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,54°C contre 2,79°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

À l'avenir, les anticipations pour le marché du crédit restent positives. Avec la poursuite de la baisse de l'inflation dans la zone euro et la poursuite attendue du cycle d'assouplissement de la BCE cet été, les conditions financières devraient rester favorables au crédit. La stabilité des marchés primaires, associée à des fondamentaux d'entreprise robustes, suggère que les spreads de crédit pourraient rester résilients même face aux incertitudes géopolitiques et macroéconomiques. Si la volatilité reste une source de risque, en particulier si les frictions commerciales s'intensifient ou si la croissance économique ralentit plus que prévu, les investisseurs semblent de plus en plus à l'aise pour investir dans le crédit en euros à des fins défensives. La combinaison d'une forte demande, d'une politique monétaire accommodante et d'un potentiel de désescalade géopolitique crée un contexte constructif pour les marchés du crédit à l'approche du deuxième trimestre 2025.

Mars 2025
Le mois de mars a été riche en événements avec des implications considérables à court et à moyen terme d'un point de vue économique en Europe et aux États-Unis.

Tout d'abord, début mars, l'Allemagne a convenu d'une expansion fiscale historique comprenant un fonds d'investissement de 500 milliards d'euros (à dépenser sur 10 ans) et une réforme du frein à l'endettement pour stimuler l'investissement public et les dépenses de défense. Cela a provoqué une forte hausse des rendements du bund (principalement sur le 10 ans et plus) et la courbe s'est pentifiée pour refléter les perspectives sans précédent d'assouplissement budgétaire en Allemagne. L'annonce de la BCE a été éclipsée par cet événement et a réduit ses taux d'intérêt directeurs de 25 points de base n'a pas suffi à calmer la volatilité.

Le second événement a été l'augmentation de la probabilité d'un risque de baisse de la croissance américaine dans le contexte de l'instauration de droits de douane. Le discours du marché est rapidement passé de l'exceptionnalisme américain (fortes dépenses budgétaires, investissements importants, gains de productivité, effet de richesse positif) aux craintes de récession. L'abaissement de la croissance du PIB et le relèvement des projections d'inflation ont laissé entrevoir une forte évolution vers un scénario de stagflation. Cela a déclenché un stress de marché au cours de la deuxième semaine de mars, d'abord sur les marchés du crédit américains, mais aussi sur les marchés du crédit européens. Une fois de plus, l'annonce de la banque centrale a été contrebalancée par la situation volatile du marché mondial et la Fed a maintenu ses taux inchangés, annonçant deux réductions supplémentaires cette année et deux l'année prochaine.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Les spreads de crédit Euro IG ont réagi très positivement dans un premier temps, le stimulus allemand pouvant être considéré comme un catalyseur positif pour la croissance européenne et les spreads se sont donc rapprochés de leurs niveaux les plus serrés de l'année le 10 mars, à 85 points de base. Cependant, la baisse de sentiment en provenance des États-Unis s'est propagé à l'Europe et le marché a souffert d'un élargissement des spreads important. La deuxième partie du mois a été plus stable, le marché digérant cette volatilité. Nous continuons d'observer des flux persistants dans les fonds Investment-Grade, avec une nouvelle collecte de 3,9 milliards d'euros (1,1 % des actifs sous gestion de la classe d'actifs), le mois de février marquant en particulier 16 mois consécutifs de flux positifs. Les émissions primaires sont restées soutenues, bien que légèrement inférieures à celles du début de l'année, avec un montant de 62,6 milliards d'euros en mars, les carnets d'ordres étant toujours sursouscrits mais dans une moindre mesure que précédemment, témoignant d'une demande inébranlable. Les fondamentaux restent solides, les bilans des entreprises étant bien positionnés pour faire face à l'environnement actuel.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de -1,04% sur le mois et les spreads de crédit se sont élargis à 95 points de base. Le Bund à 5 ans s'est élargi de +17 points de base, passant de 2,15% au début de la période à 2,32%. Les obligations hybrides ont surperformé le marché Euro IG avec un rendement total de -0,59%, tandis que les autres actifs à bêta élevé ont été presque en ligne avec le crédit plus sûr, en fait, les obligations à haut rendement ont affiché un rendement total de -0,96% sur la même période et les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de -0,88% sur le mois.

Au cours du mois de Mars, nous avons conservé une sensibilité supérieure à celle du benchmark (+0.1 à la fin du mois). En outre, nous préférons le segment 5 ans de la courbe de crédit, alors que nous continuons d'anticiper la normalisation de la courbe des taux grâce à notre stratégie de pentification, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant la partie longue de la courbe.

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintient un score ESG et score Just Transition supérieurs à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,54°C contre 2,79°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

Pour l'avenir, les perspectives du marché du crédit restent positives. En Europe, le marché est passé de la thématique « faiblesses structurelles » à une « meilleure croissance à moyen terme ». Le processus de désinflation dans la zone euro est en bonne voie, avec un objectif de 2% au tout début de 2026, et la BCE devrait poursuivre son cycle d'assouplissement durant l'été, de sorte que les conditions financières devraient rester favorables au crédit. La stabilité des marchés primaires et la persistance d'une forte demande devraient permettre de maintenir les primes de crédit autour de ces niveaux. À court terme, le principal risque est la matérialisation et l'ampleur des tarifs douaniers de Trump et la question est de savoir s'ils se traduiront par une hausse de l'inflation dans la zone euro. L'incertitude sur la croissance européenne et l'impact du « bazooka » fiscal allemand, qui ne se fera pas sentir avant 2026, créeront également une certaine volatilité au cours du prochain trimestre.

Nous restons confiants sur la classe d'actifs, caractérisée par un bêta d'environ 1,35, qui a été réduit par rapport aux mois précédents en raison de la montée des inquiétudes et des incertitudes. Nous avons principalement réduit notre exposition financière à bêta élevé pour des raisons de valorisation. Nous avons augmenté notre exposition à l'immobilier en raison de la normalisation de la courbe et de la surprise à la hausse de la croissance. Nous continuons à privilégier une surpondération du segment à 5 ans de la courbe de crédit tout en anticipant une normalisation de la courbe des rendements grâce à notre stratégie de pentification des taux d'intérêt. Cette stratégie comprend une surpondération du segment 1-3 ans et une sous-pondération des échéances plus longues.

Avril 2025
Avril 2025 a été un mois charnière pour les marchés mondiaux, les investisseurs s'adaptant aux nouvelles politiques tarifaires américaines visant leurs principaux partenaires commerciaux, en particulier la Chine. L'annonce de l'entrée en vigueur de droits de douane sur les produits importés a initialement provoqué d'importantes turbulences, l'indice S&P 500 enregistrant sa pire performance sur deux jours depuis la Seconde Guerre mondiale, avec une chute de plus de 10 %, tandis que le marché des obligations européennes de qualité investment grade voyait son spread s'écarter de 30 points de base. Toutefois, la suspension de certains droits de douane pendant 90 jours a redonné confiance aux investisseurs, entraînant un rebond notable de

9,5 % du S&P 500. L'incertitude plane toutefois à l'approche de l'expiration de cette suspension, le 8 juillet, les investisseurs attendant avec impatience l'évolution des négociations tarifaires. Le climat géopolitique reste tendu et l'inflation continue d'être une préoccupation majeure, alimentée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la hausse des prix des matières premières. Aux États-Unis, les anticipations d'inflation des ménages ont bondi à 6,7 % en glissement annuel, leur plus haut niveau depuis 1981, tandis que la zone euro a connu un environnement d'inflation plus stable, les anticipations s'étant modérées à environ 2,2 % en mars. Dans l'ensemble, alors que les États-Unis sont confrontés à d'importantes pressions inflationnistes, la zone euro semble mieux maîtriser l'inflation, reflétant les différences entre les conditions économiques et les réponses politiques des deux régions. Alors que les pressions inflationnistes persistent, l'équilibre entre la stimulation de la croissance économique et le contrôle des prix devient de plus en plus délicat, ce qui pourrait avoir des implications sur les politiques monétaires dans les mois à venir.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a enregistré une performance totale de 0,99 % sur le mois, tandis que les spreads de crédit se sont écartés de 14 points de base, terminant le mois à 112 points de base. Le Bund 5 ans s'est resserré de 35 points de base, passant de 2,34 % en début de mois à 1,99 %. Certains actifs à forte volatilité ont sous-performé par rapport aux actifs plus sûrs ; en effet, les AT1 bancaires ont enregistré une performance totale de -0,38 % sur le mois, suivis par les obligations hybrides avec une performance totale de -0,15 %, tandis que les obligations à haut rendement ont enregistré une performance totale de 0,07 % sur la même période. Le marché primaire a connu un ralentissement en avril, avec 19,3 milliards d'euros d'émissions, en baisse de 75 % par rapport à l'année précédente, reflétant une baisse significative de l'activité après un début d'année record. Toutefois, l'amélioration du sentiment sur les marchés et les nouvelles plus conciliantes concernant la guerre commerciale ont contribué à une reprise des émissions au cours de la dernière semaine d'avril. Dans l'ensemble, malgré les difficultés rencontrées par les marchés primaires, un optimisme prudent s'est dégagé quant à une amélioration dans les semaines à venir, à condition qu'il n'y ait pas de détérioration brutale des conditions de marché.

Au cours du mois d'Avril, nous avons réduit la sensibilité, désormais égale à celle du benchmark. En outre, nous préférons le segment 5 ans de la courbe de crédit, alors que nous continuons d'anticiper la normalisation de la courbe des taux grâce à notre stratégie de pentification, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant la partie longue de la courbe.

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieurs à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,55°C contre 2,80°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

À l'avenir, nous pourrions assister à un changement fondamental de la dynamique du marché, les États-Unis n'étant plus considérés comme une valeur refuge et la confiance dans les relations internationales s'amenuisant. Cette transition pourrait entraîner une hausse des primes de risque et inciter les marchés à ajuster leurs modèles d'évaluation. Dans ce contexte, les actifs obligataires européens pourraient en bénéficier, grâce à la résilience des institutions européennes et aux récents flux de rapatriement de capitaux en provenance des États-Unis, qui reflètent un regain d'intérêt des investisseurs. En outre, les mesures de relance budgétaire prévues par l'Allemagne devraient stimuler l'économie, positionnant le crédit européen comme une opportunité attractive malgré la volatilité à court terme. En termes de secteurs, les valeurs financières restent privilégiées en raison de leurs fondamentaux solides et de leur exposition limitée aux droits de douane, tandis que les secteurs cycliques tels que les métaux, les mines et les compagnies aériennes ont sous-performé, soulignant la nécessité de mettre en place des stratégies d'investissement sélectives.

Nos perspectives pour le marché du crédit en euros restent optimistes, même si l'incertitude persiste, comme l'indique un bêta de crédit de 1,5. Nous sommes légèrement sous-pondérés en termes de duration par rapport à l'indice de référence et maintenons une sous-pondération dans les valeurs non financières en raison des conditions économiques évoquées précédemment. L'interaction entre l'inflation, la politique monétaire et la qualité du crédit sera déterminante pour l'évolution du marché crédit au cours des prochains mois, ce qui nécessitera une approche équilibrée tenant compte à la fois des indicateurs macroéconomiques et des dynamiques sectorielles.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Mai 2025
Le mois de mai a vu une évolution significative de marché vers un environnement favorable au risque, alimenté par des développements positifs concernant la désescalade des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine, ce qui a permis de regagner une grande partie de la performance perdue en avril et de revenir presque entièrement à un scénario de base sans récession. Toutefois, la volatilité politique actuelle aux États-Unis continue de dominer l'actualité, certains droits de douane sectoriels, tels que ceux sur les automobiles, étant toujours en vigueur. Récemment, l'annonce d'un droit de douane de 50 % sur les exportations européennes vers les États-Unis a été rapidement suivie d'une pause.

Le mois a été marqué par un ralentissement significatif de l'inflation dans la zone euro, qui s'est établie à 1,9%, en dessous de l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE). Cette baisse inattendue, par rapport à 2,2% en avril, renforce les attentes d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, avec une réduction de 25 points de base presque entièrement anticipée lors de la prochaine réunion de la BCE. Pendant ce temps, l'indice PMI manufacturier de la zone euro a montré des signes de stabilisation, atteignant 49,4 en mai, contre 49 en avril. Enfin, les prévisions de croissance du PIB pour la zone euro ont maintenant été révisées à la hausse, avec une augmentation projetée de 0,8% en 2025. La solidité du marché du travail, avec un taux de chômage à un niveau historiquement bas de 6,3 %, pourrait également stimuler la consommation, contribuant à soutenir la croissance économique. De l'autre côté de l'Atlantique, les perspectives sont préoccupantes, car les prévisions de croissance du PIB américain en 2025 ont été systématiquement abaissées de 1,7 % à 1,6 %. Cependant, le marché du travail s'avère être étonnamment robuste. Cette résilience sur le marché du travail pourrait retarder les baisses de taux d'intérêt anticipées par la Réserve fédérale, tandis que les risques associés à l'économie et à l'inflation sont étroitement liés aux développements des politiques commerciales de Donald Trump.
Néanmoins, de nouvelles annonces pourraient émerger à tout moment, déclenchant probablement une réaction négative sur les marchés du crédit. Notre évaluation est que ces développements sont insuffisants pour plonger les économies américaine ou européenne en récession.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 0,54% au cours du mois, tandis que les spreads de crédit se sont resserrés de 14 points de base, terminant le mois à 97 points de base. Le Bund à 5 ans s'est élargi de 8 points de base, passant de 1,99% au début du mois à 2,06%. Les actifs à bêta élevé ont surperformé les actifs plus sûrs ; les AT1 bancaires ont réalisé un rendement total de 1,58% au cours du mois. Il convient de noter que ce segment a mieux réagi le mois dernier en % d'élargissement par rapport à d'autres types de dettes et a rebondi en ligne ce mois-ci. Il a été suivi par les obligations à haut rendement avec un rendement total de 1,28%, tandis que les obligations hybrides ont affiché un rendement total de 1,06% pendant la même période. Le marché primaire était dynamique avec 101 milliards d'euros de nouvelles émissions, marquant le plus grand mois jamais enregistré pour le marché primaire. Un rythme rapide qui porte le total depuis le début de l'année à 365 milliards d'euros, dépassant les chiffres record de l'année dernière. Ainsi, le ralentissement d'avril a été complètement compensé. Malgré cette forte pression d'offre, les investisseurs continuent de montrer un vif intérêt pour cette classe d'actifs, attirés par sa performance résiliente, soulignant l'appétit durant le mois.

Au cours du mois, le portefeuille a affiché un rendement total de 0,67%, dépassant son indice de référence de 12 points de base. Le bêta de crédit du portefeuille a augmenté, passant de 1,43 le mois dernier à 1,50. La duration du portefeuille est plus courte que celle de l'indice de référence, avec une modified duration de 4,06, soit -0,22 en dessous du niveau du benchmark. Le fonds a surperformé son indice de référence, bénéficiant d'une dynamique favorable sur le marché du crédit au cours du mois de mai. Ce succès est également attribué à son allocation sectorielle stratégique, en particulier dans les secteurs qui ont généré des rendements excédentaires substantiels, comme le secteur bancaire, qui a enregistré des rendements excédentaires de 77 points de base. Le fonds est actuellement surexposé à ce secteur, avec un DTS excédentaire de 239 points de base. En outre, le fonds a bénéficié du maintien d'une position de duration courte par rapport à son indice de référence.

En terme de positionnement extra-financier, le fonds maintient un score ESG et score Just Transition supérieurs à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,62°C contre 2,77°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Pour l'avenir, les perspectives du marché du crédit restent optimistes. Le discours évolue pour suggérer que les effets des politiques de Trump sur la croissance et l'inflation ne seront probablement pas significatifs ou durables. Les données récentes sur l'inflation dans la zone euro indiquent que la BCE devrait poursuivre son cycle d'assouplissement cet été, ce qui devrait maintenir des conditions financières favorables au crédit. Étant donné que la BCE dispose d'une capacité de réduction des taux bien plus importante que celle des États-Unis, nous considérons qu'il s'agit d'un catalyseur positif pour les fondamentaux des entreprises, les risques de baisse provenant principalement de la hausse des tarifs douaniers et des préoccupations liées à la croissance. En outre, les prochaines mesures de relance budgétaire en Allemagne devraient stimuler l'économie, ce qui fait du crédit européen une opportunité attrayante à moyen terme, même en cas de volatilité à court terme.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - FA (C) en devise EUR : 1,09% / 1,40%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I (C) en devise EUR : 7,05% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,82%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I2 en devise EUR : 7,36% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,82%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I CHF (C) en devise CHF : 4,26% / 1,39% avec une Tracking Error de 5,75%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I CHF (D) en devise CHF : 4,48% / 1,39% avec une Tracking Error de 5,75%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I USD (C) en devise USD : 8,88% / 11,34% avec une Tracking Error de 8,59%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - M (C) en devise EUR : 7,62% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,82%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - P (C) en devise EUR : 6,43% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,82%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - PM (C) en devise EUR : 6,55% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,82%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - R CHF (C) en devise CHF : 4,09% / 1,39% avec une Tracking Error de 5,75%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - R CHF (D) en devise CHF : 4,21% / 1,39% avec une Tracking Error de 5,75%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - R EUR (C) en devise EUR : 6,88% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,82%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - R USD (C) en devise USD : 8,71% / 11,34% avec une Tracking Error de 8,59%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - S (C) en devise EUR : 7,45% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,82%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - S2 (C) en devise EUR : 6,99% / 6,47% avec une Tracking Error de 0,82%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	294 548 288,22	294 591 596,91
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	143 157 534,46	153 777 843,73
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	135 904 228,05	135 963 443,31
CA 6.5% PERP EMTN	14 630 012,18	18 802 619,10
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-25	15 031 232,46	15 066 899,58
E.ETAT 6%94-25 OAT	27 338 056,17	
CA 5.875% PERP EMTN	9 200 000,00	9 073 433,49
STANDARD CHARTERED 7.625% PERP	8 676 789,59	8 640 339,02
BBVA 7.75% PERP	8 676 789,59	8 568 641,78
SG 6.446% 10-01-29	6 555 958,55	8 263 750,60

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 896 974 719,64

o Change à terme : 198 356 726,51
o Future : 317 078 461,91
o Options : 115 087 968,00
o Swap : 266 451 563,22

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3
	CACEIS BANK LUXEMBOURG
	CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG
	CREDIT AGRICOLE CIB
	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE
	HSBC FRANCE EX CCF
	J.P.MORGAN AG FRANCFORT
	NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH
	STATE STREET BANK MUNICH
	UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	2 270 000,00
Total	**2 270 000,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement
Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 229,94%.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :
- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :
- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :
- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».
Les objectifs de ces comités sont les suivants :
- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS* V»). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires[32]) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

[32] Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :
- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relativedes stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP…)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères *qualitatifs :*
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :
- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :
- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :
- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde[33], selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité[34] .Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

[33] Sources Amundi Décembre 2024

[34] Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG[35] :
– Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,

– Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la règlementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :
- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions[36],
- armes chimiques et biologiques[37],
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies[38].

Exclusions sectorielles :
- **armement nucléaire**,
- **armes à uranium appauvri**,
- **charbon thermique**[39],
- **hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)**[40],
- **tabac** *(produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).*

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- *Charbon thermique*

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

– Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,

Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

– Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

[35] Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi
[36] Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).
[37] Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972
[38] Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles
[39] Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté
[40] Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante[41].

- *Hydrocarbures non conventionnels*

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aiguës. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- *Tabac*

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- *Armement nucléaire*

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

[41] Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

- *Armes à uranium appauvri*

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur https://legroupe.amundi.com (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie
Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.
Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR
Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus financiers nets et les autres produits dont sont déduits les autres charges, pour dégager les revenus nets avant compte de régularisation de **24 108 033,50 EUROS**.

Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les revenus distribuables au titre de l'exercice clos : **24 192 446,64 EUROS**.

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D
- allouer un dividende net de 25,91 EUROS par action, soit un total de 25,91 EUROS ;
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D
- allouer un dividende net de 263,32 EUROS par action, soit un total de 4 534 370,05 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 47,40 EUROS.
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D
- allouer un dividende net de 2,89 EUROS par action, soit un total de 5 426 463,20 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 6 727,91 EUROS.
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D
- allouer un dividende net de 2,33 EUROS par action, soit un total de 235,33 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 0,80 EUROS.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

216 453,78 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA
1 364,76 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C
3 199 450,99 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C
24 533,14 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD
3,02 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M
391 066,43 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P
932 198,11 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM
49 655,89 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C
92 056,09 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO
6 131,14 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD
8 923 540,32 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S
388 122,37 EUROS pour l'action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2

Le montant des plus ou moins-values réalisées nettes est de : 27 504 579,15 EUROS et se décompose comme suit :

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA : Capitalisation : 343 883,85 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D : Capitalisation : 4 996 297,25 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C : Capitalisation : 3 916 306,78 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C : Capitalisation : 2 347,47 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D : Capitalisation : 131,69 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD : Capitalisation : 16 082,29 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M : Capitalisation : 3,09 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D : Capitalisation : 5 952 751,01 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P : Capitalisation : 615 584,96 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM : Capitalisation : 1 391 893,84 EUROS

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C : Capitalisation : 91 027,58 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D : Report à nouveau : 1 327,87 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO : Capitalisation : 120 044,57 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD : Capitalisation : 4 289,50 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S : Capitalisation : 9 566 338,26 EUROS
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2 : Capitalisation : 486 269,14 EUROS

Le dividende sera décomposé comme suit :

Décomposition du coupon : Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D

Action	Net global
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	229,39
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	33,93
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
Total	**263,32**

Action	Net global
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	24,17
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,74
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
Total	**25,91**

Action	Net global
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2,36
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,53
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
Total	**2,89**

Action	Net global
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2,33
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	
Revenus non déclarables et non imposables	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	
Total	**2,33**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Bilan Actif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	**877 864 176,31**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	877 864 176,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**31 067 349,22**
OPCVM	31 067 349,22
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	**6 111 681,74**
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**915 043 207,27**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**5 041 648,94**
Comptes financiers	**2 169 928,39**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**7 211 577,33**
Total de l'actif I+II	**922 254 784,60**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Bilan Passif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Capitaux propres :	
Capital	846 996 983,66
Report à nouveau sur revenu net	24,32
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	980,53
Résultat net de l'exercice	59 527 123,10
Capitaux propres I	**906 525 111,61**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**906 525 111,61**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	**4 060 323,89**
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**4 060 323,89**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	11 669 349,10
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	**11 669 349,10**
Total Passifs : I+II+III+IV	**922 254 784,60**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	25 832 390,92
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	914 857,14
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	312 593,13
Sous-total produits sur opérations financières	**27 059 841,19**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	-433 403,86
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-27 404,95
Sous-total charges sur opérations financières	**-460 808,81**
Total revenus financiers nets (A)	**26 599 032,38**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-2 490 998,88
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-2 490 998,88**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**24 108 033,50**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**84 388,82**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**24 192 422,32**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	30 481 732,85
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 780 774,22
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**27 700 958,63**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-197 360,01**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**27 503 598,62**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	7 385 628,48
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-44 068,27
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**7 341 560,21**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**489 541,95**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**7 831 102,16**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**59 527 123,10**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Actif net Global en EUR	**369 106 539,58**	**358 151 100,41**	**494 831 671,50**	**575 991 353,47**	**906 525 111,61**
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA en EUR					
Actif net					22 881 360,36
Nombre de titres					226 155,984
Valeur liquidative unitaire					101,1751
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					1,52
Capitalisation unitaire sur revenu					0,95
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D en EUR					
Actif net	43 759 122,41	104 187 190,34	97 965 430,69	123 534 448,77	160 195 539,53
Nombre de titres	4 390,46200	11 495,97900	11 547,24900	13 966,71547	17 219,99866
Valeur liquidative unitaire	9 966,8605	9 062,9245	8 483,8761	8 844,9176	9 302,8775
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-14,90	-487,29	-652,12	-77,66	290,14
Distribution unitaire sur revenu	85,35	186,26	147,67	188,37	263,32
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C en EUR					
Actif net	61 611 901,48	79 324 543,64	96 397 493,21	118 392 251,58	126 286 704,49
Nombre de titres	55 871,987	78 618,052	100 029,768	116 095,800	115 681,640
Valeur liquidative unitaire	1 102,7333	1 008,9863	963,6880	1 019,7806	1 091,6745
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	15,00	-54,26	-73,08	-8,79	33,85
Capitalisation unitaire sur revenu	8,69	17,97	14,15	18,98	27,65

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C en CHF					
Actif net en CHF	4 933 363,58	1 580 047,06	138 096,46	142 592,58	50 211,10
Nombre de titres	4 647,512	1 631,000	151,000	151,000	51,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 061,5063	968,7596	914,5461	944,3216	984,5314
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-55,12	-3,85	11,82	-37,11	46,02
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	7,70	16,43	13,73	18,49	26,76
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D en CHF					
Actif net en CHF	1 044,64	945,87	876,34	891,79	913,52
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 044,6420	945,8726	876,3446	891,7863	913,5237
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	114,49	111,01	123,36	88,27	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					131,69
Distribution unitaire sur revenu en EUR	8,34	16,77	13,79	18,11	25,91
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)					(1)
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD en USD					
Actif net en USD	413 820,33	412 324,35	1 099 334,81	1 158 086,42	1 056 998,52
Nombre de titres	356,600	383,100	1 042,000	1 020,000	855,000
Valeur liquidative unitaire en USD	1 160,4608	1 076,2838	1 055,0238	1 135,3788	1 236,2555
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-83,93	106,66	-108,56	16,24	18,80
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	7,71	16,80	14,60	19,43	28,69

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M en EUR					
Actif net	100,35	1 697 242,72	33 398 678,99	93,23	100,33
Nombre de titres	1,000	18 416,597	379 405,516	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	100,3500	92,1583	88,0289	93,2300	100,3300
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,33	-4,76	-6,67	-0,83	3,09
Capitalisation unitaire sur revenu	0,47	2,05	1,30	1,80	3,02
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D en EUR					
Actif net					200 711 049,24
Nombre de titres					1 877 668,926
Valeur liquidative unitaire					106,8937
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					3,17
Distribution unitaire sur revenu					2,89
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P en EUR					
Actif net	92 665 231,02	46 640 336,99	22 370 529,67	21 600 084,72	19 799 117,82
Nombre de titres	855 801,172	473 196,524	238 853,093	219 108,248	188 700,722
Valeur liquidative unitaire	108,2789	98,5644	93,6581	98,5817	104,9233
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,48	-5,30	-7,12	-0,85	3,26
Capitalisation unitaire sur revenu	0,30	1,22	0,89	1,32	2,07

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM en EUR					
Actif net	83 906 962,11	72 862 580,70	102 742 149,64	74 941 636,58	44 789 605,66
Nombre de titres	829 569,368	790 573,659	1 171 969,716	811 297,025	455 075,237
Valeur liquidative unitaire	101,1452	92,1641	87,6662	92,3726	98,4224
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,93	-4,95	-6,66	-0,80	3,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,46	1,24	0,92	1,33	2,04
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C en CHF					
Actif net en CHF	1 989 090,40	1 077 573,20	863 958,71	838 705,52	1 944 675,28
Nombre de titres	18 706,283	11 115,296	9 449,807	8 894,501	19 812,616
Valeur liquidative unitaire en CHF	106,3327	96,9450	91,4260	94,2948	98,1533
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-5,52	-0,38	1,18	-3,70	4,59
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,67	1,54	1,27	1,73	2,50
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D en CHF					
Actif net en CHF	95 132,56	72 515,49	58 488,90	59 505,83	9 168,19
Nombre de titres	916,000	771,000	671,000	671,000	101,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	103,8565	94,0538	87,1667	88,6823	90,7741
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	11,47	11,11	12,31	8,83	13,14
Distribution unitaire sur revenu en EUR	0,65	1,51	1,23	1,63	2,33
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)					(1)

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO en EUR					
Actif net	14 060 472,82	11 285 633,38	9 174 598,92	6 640 192,75	3 868 244,93
Nombre de titres	129 891,566	114 075,397	97 195,794	66 552,706	36 274,845
Valeur liquidative unitaire	108,2477	98,9313	94,3929	99,7734	106,6371
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,47	-5,32	-7,16	-0,86	3,30
Capitalisation unitaire sur revenu	0,74	1,65	1,29	1,74	2,53
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD en USD					
Actif net en USD	589 550,43	546 237,50	44 926,56	104 975,39	281 233,59
Nombre de titres	5 072,000	5 072,000	426,000	926,000	2 282,000
Valeur liquidative unitaire en USD	116,2362	107,6966	105,4614	113,3643	123,2399
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-8,41	10,67	-10,85	1,62	1,87
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,67	1,58	1,35	1,82	2,68
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S en EUR					
Actif net	65 899 202,04	38 120 580,15	129 391 630,58	223 758 412,16	308 988 723,98
Nombre de titres	65 667,173	41 376,888	146 517,574	238 553,446	306 591,432
Valeur liquidative unitaire	1 003,5334	921,3012	883,1133	937,9802	1 007,8191
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,73	-49,52	-66,81	-8,06	31,20
Capitalisation unitaire sur revenu	4,78	19,85	16,13	20,80	29,10

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024	30/05/2025
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2 en EUR					
Actif net		478 516,14	1 228 705,55	4 897 104,51	15 676 227,00
Nombre de titres		5 233,273	14 070,738	53 000,523	158 582,687
Valeur liquidative unitaire		91,4372	87,3234	92,3972	98,8520
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-9,48	-7,30	-0,79	3,06
Capitalisation unitaire sur revenu		1,81	1,27	1,71	2,44

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPCVM à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à OPCVM		Assiette	Taux Barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Action I-C : 0,68% TTC maximum Action I2-C/D : 0,31% TTC maximum Action I-USD : 0,68% TTC maximum Action I-CHF C : 0,68% TTC maximum Action I-CHF D : 0,68% TTC maximum Action R-USD : 0,73% TTC maximum Action R-EUR : 0,73% TTC maximum Action R-CHF C : 0,73% TTC maximum Action R-CHF D : 0,73% TTC maximum Action P-C : 1,03% TTC maximum Action PM-C : 1,03% TTC maximum Action M-C : 0,63% TTC maximum Action S-C : 0,08% TTC maximum Action S2-C : 0,55% TTC maximum Action O-D : 0,05% TTC maximum Action FA : 0,73% TTC maximum

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Action I-C : 0,12% TTC Action I2-C/D : 0,09% TTC Action I-USD : 0,12% TTC Action I-CHF C : 0,12% TTC Action I-CHF D : 0,12% TTC Action R-USD : 0,17% TTC Action R-EUR : 0,17% TTC Action R-CHF C : 0,17% TTC Action R-CHF D : 0,17% TTC Action P-C : 0,17% TTC Action PM-C : 0,17% TTC Action M-C : 0,17% TTC Action S-C : 0,12% TTC Action S2-C : 0,05% TTC Action O-D : 0,05% TTC Action FA : 0,17% TTC

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Action I-C : Néant
			Action I2-C/D : Néant
			Action I-USD : Néant
			Action I-CHF C : Néant
			Action I-CHF D : Néant
			Action R-USD : Néant
			Action R-EURO : Néant
			Action R-CHF C : Néant
			Action R-CHF D : Néant
			Action P : Néant
			Action PM : Néant
			Action M : Néant
			Action S-C: Néant
			Action S2-C: Néant
			Action O-D : Néant
			Action FA : Néant

Pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;
- Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

Les frais de gestion financière et les frais de fonctionnement et autres services sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Liste des frais de fonctionnement et autres services :

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPCVM
- Frais et coûts liés au respect d'obligations règlementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPCVM et/ou de la classe d'action considérée.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.
En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/05/2025
Capitaux propres début d'exercice	**575 991 353,47**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	447 111 119,49
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-172 882 066,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	24 108 033,50
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	27 700 958,63
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	7 341 560,21
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-2 845 847,69
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**906 525 111,61**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA		
Actions souscrites durant l'exercice	232 678,313	23 186 098,28
Actions rachetées durant l'exercice	-6 522,329	-651 343,39
Solde net des souscriptions/rachats	226 155,984	22 534 754,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	226 155,984	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D		
Actions souscrites durant l'exercice	4 002,18378	36 804 930,31
Actions rachetées durant l'exercice	-748,90059	-6 790 657,46
Solde net des souscriptions/rachats	3 253,28319	30 014 272,85
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	17 219,99866	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C		
Actions souscrites durant l'exercice	6 979,838	7 338 435,38
Actions rachetées durant l'exercice	-7 393,998	-7 927 140,42
Solde net des souscriptions/rachats	-414,160	-588 705,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	115 681,640	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-100,000	-104 889,24
Solde net des souscriptions/rachats	-100,000	-104 889,24
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	51,000	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-165,000	-194 233,91
Solde net des souscriptions/rachats	-165,000	-194 233,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	855,000	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D		
Actions souscrites durant l'exercice	2 353 901,812	235 671 461,55
Actions rachetées durant l'exercice	-476 232,886	-49 592 178,97
Solde net des souscriptions/rachats	1 877 668,926	186 079 282,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 877 668,926	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P		
Actions souscrites durant l'exercice	141 034,045	14 534 134,99
Actions rachetées durant l'exercice	-171 441,571	-17 675 575,09
Solde net des souscriptions/rachats	-30 407,526	-3 141 440,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	188 700,722	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM		
Actions souscrites durant l'exercice	35 919,053	3 477 030,97
Actions rachetées durant l'exercice	-392 140,841	-36 606 230,14
Solde net des souscriptions/rachats	-356 221,788	-33 129 199,17
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	455 075,237	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C		
Actions souscrites durant l'exercice	11 000,000	1 116 199,30
Actions rachetées durant l'exercice	-81,885	-8 355,78
Solde net des souscriptions/rachats	10 918,115	1 107 843,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	19 812,616	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-570,000	-54 495,12
Solde net des souscriptions/rachats	-570,000	-54 495,12
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	101,000	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO		
Actions souscrites durant l'exercice	3 167,672	328 336,29
Actions rachetées durant l'exercice	-33 445,533	-3 411 403,54
Solde net des souscriptions/rachats	-30 277,861	-3 083 067,25
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	36 274,845	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD		
Actions souscrites durant l'exercice	1 356,000	152 101,91
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1 356,000	152 101,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 282,000	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S		
Actions souscrites durant l'exercice	117 582,535	113 022 795,97
Actions rachetées durant l'exercice	-49 544,549	-48 704 857,29
Solde net des souscriptions/rachats	68 037,986	64 317 938,68
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	306 591,432	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2		
Actions souscrites durant l'exercice	117 706,168	11 479 594,54
Actions rachetées durant l'exercice	-12 124,004	-1 160 705,65
Solde net des souscriptions/rachats	105 582,164	10 318 888,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	158 582,687	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA FR001400SZL5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	22 881 360,36	226 155,984	101,1751
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D FR0013053444	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	160 195 539,53	17 219,99866	9 302,8775
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C FR0013053451	Capitalisation	Capitalisation	EUR	126 286 704,49	115 681,640	1 091,6745
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C FR0013294766	Capitalisation	Capitalisation	CHF	50 211,10	51,000	984,5314
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D FR0013294774	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	CHF	913,52	1,000	913,5237
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD FR0013294758	Capitalisation	Capitalisation	USD	1 056 998,52	855,000	1 236,2555
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M FR0014001O60	Capitalisation	Capitalisation	EUR	100,33	1,000	100,3300
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D FR001400IYA2	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	200 711 049,24	1 877 668,926	106,8937
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P FR0013329828	Capitalisation	Capitalisation	EUR	19 799 117,82	188 700,722	104,9233
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM FR0013521184	Capitalisation	Capitalisation	EUR	44 789 605,66	455 075,237	98,4224
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C FR0013295250	Capitalisation	Capitalisation	CHF	1 944 675,28	19 812,616	98,1533
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D FR0013295276	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	CHF	9 168,19	101,000	90,7741
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO FR0013295227	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 868 244,93	36 274,845	106,6371
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD FR0013295219	Capitalisation	Capitalisation	USD	281 233,59	2 282,000	123,2399
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S FR0014001WQ2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	308 988 723,98	306 591,432	1 007,8191

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2 FR0014003S49	Capitalisation	Capitalisation	EUR	15 676 227,00	158 582,687	98,8520

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	877 864,17	877 864,17			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 169,93				2 169,93
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	152 765,15			
Options	NA	-27 828,65			
Swaps	NA	5 168,44	-5 168,44		
Autres instruments financiers	NA				
Total		**1 007 969,11**	**-5 168,44**		**2 169,93**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations		27 355,98	7 348,04	48 876,57	216 777,88	337 615,56	239 890,15
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 169,93						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				204 391,14	-13 124,75	-39 109,15	607,90
Options						-27 828,65	
Swaps	-5 168,44			70 000,00	-130 641,56	41 810,00	24 000,00
Autres instruments							
Total	**-2 998,51**	**27 355,98**	**7 348,04**	**323 267,71**	**73 011,57**	**312 487,76**	**264 498,05**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	73 865,47	70 975,23			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	936,18	107,11			
Comptes financiers	486,02	697,17	78,21		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-2 642,59				
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	18 718,34	6 331,29			
Devises à livrer	-90 243,28	-77 400,96			
Futures options swaps	0,01	427,59			
Autres opérations					
Total	**1 120,15**	**1 137,43**	**78,21**		

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	824 029,23	53 834,95	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**824 029,23**	**53 834,95**	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	2 422,44	
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	157,25	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	1 284,22	
CREDIT AGRICOLE CIB	2,83	
HSBC FRANCE EX CCF	14,25	
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	489,09	
STATE STREET BANK MUNICH	191,55	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
CREDIT AGRICOLE CIB	290,00	
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	230,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
UBS EUROPE SE		6,46
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE		84,58
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		509,34
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		1 099,01
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3		174,30
CREDIT AGRICOLE CIB		301,67
NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH		4,99
BNP PARIBAS FRANCE		324,32
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE		2 270,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/05/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	2 623 288,47
	Dépôts de garantie en espèces	1 577 918,67
	Coupons et dividendes en espèces	320 441,80
	Collatéraux	520 000,00
Total des créances		**5 041 648,94**
Dettes		
	Achats à règlement différé	8 842 589,74
	Frais de gestion fixe	392 822,31
	Collatéraux	2 270 000,00
	Autres dettes	163 937,05
Total des dettes		**11 669 349,10**
Total des créances et des dettes		**-6 627 700,16**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/05/2025
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	66 816,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	340 591,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	675 465,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	584,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 758,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

	30/05/2025
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	99 476,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	237 884,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,12
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	466 580,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12 477,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	308,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	31 319,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 214,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

	30/05/2025
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	511 601,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Rétrocessions des frais de gestion	
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	40 816,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/05/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/05/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/05/2025
Actions			
Obligations			20 142 514,81
	FR001400M4O2	CA 4.375% 27-11-33 EMTN	1 620 921,19
	FR001400SH54	CA 5.75% 09-11-34 EMTN	3 715 214,75
	US22536PAN15	CA 5.862% 09-01-36 EMTN	3 848 415,59
	FR001400ZSF7	CA 6.0% 22-10-35 EMTN	5 361 657,02
	FR001400KSZ7	CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	2 545 511,24
	FR001400Y7R4	CASA ASSURANCES 6.25% PERP	3 050 795,02
TCN			
OPC			31 067 349,22
	LU2533008764	AF NET ZERO AMBITI GLB CORP BD H EUR H C	4 778 502,30
	FR001400KGM0	AMUNDI ABS AAA Part I C	3 101 724,30
	FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	6 681 266,87
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	5 316 176,15
	FR001400SFM5	AMUNDI RESP INV - IMPACT EURO CORP GREEN BOND I2 C	11 189 679,60
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**51 209 864,03**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**24 192 422,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**24 192 422,32**
Report à nouveau	24,32
Sommes distribuables au titre du revenu net	**24 192 446,64**

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**216 453,78**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**216 453,78**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**216 453,78**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	216 453,78
Total	**216 453,78**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**1 364,76**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 364,76**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 364,76**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 364,76
Total	**1 364,76**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**25,91**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**25,91**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**25,91**
Affectation :	
Distribution	25,91
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	
Total	**25,91**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	25,91
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**3 199 450,99**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 199 450,99**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 199 450,99**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3 199 450,99
Total	**3 199 450,99**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**24 533,14**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**24 533,14**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**24 533,14**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	24 533,14
Total	**24 533,14**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**4 534 393,96**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4 534 393,96**
Report à nouveau	23,49
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 534 417,45**
Affectation :	
Distribution	4 534 370,05
Report à nouveau du revenu de l'exercice	47,40
Capitalisation	
Total	**4 534 417,45**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	17 219,99866
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	263,32
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**3,02**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3,02**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3,02**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3,02
Total	**3,02**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**5 433 191,11**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**5 433 191,11**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**5 433 191,11**
Affectation :	
Distribution	5 426 463,20
Report à nouveau du revenu de l'exercice	6 727,91
Capitalisation	
Total	**5 433 191,11**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	1 877 668,926
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,89
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**391 066,43**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**391 066,43**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**391 066,43**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	391 066,43
Total	**391 066,43**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**932 198,11**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**932 198,11**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**932 198,11**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	932 198,11
Total	**932 198,11**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**235,30**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**235,30**
Report à nouveau	0,83
Sommes distribuables au titre du revenu net	**236,13**
Affectation :	
Distribution	235,33
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,80
Capitalisation	
Total	**236,13**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	101,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,33
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**49 655,89**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**49 655,89**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**49 655,89**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	49 655,89
Total	**49 655,89**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**92 056,09**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**92 056,09**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**92 056,09**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	92 056,09
Total	**92 056,09**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**6 131,14**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**6 131,14**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**6 131,14**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	6 131,14
Total	**6 131,14**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**8 923 540,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**8 923 540,32**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**8 923 540,32**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	8 923 540,32
Total	**8 923 540,32**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**388 122,37**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**388 122,37**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**388 122,37**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	388 122,37
Total	**388 122,37**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**27 503 598,62**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**27 503 598,62**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	980,53
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**27 504 579,15**

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**343 883,85**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**343 883,85**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**343 883,85**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	343 883,85
Total	**343 883,85**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 347,47**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 347,47**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 347,47**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	2 347,47
Total	**2 347,47**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**43,42**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**43,42**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	88,27
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**131,69**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	131,69
Total	**131,69**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 916 306,78**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**3 916 306,78**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 916 306,78**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	3 916 306,78
Total	**3 916 306,78**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**16 082,29**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**16 082,29**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**16 082,29**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	16 082,29
Total	**16 082,29**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 996 297,25**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 996 297,25**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 996 297,25**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	4 996 297,25
Total	**4 996 297,25**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3,09**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**3,09**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3,09**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	3,09
Total	**3,09**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**5 952 751,01**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**5 952 751,01**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**5 952 751,01**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	5 952 751,01
Total	**5 952 751,01**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**615 584,96**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**615 584,96**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**615 584,96**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	615 584,96
Total	**615 584,96**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 391 893,84**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 391 893,84**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 391 893,84**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	1 391 893,84
Total	**1 391 893,84**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**435,61**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**435,61**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	892,26
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 327,87**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	1 327,87
Capitalisation	
Total	**1 327,87**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**91 027,58**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**91 027,58**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**91 027,58**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	91 027,58
Total	**91 027,58**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**120 044,57**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**120 044,57**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**120 044,57**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	120 044,57
Total	**120 044,57**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 289,50**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 289,50**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 289,50**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	4 289,50
Total	**4 289,50**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**9 566 338,26**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**9 566 338,26**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**9 566 338,26**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	9 566 338,26
Total	**9 566 338,26**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**486 269,14**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**486 269,14**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**486 269,14**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	486 269,14
Total	**486 269,14**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**877 864 176,31**	**96,84**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**877 864 176,31**	**96,84**
Assurance			**37 101 987,50**	**4,09**
ASR NEDERLAND NV 6.625% PERP	EUR	5 000 000	5 322 293,21	0,59
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	6 000 000	7 214 084,33	0,79
AXA 3.625% 10-01-33 EMTN	EUR	2 100 000	2 215 230,20	0,24
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	4 000 000	4 114 040,82	0,45
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	2 200 000	2 545 511,24	0,28
CASA ASSURANCES 6.25% PERP	EUR	3 000 000	3 050 795,02	0,34
NN GROUP NV 6.375% PERP	EUR	6 100 000	6 401 876,37	0,71
SCOR 6.0% PERP	EUR	1 600 000	1 644 269,73	0,18
SRENVX 5 5/8 08/15/52	USD	5 000 000	4 593 886,58	0,51
Automobiles			**1 520 032,67**	**0,17**
General Motors Financial Co Inc 3.7% 14-07-31	EUR	1 500 000	1 520 032,67	0,17
Banques commerciales			**379 642 704,74**	**41,86**
BANCO BPM 3.875% 09-09-30 EMTN	EUR	1 350 000	1 419 128,16	0,16
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	2 300 000	2 466 231,53	0,27
BANCO BPM AUTRE R PERP	EUR	3 600 000	3 622 024,34	0,40
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 3.125% 21-10-29	EUR	3 000 000	3 075 341,95	0,34
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	4 100 000	4 562 444,93	0,50
BANCO DE BADELL 5.5% 08-09-29	EUR	7 200 000	8 054 698,23	0,89
BANCO DE BADELL 6.5% PERP	EUR	2 200 000	2 234 759,69	0,25
BANKINTER 3.625% 04-02-33 EMTN	EUR	3 900 000	3 958 844,19	0,44
BANKINTER 4.875% 13-09-31	EUR	3 000 000	3 350 849,90	0,37
BARCLAYS 3.543% 14-08-31 EMTN	EUR	4 300 000	4 332 968,42	0,48
BARCLAYS 4.506% 31-01-33	EUR	2 750 000	2 937 284,85	0,32
BARCLAYS 4.616% 26-03-37 EMTN	EUR	3 000 000	3 089 267,21	0,34
BARCLAYS 4.973% 31-05-36 EMTN	EUR	4 000 000	4 183 126,90	0,46
BARCLAYS 8.375% PERP	GBP	2 000 000	2 411 618,97	0,27
BBVA 4.625% 13-01-31	EUR	4 200 000	4 556 349,37	0,50
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	1 000 000	1 064 906,30	0,12
BBVA 6.875% PERP	EUR	4 000 000	4 239 818,50	0,47
BK AMERICA 0.583% 24-08-28	EUR	3 450 000	3 319 294,63	0,37
BK AMERICA 3.261% 28-01-31	EUR	2 150 000	2 191 246,47	0,24
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	2 200 000	2 388 245,57	0,26
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	1 500 000	1 623 611,94	0,18
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	1 500 000	1 690 693,17	0,19
BK IRELAND GROUP 6.125% PERP	EUR	1 850 000	1 815 018,80	0,20
BK IRELAND GROUP 6.375% PERP	EUR	2 000 000	2 068 594,52	0,23
BNP 4.032 12/31/49	EUR	4 500 000	4 608 149,87	0,51

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PAR 2.588% 12-08-35	USD	4 400 000	3 395 618,89	0,37
BNP PAR 2.871% 19-04-32	USD	3 900 000	3 043 252,16	0,34
BNP PAR 3.583% 15-01-31 EMTN	EUR	3 000 000	3 084 009,15	0,34
BNP PAR 3.945% 18-02-37 EMTN	EUR	1 900 000	1 911 575,26	0,21
BNP PAR 4.159% 28-08-34 EMTN	EUR	5 200 000	5 484 607,56	0,61
BNP PAR 4.1986% 16-07-35 EMTN	EUR	2 400 000	2 482 808,52	0,27
BNP PAR 6.3175% 15-11-35 EMTN	GBP	4 300 000	5 302 532,73	0,58
BPER BANCA 4.25% 20-02-30 EMTN	EUR	900 000	949 033,07	0,10
CA 4.375% 27-11-33 EMTN	EUR	1 500 000	1 620 921,19	0,18
CA 5.75% 09-11-34 EMTN	GBP	3 000 000	3 715 214,75	0,41
CA 5.862% 09-01-36 EMTN	USD	4 200 000	3 848 415,59	0,42
CA 6.0% 22-10-35 EMTN	GBP	4 500 000	5 361 657,02	0,59
CAIXABANK 4.125% 09-02-32 EMTN	EUR	5 100 000	5 371 759,67	0,59
CAIXABANK 6.125% 30-05-34 EMTN	EUR	2 100 000	2 287 626,10	0,25
CAIXABANK 6.875% 25-10-33 EMTN	GBP	5 100 000	6 334 427,15	0,70
CMZB FRANCFORT 4.625% 21-03-28	EUR	2 000 000	2 093 137,18	0,23
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 2.625% 08-12-28	EUR	1 900 000	1 928 264,50	0,21
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.625% 17-01-31	EUR	1 700 000	1 824 190,01	0,20
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.875% 16-10-34	EUR	1 300 000	1 393 620,09	0,15
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	2 200 000	2 367 874,61	0,26
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.875% PERP	EUR	2 600 000	2 870 567,45	0,32
DEUTSCHE BK 3.375% 13-02-31	EUR	1 300 000	1 313 302,51	0,14
DEUTSCHE BK 7.125% PERP	EUR	6 600 000	6 616 814,33	0,73
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 6.75% PERP	EUR	2 000 000	2 040 451,55	0,23
EFG EUROBANK 3.25% 12-03-30	EUR	3 200 000	3 208 333,75	0,35
EFG EUROBANK 4.0% 24-09-30	EUR	3 400 000	3 580 655,65	0,39
EFG EUROBANK 4.875% 30-04-31	EUR	2 000 000	2 135 098,47	0,24
EFG EUROBANK 6.625% PERP	EUR	3 600 000	3 597 632,22	0,40
ERSTE GR BK 4.0% 15-01-35	EUR	3 000 000	3 075 308,32	0,34
ERSTE GR BK 6.375% PERP EMTN	EUR	5 000 000	5 018 999,97	0,55
FORD MOTOR CREDIT 4.066% 21-08-30	EUR	4 000 000	4 026 600,81	0,44
FORD MOTOR CREDIT 6.054% 05-11-31	USD	4 900 000	4 227 441,94	0,47
FORD MOTOR CREDIT 7.35% 04-11-27	USD	4 500 000	4 104 245,62	0,45
HSBC 3.313% 13-05-30 EMTN	EUR	5 200 000	5 238 106,93	0,58
HSBC 3.445% 25-09-30	EUR	4 600 000	4 754 875,29	0,52
HSBC 3.755% 20-05-29	EUR	1 500 000	1 538 531,90	0,17
HSBC 4.191% 19-05-36 EMTN	EUR	4 800 000	4 856 326,18	0,54
HSBC 7.05% PERP	USD	3 000 000	2 649 113,07	0,29
HSBC 8.201% 16-11-34	GBP	5 000 000	6 721 196,15	0,74
ING GROEP NV 1.75% 16-02-31	EUR	6 500 000	6 158 290,92	0,68
ING GROEP NV 3.375% 19-11-32	EUR	2 500 000	2 552 854,85	0,28
ING GROEP NV 4.25% 26-08-35	EUR	2 200 000	2 318 230,81	0,26
INTE 3.85% 16-09-32 EMTN	EUR	3 000 000	3 138 902,24	0,35
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	3 450 000	3 753 253,15	0,41

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTE 7.0% PERP	EUR	1 800 000	1 907 066,40	0,21
INTE 8.248% 21-11-33 EMTN	USD	5 500 000	5 531 867,72	0,61
INTE AUTRE R PERP	EUR	5 200 000	5 265 780,50	0,58
JPM CHASE 4.457% 13-11-31 EMTN	EUR	5 700 000	6 219 918,21	0,69
JYSKE BANK DNK 3.5% 19-11-31	EUR	2 200 000	2 203 392,10	0,24
JYSKE BANK DNK 4.875% 10-11-29	EUR	3 800 000	4 126 389,96	0,46
JYSKE BANK DNK 5.0% 26-10-28	EUR	2 950 000	3 192 010,12	0,35
JYSKE BANK DNK 5.125% 01-05-35	EUR	3 000 000	3 175 477,94	0,35
KBC GROUPE 6.0% PERP	EUR	5 200 000	5 208 721,20	0,57
KBC GROUPE 6.151% 19-03-34	GBP	8 000 000	9 792 365,11	1,09
KBC GROUPE 6.25% PERP	EUR	3 200 000	3 294 221,93	0,36
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 06-11-30	EUR	7 210 000	7 544 562,89	0,83
LLOYDS BANKING GROUP 4.0% 09-05-35	EUR	3 800 000	3 834 581,88	0,42
LLOYDS BANKING GROUP 6.625% 02-06-33	GBP	1 500 000	1 828 596,89	0,20
LLOYDS BANKING GROUP 7.5% PERP	GBP	3 000 000	3 577 636,09	0,39
MIZUHO FINANCIAL GROUP 3.46% 27-08-30	EUR	4 400 000	4 589 634,13	0,51
NATL BANK OF GREECE 3.5% 19-11-30	EUR	2 900 000	2 977 406,50	0,33
NATWEST GROUP 3.24% 13-05-30	EUR	4 800 000	4 827 288,26	0,53
NATWEST GROUP 3.575% 12-09-32	EUR	2 000 000	2 071 571,44	0,23
NATWEST GROUP 3.723% 25-02-35	EUR	1 100 000	1 106 001,73	0,12
NATWEST GROUP 7.416% 06-06-33	GBP	4 000 000	5 157 935,11	0,57
NATWEST GROUP 7.5% PERP	GBP	3 800 000	4 443 408,58	0,49
NCG BAN 5.875% 02-04-30 EMTN	EUR	3 900 000	4 328 067,28	0,48
NOVO BAN 3.5% 09-03-29 EMTN	EUR	4 500 000	4 605 150,06	0,51
PIRAEUS BANK 4.625% 17-07-29	EUR	5 000 000	5 415 109,73	0,60
PKO Bank Polski 3.375% 16-06-28	EUR	3 000 000	3 059 335,38	0,34
RAIFFEISENBANK AUSTRIA DD 3.625% 21-05-29	EUR	1 400 000	1 399 019,92	0,15
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.625% 26-05-26	EUR	1 850 000	1 836 330,08	0,20
SANTANDER CONSUMER BANK 4.375% 13-09-27	EUR	4 000 000	4 298 060,29	0,47
SG 3.375% 14-05-30 EMTN	EUR	6 000 000	6 028 111,14	0,66
SG 5.512% 22-05-31	USD	4 954 000	4 407 333,05	0,49
STANDARD CHARTERED 4.874% 10-05-31	EUR	1 600 000	1 721 427,43	0,19
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 5.0% 16-08-34	EUR	3 550 000	3 912 357,04	0,43
UNICREDIT 0.925% 18-01-28 EMTN	EUR	4 350 000	4 257 317,61	0,47
UNICREDIT 4.3% 23-01-31 EMTN	EUR	4 450 000	4 726 334,86	0,52
VGP 4.25% 29-01-31	EUR	5 200 000	5 212 718,49	0,58
Biens de consommation durables			**4 253 372,45**	**0,47**
ELECTROLUX AB 4.5% 29-09-28	EUR	4 000 000	4 253 372,45	0,47
Composants automobiles			**1 914 859,21**	**0,21**
MAGNA INTL 3.625% 21-05-31	EUR	1 900 000	1 914 859,21	0,21
Conglomérats industriels			**3 965 724,35**	**0,44**
KONINKLIJKE PHILIPS NV 1.875% 05-05-27	EUR	4 000 000	3 965 724,35	0,44

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Construction et ingénierie			**4 387 931,24**	**0,48**
ARCADIS NV 4.875% 28-02-28	EUR	4 170 000	4 387 931,24	0,48
Crédit à la consommation			**12 467 297,29**	**1,38**
AMEX 3.433% 20-05-32	EUR	5 200 000	5 265 677,37	0,58
NT CONS FIN 3.75% 17-01-29	EUR	4 200 000	4 399 383,13	0,49
ZURICH FINANCE IRELAND DESIGNATED 1.875% 17-09-50	EUR	3 000 000	2 802 236,79	0,31
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**2 951 605,35**	**0,33**
METRO AG 4.0% 05-03-30 EMTN	EUR	1 600 000	1 636 860,10	0,18
WOOLWORTHS GROUP LIMITED EX 3.75% 25-10-32	EUR	1 300 000	1 314 745,25	0,15
Divertissement			**2 706 823,42**	**0,30**
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 4.0% 13-06-31	EUR	2 500 000	2 706 823,42	0,30
Electricité			**39 134 048,72**	**4,32**
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 5.125% 23-04-31	EUR	4 000 000	4 338 323,67	0,48
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	6 400 000	7 289 833,76	0,81
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 21-07-31	EUR	2 500 000	2 576 851,40	0,28
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 4.125% 04-04-29	EUR	1 500 000	1 575 690,97	0,17
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	2 300 000	2 539 737,86	0,28
ENEL 4.5% PERP	EUR	6 000 000	6 008 223,97	0,66
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	3 950 000	4 616 432,89	0,51
LEGRAND 3.625% 19-03-35	EUR	2 300 000	2 358 374,47	0,26
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	3 650 000	3 677 496,29	0,41
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	3 900 000	4 153 083,44	0,46
Emballage et conditionnement			**6 483 933,47**	**0,72**
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	1 000 000	1 071 189,32	0,12
SIG COMBIBLOC PURCHASECO SARL 3.75% 19-03-30	EUR	2 200 000	2 250 224,25	0,25
VERALLIA SASU 3.875% 04-11-32	EUR	3 100 000	3 162 519,90	0,35
Equipement et services pour l'énergie			**1 891 555,09**	**0,21**
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-31	EUR	1 750 000	1 891 555,09	0,21
Equipements de communication			**3 443 807,83**	**0,38**
NOKIA OYJ 4.375% 21-08-31 EMTN	EUR	3 200 000	3 443 807,83	0,38
Equipements électriques			**9 394 847,73**	**1,04**
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	2 350 000	2 446 906,61	0,27
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375% 21-06-27	EUR	2 000 000	1 986 988,98	0,22
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.25% 10-10-35	EUR	4 900 000	4 960 952,14	0,55
Equipements et instruments électroniques			**12 020 958,95**	**1,33**
IBERDROLA INTL BV 1.825% PERP	EUR	13 000 000	12 020 958,95	1,33
FPI de détail			**11 764 834,19**	**1,30**
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	3 000 000	3 050 506,11	0,34
CARMILA 5.5% 09-10-28 EMTN	EUR	4 100 000	4 528 723,61	0,50

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KLEPIERRE 2.0% 12-05-29 EMTN	EUR	4 300 000	4 185 604,47	0,46
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			**6 113 456,33**	**0,67**
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	6 000 000	6 113 456,33	0,67
FPI Industrielles			**1 940 446,34**	**0,21**
SEGRO 3.5% 24-09-32 EMTN	EUR	1 900 000	1 940 446,34	0,21
Gestion et promotion immobilière			**1 281 290,75**	**0,14**
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	1 200 000	1 281 290,75	0,14
WEA FINNANCE LLC 2.875% 15-01-27	USD	3 500 000	3 018 509,32	0,33
Gestion immobilière et développement			**23 308 441,96**	**2,57**
AROUNDTOWN 5.375% 21-03-29	USD	12 500 000	10 851 587,52	1,20
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	7 700 000	8 182 694,00	0,90
LEG IMMOBILIEN SE 3.875% 20-01-35	EUR	4 300 000	4 274 160,44	0,47
Immobilier			**4 810 047,49**	**0,53**
VONOVIA FINANCE BV 2.125% 22-03-30	EUR	5 000 000	4 810 047,49	0,53
Logiciels			**13 026 803,47**	**1,44**
BOUYGUES 1.375% 07-06-27	EUR	2 700 000	2 686 984,84	0,30
BOUYGUES 4.625% 07-06-32	EUR	5 900 000	6 679 653,51	0,73
EVONIK INDUSTRIES 2.25% 25-09-27	EUR	1 500 000	1 518 008,71	0,17
NEXI 3.875% 21-05-31 EMTN	EUR	2 100 000	2 142 156,41	0,24
Machines			**3 857 241,56**	**0,43**
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.625% 27-05-36	EUR	3 800 000	3 857 241,56	0,43
Marchés de capitaux			**73 979 242,39**	**8,16**
ABN AMRO BK 6.875% PERP	EUR	1 800 000	1 944 350,29	0,21
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	1 000 000	1 093 647,06	0,12
AIB GROUP 6.0% PERP	EUR	3 100 000	3 125 555,91	0,34
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	2 000 000	2 232 305,23	0,25
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.25% 12-06-30	EUR	3 000 000	3 311 124,16	0,37
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 5.5% 11-06-29	GBP	6 800 000	8 600 903,59	0,95
BANK OF NOVA SCOTIA 3.5% 17-04-29	EUR	2 800 000	2 871 198,97	0,32
CESKA SPORITELNA AS 4.824% 15-01-30	EUR	8 000 000	8 540 109,58	0,94
CITIGROUP 3.75% 14-05-32 EMTN	EUR	3 500 000	3 587 792,68	0,40
CITIGROUP 5.592% 19-11-34	USD	4 839 000	4 279 421,72	0,47
DXC CAPITAL FUNDING 0.45% 15-09-27	EUR	2 100 000	1 983 888,04	0,22
JAB HOLDINGS BV 4.375% 19-05-35	EUR	2 300 000	2 339 877,73	0,26
JAB HOLDINGS BV 5.0% 12-06-33	EUR	1 900 000	2 120 922,79	0,23
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.375% 01-02-30	EUR	4 640 000	4 931 787,95	0,54
OTP BANK 7.3% 30-07-35 EMTN	USD	4 000 000	3 669 307,95	0,40
PHOENIX GROUP 8.5% PERP	USD	3 500 000	3 301 458,09	0,36
RAIFFEISEN BANK INTL AG 2.875% 18-06-32	EUR	5 000 000	5 032 063,85	0,56
RAIFFEISEN BANK INTL AG 3.5% 18-02-32	EUR	1 700 000	1 719 512,23	0,19

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	EUR	2 000 000	2 213 307,50	0,24
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	800 000	790 669,53	0,09
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 5.994% PERP	EUR	3 300 000	3 327 108,22	0,37
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 7.875% PERP	EUR	2 500 000	2 962 929,32	0,33
Media			**5 411 691,13**	**0,60**
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	5 000 000	5 411 691,13	0,60
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**784 576,55**	**0,09**
EUROFINS SCIENTIFIC SE 6.75% PERP	EUR	700 000	784 576,55	0,09
Papier et industrie du bois			**2 054 913,05**	**0,23**
UPM KYMMENE OY 2.25% 23-05-29	EUR	2 100 000	2 054 913,05	0,23
Produits chimiques			**15 368 473,19**	**1,70**
AKZO NOBEL NV 2.0% 28-03-32	EUR	4 300 000	3 963 883,23	0,45
AKZO NOBEL NV 3.75% 16-09-34	EUR	1 800 000	1 848 492,90	0,20
ARKEMA 1.5% 20-04-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 476 879,80	0,16
ARKEMA 4.25% 20-05-30 EMTN	EUR	2 800 000	2 969 549,07	0,33
ARKEMA 4.25% PERP EMTN	EUR	2 800 000	2 821 690,80	0,31
ARKEMA 4.8% PERP EMTN	EUR	2 200 000	2 287 977,39	0,25
Produits pharmaceutiques			**2 987 289,94**	**0,33**
GSK CAPITAL BV 3.125% 28-11-32	EUR	1 450 000	1 471 237,06	0,16
IPSEN 3.875% 25-03-32	EUR	1 500 000	1 516 052,88	0,17
Produits pour l'industrie du bâtiment			**2 759 743,53**	**0,30**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.875% 29-11-30	EUR	2 600 000	2 759 743,53	0,30
Services aux collectivités			**38 385 681,50**	**4,23**
E.ETAT 6%94-25 OAT	EUR	26 000 000	27 355 981,93	3,01
ENGIE 3.5% 27-09-29 EMTN	EUR	2 300 000	2 412 124,00	0,27
ENGIE 5.125% PERP	EUR	6 000 000	6 516 605,97	0,72
EON SE 3.75% 01-03-29 EMTN	EUR	2 000 000	2 100 969,60	0,23
Services aux entreprises			**4 133 478,07**	**0,46**
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	3 900 000	4 133 478,07	0,46
Services aux professionnels			**7 969 853,94**	**0,88**
TELEPERFORMANCE SE 4.25% 21-01-30	EUR	2 100 000	2 182 730,04	0,24
TELEPERFORMANCE SE 5.75% 22-11-31	EUR	1 800 000	2 005 847,22	0,22
WOLTERS KLUWER NV 3.375% 20-03-32	EUR	3 700 000	3 781 276,68	0,42
Services clientèle divers			**13 449 331,62**	**1,48**
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	1 800 000	1 885 936,16	0,21
EDENRED 3.25% 27-08-30	EUR	3 000 000	3 035 110,37	0,33
EDENRED 3.625% 13-06-31	EUR	4 400 000	4 613 215,29	0,51
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	3 950 000	3 915 069,80	0,43

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication diversifiés			**27 736 281,52**	**3,06**
ORANGE 4.5% PERP	EUR	3 000 000	3 107 962,86	0,34
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	3 400 000	3 639 307,41	0,40
PROXIMUS 4.0% 08-03-30 EMTN	EUR	1 100 000	1 159 604,78	0,13
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	EUR	3 300 000	3 547 835,77	0,39
PROXIMUS 4.75% PERP	EUR	4 000 000	4 097 883,39	0,45
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	2 300 000	2 454 927,07	0,27
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	1 850 000	1 854 448,78	0,20
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	3 050 000	3 203 405,41	0,35
VERIZON COMMUNICATION 4.25% 31-10-30	EUR	4 300 000	4 670 906,05	0,53
Services de télécommunication mobile			**3 487 091,64**	**0,38**
AMERICAN TOWER 4.625% 16-05-31	EUR	3 250 000	3 487 091,64	0,38
Services financiers diversifiés			**51 205 934,20**	**5,65**
AAREAL BK 0.75% 18-04-28	EUR	4 000 000	3 760 470,36	0,41
AAREAL BK 5.625% 12-12-34 EMTN	EUR	3 700 000	3 819 487,94	0,42
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	2 900 000	2 983 030,45	0,33
AAREAL BK 9.875% PERP	USD	2 600 000	2 396 812,46	0,26
ABB FINANCE 3.375% 16-01-31	EUR	5 200 000	5 403 519,56	0,60
AMERICAN HONDA FIN 0.3% 07-07-28	EUR	2 850 000	2 653 827,82	0,29
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU 3.25% 25-02-31	EUR	3 000 000	3 001 545,13	0,33
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.5% 15-03-30	EUR	3 000 000	2 780 994,06	0,31
ETHIAS VIE 4.75% 07-05-35	EUR	1 400 000	1 426 695,79	0,16
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 4.0% 12-03-30	EUR	900 000	910 674,50	0,10
MERCEDESBENZ INTL FINANCE BV 3.25% 15-11-30	EUR	1 450 000	1 493 859,72	0,16
SANTANDER HOLDINGS USA INC 1 5.473% 20-03-29	USD	6 610 000	5 934 786,39	0,65
SEGRO CAPITAL SARL 1.25% 23-03-26	EUR	2 550 000	2 528 677,56	0,28
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.25% 05-04-29	EUR	3 200 000	3 354 661,84	0,37
VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.375% 01-08-33	EUR	1 000 000	1 029 148,99	0,11
WESTFIELD AMERICA MANAGEMENT 2.625% 30-03-29	GBP	7 150 000	7 727 741,63	0,87
Services liés aux technologies de l'information			**3 046 841,23**	**0,34**
TDC NET AS 5.0% 09-08-32 EMTN	EUR	3 000 000	3 046 841,23	0,34
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**20 163 784,21**	**2,22**
CITYCON TREASURY BV 5.375% 08-07-31	EUR	3 000 000	3 075 808,73	0,34
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	2 700 000	2 993 803,42	0,33
ICADE 1.0% 19-01-30	EUR	6 500 000	5 874 827,59	0,64
ICADE PROMOTION 4.375% 22-05-35	EUR	3 800 000	3 818 051,54	0,42
PROLOGIS INTL FUND II 3.125% 01-06-31	EUR	2 000 000	1 976 578,62	0,22
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	700 000	716 357,42	0,08
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	EUR	1 700 000	1 708 356,89	0,19
Soins et autres services médicaux			**1 914 723,99**	**0,21**
CENCORA 3.625% 22-05-32	EUR	1 900 000	1 914 723,99	0,21

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Transport maritime			**4 612 418,71**	**0,51**
AP MOELLER MAERSK AS 5.875% 14-09-33	USD	5 000 000	4 612 418,71	0,51
Transport routier et ferroviaire			**6 010 264,48**	**0,66**
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	2 300 000	2 398 092,12	0,26
SIXT SE 3.25% 22-01-30 EMTN	EUR	3 550 000	3 612 172,36	0,40
TITRES D'OPC			**31 067 349,22**	**3,43**
OPCVM			**31 067 349,22**	**3,43**
Gestion collective			**31 067 349,22**	**3,43**
AF NET ZERO AMBITI GLB CORP BD H EUR H C	EUR	4 201,546	4 778 502,30	0,53
AMUNDI ABS AAA Part I C	EUR	15	3 101 724,30	0,34
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART Z	EUR	6,154	6 681 266,87	0,74
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART Z C	EUR	49,136	5 316 176,15	0,59
AMUNDI RESP INV - IMPACT EURO CORP GREEN BOND I2 C	EUR	1 100	11 189 679,60	1,23
Total			**908 931 525,53**	**100,27**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/GBP/20250612		-17 248,75	EUR	1 051 825,31	GBP	-1 069 074,06
A/EUR/GBP/20250612	4 831,11		EUR	2 333 036,85	GBP	-2 328 205,74
A/EUR/GBP/20250612		-28 882,83	EUR	1 396 549,25	GBP	-1 425 432,08
A/EUR/GBP/20250612		-404 900,09	EUR	66 471 621,86	GBP	-66 876 521,95
A/EUR/GBP/20250612		-6 458,96	EUR	385 534,86	GBP	-391 993,82
A/EUR/GBP/20250612		-2 403,31	EUR	4 784 672,77	GBP	-4 787 076,08
A/EUR/GBP/20250612	2 833,63		EUR	525 492,06	GBP	-522 658,43
A/EUR/USD/20250612		-5 113,82	EUR	1 906 359,42	USD	-1 911 473,24
A/EUR/USD/20250612	2 403 742,83		EUR	70 600 175,33	USD	-68 196 432,50
A/EUR/USD/20250612	183 248,87		EUR	4 138 324,84	USD	-3 955 075,97
A/EUR/USD/20250612	2 613,39		EUR	4 160 287,91	USD	-4 157 674,52
A/EUR/USD/20250612	14 246,96		EUR	507 530,38	USD	-493 283,42
A/EUR/USD/20250612		-23 465,78	EUR	4 486 554,04	USD	-4 510 019,82
A/EUR/USD/20250612		-4 986,00	EUR	1 201 796,65	USD	-1 206 782,65
A/EUR/USD/20250612	228 012,54		EUR	6 040 549,48	USD	-5 812 536,94
V/EUR/GBP/20250612	6 797,62		GBP	2 815 228,37	EUR	-2 808 430,75
V/EUR/GBP/20250612	9 281,49		GBP	3 516 065,81	EUR	-3 506 784,32
V/EUR/USD/20250612		-145 252,23	USD	3 038 978,20	EUR	-3 184 230,43
V/EUR/USD/20250612		-64 458,92	USD	3 717 242,90	EUR	-3 781 701,82
V/EUR/USD/20250612		-151 307,62	USD	3 162 299,05	EUR	-3 313 606,67
V/EUR/USD/20250612		-57 814,13	USD	1 594 362,48	EUR	-1 652 176,61
V/EUR/USD/20250612	3 474,58		USD	854 437,35	EUR	-850 962,77
V/EUR/USD/20250612		-84 578,58	USD	2 140 497,69	EUR	-2 225 076,27
V/EUR/USD/20250612		-170 762,81	USD	4 210 526,32	EUR	-4 381 289,13
Total	**2 859 083,02**	**-1 167 633,83**		**195 039 949,18**		**-193 348 499,99**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0625	153	41 760,00		18 228 420,00
EURO BUND 0625	-108		-91 010,00	-14 170 680,00
EURO SCHATZ 0625	2 013	774 750,00		216 085 485,00
FV CBOT UST 5 0925	-329		-81 844,58	-31 353 171,11
LONG GILT FUT 0925	-16		-12 365,62	-1 738 647,03
TU CBOT UST 2 0925	-64		-6 606,47	-11 694 340,45
US 10YR NOTE 0925	-187		-64 344,31	-18 242 898,04
US 10Y ULT 0925	-50		-36 129,16	-4 956 920,28
XEUR FGBX BUX 0625	5		-9 800,00	607 900,00
Sous-total 1.		**816 510,00**	**-302 100,14**	**152 765 148,09**
2. Options				
EUREX EURO BUND 06/2025 CALL 132.5	-900	54 000,00		-26 177 796,00
EUREX EURO BUND 06/2025 CALL 134	900		-38 670,00	9 197 604,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 126	900		-45 000,00	-1 415 016,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 128.5	-900	171 000,00		11 202 210,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 129.5	-900	294 330,00		23 229 846,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 130.5	900		-440 190,00	-43 865 496,00
Sous-total 2.		**519 330,00**	**-523 860,00**	**-27 828 648,00**
3. Swaps				

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
FIX/1.9708/OISEST/0.	15 000 000		-492 089,55	15 000 000,00
FIX/2.141/OISEST/0.0	70 000 000	431 002,62		70 000 000,00
FIX/2.4085/OISEST/0.	15 000 000		-212 742,11	15 000 000,00
FIX/2.4173/OISEST/0.	15 000 000	119 060,12		15 000 000,00
FIX/2.617/OISEST/0.0	11 810 000	306 568,61		11 810 000,00
FIX/2.7403/OISEST/0.	9 000 000	261 077,78		9 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.112	76 000 000		-481 371,33	76 000 000,00
SONIO/0.0/FIX/3.6935	54 641 563,22	427 587,60		54 641 563,22
Sous-total 3.		**1 545 296,73**	**-1 186 202,99**	**266 451 563,22**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**2 881 136,73**	**-2 012 163,13**	**391 388 063,31**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 CALL 2.5	100 000 000	2 471,00		
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 CALL 2.75	-100 000 000		-27 815,00	
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 3.375	100 000 000	137 359,00		
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 3.625	-100 000 000		-77 322,00	
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 3.875	-100 000 000		-45 695,00	
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 4.375	100 000 000	17 419,00		
Sous-total 2.		**157 249,00**	**-150 832,00**	
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**157 249,00**	**-150 832,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/USD/EUR/250616		-3 833,42	USD	241 390,15	EUR	-245 223,57	FR0013294758 FR0013295219
G2/A/USD/EUR/250616		-14 651,23	USD	922 586,98	EUR	-937 238,21	FR0013294758 FR0013295219
G2/A/USD/EUR/250616		-40,28	USD	4 938,08	EUR	-4 978,36	FR0013294758 FR0013295219
G5/A/CHF/EUR/250616	12 530,68		CHF	2 083 751,14	EUR	-2 071 220,46	FR0013294766 FR0013294774 FR0013295250 FR0013295276
G5/A/CHF/EUR/250616	321,04		CHF	53 386,51	EUR	-53 065,47	FR0013294766 FR0013294774 FR0013295250 FR0013295276
G5/A/CHF/EUR/250616	5,85		CHF	971,63	EUR	-965,78	FR0013294766 FR0013294774 FR0013295250 FR0013295276
G5/A/CHF/EUR/250616	58,65		CHF	9 752,84	EUR	-9 694,19	FR0013294766 FR0013294774 FR0013295250 FR0013295276
Total	**12 916,22**	**-18 524,93**		**3 316 777,33**		**-3 322 386,04**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	908 931 525,53
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	1 691 449,19
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	868 973,60
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	6 417,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-5 608,71
Autres actifs (+)	7 412 874,10
Autres passifs (-)	-12 380 519,10
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**906 525 111,61**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE FA	EUR	226 155,984	101,1751
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I2-C/D	EUR	17 219,99866	9 302,8775
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-C	EUR	115 681,640	1 091,6745
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-C	CHF	51,000	984,5314
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I CHF-D	CHF	1,000	913,5237
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE I-USD	USD	855,000	1 236,2555
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE M	EUR	1,000	100,3300
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE O-D	EUR	1 877 668,926	106,8937
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE P	EUR	188 700,722	104,9233
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE PM	EUR	455 075,237	98,4224
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-CHF C	CHF	19 812,616	98,1533
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R CHF-D	CHF	101,000	90,7741
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-EURO	EUR	36 274,845	106,6371
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE R-USD	USD	2 282,000	123,2399
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S	EUR	306 591,432	1 007,8191
Action ARI - EURO CORPORATE BOND CLIMATE S2	EUR	158 582,687	98,8520

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE

COMPTES ANNUELS
31/05/2024

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2014-01 modifié.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus dont sont déduits les frais de gestion et les frais financiers, pour dégager le RESULTAT NET de **11 197 962,81 EUROS**. Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les sommes distribuables au titre de l'exercice clos : **11 420 831,24 EUROS**.

Nous vous proposons de répartir les sommes distribuables de la façon suivante :

Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2
- allouer un dividende net de 188,37 EUROS par action, soit un total de 2 630 910,19 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 19,15 EUROS.

Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D
- allouer un dividende net de 18,11 EUROS par action, soit un total de 18,11 EUROS ;

Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D
- allouer un dividende net de 1,63 EUROS par action, soit un total de 1 093,73 EUROS ;
- virer au compte report à nouveau de l'exercice la somme de 5,47 EUROS.

2 204 018,62 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C
2 792,05 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C
19 828,14 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD
1,80 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M
290 552,44 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P
1 084 933,56 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM
15 448,48 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C
116 306,15 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO
1 691,27 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD
4 962 617,65 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S
90 700,19 EUROS pour l'action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2

Le montant des plus ou moins-values nettes est de : -4 981 287,93 EUROS et se décompose comme suit :

Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 : Capitalisation : -1 084 767,60 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C : Capitalisation : -1 021 592,30 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C : Capitalisation : -5 605,01 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D : Report à nouveau : 88,27 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD : Capitalisation : 16 568,61 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M : Capitalisation : -0,83 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P : Capitalisation : -187 277,70 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM : Capitalisation : -649 149,53 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C : Capitalisation : -32 973,63 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D : Report à nouveau : 5 927,78 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO : Capitalisation : -57 358,68 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD : Capitalisation : 1 503,81 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S : Capitalisation : -1 924 391,28 EUROS
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2 : Capitalisation : -42 259,84 EUROS

Le dividende sera décomposé comme suit :

Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2	**Net**
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	170,84
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	17,53
Revenus non déclarables et non imposables	0,00
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00
Total	**188,37**

Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D	**Net**
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	18,11
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Revenus non déclarables et non imposables	0,00
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00
Total	**18,11**

Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D	**Net**
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,63
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00
Revenus non déclarables et non imposables	0,00
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00
Total	**1,63**

BILAN ACTIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**576 908 774,79**	**507 702 462,15**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**546 517 117,60**	**489 484 640,21**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	546 517 117,60	489 484 640,21
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**28 727 523,68**	**17 541 465,25**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	28 727 523,68	17 541 465,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**1 664 133,51**	**676 356,69**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 664 133,51	314 316,53
Autres opérations	0,00	362 040,16
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**80 941 877,08**	**58 784 090,92**
Opérations de change à terme de devises	76 484 223,40	49 875 657,97
Autres	4 457 653,68	8 908 432,95
COMPTES FINANCIERS	**1 037 291,53**	**2 032 868,55**
Liquidités	1 037 291,53	2 032 868,55
TOTAL DE L'ACTIF	**658 887 943,40**	**568 519 421,62**

BILAN PASSIF AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	569 551 704,40	524 950 712,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	8 389,61	7 568,67
Report à nouveau (a)	105,76	73,68
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 989 677,54	-37 582 053,58
Résultat de l'exercice (a,b)	11 420 831,24	7 455 370,62
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**575 991 353,47**	**494 831 671,50**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**2 411 320,03**	**1 254 698,30**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 411 320,03	1 254 698,30
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 664 126,69	314 309,67
Autres opérations	747 193,34	940 388,63
DETTES	**80 358 001,09**	**72 433 051,13**
Opérations de change à terme de devises	76 712 113,05	50 495 046,74
Autres	3 645 888,04	21 938 004,39
COMPTES FINANCIERS	**127 268,81**	**0,69**
Concours bancaires courants	127 268,81	0,69
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**658 887 943,40**	**568 519 421,62**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0623	0,00	4 647 280,00
FV CBOT UST 5 0923	0,00	60 259 735,56
EURO BOBL 0623	0,00	50 800 200,00
US 10YR NOTE 0923	0,00	107 371,49
EURO-OAT 0624	13 846 140,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0624	12 894 840,00	0,00
LIFFE LG GILT 0924	8 359 444,09	0,00
EURO BOBL 0924	104 081 780,00	0,00
FV CBOT UST 5 0924	16 762 216,75	0,00
US 10YR NOTE 0924	5 912 873,65	0,00
US 10Y ULT 0924	12 280 507,32	0,00
Options		
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 135.5	1 559 760,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 134.5	3 041 532,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 PUT 130	42 035 532,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 133	6 706 968,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 139.5	623 904,00	0,00
EUREX EURO BUND 06/2024 PUT 127.5	9 826 488,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
ITRX EUR S39 5Y 06/2023 CALL 4	0,00	80 600,00
ITRX EUR S39 5Y 06/2023 PUT 7.5	0,00	0,00
ITRX EUR S39 5Y 06/2023 PUT 4.5	0,00	277 550,00
ITRX EUR S39 5Y 06/2023 PUT 5	0,00	107 250,00
ITRX EUR S39 5Y 06/2023 PUT 4.875	0,00	135 850,00
ITRX EUR S39 5Y 06/2023 CALL 3.5	0,00	1 300,00
Swaps de taux		
FIX/3.516/E6R/0.0	0,00	100 000 000,00
FIX/3.166/OISEST/0.0	0,00	30 000 000,00
FIX/2.912/OISEST/0.0	100 000 000,00	0,00
FIX/3.209/OISEST/0.0	60 000 000,00	0,00
Credit Default Swaps		
ENER DE 1.625 04-27_	0,00	2 700 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
LIFFE LG GILT 0923	0,00	112 520,34
FGBL BUND 10A 0623	0,00	32 379 900,00
TU CBOT UST 2 0923	0,00	76 840 440,62
XEUR FGBX BUX 0623	0,00	1 248 300,00
EURO BUND 0624	7 760 400,00	0,00

HORS-BILAN AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
CBOT USUL 30A 0924	112 783,25	0,00
TU CBOT UST 2 0924	46 159 698,55	0,00
EURO SCHATZ 0924	348 133 920,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ENEL 5,25%24_200628	0,00	2 000 000,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	177 284,47	77 478,31
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	14 050 723,63	7 392 663,38
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	18 962,29	3 823,05
Produits sur instruments financiers à terme	601 432,51	915 533,22
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**14 848 402,90**	**8 389 497,96**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	10 499,95	7 906,42
Charges sur instruments financiers à terme	1 394 522,49	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	15 275,42
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**1 405 022,44**	**23 181,84**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**13 443 380,46**	**8 366 316,12**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 245 417,65	1 854 591,37
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**11 197 962,81**	**6 511 724,75**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	222 868,43	943 645,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**11 420 831,24**	**7 455 370,62**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.
L'engagement hors bilan pour les options Itraxx est calculé de la manière suivante:
Nominal x Delta x Taux de change (si la devise du nominal est différente de la devise portefeuille).

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013295276 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D : Taux de frais maximum de 0.90% TTC.

FR0013294774 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.
FR0013053444 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 : Taux de frais maximum de 0.40% TTC.
FR0013521184 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.
FR0013329828 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.
FR0013295250 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C : Taux de frais maximum de 0.90% TTC.
FR0013295227 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO : Taux de frais maximum de 0.90% TTC.
FR0013295219 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD : Taux de frais maximum de 0.90% TTC.
FR0013294766 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.
FR0013294758 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.
FR0013053451 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.
FR0014001WQ2 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S : Taux de frais maximum de 0.10% TTC.
FR0014001O60 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M : Taux de frais maximum de 0.80% TTC.
FR0014003S49 - Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2 : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.
Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.
Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats
sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.
Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.
Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.
En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.
Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S	Capitalisation	Capitalisation
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/05/2024 EN EUR

	31/05/2024	31/05/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**494 831 671,50**	**358 151 100,41**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	196 184 530,54	238 617 853,23
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-146 114 594,25	-83 032 335,90
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 249 949,21	2 418 476,31
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-12 328 029,09	-21 641 219,77
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	24 560 843,76	36 476 854,19
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-27 314 001,55	-48 987 165,81
Frais de transactions	-1 382 511,80	-1 277 099,00
Différences de change	-890 218,32	1 350 374,74
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	26 458 686,57	6 055 671,50
Différence d'estimation exercice N	*10 945 864,39*	*-15 512 822,18*
Différence d'estimation exercice N-1	*15 512 822,18*	*21 568 493,68*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	721 732,37	2 351 518,12
Différence d'estimation exercice N	*-6 254,29*	*-727 986,66*
Différence d'estimation exercice N-1	*727 986,66*	*3 079 504,78*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 184 668,28	-2 164 081,27
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	11 197 962,81	6 511 724,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**575 991 353,47**	**494 831 671,50**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	1 692 334,24	0,29
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	544 824 783,36	94,59
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**546 517 117,60**	**94,88**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	397 931 985,81	69,09
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**397 931 985,81**	**69,09**
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	402 166 801,80	69,82
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**402 166 801,80**	**69,82**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	546 517 117,60	94,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 037 291,53	0,18
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 268,81	0,02
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	237 931 985,81	41,31	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000 000,00	27,78
Autres opérations	402 166 801,80	69,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	29 182 215,38	5,07	126 885 264,16	22,03	390 449 638,06	67,79
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 037 291,53	0,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	127 268,81	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000 000,00	27,78	120 843 996,75	20,98	117 087 989,06	20,33
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	394 293 618,55	68,45	0,00	0,00	7 873 183,25	1,37

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	23 427 613,32	4,07	20 149 590,95	3,50	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	16 106 450,54	2,80	1 259 621,19	0,22	1 071 271,81	0,19	0,00	0,00
Comptes financiers	611 896,08	0,11	349 566,45	0,06	75 829,00	0,01	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	38 301 400,15	6,65	21 310 033,43	3,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,74	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	34 955 597,72	6,07	8 359 444,09	1,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	46 272 481,80	8,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	17 064 833,16
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	59 419 390,24
	Dépôts de garantie en espèces	3 486 403,68
	Coupons et dividendes en espèces	111 250,00
	Collatéraux	860 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**80 941 877,08**
DETTES		
	Vente à terme de devise	59 611 433,58
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	17 100 679,47
	Achats à règlement différé	2 290 846,00
	Frais de gestion fixe	253 744,14
	Autres dettes	1 101 297,90
TOTAL DES DETTES		**80 358 001,09**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**583 875,99**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2		
Actions souscrites durant l'exercice	4 891,77492	41 455 951,47
Actions rachetées durant l'exercice	-2 472,30845	-21 215 674,96
Solde net des souscriptions/rachats	2 419,46647	20 240 276,51
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	13 966,71547	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C		
Actions souscrites durant l'exercice	47 023,415	45 838 832,00
Actions rachetées durant l'exercice	-30 957,383	-30 878 298,26
Solde net des souscriptions/rachats	16 066,032	14 960 533,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	116 095,800	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	151,000	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-22,000	-22 448,34
Solde net des souscriptions/rachats	-22,000	-22 448,34
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 020,000	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M		
Actions souscrites durant l'exercice	36 487,519	3 325 001,44
Actions rachetées durant l'exercice	-415 892,035	-38 720 137,22
Solde net des souscriptions/rachats	-379 404,516	-35 395 135,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P		
Actions souscrites durant l'exercice	34 566,315	3 344 408,44
Actions rachetées durant l'exercice	-54 311,160	-5 204 859,06
Solde net des souscriptions/rachats	-19 744,845	-1 860 450,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	219 108,248	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM		
Actions souscrites durant l'exercice	82 490,491	7 399 670,88
Actions rachetées durant l'exercice	-443 163,182	-40 330 456,84
Solde net des souscriptions/rachats	-360 672,691	-32 930 785,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	811 297,025	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-555,306	-52 693,04
Solde net des souscriptions/rachats	-555,306	-52 693,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 894,501	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	671,000	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO		
Actions souscrites durant l'exercice	6 164,986	595 931,23
Actions rachetées durant l'exercice	-36 808,074	-3 593 810,03
Solde net des souscriptions/rachats	-30 643,088	-2 997 878,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	66 552,706	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD		
Actions souscrites durant l'exercice	500,000	51 836,47
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	500,000	51 836,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	926,000	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S		
Actions souscrites durant l'exercice	98 343,847	90 104 088,37
Actions rachetées durant l'exercice	-6 307,975	-5 624 165,69
Solde net des souscriptions/rachats	92 035,872	84 479 922,68
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	238 553,446	
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2		
Actions souscrites durant l'exercice	44 160,183	4 068 810,24
Actions rachetées durant l'exercice	-5 230,398	-472 050,81
Solde net des souscriptions/rachats	38 929,785	3 596 759,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	53 000,523	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	260 267,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	578 237,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,48
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	700,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,48
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 010,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,48
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	126 149,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	219 418,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	806 891,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 150,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	364,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	46 853,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	341,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	187 820,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 209,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2024
Actions			0,00
Obligations			17 379 348,60
	FR001400N2M9	CA 3.75% 22-01-34 EMTN	2 538 278,54
	FR001400O9D2	CA 4.125% 26-02-36 EMTN	916 576,09
	FR001400PGC0	CA 4.375% 15-04-36	2 493 868,18
	FR001400M4O2	CA 4.375% 27-11-33 EMTN	3 496 177,95
	FR001400KDS4	CA 5.5% 28-08-33 EMTN	544 307,30
	FR001400N2U2	CA 6.5% PERP	3 700 521,37
	FR001400F067	CA 7.25% PERP EMTN	2 556 220,79
	FR001400KSZ7	CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	1 133 398,38
TCN			0,00
OPC			28 727 523,68
	LU2533008764	AF NET ZERO AMBITI GLB CORP BD H EUR H C	7 404 452,00
	FR0014005XN8	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	6 022 953,57
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	5 111 581,26
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI PART Z C	10 188 536,85
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**46 106 872,28**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	105,76	73,68
Résultat	11 420 831,24	7 455 370,62
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**11 420 937,00**	**7 455 444,30**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2		
Affectation		
Distribution	2 630 910,19	1 705 182,26
Report à nouveau de l'exercice	19,15	87,36
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**2 630 929,34**	**1 705 269,62**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	13 966,71547	11 547,24900
Distribution unitaire	188,37	147,67
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**0,00**	**0,00**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 204 018,62	1 415 872,29
Total	**2 204 018,62**	**1 415 872,29**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 792,05	2 074,28
Total	**2 792,05**	**2 074,28**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D		
Affectation		
Distribution	18,11	13,79
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**18,11**	**13,79**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	18,11	13,79
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**0,00**	**0,00**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	19 828,14	15 223,29
Total	**19 828,14**	**15 223,29**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,80	493 882,14
Total	**1,80**	**493 882,14**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	290 552,44	214 113,50
Total	**290 552,44**	**214 113,50**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 084 933,56	1 088 730,26
Total	**1 084 933,56**	**1 088 730,26**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	15 448,48	12 075,10
Total	**15 448,48**	**12 075,10**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D		
Affectation		
Distribution	1 093,73	825,33
Report à nouveau de l'exercice	5,47	0,10
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**1 099,20**	**825,43**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	671,000	671,000
Distribution unitaire	1,63	1,23
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**0,00**	**0,00**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	116 306,15	125 385,64
Total	**116 306,15**	**125 385,64**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 691,27	578,80
Total	**1 691,27**	**578,80**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 962 617,65	2 363 473,02
Total	**4 962 617,65**	**2 363 473,02**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	90 700,19	17 927,14
Total	**90 700,19**	**17 927,14**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	8 389,61	7 568,67
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 989 677,54	-37 582 053,58
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-4 981 287,93**	**-37 574 484,91**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 084 767,60	-7 530 277,30
Total	**-1 084 767,60**	**-7 530 277,30**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 021 592,30	-7 310 784,84
Total	**-1 021 592,30**	**-7 310 784,84**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 605,01	1 785,75
Total	**-5 605,01**	**1 785,75**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	88,27	123,36
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**88,27**	**123,36**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	16 568,61	-113 128,57
Total	**16 568,61**	**-113 128,57**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-0,83	-2 532 739,19
Total	**-0,83**	**-2 532 739,19**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-187 277,70	-1 702 520,76
Total	**-187 277,70**	**-1 702 520,76**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-649 149,53	-7 813 779,80
Total	**-649 149,53**	**-7 813 779,80**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-32 973,63	11 198,26
Total	**-32 973,63**	**11 198,26**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	5 927,78	8 266,25
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**5 927,78**	**8 266,25**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-57 358,68	-696 288,77
Total	**-57 358,68**	**-696 288,77**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 503,81	-4 625,50
Total	**1 503,81**	**-4 625,50**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 924 391,28	-9 788 989,80
Total	**-1 924 391,28**	**-9 788 989,80**

	31/05/2024	31/05/2023
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-42 259,84	-102 724,00
Total	**-42 259,84**	**-102 724,00**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Actif net Global en EUR	**115 050 445,95**	**369 106 539,58**	**358 151 100,41**	**494 831 671,50**	**575 991 353,47**
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2 en EUR					
Actif net	0,00	43 759 122,41	104 187 190,34	97 965 430,69	123 534 448,77
Nombre de titres	0,00	4 390,46200	11 495,97900	11 547,24900	13 966,71547
Valeur liquidative unitaire	0,00	9 966,8605	9 062,9245	8 483,8761	8 844,9176
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-14,90	-487,29	-652,12	-77,66
Distribution unitaire sur résultat	0,00	85,35	186,26	147,67	188,37
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C en EUR					
Actif net	62 168 005,65	61 611 901,48	79 324 543,64	96 397 493,21	118 392 251,58
Nombre de titres	57 652,925	55 871,987	78 618,052	100 029,768	116 095,800
Valeur liquidative unitaire	1 078,3148	1 102,7333	1 008,9863	963,6880	1 019,7806
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	74,06	15,00	-54,26	-73,08	-8,79
Capitalisation unitaire sur résultat	8,61	8,69	17,97	14,15	18,98
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C en CHF					
Actif net en CHF	10 329 721,75	4 933 363,581	1 580 047,057	138 096,464	142 592,577
Nombre de titres	9 924,000	4 647,512	1 631,000	151,000	151,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 040,8828	1 061,5063	968,7596	914,5461	944,3216
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	168,84	-55,12	-3,85	11,82	-37,11
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	7,68	7,70	16,43	13,73	18,49

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D en CHF					
Actif net en CHF	1 032,00	1 044,642	945,873	876,345	891,786
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 032,0005	1 044,6420	945,8726	876,3446	891,7863
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR	168,67	114,49	111,01	123,36	88,27
Distribution unitaire sur résultat en EUR	8,09	8,34	16,77	13,79	18,11
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD en USD					
Actif net en USD	437 620,04	413 820,332	412 324,35	1 099 334,815	1 158 086,424
Nombre de titres	389,000	356,600	383,100	1 042,000	1 020,000
Valeur liquidative unitaire en USD	1 124,9872	1 160,4608	1 076,2838	1 055,0238	1 135,3788
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	76,38	-83,93	106,66	-108,56	16,24
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	8,02	7,71	16,80	14,60	19,43
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M en EUR					
Actif net	0,00	100,35	1 697 242,72	33 398 678,99	93,23
Nombre de titres	0,00	1,000	18 416,597	379 405,516	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	100,3500	92,1583	88,0289	93,2300
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,33	-4,76	-6,67	-0,83
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,47	2,05	1,30	1,80

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P en EUR					
Actif net	39 984 210,54	92 665 231,02	46 640 336,99	22 370 529,67	21 600 084,72
Nombre de titres	375 735,471	855 801,172	473 196,524	238 853,093	219 108,248
Valeur liquidative unitaire	106,4158	108,2789	98,5644	93,6581	98,5817
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,70	1,48	-5,30	-7,12	-0,85
Capitalisation unitaire sur résultat	0,32	0,30	1,22	0,89	1,32
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM en EUR					
Actif net	0,00	83 906 962,11	72 862 580,70	102 742 149,64	74 941 636,58
Nombre de titres	0,00	829 569,368	790 573,659	1 171 969,716	811 297,025
Valeur liquidative unitaire	0,00	101,1452	92,1641	87,6662	92,3726
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,93	-4,95	-6,66	-0,80
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,46	1,24	0,92	1,33
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C en CHF					
Actif net en CHF	31 833,64	1 989 090,40	1 077 573,197	863 958,709	838 705,517
Nombre de titres	305,000	18 706,283	11 115,296	9 449,807	8 894,501
Valeur liquidative unitaire en CHF	104,3725	106,3327	96,9450	91,4260	94,2948
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	16,94	-5,52	-0,38	1,18	-3,70
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,67	0,67	1,54	1,27	1,73

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D en CHF					
Actif net en CHF	49 368,51	95 132,565	72 515,49	58 488,905	59 505,825
Nombre de titres	481,000	916,000	771,000	671,000	671,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	102,6372	103,8565	94,0538	87,1667	88,6823
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR	16,87	11,47	11,11	12,31	8,83
Distribution unitaire sur résultat en EUR	0,67	0,65	1,51	1,23	1,63
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO en EUR					
Actif net	2 289 731,20	14 060 472,82	11 285 633,38	9 174 598,92	6 640 192,75
Nombre de titres	21 609,831	129 891,566	114 075,397	97 195,794	66 552,706
Valeur liquidative unitaire	105,9578	108,2477	98,9313	94,3929	99,7734
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,65	1,47	-5,32	-7,16	-0,86
Capitalisation unitaire sur résultat	0,74	0,74	1,65	1,29	1,74
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD en USD					
Actif net en USD	524 507,20	589 550,435	546 237,499	44 926,563	104 975,392
Nombre de titres	4 650,000	5 072,000	5 072,000	426,000	926,000
Valeur liquidative unitaire en USD	112,7972	116,2362	107,6966	105,4614	113,3643
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	7,66	-8,41	10,67	-10,85	1,62
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,70	0,67	1,58	1,35	1,82

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/05/2020	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S en EUR					
Actif net	0,00	65 899 202,04	38 120 580,15	129 391 630,58	223 758 412,16
Nombre de titres	0,00	65 667,173	41 376,888	146 517,574	238 553,446
Valeur liquidative unitaire	0,00	1 003,5334	921,3012	883,1133	937,9802
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-3,73	-49,52	-66,81	-8,06
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	4,78	19,85	16,13	20,80
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2 en EUR					
Actif net	0,00	0,00	478 516,14	1 228 705,55	4 897 104,51
Nombre de titres	0,00	0,00	5 233,273	14 070,738	53 000,523
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	91,4372	87,3234	92,3972
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-9,48	-7,30	-0,79
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,81	1,27	1,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	1 700 000	1 716 463,35	0,30
CMZB FRANCFORT 4.625% 21-03-28	EUR	1 400 000	1 436 910,04	0,24
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	4 000 000	4 354 987,82	0,76
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.625% 17-01-31	EUR	900 000	935 760,19	0,16
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	1 500 000	1 581 628,87	0,27
CONTINENTAL 3.625% 30-11-27	EUR	3 200 000	3 250 732,76	0,57
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMB 5.25% 23-01-84	EUR	1 000 000	1 051 289,84	0,18
EON SE 3.75% 01-03-29 EMTN	EUR	1 300 000	1 326 391,10	0,23
EVONIK INDUSTRIES 2.25% 25-09-27	EUR	1 000 000	971 370,30	0,17
HEIDELBERGCEMENT AG 3.75% 31-05-32	EUR	1 500 000	1 489 429,93	0,26
HOCHTIEF AG 4.25% 31-05-30	EUR	1 800 000	1 791 579,86	0,31
MERCK KGAA 1.625% 25-06-79	EUR	2 000 000	1 989 957,63	0,35
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	EUR	3 200 000	3 150 042,89	0,55
SANTANDER CONSUMER BANK 4.375% 13-09-27	EUR	2 800 000	2 935 120,94	0,50
VONOVIA SE 4.25% 10-04-34 EMTN	EUR	1 100 000	1 082 324,03	0,19
TOTAL ALLEMAGNE			**29 063 989,55**	**5,04**
AUSTRALIE				
MACQUARIE GROUP 4.7471% 23-01-30	EUR	2 000 000	2 115 084,81	0,36
WESTFIELD AMERICA MANAGEMENT 2.625% 30-03-29	GBP	5 000 000	5 109 577,87	0,89
TOTAL AUSTRALIE			**7 224 662,68**	**1,25**
AUTRICHE				
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	3 000 000	3 274 891,21	0,57
ERSTESTEIERMAERKISCHE BANKA DD 4.875% 31-01-29	EUR	1 300 000	1 339 721,60	0,24
RAIFFEISEN BANK INTL AG 0.375% 25-09-26	EUR	3 000 000	2 769 806,73	0,48
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.75% 26-01-27	EUR	300 000	306 930,15	0,05
TOTAL AUTRICHE			**7 691 349,69**	**1,34**
BELGIQUE				
BELFIUS SANV 3.75% 22-01-29	EUR	1 200 000	1 200 201,63	0,20
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	EUR	1 500 000	1 534 335,22	0,27
BELFIUS SANV 5.25% 19-04-33	EUR	1 500 000	1 545 727,87	0,27
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	3 000 000	3 267 877,53	0,57
KBC GROUPE 4.25% 28-11-29 EMTN	EUR	400 000	415 585,90	0,07
KBC GROUPE 4.375% EMTN	EUR	700 000	720 311,87	0,13
KBC GROUPE 4.875% 25-04-33	EUR	2 000 000	2 041 604,75	0,35
PROXIMUS 4.0% 08-03-30 EMTN	EUR	800 000	820 112,92	0,14
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	EUR	2 200 000	2 309 986,38	0,40
SOLVAY 4.25% 03-10-31	EUR	1 200 000	1 204 297,96	0,21
TOTAL BELGIQUE			**15 060 042,03**	**2,61**
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA 3.5% 17-04-29	EUR	3 300 000	3 280 845,02	0,57
TOTAL CANADA			**3 280 845,02**	**0,57**
DANEMARK				
AP MOELLER MAERSK AS 3.75% 05-03-32	EUR	800 000	799 240,68	0,14
DANSKE BK 4.625% 14-05-34 EMTN	EUR	2 800 000	2 815 713,86	0,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	2 750 000	2 609 611,94	0,45
JYSKE BANK DNK 5.0% 26-10-28	EUR	2 000 000	2 114 506,90	0,36
NORDJYSKE BANK AS 5.125% 01-05-34	EUR	1 500 000	1 536 163,91	0,27
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	2 600 000	2 526 216,79	0,44
ORSTED 5.125% 14-03-24	EUR	1 600 000	1 635 504,76	0,28
ORSTED 5.25% 08-12-22	EUR	2 150 000	2 245 461,94	0,39
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-31	EUR	5 300 000	5 445 185,34	0,95
TOTAL DANEMARK			**21 727 606,12**	**3,77**
ESPAGNE				
ABERTIS INFRA 4.125% 07-08-29	EUR	1 000 000	1 062 001,35	0,18
AMADEUS CM 3.5% 21-03-29 EMTN	EUR	1 900 000	1 890 821,12	0,33
BANCO DE BADELL 4.0% 15-01-30	EUR	1 600 000	1 636 311,16	0,28
BANCO DE BADELL 4.25% 13-09-30	EUR	1 200 000	1 219 305,65	0,21
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	900 000	983 509,66	0,17
BANCO DE BADELL 5.25% 07-02-29	EUR	3 000 000	3 158 896,99	0,55
BANCO DE BADELL 5.5% 08-09-29	EUR	600 000	655 706,22	0,11
BANCO NTANDER 3.225% 22-11-32	USD	2 000 000	1 538 322,05	0,27
BANCO NTANDER 4.25% 12-06-30	EUR	2 000 000	2 144 926,26	0,37
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	2 000 000	2 177 537,32	0,38
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	2 000 000	2 167 640,35	0,38
BBVA 3.875% 15-01-34 EMTN	EUR	1 000 000	1 020 396,28	0,18
BBVA 4.375% 14-10-29 EMTN	EUR	2 600 000	2 767 418,26	0,48
BBVA 4.625% 13-01-31	EUR	1 500 000	1 574 841,14	0,27
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	2 000 000	2 053 333,37	0,36
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	2 000 000	2 174 052,90	0,38
BBVA 8.375% PERP	EUR	2 200 000	2 401 737,48	0,42
CAIXABANK 4.125% 09-02-32 EMTN	EUR	4 500 000	4 570 004,23	0,79
CAIXABANK 5.0% 19-07-29 EMTN	EUR	2 300 000	2 489 196,44	0,43
CAIXABANK 6.125% 30-05-34 EMTN	EUR	4 500 000	4 772 332,35	0,83
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	2 000 000	2 143 813,86	0,37
COLSM 2 1/2 11/28/29	EUR	3 500 000	3 286 034,47	0,57
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 16-07-30	EUR	1 200 000	1 195 788,62	0,21
NCG BAN 5.875% 02-04-30 EMTN	EUR	2 500 000	2 708 867,85	0,47
NT CONS FIN 3.75% 17-01-29	EUR	2 900 000	2 940 302,38	0,51
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	2 500 000	2 636 623,16	0,46
TOTAL ESPAGNE			**57 369 720,92**	**9,96**
ETATS-UNIS				
AMERICAN HONDA FIN 0.3% 07-07-28	EUR	2 000 000	1 759 933,67	0,30
AMERICAN TOWER 4.625% 16-05-31	EUR	2 000 000	2 063 814,49	0,36
ATT 4.3% 18-11-34	EUR	2 000 000	2 098 842,70	0,37
BK AMERICA 0.583% 24-08-28	EUR	2 550 000	2 320 663,62	0,40
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	2 850 000	3 019 409,60	0,53
CITIGROUP 3.713% 22-09-28	EUR	500 000	513 165,76	0,09
CITIGROUP 3.75% 14-05-32 EMTN	EUR	3 500 000	3 462 506,12	0,60
ENEL FINANCE AMERICA LLC 7.1% 14-10-27	USD	1 000 000	976 184,65	0,17
FORD MOTOR CREDIT 4.165% 21-11-28	EUR	2 300 000	2 290 669,49	0,40
FORD MOTOR CREDIT 5.125% 20-02-29	EUR	2 700 000	2 833 849,20	0,50
General Motors Financial Co Inc 3.9% 12-01-28	EUR	1 150 000	1 165 522,68	0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
General Motors Financial Co Inc 4.0% 10-07-30	EUR	2 500 000	2 497 262,28	0,43
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 6.5% 10-03-28	USD	1 500 000	1 437 392,83	0,25
IBM INTL BUSINESS MACHINES 4.0% 06-02-43	EUR	1 000 000	1 009 366,88	0,17
IHG FINANCE LLC 4.375% 28-11-29	EUR	1 500 000	1 558 474,36	0,28
JPM CHASE 3.761% 21-03-34 EMTN	EUR	1 500 000	1 497 029,00	0,26
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 4.0% 05-05-34	EUR	2 200 000	2 186 752,11	0,38
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 4.25% 31-01-43	EUR	1 150 000	1 140 595,44	0,19
TOYOTA MOTOR CREDIT 4.05% 13-09-29	EUR	3 000 000	3 148 268,75	0,55
VERIZON COMMUNICATION 4.25% 31-10-30	EUR	3 000 000	3 162 958,85	0,55
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	1 800 000	1 791 112,27	0,31
TOTAL ETATS-UNIS			**41 933 774,75**	**7,29**
FINLANDE				
NOKIA OYJ 4.375% 21-08-31 EMTN	EUR	2 100 000	2 182 396,56	0,38
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	2 000 000	1 999 213,09	0,35
UPM KYMMENE OY 2.25% 23-05-29	EUR	1 500 000	1 407 599,68	0,24
TOTAL FINLANDE			**5 589 209,33**	**0,97**
FRANCE				
ACCOR 3.875% 11-03-31	EUR	2 100 000	2 104 430,80	0,36
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	1 300 000	1 316 429,61	0,23
ARKEMA 1.5% 20-04-27 EMTN	EUR	1 000 000	944 744,67	0,16
ARKEMA 1.5% PERP	EUR	2 000 000	1 917 463,88	0,34
ARKEMA 4.25% 20-05-30 EMTN	EUR	2 700 000	2 761 200,72	0,48
ARKEMA 4.8% PERP EMTN	EUR	1 500 000	1 520 827,32	0,26
AXA 3.625% 10-01-33 EMTN	EUR	1 300 000	1 336 975,36	0,23
AXA 3.75% 12-10-30 EMTN	EUR	1 000 000	1 042 863,90	0,18
AXA 5.5% 11-07-43 EMTN	EUR	1 400 000	1 568 454,43	0,27
AXA 6.375% PERP EMTN	EUR	3 300 000	3 505 597,55	0,61
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	3 750 000	3 816 963,86	0,66
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	1 100 000	1 137 777,61	0,19
BNP 4.032 12/31/49	EUR	3 000 000	3 048 055,05	0,53
BNP PAR 0.5% 19-02-28 EMTN	EUR	1 800 000	1 647 434,46	0,29
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	2 500 000	2 388 057,88	0,42
BNP PAR 4.042% 10-01-32 EMTN	EUR	2 500 000	2 542 949,18	0,44
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	2 400 000	2 581 522,51	0,45
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	2 200 000	2 421 959,86	0,42
BNP PAR 8.0% PERP	USD	3 000 000	2 863 907,60	0,50
BOUYGUES 1.375% 07-06-27	EUR	2 800 000	2 673 684,56	0,47
BOUYGUES 3.25% 30-06-37	EUR	4 000 000	3 877 512,50	0,68
CA 3.75% 22-01-34 EMTN	EUR	2 500 000	2 538 278,54	0,44
CA 4.125% 26-02-36 EMTN	EUR	900 000	916 576,09	0,16
CA 4.375% 15-04-36	EUR	2 500 000	2 493 868,18	0,43
CA 4.375% 27-11-33 EMTN	EUR	3 300 000	3 496 177,95	0,61
CA 5.5% 28-08-33 EMTN	EUR	500 000	544 307,30	0,09
CA 6.5% PERP	EUR	3 600 000	3 700 521,37	0,65
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	2 400 000	2 556 220,79	0,45
CARMILA 5.5% 09-10-28 EMTN	EUR	3 300 000	3 580 110,28	0,63
CARREFOUR 4.375% 14-11-31 EMTN	EUR	1 100 000	1 161 106,95	0,20
CASA ASSURANCES 5.875% 25-10-33	EUR	1 000 000	1 133 398,38	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.625% 08-04-34	EUR	600 000	595 051,72	0,11
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.875% 29-11-30	EUR	1 500 000	1 545 369,16	0,27
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	3 000 000	3 109 120,38	0,54
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	2 100 000	2 058 791,95	0,36
DANONE 1.0% PERP	EUR	3 000 000	2 780 862,28	0,48
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 036 734,32	0,35
EDF 4.25% 25-01-32 EMTN	EUR	1 800 000	1 856 722,95	0,32
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	EUR	1 900 000	2 005 159,58	0,35
EDF 4.625% 25-01-43 EMTN	EUR	1 200 000	1 231 225,05	0,21
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	1 200 000	1 359 839,71	0,23
EDF 9.125% PERP	USD	2 500 000	2 637 133,24	0,46
ELIS EX HOLDELIS 3.75% 21-03-30	EUR	1 400 000	1 397 330,66	0,24
ENGIE 3.5% 27-09-29 EMTN	EUR	1 600 000	1 629 660,59	0,28
ENGIE 4.25% 11-01-43 EMTN	EUR	1 000 000	1 010 425,76	0,17
ERAMET 7.0% 22-05-28	EUR	1 000 000	1 041 521,26	0,18
FAURECIA 7.25% 15-06-26	EUR	115 000	124 462,30	0,02
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	1 300 000	1 365 320,96	0,24
ICADE 1.5% 13-09-27	EUR	4 500 000	4 222 573,60	0,74
JCDECAUX 2.625% 24-04-28	EUR	2 300 000	2 214 395,01	0,39
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	1 000 000	1 062 143,94	0,19
KLEPIERRE 2.0% 12-05-29 EMTN	EUR	3 000 000	2 764 511,13	0,48
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	2 800 000	2 540 351,20	0,44
ORANGE 4.5% PERP	EUR	2 900 000	2 922 254,57	0,50
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	2 200 000	2 314 681,12	0,40
RCI BANQUE 4.875% 02-10-29	EUR	600 000	639 925,44	0,11
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.625% 26-05-26	EUR	1 250 000	1 195 872,28	0,21
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375% 21-06-27	EUR	2 000 000	1 914 921,47	0,33
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.25% 10-10-35	EUR	2 800 000	2 749 303,73	0,47
SG 3.653% 08-07-35 EMTN	USD	2 000 000	1 593 348,42	0,28
SG 4.25% 06-12-30 EMTN	EUR	1 100 000	1 130 349,57	0,19
SG 6.446% 10-01-29	USD	1 360 000	1 311 771,40	0,23
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	1 800 000	1 939 335,26	0,33
SG 8.5% PERP	USD	3 600 000	3 297 108,64	0,57
TELEPERFORMANCE SE 5.75% 22-11-31	EUR	1 000 000	1 066 351,04	0,19
UNIBAIL RODAMCO SE FIX 31-12-99	EUR	4 099 999,9997	4 528 481,07	0,79
VALEO 4.5% 11-04-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 479 282,44	0,26
WORLDLINE 4.125% 12-09-28 EMTN	EUR	2 700 000	2 738 920,67	0,47
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	2 000 000	2 019 330,64	0,35
TOTAL FRANCE			**142 569 323,65**	**24,75**
IRLANDE				
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	1 000 000	1 078 104,84	0,18
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	1 600 000	1 619 461,51	0,28
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	1 350 000	1 262 969,62	0,22
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	4 600 000	4 842 310,73	0,84
BK IRELAND GROUP 4.75% 10-08-34	EUR	1 600 000	1 597 586,78	0,28
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	900 000	989 862,21	0,17
DXC CAPITAL FUNDING 0.45% 15-09-27	EUR	1 500 000	1 328 948,22	0,23
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 22-05-35	EUR	700 000	714 965,77	0,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.25% 04-04-27	EUR	2 100 000	2 132 258,87	0,37
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	2 000 000	2 051 853,87	0,36
TOTAL IRLANDE			**17 618 322,42**	**3,06**
ITALIE				
A2A EX AEM 2.5% 15-06-26 EMTN	EUR	1 290 000	1 286 256,46	0,23
BANCA POPOLARE DI SONDRIO 4.125% 04-06-30	EUR	2 300 000	2 285 954,92	0,40
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	2 800 000	2 930 105,85	0,51
BPER BANCA 4.0% 22-05-31 EMTN	EUR	2 300 000	2 279 202,96	0,40
ENEL 1.375% PERP	EUR	1 720 000	1 560 728,26	0,27
ENEL 6.625% PERP EMTN	EUR	2 500 000	2 858 093,25	0,49
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	1 500 000	1 527 926,76	0,26
FINEBANK BANCA FINE 7.5% PERP	EUR	2 000 000	2 099 266,37	0,36
INTE 3.625% 16-10-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 489 211,15	0,26
INTE 4.75% 06-09-27 EMTN	EUR	450 000	477 477,15	0,09
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	2 000 000	2 113 997,46	0,37
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	EUR	1 550 000	1 611 901,53	0,28
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	EUR	1 700 000	1 856 863,38	0,32
INTE 9.125% PERP	EUR	3 100 000	3 521 777,90	0,61
INTESA SANPAOLO 7.75% PERP	EUR	900 000	961 006,16	0,17
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 3.875% 04-07-30	EUR	3 900 000	3 887 653,21	0,67
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.375% 01-02-30	EUR	4 000 000	4 160 585,62	0,72
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.875% 13-09-27	EUR	1 600 000	1 688 387,15	0,30
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	2 700 000	2 699 498,51	0,47
UNICREDIT 0.925% 18-01-28 EMTN	EUR	3 050 000	2 842 911,55	0,49
UNICREDIT 4.3% 23-01-31 EMTN	EUR	600 000	612 725,42	0,10
UNICREDIT 4.45% 16-02-29 EMTN	EUR	400 000	411 411,46	0,07
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	1 850 000	1 992 771,03	0,34
TOTAL ITALIE			**47 155 713,51**	**8,18**
JAPON				
ORIX 3.78% 29-05-29 EMTN	EUR	2 000 000	2 001 087,34	0,35
TOTAL JAPON			**2 001 087,34**	**0,35**
LUXEMBOURG				
PROLOGIS INTL FUND II 3.125% 01-06-31	EUR	1 000 000	937 683,10	0,16
SEGRO CAPITAL SARL 1.25% 23-03-26	EUR	1 800 000	1 721 499,65	0,30
TYCO ELECTRONICS GROUP 0.0% 16-02-29	EUR	2 400 000	2 052 100,10	0,36
TOTAL LUXEMBOURG			**4 711 282,85**	**0,82**
PAYS-BAS				
ABB FINANCE 3.375% 16-01-31	EUR	3 500 000	3 536 511,44	0,61
AKZO NOBEL NV 2.0% 28-03-32	EUR	3 000 000	2 663 611,27	0,47
ARCADIS NV 4.875% 28-02-28	EUR	2 620 000	2 722 059,19	0,47
ARGENTUM NETHERLANDS BV FOR SWISS RE 5.75% 15-08-50	USD	1 500 000	1 433 101,43	0,25
BRENNTAG FINANCE BV 3.875% 24-04-32	EUR	1 600 000	1 567 459,99	0,27
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	2 750 000	2 806 832,52	0,49
DEME INV 3.5% 01-10-46 EMTN	EUR	2 100 000	2 115 718,70	0,37
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.5% 15-03-30	EUR	2 000 000	1 743 945,47	0,30
GSK CAPITAL BV 3.125% 28-11-32	EUR	1 500 000	1 481 507,92	0,26
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	5 500 000	5 119 416,70	0,89
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	4 000 000	3 830 388,61	0,66

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP NV 0.375% 29-09-28	EUR	4 500 000	4 035 765,26	0,70
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	2 800 000	2 783 356,76	0,48
ING GROEP NV 8.0% PERP	USD	3 698 000	3 476 407,61	0,60
JAB HOLDINGS BV 2.5% 17-04-27	EUR	1 600 000	1 548 875,85	0,27
JAB HOLDINGS BV 5.0% 12-06-33	EUR	1 100 000	1 208 866,31	0,21
JDE PEET S BV 4.5% 23-01-34	EUR	800 000	823 517,75	0,14
KONINKLIJKE PHILIPS NV 1.875% 05-05-27	EUR	2 800 000	2 663 262,04	0,47
MERCEDESBENZ INTL FINANCE BV 3.25% 15-11-30	EUR	4 950 000	4 861 183,41	0,84
NN GROUP NV 6.375% PERP	EUR	2 000 000	2 057 730,21	0,35
NN GROUP NV FIX 13-01-48 EMTN	EUR	2 300 000	2 379 415,07	0,42
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.25% 05-04-29	EUR	4 800 000	4 852 735,97	0,84
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.625% 22-02-44	EUR	800 000	781 640,73	0,14
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03-11-26	EUR	2 400 000	2 453 272,56	0,43
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	3 700 000	3 881 821,41	0,67
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 4.0% 13-06-31	EUR	2 000 000	2 104 741,85	0,37
VONOVIA FINANCE BV 2.125% 22-03-30	EUR	3 100 000	2 773 984,40	0,48
TOTAL PAYS-BAS			**71 707 130,43**	**12,45**
PORTUGAL				
CAIXA GEN 5.75% 31-10-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 183 824,65	0,38
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.5% 14-03-82	EUR	3 000 000	2 756 637,96	0,48
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.75% 29-05-54	EUR	2 400 000	2 380 428,21	0,41
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	1 300 000	1 364 347,65	0,24
TOTAL PORTUGAL			**8 685 238,47**	**1,51**
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CESKA SPORITELNA AS 4.824% 15-01-30	EUR	2 000 000	2 061 333,77	0,36
CESKA SPORITELNA AS 5.737% 08-03-28	EUR	400 000	418 405,57	0,07
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			**2 479 739,34**	**0,43**
ROYAUME-UNI				
AMCOR UK FINANCE 3.95% 29-05-32	EUR	1 600 000	1 584 637,97	0,28
AVIV 3.375% 04-12-45 EMTN	EUR	2 500 000	2 501 730,43	0,43
BARCLAYS 4.347% 08-05-35	EUR	1 500 000	1 509 448,09	0,26
BARCLAYS 4.506% 31-01-33	EUR	800 000	828 988,99	0,14
BARCLAYS 4.973% 31-05-36 EMTN	EUR	3 000 000	3 012 242,92	0,52
BARCLAYS 8.407% 14-11-32 EMTN	GBP	2 000 000	2 590 394,46	0,45
BARCLAYS 9.25% PERP	GBP	3 000 000	3 711 197,43	0,64
BARCLAYS 9.625% PERP	USD	1 174 000	1 175 232,83	0,21
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	850 000	849 468,49	0,14
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	2 200 000	2 302 270,35	0,40
EASYJET 3.75% 19-03-31	EUR	900 000	886 945,49	0,15
HSBC 3.755% 20-05-29	EUR	4 200 000	4 188 487,79	0,72
HSBC 4.599% 22-03-35	EUR	3 500 000	3 536 867,53	0,62
HSBC 8.201% 16-11-34	GBP	2 550 000	3 383 044,79	0,59
HSBC HOLDINGS PLC 4.75% PERP	EUR	3 700 000	3 561 388,86	0,62
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	1 500 000	1 517 825,94	0,27
LLOYDS BANKING GROUP 3.875% 14-05-32	EUR	1 400 000	1 390 560,33	0,25
LLOYDS BANKING GROUP 4.375% 05-04-34	EUR	1 500 000	1 501 401,74	0,26
LLOYDS BANKING GROUP 8.0% PERP	USD	1 200 000	1 130 505,37	0,19
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	1 050 000	1 274 505,64	0,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	1 700 000	2 063 312,47	0,36
NATWEST GROUP 5.763% 28-02-34	EUR	1 450 000	1 540 231,66	0,27
NATWEST GROUP 7.416% 06-06-33	GBP	1 600 000	2 017 558,29	0,35
OMNICOM FINANCE 3.7% 06-03-32	EUR	900 000	893 093,56	0,16
PHOENIX GROUP 4.75% 04-09-31	USD	619 000	557 197,25	0,10
STANDARD CHARTERED 1.2% 23-09-31	EUR	2 000 000	1 864 480,69	0,32
STANDARD CHARTERED 4.196% 04-03-32	EUR	800 000	814 087,56	0,14
STANDARD CHARTERED 4.874% 10-05-31	EUR	1 500 000	1 569 790,61	0,27
VIRGIN MONEY UK 4.0% 18-03-28	EUR	800 000	805 719,34	0,14
TOTAL ROYAUME-UNI			**54 562 616,87**	**9,47**
SUEDE				
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 5.0% 16-08-34	EUR	2 500 000	2 671 084,66	0,46
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	1 250 000	1 204 504,59	0,21
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	2 150 000	2 209 873,38	0,39
TOTAL SUEDE			**6 085 462,63**	**1,06**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**546 517 117,60**	**94,88**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**546 517 117,60**	**94,88**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI Part Z	EUR	5,729	6 022 953,57	1,05
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	48,744	5 111 581,26	0,88
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI PART Z C	EUR	9,688	10 188 536,85	1,77
TOTAL FRANCE			**21 323 071,68**	**3,70**
LUXEMBOURG				
AF NET ZERO AMBITI GLB CORP BD H EUR H C	EUR	6 800	7 404 452,00	1,29
TOTAL LUXEMBOURG			**7 404 452,00**	**1,29**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**28 727 523,68**	**4,99**
TOTAL Organismes de placement collectif			**28 727 523,68**	**4,99**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0924	USD	1	-712,45	0,00
EURO BOBL 0924	EUR	-902	-9 020,00	0,00
EURO BUND 0624	EUR	60	-135 500,00	-0,02
EURO-OAT 0624	EUR	-111	318 120,00	0,05
EURO SCHATZ 0924	EUR	3 308	307 840,00	0,06
FV CBOT UST 5 0924	USD	-172	215,90	0,00
LIFFE LG GILT 0924	GBP	-74	13 370,08	0,00
TU CBOT UST 2 0924	USD	246	-10 622,01	0,00
US 10YR NOTE 0924	USD	-59	16 062,55	0,00
US 10Y ULT 0924	USD	-119	65 084,98	0,01
XEUR FGBX BUX 0624	EUR	-102	619 440,00	0,11
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**1 184 279,05**	**0,21**
TOTAL Engagements à terme fermes			**1 184 279,05**	**0,21**
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 133	EUR	600	-407 340,00	-0,07
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 134.5	EUR	-600	174 000,00	0,03
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 135.5	EUR	-600	102 000,00	0,02
EUREX EURO BUND 06/2024 CALL 139.5	EUR	600	-12 000,00	-0,01
EUREX EURO BUND 06/2024 PUT 127.5	EUR	600	48 000,00	0,01
EUREX EURO BUND 06/2024 PUT 130	EUR	-600	-348 000,00	-0,06
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**-443 340,00**	**-0,08**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**-443 340,00**	**-0,08**
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
FIX/2.912/OISEST/0.0	EUR	100 000 000	-747 193,34	-0,13
FIX/3.209/OISEST/0.0	EUR	60 000 000	0,00	0,00
TOTAL Swaps de taux			**-747 193,34**	**-0,13**
TOTAL Autres instruments financiers à terme			**-747 193,34**	**-0,13**
TOTAL Instruments financier à terme			**-6 254,29**	**0,00**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-76 016,05	-70 022,15	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-657 540	-657 540,00	-0,12
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-11 400	-13 370,08	0,00
TOTAL Appel de marge			**-740 932,23**	**-0,13**
Créances			**80 941 877,08**	**14,05**
Dettes			**-80 358 001,09**	**-13,95**
Comptes financiers			**910 022,72**	**0,16**
Actif net			**575 991 353,47**	**100,00**

Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I2	EUR	13 966,71547	8 844,9176
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S	EUR	238 553,446	937,9802
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE M	EUR	1,000	93,2300
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE PM	EUR	811 297,025	92,3726
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE P	EUR	219 108,248	98,5817
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I-C	EUR	116 095,800	1 019,7806
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R EURO	EUR	66 552,706	99,7734
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R USD	USD	926,000	113,3643
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I USD	USD	1 020,000	1 135,3788
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE S2	EUR	53 000,523	92,3972
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-D	CHF	671,000	88,6823
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE ICHF-D	CHF	1,000	891,7863
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE R CHF-CF-C	CHF	8 894,501	94,2948
Action ARI - JUST TRANSITION FOR CLIMATE I CHF-C	CHF	151,000	944,3216

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (SICAV)

Annexe(s)

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I2

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013053444 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 430	€8 360
	Rendement annuel moyen	-15,7%	-5,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 470	€8 700
	Rendement annuel moyen	-15,3%	-4,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 140	€10 180
	Rendement annuel moyen	1,4%	0,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 050	€11 130
	Rendement annuel moyen	10,5%	3,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2016 et le 30/04/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€71	€221
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,32% avant déduction des coûts et de 0,60% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,37 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,58 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013053451 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 430	€8 360
	Rendement annuel moyen	-15,7%	-5,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 450	€8 670
	Rendement annuel moyen	-15,5%	-4,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 150	€10 240
	Rendement annuel moyen	1,5%	0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 020	€11 150
	Rendement annuel moyen	10,2%	3,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 29/03/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€100	€313
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,81% avant déduction des coûts et de 0,79% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,37 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,58 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I USD (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013294758 - Devise : USD
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 USD

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$8 450	$8 350
	Rendement annuel moyen	-15,5%	-5,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$8 630	$9 090
	Rendement annuel moyen	-13,7%	-3,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$10 470	$11 270
	Rendement annuel moyen	4,7%	4,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$11 440	$12 850
	Rendement annuel moyen	14,4%	8,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2017 et le 28/02/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	$100	$344
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,1%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,12% avant déduction des coûts et de 4,07% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,37 USD
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,58 USD
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I CHF (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013294766 - Devise : CHF
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 430	CHF8 350
	Rendement annuel moyen	-15,7%	-5,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 430	CHF8 480
	Rendement annuel moyen	-15,7%	-5,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF10 240	CHF10 810
	Rendement annuel moyen	2,4%	2,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 080	CHF11 800
	Rendement annuel moyen	10,8%	5,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 30/10/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	CHF100	CHF330
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,67% avant déduction des coûts et de 2,63% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,37 CHF
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,58 CHF
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I CHF (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013294774 - Devise : CHF
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 420	CHF8 350
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-5,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 420	CHF8 490
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-5,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF10 250	CHF10 800
	Rendement annuel moyen	2,5%	2,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 090	CHF11 800
	Rendement annuel moyen	10,9%	5,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 30/10/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	CHF100	CHF330
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,63% avant déduction des coûts et de 2,60% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,37 CHF
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,58 CHF
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - R USD (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013295219 - Devise : USD
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 USD

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$8 450	$8 350
	Rendement annuel moyen	-15,5%	-5,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$8 620	$9 060
	Rendement annuel moyen	-13,8%	-3,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$10 460	$11 250
	Rendement annuel moyen	4,6%	4,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	$11 420	$12 870
	Rendement annuel moyen	14,2%	8,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2017 et le 28/02/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	$116	$399
Incidence des coûts annuels**	1,2%	1,2%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,22% avant déduction des coûts et de 4,00% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	70,37 USD
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,58 USD
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - R EUR (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013295227 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 430	€8 360
	Rendement annuel moyen	-15,7%	-5,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 440	€8 640
	Rendement annuel moyen	-15,6%	-4,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 130	€10 190
	Rendement annuel moyen	1,3%	0,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 010	€11 180
	Rendement annuel moyen	10,1%	3,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2015 et le 31/08/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€116	€361
Incidence des coûts annuels**	1,2%	1,2%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,81% avant déduction des coûts et de 0,63% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	70,37 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,58 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - R CHF (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013295250 - Devise : CHF
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 420	CHF8 350
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-5,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 420	CHF8 450
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-5,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF10 230	CHF10 830
	Rendement annuel moyen	2,3%	2,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 070	CHF11 820
	Rendement annuel moyen	10,7%	5,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 30/10/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	CHF116	CHF384
Incidence des coûts annuels**	1,2%	1,2%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,89% avant déduction des coûts et de 2,69% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	70,37 CHF
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,58 CHF
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - R CHF (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013295276 - Devise : CHF
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 420	CHF8 350
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-5,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 420	CHF8 450
	Rendement annuel moyen	-15,8%	-5,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF10 230	CHF10 760
	Rendement annuel moyen	2,3%	2,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 070	CHF11 740
	Rendement annuel moyen	10,7%	5,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 30/10/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	CHF116	CHF381
Incidence des coûts annuels**	1,2%	1,2%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,67% avant déduction des coûts et de 2,47% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	70,37 CHF
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,58 CHF
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - P (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013329828 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 320	€8 270
	Rendement annuel moyen	-16,8%	-6,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 320	€8 450
	Rendement annuel moyen	-16,8%	-5,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 980	€9 910
	Rendement annuel moyen	-0,2%	-0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 850	€10 880
	Rendement annuel moyen	8,5%	2,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2015 et le 31/08/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€257	€580
Incidence des coûts annuels**	2,6%	1,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,62% avant déduction des coûts et de -0,30% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	111,25 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,12 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - PM (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013521184 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 580	€7 520
	Rendement annuel moyen	-24,2%	-9,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 580	€7 690
	Rendement annuel moyen	-24,2%	-8,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 070	€8 970
	Rendement annuel moyen	-9,3%	-3,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 880	€9 830
	Rendement annuel moyen	-1,2%	-0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2016 et le 30/04/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 133	€1 404
Incidence des coûts annuels**	11,5%	4,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,37% avant déduction des coûts et de -3,56% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,01% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	91,24 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	41,92 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - M (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014001O60 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 010	€7 940
	Rendement annuel moyen	-19,9%	-7,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 050	€8 210
	Rendement annuel moyen	-19,5%	-6,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 600	€9 510
	Rendement annuel moyen	-4,0%	-1,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 500	€10 430
	Rendement annuel moyen	5,0%	1,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2016 et le 30/04/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/09/2018 et le 30/09/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€598	€799
Incidence des coûts annuels**	6,0%	2,7%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,08% avant déduction des coûts et de -1,66% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,57% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,51 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	44,25 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - S (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014001WQ2 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 590	€7 520
	Rendement annuel moyen	-24,1%	-9,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 630	€7 860
	Rendement annuel moyen	-23,7%	-7,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 140	€9 190
	Rendement annuel moyen	-8,6%	-2,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 960	€10 050
	Rendement annuel moyen	-0,4%	0,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2016 et le 30/04/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 057	€1 177
Incidence des coûts annuels**	10,6%	4,1%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,34% avant déduction des coûts et de -2,78% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	15,64 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	41,92 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - S2 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014003S49 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 590	€7 520
	Rendement annuel moyen	-24,1%	-9,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 620	€7 750
	Rendement annuel moyen	-23,8%	-8,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 100	€9 070
	Rendement annuel moyen	-9,0%	-3,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920	€9 890
	Rendement annuel moyen	-0,8%	-0,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2016 et le 30/04/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 096	€1 294
Incidence des coûts annuels**	11,1%	4,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,33% avant déduction des coûts et de -3,20% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,34 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	41,92 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - O (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400IYA2 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 010	€7 960
	Rendement annuel moyen	-19,9%	-7,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 030	€8 250
	Rendement annuel moyen	-19,7%	-6,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 650	€9 720
	Rendement annuel moyen	-3,5%	-0,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 480	€10 600
	Rendement annuel moyen	4,8%	2,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 29/03/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€549	€651
Incidence des coûts annuels**	5,5%	2,2%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,29% avant déduction des coûts et de -0,94% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	4,75 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	44,25 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - FA (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SZL5 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING – EURO CORPORATE BOND CLIMATE, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE net de frais sur horizon d'investissement de 5 ans minimum en investissant dans des émetteurs analysés et sélectionnés selon des critères ESG et selon leur niveau d'émissions carbone.
le portefeuille du compartiment est composé d'obligations privées ou publiques de l'OCDE pour au moins 90% de son actif, dont 2/3 minimum émis par des émetteurs privés. Les obligations sont émises principalement en euro. Le compartiment peut néanmoins investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro et dont le risque de change sera couvert. Elles sont principalement de notations "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
La construction du portefeuille suit un objectif d'amélioration de note ainsi qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone du portefeuille afin de tenter d'atteindre la neutralité à horizon 2050. A cette fin, la trajectoire de décarbonation du portefeuille sera alignée à celle de l'indice BLOOMBERG MSCI EURO CORPORATE CLIMATE TRANSITION EVIC INTENSITY INDEX.
Le compartiment offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux, visant à identifier les émetteurs présentant les opportunités en termes de performance les plus attractives ajustées du risque tout en tenant compte de leurs trajectoires de décarbonation. A cette fin, Les émetteurs sont également évalués au regard de leurs émissions de gaz à effet de serre et de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
Dans un premier temps, à partir d'un univers d'obligations internationales le gérant applique une analyse extra-financière interne afin d'identifier les émetteurs contribuant à la transition énergétique en se focalisant sur les entreprises ayant déclaré un objectif de réduction carbone.
Dans un second temps, la société de gestion applique une analyse financière et extra-financière de chacun des titres de l'univers d'investissement visant à identifier les entreprises combinant des perspectives financières attractives et de bonnes pratiques ESG.
Le compartiment met par ailleurs en œuvre une approche « best in class » par laquelle il cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité en termes d'ESG. Enfin, la construction du portefeuille est basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extrafinanciers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.
Le compartiment applique les approches suivantes :
- approche thématique : réduction de l'intensité carbone alignée avec les objectifs d'un indice de transition climatique (Climate Transition Benchmark, ou « CTB ») soit une réduction initiale de 30% par rapport à l'indice de référence puis une réduction de 7% par an en moyenne.
L'équipe de gestion prend en compte les scopes d'émissions carbones 1, 2 et partiellement le 3.
- approche en amélioration de note : la notes ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30 %.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.
Le compartiment bénéficie du label ISR.
Le compartiment peut conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.
Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 300	€8 300
	Rendement annuel moyen	-17,0%	-6,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 300	€8 390
	Rendement annuel moyen	-17,0%	-5,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 980	€9 880
	Rendement annuel moyen	-0,2%	-0,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 820	€10 780
	Rendement annuel moyen	8,2%	2,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 29/03/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€235	€512
Incidence des coûts annuels**	2,4%	1,7%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,30% avant déduction des coûts et de -0,40% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,91% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	89,69 EUR
Coûts de transaction	0,47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	46,12 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE

Identifiant d'entité juridique :
969500TP4IUTPT781N39

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- [ ] **Oui**
- [x] **Non**

- [ ] Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: _____**
  - [ ] dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [ ] dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- [ ] Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: _____**

- [x] Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **78,95 %** d'investissements durables
  - [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [ ] **ayant un objectif social**
- [ ] Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE (E)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

▪ les exclusions légales sur l'armement controversé ;
▪ les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
▪ les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-inclass ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :
▪ La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 0,952 (C).
▪ La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : 0,565 (C).

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

▪ la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;

▪ la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts :

la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;

▪ la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

L'indicateur de durabilité utilisé est l'intensité de l'empreinte carbone du portefeuille, qui est calculée comme une moyenne pondérée des actifs du portefeuille et comparée à l'intensité de l'empreinte carbone pondérée des actifs de l'indice de référence.
Par conséquent, les titres ayant des empreintes environnementales relativement faibles avaient une probabilité plus élevée d'être sélectionnés dans le portefeuille par rapport aux titres ayant des empreintes environnementales relativement élevées.

▪ L'intensité moyenne pondérée de l'empreinte carbone du portefeuille est 62.64
▪ L'intensité moyenne pondérée de l'empreinte carbone du Benchmark est 132.34

- ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,958 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0,541 (C).

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

  Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :
  Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :
  - avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
  - avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
  - être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
  - être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

  Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).

- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/06/2024 au 31/05/2025**

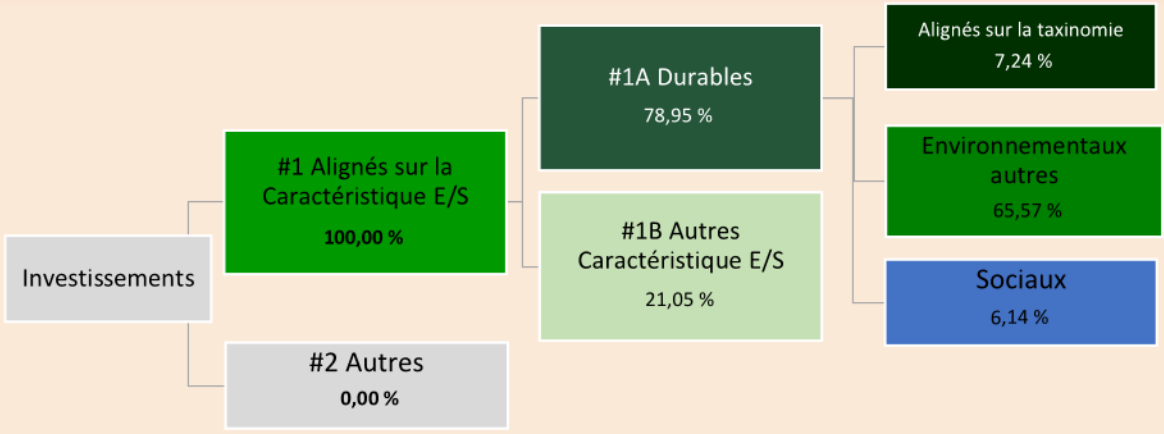
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
OAT 6% 94-10/25	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	France	3,02 %
IBESM VAR PERP NC9	Corporates	Électricité	Pays-Bas	1,33 %
ARI - IMPACT EUR CORP GREEN BOND I2 C	Finance	Fonds	France	1,24 %
ARNDTN 5.375% 03/29 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Luxembourg	1,20 %
KBCBB VAR 03/34 EMTN	Corporates	Bancaire	Belgique	1,08 %
SANTAN 5.5% 06/29 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	0,95 %
CESSPO VAR 01/30 EMTN	Corporates	Bancaire	République Tchèque	0,94 %
CTPNV 4.75% 02/30 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Pays-Bas	0,90 %
SABSM VAR 09/29 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	0,89 %
WFDAU 2.625% 3/29	Corporates	Fonds de placement immobilier (FPI)	Australie	0,85 %
LLOYDS VAR 11/30 EMTN	Corporates	Bancaire	Royaume-Uni	0,83 %
EDF VAR PERP EMTN	Corporates	Électricité	France	0,80 %
ASRNED VAR 12/43	Corporates	Assurance	Pays-Bas	0,80 %
HSBC VAR 11/34	Corporates	Bancaire	Royaume-Uni	0,74 %
AM EURO LIQUIDITY-RATED RESP - Z (C)	Finance	Fonds	France	0,74 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier**.**

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?

Secteur	*Sous-Secteur*	*% d'actifs*
Corporates	*Bancaire*	*49,31 %*
Corporates	*Électricité*	*5,99 %*
Corporates	*Fonds de placement immobilier (FPI)*	*5,85 %*
Corporates	*Assurance*	*5,43 %*
Corporates	*Communications*	*4,79 %*
Corporates	*Consommation Discrétionnaire*	*4,66 %*

Corporates	*Biens d'équipement*	*4,43 %*
Corporates	*Autres institutions financières*	*4,37 %*
Finance	*Fonds*	*3,43 %*
Emprunts d'Etats	*Emprunts d'Etats*	*3,02 %*
Corporates	*Technologie*	*2,56 %*
Corporates	*Industrie de base*	*2,34 %*
Corporates	*Biens de Consommation de Base*	*2,27 %*
Corporates	*Gaz naturel*	*0,99 %*
Corporates	*Transport*	*0,77 %*
Corporates	*Autres secteurs industriels*	*0,75 %*
Forex	*Forex*	*0,19 %*
Autres	*Autres*	*0,04 %*
Liquidités	*Liquidités*	*-0,81 %*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 7,24 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

(CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE[1]?

[X] Oui:

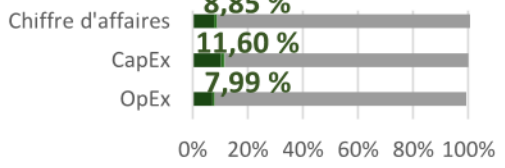
[X] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

[ ] Non

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

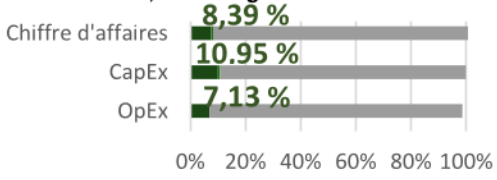
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



	OpEx	*CapEx*	*Chiffre d'affaires*
Autres investissements	92,01 %	88,4 %	91,15 %
Alignés sur la taxinomie : gaz fossile	*0,00 %*	*0,19 %*	*0,07 %*
Alignés sur la taxinomie : nucléaire	*0,76 %*	*1,04 %*	*0,96 %*
Alignés sur la taxinomie [hors gaz & nucléaire]	*7,23 %*	*10,37 %*	*7,81 %*

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines***



	OpEx	*CapEx*	*Chiffre d'affaires*
Autres investissements	92,87 %	89,05 %	91,61 %
Alignés sur la taxinomie : gaz fossile	*0,00 %*	*0,21 %*	*0,07 %*
Alignés sur la taxinomie : nucléaire	*0,11 %*	*0,59 %*	*0,61 %*
Alignés sur la taxinomie [hors gaz & nucléaire]	*7,02 %*	*10,15 %*	*7,71 %*

Ce graphique représente 95,0 % des investissements totaux.

** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 31/05/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,41 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,97 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie était de 2.84%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **65,57 %** à la fin de la période.
Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **6,14 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en

permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EURO CORPORATE BOND CLIMATE - I

Reporting annuel

31/05/2025

Reporting fonds Article 29 LEC

Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 LEC

Le décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat, du 8 novembre 2019 qui clarifie et renforce le dispositif de transparence extra-financière des acteurs de marché, a été publié au Journal Officiel le 27 mai 2021.
A date de clôture de l'exercice, le portefeuille ne prenait en compte dans sa stratégie, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris, visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, ni l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992. Toutefois, Amundi a intégré dans le rapport des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier l'empreinte sur la biodiversité des actifs détenus ainsi que le score de température du portefeuille. Les informations, indicateurs et méthodologies décrits sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Bien que ce rapport ait été préparé et revu avec attention et vigilance, Amundi et ses fournisseurs de données déclinent toute responsabilité concernant de potentielles erreurs ou omissions contenues dans ce document et déclinent toute responsabilité si une tierce personne ou organisation utilise le contenu de ce rapport et subit une perte ou un préjudice direct ou en conséquence. Amundi a aussi intégré dans le rapport des plans d'amélioration continue comprenant notamment l'identification des opportunités d'amélioration et des informations relatives aux actions correctives et changements stratégiques et opérationnels effectués.

Ce document répond aux exigences de l'article 29 de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 (dite LEC) sur le reporting extra-financier des acteurs de marché.

Le document présente :

1. La stratégie climat du portefeuille, notamment si celui-ci a une stratégie d'alignement sur les objectifs de température de l'Accord de Paris ;
2. La stratégie d'alignement du portefeuille, avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité ;
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques.

De plus amples informations sont disponibles dans la Politique d'investissement responsable d'Amundi et dans notre rapport climat disponibles sur notre site internet https://legroupe.amundi.com/documentation-esg.

1. La stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'accord de Paris concernant la limitation du réchauffement climatique.

Le fonds bénéficie du label ISR et publie un indicateur de performance sur l'environnement

Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère de l'Economie et des Finances, il a pour objectif de rendre plus visible les produits ISR pour les épargnants en France et en Europe. Le Label ISR constitue un repère unique pour les épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, et permet de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets. Le fonds reporte mensuellement sur quatre indicateurs de performance pour évaluer la qualité ESG du portefeuille, dont un indicateur de performance sur l'environnement, notamment en matière de mesure Carbone du portefeuille. Le fonds s'engage aussi à obtenir un meilleur résultat par rapport à l'indice de référence sur 2 des 4 indicateurs.

Le fonds a sélectionné l'indicateur environnement sur lequel il devra obtenir un meilleur résultat que l'indice de référence tout en gardant une couverture de 90% de l'univers d'investissement. Le fonds caractérise cette performance au travers de la production d'un indicateur sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes (scope 1) et indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (scope 2) de son portefeuille (en tonnes d'équivalents de CO_2), en valeur absolue ou relative (par référence, par exemple, à l'indice de référence ou aux encours).

Des reportings ESG sont publiés chaque mois pour les fonds ouverts ISR. Ils comparent notamment la note ESG du portefeuille à celle de son indice de référence ou univers d'investissement, qui doit obtenir un meilleur résultat par rapport à l'indice de référence / univers de départ. Des commentaires sur les performances ESG des émetteurs en portefeuille viennent compléter ces informations. Amundi répond également chaque année au Code de Transparence Européen. Ce code est conçu et approuvé par l'AFG, le FIR et l'EUROSIF (European Sustainable Investment Forum) et permet aux asset managers d'apporter des informations transparentes et précises sur la gestion des fonds ISR à destination de leurs clients.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Indicateurs extra-financiers

Amundi intègre, quand cela est pertinent, des indicateurs extra-financiers permettant d'apprécier le score de température du portefeuille.

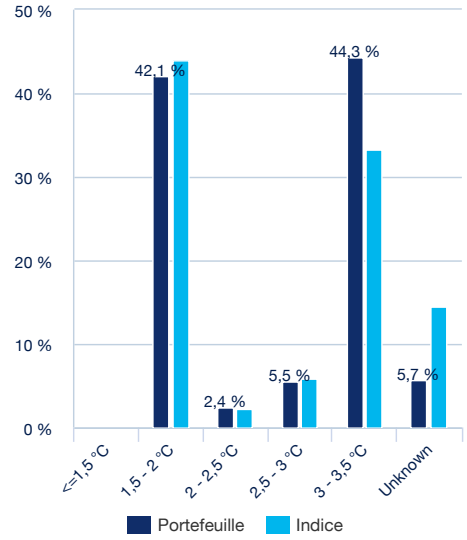
Amundi utilise trois fournisseurs de données pour calculer le score de température des portefeuilles : Iceberg Data Lab, Trucost et CDP. Leurs méthodologies sont proches : ils analysent les données historiques et/ou les cibles publiées par les émetteurs sur la réduction de carbone afin d'obtenir un score de température moyen.

Il y a cependant des différences notables entre les trois méthodologies:

- Les trois fournisseurs analysent l'ambition de l'émetteur. Cependant, Trucost et Iceberg Data Lab intègrent les émissions passées dans les leurs estimations des trajectoires.
- Iceberg Data Lab est le seul fournisseur à tenir compte de façon pro-active de la crédibilité des émetteurs. Ils analysent les actions mises en place par rapport aux engagements des émetteurs.
- Beaucoup d'émetteurs n'ont pas encore publié d'objectif de réduction d'émissions carbone. En conséquence, CDP a choisi d'appliquer une trajectoire 3.2°C degré par défaut pour ces émetteurs.
- Trucost a développé une méthodologie plus précise pour agréger les températures au niveau d'un portefeuille. Au lieu d'utiliser une moyenne pondérée, Trucost prend en compte les budgets carbone de chaque entreprise par rapport à un scénario de référence afin de les agréger au niveau d'un portefeuille.

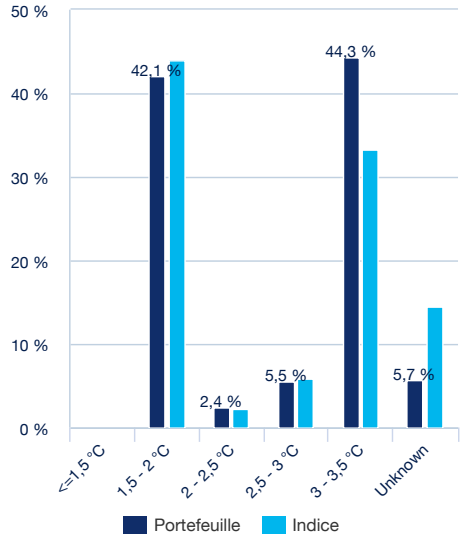
Méthode 1 - Température Iceberg Data Lab (°C)

	Portefeuille	Indice
Température (°C)	2,6	2,8



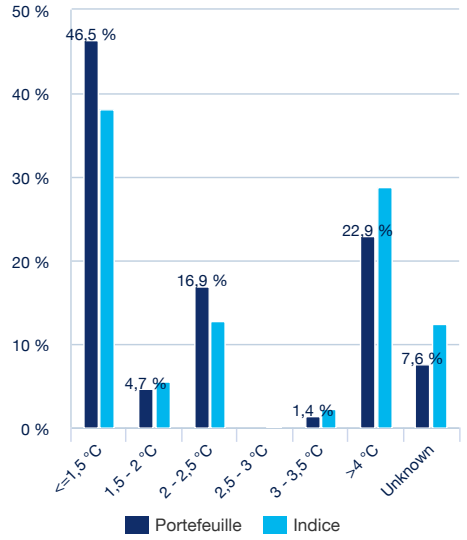
Méthode 2 - Température CDP (°C)

	Portefeuille	Indice
Température (°C)	2,6	2,5



Méthode 3 - Température Trucost (°C)

	Portefeuille	Indice
Trucost temperature c.	2,3	2,4



Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Politiques d'exclusion

Politique d'exclusion du charbon thermique

La combustion du charbon est le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine. En 2016, Amundi a mis en place une politique sectorielle dédiée au charbon thermique, déclenchant l'exclusion de certaines sociétés et émetteurs. Chaque année depuis cette date, Amundi a progressivement renforcé les règles et seuils de sa politique sur le charbon thermique.

Amundi exclut :

Les entreprises minières, les entreprises de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets charbon bénéficiant d'un statut autorisé et qui sont en phase de construction, tels que définis dans la liste des développeurs charbon établie par le groupe Crédit Agricole,
Les entreprises dont les projets relatifs au charbon sont au premier stade de développement, y compris annoncé, proposé, avec un statut pré-autorisé, font l'objet d'un suivi annuel.
Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir du charbon thermique est supérieur à 50 % du revenu total sans analyse ;
Toutes les sociétés de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil compris entre 20 % et 50 % du revenu total et présentant une trajectoire de transition insuffisante (Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan de sortie) ;
Les entreprises réalisant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon thermique ;
Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 70 MT ou plus, sans intention de réduction.

L'élimination progressive du charbon est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. C'est la raison pour laquelle Amundi s'est engagée à éliminer progressivement le charbon thermique de ses investissements d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici 2040 dans les autres pays. Conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et aux accords de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et recommandations du Comité scientifique du Crédit Agricole, qui prend en compte les scénarios conçus par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Rapport d'analyse du climat et les "*Science Based Targets*".

Champ d'application de la politique d'exclusion
Cette politique est applicable à toutes les sociétés mais elle affecte principalement les entreprises minières, les services publics et les sociétés d'infrastructure de transport. Cette politique s'applique à toutes les stratégies de gestion active et à toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion pour les entités suivantes du Groupe Amundi : Amundi Asset Management, BFT IM, CPR AM et SGG.

Utiliser notre position d'investisseur pour inciter les émetteurs à abandonner progressivement le charbon
Amundi a instauré un engagement auprès des sociétés exposées au charbon thermique. Nous leur demandons de publier publiquement une politique d'élimination du charbon thermique conforme au calendrier d'élimination 2030/2040 d'Amundi.

Pour les entreprises :
(i) Exclues de l'univers d'investissement actif d'Amundi, selon notre politique et celles
(ii) Dont les politiques de charbon thermique sont telles qu'Amundi les considère comme retardataires
La politique d'Amundi consiste à voter contre la décharge du Conseil ou de la Direction ou la réélection du Président et de certains Administrateurs.

Politique d'exclusion des combustibles fossiles non conventionnels

Depuis le 31 décembre 2022, Amundi exclut également les entreprises dont l'activité est exposée à plus de 30% à l'exploration et à l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels (couvrant le "pétrole et le gaz de schiste" et les "sables bitumineux").

Cas des ETFs et des fonds indiciels ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent, dans la mesure du possible, la politique d'exclusion d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Plan d'amélioration continue

Compte tenu du large spectre de classes d'actifs et régions du monde dans lesquelles Amundi investit pout compte de tiers, qui pour certaines ne bénéficient pas encore des cadres d'analyses ou des données nécessaires à la détermination d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris, la mise en place de telles stratégies d'alignement sur l'ensemble des activités de gestion reste un défi.

Par ailleurs, Amundi est une société de gestion d'actifs pour compte de tiers. Son activité de gestion est encadrée par des contrats entre Amundi et ses clients qui déterminent l'objectif d'investissement des portefeuilles de gestion que les clients délèguent à Amundi, notamment en termes de niveau de risque attendu, d'attente de rendement et de contraintes de diversification et de préférences de durabilité. Adopter des contraintes liées à une trajectoire d'alignement avec l'Accord de Paris nécessite à cet effet d'obtenir l'accord de nos mandataires. C'est pourquoi Amundi a initié une stratégie de dialogue actif avec ses clients afin de leur offrir la possibilité d'investir dans des produits qui intègrent dans leur stratégie des caractéristiques d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris et de les conseiller dans cette prise de décision.

1. Stratégie Climat du groupe Amundi en soutien des objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris

Le Conseil d'administration de la société mère de la société de gestion intègre depuis fin 2020 les enjeux sociaux et environnementaux dans sa gouvernance et analyse trimestriellement les progrès via des indicateurs clés liés au climat et à l'ESG ;
Une journée de séminaire stratégique dédiée a permis aux membres du Conseil de définir la stratégie à déployer et les axes concrets de mise en œuvre du nouveau Plan Sociétal « Ambition 2025 » ;
Un comité stratégique ESG & Climat mensuel, présidé par la Directrice générale, définit et valide la politique ESG et climat applicable aux investissements et pilote les principaux projets stratégiques ;
Engagements pris dans le cadre de la *Net Zero Asset Managers initiative,* à laquelle Amundi a adhéré en Juillet 2021 :
Une cible de 18% des encours d'Amundi aligné Net Zéro d'ici 2025 (i.e., ces 18% seront uniquement constitués de fonds et mandats avec des objectifs compatibles avec une trajectoire Net Zéro d'ici 2050) ;
-30% d'intensité carbone (tCO2e/€m de revenues) d'ici 2025 et -60% d'ici 2030 pour tous les portefeuilles soumis au NZIF (*Net Zero Investment Framework* - Ensemble d'actions, de mesures et de méthodologies grâce auxquelles les investisseurs peuvent maximiser leur contribution pour atteindre l'objectif d'alignement Net Zéro) ;
D'ici 2025, Amundi proposera également sur l'ensemble des grandes classes d'actifs, des fonds ouverts de transition vers l'objectif Net Zéro 2050 ;
Atteindre 20 Md€ d'encours sur les fonds dits à impact (dont des fonds de contribution positive aux objectifs de l'Accord de Paris) ;
Renforcement des règles d'exclusions sectorielles ciblées ;
Amundi investit des ressources significatives afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion de portefeuille :
Augmentation significatives de la taille de son équipe ESG ;
Lancement d'ALTO* Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

2. Actions déployées et changements stratégiques et opérationnels introduits afin d'intégrer durablement le climat au sein de la stratégie

Intégration progressive des objectifs ESG dans l'évaluation de performance des commerciaux et des gérants de portefeuille pour intégrer cette dimension dans la rémunération variable. Développement d'un programme de formation sur le climat et l'ESG construit avec les experts Amundi pour l'ensemble du personnel afin que chaque employé reçoive une formation adaptée ;
Mise en place d'une méthodologie de notation, afin d'évaluer, dans une approche « best-in-class », les efforts de transition des émetteurs par rapport à un scénario Net Zéro. Les portefeuilles concernés auront pour objectif affiché d'ici 2025 d'avoir un profil de transition environnementale meilleur que celui de leur univers d'investissement de référence ;
La transition vers une économie bas-carbone fait partie des axes stratégiques de notre politique d'engagement et Amundi a pris l'engagement d'étendre à 1 000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

Amundi continuera de faire évoluer sa stratégie climatique dans les années à venir, selon les scénarios scientifiques de référence et en lien étroit avec les objectifs de ses clients, à la fois en investissant dans les solutions d'accélération de la transition et en alignant progressivement ses portefeuilles sur l'objectif de neutralité 2050.

2. La stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Le fonds ne prend pas en compte dans sa stratégie, l'alignement des encours avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité figurant dans la Convention sur la diversité biologique adoptée le 5 juin 1992.

Indicateurs extra-financiers

La question de l'impact des entreprises sur la biodiversité est fondamentale. En 2022, Amundi a pu amorcer le déploiement de données qui lui permettront de calculer l'empreinte biodiversité de ses portefeuilles.

La métrique retenue pour afficher **l'empreinte biodiversité** est le **MSAppb* par bEUR** (1) . Celle-ci permet de quantifier l'impact des activités des entreprises et de leur chaîne de valeur sur leur environnement. L'empreinte biodiversité d'une entité s'obtient en divisant la valeur d'impact (**MSA.ppb***) par la valeur d'entreprise : on obtient le « **MSAppb*/EURb** ». Pour allouer l'impact d'une entreprise à un portefeuille, cette empreinte est multipliée par le montant détenu dans le portefeuille.

Pour quantifier les impacts biodiversité de chaque entreprise, les inventaires physiques amont nécessaires à la conduite de ses activités sont modélisés à partir du chiffre d'affaires régionalisé et sectorialisé, et ce grâce au modèle entrée-sortie EXIOBASE. Ces flux physiques génèrent des pressions sur la biodiversité, pressions modélisées via la suite d'outils Commotools (outil d'analyse des matières premières) développés par CDC Biodiversité. Enfin, le modèle **GLOBIO** (2) permet de traduire ces pressions en impacts, grâce à des données **MSA en %** (3) sur différents écosystèmes.

On obtient en sortie des impacts exprimés en **MSA.km²** (4), équivalent surfacique du MSA et métrique clé du modèle **GBS** (5). Ces impacts sont distingués en 4 "compartiments" selon le biome (terrestre, aquatique eau douce) et la temporalité de l'impact (statique, dynamique). Pour aboutir à une métrique agrégée, le **MSA.km²** subit une double normalisation :

la normalisation du différentiel entre surface terrestre (~130 millions de km²) et surface aquatique d'eau douce (~10 millions de km²), à l'issue de laquelle on obtient un **MSAppb - MSA.km²** traduit en parties par milliard ("parts per billion") et exprimé en fraction surfacique de leur biome respectif.
la normalisation du différentiel entre impacts statiques (produits depuis l'état initial jusqu'à aujourd'hui) et dynamiques (produits sur l'année d'exercice), à l'issue de laquelle on obtient le **MSAppb*** - métrique qui intègre ("time integrated ») l'impact statique dans l'empreinte de l'année d'analyse en l'amortissant sur le délai nécessaire à la reconstitution de la biodiversité sur la surface en question (6).

Cette double-normalisation permet d'avoir un indicateur prenant en compte toutes les dimensions de l'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité.

	Portefeuille	Indice
Empreinte biodiversité (MSAppb* /Md€)	**30**	**53**

	Portefeuille	Indice
Notable (entreprises et états)	100,71%	99,73%
Noté	**95,19%**	**95,50%**

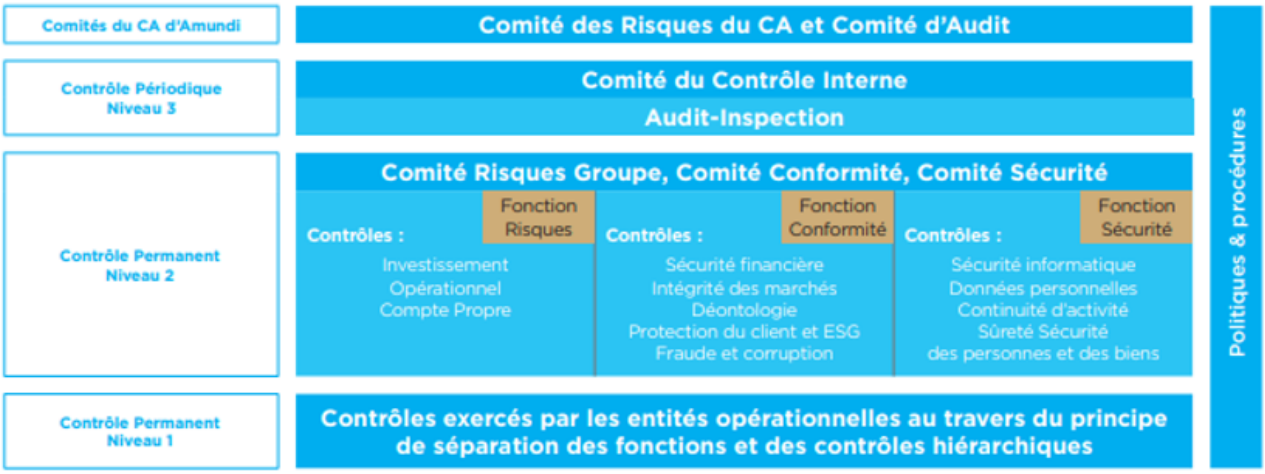
3. Les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

3.1 Identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance

Au sein d'Amundi, le département Investissement Responsable constitue le centre d'expertise dédié à l'identification et à l'évaluation des risques et des opportunités relatifs aux questions ESG. Ce département fournit aux différentes entités du groupe les évaluations ESG des émetteurs côtés ainsi que les données climat, qui sont utilisés par les gérants de portefeuille.

Le tableau ci-dessous présente la cartographie générale des différents risques ESG identifiés par Amundi, l'approche retenue pour en faire une évaluation ainsi que les fournisseurs de données utilisés pour évaluer et piloter les différents risques identifiés. De ces risques peuvent résulter plusieurs types de conséquences, incluant notamment sans s'y limiter des risques de réputation, de dépréciation de la valeur des actifs, de contentieux ou encore de sous-performance des portefeuilles.

Schéma du dispositif de contrôle interne



3.2 Evaluation des risques et des opportunités

L'évaluation des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance présentés dans le tableaux ci-dessus se fait par le biais d'une notation ESG propriétaire attribuée aux émetteurs par les équipes d'Investissement responsable d'Amundi.

Notation des émetteurs privés

Nos analystes ESG sont spécialisés par secteur d'activité. Pour identifier les critères ESG représentatifs des risques et opportunités au sein de chaque secteur d'activité, ils sont chargés :

De suivre les sujets ESG émergents et établis, ainsi que les tendances de chaque secteur ;
D'évaluer les risques et opportunités en matière de durabilité ainsi que l'exposition négative aux facteurs de durabilité ;
De sélectionner les indicateurs (KPI) pertinents et de leur attribuer les pondérations associées.

Notre méthodologie d'analyse ESG repose sur un référentiel de 38 critères qui permet d'établir le profil ESG de chaque secteur d'activité. Parmi les 38 critères considérés, 17 sont génériques, pouvant être appliqués aux entreprises quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques, propres aux enjeux de certains secteurs.

La pondération des critères ESG est un élément déterminant de l'analyse ESG. Le modèle d'attribution de poids repose sur une évaluation de matérialité qui peut influencer la valeur d'une entreprise au travers de 4 vecteurs : la réglementation, la réputation, le modèle de développement de l'entreprise et l'efficacité opérationnelle.

Pour pondérer les critères ESG, l'analyste ESG considère la probabilité et l'ampleur de l'impact de chaque vecteur sur les 2 matérialités suivantes (détaillées dans le tableau en fin de section) :

1ère matérialité : Capacité de l'entreprise à anticiper et gérer les risques et opportunités de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles ;
2ème matérialité : Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité.

Cette approche de l'analyse au travers des deux matérialités permet aux analystes de prioriser les risques en tenant compte des particularités et des éventements propres à chaque secteur.

Les pondérations intègrent l'intensité du risque encouru mais également son caractère émergent ou établi ainsi que son l'horizon temporel. Ainsi, les enjeux considérés les plus matériels recevront le poids le plus élevé.

Les notations ESG sont calculées sur la base des critères et des pondérations ESG déterminés par les analystes, en les combinant avec les scores ESG obtenus auprès de nos fournisseurs de données externes. A chaque étape du processus de calcul, les scores sont normalisés en Z-scores. Les Z-scores permettent de comparer les résultats à une population « normale » (écart du score de l'émetteur par rapport au score moyen du secteur, en nombre d'écarts types). Chaque émetteur est évalué avec un score échelonné autour de la moyenne de son secteur, permettant de distinguer les meilleures pratiques des pires pratiques au niveau du secteur. À la fin du processus, chaque entreprise se voit attribuer un score ESG (compris entre -3 et +3) et son équivalent sur une échelle de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. La note D représente les scores moyens (de -0,5 à +0,5); chaque lettre correspond à un écart type.

Il n'existe qu'une seule note ESG pour chaque émetteur, quel que soit l'univers de référence choisi. La notation ESG est ainsi « sector neutral », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou, au contraire, défavorisé.

Dans le cadre de la mise en application du règlement SFDR, Amundi a établi la cartographie des facteurs environnementaux et sociaux jugés matériels dans différents secteurs. Cette cartographie est présentée dans le rapport LEC 29 d'Amundi Asset Management.

		Réglementation	Réputation	Modèle de développement	Efficacité opérationnelle
1ère matérialité	Capacité de l'entreprise à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de développement durable inhérents à son industrie et à ses circonstances individuelles	✓	✓	✓	✓
2ème matérialité	Capacité de l'équipe de direction à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité	✓		✓	

Notation des émetteurs souverains

La méthodologie de notation des États a pour objectif d'évaluer la performance ESG des émetteurs souverains. Les facteurs E, S et G peuvent avoir un impact sur la capacité des États à rembourser leurs dettes à moyen et long terme. Ils peuvent également refléter la manière dont les pays s'attaquent aux grandes questions de durabilité qui affectent la stabilité mondiale. La méthodologie d'Amundi s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs ESG jugés pertinents par la recherche ESG d'Amundi pour traiter les risques de durabilité et les facteurs de durabilité. Chaque indicateur peut combiner plusieurs points de données, provenant de différentes sources, y compris des bases de données internationales ouvertes (telles que celles du Groupe de la Banque mondiale, des Nations Unies, etc.) ou des bases de données propriétaires. Amundi a défini les pondérations de chaque indicateur ESG contribuant aux scores ESG finaux et aux différentes composantes (E, S et G). Les indicateurs proviennent d'un fournisseur indépendant. Les indicateurs ont été regroupés en 8 catégories afin d'assurer une plus grande clarté, chaque catégorie entrant dans l'un des piliers E, S ou G. A l'instar de l'échelle de notation ESG des entreprises, le score ESG des émetteurs se traduit par une notation ESG allant de A à G.

3.3 Gestion des risques de durabilité

L'approche d'Amundi en matière de gestion des risques de durabilité repose sur les trois piliers suivants qui sont :
- La politique d'exclusion, qui traite les risques ESG les plus significatifs ;
- L'intégration des notes ESG dans les processus d'investissement, qui fournit une compréhension holistique de l'entreprise et permet d'identifier les risques ESG qui lui sont propres. Un indice de référence, représentatif de l'univers d'investissement est défini à cet effet. L'objectif du portefeuille est d'avoir un score ESG moyen supérieur au score ESG moyen de son indice de référence. Par ailleurs, de nombreux produits individuels ou gammes de fonds bénéficient également d'une intégration ESG plus poussée, via une plus forte sélectivité, un niveau de notation ou des indicateurs extra-financiers plus élevés, ou encore une sélection thématique, etc. ;
- La politique de vote et d'engagement, qui permet de déclencher des changements positifs sur la manière dont les entreprises gèrent leur impact sur des sujets essentiels liés à la durabilité, et donc d'atténuer les risques associés.

3.4 Intégration des risques de durabilité au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité

Les risques de durabilité sont intégrés au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques d'Amundi.

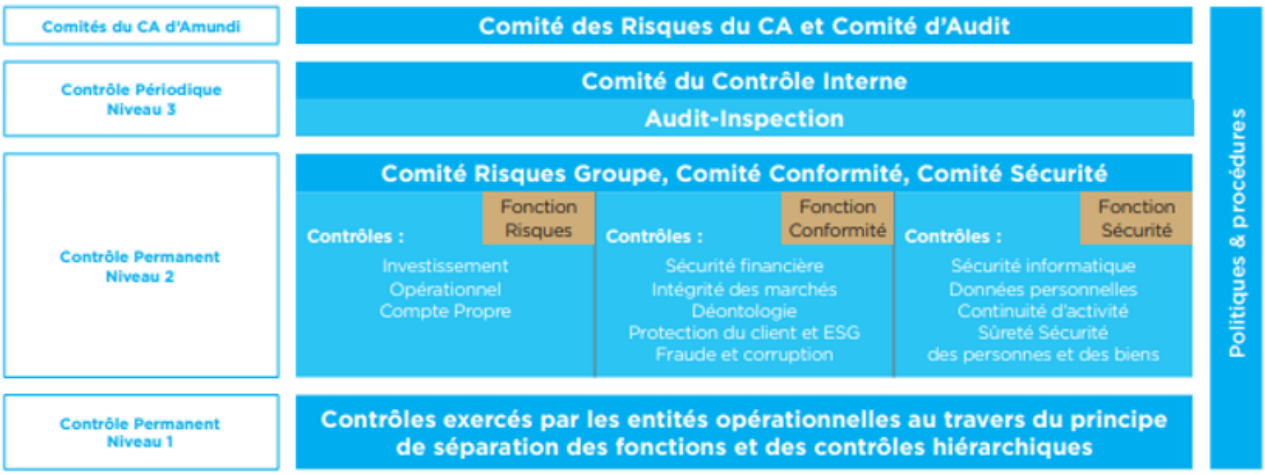
Concernant la gestion des risques de durabilité, les responsabilités sont réparties entre :
- Le premier niveau de contrôle, effectué par les équipes de gestion elles-mêmes, et
- Le second niveau réalisé par les équipes de gestion des risques qui peuvent vérifier en permanence la conformité des fonds à leurs objectifs et contraintes ESG.

La direction des risques participe au dispositif de gouvernance "Investissement Responsable" d'Amundi. Ils surveillent le respect des exigences réglementaires et la gestion des risques liés à ces sujets.

Les règles ESG sont suivies par les équipes de gestion des risques, au même titre que les autres contraintes de gestion. Elles reposent sur les mêmes outils et les mêmes procédures et couvrent nos politiques d'exclusion ainsi que les critères d'éligibilité et les règles spécifiques aux fonds. Ces règles sont suivies de manière automatisée à partir d'un outil de contrôle propriétaire. Ce dernier permet de déclencher :
- Des alertes pré-négociation ou alertes de blocage, notamment pour les politiques d'exclusion ;
- Des alertes post-négociation : les gérants reçoivent une notification sur les éventuels dépassements afin de les régulariser rapidement.

Le tableau ci-dessous détaille le dispositif de contrôle interne mis en place par Amundi.

Schéma du dispositif de contrôle interne



3.5 Fréquence de la revue du cadre de gestion des risques

Nos analystes ESG revoient tous les 18 mois la sélection et les pondérations des 38 critères d'Amundi pour chaque secteur d'activité. Cela permet de vérifier que les critères et leurs pondérations restent pertinents. Nous cherchons continuellement à améliorer notre analyse en évaluant leur matérialité.

La Politique d'Investissement Responsable d'Amundi est mise à jour chaque année.

3.6 Plan d'amélioration continue

Amundi s'efforce d'améliorer l'évaluation et l'intégration des risques de durabilité, y compris les risques climatiques et environnementaux, dans la gestion de ses fonds. L'objectif est de passer d'une approche qualitative à une approche plus quantitative en identifiant les indicateurs clés qui représentent les impacts les plus pertinents pour les portefeuilles, en tenant compte des facteurs climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le projet est structuré en trois étapes :

Définir une liste d'indicateurs de risque de durabilité, en se concentrant sur les risques matériels et leurs impacts financiers sur les émetteurs ;
Mettre en œuvre progressivement un suivi de ces indicateurs, en évaluant leurs résultats et en définissant des limites sur la base de ces indicateurs ;
Améliorer le cadre de gestion des risques ESG, y compris l'intégration des indicateurs dans les stratégies de risque et les restrictions d'investissement.

Nos travaux actuels consistent à identifier les principaux facteurs de risques de durabilité et à les mettre en correspondance avec les variables financières des émetteurs. Ces travaux s'achèveront avec la validation et l'approbation du nouveau cadre en ligne avec la gouvernance ESG d'Amundi.

Les indicateurs préliminaires envisagés comprennent des mesures qui quantifient les impacts potentiels des risques de durabilité en termes de matérialité financière et l'utilisation de « proxy » pour le risque de réputation. L'étape suivante, prévue pour le second semestre de l'année en cours, consiste à suivre les indicateurs de risque de durabilité définis et à évaluer leur impact sur les portefeuilles gérés. Ce suivi alimentera les discussions avec les équipes de gestion des portefeuilles et sera inclus dans les différents rapports de gestion des risques. La dernière étape se concentrera sur l'amélioration du cadre de gestion des risques ESG et la définition éventuelle d'alertes ou de limites de risque internes basées sur les indicateurs. Cette étape devrait être achevée au cours du premier semestre 2025.

Il convient de noter que les délais, les indicateurs et les objectifs de mise en œuvre peuvent faire l'objet de modifications tout au long du projet.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Compartiment :

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Compte rendu d'activité

Janvier 2025
L'année 2025 a commencé sur la même tendance qu'elle a fini l'année 2024, avec des incertitudes concernant les tarifs commerciaux qui commencent à se matérialiser, une instabilité politique et des banques centrales qui tracent leur propre voie.

En commençant par la politique monétaire, nous avons assisté à une réduction largement attendue de 25 points de base de la part de la BCE. Une décision motivée principalement par le risque concernant la croissance, avec une situation économique morose pour les principaux pays européens et une inflation relativement maîtrisée. Sur celle-ci, bien qu'elle ait augmenté de 2,2% à 2,4% en décembre, Mme Lagarde reste confiante. Le processus de désinflation est en bonne voie et devrait revenir à l'objectif de 2 % à moyen terme dans le courant de l'année. Il y a également eu peu de réactions lorsque la FED a maintenu ses taux inchangés, le marché l'ayant déjà anticipé. Une économie forte, une inflation soutenue (de 2,7% à 2,9% en décembre) et une meilleure évaluation de l'impact des politiques de Donald Trump sont les principales raisons pour lesquelles la FED fait une pause et réduirait le nombre de baisses cette année, seulement deux étant évaluées par le marché à l'heure actuelle, contre quatre en Europe.

Le marché du crédit a commencé l'année sur une bonne note, la classe d'actifs restant extrêmement stable et résistante à tous les chocs, et les spreads se resserrant encore. Le marché primaire a démarré en force les deux premières semaines de l'année, mais a fortement ralenti, en particulier la dernière semaine du mois, ce qui signifie que le volume global est légèrement inférieur à celui des années 2024 et 2023, mais qu'il s'élève tout de même à un total décent de 91,2 milliards d'euros. La saison des bénéfices a démarré en force, la plupart des entreprises dépassant les attentes dès les premiers jours, ce qui démontre que les fondamentaux sont toujours positifs pour les entreprises. En termes de flux dans la classe d'actifs, la demande ne faiblit pas et les investisseurs continuent d'injecter de l'argent, absorbant relativement bien les nouvelles émissions.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 0,44% sur la période et les spreads de crédit se sont resserrés de 11 points de base, terminant à 93 points de base. Le Bund à 5 ans s'est élargi de 20 points de base, passant de 2,15 % au début de la période à 2,35 %. Les actifs à bêta élevé ont surperformé leurs homologues plus sûrs ; plus précisément, les titres bancaires AT1 ont réalisé un rendement total de 1,31%, suivis par les obligations hybrides à 0,71% et les obligations à haut rendement avec un rendement total de 0,65%. D'un point de vue sectoriel, les secteurs les plus performants ont été l'assurance et l'automobile, tandis que les secteurs les moins performants ont été l'immobilier et la technologie.

En ce qui concerne le marché green bonds, les émissions primaires mensuelles ont atteint un niveau d'environ 28 milliards d'euros, majoritairement émises par des institutions financières, des supranationaux et des états (Italie). En comparaison avec le mois de Janvier 2024, les émissions d'obligations vertes ont diminué cette année, notamment dû à un niveau d'émissions moins élevé au niveau des états (la France avait émis 10 milliards d'euros en Janvier 2024), des industriels et des utilities.
Ce mois-ci, les deux premiers green bond alignés avec les EU Green Bond Standards ont été émis sur le marché primaire. Il s'agit de A2A, une société italienne dans le secteur des utilities ainsi que Ile De France Mobilités, une collectivité locale française centrée sur les transports.

En Janvier, nous avons participé à Commerzbank 2032, qui finance principalement des projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique immobilière ainsi qu'à Jyske Bank 2031 et Inmobiliaria colonial 2030 qui financent majoritairement des bâtiments à haute efficacité énergétique.

Au cours du mois de Janvier, nous avons conservé une sensibilité supérieure à celle du benchmark (+0.53 à la fin du mois). En outre, nous préférons le segment 5 ans de la courbe de crédit, alors que nous continuons d'anticiper la normalisation de la courbe des taux grâce à notre stratégie de pentification des taux, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant la partie longue de la courbe. Sur le crédit, nous maintenons une position positive sur le segment, avec un bêta de 1.11 en fin de mois.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

En termes d'impact environnemental, le fonds a évité 115.7 tCO2 par million d'euros investi.

Fevrier 2025
En février, les relations entre les États-Unis et l'Europe ont été mises à rude épreuve en raison des discussions sur la guerre en Ukraine. Les États-Unis, sous l'administration Trump, ont exprimé leur réticence à continuer de financer l'Ukraine dans ce conflit, incitant les Européens à prendre une position plus autonome. Parallèlement, le président américain, Donald Trump, a continué de mettre en œuvre son programme en menaçant d'imposer des tarifs de 25% sur les biens en provenance d'Europe. Le mois de février a également été marqué par les élections législatives en Allemagne, où le parti conservateur a remporté les élections, tandis que le parti d'extrême-droite a obtenu un score record.

En zone euro, l'inflation sur un an a légèrement ralenti en février, passant de 2,5% en janvier à 2,4%, ce qui est légèrement supérieur aux attentes du marché. L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix de l'énergie et de l'alimentation, s'est établie à 2,6% en février, en baisse par rapport aux 2,7% de janvier, après avoir stagné pendant cinq mois. Les principales contributions à l'inflation annuelle de la zone euro provenaient des services (+3,7%), suivis de l'alimentation, alcool et tabac (+2,7%).
Outre-Atlantique, l'inflation a également augmenté à 3,0% sur un an, contre 2,9% en décembre, alors que les économistes prévoyaient un ralentissement. L'inflation sous-jacente a également augmenté à 3.3% sur un an.

Concernant l'activité économique, le PMI Manufacturier américain a grimpé à 52,7 en février, en nette augmentation par rapport au mois précédent (51,2) et supérieur aux attentes (51,6). Il s'agit du niveau le plus haut depuis juin 2022, montrant des signes de reprise dans le secteur. La production industrielle a été stimulée par des entreprises cherchant à renforcer leurs stocks en anticipation des hausses de prix et des difficultés d'approvisionnement dues aux nouveaux droits de douane.

Au vu des indicateurs économiques, la FED ne devrait pas modifier ses taux d'intérêt lors de sa prochaine réunion du 19 mars. L'inflation, qui s'élève à 3% en janvier, reste au-dessus de l'objectif de 2%, tandis que le marché de l'emploi demeure robuste. Jerome Powell, président de la Banque centrale américaine, a déclaré que tant que l'économie restait solide et que l'inflation ne se rapprochait pas durablement de 2%, la politique monétaire restera restrictive.

Les signaux contradictoires des deux côtés de l'Atlantique ont entraîné des réactions différentes sur les niveaux de taux. On observe une baisse des taux aux Etats-Unis avec le taux à 10 ans qui termine le mois de janvier à 4.24%, soit -30 pdb par rapport au mois précédent. De même pour les taux courts avec le taux à 2 ans à 4.02% (-18 pdb). En zone euro, le Bund allemand termine le mois à 2,44% (-2 pdb). Les taux à court terme ont baissé plus fortement, avec le taux à 2 ans allemand qui finit le mois à 2,04% (-6 pdb).

Malgré ces incertitudes macroéconomiques et géopolitiques, le marché du crédit en euros a continué de se montrer résistant, bénéficiant de solides facteurs techniques. Les fonds Investment-grade ont enregistré 2,1 milliards d'euros de flux, les investisseurs privilégiant les actifs liquides de haute qualité dans un contexte d'incertitude économique mondiale. Les fondamentaux restent solides, les bilans des entreprises étant bien positionnés pour faire face à l'environnement actuel.

Dans ce contexte, le marché des obligations IG en euros a enregistré un rendement total de 0,60 % sur le mois, tandis que les spreads de crédit sont restés au même niveau qu'à la fin du mois de janvier, soit 91 points de base. Les obligations hybrides ont sous-performé le marché IG de la zone euro avec un rendement total de 0,54 %, tandis que d'autres actifs risqués ont surperformé les actifs plus sûrs.

En ce qui concerne le marché green bonds, les émissions primaires mensuelles ont atteint un niveau d'environ 25 milliards d'euros, majoritairement émises par des institutions financières, et des états (Canada et Austria). En comparaison avec le mois de Fevrier 2024, les émissions d'obligations vertes ont été divisées par deux, notamment du à un niveau d'émissions moins élevé au niveau des états, des industriels et des utilities.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

En février 2025, ABN Amro a émis le premier green bond aligné avec les EU Green Bond Standards (EU GBS) dans le secteur bancaire. Les bâtiments verts et les projets d'énergie renouvelable sont entièrement alignés avec la taxonomie de l'UE et conformes aux critères DNSH et MSS.

Au cours du mois de février nous avons conservé une sensibilité supérieure à celle du benchmark (+0.35 à la fin du mois). En outre, nous préférons le segment 5 ans de la courbe de crédit, alors que nous continuons d'anticiper la normalisation de la courbe des taux grâce à notre stratégie de pentification des taux, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant la partie longue de la courbe. Sur le crédit, nous maintenons une position positive avec un bêta de 1,3 en fin de mois.

Mars 2025
Le mois de mars a été riche en événements avec des implications considérables à court et à moyen terme d'un point de vue économique en Europe et aux États-Unis.

Tout d'abord, début mars, l'Allemagne a convenu d'une expansion fiscale historique comprenant un fonds d'investissement de 500 milliards d'euros (à dépenser sur 10 ans) et une réforme du frein à l'endettement pour stimuler l'investissement public et les dépenses de défense. Cela a provoqué une forte hausse des rendements du bund (principalement sur le 10 ans et plus) et la courbe s'est pentifiée pour refléter les perspectives sans précédent d'assouplissement budgétaire en Allemagne. L'annonce de la BCE a été éclipsée par cet événement et a réduit ses taux d'intérêt directeurs de 25 points de base n'a pas suffi à calmer la volatilité.

Le second événement a été l'augmentation de la probabilité d'un risque de baisse de la croissance américaine dans le contexte de l'instauration de droits de douane. Le discours du marché est rapidement passé de l'exceptionnalisme américain (fortes dépenses budgétaires, investissements importants, gains de productivité, effet de richesse positif) aux craintes de récession. L'abaissement de la croissance du PIB et le relèvement des projections d'inflation ont laissé entrevoir une forte évolution vers un scénario de stagflation. Cela a déclenché un stress de marché au cours de la deuxième semaine de mars, d'abord sur les marchés du crédit américains, mais aussi sur les marchés du crédit européens. Une fois de plus, l'annonce de la banque centrale a été contrebalancée par la situation volatile du marché mondial et la Fed a maintenu ses taux inchangés, annonçant deux réductions supplémentaires cette année et deux l'année prochaine.

Les spreads de crédit Euro IG ont réagi très positivement dans un premier temps, le stimulus allemand pouvant être considéré comme un catalyseur positif pour la croissance européenne et les spreads se sont donc rapprochés de leurs niveaux les plus serrés de l'année le 10 mars, à 85 points de base. Cependant, la baisse de sentiment en provenance des États-Unis s'est propagé à l'Europe et le marché a souffert d'un élargissement des spreads important. La deuxième partie du mois a été plus stable, le marché digérant cette volatilité. Nous continuons d'observer des flux persistants dans les fonds Investment-Grade, avec une nouvelle collecte de 3,9 milliards d'euros (1,1 % des actifs sous gestion de la classe d'actifs), le mois de février marquant en particulier 16 mois consécutifs de flux positifs. Les émissions primaires sont restées soutenues, bien que légèrement inférieures à celles du début de l'année, avec un montant de 62,6 milliards d'euros en mars, les carnets d'ordres étant toujours sursouscrits mais dans une moindre mesure que précédemment, témoignant d'une demande inébranlable. Les fondamentaux restent solides, les bilans des entreprises étant bien positionnés pour faire face à l'environnement actuel.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de -1,04% sur le mois et les spreads de crédit se sont élargis à 95 points de base. Le Bund à 5 ans s'est élargi de +17 points de base, passant de 2,15% au début de la période à 2,32%. Les obligations hybrides ont surperformé le marché Euro IG avec un rendement total de -0,59%, tandis que les autres actifs à bêta élevé ont été presque en ligne avec le crédit plus sûr, en fait, les obligations à haut rendement ont affiché un rendement total de -0,96% sur la même période et les AT1 bancaires ont affiché un rendement total de -0,88% sur le mois.

En ce qui concerne le marché green bonds, les émissions primaires mensuelles ont atteint un niveau d'environ 21 milliards d'euros en Mars, majoritairement émises par des institutions financières, des supranationaux (EIB, EBRD et NIB) et des industriels. En comparaison avec le mois de Mars 2024, les émissions d'obligations

vertes ont été divisées par deux, notamment du à un niveau d'émissions moins élevé au niveau des agences, des industriels et des supranationaux.

Au cours du mois de Mars, nous avons conservé une sensibilité supérieure à celle du benchmark (+0.07 à la fin du mois). En outre, nous préférons le segment 5 ans de la courbe de crédit, alors que nous continuons d'anticiper la normalisation de la courbe des taux grâce à notre stratégie de pentification des taux, en surpondérant le segment 1-3 ans et en sous-pondérant la partie longue de la courbe. Sur le crédit, nous maintenons une position positive avec un beta de 1,35 en fin de mois.

Pour l'avenir, les perspectives du marché du crédit restent positives. En Europe, le marché est passé de la thématique « faiblesses structurelles » à une « meilleure croissance à moyen terme ». Le processus de désinflation dans la zone euro est en bonne voie, avec un objectif de 2% au tout début de 2026, et la BCE devrait poursuivre son cycle d'assouplissement durant l'été, de sorte que les conditions financières devraient rester favorables au crédit. La stabilité des marchés primaires et la persistance d'une forte demande devraient permettre de maintenir les primes de crédit autour de ces niveaux. À court terme, le principal risque est la matérialisation et l'ampleur des tarifs douaniers de Trump et la question est de savoir s'ils se traduiront par une hausse de l'inflation dans la zone euro. L'incertitude sur la croissance européenne et l'impact du « bazooka » fiscal allemand, qui ne se fera pas sentir avant 2026, créeront également une certaine volatilité au cours du prochain trimestre.

Avril 2025
Les investisseurs se sont adaptés aux nouvelles politiques tarifaires américaines visant leurs principaux partenaires commerciaux, en particulier la Chine. L'annonce de l'entrée en vigueur de droits de douane sur les produits importés a initialement provoqué d'importantes turbulences, l'indice S&P 500 enregistrant sa pire performance sur deux jours depuis la Seconde Guerre mondiale, avec une chute de plus de 10 %, tandis que le marché des obligations européennes de qualité Investment grade voyait son spread s'écarter de 30 points de base. Toutefois, la suspension de certains droits de douane pendant 90 jours a redonné confiance aux investisseurs, entraînant un rebond notable de 9,5 % du S&P 500. Il y a eu une bonne tenue des actifs refuges sauf pour le Dollar qui a été pénalisé par les craintes de récession américaine. L'incertitude plane toutefois à l'approche de l'expiration de cette suspension, le 8 juillet, les investisseurs attendant avec impatience l'évolution des négociations tarifaires. Le climat géopolitique reste tendu et l'inflation continue d'être une préoccupation majeure, alimentée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la hausse des prix des matières premières. Aux États-Unis, les anticipations d'inflation des ménages ont bondi à 6,7 % en glissement annuel, leur plus haut niveau depuis 1981, tandis que la zone euro a connu un environnement d'inflation plus stable, les anticipations s'étant modérées à environ 2,2 % en mars. Dans l'ensemble, alors que les États-Unis sont confrontés à d'importantes pressions inflationnistes, la zone euro semble mieux maîtriser l'inflation, reflétant les différences entre les conditions économiques et les réponses politiques des deux régions. Alors que les pressions inflationnistes persistent, l'équilibre entre la stimulation de la croissance économique et le contrôle des prix devient de plus en plus délicat, ce qui pourrait avoir des implications sur les politiques monétaires dans les mois à venir.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a enregistré une performance totale de 0,99 % sur le mois, tandis que les spreads de crédit se sont écartés de 14 points de base, terminant le mois à 112 points de base. Le Bund 5 ans s'est resserré de 35 points de base, passant de 2,34 % en début de mois à 1,99 %. Certains actifs à forte volatilité ont sous-performé par rapport aux actifs plus sûrs ; en effet, les AT1 bancaires ont enregistré une performance totale de -0,38 % sur le mois, suivis par les obligations hybrides avec une performance totale de -0,15 %, tandis que les obligations à haut rendement ont enregistré une performance totale de 0,07 % sur la même période. Le marché primaire a connu un ralentissement en avril, avec 19,3 milliards d'euros d'émissions, en baisse de 75 % par rapport à l'année précédente, reflétant une baisse significative de l'activité après un début d'année record.

Toutefois, l'amélioration du sentiment sur les marchés et les nouvelles plus conciliantes concernant la guerre commerciale ont contribué à une reprise des émissions au cours de la dernière semaine d'avril. Dans l'ensemble, malgré les difficultés rencontrées par les marchés primaires, un optimisme prudent s'est dégagé quant à une amélioration dans les semaines à venir, à condition qu'il n'y ait pas de détérioration brutale des conditions de marché.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Les indices de crédit se sont élargis fortement début avril avec les évènements de volatilité et d'incertitude pour revenir ensuite après le recul sur les décisions sur les tarifs. L'Ittraxx Main de 63bps à 90bps pour revenir à partir du 10 avril jusqu'à 68bps en fin de mois. l'Ittraxx CrossOver quant à lui s'est écarté de plus de 100bps de 328bps à 435bps pour revenir ensuite à 350bps.

En ce qui concerne le marché des obligations vertes, il y a eu quelques émissions par des corporates, principalement des utilities, menées par EDF, avec trois tranches (total de 2,25 milliards d'euros), et Alliander, avec deux tranches (total de 1 milliard d'euros). Du côté des SSA, l'Allemagne a émis une obligation verte de 3 milliards d'euros, et l'EIB a émis sa première obligation verte alignée sur GBS de l'UE pour le même montant. Nous avons été sélectifs et avons seulement participé à Achmea 2028.

Ce mois-ci, la sensibilité du fonds a été réduite pour être alignée avec celle du benchmark à 3.85. Le beta du fond a également été légèrement diminué de manière tactique à la fin du mois à 1.29.

À l'avenir, nous pourrions assister à un changement fondamental de la dynamique du marché, les États-Unis n'étant plus considérés comme une valeur refuge et la confiance dans les relations internationales s'amenuisant. Cette transition pourrait entraîner une hausse des primes de risque et inciter les marchés à ajuster leurs modèles d'évaluation. Dans ce contexte, les actifs obligataires européens pourraient en bénéficier, grâce à la résilience des institutions européennes et aux récents flux de rapatriement de capitaux en provenance des États-Unis, qui reflètent un regain d'intérêt des investisseurs. En outre, les mesures de relance budgétaire prévues par l'Allemagne devraient stimuler l'économie, positionnant le crédit européen comme une opportunité attractive malgré la volatilité à court terme. En termes de secteurs, les valeurs financières restent privilégiées en raison de leurs fondamentaux solides et de leur exposition limitée aux droits de douane, tandis que les secteurs cycliques tels que les métaux, les mines et les compagnies aériennes ont sous-performé, soulignant la nécessité de mettre en place des stratégies d'investissement sélectives;

Mai 2025
Le mois de mai a vu une évolution significative de marché vers un environnement favorable au risque, alimenté par des développements positifs concernant la désescalade des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine, ce qui a permis de regagner une grande partie de la performance perdue en avril et de revenir presque entièrement à un scénario de base sans récession. Toutefois, la volatilité politique actuelle aux États-Unis continue de dominer l'actualité, certains droits de douane sectoriels, tels que ceux sur les automobiles, étant toujours en vigueur. Récemment, l'annonce d'un droit de douane de 50 % sur les exportations européennes vers les États-Unis a été rapidement suivie d'une pause.

Le mois a été marqué par un ralentissement significatif de l'inflation dans la zone euro, qui s'est établie à 1,9%, en dessous de l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE). Cette baisse inattendue, par rapport à 2,2% en avril, renforce les attentes d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, avec une réduction de 25 points de base presque entièrement anticipée lors de la prochaine réunion de la BCE. Pendant ce temps, l'indice PMI manufacturier de la zone euro a montré des signes de stabilisation, atteignant 49,4 en mai, contre 49 en avril. Enfin, les prévisions de croissance du PIB pour la zone euro ont maintenant été révisées à la hausse, avec une augmentation projetée de 0,8% en 2025. La solidité du marché du travail, avec un taux de chômage à un niveau historiquement bas de 6,3 %, pourrait également stimuler la consommation, contribuant à soutenir la croissance économique. De l'autre côté de l'Atlantique, les perspectives sont préoccupantes, car les prévisions de croissance du PIB américain en 2025 ont été systématiquement abaissées de 1,7 % à 1,6 %. Cependant, le marché du travail s'avère être étonnamment robuste. Cette résilience sur le marché du travail pourrait retarder les baisses de taux d'intérêt anticipées par la Réserve fédérale, tandis que les risques associés à l'économie et à l'inflation sont étroitement liés aux développements des politiques commerciales de Donald Trump.
Néanmoins, de nouvelles annonces pourraient émerger à tout moment, déclenchant probablement une réaction négative sur les marchés du crédit. Notre évaluation est que ces développements sont insuffisants pour plonger les économies américaine ou européenne en récession.

Dans ce contexte, le marché Euro IG a affiché un rendement total de 0,54% au cours du mois, tandis que les spreads de crédit se sont resserrés de 14 points de base, terminant le mois à 97 points de base. Le Bund à 5

ans s'est élargi de 8 points de base, passant de 1,99% au début du mois à 2,06%. Les actifs à bêta élevé ont surperformé les actifs plus sûrs ; les AT1 bancaires ont réalisé un rendement total de 1,58% au cours du mois. Il convient de noter que ce segment a mieux réagi le mois dernier en % d'élargissement par rapport à d'autres types de dettes et a rebondi en ligne ce mois-ci. Il a été suivi par les obligations à haut rendement avec un rendement total de 1,28%, tandis que les obligations hybrides ont affiché un rendement total de 1,06% pendant la même période. Le marché primaire était dynamique avec 101 milliards d'euros de nouvelles émissions, marquant le plus grand mois jamais enregistré pour le marché primaire. Un rythme rapide qui porte le total depuis le début de l'année à 365 milliards d'euros, dépassant les chiffres record de l'année dernière. Ainsi, le ralentissement d'avril a été complètement compensé. Malgré cette forte pression d'offre, les investisseurs continuent de montrer un vif intérêt pour cette classe d'actifs, attirés par sa performance résiliente, soulignant l'appétit durant le mois.

En ce qui concerne le marché des obligations vertes, les émissions primaires ont atteint 31 milliards d'euros en mai, se redressant après les faibles niveaux d'avril. Les émissions provenaient principalement d'institutions financières, d'agences, de sociétés de services publics et d'entreprises industrielles. Par rapport à mai 2024, les nouvelles émissions sur le marché des obligations vertes ont été réduites (54 milliards d'euros en mai de l'année dernière), principalement en raison de la baisse des émissions des trésors publics (l'Italie a émis une obligation verte souveraine de 14 milliards d'euros en mai 2024) et des institutions financières.
Iberdrola a émis sa première obligation verte EU GBS pour financer principalement la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne et solaire ainsi que le stockage de l'électricité au moyen de batteries.
Nous avons été sélectifs et avons participé à Danske Bank 2033, Valeo 2031 et Iberdrola 2035.

La duration du portefeuille est plus courte que celle de l'indice de référence, avec une modified duration de 3,60 soit -0,22 en dessous du niveau du benchmark.. Le beta du fond est resté stable au cours du mois autour de 1,30.

Pour l'avenir, les perspectives du marché du crédit restent optimistes. Le discours évolue pour suggérer que les effets des politiques de Trump sur la croissance et l'inflation ne seront probablement pas significatifs ou durables. Les données récentes sur l'inflation dans la zone euro indiquent que la BCE devrait poursuivre son cycle d'assouplissement cet été, ce qui devrait maintenir des conditions financières favorables au crédit. Étant donné que la BCE dispose d'une capacité de réduction des taux bien plus importante que celle des États-Unis, nous considérons qu'il s'agit d'un catalyseur positif pour les fondamentaux des entreprises, les risques de baisse provenant principalement de la hausse des tarifs douaniers et des préoccupations liées à la croissance. En outre, les prochaines mesures de relance budgétaire en Allemagne devraient stimuler l'économie, ce qui fait du crédit européen une opportunité attrayante à moyen terme, même en cas de volatilité à court terme.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des actions du portefeuille AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND et de son benchmark s'établissent à :

- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - I (C) en devise EUR : 1,77% / 2,36%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - I2 (C) en devise EUR : 1,92% / 2,36%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - P (C) en devise EUR : 1,41% / 2,36%,
- Action AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BONDS - I2 CHF (C) en devise CHF : 0,17%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI IMPACT ULTRA SHORT TERM GREEN BOND - I C	11 561 280,92	6 824 501,99
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.871% PERP	3 671 605,77	3 709 190,78
ENGIE 4.75% PERP	3 173 076,17	3 215 118,63
ENGIE 1.875% PERP	3 373 568,20	1 332 397,60
ENGIE 5.125% PERP	1 517 122,47	1 506 163,70
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	2 027 444,81	967 051,23
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	2 303 560,82	565 743,15
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	1 668 440,48	847 374,41
ASS GENERALI 5.399% 20-04-33	1 823 691,40	677 339,64
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	2 295 121,29	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 56 150 161,80

o Change à terme : 10 729,80
o Future : 18 201 880,00
o Options : 12 787 552,00
o Swap : 25 150 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3
	CACEIS BANK LUXEMBOURG
	CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG
	HSBC FRANCE EX CCF
	J.P.MORGAN AG FRANCFORT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement
Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 181,54%.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :
- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :
- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :
- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».
Les objectifs de ces comités sont les suivants :
- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS* V»). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires[42]) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

[42] Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :
- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relativedes stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP…)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères *qualitatifs :*
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :
- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :
- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :
- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :
- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 20 000 entreprises dans le monde[43], selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité[44] .Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

[43] Sources Amundi Décembre 2024
[44] Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG[45] :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,

- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la règlementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- **mines anti-personnel et bombes à sous-munitions**[46],
- **armes chimiques et biologiques**[47],
- **violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies**[48].

Exclusions sectorielles :

- **armement nucléaire**,
- **armes à uranium appauvri**,
- **charbon thermique**[49],
- **hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)**[50],
- **tabac** *(produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).*

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- *Charbon thermique*

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction, Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

[45] Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi
[46] Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).
[47] Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972
[48] Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles
[49] Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté
[50] Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante[51].

- *Hydrocarbures non conventionnels*

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aiguës. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- *Tabac*

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

- *Armement nucléaire*

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

[51] Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

- *Armes à uranium appauvri*

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.
En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri.
Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur https://legroupe.amundi.com (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 9 - au titre de la Taxonomie
Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC peut investir dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental au sens de l'article 5 du Règlement sur la Taxonomie. Aussi, il est attendu que l'OPC puisse partiellement investir dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables au sens des articles 3 et 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 9 - au titre du SFDR

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Comptes de l'exercice

Ceux-ci vous sont présentés, sous la forme prévue par le règlement ANC 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Ainsi, le bilan vous donne la situation évaluée au dernier jour de bourse de l'exercice.

Par ailleurs, le compte de résultat fait apparaître les revenus financiers nets et les autres produits dont sont déduits les autres charges, pour dégager les revenus nets avant compte de régularisation de **1 358 711,17 EUROS**.

Celui-ci est corrigé des comptes de régularisation des revenus, des acomptes versés, et du report à nouveau afin d'obtenir les revenus distribuables au titre de l'exercice clos : **1 352 715,29 EUROS**.

Nous vous proposons de remonter au capital les sommes de la façon suivante :

157 676,23 EUROS pour l'action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C
13,07 EUROS pour l'action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C
1 192 160,25 EUROS pour l'action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C
2 865,74 EUROS pour l'action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C

Le montant des plus ou moins-values réalisées nettes est de : 203 981,05 EUROS et se décompose comme suit :

Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C : Capitalisation : 177 088,06 EUROS
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C : Capitalisation : 35,25 EUROS
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C : Capitalisation : 26 199,56 EUROS
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C : Capitalisation : 658,18 EUROS

Le dividende sera décomposé comme suit :

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Bilan Actif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	**93 555 215,50**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	93 555 215,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**4 807 853,25**
OPCVM	4 807 853,25
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	**238 030,68**
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**98 601 099,43**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**177 348,10**
Comptes financiers	**2 135 942,02**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**2 313 290,12**
Total de l'actif I+II	**100 914 389,55**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Bilan Passif au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Capitaux propres :	
Capital	98 508 136,47
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	1 866 995,54
Capitaux propres I	**100 375 132,01**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**100 375 132,01**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	**236 948,16**
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**236 948,16**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	302 309,38
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	**302 309,38**
Total Passifs : I+II+III+IV	**100 914 389,55**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	1 414 190,24
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	74 411,28
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	64 931,90
Sous-total produits sur opérations financières	**1 553 533,42**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-207,92
Sous-total charges sur opérations financières	**-207,92**
Total revenus financiers nets (A)	**1 553 325,50**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-194 614,33
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-194 614,33**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**1 358 711,17**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-5 995,88**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**1 352 715,29**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	471 285,29
Frais de transactions externes et frais de cession	-272 170,38
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**199 114,91**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**4 866,14**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**203 981,05**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Compte de résultat au 30/05/2025 en EUR	30/05/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	374 076,00
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,82
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**374 075,18**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-63 775,98**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**310 299,20**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 866 995,54**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L’objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l’indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d’obligations vertes dites "green bonds" d’émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l’environnement.

L’impact environnemental est apprécié en fonction des estimations des émissions de gaz à effet de serre évitées avec comme indicateur les tonnes d'émissions d'équivalent CO2 (tC02e) évitées.

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/05/2025
Actif net Global en EUR	**100 375 132,01**
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C en EUR	
Actif net	87 138 609,36
Nombre de titres	8 550,000
Valeur liquidative unitaire	10 191,6502
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	20,71
Capitalisation unitaire sur revenu	139,43
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C en CHF	
Actif net en CHF	10 024,99
Nombre de titres	1,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	10 024,9900
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	35,25
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	13,07
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C en EUR	
Actif net	12 901 145,51
Nombre de titres	12 677,373
Valeur liquidative unitaire	1 017,6513
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,06
Capitalisation unitaire sur revenu	12,43
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C en EUR	
Actif net	324 628,79
Nombre de titres	3 201,000
Valeur liquidative unitaire	101,4148
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,20
Capitalisation unitaire sur revenu	0,89

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
Le premier exercice clos au 30 mai 2025 a une durée exceptionnelle de 7 mois et 7 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPCVM à l'occasion des opérations effectuées.

Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

A ces frais peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Frais facturés à OPCVM		Assiette	Taux Barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Action P-C : 1,03% TTC maximum Action I-C : 0,68% TTC maximum Action I2-C : 0,21% TTC maximum Action R-C : 0,73% TTC maximum Action R-D : 0,73% TTC maximum Action P USD-C : 1,03% TTC maximum Action I USD-C : 0,68% TTC maximum Action R USD-C : 0,73% TTC maximum Action O-C : 0,05% TTC maximum Action M-C : 0,63% TTC maximum Action PM-C : 1,03% TTC maximum Action OR-D : 0,05% TTC maximum Action S2-C : 0,55% TTC maximum Action I CHF-C : 0,68% TTC maximum Action I GBP-C : 0,68% TTC maximum Action I2 CHF-C : 0,21% TTC maximum

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Action P-C : 0,17% TTC Action I-C : 0,12% TTC Action I2-C : 0,09% TTC Action R-C : 0,17% TTC Action R-D : 0,17% TTC Action P USD-C : 0,17% TTC Action I USD-C : 0,12% TTC Action R USD-C : 0,17% TTC Action O-C : 0,05% TTC Action M-C : 0,17% TTC Action PM-C : 0,17% TTC Action OR-D : 0,05% TTC Action S2-C : 0,05% TTC Action I CHF-C : 0,12% TTC Action I GBP-C : 0,12% TTC Action I2 CHF-C : 0,09% TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	Action P-C : Néant Action I-C : Néant Action I2-C : Néant Action R-C : Néant Action R-D : Néant Action P USD-C : Néant Action I USD-C : Néant Action R USD-C : Néant Action O-C : Néant Action M-C : Néant Action PM-C : Néant Action OR-D : Néant Action S2-C : Néant Action I CHF-C : Néant Action I GBP-C : Néant Action I2 CHF-C : Néant

Pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et affichés ci-dessus, les coûts suivants :
- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;
- Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

Les frais de gestion financière et les frais de fonctionnement et autres services sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Liste des frais de fonctionnement et autres services :

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPCVM
- Frais et coûts liés au respect d'obligations règlementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPCVM et/ou de la classe d'action considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C	Capitalisation	Capitalisation
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/05/2025
Capitaux propres début d'exercice	
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	100 902 869,82
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 459 639,07
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 358 711,17
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	199 114,91
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	374 075,18
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**100 375 132,01**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C		
Actions souscrites durant l'exercice	8 550,000	85 472 104,83
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	8 550,000	85 472 104,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 550,000	
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	10 663,82
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	10 663,82
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C		
Actions souscrites durant l'exercice	15 102,050	15 100 000,16
Actions rachetées durant l'exercice	-2 424,677	-2 459 639,07
Solde net des souscriptions/rachats	12 677,373	12 640 361,09
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	12 677,373	
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C		
Actions souscrites durant l'exercice	3 201,000	320 101,01
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	3 201,000	320 101,01
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 201,000	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C FR001400SFM5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	87 138 609,36	8 550,000	10 191,6502
IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C FR001400TZV2	Capitalisation	Capitalisation	CHF	10 024,99	1,000	10 024,9900
IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C FR001400SFO1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12 901 145,51	12 677,373	1 017,6513
IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C FR001400SFN3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	324 628,79	3 201,000	101,4148

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	93 555,22	93 555,22			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 135,94				2 135,94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	3 618,66			
Options	NA	-3 092,07			
Swaps	NA	-850,00	850,00		
Autres instruments financiers	NA				
Total		**93 231,81**	**850,00**		**2 135,94**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations			513,91	2 159,05	26 555,92	47 396,71	16 929,63
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 135,94						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				10 910,27	-2 859,36	-4 067,51	-364,74
Options						-3 092,07	
Swaps	850,00			10 000,00	-13 000,00		2 150,00
Autres instruments							
Total	**2 985,94**		**513,91**	**23 069,32**	**10 696,56**	**40 237,13**	**18 714,89**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	0,13				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**0,13**				

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	82 908,42	10 646,80	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**82 908,42**	**10 646,80**	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	15,72	
HSBC FRANCE EX CCF	63,74	
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	33,34	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		96,55
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3		15,08
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/05/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	177 348,10
Total des créances		**177 348,10**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	53 205,96
	Autres dettes	249 103,42
Total des dettes		**302 309,38**
Total des créances et des dettes		**-124 961,28**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/05/2025
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	147 924,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,29
Rétrocessions des frais de gestion	
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	44 545,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Rétrocessions des frais de gestion	
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 143,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/05/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/05/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/05/2025
Actions			
Obligations			1 404 019,25
	FR001400M4O2	CA 4.375% 27-11-33 EMTN	1 404 019,25
TCN			
OPC			4 807 853,25
	FR001400BW39	AMUNDI IMPACT ULTRA SHORT TERM GREEN BOND - I C	4 807 853,25
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**6 211 872,50**

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**1 352 715,29**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**1 352 715,29**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 352 715,29**

Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**157 676,23**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**157 676,23**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**157 676,23**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	157 676,23
Total	**157 676,23**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**13,07**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**13,07**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**13,07**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	13,07
Total	**13,07**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**1 192 160,25**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 192 160,25**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 192 160,25**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 192 160,25
Total	**1 192 160,25**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/05/2025
Revenus nets	**2 865,74**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 865,74**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 865,74**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 865,74
Total	**2 865,74**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**203 981,05**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**203 981,05**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**203 981,05**

Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**26 199,56**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**26 199,56**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**26 199,56**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	26 199,56
Total	**26 199,56**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**35,25**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**35,25**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**35,25**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	35,25
Total	**35,25**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**177 088,06**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**177 088,06**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**177 088,06**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	177 088,06
Total	**177 088,06**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/05/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**658,18**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**658,18**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**658,18**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau	
Capitalisation	658,18
Total	**658,18**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**93 555 215,50**	**93,21**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**93 555 215,50**	**93,21**
Assurance			**5 229 893,32**	**5,21**
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	900 000	937 806,43	0,93
ASS GENERALI 3.547% 15-01-34	EUR	800 000	816 631,90	0,81
ASS GENERALI 5.399% 20-04-33	EUR	1 000 000	1 106 049,23	1,10
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	800 000	712 194,52	0,71
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	1 200 000	1 122 201,78	1,13
UNIQA VERSICHERUNGEN AG 2.375% 09-12-41	EUR	600 000	535 009,46	0,53
Banques commerciales			**37 126 007,80**	**36,99**
BANCA POPOLARE DI SONDRIO 4.125% 04-06-30	EUR	1 200 000	1 298 067,71	1,29
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	1 050 000	1 127 377,60	1,12
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	2 100 000	2 335 423,68	2,37
BAYER LAND BK 1.375% 22-11-32	EUR	2 000 000	1 898 216,83	1,89
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	1 100 000	1 092 788,79	1,09
BK IRELAND GROUP 3.625% 19-05-32	EUR	600 000	605 983,06	0,60
BK IRELAND GROUP 4.625% 13-11-29	EUR	900 000	973 596,96	0,97
BNP PAR 4.25% 13-04-31 EMTN	EUR	900 000	951 646,68	0,95
BPER BANCA 4.0% 22-05-31 EMTN	EUR	1 200 000	1 243 283,92	1,24
CA 4.375% 27-11-33 EMTN	EUR	1 300 000	1 404 019,25	1,40
CAIXABANK 1.25% 18-06-31 EMTN	EUR	800 000	797 557,82	0,79
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 685 300,50	1,68
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 3.625% 14-01-32	EUR	600 000	612 490,30	0,61
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 20-02-37	EUR	600 000	606 326,56	0,60
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	1 000 000	1 075 587,46	1,07
CW BK AUST 4.266% 04-06-34	EUR	900 000	964 957,33	0,96
DANSKE BK 3.5% 26-05-33 EMTN	EUR	500 000	500 991,84	0,50
DANSKE BK 4.75% 21-06-30 EMTN	EUR	1 100 000	1 225 781,42	1,22
DE VOLKSBANK NV 3.625% 21-10-31	EUR	1 100 000	1 138 231,68	1,13
DE VOLKSBANK NV 4.125% 27-11-35	EUR	1 000 000	1 026 127,56	1,02
EFG EUROBANK 4.0% 24-09-30	EUR	700 000	736 810,25	0,73
ING GROEP NV 3.375% 19-11-32	EUR	600 000	612 407,77	0,61
ING GROEP NV 4.125% 24-08-33	EUR	1 200 000	1 263 928,03	1,26
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	450 000	489 254,24	0,49
INTE 5.625% 08-03-33 EMTN	EUR	1 200 000	1 371 125,04	1,37
JYSKE BANK DNK 3.625% 29-04-31	EUR	240 000	243 801,16	0,24
KBC GROUPE 3.75% 27-03-32 EMTN	EUR	300 000	311 189,48	0,31
LLOYDS BANKING GROUP 3.875% 14-05-32	EUR	700 000	717 328,72	0,71
MBANK SPOLKA AKCYJNA 4.034% 27-09-30	EUR	500 000	516 568,30	0,51
MIZUHO FINANCIAL GROUP 3.46% 27-08-30	EUR	600 000	625 574,82	0,62

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATL BANK OF GREECE 3.5% 19-11-30	EUR	1 000 000	1 026 212,44	1,02
NATWEST GROUP 3.673% 05-08-31	EUR	900 000	948 517,30	0,94
PIRAEUS BANK 4.625% 17-07-29	EUR	900 000	974 149,55	0,97
RCI BANQUE 4.875% 14-06-28	EUR	600 000	661 217,79	0,66
SG 3.625% 13-11-30	EUR	700 000	723 957,18	0,72
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.375% 19-03-30	EUR	500 000	511 286,76	0,51
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.625% 04-11-36	EUR	1 400 000	1 426 995,94	1,42
SWEDBANK AB 2.875% 30-04-29	EUR	800 000	800 807,88	0,80
VGP 4.25% 29-01-31	EUR	600 000	601 118,20	0,60
Biens de consommation durables			**1 223 838,56**	**1,22**
NE PROPERTY BV 2.0% 20-01-30	EUR	1 300 000	1 223 838,56	1,22
Composants automobiles			**860 011,50**	**0,86**
FORVIA 2.375% 15-06-29	EUR	600 000	558 818,54	0,56
VALEO 5.125% 20-05-31 EMTN	EUR	300 000	301 192,96	0,30
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**2 028 725,71**	**2,02**
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.375% 11-03-31	EUR	300 000	308 184,41	0,31
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	1 500 000	1 720 541,30	1,71
Electricité			**8 895 504,21**	**8,86**
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 3.75% 25-04-30	EUR	500 000	511 116,41	0,51
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 5.125% 23-04-31	EUR	500 000	541 939,43	0,54
EDF 4.75% 12-10-34 EMTN	EUR	900 000	1 004 194,91	1,00
EDP 4.5% 27-05-55 EMTN	EUR	800 000	795 271,73	0,79
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 21-07-31	EUR	450 000	463 617,50	0,46
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 4.125% 04-04-29	EUR	950 000	997 400,80	0,99
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.625% 18-01-33	EUR	900 000	933 947,07	0,93
ORSTED 4.125% 01-03-35 EMTN	EUR	900 000	932 488,90	0,93
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	700 000	744 981,74	0,74
RTE EDF TRANSPORT 3.5% 07-12-31	EUR	900 000	935 304,70	0,93
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	1 000 000	1 035 241,02	1,04
Equipement et services pour l'énergie			**937 284,28**	**0,93**
EUROGRID GMBH 1 3.915% 01-02-34	EUR	900 000	937 284,28	0,93
Equipements et instruments électroniques			**1 479 102,64**	**1,47**
IBERDROLA INTL BV 1.825% PERP	EUR	1 600 000	1 479 102,64	1,47
FPI de détail			**1 016 304,55**	**1,01**
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	1 000 000	1 016 304,55	1,01
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			**1 018 344,32**	**1,01**
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	1 000 000	1 018 344,32	1,01
Gestion immobilière et développement			**2 164 399,99**	**2,16**
AB SAGAX 4.0% 13-03-32 EMTN	EUR	290 000	296 238,70	0,30
AB SAGAX 4.375% 29-05-30 EMTN	EUR	700 000	728 130,42	0,73

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	700 000	743 425,79	0,73
KOJAMO OYJ 3.875% 12-03-32	EUR	400 000	396 605,08	0,40
Marchés de capitaux			**10 891 443,34**	**10,85**
ABN AMRO BK 4.25% 21-02-30	EUR	1 400 000	1 488 950,08	1,48
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	1 500 000	1 553 804,45	1,56
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	900 000	983 573,45	0,98
BANCO NTANDER 0.625% 24-06-29	EUR	1 000 000	945 300,99	0,94
BANK OF NOVA SCOTIA 3.5% 17-04-29	EUR	1 000 000	1 024 948,75	1,02
BAWAG BK 3.125% 03-10-29 EMTN	EUR	1 100 000	1 133 509,66	1,13
CESKA SPORITELNA AS 5.737% 08-03-28	EUR	600 000	635 749,86	0,63
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 3.467% 05-09-29	EUR	1 000 000	1 048 740,32	1,04
NORDEA BKP 4.125% 29-05-35	EUR	1 500 000	1 542 446,09	1,54
OTP BANK 4.75% 12-06-28 EMTN	EUR	500 000	534 419,69	0,53
Papier et industrie du bois			**508 648,34**	**0,51**
UPM KYMMENE OY 3.375% 29-08-34	EUR	500 000	508 648,34	0,51
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**885 476,00**	**0,88**
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 3.0% 17-01-34	EUR	900 000	885 476,00	0,88
Services aux collectivités			**7 495 206,44**	**7,47**
A2A EX AEM 4.375% 03-02-34	EUR	800 000	859 290,22	0,86
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	1 200 000	1 280 067,89	1,28
ENGIE 1.875% PERP	EUR	2 300 000	2 063 057,05	2,04
EON SE 3.875% 12-01-35 EMTN	EUR	900 000	942 358,95	0,94
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 22-11-32	EUR	1 300 000	1 341 113,09	1,34
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.5% 16-05-35	EUR	400 000	401 876,85	0,40
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	EUR	600 000	607 442,39	0,61
Services clientèle divers			**959 293,68**	**0,96**
ALD 4.0% 05-07-27 EMTN	EUR	900 000	959 293,68	0,96
Services de télécommunication diversifiés			**1 803 554,65**	**1,80**
ILIAD 4.25% 15-12-29	EUR	500 000	519 722,88	0,52
PROXIMUS 4.125% 17-11-33 EMTN	EUR	500 000	537 268,34	0,54
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	700 000	746 563,43	0,74
Services financiers diversifiés			**5 389 577,52**	**5,37**
AAREAL BK 0.75% 18-04-28	EUR	600 000	564 008,91	0,56
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	500 000	513 913,20	0,51
ACEF HOLDING SCA 1.25% 26-04-30	EUR	1 000 000	900 339,07	0,90
AIR LIQ FIN 3.5% 21-03-35 EMTN	EUR	500 000	515 806,67	0,51
BANCO DE CREDITO SOCIAL 7.5% 14-09-29	EUR	1 100 000	1 307 294,28	1,31
TENNET HOLDING BV 0.875% 03-06-30	EUR	600 000	559 711,26	0,56
TENNET HOLDING BV 4.875% PERP	EUR	1 000 000	1 028 504,13	1,02

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**3 642 598,65**	**3,63**
ICADE 1.0% 19-01-30	EUR	1 100 000	994 050,91	0,99
ICADE PROMOTION 4.375% 22-05-35	EUR	600 000	602 490,65	0,60
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI 3.25% 22-01-30	EUR	600 000	609 947,98	0,61
PROLOGIS INTL FUND II 3.125% 01-06-31	EUR	700 000	713 377,86	0,71
UNIBAIL RODAMCO SE 3.5% 11-09-29	EUR	400 000	415 880,17	0,41
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	300 000	306 851,08	0,31
TITRES D'OPC			**4 807 853,25**	**4,79**
OPCVM			**4 807 853,25**	**4,79**
Gestion collective			**4 807 853,25**	**4,79**
AMUNDI IMPACT ULTRA SHORT TERM GREEN BOND - I C	EUR	43,864	4 807 853,25	4,79
Total			**98 363 068,75**	**98,00**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0625	-24		-12 030,00	-2 859 360,00
EURO BUND 0625	-31		-49 250,00	-4 067 510,00
EURO SCHATZ 0625	16	7 115,00		1 717 520,00
SHORT EUR-BTP 0625	85	60 400,00		9 192 750,00
XEUR FGBX BUX 0625	-3		-1 120,00	-364 740,00
Sous-total 1.		**67 515,00**	**-62 400,00**	**3 618 660,00**
2. Options				
EUREX EURO BUND 06/2025 CALL 132.5	-100	6 000,00		-2 908 644,00
EUREX EURO BUND 06/2025 CALL 134	100		-4 300,00	1 021 956,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 126	100		-5 000,00	-157 224,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 128.5	-100	19 000,00		1 244 690,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 129.5	-100	32 700,00		2 581 094,00
EUREX EURO BUND 06/2025 PUT 130.5	100		-48 890,00	-4 873 944,00
Sous-total 2.		**57 700,00**	**-58 190,00**	**-3 092 072,00**
3. Swaps				
FIX/2.159/OISEST/0.0	10 000 000	63 741,29		10 000 000,00
FIX/2.4085/OISEST/0.	1 000 000		-14 189,53	1 000 000,00
FIX/2.7403/OISEST/0.	1 150 000	33 341,56		1 150 000,00
OISEST/0.0/FIX/2.112	13 000 000		-82 360,43	13 000 000,00

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
Sous-total 3. 4. Autres instruments Sous-total 4.		97 082,85	-96 549,96	25 150 000,00
Total		222 297,85	-217 139,96	25 676 588,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures Sous-total 1. 2. Options Sous-total 2. 3. Swaps Sous-total 3. 4. Autres instruments Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 CALL 0	-10 000 000		-2 781,50	
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 CALL 2.5	10 000 000	247,10		25 000 000,00
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 3.375	10 000 000	13 735,90		-33 750 000,00
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 3.625	-10 000 000		-7 732,20	36 250 000,00
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 3.875	-10 000 000		-4 569,50	38 750 000,00
ITRX XOVER CDSI S43 06/2025 PUT 4.375	10 000 000	1 741,90		-43 750 000,00
Sous-total 2.		**15 724,90**	**-15 083,20**	**22 500 000,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**15 724,90**	**-15 083,20**	**22 500 000,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G5/A/CHF/EUR/250616	7,93		CHF	10 729,80	EUR	-10 721,87	FR001400TZV2
Total	**7,93**			**10 729,80**		**-10 721,87**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	98 363 068,75
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	5 157,89
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	641,70
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	7,93
Autres actifs (+)	2 313 290,12
Autres passifs (-)	-307 034,38
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**100 375 132,01**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2-C	EUR	8 550,000	10 191,6502
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I2 CHF - C	CHF	1,000	10 024,9900
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND I-C	EUR	12 677,373	1 017,6513
Action IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND P-C	EUR	3 201,000	101,4148

OPCVM AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND (SICAV)

Annexe(s)

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - I USD (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFC6 - Devise : USD
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 USD			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$6 900	$6 490
	Rendement annuel moyen	-31,0%	-13,4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$7 080	$7 550
	Rendement annuel moyen	-29,2%	-8,9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$10 330	$10 420
	Rendement annuel moyen	3,3%	1,4%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$11 740	$11 530
	Rendement annuel moyen	17,4%	4,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2022 et le 23/05/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	$84	$264
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,23% avant déduction des coûts et de 1,38% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	54,00 USD
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,00 USD
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - S2 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFD4 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 470	€7 410
	Rendement annuel moyen	-25,3%	-9,5%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€7 470	€7 470
	Rendement annuel moyen	-25,3%	-9,3%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 090	€9 220
	Rendement annuel moyen	-9,1%	-2,7%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€9 770	€9 630
	Rendement annuel moyen	-2,3%	-1,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€1 081	€1 251
Incidence des coûts annuels**	10,9%	4,4%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,72% avant déduction des coûts et de -2,67% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	54,00 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	27,00 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - R (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFE2 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 290	€8 240
	Rendement annuel moyen	-17,1%	-6,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 300	€8 280
	Rendement annuel moyen	-17,0%	-6,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 090	€10 230
	Rendement annuel moyen	0,9%	0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 850	€10 690
	Rendement annuel moyen	8,5%	2,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€95	€294
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,72% avant déduction des coûts et de 0,76% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	65,00 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,00 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - I GBP (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFF9 - Devise : GBP
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 GBP			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	£7 560	£7 590
	Rendement annuel moyen	-24,4%	-8,8%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	£8 540	£8 380
	Rendement annuel moyen	-14,6%	-5,7%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	£10 280	£10 320
	Rendement annuel moyen	2,8%	1,1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	£13 340	£13 540
	Rendement annuel moyen	33,4%	10,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2019 et le 31/08/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2018 et le 29/10/2021
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2015 et le 29/06/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 GBP sont investis.

Investissement 10 000 GBP		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	£84	£262
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,90% avant déduction des coûts et de 1,06% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 GBP
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 GBP
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	54,00 GBP
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,00 GBP
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 GBP

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - R USD (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFG7 - Devise : USD
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 USD			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$6 900	$6 490
	Rendement annuel moyen	-31,0%	-13,4%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$7 080	$7 550
	Rendement annuel moyen	-29,2%	-8,9%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$10 330	$10 420
	Rendement annuel moyen	3,3%	1,4%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$11 740	$11 530
	Rendement annuel moyen	17,4%	4,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2022 et le 23/05/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	$100	$315
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,39% avant déduction des coûts et de 1,38% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,70% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	70,00 USD
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,00 USD
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - R (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFH5 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 300	€8 240
	Rendement annuel moyen	-17,0%	-6,2%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 300	€8 280
	Rendement annuel moyen	-17,0%	-6,1%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 090	€10 230
	Rendement annuel moyen	0,9%	0,8%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 850	€10 680
	Rendement annuel moyen	8,5%	2,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€95	€294
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,72% avant déduction des coûts et de 0,76% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	65,00 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,00 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - P USD (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFI3 - Devise : USD
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 USD			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$6 830	$6 420
	Rendement annuel moyen	-31,7%	-13,7%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$7 010	$7 480
	Rendement annuel moyen	-29,9%	-9,2%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$10 230	$10 320
	Rendement annuel moyen	2,3%	1,1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	$11 630	$11 420
	Rendement annuel moyen	16,3%	4,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2022 et le 23/05/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	$240	$545
Incidence des coûts annuels**	2,4%	1,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,83% avant déduction des coûts et de 1,06% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 USD). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	110,88 USD
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	29,70 USD
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - OR (D)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFJ1 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 880	€7 820
	Rendement annuel moyen	-21,2%	-7,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 930	€8 010
	Rendement annuel moyen	-20,7%	-7,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 640	€9 900
	Rendement annuel moyen	-3,6%	-0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 370	€10 340
	Rendement annuel moyen	3,7%	1,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€533	€604
Incidence des coûts annuels**	5,4%	2,1%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,74% avant déduction des coûts et de -0,33% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	4,75 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	28,50 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - O (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFK9 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 890	€7 830
	Rendement annuel moyen	-21,1%	-7,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 930	€8 010
	Rendement annuel moyen	-20,7%	-7,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 640	€9 900
	Rendement annuel moyen	-3,6%	-0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 370	€10 340
	Rendement annuel moyen	3,7%	1,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€533	€604
Incidence des coûts annuels**	5,4%	2,1%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,74% avant déduction des coûts et de -0,33% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	4,75 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	28,50 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - M (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFL7 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 880	€7 820
	Rendement annuel moyen	-21,2%	-7,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 890	€7 890
	Rendement annuel moyen	-21,1%	-7,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 590	€9 740
	Rendement annuel moyen	-4,1%	-0,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 310	€10 170
	Rendement annuel moyen	3,1%	0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€582	€756
Incidence des coûts annuels**	5,9%	2,6%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,71% avant déduction des coûts et de -0,87% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,57% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	54,15 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	28,50 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - I2 (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFM5 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 300	€8 240
	Rendement annuel moyen	-17,0%	-6,2%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 330	€8 370
	Rendement annuel moyen	-16,7%	-5,8%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 130	€10 340
	Rendement annuel moyen	1,3%	1,1%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 880	€10 800
	Rendement annuel moyen	8,8%	2,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€59	€184
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,72% avant déduction des coûts et de 1,12% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	29,00 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,00 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - P (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFN3 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 180	€8 090
	Rendement annuel moyen	-18,2%	-6,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 180	€8 090
	Rendement annuel moyen	-18,2%	-6,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940	€9 990
	Rendement annuel moyen	-0,6%	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 690	€10 430
	Rendement annuel moyen	6,9%	1,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€241	€535
Incidence des coûts annuels**	2,4%	1,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,74% avant déduction des coûts et de -0,03% après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	112,07 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	29,70 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - I (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFO1 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 300	€8 240
	Rendement annuel moyen	-17,0%	-6,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 310	€8 310
	Rendement annuel moyen	-16,9%	-6,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 100	€10 270
	Rendement annuel moyen	1,0%	0,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 860	€10 720
	Rendement annuel moyen	8,6%	2,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€85	€266
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,76% avant déduction des coûts et de 0,89% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,56% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	55,80 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,00 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - PM (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400SFP8 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		**Si vous sortez après**	
		1 an	**3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 260	€8 170
	Rendement annuel moyen	-17,4%	-6,5%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€8 260	€8 170
	Rendement annuel moyen	-17,4%	-6,5%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 040	€10 090
	Rendement annuel moyen	0,4%	0,3%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	€10 790	€10 540
	Rendement annuel moyen	7,9%	1,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 31/05/2018
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2018 et le 30/07/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	€142	€435
Incidence des coûts annuels**	1,4%	1,4%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,72% avant déduction des coûts et de 0,30% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,12% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	112,00 EUR
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,00 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND - I CHF (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400TH20 - Devise : CHF
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF7 250	CHF7 450
	Rendement annuel moyen	-27,5%	-9,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF7 470	CHF7 580
	Rendement annuel moyen	-25,3%	-8,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF10 160	CHF9 970
	Rendement annuel moyen	1,6%	-0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 300	CHF12 070
	Rendement annuel moyen	13,0%	6,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2018 et le 30/04/2021
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2015 et le 29/06/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	CHF84	CHF253
Incidence des coûts annuels**	0,8%	0,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,74% avant déduction des coûts et de -0,10% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	54,00 CHF
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,00 CHF
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BONDS - I2 CHF (C)

Un Compartiment de Amundi Responsible Investing
Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR001400TZV2 - Devise : CHF
Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr
Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 26/05/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de Amundi Responsible Investing, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.
Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.
Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro
Objectifs: En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND, vous investissez principalement dans des obligations libellées en euro d'émetteurs privées de l'OCDE.
L'objectif de gestion est, sur l'horizon de placement recommandé, d'offrir une performance nette comparable à celle de l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index Corporate Total Return EUR Unhedged en investissant dans une sélection d'obligations vertes dites "green bonds" d'émetteurs privés en privilégiant les projets ayant un impact positif sur l'environnement.
L'indice de référence est le Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged.
Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.
Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique.
A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est- à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables
La notation extra-financière globale de l'émetteur s'établit sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Il existe une seule notation pour un même émetteur, quel que soit l'univers de référence retenu. Au moins 90% des titres détenus en portefeuille font l'objet d'une analyse extra financière.
A ce titre, le gérant investira à hauteur de 50% minimum de l'actif net dans des obligations vertes dont les émetteurs ont une note ESG comprise entre de A à D.
La notation ESG des entreprises est « neutre secteur », c'est-à-dire qu'aucun secteur n'est privilégié ou défavorisé. Par conséquent, l'univers et le portefeuille comporteront potentiellement des sociétés émettant du CO2 de manière prononcée. Au-delà de l'exclusion des émetteurs les plus controversés, une politique de dialogue est engagée avec les entreprises afin de les accompagner dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.
Par ailleurs, en dehors d'émissions obligataires destinées à financer spécifiquement des projets verts, sociaux et/ou durables, l'OPC applique également des exclusions sur les entreprises qui tirent une certaine part de leur chiffre d'affaires des énergies fossiles (extraction de charbon, pétrole, gaz..).
Outre l'analyse extra-financière, la société de gestion s'appuie également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.
Dans une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8, le portefeuille du compartiment est investi, sur la base de son actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash), au minimum à 80% en obligations privées de l'OCDE et au minimum à 90% en obligations libellées en euro. Le compartiment pourra investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'euro jusqu'à 10% maximum. Le risque de change sera couvert dans la limite d'une exposition totale devises hors euro comprise entre -5% et 5% de l'actif net.
De plus, le compartiment pourra aussi investir, sur la base de l'actif net, dans des obligations non OCDE à hauteur de 10% maximum et dans des produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10%.
Ces titres seront de bonne qualité selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la Société de gestion. La gestion peut recourir à des titres de notations majoritairement "Investment Grade" (correspondant à des notations allant de AAA à BBB- selon Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Toutefois, le gérant pourra s'exposer à hauteur de 10% à des instruments pouvant être considérés comme spéculatifs c'est-à-dire pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à D selon Standard & Poors ou équivalents, ou non notés.
Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.
Le compartiment est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de Amundi Responsible Investing.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible — Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entrainer une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de Amundi Responsible Investing.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF7 250	CHF7 450
	Rendement annuel moyen	-27,5%	-9,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF7 470	CHF7 580
	Rendement annuel moyen	-25,3%	-8,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF10 160	CHF9 970
	Rendement annuel moyen	1,6%	-0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 300	CHF12 070
	Rendement annuel moyen	13,0%	6,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2018 et le 30/04/2021
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2015 et le 29/06/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**3 ans***
Coûts totaux	CHF59	CHF177
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,49% avant déduction des coûts et de -0,10% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	29,00 CHF
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	30,00 CHF
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus Amundi Responsible Investing pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de Amundi Responsible Investing conformément au prospectus de Amundi Responsible Investing.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT EURO CORPORATE GREEN BOND

Identifiant d'entité juridique :
213800ZZ74CZALCH9V71

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- [X] **Oui**
- [ ] **Non**

- [X] Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: 97,50 %**
  - [ ] dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [X] dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- [ ] Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: _____**
- [ ] Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____ d'investissements durables
  - [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - [ ] **ayant un objectif social**
- [ ] Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index : Corporate Total Return EUR Unhedged Index. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit a maintenu une proportion de son allocation, au moins égale à l'engagement mentionné dans le prospectus, investie dans des obligations vertes.

L'objectif des obligations vertes est de financer des projets qui génèrent un impact positif et mesurable sur l'environnement. L'indicateur clé mesurant l'impact des obligations vertes est le "Tonnes d'émissions de CO2 évitées par million d'euros investis en un an". Au-delà de l'analyse financière quantitative et qualitative des obligations susceptibles de composer le portefeuille, le processus de sélection comprend une évaluation de la stratégie ESG au niveau de l'émetteur et une évaluation des obligations vertes suivant plusieurs points d'analyse :

1. Amundi a développé un système de notation ESG propriétaire basé sur une échelle de sept notes, allant de A à G, où A est la meilleure note et G la moins bonne. Tout émetteur noté G est exclu de tous les portefeuilles gérés activement d'Amundi. Nous mettons en œuvre la vérification de la notation ESG de l'émetteur et vérifions la conformité de la note aux critères du fonds concerné. Comme indiqué ci-dessus, les émetteurs notés G sur l'échelle de notation ESG d'Amundi ne sont pas éligibles à l'investissement. En cas de faiblesses, l'équipe ESG Research recherchera plus en détail toute controverse sur le pilier concerné (E, S et G).

2. Évaluation des obligations vertes en termes de :
i. Analyse du projet, via l'analyse de la localisation géographique des actifs, l'action sur les actifs, l'évaluation de tout impact supplémentaire du projet vert sur l'environnement, la biodiversité, les communautés locales ou d'autres aspects sociaux. (ne pas causer de préjudice important), l'alignement sur les normes de l'industrie (par exemple, l'alignement sur les principes des obligations vertes de l'Association internationale des marchés de capitaux, l'initiative des obligations climatiques, la taxinomie de l'UE).
ii. Analyse des émetteurs au niveau de la stratégie ESG globale et des controverses,
iii. Logique de financement vert (type de projets financés, allocation d'actifs verts, type d'instruments finançant des projets verts)
iv. Transparence (rapport sur les obligations vertes, existance d'un deuxième avis)

3. Suivi continu (post investissement), qui comprend une revue régulière de l'allocation et du rapport d'impact de l'obligation verte, des controverses dans lesquelles l'émetteur est impliqué et de la stratégie environnementale de l'émetteur.
Enfin, toutes les obligations vertes sélectionnées doivent répondre aux critères et directives des principes des obligations vertes tels que publiés par l'International Capital Market Association.

Veuillez consulter la politique d'investissement responsable d'Amundi pour plus de détails sur ce qui précède.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,032 (C).**
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est **: 0,79 (C).**

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à

travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

A la fin de la période le portefeuille détenait 97.91 % d'obligations vertes.

- ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Il s'agit du premier rapport périodique SFDR réalisé pour ce compartiment.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

  Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :
  Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :
  - avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
  - avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
  - être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
  - être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

  Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

  Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».

- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/06/2024 au 31/05/2025**

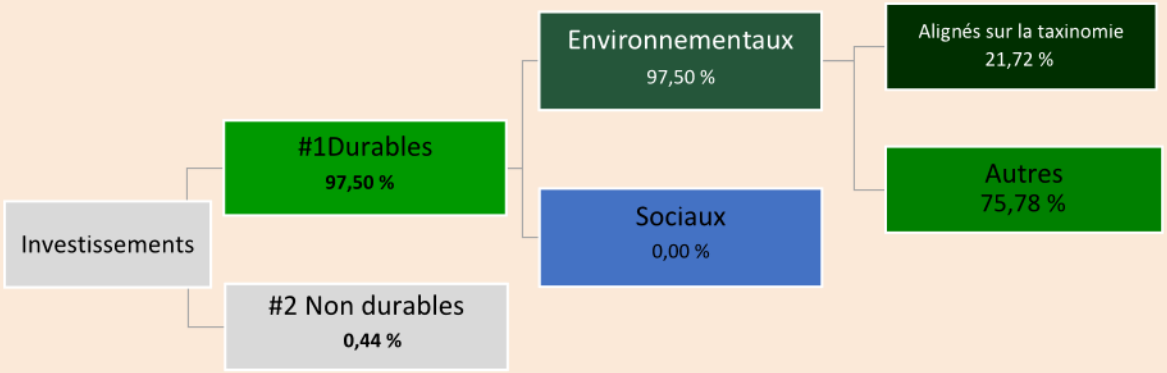
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AM IMP ULT SH TERM GREEN BOND I	Finance	Fonds	France	4,79 %
SABSM VAR 06/29 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	2,33 %
ENGIFP VAR PERP	Corporates	Gaz naturel	France	2,06 %
BYLAN VAR 11/32 EMTN	Corporates	Bancaire	Allemagne	1,89 %
NNGRNV VAR 11/43 EMTN	Corporates	Assurance	Pays-Bas	1,72 %
CABKSM VAR 11/30 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	1,68 %
AIB VAR 05/35 EMTN	Corporates	Bancaire	Irlande	1,55 %
NDAFH VAR 05/35 EMTN	Corporates	Bancaire	Finlande	1,54 %
ABNANV 4.25% 02/30 EMTN	Corporates	Bancaire	Pays-Bas	1,48 %
IBESM VAR PERP NC9	Corporates	Électricité	Pays-Bas	1,47 %
SHBASS VAR 11/36 EMTN	Corporates	Bancaire	Suède	1,42 %
ACAFP 4.375% 11/33 EMTN	Corporates	Bancaire	France	1,40 %
ISPIM 5.625% 03/33 EMTN	Corporates	Bancaire	Italie	1,37 %

IBESM 3.375% 11/32 EMTN	Corporates	Électricité	Espagne	1,34 %
CAJAMA VAR 09/29 EMTN	Corporates	Bancaire	Espagne	1,30 %

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?

Secteur	*Sous-Secteur*	*% d'actifs*
Corporates	*Bancaire*	*48,90 %*
Corporates	*Électricité*	*18,55 %*
Corporates	*Assurance*	*6,93 %*
Corporates	*Fonds de placement immobilier (FPI)*	*6,86 %*
Finance	*Fonds*	*4,79 %*

Corporates	*Autres institutions financières*	*4,61 %*
Corporates	*Gaz naturel*	*2,06 %*
Corporates	*Communications*	*1,80 %*
Corporates	*Consommation Discrétionnaire*	*1,52 %*
Corporates	*Industrie de base*	*1,02 %*
Corporates	*Autres services aux collectivités*	*0,61 %*
Corporates	*Biens de Consommation de Base*	*0,31 %*
Emprunts d'Etats	*Emprunts d'Etats*	*0,00 %*
Autres	*Autres*	*-0,00 %*
Liquidités	*Liquidités*	*2,06 %*

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds a un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 21,72 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. . Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE[1]?

[X] Oui:

[X] Dans le gaz fossile [X] Dans l'énergie nucléaire

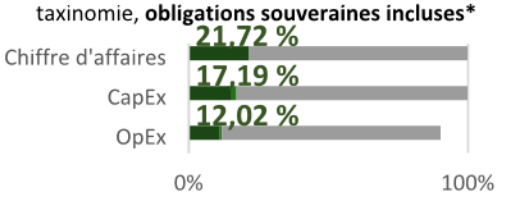
[ ] Non

(OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

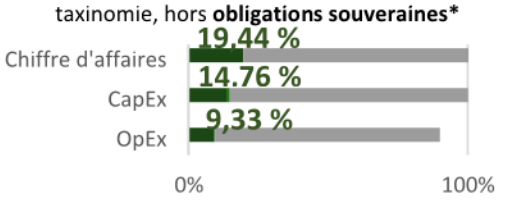
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



	OpEx	*CapEx*	*Chiffre d'affaires*
■ Autres investissements	87,98 %	82,81 %	78,28 %
■ Alignés sur la taxinomie : gaz fossile	*0,03 %*	*0,30 %*	*0,00 %*
■ Alignés sur la taxinomie : nucléaire	*0,81 %*	*1,43 %*	*0,00 %*
■ Alignés sur la taxinomie [hors gaz & nucléaire]	*11,18 %*	*15,47 %*	*21,72 %*

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines***



	OpEx	*CapEx*	*Chiffre d'affaires*
■ Autres investissements	90,67 %	85,24 %	80,56 %
■ Alignés sur la taxinomie : gaz fossile	*0,03 %*	*0,32 %*	*0,00 %*
■ Alignés sur la taxinomie : nucléaire	*0,24 %*	*1,07 %*	*0,00 %*
■ Alignés sur la taxinomie [hors gaz & nucléaire]	*9,06 %*	*13,37 %*	*19,44 %*

Ce graphique représente 93,9 % des investissements totaux.

** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures

- ***Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

Au 31/05/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

Il s'agit du premier rapport périodique SFDR réalisé pour ce compartiment.

performances réalisables.


Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **75,78 %** à la fin de la période.
Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **0,00 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie« Non durables » , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING
SICAV
91-93 boulevard Pasteur
75015 PARIS

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.
Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.
Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com
Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification
TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite